

# THÈSE POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

En Science politique

École doctorale Droit et Science politique

Centre d'Études Politiques de l'Europe Latine (CEPEL) - Unité de Recherche CNRS UMR 5112

**Au fondement de l'*arte dello stato* : la tension entre règle  
et exception dans l'œuvre politique de Nicolas Machiavel**

**Présentée par André-Michel BERTHOUX**

**Le 21 septembre 2018**

**Sous la direction de William GENIEYS**

DEVANT LE JURY COMPOSE DE

M. William GENIEYS, Directeur de recherche CNRS/CEPEL, Université de Montpellier

M. Mohammad Saïd DARVICHE, Maître de conférences, Université de Montpellier

M. Jean-Jacques MARCHAND, Professeur honoraire de littérature italienne, Université de Lausanne

M. Jean-Vincent HOLEINDRE, Professeur de science politique, Université Paris 2 Panthéon-Assas

M. Yves DELOYE, Professeur de science politique, directeur de l'IEP Bordeaux

Directeur de thèse

Co-encadrant

Rapporteur

Rapporteur

Président du jury



UNIVERSITÉ  
DE MONTPELLIER

« L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur ».

## Remerciements

Cette thèse n'aurait pas pu voir le jour sans la confiance que m'a accordée M. William Genieys en m'accueillant généreusement au sein du laboratoire qu'il dirige, le CEPEL.

Par son encadrement bienveillant et ses mises en garde, M. Mohammad Saïd Darviche m'a permis d'éviter bien des écueils. J'ai pu ainsi grâce à ses précieux conseils sortir des impasses dans lesquelles je me trouvais et donner une forme achevée à ce travail.

Je suis très reconnaissant à Mme Renata Samardzic, qui par son soutien constant m'a poussé à poursuivre jusqu'au bout cette aventure que constitue la rédaction d'une thèse.

La relecture minutieuse que MM. Thierry Chabaud et Charles Monasterolo ont acceptée d'entreprendre, ainsi que les corrections attentives qu'ils ont bien voulu apporter, ont été un moment précieux dans la réalisation de ce travail d'écriture.

Je remercie Natasa, ma femme, et Yvan, mon fils, qui m'ont toujours encouragé. J'ai pu ainsi surmonter les incertitudes que j'ai pu avoir au cours de ces années de recherche.

## Avertissements

Nous notons les références des œuvres de Machiavel en italien par : M, pour Machiavelli, suivi de l'année de l'édition mentionnée dans la bibliographie, et du (des) numéro (s) de la (des) page (s).

Exemple : M (2006b), p. 965.

Nous rajoutons après l'année, les numéros du Livre et du chapitre, ou ceux des vers dans le cas d'une poésie, lorsqu'ils apparaissent dans l'édition indiquée. Exemple : M (2007), VII, 6, p. 650, pour spécifier qu'il s'agit du Livre VII, chapitre 6 (ici des *Histoires Florentines*) ou M (1965), v. 142-144, p. 241, lorsque nous citons les vers 142 à 144 (ici des *Décennales*)

Les références aux lettres des légations et de la correspondance avec Francesco Vettori sont notées : M (année de l'édition), l. suivi du numéro de la lettre, et p. pour la (les) page (s). Exemple : M (2003), l. 175, p. 232.

Lorsque nous citons des œuvres traduites en français, excepté pour le *Prince* et les *Discours*, nous conservons le nom. Exemple : Machiavel (1996), p. 768.

En revanche, concernant les traductions françaises du *Prince*, et des *Discours*, les références sont notées, par exemple : P, XV, § 12, p. 139 pour le chapitre XV, paragraphe 12 de l'édition de l'année 2000 du *Prince*, et D, l, 26, 1, p. 146 pour le Livre I, chapitre 26, alinéa 1 de l'édition de 2004 des *Discours*.

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                                                   |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>                                                                                                                | <b>5</b> |
| 1. PRESENTATION DE LA THESE.....                                                                                                                  | 5        |
| 1.1. <i>Objectifs et domaines de la recherche</i> .....                                                                                           | 5        |
| Encadré 1. « J'ai été à l'étude de l'arte dello stato ».....                                                                                      | 6        |
| 1.2. <i>Méthodes</i> .....                                                                                                                        | 7        |
| 1.3. <i>Perspectives</i> .....                                                                                                                    | 8        |
| 2. OUTILS ET CONCEPTS METHODOLOGIQUES .....                                                                                                       | 9        |
| 2.1. <i>L'étude du langage de Machiavel : l'apport de Fredi Chiappelli</i> .....                                                                  | 9        |
| 2.1.1. L'étude du langage dans les dépêches.....                                                                                                  | 9        |
| Encadré 2. L'emploi de techniques narrativo-théâtrales dans les dépêches : l'exemple de la rencontre avec Jules II (lettre du 28 avril 1506)..... | 10       |
| 2.1.2. Les corrections apportées.....                                                                                                             | 12       |
| 1°) Les corrections lexicales.....                                                                                                                | 12       |
| 2°) Les corrections syntaxiques .....                                                                                                             | 12       |
| 2.1.3. Les périodes les plus utilisées.....                                                                                                       | 13       |
| 1°) La période hypothétique .....                                                                                                                 | 13       |
| 2°) La période concessive .....                                                                                                                   | 15       |
| Encadré 3. L'immédiate adoption de la forme concessive (lettre du 7 octobre 1498).....                                                            | 15       |
| Encadré 4. Le « discours paradoxal » dans la Dédicace du <i>Prince</i> .....                                                                      | 16       |
| Encadré 5. Le dialogisme de Machiavel : la tension implicite dans le style .....                                                                  | 18       |
| Encadré 6. Le « balancement » entre idéal et réalité : une tentative de relier les écrits de chancellerie à l'œuvre politique majeure .....       | 20       |
| 2.1.4. L'homogénéité du langage dans les écrits de Machiavel.....                                                                                 | 21       |
| 2.2. <i>La politique définie comme une « perspective de l'art » : l'analyse de Charles Singleton</i> .....                                        | 22       |
| 2.2.1. Les origines aristotélico-thomiste de la « perspective de l'art » .....                                                                    | 22       |
| 2.2.2. L'arte dello stato comme application de la « perspective de l'art » à la politique .....                                                   | 24       |
| 2.3. <i>La mise en évidence de la tension entre la règle et l'exception : la synthèse de Carlo Ginzburg</i> .....                                 | 29       |
| Encadré 7. Le point de vue de Quentin Skinner sur les chapitres XV-XVIII du <i>Prince</i> .....                                                   | 33       |
| Encadré 8. Machiavel, précurseur de la casuistique.....                                                                                           | 35       |
| Encadré 9. Les limites de l'analyse en terme d'« énoncé paradoxal ».....                                                                          | 37       |
| 3. L'ANALYSE DES « MACHIAVELIENS » : UN ECLAIRAGE MODERNE SUR L'ARTE DELLO STATO ? .....                                                          | 39       |
| 3.1. <i>Pareto : les limites de la filiation méthodologique avec Machiavel</i> .....                                                              | 40       |
| 3.1.1. L'induction comme approche sociologique et politique .....                                                                                 | 40       |
| 3.1.2. L'« élite gouvernementale » : une vision de l'hétérogénéité sociale machiavélienne ? .....                                                 | 44       |
| 3.2. <i>Mosca et Michels, de lointains héritiers de l'arte dello stato</i> .....                                                                  | 45       |

|                                                                                                                                                         |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 3.2.1. Mosca et le concept de « classe dirigeante » : une représentation sociale absente chez Machiavel ?.....                                          | 45        |
| 3.3.2. Michels : un véritable Machiavélien ?.....                                                                                                       | 49        |
| 3.2. <i>Max Weber : une vision actualisée de l'arte dello stato</i> .....                                                                               | 51        |
| 4. HYPOTHESES ET COROLLAIRES .....                                                                                                                      | 57        |
| 4.1. <i>Hypothèse 1 : la politique comme conflit</i> .....                                                                                              | 57        |
| 4.2. <i>Hypothèse 2 : la politique en tant que domaine de l'art</i> .....                                                                               | 57        |
| Encadré 10. La distinction aristotélicienne entre l'art et la prudence .....                                                                            | 58        |
| 4.3. <i>Corollaire 1 : la « prudence » machiavélienne</i> .....                                                                                         | 59        |
| 4.4. <i>Corollaire 2 : la résolution du dilemme machiavélien</i> .....                                                                                  | 60        |
| 5. STRUCTURE DU DEVELOPPEMENT.....                                                                                                                      | 61        |
| Encadré 11. Textes et œuvres étudiés dans le cadre de cette recherche .....                                                                             | 62        |
| <b>PREMIERE PARTIE. L'ARTE DELLO STATO A L'EPREUVE DE L'EXPERIENCE : LA REGLE FACE A L'EXCEPTION .....</b>                                              | <b>64</b> |
| INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....                                                                                                                 | 64        |
| CHAPITRE 1. LA PREMIERE PHASE DE LA CONCEPTION DE L'ARTE DELLO STATO : LA RENCONTRE AVEC CESAR BORGIA .....                                             | 66        |
| 1.1. <i>Première confrontation avec le « prince nouveau » : révélation ou corroboration ?</i> .....                                                     | 66        |
| Encadré 12. Une figure du Valentinois conçue antérieurement ? .....                                                                                     | 68        |
| Encadré 13. La double opinion de Machiavel sur César Borgia .....                                                                                       | 71        |
| 1.2. <i>Aux côtés de César Borgia : la praxis de l'arte dello stato</i> .....                                                                           | 75        |
| 1.2.1. A la recherche des intentions du duc : élaboration d'une méthode. Les lettres du mois d'octobre 1502 .....                                       | 76        |
| 1.2.2. Incertitudes sur les intentions du Valentinois : vaincre par la force ou par la ruse ? Les lettres du mois de novembre 1502.....                 | 103       |
| Encadré 14. L'ami-Machiavel, la seconde voix du Secrétaire florentin ? .....                                                                            | 107       |
| Encadré 15. Une conclusion « trop gaillarde » pour un secrétaire : l'avertissement de Biagio Buonaccorsi .....                                          | 112       |
| 1.2.3. Ultimes revirements de fortune, dénouement et confirmation de la « vertu » princière. Les lettres du mois de décembre 1502 .....                 | 128       |
| 1.2.4. Epilogue et fondements de la réflexion du Prince. Les lettres du mois de janvier 1503 .....                                                      | 139       |
| 1.3. <i>La chute de César Borgia et l'émergence d'une nouvelle figure princière</i> .....                                                               | 144       |
| CHAPITRE 2. LA SECONDE PHASE DE LA CONCEPTION DE L'ARTE DELLO STATO : LA LEGATION AUPRES DE JULES II .....                                              | 150       |
| Encadré 16. La légation auprès du pape Jules II : une analyse de l'état pontifical source du chapitre XI du Prince ? .....                              | 151       |
| 2.1. <i>Un prince ecclésiastique hors normes : entrée en scène du pape - premières impressions sur sa personnalité. La lettre du 28 août 1506</i> ..... | 153       |

|                                                                                                                                                                                   |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 2.2. <i>L'impétuosité de Jules II ou le triomphe de la nouvelle vertu : la prise de Pérouse sans combattre. Les lettres du mois de septembre 1506</i> .....                       | 163        |
| 2.3. <i>Par la paix ou par la force : la reconquête de Bologne - épilogue. Les lettres du mois d'octobre 1506</i> .....                                                           | 179        |
| CHAPITRE 3. VERS LA FINALISATION DE L'ARTE DELLO STATO : LES GHIRIBIZZI A SODERINI (1506) .....                                                                                   | 185        |
| Encadré 17. L'« exceptionnel niveau conceptuel » des <i>Ghiribizzi</i> : l'éloge de Gennaro Sasso .....                                                                           | 185        |
| 3.1. <i>La nécessaire transgression de la règle dans les républiques : la voie vers les Discours</i> .....                                                                        | 187        |
| 3.2. <i>La rupture machiavélienne du concept classique de prudence : ouverture sur le Prince</i> .....                                                                            | 194        |
| CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE .....                                                                                                                                            | 199        |
| <b>SECONDE PARTIE. L'ACHÈVEMENT DE L'ARTE DELLO STATO : LA « REGLE-EXCEPTION »,<br/>MODE DE GOUVERNEMENT DES PRINCIPATS ET DES REPUBLIQUES</b> .....                              | <b>200</b> |
| INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE .....                                                                                                                                          | 200        |
| CHAPITRE 4. L'ARTE DELLO STATO A L'EPREUVE DES GUERRES D'ITALIE : LA CORRESPONDANCE AVEC<br>FRANCESCO VETTORI .....                                                               | 203        |
| Encadré 18. L'état d'esprit de Machiavel au début de la correspondance : entre désœuvrement et<br>motivation .....                                                                | 205        |
| 4.1. <i>L'interrogation de Vettori sur la stratégie du souverain espagnol : la lettre du 21 avril 1513</i> .                                                                      | 206        |
| 4.2. <i>L'exposé d'une méthode rigoureuse : la réponse de Machiavel du 29 avril 1513</i> .....                                                                                    | 210        |
| Encadré 19. Le raisonnement par l'absurde machiavélien : une application de la recherche causale en<br>histoire ? .....                                                           | 224        |
| 4.3. <i>Remarques à propos du raisonnement employé par Machiavel dans la lettre du 29 avril</i> .....                                                                             | 229        |
| encadré 20. Prendre le parti le moins mauvais pour le bon : l'homme prudent machiavélien .....                                                                                    | 231        |
| encadré 21. Le choix de la trêve négociée par le roi d'Espagne : une action logique pour Pareto ? .....                                                                           | 234        |
| 4.4. <i>L'Italie sous la menace des puissances étrangères : les lettres suivantes de la correspondance</i><br>.....                                                               | 236        |
| CHAPITRE 5. LE PRINCE : L'ARTE DELLO STATO, L'EXCEPTION COMME PERIODE DU CYCLE DE VIE DES ETATS<br>.....                                                                          | 248        |
| 5.1. <i>Le chapitre XI : les principats ecclésiastiques, paradigme du cycle norme-exception-norme</i> .                                                                           | 249        |
| Encadré 22. La brièveté des papes : une contradiction en apparence seulement .....                                                                                                | 253        |
| 5.2. <i>Remarques sur la conclusion du chapitre XI du Prince</i> .....                                                                                                            | 255        |
| CHAPITRE 6. LES DISCOURS SUR LA PREMIERE DECADE DE TITE-LIVE : L'ARTE DELLO STATO OU LA RECHERCHE<br>D'UNE CONCEPTUALISATION DE L'« ETAT D'EXCEPTION » DANS LES REPUBLIQUES ..... | 258        |
| 6.1. <i>La fondation de la république romaine : l'« état d'exception » originel</i> .....                                                                                         | 258        |
| 6.1.1. La nécessaire solitude du fondateur d'institutions .....                                                                                                                   | 258        |
| Encadré 23. Machiavel, le cycle polybien et la constitution mixte .....                                                                                                           | 259        |

|                                                                                                                                         |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Encadré 24. Rome, une fondation en trois étapes .....                                                                                   | 261        |
| Encadré 25. Le peuple en conflit : une conception moderne du rapport social .....                                                       | 262        |
| Encadré 26. le mythe de la société primitive .....                                                                                      | 266        |
| 6.1.2. Le conflit entre morale et politique .....                                                                                       | 270        |
| 6.1.3. La consolidation de la république romaine : la religion comme art de la paix et crainte de Dieu.....                             | 273        |
| Encadré 27. L'œuvre de Numa : une tromperie ou une « conduite par illusion » ?.....                                                     | 275        |
| <b>6.2. La république menacée : vers la caractérisation de l'« état d'exception » machiavélien .....</b>                                | <b>281</b> |
| Encadré 28. Le « justitium » romain : modèle de l'« état d'exception » machiavélien ?.....                                              | 281        |
| Encadré 29. Une lecture de l' <i>arte dello stato</i> : l'exercice de la « potestas absoluta » comme expression de la souveraineté..... | 283        |
| 6.2.1. L'« état d'exception » comme violence nécessaire dans la république naissante : chapitre 16 - Livre I .....                      | 284        |
| Encadré 30. L'« autorité absolue » : l'« état d'exception » dans le principat civil .....                                               | 286        |
| 6.2.2. La radicalité de l'« état d'exception » face à la corruption : chapitre 17 - Livre I .....                                       | 293        |
| 6.2.3 La forme indéterminée de l'« état d'exception » au stade ultime de la corruption : chapitre 18 - Livre I .....                    | 297        |
| Encadré 31. Un « pouvoir presque royal » : une expression mal définie ?.....                                                            | 301        |
| Encadré 32. Le pouvoir « presque royal », ou la « tyrannie » comme forme intermédiaire.....                                             | 303        |
| <b>CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE .....</b>                                                                                           | <b>309</b> |
| <b>CONCLUSION GENERALE.....</b>                                                                                                         | <b>311</b> |
| L'EXCEPTION MACHIAVELIENNE : UNE NOTION ENCORE A DEFINIR ? .....                                                                        | 311        |
| PERSPECTIVES CONTEMPORAINES ET LIMITES.....                                                                                             | 317        |
| <b>ANNEXES .....</b>                                                                                                                    | <b>324</b> |
| 1. UNE PERIODE DES GUERRES D'ITALIE (1494-1513).....                                                                                    | 324        |
| 2. MACHIAVEL, LECTEUR DE PONTANO.....                                                                                                   | 330        |
| 3. MACHIAVEL, LECTEUR DE SAINT THOMAS.....                                                                                              | 336        |
| Encadré 33. Gaspard Schopp, commentateur éclairé de Machiavel .....                                                                     | 339        |
| 4. ERREUR DU POLITIQUE – VOLONTE DU CREATEUR.....                                                                                       | 342        |
| 4.1. La dénonciation de l'erreur en politique .....                                                                                     | 342        |
| Encadré 34. Les erreurs de Louis XII : une réflexion précoce .....                                                                      | 342        |
| 4.2. L'erreur volontaire ou la « création » d'une pensée politique.....                                                                 | 345        |
| <b>FRISE BIOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE.....</b>                                                                                            | <b>351</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>                                                                                                              | <b>352</b> |
| <i>Machiavel</i> .....                                                                                                                  | 352        |
| En italien .....                                                                                                                        | 352        |
| En français.....                                                                                                                        | 353        |
| <i>Autres sources</i> .....                                                                                                             | 354        |

# INTRODUCTION GENERALE

## 1. PRESENTATION DE LA THESE

### 1.1. OBJECTIFS ET DOMAINES DE LA RECHERCHE

Cette thèse a pour but de montrer que Machiavel a forgé sa conception toute personnelle de l'*arte dello stato*<sup>1</sup> en établissant une tension entre la règle et l'exception. C'est-à-dire, entre l'ensemble des normes qui permet à un prince ou un ordonnateur de république de mener les choses de l'état<sup>2</sup> en recourant à des moyens ordinaires conformes à l'attitude d'un homme prudent respectueux de la morale (de l'éthique), et la suspension momentanée de cette conduite normative par l'usage de moyens extraordinaires mais nécessaires au maintien de son état ou des institutions républicaines, contraires à la prudence et à ladite morale.

Ce travail n'a pas pour ambition d'être un chapitre relevant spécifiquement de l'histoire des idées, ou de la philosophie politique, mais plutôt une étude analytique des textes machiavéliens, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité puisque seules certaines légations et les œuvres politiques majeures seront abordées<sup>3</sup>. Nous tâcherons de montrer comment le Florentin a élaboré sa pensée politique en érigeant en principe fondamental de sa méthode cette tension entre la règle et l'exception, et non en privilégiant l'une par rapport à l'autre. En effet, la plupart des commentateurs de son œuvre ont soit insisté sur le fait que Machiavel cherchait à élaborer des règles générales de conduite de la politique [Chabod (1955, puis 1993) ; Gilbert (1996), p. 141, 143 ; Marchand (1975) ; Pocock (1998) ; Skinner (1990a) ; (2001b), (2001c)], soit mis en exergue, au contraire, les aspects exceptionnels qu'elle

---

<sup>1</sup> Voir encadré 1 : L'arte dello stato : l'origine d'une expression.

<sup>2</sup> Ce terme d'« état » chez Machiavel est caractérisé par une certaine polysémie. Cf. Chiappelli (1952), p. 59-73 ; Chiappelli (1969), p. 35 & 36 ; Gilbert (1996), p. 264-65 ; Fournel & Zancarini in P, p. 556-65, et plus particulièrement p. 564, pour une synthèse des deux grands types d'utilisation du mot « stato ». Selon ces derniers auteurs, Machiavel emploie le mot « stato » pour désigner, dans certains cas, l'un de ces termes, le territoire, les sujets, la force militaire, la forme du gouvernement, l'instance autonome du gouvernement ou encore les personnes qui la composent ; et dans d'autres, l'état moderne dans toute sa complexité, en lui donnant tous ces sens à la fois. Cf. également Descendre (2014).

<sup>3</sup> Ne seront donc pas étudiées notamment les œuvres historiques et littéraires (théâtre, poésie, nouvelles), sans toutefois s'empêcher d'y faire référence lorsque l'intérêt se présente.

présente [Strauss (2007) ; Rahe (1994) et (2000) ; Mansfield (1994), (2001a), (2001b) ; Saint-Bonnet (2001)].

#### ENCADRE 1. « J'AI ÉTÉ À L'ÉTUDE DE L'ARTE DELLO STATO »

L'expression *arte dello stato* est employée par Machiavel dans sa lettre du 10 décembre 1513 à Francesco Vettori : « [...] che io sono stato a studio all'arte dello stato [...] » [M (2002b), l. 19, p. 196] [« que j'ai été à l'étude de l'art de l'état »]. Au début de sa correspondance avec son ami ambassadeur à Rome, dans un célèbre passage de sa lettre du 9 avril de la même année, il avouait son peu d'intérêt pour les autres domaines : « [...], perché la Fortuna ha fatto che, non sapendo ragionare né dell'arte della seta et dell'arte della lana, né de' guadagni né delle le perdite, e' mi conviene ragionare dello stato, et mi bisogna o botarmi di stare cheto, o ragionare di questo » [M (2002b), l. 19, p. 110] [« parce que la Fortune a fait que, ne sachant raisonner ni sur l'art de la soie ni sur l'art de la laine, ou encore sur les pertes et profits, il me sied de raisonner sur l'état, et il me faut ou bien me vouer au silence, ou bien raisonner sur ce sujet »].

Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini traduisent l'*arte dello stato* par « métier de l'état » car ce terme désigne pour eux une « corporation » semblable à celle de « l'Art de la laine ou l'Art de la soie ». Ainsi, utiliser l'expression « Art de l'Etat » serait selon les deux traducteurs un contresens qui tendrait à montrer que Machiavel était « conscient d'être le théoricien qui pense la politique dans des termes nouveaux » [Fournel & Zancarini (2002), p. 90]. Giorgio Inglese, se référant au passage du chapitre VII du *Prince* dans lequel Machiavel résume les actions entreprises par César Borgia et qu'il conseille d'imiter, considère que l'*arte dello stato* désigne « la politique, en tant que praxis qui reçoit son propre critère des nécessités de fer d'un conflit totalement inconditionnel, totalement privé de normes et de garanties établies antérieurement au rapport de force réel et indépendantes de celui-ci » [« la politica, in quanto prassi che riceve il proprio criterio dalle feree necessità di un conflitto totalmente incondizionato, totalmente privo di norme e di garanzie preordinate al rapporto di forze attuale e da questo non dipendenti »] [Inglese (2006), p. 65]. Définition qui répond en partie, mais en partie seulement, à la problématique posée dans le cadre de cette recherche qui envisage l'*arte dello stato*, non pas seulement comme le cadre d'un conflit inconditionnel privé de normes et de garanties, mais comme une tension caractérisée par le couple antithétique norme/exception.

Cette méthode machiavélienne aurait pris naissance, de manière certes lacunaire, dès les premiers écrits, et plus précisément dans les écrits de chancellerie, notamment les légations les plus importantes (France en 1500, Borgia en 1502-1503, Rome en 1503, Jules II en 1506)<sup>4</sup>, pour atteindre son apogée dans les *Lettres à Vettori*, et bien sûr dans le *Prince* et les *Discours sur la première décade de Tite-Live*.

<sup>4</sup> Sans oublier le rôle fondamental qu'ont joué les *Ghiribizzi à Soderini* (1506) dans le processus de maturation de la pensée machiavélienne.

## 1.2. METHODES

La recherche entreprise ici se fonde sur les travaux déjà anciens de Fredi Chiappelli consacrés au langage de Machiavel [(1952), (1969), (1974)], et ceux plus récents de Carlo Ginzburg [(2003a), (2006), (2009), (2015)], à l'origine de cette thèse. Chacune des approches de ces deux grands chercheurs a été utilisée pour les appliquer à un corpus de textes du Florentin temporellement plus étendu. Nous avons emprunté à Chiappelli certains résultats de son importante étude notamment sur la structure de la période machiavélienne qu'il appelle le « système concessif », si reconnaissable, lorsqu'on fréquente de manière régulière les écrits de Machiavel, à sa paire corrélatrice « benché » (ou « ancora ché ») / « nondimeno » (ou « nondimanco ») » [« bien que » (« quoique ») / « néanmoins »]. Cette construction syntaxique formée de deux syntagmes sémantiquement antagoniques, courante dans l'Italie du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, revêtirait chez le Florentin une signification nouvelle<sup>5</sup>. De Ginzburg, nous avons retenu l'idée selon laquelle la forme concessive caractériserait chez Machiavel la manière de concevoir l'exception comme une tension avec la conduite normative des choses de l'état.

Une autre approche tout à fait originale et que nous avons découverte grâce aux travaux de Ginzburg est essentielle dans le cadre de notre travail. En effet, l'analyse plus philosophique entreprise par Charles Singleton dans un article paru en 1953, « The perspective of art »<sup>6</sup>, montre que Machiavel aurait fait subir à la politique un renversement fondamental en la faisant basculer du domaine de la prudence, c'est-à-dire de l'agir, comme le concevait l'aristotélisme médiéval, dans celui de l'art, c'est-à-dire du faire. Pour Singleton donc, le Florentin n'aurait pas totalement rompu avec la pensée du Moyen Age mais plutôt utilisé certains des concepts philosophiques répandus à l'époque, comme

---

<sup>5</sup> Denis Fachard fait remarquer que la critique a plutôt mis l'accent sur ce qui distinguait « l'audacieuse vision politique du secrétaire de la mentalité conservatrice de ses contemporains », au point de minimiser voire ignorer les « nombreux autres points de convergences syntaxiques », comme la structure dilemmatique, la proposition hypothétique ou encore la structure ternaire. Mais il omet de citer le système concessif pourtant assez répandu à l'époque [Fachard (2004), p. 106 et note 12]. Dans son article sur les écrits de chancellerie inédits, il mentionne, sans toutefois la nommer, une période concessive mais à propos de laquelle il place les deux syntagmes qui la composent dans un rapport de subordination du premier qui préconise de répondre à la violence par la violence : « benché e' fussi conveniente propulsare tale iniuria con una altra ingiuria » [« bien qu'il soit opportun de répliquer à une telle injure par une autre injure »], vis-à-vis du second qui lui privilégie le recours à la diplomatie : « nondimanco, (...), voliamo che per ora tu t'ingegni rimediarti colle lettere, ... » [« néanmoins, (...), nous voulons que pour le moment tu t'ingénies à y remédier avec les lettres »] [Fachard (2001), p. 90]. Mais comme nous le verrons Machiavel utilise principalement le système concessif pour exprimer exactement le contraire, c'est-à-dire subordonner la diplomatie (ou plus généralement l'éthique) à la violence ou à la tromperie, ou autrement dit la règle à l'exception.

<sup>6</sup> Présenté sous la forme d'une simple conversation lors d'une rencontre au Fogg Art Museum de l'université d'Harvard et paru dans la Kenyon Review au printemps 1953.

celui que l'auteur appelle la « perspective de l'art », pour l'appliquer à son principal centre d'intérêt, la politique. L'idée, envisageable selon Singleton, que Machiavel aurait été familier des réflexions sur l'art et la prudence que Thomas d'Aquin développe dans la *Somme Théologique* mais également dans ses commentaires sur la *Politique* d'Aristote, a tout pour nous surprendre. Cependant, elle nous permet de comprendre de manière lumineuse les raisons pour lesquelles Machiavel parle bien d'*arte dello stato* lorsqu'il veut nous livrer ses pensées sur la politique.

### 1.3. PERSPECTIVES

Si nous parvenons, à travers la lecture des textes, à vérifier l'ensemble des hypothèses, induites par le choix de notre méthode et mentionnées ci-après, comme étant des éléments caractéristiques de sa pensée, nous pourrions conclure à l'émergence chez Machiavel d'une nouvelle approche de la politique, conçue comme un véritable art, l'*arte dello stato*. Nouveauté mais pas rupture, puisqu'elle puise sa substance, de manière directe ou indirecte, chez Aristote, pour ensuite l'adapter, au prix d'une démarche volontairement hétérodoxe, au besoin de sa construction théorique.

Machiavel aurait ainsi, par sa vision personnelle de la politique, jeté les bases du concept moderne d'« état d'exception », aujourd'hui entendu comme période au cours de laquelle la norme juridique, et non pas éthique ou morale, est suspendue. Bien que le Florentin n'emploie jamais explicitement ce terme, il en définit de manière remarquable les caractéristiques et entrouvre ainsi la porte du débat sur la souveraineté de l'Etat moderne. Cette ultime piste de réflexion ne peut être, dans le cadre de cette recherche, qu'un questionnement sur les perspectives contemporaines de la pensée de Machiavel, et constituera donc la conclusion de ce travail.

## 2. OUTILS ET CONCEPTS METHODOLOGIQUES

### 2.1. L'ETUDE DU LANGAGE DE MACHIAVEL : L'APPORT DE FREDI CHIAPPELLI

Fredi Chiappelli, prenant appui sur un passage célèbre du chapitre XI du *Prince* consacré aux principats ecclésiastiques, a montré dans son ouvrage *Studi sul linguaggio del Machiavelli* [Chiappelli (1952)], le rôle que jouait la conjonction « nondimeno » dans la syntaxe machiavélienne. Il en a conclu notamment le caractère remarquable du choc produit par la rencontre, au sein d'une même période, des deux aspects contrastés, opposés, de la pensée de Machiavel, l'un objectif et scientifique, la tendance à « techniciser », l'autre émotif et artistique, les poussées à « haute expressivité »<sup>7</sup>.

#### 2.1.1. L'ETUDE DU LANGAGE DANS LES DEPECHEES

Chiappelli ne reprend toutefois pas cette distinction dans ses *Nuovi studi sul linguaggio del Machiavelli* [Chiappelli (1969)]<sup>8</sup>, étude consacrée cette fois au langage employé par Machiavel dans ses premiers écrits rédigés au cours de son activité en tant que chef de la seconde chancellerie de la république de Florence<sup>9</sup>. Il s'agit des dépêches envoyées par Machiavel à la *Signoria fiorentina* quand il était en mission « diplomatique », administrative ou bien en tant que Secrétaire. Dans l'introduction des *Nuovi studi*, Chiappelli signale que le but de son travail est d'« indiquer l'homogénéité du langage machiavélien des *negotia* [le langage des « affaires »] avec celui des *otia* [le langage des « loisirs »], en

<sup>7</sup> Ginzburg considère, cependant, cette interprétation comme peu convaincante : « En général, comme il a été noté de nombreuse fois, il est difficile dans les écrits de Machiavel de faire la distinction entre la composante artistique et la composante scientifique » [« In generale, com'è stato notato innumerevoli volte, negli scritti di Machiavelli è difficile distinguere tra componente artistica e componente scientifica »] [Ginzburg (2003a), p. 200].

<sup>8</sup> La composante affective n'est cependant pas totalement absente de son étude, voir notamment les chapitres 8 et 9.

<sup>9</sup> Chiappelli analyse seulement les écrits des trois premières années d'activité de Machiavel, de juillet 1498 à juillet 1501. Ses nombreuses lettres à caractère administratif ont été regroupées dans une édition en quatre volumes entreprise par Chiappelli, intitulée *Legazioni, Commissarie, Scritti di Governo*, édition inachevée puisqu'elle s'arrête à décembre 1505, soit à mi-parcours, les fonctions de Machiavel ayant pris fin avec la chute la république florentine et le retour au pouvoir des Médicis en 1512. Dans le cadre de l'édition nationale des œuvres complètes de Machiavel, la publication des *Legazioni, Commissarie, Scritti di Governo* compte désormais sept volumes regroupés dans la section V, et s'étend jusqu'à 1527, date de la mort de Machiavel.

tenant à l'œil la problématique inhérente à chaque détail »<sup>10</sup>. Mais cette observation est demeurée au stade de l'ébauche [Ginzburg (2003a), note 25, p. 210]<sup>11</sup>.

## ENCADRE 2. L'EMPLOI DE TECHNIQUES NARRATIVO-THEATRALES DANS LES DEPECHEES : L'EXEMPLE DE LA RENCONTRE AVEC JULES II (LETTRE DU 28 AVRIL 1506)

Jean-Jacques Marchand a commencé à établir un premier lien entre les écrits de chancellerie de Machiavel (*negotia*) et ceux plus tardifs consacrés au divertissement (*otia*) lors d'un colloque sur le thème *La lingua e le lingue di Machiavelli*. S'appuyant sur des dépêches envoyées par le jeune Secrétaire florentin lors de sa mission d'ambassade à la cour du Roi de France en 1500, il met en évidence la tendance de Machiavel à utiliser les techniques de composition propres au théâtre et à la nouvelle pour représenter et narrer les rencontres diplomatiques dont il était l'un des protagonistes. C'est dans ce contexte que s'est effectué, selon Marchand, l'apprentissage de Machiavel à l'art théâtral et narratif. A nouveau, lors d'un colloque intitulé *Il Teatro di Machiavelli*, Marchand montre que Machiavel employait - notamment dans les dépêches plus courtes relatant une rencontre diplomatique et plus particulièrement dans celle du 28 août 1506 au cours de laquelle il s'entretient avec le pape Jules II à Civita Castellana - les « techniques narrativo-théâtrales » pour en retranscrire les différentes phases. Le but était d'envoyer aux membres de l'exécutif florentin un compte rendu de l'événement à la fois synthétique et « narrativisé ». Pour Machiavel, ce travail de retranscription passait par la « reconstitution minutieuse des lieux et des circonstances, des discours et des dialogues, des attitudes et des déplacements qui avaient lieu sur la scène des négociations, avec l'intention de conduire le lecteur (dans ce cas, le destinataire de la dépêche) à l'intérieur d'une *fiction* à la fois riche d'informations sur les paroles, les gestes, l'atmosphère, les présences et les absences, et destinée à faire passer un message qui rend compte de l'intime conviction du narrateur » [« una ricostruzione rigorosa dei luoghi e delle circostanze, dei discorsi e dei dialoghi, degli atteggiamenti e degli spostamenti avvenuti sulla scena dei negoziati, con l'intenzione di trasportare il lettore (in questo caso il destinatario del dispaccio) all'interno di una *fiction* nello stesso tempo ricca di informazione sulle parole, i gesti, l'atmosfera, le presenze e assenze, e destinata, nella sua selezione, a far passare un messaggio, che renda conto dell'intima convinzione del narratore »]. A mi-chemin entre le récit et la représentation d'une fiction et le compte-rendu des événements, la principale caractéristique de l'écriture de Machiavel est, pour Marchand, « dans cette circonstance de l'entretien diplomatique, comme à d'autres moments essentiels de la mission, [...] dans la préférence donnée à la représentation par rapport à la narration » [« in questa circostanza del colloquio diplomatico, come in altri momenti centrali della missione, [...] nella preferenza data al rappresentare rispetto al narrare »] [Marchand (2005), p. 45-47].

La dépêche du 28 août 1506 est structurée en deux « actes ». Le premier comprend trois scènes et se déroule dans une résidence privée au moment du déjeuner. Le second comporte une scène unique dans la forteresse de la ville tard dans l'après-midi. Au cours de la scène un du premier acte - la plus complexe et seule à être analysée dans le cadre de cette remarque - Machiavel relate, sous la forme du discours direct puis rapporté, sa discussion avec le pape Jules II. L'envoyé florentin utilise à cette occasion divers registres linguistiques. Sa première intervention au tout début de cette scène est caractérisée par une construction rhétorique élaborée en trois phases : un exorde, une argumentation tripartite et une conclusion. Après avoir utilisé dans l'exorde un langage d'un niveau élevé chargé de fioritures formelles pour affirmer la dévotion de Florence envers sa Sainteté le pape, il a recours dans son argumentation - cette fois pour énumérer les doutes de la

<sup>10</sup> « indicare l'omogeneità del linguaggio machiavelliano dei *negotia* con quello splendente negli *otia*, tenendo d'occhio la problematica inerente ad ogni particolare » [Chiappelli (1969), p. VII & VIII].

<sup>11</sup> Pour une tentative de rapprochement entre les écrits de chancellerie et l'œuvre théâtrale, voir encadré 2 : L'emploi de techniques narrativo-théâtrales dans les dépêches : l'exemple de la rencontre avec Jules II (lettre du 28 avril 1506).

citée toscane à l'égard de la campagne militaire pontificale - à un lexique très concret. Marchand voit dans ce changement de style une proximité lexicale avec la célèbre comédie du Florentin, *La Mandragola*. Au cours du discours sur la justification de la perplexité de Florence vis-à-vis de la campagne militaire de Jules II contre Pérouse et Bologne, l'expression cesse d'être formelle, pour devenir plus hardie dans son contenu avec notamment une vive critique de la politique pontificale, « non pare loro che le cose della Chiesa si maneggino in conformità di quelle de' principi » [« il ne leur semble pas que les choses de l'Eglise s'administrent conformément à celles des princes »], et arriver à des formulations métaphoriques plus familières, « si vede uno uscire delle terre della Chiesa per uno uscio ed entrare per l'altro » [« on voit quelqu'un sortir des terres de l'Eglise par une porte et entrer par une autre »]. Ce qui amène Marchand à conclure : « Avec ce genre de lexique, nous ne sommes pas loin du langage concret d'un messer Nicia ou d'un Ligurio », deux des personnages principaux de la comédie [« Con questo lessico, non siamo lontani dalla concretezza di linguaggio di un messer Nicia o di un Ligurio »] [Marchand (2005), p. 57]. Dans la conclusion de cette première scène, Machiavel utilise à nouveau, pour confirmer l'aide promise par Florence, un lexique élevé. Marchand considère que les trois phases de ce discours s'articulent comme un syllogisme. Il précise que l'argumentation qui suit l'exorde est entièrement construite sur la réticence de Florence à soutenir le pape dans son entreprise, et qu'elle se présente comme une « restriction à la règle » de fidélité à l'égard de la politique pontificale qui avait été exprimée dans l'exorde [Marchand (2005), p. 49]. Cependant, on ressent dans cette allocution de Machiavel davantage une tension entre l'obligation de fidélité au pape (la règle), d'une part, et les réticences à l'égard de son opération militaire (la dérogation), d'autre part ; tension caractérisée par la période concessive, marquée par la « corrélation de jonction » « nondimanco ».

Une remarque importante toutefois : Machiavel exprime généralement l'exception à la règle dans la deuxième partie de la phrase introduite par la « corrélation de jonction ». Mais dans la conclusion du discours de la dépêche c'est l'inverse, le « nondimanco » a pour objectif de rappeler la règle d'obéissance au pape. Cela s'explique : Machiavel est en mission officielle et son interlocuteur un personnage qu'il faut ménager et dont la fougue et l'impétuosité le marqueront au point de les célébrer dans le chapitre XXV du *Prince*. La volonté de ne pas le froisser, qui lui avait été d'ailleurs recommandée par les Dix, afin d'éviter toute réaction imprévisible, est parfaitement compréhensible. Machiavel n'a donc pas la liberté de parole qui sera la sienne dans ses écrits majeurs, rédigés à l'écart de la vie politique, sans crainte « d'emprunter un chemin » qui, n'a « encore été parcouru par personne » [D, I, avant-propos, p. 49]. Dans ce nouveau contexte – « Florence était loin désormais, découpée grossièrement avec ses tours sur le fond voilé du ciel, et Nicolas était enfin autorisé à regarder, avec la sérénité du critique, son œuvre et celle d'autrui, vécue auparavant, dans le simple moment, avec l'immédiateté de l'homme de gouvernement » [« Firenze era ormai lontana, stagliata con le sue torri sul fondo velato del cielo, e Niccolò era infine concesso di riguardare, con la serenità del critico, l'opera sua ed altrui, per lo innanzi vissuta, nel singolo momento, con la immediatezza dell'uomo di governo »] [Chabod (1993), p. 31] - rien ne pourra l'empêcher cette fois de porter la tension à son comble en remettant à sa juste place et de manière systématique, l'exception à la règle, c'est-à-dire après « nondimanco ». L'analyse de cette dépêche sera reprise plus loin lors de l'étude de la légation auprès de Jules II, voir l'analyse complète de la lettre, chapitre 2, section 2.1.

Les recherches de Chiappelli n'en demeurent pas moins essentielles dès lors que l'on veut entreprendre d'une manière approfondie l'étude de la syntaxe machiavélienne. L'auteur s'efforce de caractériser la pensée de Machiavel en distinguant les éléments qui lui sont propres de ceux qui sont communs au mode d'expression de la chancellerie de l'époque. Ainsi les nombreuses corrections qu'apporte Machiavel à ses dépêches constituent pour Chiappelli un « ample témoignage non

seulement de changements d'avis dans la matière, c'est-à-dire d'immixtions d'idée, mais aussi d'une continuelle activité de choix expressif, tant dans le champ lexical que dans celui de la syntaxe »<sup>12</sup>.

### 2.1.2. LES CORRECTIONS APPORTEES

#### 1°) LES CORRECTIONS LEXICALES

Les corrections d'ordre lexical expriment une tendance à éliminer les termes plus recherchés qui lui viennent en premier à l'esprit au profit d'expressions plus familières<sup>13</sup>. Chiappelli donne comme exemple une phrase de la lettre du 21 août 1498, dans laquelle Machiavel remplace « antiquissima » [« très ancienne »] qui caractérise « un de ces solennels appels aux principes généraux et à l'exemple classique » dont il est coutumier dès le début par « antiqua » [« ancienne »], « plus retenu et plus efficace » : « Perché da nessuna cosa è tanto laudabile uno Capitano quanto del seguitare celeremente la victoria : perché la è sententia antiqu(issim)a el differire nella occasione instante essere pernitiotissimo »<sup>14</sup> [« Parce qu'aucune chose n'est autant louable chez un capitaine que d'arriver rapidement à la victoire : parce que c'est l'ancienne [au lieu de « la très ancienne »] maxime de juger très pernitieux le fait de différer l'instant de l'occasion »].

#### 2°) LES CORRECTIONS SYNTAXIQUES

Les corrections d'ordre syntaxique sont « les plus illustres »<sup>15</sup>. Elles permettent, pour Chiappelli, d'ouvrir « des vues amples sur les structures d'organisation de la pensée »<sup>16</sup> de Machiavel. Ces corrections syntaxiques sont de deux sortes. La première consiste à rajouter un mot ou une proposition, coordonnée ou subordonnée, à une phrase, afin d'intégrer des éléments notionnels complémentaires. La seconde, la plus importante, montre que Machiavel hésite souvent, pour élaborer sa période, entre la structure hypothétique et la structure concessive. Si son inspiration initiale le conduit la plupart du temps à choisir la seconde qui restera, précise F. Chiappelli, sa favorite

<sup>12</sup> « ampia testimonianza non solo di ripensamenti della materia, cioè di interventi di concetto, ma anche di una continua attività di scelta espressiva, sia nel campo del lessico che in quello della sintassi » [Chiappelli (1969), ch. 2, p. 15].

<sup>13</sup> Comme Chiappelli le fait remarquer la langue du Florentin se meut librement et continuellement entre la tradition latinisante en vogue chez les humanistes et celle du toscan « pratique » [« pratico »] qui a pour origine la « culture communale » [« civiltà communale »], cf. Chiappelli (1969), ch. 1, p. 7.

<sup>14</sup> Cité par Chiappelli (1969), ch. 2, p. 15-16.

<sup>15</sup> Comme le précise Chiappelli au ch. 2, p. 17.

<sup>16</sup> « vedute ampie sulle strutture d'impostazione del pensiero » [Chiappelli (1969), *ibid*].

lorsqu'il rédigera ces grandes œuvres théoriques, il lui arrive de rectifier ce premier jet pour se tourner vers la première<sup>17</sup>.

### 2.1.3. LES PERIODES LES PLUS UTILISEES

#### 1°) LA PERIODE HYPOTHETIQUE

La période hypothétique est employée principalement dans deux cas de figures. Lorsque Machiavel souhaite exprimer, conformément à la tradition littéraire, une simple éventualité, la proposition de la période qui exprime la condition, la protase, est introduite par la conjonction « quando » [« si », « au cas où »] suivi d'un subjonctif<sup>18</sup>. En revanche, lorsqu'il veut proposer une mesure impliquant une conséquence nécessaire, il a recours à la conjonction « se » [« si »] suivi d'un verbe à l'indicatif<sup>19</sup>.

Si nous sortons du cadre des écrits de chancellerie, domaine d'étude de Chiappelli, nous pouvons trouver un exemple de cette seconde structure syntaxique au chapitre 9 du Livre I des *Discours*, sur lequel nous reviendrons :

*« Et l'on doit prendre ceci pour règle générale : il n'arrive jamais, ou rarement<sup>20</sup>, qu'une république ou une royauté soit bien ordonnée dès le début, ou totalement réformée ex novo en dehors de ses vieilles institutions [apodose], si [« se »] elle n'est pas ordonnée par un seul homme [protase]<sup>21</sup>. »*

<sup>17</sup> Chiappelli en fournit une illustration en présentant les rédactions successives de la lettre datée du 27 mars 1499. Ainsi, dans un premier temps, la période est tournée en concessive avec le recours à la conjonction « pure » : « Noi non vorremo havere ad operare la Magnificentia vostra in cose poco degne di quella : pure strecti da la necessità [...] » [« Nous ne voudrions pas avoir à causer à votre Magnificence des choses peu dignes d'elle : cependant contraints par la nécessité ... »]. Mais elle se fixe, après correction, en hypothétique par l'utilisation de la conjonction « se » : « Se alla Magnificentia Vostra parrà che noi con troppa fiducia la affatichiamo, etiam in omni minima cosa, ne è cagione non alcuna prosumptione, ma solum el desiderio [...] » [« S'il semble à votre Magnificence que nous la fatiguons par trop de confiance, même dans la plus petite chose, ce n'est pas dû à une quelconque prétention, mais seulement au désir ... »] [Chiappelli (1969), ch. 8, p. 104].

<sup>18</sup> Chiappelli prend comme exemple de cette tradition un passage du *Décameron* de Boccace : « Rispose la Caterina : Quando a mio padre et a voi piacesse, io farei volontier fare un lettucello in sul verone », (V, 4), [« Caterina répondit : Si mon père et vous-même y consentiez, je me ferais mettre un petit lit sur le balcon »] [Boccace (1994), p. 442].

<sup>19</sup> L'emploi d'une construction hypothétique avec « se » suivi d'un subjonctif est relativement plus rare, cf. Chiappelli (1969), p. 109.

<sup>20</sup> Le terme « rarement » employé par Machiavel ne paraît pas être une nuance significative apportée au caractère absolu de « jamais ». Il s'agit d'une simple précaution de langage (des exceptions peuvent toujours exister). La volonté d'affirmer un principe toujours amplement « démontré » – qui est en fait une dérogation à la norme habituellement appliquée – et dont il revendique la paternité (idée sous-tendue par « et je dis que beaucoup jugeront peut-être comme un mauvais exemple » [D, I, 9, 2, p. 91]), est à ce moment du raisonnement inébranlable. Pour une opinion contraire, voir le commentaire de Fournel et Zancarini in P, p. 605.

<sup>21</sup> D, I, 9, 2, p. 92. Cette période complexe est une parahypotaxe qui se caractérise par l'association d'une apodose précédée d'une conjonction paratactique (ici, la coordination « et »), et d'une protase à conjonction

Autrement dit, la solitude du fondateur est la condition « sine qua non » qui doit être impérativement satisfaite [protase] pour qu'une république ou une royauté puisse avoir, dès son origine ou en cas de totale transformation, de bonnes institutions [apodose]. L'énoncé de cette « règle » a pour but, c'est connu, d'excuser le double homicide de Romulus, celui de son frère et celui de Titus Tatius Sabinus. Cependant Machiavel a pris soin dans l'introduction du chapitre de mentionner l'opinion largement répandue selon laquelle l'exemple donné par un fondateur d'institutions comme Romulus constitue un « mauvais exemple » car les citoyens pourraient, « par ambition ou par désir de commander », suivre le comportement de leur prince en éliminant tout opposant à « leur autorité ». Ainsi l'exposition du point de vue moral<sup>22</sup> entre en conflit avec l'excuse faite par Machiavel du geste meurtrier de Romulus [« car, si le fait l'accuse, il faut bien que l'effet l'excuse »].

La période concessive caractérisée, comme nous allons le voir peu après, par l'emploi de la « corrélation de jonction » « nondimanco » ou « nondimeno »<sup>23</sup> n'est pourtant pas dans ce cas tout à fait absente. Le début de ce chapitre 9 s'écrivait alors : « Bien que beaucoup jugeront comme un mauvais exemple [...]; néanmoins, et l'on doit prendre ceci pour règle générale, [pour] qu'une république ou une royauté soit bien ordonnée dès le début [...] ». Les traces d'une éventuelle correction persistent, tel le repentir encore perceptible laissé volontairement par le peintre sur son tableau achevé. Ainsi, même quand il choisit la structure hypothétique, Machiavel ne renoncerait pas

---

hypotaxique, (ici, la conjonction de subordination « si »). Une remarque toutefois : habituellement la protase est placée avant l'apodose. Il y a donc dans cette exemple une inversion mais que l'on comprend aisément. La condition survenant à la fin de la période prend la forme d'une déclaration sentencieuse à laquelle il n'est pas possible de déroger.

<sup>22</sup> Au chapitre 5 des *Nuovi Studi*, Chiappelli montre que selon une pratique répandue plus particulièrement dans les papiers de chancellerie, et que Machiavel a fait sienne, les auteurs se référaient volontiers aux maximes générales « pour faire dépendre l'activité quotidienne d'un système d'idées et de principes fondé sur des socles culturels et moraux profondément élaborés » [« per far dipendere l'attività quotidiana da un sistema di idee e di principi fondato su basi culturali e morali profondamente elaborate »] [Chiappelli (1969), p. 50]. Mais alors que dans les écrits de Marcello Virgilio Adriani, chef de la première chancellerie de la république florentine, « ce genre de références demeure une coutume liée à l'usage et devient linguistiquement un signe rhétorique lié à une habitude d'ornement parémographique plutôt qu'un instrument apte à déterminer une mesure spécifique et pertinente » [« questo genere di riferimenti rimane un costume assunto dall'uso e linguisticamente diventa un gesto retorico connesso ad un'abitudine di decorazione paremiografica piuttosto che uno strumento atto a determinare una misura specifica e pertinente »], chez Machiavel en revanche « le recours aux principes généraux relie non seulement avec pertinence une circonstance à une loi mais coïncide avec des thèmes de réflexion reconnaissables, comme par exemple, celui des anciens » [« il ricorso a principi generali non solo effettivamente ricollega con pertinenza una circostanza a una legge ma coincide con motivi di pensiero riconoscibili, come per es. quello degli antichi »] [Chiappelli (1969), p. 51].

<sup>23</sup> Cf. chapitre 9, « Constitution de la période : le système concessif » [Chiappelli (1969), p. 115-23].

complètement, comme dans l'extrait ci-dessus mentionné, à ce qui constitue, répétons-le, sa forme syntaxique privilégiée.

## 2°) LA PERIODE CONCESSIVE

La structure concessive machiavélienne consiste donc à placer généralement le terme « benché » ou « ancora che »<sup>24</sup>, en début de période. Pour ce qui concerne la « corrélation de jonction », le deuxième terme qui caractérise un système concessif chez Machiavel, tant pour « benché » que pour « ancora che », est le plus souvent « nondimanco » ou « nondimeno »<sup>25</sup>, même s'il emploie dans certains cas « tamen », « tuctavolta », ou encore « pure ». En outre, lorsque l'argumentation nécessite un exposé long et complexe, Machiavel a recours, pour maintenir l'unité de sa pensée, au pronom relatif. Le procédé est si fréquent qu'on le retrouve dans la plupart de ses textes<sup>26</sup>. Le système peut également s'enrichir d'une contre-concessive lorsqu'il veut assurer une corrélation entre deux périodes. La jonction est alors réalisée par « pure » [« cependant »] ou plus fréquemment par un adversatif plus net, tel que « ma » [« mais »].

### ENCADRE 3. L'IMMEDIATE ADOPTION DE LA FORME CONCESSIVE (LETTRE DU 7 OCTOBRE 1498)

Dès la dépêche du 7 septembre 1498 adressée à Gulielmo Pazzio (Guglielmo de' Pazzi), alors que Machiavel vient d'être élu chef de la seconde chancellerie il y a deux mois à peine, le langage, le mode de raisonnement, la façon d'appréhender les situations concrètes laissent entrevoir leur développement ultérieur dans les écrits politiques de la maturité : « Noi intendiamo, e con satisfazione, quanto hai operato con cotesti Signori di Cortona nostri fedeli, e come ci conforti vivere sicuri così di cotesta terra come di Arezzo, faccendo fondamento sopra le loro grate accoglienze e estrinseche ceremonie. E *benché* noi crediamo, confidandoci nella prudenzia tua, te avere ogni andamento bene esaminato e discorso, ci pare *nondimeno* non fuori di proposito ricordarti che si vuole in questi tempi avere cura loro alle mani e non agli occhi, imperoché chi vuole ingannare altri el più delle volte s'ingegna addormentarlo con simile cose. Questo ti si ricorda non perché noi ne sospettiamo o crediamolo, o perché noi dubitiamo della prudenzia o sollecitudine tua, ma solo perché li è nostro debito ricordarlo » [« Nous apprenons, et avec satisfaction, ce que tu as fait avec nos fidèles Seigneurs de Cortona, et comment tu nous redonnes du courage d'être ainsi sûrs de cette terre d'Arezzo, en comptant sur leur accueil reconnaissant et

<sup>24</sup> « tandis qu'est proportionnellement rare "se bene", qui en revanche se rencontre dans les textes de chancellerie contemporains (cf. l'instruction à Machiavel du 24-3-99) » [« mentre è proporzionalmente raro "se bene", che invece s'incontra nei testi cancellereschi coevi (cfr. l'istruz. al Machiavelli del 24-3-99) »] [Chiappelli (1969), p. 115].

<sup>25</sup> La « corrélation de jonction » peut toutefois demeurer grammaticalement inexprimée sans toutefois gommer le caractère concessif de la période, cf. Chiappelli (1969), p. 116.

<sup>26</sup> « Ce lien pronominal relatif entre deux périodes (outre le lien relatif normal entre deux propositions) est une construction choisie par Machiavel avec une telle fréquence que la majorité des textes écrits par lui, en comporte, on peut dire, de nombreux exemples » [« Questo legame pronominale relativo fra due periodi (oltre al legame relativo normale fra proposizioni) è un costrutto prescelto dal Machiavelli con tale frequenza che la maggioranza dei testi vergati da lui, si può dire, ne porta più di esempio »] [Chiappelli (1969), ch. 7, p. 87].

leurs manifestations de sympathie. Et bien que nous croyons, en nous fiant à ta prudence, que tu as bien examiné et étudié chaque comportement, il ne nous semble pas néanmoins hors de propos de te rappeler qu'il faut en ces temps se préoccuper davantage de la réalité des faits plutôt que de leur apparence, c'est pourquoi celui qui veut tromper les autres s'ingénie le plus souvent à l'endormir avec de semblables choses. On te rappelle cela non pas parce que nous nous en méfions ou nous le croyons, ou bien parce que nous doutons de ta prudence ou de ta sollicitude, mais seulement parce qu'il est de notre devoir de te le rappeler », [M (2002a), l. 30, p. 53]. Le recours à la période concessive permet au Secrétaire florentin d'exposer son principe méthodologique sous la forme d'une tension entre d'une part, la règle éthique qui nous oblige à faire confiance à ceux qui nous témoignent leur reconnaissance et leur sympathie, et, d'autre part, la dérogation à cette règle qui compte tenu de la nature des hommes, incline « in questi tempi » à tromper par la ruse, doit nous amener à nous méfier de leur marque de fidélité. La véritable « prudenzia » en matière politique est de connaître les véritables intentions d'autrui en ne se fiant pas aux apparences c'est-à-dire « avere cura loro alle mani e non agli occhi ». Pour l'origine florentine de cette expression que Machiavel emploiera à nouveau au chapitre 18 du *Prince*, voir Najemy (1993), p 187, n. 19, ainsi que le commentaire de Fournel et Zancarini in P, p. 426-427.

Et comme pour mieux montrer au lecteur attentif toute sa préférence pour la forme concessive, Machiavel, après l'avoir amplement utilisée dans ses écrits de chancellerie, l'expose brillamment au début de ses deux plus importants ouvrages.

Dans la dédicace de son fameux opuscule, *Le Prince*, Machiavel, souhaitant prendre les précautions d'usage<sup>27</sup>, nous la présente en ces termes :

*« Et bien que [« benché »] j'estime cette œuvre indigne de paraître en votre présence, tamen je suis bien sûr que votre humanité vous la fera bien accueillir, après que vous aurez considéré que je ne peux faire de plus grand don que de vous donner la faculté de pouvoir, en un temps très bref, comprendre tout ce que, moi-même, en tant d'années et au prix de tant de désagréments et de périls, j'ai connu et compris. »<sup>28</sup>*

#### ENCADRE 4. LE « DISCOURS PARADOXAL » DANS LA DEDICACE DU *PRINCE*

<sup>27</sup> Machiavel, accusé d'avoir conspiré contre les Médicis arrivés à nouveau au pouvoir, est emprisonné et torturé. Désormais sans emploi et retiré à Sant'Andrea in Percussina près de Florence, il pense que la rédaction du *Prince*, achevée au cours de la seconde moitié de l'année 1513, lui permettra, ainsi qu'il le confie à Vettori, d'attirer l'attention des Médicis. Et comme le souligne Quentin Skinner, dans le petit ouvrage consacré à Machiavel, « parmi les raisons qui le poussaient ainsi à vouloir être remarqué, celle qui avait trait à son désir d'offrir aux Médicis "quelque témoignage de [sa] soumission" à leur égard apparaît explicitement dans sa dédicace du Prince » [Skinner (2001), p. 45].

<sup>28</sup> P, p. 41. « E benché io iudichi questa opera indegna della presenza di quella, tamen confido assai che per sua umanità gli debba essere accepta, considerato come da me non gli possa essere fatto maggiore dono che darle facultà a potere in brevissimo tempo intendere tutto quello che io, in tanti anni e con tanti mia disagi e pericoli, ho conosciuto et inteso » [P, p. 40].

Dans le *Prince* Machiavel développe, selon J.-J. Marchand [(1987), p. 29-41], un « discours paradoxal » défini comme « une proposition contraire non seulement à l'opinion commune, mais aussi à la logique ou à l'attente du lecteur ». Prenant la dédicace comme premier exemple de ce type de paradoxe, l'auteur montre qu'elle respecte en apparence une forme extrêmement codifiée. En effet, elle se caractérise par une série de « topoi » habituels : compte tenu « de la grandeur sociale, intellectuelle et morale » du dédicataire, l'œuvre indigne finira par être malgré tout acceptée par son destinataire comme preuve de dévotion et de fidélité de son auteur qui espère en retour obtenir « protection et rémunération ». Mais si Machiavel respecte la forme conventionnelle, « il y déroge, précise Marchand, de manière plutôt paradoxale ». Ainsi, dans tout le paragraphe introductif, l'*exordium* du discours rhétorique traditionnel, l'ancien Secrétaire ne fait pas preuve d'humilité mais cherche plutôt à se démarquer de ceux qui habituellement donnent de riches présents aux princes car lui n'a à offrir que son « petit volume ». Marchand analyse ensuite le deuxième paragraphe dont il relève le caractère concessif. Si l'œuvre est tout d'abord jugée « indigne » par son auteur [« Et bien que... »], la corrélation de jonction [« tamen... »] introduit pour Marchand un « nouveau paradoxe dans le processus traditionnel », car le livre est à ce moment « présenté comme un cadeau de valeur » contenant « en peu de pages l'expérience de toute une vie ». On ressent même une certaine fierté à peine voilée derrière cette trop grande humilité. L'auteur note alors un troisième cas de rupture paradoxale lorsque Machiavel explique les raisons de son choix stylistique très dépouillé pour à nouveau se distinguer des écrivains traditionnels coutumiers de tels ornements [« Cette œuvre, je ne l'ai ni ornée ni emplie d'amples clauses ou de mots ampoulés et magnifiques [...], parce que j'ai voulu soit qu'aucune chose ne l'honore soit que la seule variété de la matière et la seule gravité du sujet la rendent agréable »]. Ces trois cas de rupture préparent pour Marchand le suivant qu'il considère « encore plus net », celui où Machiavel s'autorise à juger « des qualités et des défauts des princes » [« semblablement, pour connaître bien la nature des peuples, il faut être prince, et pour connaître bien celle des princes, il convient d'être peuple »]. Il en conclut que « le paradoxe n'est pas seulement la dérogation à la norme, mais aussi dans l'apparente contradiction avec la logique (être du peuple pour évaluer et définir les qualités des princes) ».

Le lecteur reçoit donc dès la dédicace un certain nombre de « signaux » qui lui permettent de comprendre malgré « l'illusion de la fidélité à la tradition » que Machiavel s'apprête à leur donner dans le *Prince* une « vision du monde » qui « ne sera pas celle de l'*endoxon*, mais celle du *paradoxon* ». Marchand distingue alors au sein de l'œuvre de Machiavel trois types de paradoxes : les paradoxes de l'histoire, qui permettent au Florentin « de maintenir l'attention sur la complexité du réel, alors même qu'il est en train d'accomplir une schématisation réductive de la réalité pour en déduire des constantes politiques » ; les paradoxes logiques, notamment celui qui est caractérisé par l'opposition entre la « vertu » et la « fortune » ; les paradoxes philosophiques, qu'il définit, citant Emilio Garroni, auteur d'un traité d'esthétique, comme une « tension entre les moments de la pensée, que nous ne pouvons pas ne pas concevoir ensemble d'une manière ou d'une autre ». Ce dernier paradoxe apparaît, précise Marchand, à la fin du chapitre XV du *Prince*, là où Machiavel « oppose la vision superficielle des faits [« en effet, tout bien considéré, on trouvera quelque chose qui paraît une vertu et, s'il la suit, il irait à sa ruine », P, XV, § 12, p. 139] à leur réalité profonde [« et quelque autre qui paraît un vice et, s'il la suit, il en naît pour lui sûreté et bien-être », P, XV, § 12, *ibid.*] ». Mais commentant par la suite les chapitres XVI et XVII, l'auteur montre que l'enjeu le plus important devient alors la prise de conscience par le lecteur « de la séparation entre le plan de l'éthique et celui de la pratique, entre l'idéal et le réel, ou le possible ». La séparation entre la règle et l'exception ne peut donc plus dès lors se concevoir comme une « tension » caractérisée par la présence frictionnelle de ces deux éléments, et pas davantage comme « une dialectique des contraires » qui pour Marchand constituait pourtant l'« une des clefs de lecture » du *Prince*.

De même, le désormais célèbre avant-propos des *Discours*, ouvre une nouvelle fois sur une illustration de sa forme syntaxique favorite :

« Bien que [« Ancora che »], à cause de la nature envieuse des hommes, plus prompts à blâmer qu'à louer les actions d'autrui, il ait toujours été aussi périlleux de trouver de nouveaux modes de gouvernement et de nouvelles institutions que de chercher des mers et des terres inconnues, néanmoins [« nondimanco »], poussé par ce désir naturel qui fut toujours le mien de faire sans aucune crainte des choses qui, selon moi, apportent à tous un bienfait commun, j'ai décidé d'emprunter un chemin qui, n'ayant encore été parcouru par personne, me vaudra certainement des peines et des difficultés, mais qui pourrait aussi me procurer une récompense, de la part de ceux qui considéreraient avec bienveillance le résultat de mes fatigues. » [D, I, avant-propos, p. 49]<sup>29</sup>

Cet avant-propos a été amplement commenté, mais rarement on a souligné qu'il avait, de par sa forme syntaxique, une valeur méthodologique.

#### ENCADRE 5. LE DIALOGISME DE MACHIAVEL : LA TENSION IMPLICITE DANS LE STYLE

Ezio Raimondi, dans l'un des chapitres de *Politica e commedia*, intitulé « Il sasso del politico », établit un lien entre l'expression utilisée par Machiavel, alors en pleine disgrâce, dans sa lettre à Vettori du 10 décembre 1513, « faire rouler un caillou » [« farmi voltolare un sasso »], exprimant ainsi tout son désir d'être embauché par les Médicis, quelque soit la besogne à accomplir, et la dernière phrase de l'avant-propos du Livre I des *Discours* qui conclut, selon lui, le « raisonnement programmatique » [« ragionamento programmatico »] du Florentin. E. Raimondi voit dans la métaphore de Machiavel qui est en train d'écrire le *Prince*, une allusion au rocher du Sisyphes de Lucrèce. La référence au mythe symbolise la lourde tâche qui incombe à Machiavel, créateur d'une nouvelle politique. Mais alors que dans le Livre III de *De rerum natura*, « le symbole pétrifié [...] dénonce l'inutilité fatale de tout programme politique » [« il simbolo pietrificato [...] denuncia l'inutilità fatale di ogni programma politico »], le « sasso » de Machiavel, « bien qu'il en représente une sous-espèce réfléchie ou un souvenir obsédant, sanctionne à nouveau la positivité de l'arte dello stato pour celui qui ne peut vivre en dehors d'elle et est prêt à la plus obscure des peines pour recommencer et mettre ainsi un terme au soupçon d'une existence manquée ou trahie qui peut seulement se reconnaître, à le dire comme Weber [cf. *Le savant et le politique* (1963), p. 123-222], dans la vocation lucide et irrésistible de la politique » [« quantunque ne rappresenti una sottospecie riflessa o un ricordo ossessivo, sanziona di nuovo la positività dell'arte dello stato per chi non può vivere al di fuori di essa ed è pronto alla più oscura delle fatiche pur di ricominciare e porre così fine al sospetto di un'esistenza mancata o tradita, che può riconoscersi soltanto, a dirla col Weber, nella vocazione lucida e irresistibile alla politica »], [Raimondi (1998), p. 43]. La locution « voltolare un sasso » et la phrase finale de l'Avant-propos des *Discours* caractérisent pour Raimondi, qui se réfère au dialogisme de Bakhtine, une pensée dans laquelle siègeraient deux voix contradictoires et expliqueraient ainsi la tension implicite dans le style de Machiavel : « la métaphore physique de "voltolare un sasso", variante extrême d'un plus commun "prendere questo carico" ["prendre cette charge"], devient la projection dramatique d'un désir et d'un doute,

<sup>29</sup> « Ancora che per la invida natura degli uomini sia sempre suto non altrimenti pericoloso trovare modi et ordini nuovi che s... cercare acque e terre incognite, per essere quelli più prompti a biasimare che ad laudare le actioni d'altri ; nondimanco, spinto da quel naturale desiderio che fu sempre in me, di operare senza alcuno respecto quelle cose che io creda rechino comune beneficio ad ciascuno, ho deliberato entrare per una via la quale, non essendo suta ancora da alcuno trita, se la mi arrecherà fastidio e difficoltà mi potrebbe ancora adrecare premio, mediante quelli che umanamente di queste mie fatiche el fine considerassino » [Machiavelli (2006b), p. 1203-204].

une sorte, pourrait-on dire, d'oxymore sémantique à l'intérieur d'un signifiant unique dédoublé en deux signifiés opposés, presque comme un *Urwort* [mot originaire] de Freud à valeur bipolaire. Et ceci explique peut-être ultérieurement la vitalité, la tension implicite dans le style, théâtre d'un conflit, comme le suggérerait immédiatement Bakhtine, entre deux intentions, deux voix qui se contredisent et s'opposent. Son équivalent didascalique peut très bien se retrouver dans la page introductive des *Discours*, alors que Machiavel termine son raisonnement programmatique : "Et bien que cette entreprise soit difficile, aidé par ceux qui m'ont encouragé à me charger de ce fardeau, je pense néanmoins pouvoir le porter d'une façon telle qu'il ne restera à un autre qu'un court chemin à parcourir pour le mener à destination" » [« la metafora fisica di "voltolare un sasso", variante estrema di un più comune "prendere questo carico", diviene la proiezione drammatica di un desiderio e di un dubbio, una sorta, si protrebbe anche dire, di ossimoro semantico all'interno di un significante unico sdoppiato in due significati contrapposti, quasi come in un *Urwort* di Freud a valenza bipolare. E forse questo spiega ulteriormente la vitalità, la tensione implicita nello stile, teatro di un conflitto, come suggerirebbe subito il Bachtin, fra due intenzioni, due voci che si contraddicono e si sovrappongono. Il suo equivalente didascalico si può ritrovare benissimo nella pagina introduttiva del libro dei *Discorsi*, allorché il Machiavelli chiude il suo ragionamento programmatico : "E benchè questa impresa sia difficile, nondimanco, aiutato da coloro che mi hanno ad entrare sotto questo peso confortato, credo portarlo in modo che ad un altro resterà breve cammino a condurlo a loco destinato" »] [Raimondi (1998), p. 43]. Mais « la tension implicite dans le style » est caractérisée par cette seule structure concessive de la dernière phrase de l'avant-propos des *Discours* et le couple antithétique « benché/nondimanco ». La syntaxe machiavélienne habituelle pourtant bien visible, échappe à Raimondi, comme à bien d'autres, malgré la finesse de sa profonde analyse.

En effet, le choix de la période concessive est capital puisque à nouveau il permet à son auteur d'exprimer en préambule de manière plus libre la démarche novatrice qui est la sienne. Au cours de la première partie de la phrase, Machiavel présente deux de ses hypothèses majeures : la nature envieuse des hommes<sup>30</sup>, cause de tumultes dont on sait l'importance dans l'élaboration des bonnes lois<sup>31</sup>, et la difficulté à changer de façon radicale les institutions, condition essentielle pour parvenir à une république grande et glorieuse. Mais malgré ces règles prégnantes qui régissent toute société,

---

<sup>30</sup> « Il est nécessaire que celui qui instaure un Etat [« republica »] et y établit des lois présuppose que tous les hommes sont mauvais » [D, I, 3, 1, p. 66]. J.-C. Zancarini fait remarquer à juste titre que ce présupposé « fondé sur les exemples historiques et les réflexions de tous ceux qui se sont posés les questions de l'action politique » est le moyen pour Machiavel de poser « une hypothèse de travail » et non « de définir une conception pessimiste de l'espèce humaine ». La tempérament bon ou mauvais des hommes étant déterminé par un moment ou une situation particulière, Machiavel, à la différence de Guichardin, « tend à historiciser radicalement le bien et le mal » [Zancarini (2007), p. 78-79].

<sup>31</sup> Au chapitre 4 du Livre I des *Discours* qui s'intitule « Que la désunion entre la plèbe et le sénat romain rendit libre et puissante cette république », Machiavel, en s'appuyant sur l'exemple de la république romaine, expose ainsi son raisonnement sur le nécessaire affrontement des humeurs : « Je dis que ceux qui condamnent les tumultes entre les nobles et la plèbe me semblent blâmer ce qui fut la cause première du maintien de la liberté de Rome et accorder plus d'importance aux rumeurs et aux cris que ces tumultes faisaient naître qu'aux bons effets qu'ils engendraient ; il me semble aussi qu'ils ne considèrent pas qu'il y a dans chaque Etat deux humeurs différentes, celle du peuple et celle des grands, et que toutes les lois que l'on fait en faveur de la liberté naissent de leur désunion comme on peut facilement voir que cela se produisit à Rome » [D, I, 4, 1, p. 69-70].

Machiavel a pour but de proposer des solutions efficaces, des « remèdes », et si la nature humaine ne peut être changée, on peut néanmoins s'en servir pour parvenir à ses fins, c'est-à-dire, trouver de nouveaux modes de gouvernement et de nouvelles institutions. La deuxième partie de la période, introduite par la « corrélation de jonction » "néanmoins", est formée de la proposition principale « poussé par ce désir naturel [...], j'ai décidé d'emprunter un chemin [...], n'ayant encore été parcouru par personne », renforcée par plusieurs subordonnées relatives successives qui n'ont pas moins pour fonction de présenter les lignes forces de sa pensée. En effet, l'auteur des *Discours* ne devra avoir aucune crainte pour déroger, lorsque la nécessité l'impose, « sans aucune crainte » [« senza alcuno rispetto »]<sup>32</sup>, aux principes moraux de la religion chrétienne qui, contrairement à la religion antique, a rendu les hommes lâches, faibles, efféminés<sup>33</sup>, et affronter l'adversité de ses contemporains. Mais cette voie nouvelle qu'il emprunte est la seule qui apportera aux hommes le bien commun, la récompense viendra des ordonnateurs qui ont seuls la charge d'élaborer de nouvelles constitutions.

#### ENCADRE 6. LE « BALANCEMENT » ENTRE IDEAL ET REALITE : UNE TENTATIVE DE RELIER LES ECRITS DE CHANCELLERIE A L'ŒUVRE POLITIQUE MAJEURE

Dans son intervention lors du colloque consacré aux écrits de chancellerie du Florentin, J.-J. Marchand analyse la « première véritable mission diplomatique » de Machiavel qui fut chargé de négocier auprès de Caterina Sforza Riario, Madona d'Imola, en juillet 1499, les détails du renouvellement de la « condotta » d'Ottaviano Riario, le fils de Caterina. Si sa « toute première mission auprès de Jacopo IV d'Appiano à Piombino du 24 mars 1499 fut en fait purement informative : elle dura un jour et Machiavel n'envoya pas même une lettre, étant donné qu'il rapporta de vive voix à ses supérieurs à peu près l'issue de l'entretien » [« primissima missione presso Jacopo IV d'Appiano a Piombino del 24 marzo 1499 fu infatti puramente informativa : durò un giorno e Machiavelli non inviò nemmeno una lettera, visto che riferì a voce ai suoi superiori circa l'esito del colloquio »], celle auprès de Caterina Sforza, en revanche, « donna lieu à une véritable négociation » [« dette luogo ad un vero e proprio negoziato »] [Marchand (2006), p. 183, n. 2]. L'auteur reconnaît explicitement, sans la nommer de la sorte, l'importance du rôle joué par la « corrélation de jonction » à la fois comme indice d'un « bilanciamento », laissant malgré tout sous-entendre davantage une tension plutôt qu'un équilibre, entre idéal et réalité, mais surtout comme expression permettant de faire le lien avec les écrits postérieurs majeurs, et donc de montrer l'unité de la pensée machiavellienne : « Pour ce qui concerne la structuration de l'argumentation rhétorique, le "*bilanciamento*" entre idéal et réalité, entre conviction profonde et exigence d'adéquation aux conditions politiques, avec l'utilisation de ce "*pur tuttavolta*" qui constitue l'indice de l'obligation de devoir renoncer à une partie d'idéal pour mieux affronter la réalité, annonce les articulations récurrentes de la pensée machiavélienne des œuvres majeures (on pense, par exemple, aux chapitres XVII et XVIII du Prince – note : dans lesquels est utilisé le

<sup>32</sup> Dans son essai entièrement consacré aux *Discours*, Mansfield fait, à propos de l'introduction, la remarque suivante : « Cela doit être fait "néanmoins" et "sans aucun respect", deux expressions machiavéliennes caractéristiques. Pour chaque difficulté Machiavel a un *nondimanco*, et pour chaque autorité il est *senza alcuno rispetto*, [« This must be done "nonetheless" and "without any respect", two characteristic Machiavellian expressions. For every difficulty Machiavelli has a *nondimanco*, and for every authority he is *senza alcuno rispetto* »] [Mansfield (2001a), p. 26].

<sup>33</sup> Thème développé au chapitre 12 du Livre I des *Discours*.

synonyme "nondimanco" -) : "Néanmoins, voyant l'ultime volonté de vos Seigneuries, [Caterina Sforza] s'efforcerait de se décider rapidement et de surmonter autant qu'il lui serait possible toutes les difficultés qu'on lui objecterait", [M (2002a), l. 181, p. 293] » [« Per quanto riguarda la strutturazione dell'argomentazione retorica, il bilanciamento tra ideale e realtà, tra convinzione profonda ed esigenza di adeguamento alle condizioni politiche, con l'uso di quel "pur tuttavia" che costituisce la spia dell'obbligo di dovere rinunciare ad una parte di ideale per fronteggiare meglio la realtà, preannuncia articolazioni ricorrenti del pensiero machiavelliano delle opere maggiori (si pensi, per esempio, ai capp. XVII e XVIII del Principe – note : In cui viene usato il sinonimo "nondimanco") : "Pur tuttavia, vedendo la ultima volontà di vostre Signorie, [Caterina Sforza] singegnerebbe risolversi presto e vincere quanto le fussi possibile omni difficoltà se li opponessi", [M (2002a), ibid.] »] [Marchand (2006), p. 191-92]. Marchand considère cette intervention de Caterina Sforza comme une déclaration de Realpolitick [Marchand (2006), p. 192]. En effet, Machiavel dans le cadre de cette légation avait également pour mission, d'une part, d'éviter à Florence une rupture trop brutale avec la « Contessa », rupture qui aurait conduit celle-ci à conclure une alliance plus étroite avec Ludovico Sforza, son oncle, et d'autre part, de lui permettre de ne pas s'engager dans la défense du pouvoir de l'état de Caterina Sforza, qui aurait entraîné la cité toscane dans un conflit avec César Borgia [Marchand (2006), p. 184]. Ainsi, la réaction de Caterina Sforza s'explique par la réticence de la république florentine à la soutenir, alors qu'elle avait placé dans cette protection toute son espérance comme le rapporte Machiavel dans sa lettre du 23 juillet dans la phrase qui précède celle citée par Marchand : « A che sua Eccellenza replicò non avere altra speranza di vostre Signorie, e che solo la offendea in questo caso el disonore nel quale la pareva incorrere, e el rispetto li pareva dovere avere al suo barba [Ludovico Sforza] » [« Ce à quoi son Excellence a répliqué de ne pas avoir d'autre espérance en vos Seigneuries, et que seul l'offenserait dans ce cas le déshonneur dans lequel elle risquerait de tomber, et le respect qu'elle devrait observer vis-à-vis de son oncle [Ludovico Sforza] »] [M (2002a), l. 181, p. 292-93].

Mais le « bilanciamento » entre l'idéal et la réalité se fait davantage ressentir comme une tension lorsque Machiavel a recours à la période concessive. Dans la même lettre, un peu plus loin, le Florentin s'entretient désormais avec Antonio Baldracani, le premier secrétaire de Caterina Sforza qui a allégué la grande maladie de son fils Ludovico pour ne plus assister à la négociation. Machiavel rapporte sous la forme du discours indirect les propos du porte-parole de la « Contessa » qui souhaite toujours ardemment que Florence s'engage dans « la défense, la protection et le maintien de son état » : « La quale cosa, benché la sia certa vostre Signorie essere per dovere fare e senza obbligo alcuno, tamen, a sua soddisfazione e contentezza, desiderare sommamente tale obbligo da le Signorie vostre, el quale sapeva non dovere essere denegato da quelle, tornando in onore grandissimo di sua Eccellenza, e non in preiudizio alcuno di vostre Signorie » [« Bien qu'elle soit certaine que vos Seigneuries soient pour devoir faire cette chose sans aucune obligation, néanmoins, pour sa satisfaction et son contentement, elle désire grandement une telle obligation de la part de vos Seigneuries, dont elle sait qu'elles ne la refuseront pas, causant un très grand honneur à son Excellence, et aucun préjudice à vos Seigneuries »] [M (2002a), l. 181, p. 293]. Le recours à la construction concessive avec l'emploi de la « corrélation de jonction », « tamen », permet à Machiavel, de façon plus marquée cette fois, de mettre en opposition l'idéal attendu, espéré par Caterina Sforza, dans un sens moral souligné par l'expression « per dovere », et le principe de réalité qui exige de sa part d'exercer une forme de pression sur ses interlocuteurs en utilisant un terme plus impératif, « obbligo ».

#### 2.1.4. L'HOMOGENEITE DU LANGAGE DANS LES ECRITS DE MACHIAVEL

Chiappelli a tiré de l'étude minutieuse des écrits des premières années de fonction à la chancellerie de Machiavel une conclusion importante qui constituera l'un des axes de recherche principaux du travail présenté ici, à savoir, « l'unité de la pensée, de la personnalité, de l'expression machiavélienne

également dans la phase initiale de son histoire »<sup>34</sup>. Il rejette en effet catégoriquement, le dédoublement de personnalité entre l'auteur du *Prince* et le Secrétaire<sup>35</sup>. La proximité de la langue des premiers textes avec celle des grands ouvrages de la maturité, notamment en ce qui concerne l'usage si particulier de la période concessive, sera ainsi le plus souvent possible mise en évidence pour tenter d'illustrer cette étonnante unité qui caractérise l'œuvre de Machiavel.

## 2.2. LA POLITIQUE DEFINIE COMME UNE « PERSPECTIVE DE L'ART » : L'ANALYSE DE CHARLES SINGLETON

### 2.2.1. LES ORIGINES ARISTOTELICO-THOMISTE DE LA « PERSPECTIVE DE L'ART »

Charles Singleton dans son essai déjà cité « The perspective of art » commence par préciser ce qu'il entend par ces deux termes, « perspective » et « art ». Le premier signifie simplement « point de vue » [« angle of vision »], tandis que le second renvoie au sens qu'il avait avant la Renaissance, tel qu'on le considérait d'Aristote à Saint Thomas d'Aquin, c'est-à-dire une activité préoccupée par le faire, au sens de fabriquer [« making »]. Singleton s'intéresse à l'art non pas seulement en ce qu'il se distingue par son but et son objet particuliers, mais également parce que sa spécificité peut être caractérisée par le sujet de l'action, le fabricant [« maker »], l'artiste, caractéristiques empruntées à *l'Ethique à Nicomaque* et à la *Summa Theologica*. Thomas d'Aquin, reprenant à sa manière la distinction entre l'art et la prudence effectuée par Aristote dans *l'Ethique*, énonce dans la *Somme théologique* : « L'Art ne requiert pas la rectitude de l'appétit »<sup>36</sup>. En cela, l'art s'oppose à la prudence. Singleton, afin de clarifier la distinction, cite un extrait du *Commentaire* de Saint Thomas sur *l'Ethique* : « D'où la Prudence, qui est concernée par les biens humains (humana bona) a nécessairement adjointe à elle les vertus morales ... Ce n'est cependant pas le cas pour l'Art, qui est concerné par les biens extérieurs (bona exteriora) »<sup>37</sup>. Ainsi, une différenciation essentielle s'opère entre ces deux types d'action. D'une

<sup>34</sup> « l'unità del pensiero, della personalità, dell'espressione machiavelliana anche nella fase iniziale della sua storia » [Chiappelli (1969), p. 168].

<sup>35</sup> « il n'y a pas, en ce qui concerne sa pensée, sa langue et son style, un Machiavel secrétaire et un Machiavel auteur » [« non c'è, per quel che concerne pensiero e lingua e stile, un Machiavelli segretario e un Machiavelli autore »] [Chiappelli (1969), ibid.].

<sup>36</sup> « Art does not require rectitude of the appetite » [Thomas d'Aquin, ST, I-IIae, Q 47, art. 4, sol. 2 ; cité par Singleton (1953), p. 170].

<sup>37</sup> « Wherefore [says Aquinas in is gloss] Prudence, which is concerned with man's good (humana bona), of necessity has the moral virtues joined with it. ... Not however Art, which is concerned with exterior goods (bona

part, l'art, qui, en tant qu'action passant par les choses extérieures, est une activité relevant du « facere », du « making », et d'autre part, la prudence, dont l'action est essentiellement une permanence dans l'agent, et qui appartient au domaine de l'« agere », du « doing »<sup>38</sup>. Singleton mentionne ensuite la réponse de Thomas d'Aquin à la question qu'il pose, toujours dans la *Somme* : « La prudence est-elle une vertu distincte de l'art »<sup>39</sup>. Cette réponse est importante parce qu'elle montre l'exigence de vertu morale dont la prudence, contrairement à l'art, doit se revêtir : « [...] En conséquence la prudence requiert [...] que l'homme soit bien disposé à l'égard des fins ; et cela dépend de la rectitude de son appétit » ; alors que « dans le domaine de l'art le bien n'est pas celui de l'appétit de l'artisan, mais celui des choses elles-mêmes : c'est pourquoi l'art ne présuppose pas la rectitude de l'appétit »<sup>40</sup>. Cette distinction opérée par le théologien médiéval conduit Singleton à s'interroger sur ce que signifie l'action politique : « Est-ce un « faire » [« making »] ou un « agir » [« doing »] ?<sup>41</sup>.

La réponse de Saint Thomas dans son commentaire cette fois à la *Politique* d'Aristote est sans ambiguïté<sup>42</sup>. Et comme le résume bien Singleton, la prudence, domaine de l'action politique, est concernée avant tout par le bien de l'agent [« bonum operantis »], alors que l'art est lui préoccupé par le bien qui en résulte [« bonum operis »] [Singleton (1953), p. 172]. Puis, se référant à un autre passage

---

exteriora) » [Thomas d'Aquin, Commentaire de l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote, Livre VI, leçon 4, #1172 ; cité par Singleton (1953), *ibid.*].

<sup>38</sup> Bien que Singleton ne le cite pas, cette distinction avait déjà été faite par Jacques Maritain dans son article « The end of Machiavelism ». Considérant que Machiavel a élaboré une conception de la politique la plus purement artistique, le néo-thomiste ajoute : « Et ici est sa principale faute philosophique, s'il est vrai que la politique appartient au champ du "*praktikon*" (to do), et non à celui du "*poietikon*" (to make), et est par essence une branche – la branche principale, selon Aristote – de l'éthique » [« And here is his chief philosophical fault, if it is true that politics belongs to the field of the "*praktikon*" (to do), not of the "*poietikon*" (to make), and is by essence a branch - the principal branch, according to Aristotle - of ethics »] [Maritain (1942), p. 6].

<sup>39</sup> Question qui, selon lui, paraphrase un passage de l'*Ethique à Nicomaque*, dans lequel Aristote précise que l'art relève de la production et non de l'action, cf. Singleton (1953), p. 171.

<sup>40</sup> « ... Consequently it is requisite for prudence ... that man be well disposed with regard to the end ; and this depends on the rectitude of his appetite. ... On the other hand, the good of things made by art is not the good of man's appetite, but the good of those things themselves : wherefore art does not presuppose rectitude of the appetite » [Thomas d'Aquin, I-IIae, 57, art. 4, rép. ; cité par Singleton (1953), *ibid.*].

<sup>41</sup> « Is it *making* or *doing* ? » [Singleton (1953), p. 172].

<sup>42</sup> « Ainsi une telle science (politique) est une philosophie politique ; car la raison non seulement connaît la Cité mais la crée. En outre, la raison peut agir sur les choses soit en fabriquant quelque chose [« making something »/« per modum factionis »], auquel cas son action passe dans la matière extérieure, comme nous le voyons dans les arts mécaniques du forgeron et du constructeur de navires ; soit en faisant quelque chose [« doing something »/« per modum actionis »] et dans ce cas l'action est intrinsèque à l'agent, comme nous le voyons dans le fait de délibérer, de faire un choix, de vouloir quelque chose, et tout cela a trait à la science morale. Il est clair que la science politique, qui est concernée par les relations ordonnées entre les humains, se range, non pas dans le domaine du faire [« making »] ou de la science pratique, ou de l'art mécanique, mais plutôt dans celle du faire [« doing »] des sciences morales » [Singleton (1953), *ibid.* ; Tommaso d'Aquino (1996b), p. 39].

de la *Somme* qui traite des vertus intellectuelles<sup>43</sup>, l'auteur en vient à expliquer de manière approfondie ce concept de « perspective de l'art » qui est « un mode d'action conçu comme étant dans l'ordre du faire [« making »] parce qu'il passe dans la matière extérieure ; et, en conséquence, vu comme ayant sa fin et son bien dans ce but extérieur ; un mode d'action, en bref, qui est extra-moral, amoral, et qui est reconnu comme tel dans la philosophie d'un théologien chrétien médiéval »<sup>44</sup>. Cette conception de l'art comme mode d'action hors du champ de la morale, loin d'entrer en conflit avec les préoccupations chrétiennes du salut de l'âme, trouve sa place dans la réflexion de Thomas d'Aquin qui dans sa *Somme* nous renvoie constamment au Philosophe, c'est-à-dire à Aristote. Alors que l'on serait amené logiquement à s'interroger chez tout autre théologien, sur des propos comme « L'art ne requiert pas de l'artisan que son action soit bonne, mais que son ouvrage le soit »<sup>45</sup>, aucune tension n'est ressentie chez Saint Thomas.

### 2.2.2. L'ARTE DELLO STATO COMME APPLICATION DE LA « PERSPECTIVE DE L'ART » A LA POLITIQUE

Singleton utilise cette notion de perspective de l'art, entendue comme mode d'action non préoccupé par le bien de l'acteur, pour reconsidérer la pensée de Machiavel. Pour lui, le Florentin renverse les catégories, autrement dit, il fait basculer la politique du domaine de l'agir dans celui du faire.

Pour appuyer son analyse l'auteur se réfère au chapitre 26 du Livre I des *Discours* connu pour sa radicalité puisqu'il est conseillé, en prenant exemple sur Philippe de Macédoine, à « quiconque [« qualunque »] devient prince », « de tout renouveler », c'est-à-dire « de créer de nouvelles formes de gouvernement », « de rendre riches les pauvres et les pauvres riches », « de bâtir de nouvelles villes et d'en détruire d'anciennes », « de déplacer les habitants », « de ne rien laisser d'inchangé », rang,

---

<sup>43</sup> « L'art n'est pas autre chose que la droite règle des ouvrages à faire. Cependant leur bien ne consiste pas dans telle ou telle disposition de l'appétit humain, mais en ce qui rend bon en soi l'ouvrage que l'on fait. Car l'éloge de l'artisan en tant que tel ne dépend pas de la volonté qu'il apporte à son ouvrage, mais de la qualité de cet ouvrage. Ainsi donc, à proprement parler, l'art est un habitus opératif - Et cependant sur un point il rencontre les habitus spéculatifs, puisque ces habitus concernent l'état de la réalité considérée, non l'état de l'appétit humain envers elle. Pourvu que le géomètre démontre bien ce qui est vrai, peu importe qu'il soit, quant à sa puissance appétitive, joyeux ou irrité ; pas plus que cela n'a d'importance chez un artisan, comme on vient de le dire » [Thomas d'Aquin, I-IIae, Q 57, art. 3, rep. ; cité par Singleton (1953), p. 173].

<sup>44</sup> « a mode of action conceived as being in the order of making because passing into external matter ; and consequently viewed as having its end and its good in that external goal ; a mode of action, in short, which is extra-moral, amoral, and is recognized as such in the philosophy of a medieval Christian theologian » [Singleton (1953), *ibid.*].

<sup>45</sup> « Art does not require of the craftsman that his act be a good act, but that his work be good » [Thomas d'Aquin, I-IIae, Q 57, art. 5, sol. 1 ; cité par Singleton (1953), *ibid.*].

charge, condition, richesse. Ce chapitre concis mais caractéristique de la pensée de Machiavel, se conclut par une période concessive<sup>46</sup> :

*« Ces procédés son très cruels et ennemis de toute forme de vie, non seulement chrétienne mais aussi humaine ; et tout homme doit les fuir, et vouloir vivre en simple particulier plutôt qu'en roi avec une telle ruine pour les hommes ; néanmoins [« nondimeno »], celui qui [« colui che »] ne veut pas prendre ce premier chemin du bien doit, s'il veut se maintenir, entrer dans ce mal. »<sup>47</sup>*

Ce chapitre, sur lequel nous reviendrons par la suite, se décompose, selon Singleton, en quatre parties :

- 1) Tout d'abord, le pronom relatif indéfini « quiconque » [« qualunche »] introduit la règle générale, c'est-à-dire l'action que doit mener un prince nouveau, caractérisée par un total et brutal renouvellement des hommes et des institutions, pour se maintenir dans sa cité ou son état, notamment si « ses fondements sont faibles », et qu'il n'opte pas pour une « vie civile » dans le cadre d'une royauté ou d'une république.
- 2) Puis, suit l'exemple historique représenté ici par Philippe de Macédoine, qui montre la volonté pour Machiavel de toujours revenir aux faits afin de valider la règle générale qui doit être considérée, pour parler comme Pareto, en tant que simple hypothèse impliquant une démonstration dans le cadre d'un raisonnement logique et non pas comme un principe général relevant d'un point vue purement subjectif [Pareto (1968), § 54-55, p. 22, et § 63, p. 25].
- 3) Vient ensuite le « jugement prononcé sur l'action »<sup>48</sup>, qui manifeste cette intention constante de se référer à la norme, c'est-à-dire à la morale, « chrétienne » mais aussi « humaine », même s'il s'agit immédiatement après de s'en écarter.

---

<sup>46</sup> Singleton n'utilise pas ce terme de « concessive » annoncée par une « corrélation de jonction », mais parle comme nous allons le voir d'une « tournure de pensée ».

<sup>47</sup> Pour toutes les références mentionnées, cf. D, I, 26, 1, p. 146-147.

<sup>48</sup> « judgment pronounced on the action » [Singleton (1953), p. 175]. Singleton justifie le choix de ce passage des *Discours* car selon lui un tel « jugement serait soigneusement omis » (« judgment would be carefully omitted ») dans le *Prince*. Nous ne partageons pas totalement ce point de vue puisque, comme nous le montrerons, le jugement moral, bien que moins prononcé, est tout de même présent dans le *Prince*.

- 4) Enfin, Machiavel énonce ce que Singleton appelle « cette tournure de pensée saisissante et très familière » <sup>49</sup>, typique du Florentin qui commence par un « néanmoins » [« nondimanco »] <sup>50</sup>.

Ainsi, par cette « tournure de pensée », explique Singleton, « nous sommes retournés à la perspective particulière à partir de laquelle l'expression de la règle générale nous a été donnée », c'est-à-dire que nous regardons du « point du vue [« angle of vision »] de celui qui veut [« whoever wishes »] » <sup>51</sup> se maintenir et, de là, nous sommes préoccupés uniquement par le travail à faire [« finis operis »]. C'est pourquoi, conclut-il, la perspective de l'art est celle de l'*homo faber*.

Cette conception de la politique ainsi définie permet de mieux comprendre les fréquentes métaphores de l'œuvre d'art employées par Machiavel dans le *Prince* et les *Discours* <sup>52</sup>. César Borgia a fait preuve de vertu car il a édifié son état tel un architecte en posant de solides fondations. Dans ce cadre, on voit bien pourquoi la question morale est totalement exclue : « Chez Machiavel c'est seulement sur la voie du faire [« making »], où la vertu [« virtù »] est la conséquence essentiellement du pouvoir de faire [« make »], d'imprimer une forme à la matière, durablement – ou du moins aussi durablement que possible <sup>53</sup> ».

Tout comme la vertu, la célèbre expression du chapitre XV du *Prince*, la « vérité effective » [« veritè effettuale »] ne révèle sa véritable signification seulement qu'à travers le prisme de la perspective de l'art, car dans ce modèle qui traverse toute la pensée de Machiavel, c'est seulement « le but, le résultat, la production, *bonum operis* » <sup>54</sup> qui importe.

Mais la recherche de la « vérité effective » doit nous amener à distinguer « le héros de Machiavel, le faiseur, l'artiste » de l'auteur lui-même. En effet, pour Singleton, si le prince est un artiste, Machiavel est lui un « scientifique expérimental », un « *homo sapiens* ou *sciens* » [Singleton (1953), p. 180]. Son rôle ne se confond donc pas avec celui de l'*homo faber*. Il n'entre pas dans la perspective de l'art, car

---

<sup>49</sup> « that striking and most familiar turn of thought » [Singleton (1953), p. 176].

<sup>50</sup> Terme caractéristique, comme nous l'avons vu, de la construction concessive minutieusement étudiée par Chiappelli et qui témoigne de ce que Ginzburg a mis en évidence, la tension entre la règle et l'exception.

<sup>51</sup> « we are returned to the particular perspective from which the statement of the general rule is given, to the "whoever wishes" angle of vision » [Singleton (1953), *ibid.*].

<sup>52</sup> P, VII, § 8, p. 81 (architecte) ; D, I, 11, 2, p. 104 (sculpteur). A cette figure du prince considéré comme un artiste est associée la préoccupation sur la nature des matériaux qu'il emploie, cf. Singleton (1953), p. 177.

<sup>53</sup> « In Machiavelli it is only along the way of *making*, where *virtù* is consequently the power essentially to make, to impress a form upon matter, durably – or as durably as possible » [Singleton (1953), p. 178].

<sup>54</sup> « the issue, the result, the product, *bonum operis* » [Singleton (1953), p. 179].

dans ce cadre, seul compte la production, le résultat. En effet, dans son laboratoire que constituent à la fois le monde bouleversé dans lequel il vit, et celui de l'antiquité, le Florentin cherche à dégager des principes généraux<sup>55</sup> de l'observation et de l'étude d'exemples concrets<sup>56</sup>. Les hommes dont il parle, qu'ils soient vertueux ou non, fortunés ou non, ne sont pour lui que des « pions » [« pawns »], pour reprendre le terme employé par Singleton. Il poursuit son travail de scientifique expérimental afin d'« accumuler sa grande réserve de vérités effectives »<sup>57</sup>, avec une « totale liberté d'engagement »<sup>58</sup>. C'est la raison pour laquelle, Machiavel ne blâme pas le roi de France Louis XII malgré les erreurs que celui-ci a commises lors de sa venue en Italie [P, III, § 33, p. 57]. Le scientifique expérimental observe froidement les phénomènes afin d'en comprendre les effets, bons ou mauvais. Tel l'artiste, il est entièrement préoccupé par les « biens extérieurs » [« bona exteriora »] et non par les « biens intérieurs » [« bona interiora »]. « La perspective de la vérité effective dans l'ordre du savoir, conclut Singleton, est totalement fidèle à celle de l'art dans l'ordre du faire »<sup>59</sup>.

Cette perspective permet tant à l'observateur scientifique qu'à l'artiste d'opérer une sélection parmi l'ensemble des faits de la vie, qui peuvent ainsi limiter leur attention à seulement certains aspects de leur champ de vision. En concentrant leur préoccupation sur les choses extérieures, ils omettent les « bona interiora » et évacuent le problème moral. C'est ce confinement de l'attention qui a permis, selon Singleton, à la science moderne d'émerger et de se développer [Singleton (1953), p. 185]. C'est d'ailleurs à ce titre que l'auteur établit un parallèle entre la science galiléenne<sup>60</sup> et celle de Machiavel. Toutes deux, en effet, ne s'intéressent pas au salut de l'âme, aux « choses ultimes, avec la fuite vers l'éternité »<sup>61</sup>. La science nouvelle exige que l'on apprenne à raisonner dans le cadre d'une vision

---

<sup>55</sup> A valeur d'hypothèses, répétons-le.

<sup>56</sup> Une démarche inductive donc dans un premier temps, puis déductive dans un second temps, lorsqu'il est certain de pouvoir appliquer les règles générales qu'il a retirées de l'expérience à d'autres cas similaires. Méthode appliquée par Pareto dans son *Traité de sociologie générale*, dont le but est de découvrir des « uniformités » (des « lois ») de l'étude des rapports entre les faits sociaux, pour ensuite vérifier leur validité en les confrontant à nouveau aux faits et voir « comment elles représentent le phénomène social » [Pareto (1968), § 144, p. 63].

<sup>57</sup> « accumulate his great store of effectual truths » [Singleton (1953), p. 182].

<sup>58</sup> « complete freedom from any commitment » [Singleton (1953), p. 182].

<sup>59</sup> « The perspective of effectual truth in the order of knowing is completely faithful to that of art in the order of making » [Singleton (1953), p. 182].

<sup>60</sup> Ce rapprochement entre les méthodes, récurrente chez certains commentateurs, a donné lieu à des critiques notamment de la part de Gennaro Sasso, voir [Deuxième partie note 81](#). Toutefois, ce dernier ne fait pas référence, à notre connaissance, à cet article de Singleton dont l'analyse nous semble plus nuancée et qui permet, à travers cette notion essentielle de nécessaire restriction à une vision partielle du monde propre aux deux sciences, de clarifier ce que Machiavel entend par *arte dello stato*, c'est-à-dire une réflexion sur la politique préoccupée uniquement par les choses extérieures et omettant les jugements moraux.

<sup>61</sup> « last things, with escape out of flux to eternity » [Singleton (1953), p. 187].

limitée, partielle des choses du monde. Cependant, Singleton ne va pas au-delà de cette comparaison entre les deux hommes, estimant que cette science de la nature observatrice des corps célestes qui était en train de naître ne pouvait recourir à la perspective de l'art car précisément elle n'avait pas à faire avec les hommes. Et paradoxalement, Galilée a connu une époque plus difficile que celle de Machiavel qui a pu engager sa bataille en faveur de « ce monde composé de vision partielle »<sup>62</sup>, et sortir du champ observé la préoccupation de l'intérieur de l'homme [Singleton (1953), p. 189].

Mais cette perspective de l'art servait de modèle de pensée dans le cadre d'une philosophie médiévale. Elle n'a pas été pensée pour s'appliquer à la politique. Machiavel aurait-il lu alors la *Somme* et trouvé dans les réflexions sur l'art et la prudence que Saint Thomas puisait chez Aristote les moyens conceptuels pour extirper la politique du domaine de l'agir afin de la placer dans celui du faire ? Singleton ne répond pas de manière irréfutable à cette question, mais considère cette lecture comme possible<sup>63</sup>.

Son analyse est essentielle pour nous dans le cadre de cette recherche qui s'intéresse aux fondements de *l'arte dello stato*. Les conclusions qu'il tire nous ont permis d'élaborer certaines de nos hypothèses à partir desquelles nous étudions les textes machiavéliens. Machiavel en concevant la politique comme un art aurait donc utilisé cette conception médiévale de la « perspective de l'art » pour échauffer une pensée politique originale et faire entrer les arts de gouverner dans l'époque moderne.

---

<sup>62</sup> « that selected world of partial vision » [Singleton (1953), p. 189].

<sup>63</sup> Dans un article récent « Intricate readings : Machiavelli, Aristotle, Thomas Aquinas », paru en 2015, Carlo Ginzburg montre de manière plus précise et approfondie que C. Singleton la proximité des réflexions de Machiavel avec celles que développent Aristote dans la *Politique* (notamment dans le chapitre 11 du Livre V consacré à la préservation des régimes monarchiques et aux méthodes employées par les tyrans pour se maintenir) et Thomas d'Aquin (et son continuateur Pierre d'Auvergne) dans ses commentaires, cf. Ginzburg (2015). Voir également annexe 3.

### 2.3. LA MISE EN EVIDENCE DE LA TENSION ENTRE LA REGLE ET L'EXCEPTION : LA SYNTHÈSE DE CARLO GINZBURG

Carlo Ginzburg fait référence aux travaux de Chiappelli dans son article « Machiavelli, l'eccezione e la regola, linee di un ricerca in corso », paru en avril 2003 dans les *Quaderni Storici*<sup>64</sup>, pour montrer le rôle stratégique que joue - le premier selon lui - dans *Le Prince* à partir du fameux chapitre XV, et plus généralement dans l'œuvre de Machiavel, l'intime connexion entre le terme « nondimanco » et « nondimeno », d'une part, et la notion d'exception, au sens de dérogation à la règle, à la norme, d'autre part. L'approche au moyen d'instruments tels que le « langage » mais aussi le « contexte », permet à l'historien de dégager l'homogénéité de la pensée du Florentin, caractérisée par la récurrence de cette connexion. Citant un extrait des *Discours*, « Bien qu' [« Benché »] en toute action user de la fraude soit détestable, néanmoins [« nondimanco »] quand on mène la guerre c'est une chose louable et glorieuse » [D, III, 40, p. 521], Ginzburg fait le constat que « Comme à son habitude Machiavel part de la règle morale universelle pour parvenir aux exceptions locales. Mais dans le passage cité l'exception n'est pas simplement admise, mais "louable et glorieuse" »<sup>65</sup>. Cette « habitude » est bien sûr reconnaissable dans les fameux chapitres centraux du *Prince* qui ont provoqué tant de réactions hostiles de la part des anti-machiavéliens, mais suscité également nombre de louanges de la part de ceux qui ont vu en lui le fondateur de la pensée politique moderne.

Le chapitre XV est sans aucun doute le plus célèbre de l'opuscule<sup>66</sup>. C'est celui où Machiavel révèle sa démarche intellectuelle : « il m'est apparu plus convenable de suivre la vérité effective de la chose [« andare dietro alla verità effettuale della cosa »] et non l'image qu'on en a » [P, XV, § 3, p. 137]. Démarche qui le conduit à rejeter les discours utopiques car, en préférant « ce qu'on devrait faire » à « ce que l'on fait » [P, XV, § 6, p. 137]<sup>67</sup>, les gouvernants conduisent les républiques et les principats à leur ruine et non à leur conservation. A la suite de cette réflexion méthodologique, il énonce l'une de ses fameuses maximes qui ont contribué grandement, mais injustement, à sa détestable réputation :

---

<sup>64</sup> C'est également grâce à cet article de Ginzburg que nous avons découvert l'essai de Singleton étudié à la précédente section. Cet essai nous a permis d'élaborer l'une des hypothèses essentielles de cette recherche consacrée aux fondements de l'*arte dello stato*.

<sup>65</sup> « Come al solito Machiavelli parte dalla regola morale universale per giungere alle eccezioni locali. Ma nel passo ora citato l'eccezione non è semplicemente ammissibile, ma "laudabile e gloriosa" » [Ginzburg (2003a), p. 202-03].

<sup>66</sup> Les commentaires qui suivent des chapitres du *Prince* ne sont pas ceux de Ginzburg.

<sup>67</sup> Comme nous l'avons vu lors l'étude de l'essai de Singleton l'usage du verbe « fare » renvoie chez Machiavel à une conception nouvelle de la politique.

*« Aussi est-il nécessaire à un prince, s'il veut se maintenir, d'apprendre à pouvoir ne pas être bon, et d'en user et de n'en pas user selon la nécessité. » [P, XV, § 6, p. 137]*

Si Machiavel n'emploie pas encore, dans ce premier chapitre charnière, sa forme syntaxique préférée, la période concessive, il exprime néanmoins clairement l'idée que le prince doit apprendre à se détourner des vertus morales qui en feraient un homme bon, pour choisir dans les moments où son principat est gravement menacé, certains des vices que l'auteur recense d'ailleurs en détail dans un rapport antinomique avec la vertu correspondante, et que l'on a bien du mal à la fin de leur énumération à ne pas considérer comme étant les véritables qualités<sup>68</sup>. A la fin du chapitre, Machiavel commence par conseiller au prince d'éviter de recourir si possible aux vices, mais lui confie immédiatement après qu'il n'a pas à se soucier d'être jugé infâme si leur usage lui permet de sauver son état :

*« Mais comme on ne peut les<sup>69</sup> avoir ni les observer entièrement, car les conditions humaines ne le permettent pas, il lui est nécessaire d'être assez prudent [« tanto prudente »] pour savoir fuir l'infamie de celles [« quegli vizii »] qui lui ôteraient son état et, quant à celles qui ne lui ôtent pas, pour savoir s'en garder, si cela lui est possible ; mais si c'est impossible, il peut s'y laisser aller avec moins d'égards. Et etiam qu'il ne se soucie pas d'encourir l'infamie de ces vices sans lesquels il pourrait difficilement sauver son état. » [P, XV, § 11 & 12, p. 139]*

Ce passage appelle une remarque. Si le prince doit faire preuve d'une grande prudence en fuyant les qualités qui lui feraient perdre son état, et en se gardant des autres, on comprend qu'il ne manquerait pas de cette vertu, la « prudence », dans le cas où la nécessité le contraindrait à faire le contraire. La notion de « prudence » prend chez Machiavel une acception nouvelle<sup>70</sup>. En se dissociant du

---

<sup>68</sup> En effet, Machiavel entretient une certaine ambiguïté sur son appréciation des « qualités » d'un prince lorsqu'il écrit après la liste des couples vertu-vice : « Et je sais que chacun confessa que ce serait chose très louable que l'on trouvât chez un prince, parmi toutes les qualités susdites, celles qui sont tenues pour bonnes » [P, XV, § 10, p. 139].

<sup>69</sup> Les qualités morales susdites.

<sup>70</sup> Thierry Ménissier considère que la notion de prudence qui suit et relaye « la conquête violente » du pouvoir prend « un tout autre sens que le sens classique ». Elle n'est plus désormais « sagesse pratique plus ou moins liée à la morale, mais compréhension du pouvoir symbolique des signes, à partir d'un principe général qu'on pourrait intituler nominaliste ». Il y a ainsi rupture « entre les qualités et les noms ». Le chapitre XV nous enseigne selon l'auteur que « l'illusion est un mode du réel politique », et dans ce domaine vices et vertus sont inversés. Cependant, il précise que si la morale traditionnelle « est dangereusement inadaptée en politique », elle « ne cesse pas d'être valable » puisqu'elle demeure éventuellement « acceptable dans la vie privée ». Mais en concluant que « l'art politique nécessite un remplacement de la morale par une éthique de la signification », Ménissier exclut toute tension entre la règle (morale) et l'exception comme approche possible de l'*arte dello stato* [Zarka & Ménissier (2001), p. 128-29].

comportement de l'agent pour entrer dans le domaine de la production<sup>71</sup>, la « prudence » en politique correspond dès lors à la définition même de l'« art ». C'est le renversement opéré par le Florentin et révélé par Singleton.

A partir du chapitre XVI, Machiavel adopte de manière systématique le système concessif. Ainsi il est préférable pour un prince d'être qualifié de ladre [« misero », c'est-à-dire d'économe] plutôt que de libéral [« liberale », c'est-à-dire de généreux, dépensier] :

*« Je dis que ce serait bien d'être tenu pour libéral. Néanmoins [« Nondimanco »], la libéralité, à en user de façon que tu sois tenu pour tel, te porte atteinte. » [P, XVI, § 1 & 2, p. 139]*

En effet, le prince, pour être qualifié de libéral, sera obligé, après avoir épuisé toute sa fortune (ici, entendue au sens de richesse), de grever celle de ses citoyens en les accablant d'impôts, ce qui suscitera haine et mésestime à son égard. Citant en exemple des personnages illustres tenus pour ladres, tels que Jules II, le roi de France Louis XII et le roi d'Espagne Ferdinand d'Aragon, il conclut le chapitre ainsi :

*« De ce fait, il y a plus de sagesse [« sapienza »] à conserver le renom de ladre, qui engendre une infamie dépourvue de haine, qu'à se mettre dans la nécessité – pour vouloir le renom d'être libéral – d'encourir le renom d'être un rapace, qui engendre une infamie assortie de haine. » [P, XVI, § 20, p. 143]*

Il faut noter que le terme de « sapienza<sup>72</sup> » est pour le Florentin synonyme de « prudence ». En effet, peu avant dans ce même chapitre il qualifie le prince de « prudent » si, ne pouvant faire autrement, il ne se soucie pas de devenir ladre :

*« Un prince, donc, ne pouvant user de cette vertu de libéralité de façon à ce qu'elle soit connue sans dommage pour lui, il doit, s'il est prudent, ne pas se soucier du renom de ladre [...]. » [P, XVI, § 5, p. 141]*

Il énonce ensuite, au chapitre XVII, l'objet d'une dispute à savoir « s'il vaut mieux être aimé que craint, ou le contraire » [P, XVII, § 8, p. 145]. Sa réponse est sans ambiguïté :

*« chaque prince doit désirer être tenu pour pitoyable et non pour cruel : néanmoins*

---

<sup>71</sup> C'est-à-dire celui de la *tekhnê* aristotélicienne. « [...] la *tekhnê* concernera nécessairement la production et non l'action » [Cambiano (2002), p. 169].

<sup>72</sup> Pour ce terme voir Lazzeri (1995), p. 112-114, et Marchand (1969), p. 328.

[« nondimanco »], *il doit prendre garde à ne pas mal user de cette pitié.* » [P, XVII, § 1, p. 143]

Le prince devra seulement s'abstenir d'être haï. Ce qui ne manquera pas de lui arriver s'il pille les biens et les richesses de ses citoyens et prend de force leurs femmes ; car les hommes, nous dit Machiavel, non sans un certain cynisme, « oublient plus vite la mort de leur père que la perte de leur patrimoine » [P, XVII, § 14, p. 147]. A choisir, le prince doit se faire craindre et ne pas hésiter, en temps de guerre lorsqu'il conduit une armée, à se montrer cruel si nécessaire comme le fut Hannibal, au contraire de Scipion dont les troupes se rebellèrent contre lui uniquement du fait « de sa trop grande pitié » [P, XVII, § 19, p. 149]. La pitié du prince est inefficace car les hommes sont « ingrats, changeants, simulateurs, dissimulateurs, fuyards devant les périls et avides au gain » [P, XVII, § 10, p. 145], et ils en arrivent à offenser « avec moins de circonspection celui qui se fait aimer que celui qui se fait craindre », au motif que, si « l'amour tient par un lien d'obligation qui, puisque les hommes sont méchants, est brisé par ceux-ci à la moindre occasion qui comporte une utilité personnelle », en revanche « la crainte tient par la peur d'être puni, qui ne t'abandonne jamais » [P, XVII, § 11, p. 145 & 147].

Au chapitre XVIII, Machiavel à nouveau expose un nouveau cas de dérogation à la règle :

*« Combien il est louable, pour un prince, de garder sa foi et de vivre avec intégrité et non avec ruse, chacun l'entend : néanmoins [« nondimanco »], on voit par expérience, de notre temps, que ces princes ont fait de grandes choses qui ont peu tenu compte de leur foi et qui ont su, par la ruse, circonvenir les esprits des hommes ; et à la fin ils l'ont emporté sur ceux qui se sont fondés sur la loyauté. »* [P, XVIII, § 1, p. 149]

Dans ces célèbres passages du *Prince* on voit bien que Machiavel n'a pas voulu évacuer la question morale pour se tourner exclusivement vers la politique, une politique dénuée de tout sens éthique. Le recours quasi systématique à la construction concessive exprime davantage l'idée qu'un prince, s'il veut sauvegarder son état (ou un ordonnateur s'il veut créer de bonnes institutions, comme dans les *Discours*), est contraint d'arbitrer entre morale et politique, sans qu'il soit pour autant considéré comme un être totalement cynique lorsqu'il choisit la seconde au détriment de la première. C'est pourquoi, afin éviter de susciter haine et suspicion, il lui est toujours nécessaire de paraître vertueux à ses sujets malgré les choix contraires qu'il a faits :

*« Un prince doit donc prendre grand soin que ne sorte jamais de sa bouche une chose qui ne soit pleine des cinq qualités susdites [c'est-à-dire, la pitié, la fidélité, l'humanité, l'intégrité, la foi], et il doit paraître, quand on le voit et l'entend, toute pitié, toute foi, toute intégrité, toute humanité, toute religion ; et il n'est pas de chose qui soit plus nécessaire que paraître avoir cette dernière*

qualité. » [P, XVIII, § 16, p. 153]

## ENCADRE 7. LE POINT DE VUE DE QUENTIN SKINNER SUR LES CHAPITRES XV-XVIII DU *PRINCE*

Quentin Skinner, dans son *Machiavel*, paru en 1981 pour l'édition originale [(2001b, pour la traduction française)], parle à propos du *Prince* de « révolution machiavélienne » et voit dans le célèbre chapitre XV un véritable renversement de l'humanisme classique : « A parcourir tous les traités de morale écrits par les contemporains de Machiavel, on retrouve les mêmes arguments, inlassablement répétés. Mais dès que l'on ouvre Le Prince, on s'aperçoit que cette morale humaniste est, d'un coup, brutalement contredite » [Skinner (2001b), p. 70]. Skinner caractérise les difficultés soulevées par la *virtù* princière exposée dans ce chapitre de « dilemme », et ajoute un peu plus loin que Machiavel donne « toujours le sentiment qu'il a bien conscience de manier le paradoxe » [Skinner (2001b, p. 76]. Mais une décennie plus tard [cf. Skinner (1990a) et (1990b)], l'ancien historien de Cambridge, a trouvé une solution à ce dilemme : abandonner pratiquement tout commentaire sur le *Prince* et considérer les traces de ce dilemme qui transparaissent dans les *Discours* comme non significatives. La « révolution machiavélienne » a fait long feu.

Skinner mentionne à nouveau, dans l'un de ses ouvrages plus récents l'aspect révolutionnaire que revêtent les qualités définies aux chapitres XV-XVIII du *Prince* par rapport à celles que défend la tradition humaniste dans ses livres de conseils aux princes. Mais sitôt évoquée, sitôt l'analyse de l'originalité de Machiavel est délaissée au profit du commentaire des *Discours*, ouvrage plus conforme, selon Skinner, aux idées républicaines classiques. La nouveauté du *Prince* se résume au fond à une redéfinition proverbiale de l'adjectif *virtuoso* : « Machiavel reconnaît que l'adjectif indique les qualités qui permettent au prince de surmonter les caprices de la fortune pour s'élever vers l'honneur, la gloire et la renommée. Il nie, cependant, que les qualités en question équivalent au catalogue traditionnel des vertus princières. Le prince de véritable vertu sera plutôt celui qui, selon l'expression proverbiale, fera de nécessité vertu » [Skinner, 2006, p. 191]. Puis, dans la phrase suivante, Skinner cite un passage du chapitre XVIII du *Prince* : « Il sera prêt en chaque circonstance "à se tourner selon ce que les vents et les variations de la fortune lui commandent", [P, XVIII, § 15, p. 153] », [Skinner (2006), *ibid.*]. Mais la citation est incomplète car Machiavel ajoute : « et, comme je l'ai dit plus haut, il ne doit pas se départir du bien, s'il le peut, mais savoir prendre la voie du mal, si cela lui est nécessaire » [P, XVIII, *ibid.*]. « Faire de nécessité vertu », précepte médiéval somme toute compatible avec la morale chrétienne ne signifie pas pour autant « savoir prendre la voie du mal », expression qui nous renvoie à un passage des *Discours* : « néanmoins, celui qui ne veut pas prendre ce premier chemin du bien doit, s'il veut se maintenir, entrer dans ce mal » [D, I, 26, 1, p. 146]. Ce « néanmoins », introduit l'exception à la règle morale rappelée dans la première partie de la concessive. Ainsi, si Machiavel a toujours le souci de se référer à la conduite normative que doit en principe adopter un prince, la vertu, quand la nécessité l'exige, est de s'écarter de cette norme pour user de moyens extraordinaires d'une extrême violence pour les hommes afin « de tout renouveler dans cet Etat, c'est-à-dire de créer de nouvelles formes de gouvernement, avec des nouveaux noms, de nouvelles autorités, et de nouveaux hommes [...] » [D, I, 26, 1, p. 145].

Un dernier point sur la méthode employée par Skinner. Dans un ouvrage regroupant certains de ses plus importants essais sur la théorie de l'interprétation, il expose cette méthode fondée à la fois, sur le contexte social et intellectuel qui lui permet de saisir l'intention de l'auteur, et sur le langage, tout en prenant en compte les inévitables changements conceptuels. Ainsi, pour analyser la façon contradictoire dont Machiavel désigne, au chapitre XVI du *Prince*, la libéralité tout d'abord comme une vertu princière puis comme un vice, faisant de même au chapitre suivant pour la clémence, Skinner se réfère à la technique de « redescription rhétorique » (appelée « paradiastole ») de Quintilien (débiteur lui-même de Cicéron, et tous deux redevables à la *Rhétorique* d'Aristote) qu'il résume en ces termes : « Comme le souligne Quintilien, on peut dire que l'essence de la technique consiste à remplacer une description déterminée élogieuse par un terme rival qui illumine l'action d'une morale différente » [Skinner (2001a), p. 187]. Machiavel aurait donc, selon l'historien, utilisé avec une audace incomparable cette ancienne technique rhétorique pour « défier la morale politique de son temps » [Skinner (2001a), p. 188]. Il est

pourtant difficile d'imaginer Machiavel sur sa table de travail, s'encombrant de précis de rhétorique pour rédiger ces célèbres chapitres qui, effectivement s'ils « défient la morale politique de son temps », n'en sont pas moins l'expression d'une pensée épurée de toute figure de style superfétatoire et inutile. Dans la dédicace à son opuscule il précise d'ailleurs : « Cette œuvre, je ne l'ai ni ornée ni emplie d'amples clauses ou de mots ampoulés et magnifiques ou de quelque autre séduction et ornement extrinsèques, avec lesquels beaucoup ont coutume d'écrire et d'orner leurs ouvrages parce que j'ai voulu soit qu'aucune chose ne l'honore soit que la seule variété de la matière et la seule gravité du sujet la rendent agréable », [P, p. 41 & 43]<sup>73</sup>.

Mais revenons à l'analyse de Ginzburg qui débute son essai en commentant l'une des scènes de la célèbre comédie *La Mandragola*. Il s'agit de celle où fra Timoteo tente de vaincre les scrupules de la belle mais vertueuse Lucrezia qui ne peut tomber enceinte de son vieux mari messer Nicia si désireux d'avoir une descendance, afin de la persuader de l'utilité de l'adultère (III, 11)<sup>74</sup>. L'historien révèle la source probable de l'argumentaire biblique à la résonance fortement casuistique<sup>75</sup> du frère. Le parallèle entre les propos tenus par ce dernier et l'extrait de l'un des sermons (relatif non pas aux rapports charnels mais à l'usure) de Saint Bernardino da Siena est saisissant. Ginzburg précise que ce dernier citait à l'appui de ses propres affirmations Gerardo da Siena qui renvoyait à son tour à un texte d'un autre célèbre canoniste, les *Questiones mercuriales super regulis iuris* de Giovanni d'Andrea<sup>76</sup>. Cet

---

<sup>73</sup> Gaetano Mosca dans son *Histoire des doctrines politiques* renvoie implicitement à cette remarque de Machiavel dans la dédicace lorsqu'il décrit succinctement mais avec justesse le style employé dans le *Prince* en ces termes : « Le style du *Prince* correspond au contenu du livre, il est très spontané et partant très efficace. Machiavel dans le *Prince* est mû par une conviction et une passion profondes. Aussi ne perd-il pas de temps à orner ses périodes ni à leur donner une forme classique comme il le fait par exemple dans les *Histoires florentines*. Dans l'ouvrage qui est la plus célèbre de ses œuvres, il adopte le dialecte florentin, c'est-à-dire sa langue maternelle, avec quelques retouches et il s'efforce d'exprimer sa pensée avec la plus grande clarté en s'occupant fort peu de la forme littéraire. Cette pensée, il l'exprime tout entière, sans égard ni atténuation sentimentale, sans se demander si le lecteur accueillera favorablement ce qu'il écrit ou s'il s'indignera. Aussi ne cherche-t-il pas à dorer la pilule ; il se préoccupe seulement d'exposer ce qu'il croit vrai » [Mosca (1955), p. 123].

<sup>74</sup> Il s'agit en fait d'un stratagème imaginé par Ligurio pour son ami Callimaco amoureux de Lucrezia. Le but est de la convaincre de coucher avec un inconnu, qui ne sera autre que Callimaco déguisé, après avoir bu une potion à base de mandragore pour la rendre fertile, mais qui fera mourir peu après son amant d'un soir, précision totalement imaginaire mais indispensable pour soutirer naturellement le consentement de messer Nicia. Frère Timoteo, ayant obtenu la promesse d'une large récompense, est chargé par Ligurio de surmonter l'obstacle que représente la vertu de Lucrezia.

<sup>75</sup> Voir encadré 8 : Machiavel, précurseur de la casuistique.

<sup>76</sup> Ginzburg fait référence à un article de Franco Mormando qui cite un passage de l'un des traités en latin de Bernardino da Siena dans lequel l'auteur mentionne l'ouvrage de Giovanni d'Andrea [Mormando (1995), p. 80]. Ces *sermones latini*, rédigés par Bernardino, servaient de manuel de référence à ses compagnons de prêcher confrontés à des « cas particuliers » non résolus par les docteurs de l'église en désaccord entre eux. Bernardino admettait alors une exception à la règle, notamment dans le cas où l'on pouvait retirer de l'usage d'un mal moindre un bien plus grand. Dans cet article, un autre exemple non repris par Ginzburg, difficile à traiter car sévèrement condamné non seulement par l'église mais aussi par l'ensemble de la société, est évoqué par le prêtre franciscain, la relation contre-nature, la sodomie. Bernardino soulève, dans un autre de ses traités en latin, ce cas de conscience en ces termes : « une femme consentirait-elle à une relation contre-nature avec son

ouvrage est mentionné par le père de Machiavel, Bernardo, dans son *Libro di Ricordi*, qui avait chargé son fils Niccolò en juillet 1486 de payer le libraire qui l'avait relié. Un mois avant, le même libraire avait relié un autre livre pour Bernardo, les *Décades* de Tite-Live [Ginzburg (2003a), p. 198]<sup>77</sup>. Le jeune Machiavel aurait donc fait de la bibliothèque paternelle un usage plus large qu'on ne l'a pensé jusqu'ici. Ginzburg examine ensuite la proximité, maintes fois signalée, entre la *Mandragola* et le *Prince* en partant de la distinction formulée par Giovanni d'Andrea entre les principes généraux et la dérogation à ces principes imposée par les circonstances. Cette manière de raisonner, typique de la tradition scolastique, conduirait selon l'historien aux chapitres centraux du *Prince*.

#### ENCADRE 8. MACHIAVEL, PRECURSEUR DE LA CASUISTIQUE

Comme le fait remarquer Ginzburg [(2003a), p. 197], ce terme a été employé par Luigi Russo dans son ouvrage sur Machiavel. Dans le chapitre intitulé « La figura di fra Timoteo », celui-ci reprend en l'appuyant l'indication de Benedetto Croce qui avait déjà utilisé ce terme à propos du frère dans son essai *La "commedia" del Rinascimento* : « Si Machiavel avait entendu le tourment de la profonde conscience morale et s'il s'était résolument rebellé contre la casuistique et la sophistique de la fausse morale des prêtres, et les avait pour cela détestées dans la figure de fra Timoteo, la comédie aurait représenté quelque chose de semblable à un *Tartuffe* anticipé » [« Se il Machiavelli avesse sentito il travaglio della profonda coscienza morale e si fosse risolutamente contro la casistica e la sofistica della falsa morale dei preti, e le avesse perciò odiate nella figura di fra Timoteo, la commedia si sarebbe atteggiata a qualcosa di simigliante a un anticipato *Tartuffe* »] [Croce (1952), p. 244-45]. Avec L. Russo fra Timoteo devient un précurseur de la casuistique et Machiavel l'auteur du « premier petit traité » de cette tradition de théologie morale tournée en ridicule au siècle suivant par Pascal dans *Les Provinciales* : « Dans ces pages est précisément devancée la casuistique qui au 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle prendra un caractère officiel. Machiavel en écrit le premier petit traité dans ce discours de son frère » [« In questa pagina è proprio precorsa la casistica che nel '600 e nel '700 doveva assumere carattere ufficiale. Machiavelli ne scrive il primo trattatello in questo discorso del suo frate »] [Russo (1966), II, 5, p. 116]. Dans ses *Considerazioni sulla Mandragola*, Gennaro Sasso, se référant lui aussi à Croce, emploie tout d'abord le terme de « rigorisme casuistique » à propos des doutes exprimés par Lucrezia à sa mère Sostrata à la scène 10 du troisième acte de la pièce : « et même si le personnage doit

mari afin de le garder d'une fornication avec une autre femme ? ». Cette question nous renvoie à une autre scène énigmatique et pleine d'ambiguïtés de la *Mandragola* (III, 3) au cours de laquelle une veuve, demeurée inconnue, cherche à soulager sa conscience auprès de fra Timoteo. Dans sa réplique au frère, « Voi sapete pure quello che mi faceva qualche volta » [« Vous savez cependant ce qu'il me faisait quelques fois »], G. Sasso a vu une allusion aux pratiques sodomites de son défunt mari, un « omaccio », un homme brutal dédié entièrement aux choses de la chair [Sasso (1988c), note 8, p. 155]. Mais face au remords de la femme consentante, « io non posso fare non mi risenta quando io me ne ricordo » [« je ne peux m'empêcher de ressentir quelque chose lorsque je m'en souviens »], qui se demande inquiète si son mari est au purgatoire, fra Timoteo lui rappelle la grande bonté du Seigneur capable de beaucoup d'indulgences : « Non dubitate, la clemenza di Dio è grande » [« Ne doutez pas, la clémence de Dieu est grande »]. Sans doute le frère connaissait-il la réponse à la question posée par Bernardino, le péché contre-nature est admis lorsqu'il représente un mal pour un bien qui permet d'empêcher un mal plus grand, l'adultère. L'adultère est donc un péché plus grave que la sodomie sauf quand il permet d'éviter l'absence de descendance. Dans ce cas, la hiérarchie des maux est inversée. C'est l'argument que développera, en faisant référence au célèbre passage biblique des filles de Loth, fra Timoteo à la scène 11 du même acte, pour convaincre Lucrezia de coucher avec un « inconnu ».

<sup>77</sup> Voir l'année 1486 du *Libro di Ricordi* [Machiavelli, Bernardo (2007)].

exprimer ses doutes avec une grande emphase, il est vrai cependant que celle-ci, l'emphase, exprime, à son tour, non pas déjà l'indignation éthique et la rébellion de la conscience, mais (et on admire la finesse extraordinaire de la représentation machiavélienne) un rigorisme casuistique, un contexte d'esprit juridique préjudiciable et, en même temps, une intime disposition pharisaïque : "Si je restais seul dans le monde et que de moi devait naître la nature humaine", "je ne croirais pas" qu'"un tel parti m'eût été accordé". Un rigorisme, qui, en fait, semble la mettre à l'abri du risque de céder, et qui au contraire constitue l'argument, et la substance, de sa prochaine défaillance » [« e sebbene al personaggio còpiti di esprimere i suoi dubbi con grande enfasi, è pur vero che questa, l'enfasi, esprime, a sua volta, non già lo sdegno etico e la ribellione della coscienza, ma (e si ammira la straordinaria finezza della rappresentazione machiavelliana) un rigorismo casuistico, contesto di deteriore spirito giuridico e, insieme, di intima disposizione farisaica : " se io fossi sola rimasa nel mondo, e da me avessi a resurgere l'umana natura", "non crederei" che "mi fossi simile partito concesso". Un rigorismo, questo, che, in effetti, sembra porla al riparo del rischio di cedere, e che invece costituisce l'argomento, e la sostanza, del prossimo cedimento. »] [Sasso (1988c), p. 43]. Mais immédiatement après, Sasso élève au statut d'art la casuistique pratiquée par fra Timoteo dont l'argumentation consiste à justifier l'exception au détriment de la règle morale. Lucrezia qui se montre peu enthousiaste, car elle n'a pas encore connu la nuit d'amour qu'elle va passer avec son futur amant, finit par accepter, le frère lui ayant permis de résoudre son douloureux cas de conscience : « Il ne devrait pas échapper, en fait, que le "rigorisme" à laquelle, dans la scène dix, madonna Lucrezia soumet son cas, a une correspondance spécifique dans l'argumentation avec laquelle, dans la scène suivante, avec son art casuistique supérieur, et bien plus expérimenté, fra Timoteo la reprend pour la renverser » [« Non dovrebbe sfuggire, infatti, che la "rigorizzazione" alla quale, nella decima, madonna Lucrezia sottopone il suo caso, ha uno specifico riscontro nell'argomento con il quale, nella successiva, con la superiore, e ben più sperimentata, arte casuistica, frate Timoteo la riprende per capovolgerla »] [Sasso (1988c), p. 44]. Cependant, bien qu'il semble établir à cet instant, sans le dire explicitement, un lien avec les chapitres centraux du *Prince*, Sasso rejette néanmoins l'idée que les règles issues du raisonnement casuistique puissent régir, même en apparence, le monde sérieux de la politique : « La critique et la satire que Machiavel réalise ici de la cynique apparence formaliste avec laquelle le frère traite les "cas" de "conscience" et de la vie morale sont, par l'efficacité littéraire et la force représentative, admirables ; et fra Timoteo en sort, négativement, d'autant plus grands que dans sa pensée, il est possible de lire la macabre caricature des règles qui, en apparence seulement semblables ou identiques, régissent le monde politique authentique et sérieux » [« La critica e la satira che qui Machiavelli esegue della cinica esteriorità formalistica con la quale il frate tratta i "casi" della "coscienza" e della vita morale, sono, per efficacia letteraria e forza rappresentativa, mirabili ; e frate Timoteo ne esce, negativamente, tanto più ingigantito quanto più in quel suo pensiero sia possibile leggere la macabra caricatura delle regole che, solo in apparenza simili o identiche, governano l'autentico e serio mondo politico »] [Sasso (1988c), p. 44]. Cette affirmation de Sasso qui se refuse à considérer la casuistique comme un moyen d'enfreindre les règles dans le monde politique « authentique et sérieux » est donc contredite par l'article de Ginzburg qui, rappelant les commentaires de B. Croce et de L. Russo à propos de la casuistique de fra Timoteo,, établit des liens solides et argumentés entre la *Mandragola* et les fameux chapitres centraux du *Prince*.

Ginzburg pose ainsi les prémisses d'une nouvelle lecture possible de l'œuvre du Florentin qui permettrait de dépasser le débat entre les commentateurs qu'il nomme, d'une part, « généralistes », qui ont « identifié la modernité de Machiavel avec la découverte, liée à ses expériences politiques et intellectuelles, d'une série de principes généraux universels de la politique », et d'autre part, les « contextualistes », qui ont eux « souligné la tentative de Machiavel de relier ces principes généraux,

toujours et seulement, aux contextes et aux circonstances spécifiques ». Ainsi, pour Ginzburg, la réflexion politique de Machiavel porte « autant sur l'exception que sur la règle : mais elle porte surtout sur la tension entre ces deux pôles, exprimée habituellement par les mots *nondimeno* et *nondimanco* »<sup>78</sup>. L'historien, dans un discours prononcé à l'occasion de la remise du Prix Salento pour sa carrière et intitulé « Le terribili astuzie della Mandragola », paru l'année précédente dans le quotidien *La Repubblica* le 24 septembre 2002, conclut son exposé de la façon suivante : « Je crois que la découverte de la manière avec laquelle Machiavel utilisa dans la Mandragola les argumentations du canoniste du quatorzième siècle Giovanni d'Andrea jette une lumière nouvelle sur le rapport de Machiavel avec l'aristotélisme médiéval ; sur le rapport entre le Prince et les Discours ; sur le rapport entre Machiavel et la réflexion politique sur les thèmes de l'exception et de la norme qui a traversé le vingtième siècle et se poursuit de nos jours encore »<sup>79</sup>.

#### ENCADRE 9. LES LIMITES DE L'ANALYSE EN TERME D'« ENONCE PARADOXAL »

Le principe méthodologique de la tension entre la règle et l'exception ne peut s'apparenter à celui de l'argumentaire au moyen de paradoxes exposé par Francesca Fedi dans un article consacré aux chapitres centraux du Livre I des *Discours* (24, puis de 28 à 30) dont le thème est l'ingratitude. Elle se propose, à la suite des travaux de J.-J. Marchand [(1987), *Le discours paradoxal dans le Prince de Machiavel. Caractéristiques et fonctions*] et surtout d'Andrea Matucci [(1991), *Machiavelli nella storiografia fiorentina. Per la storia di un genere letterario*], de donner une nouvelle piste pour une lecture unitaire des *Discours* en montrant que l'argumentation de Machiavel, notamment à partir de l'étude des chapitres cités, repose essentiellement sur ce qu'elle appelle « l'énoncé paradoxal ». Pour illustrer ce terme, elle cite le début du chapitre 24 dans lequel Machiavel raconte pourquoi les Romains amenèrent Horace devant un tribunal, qui triompha des Curiaces mais commit la faute atroce de tuer sa propre soeur, épouse de l'un des Curiaces. La raison en est que dans les républiques bien ordonnées, c'est-à-dire celles jouissant de bonnes institutions, il est nécessaire de ne pas compenser les peines par les mérites, sinon, la cité ira toujours très vite à sa perte. L'argumentation de Machiavel est tout à fait claire : « En effet, si un citoyen qui aurait accompli quelque action illustre pour la cité joint à la réputation que cela lui procure, l'audace et l'assurance de pouvoir faire, sans crainte de châtement, quelque action qui n'est pas bonne, il deviendra en peu de temps si insolent que toute vie civile se dissoudra » [D, I, 24, 1, p. 142]. Ce que l'on peut interpréter comme une forme d'ingratitude populaire n'est en fait que sage prudence. F. Fedi s'appuie sur un autre chapitre des *Discours* dans lequel Machiavel parle des erreurs que commettent parfois les cités lorsqu'elles ont de la suspicion envers des citoyens en qui elles devraient avoir confiance, comme ce fut le cas pour Scipion qui fut rejeté par Rome malgré sa victoire sur Hannibal [D, I, 29, p. 154]. Le paradoxe devient alors un moyen pour Machiavel de

<sup>78</sup> « identificato la modernità di Machiavelli con la scoperta, legata alle sue esperienze politiche e intellettuali, di una serie di principi generali universali della politica » ; « sottolineato il tentativo di Machiavelli di legare quei principi generali sempre e soltanto a contesti e circostanze specifiche » ; « tanto sull'eccezione quanto sulla regola : ma soprattutto verte sulla tensione tra questi poli, espressa di solito dalle parole *nondimeno* e *nondimanco* » [Ginzburg (2003a), p. 201].

<sup>79</sup> « Credo che la scoperta del modo in cui Machiavelli utilizzò nella Mandragola le argomentazioni del canonista trecentesco Giovanni d'Andrea getti una luce nuova sul rapporto di Machiavelli con l'aristotelismo medievale ; sul rapporto tra Principe e Discorsi ; sul rapporto tra Machiavelli e la riflessione politica sui temi dell'eccezione e della norma che ha attraversato il ventesimo secolo e continua tuttora ».

renverser le « sens commun », et de donner, dans le cas présent, à l'ingratitude une connotation quasi vertueuse. F. Fedi précise par ailleurs que les « énoncés paradoxaux » présentés sous la forme de règle générale sont statistiquement les plus nombreux : « En termes statistiques, toutefois, et par un examen minutieux, encore plus remarquable se révèle la quantité d'énoncés où apparaît contraire au regard du "sens commun" est même une règle générale, l'indication d'un principe toujours valable tiré de manière inductive d'exemples concrets et modernes. Dans le seul chapitre XXIX – indubitablement crucial en ce qui concerne le discours sur l'ingratitude – les assertions de ce genre sont au moins au nombre de quatre, toutes nécessaires au lancement de la conclusion [« comme on use de ce vice de l'ingratitude ou par avidité ou par suspicion, on verra que les peuples n'en usèrent jamais par avidité, et par suspicion beaucoup moins que les princes, ayant moins de raisons de soupçonner, (...) », D, I, 29, 3, p. 155-56], selon laquelle les princes pèchent par ingratitude beaucoup plus souvent que les peuples libres » [« In termini statistici, tuttavia, e ad un esame capillare, si rivela ancora più notevole la quantità di enunciati in cui ad apparire capovolta rispetto a « senso comune » è addirittura una regola generale, l'indicazione di un principio sempre valido ricavato induttivamente dalla discussione di esempi concreti e moderni. Nel solo capitolo XXIX – decisamente cruciale rispetto al discorso sull'ingratitude – gli assunti di questo genere sono almeno quattro, tutti funzionali alla messa in fuoco della conclusione, secondo la quale i principi peccano d'ingratitude assai più spesso dei popoli liberi »], [Fedi (2004), p. 137].

Mais pour ériger l'ingratitude du peuple en « vertu républicaine », tout comme il élève la parcimonie, la cruauté et la ruse au rang de « vertus princières », Machiavel a recours à la période concessive, avec la « corrélation de jonction » « nondimeno », c'est-à-dire dans le sens non pas d'une approche paradoxale de la réalité afin de « considérer les choses subtilement » [« considerare le cose sottilmente »], mais d'une tension entre la règle morale, à laquelle Machiavel reste malgré tout attaché, et la dérogation, justifiée, en ce qui concerne l'ingratitude, par la sauvegarde de la république. En effet, dans les extraits des *Discours* auxquels F. Fedi se réfère, l'argumentation de Machiavel repose entièrement sur cette tension. Au chapitre 24 : « néanmoins [« nondimeno »] cet homicide déplut tellement aux Romains qu'ils l' [Horace] amenèrent devant le tribunal pour y défendre sa vie, bien que [« non ostante »] ses mérites fussent si grands et si récents » [D, I, 24, 1, p. 141]. Au chapitre 29 : « Et bien que [« benché »], dans une république tombée dans la corruption, ces procédés [c'est-à-dire la suspicion envers ceux en qui il faudrait avoir confiance] produisent de grands malheurs, et qu'elle tombe même plus rapidement dans la tyrannie – comme cela arriva à Rome avec César, qui s'empara avec la force de ce que l'ingratitude lui refusait -, néanmoins [« nondimeno »], dans une république non corrompue, ils produisirent de grands bienfaits, et font qu'elle vit libre, car les hommes, par peur de la punition, se maintiennent plus longtemps meilleurs et moins ambitieux », [D, I, 29, § 3, p. 154]. Si dans une république corrompue, où les intérêts privés dominent, l'ingratitude mène plus rapidement à la tyrannie ; dans une république non corrompue, en revanche, elle est excusable et même nécessaire car elle favorise la liberté. Les citoyens sont ingrats mais dans l'intérêt du bien commun.

C'est cette grille de lecture, de la tension entre la règle et l'exception proposée par Ginzburg, qui est utilisée dans le cadre de cette recherche pour entreprendre l'étude analytique et herméneutique de l'œuvre de Machiavel. L'objectif est de tenter d'en faire un principe méthodologique qui sous-tendrait l'essentiel de ses écrits et caractériserait la spécificité de sa réflexion sur la politique entendue comme un *arte dello stato*, c'est-à-dire un domaine non préoccupé par la morale mais par le bien qui en résulte.

### 3. L'ANALYSE DES « MACHIAVELIENS » : UN ECLAIRAGE MODERNE SUR L'ARTE DELLO STATO ?

James Burnham fait paraître en 1943 un ouvrage intitulé *Les Machiavéliens : Défenseurs de la liberté*<sup>80</sup>, consacré - après une analyse de la signification réelle du *De Monarchia* de Dante et en opposition avec cette idéalisation de la politique<sup>81</sup> - à Machiavel et à ceux qu'il considère comme ses « héritiers modernes » : Mosca, Sorel, Michels et Pareto. Cette résurgence de la tradition machiavélienne demeurée pratiquement ignorée pendant presque quatre siècles s'explique, pour Burnham, par la grande révolution sociale issue de la crise du capitalisme révélée par la première guerre mondiale, qui conduit à l'apparition d'une nouvelle société qu'il appelle, dans un autre de ses ouvrages, la « société dictatoriale » [Burnham (1949), p. 91]. Au cours de cette période révolutionnaire, le machiavélisme se réactive et fait apparaître au grand jour la lutte pour le pouvoir demeurée peu visible dans les périodes de stabilité sociale. Ce temps de crise exceptionnel provoque de la part d'une partie de la population une réaction contre ce qui est considéré, « en temps normal » nous dit Burnham, comme « la pensée et la science politiques, c'est-à-dire l'apologie déguisée du statu quo ou des rêves d'avenir utopiques ». Ces hommes s'intéressent alors aux fins réelles du pouvoir, soit pour comprendre de manière plus précise le monde dans lequel ils vivent, soit pour savoir comment ils pourraient à leur tour le gouverner selon leur « propre idéal » [Burnham (1949), p. 93]. Ce conflit pour l'accession au pouvoir étudié par les « machiavéliens modernes » a donné naissance à cette notion d'élite politique et à son évolution, l'« élite gouvernementale » pour Pareto, la « classe politique », puis « classe dirigeante » [« ruling

---

<sup>80</sup> Titre original : *The Machiavellians : Defenders of Freedom*.

<sup>81</sup> Burnham reproche à Dante, guelfe blanc devenu gibelin, d'avoir rédigé avec son *De Monarchia* le « programme du parti gibelin », favorable à l'Empire et opposé à l'autorité papale, sans apporter la démonstration des bienfaits pour l'humanité qui résulteraient de son application. Derrière le sens « formel » des buts « nobles, élevés, idéalistes » de l'ouvrage, se cache, selon Burnham, le sens « réel » de la vision politique d'un « propagandiste passionné » défenseur des exilés dont « l'unique désir était de se venger de Florence et d'en détruire la puissance ». Ce soutien à l'Empereur comme unique souverain, « l'ennemi le plus ancien et le plus acharné de la République », témoignait de la volonté non pas d'atteindre le « salut éternel », la « paix universelle » et le « développement des facultés de l'homme », mais de s'accaparer « les richesses et les ressources merveilleuses » des « villes remarquables » de l'Italie du Nord et de les soumettre « à la tyrannie de ses *gauleiters* » [Burnham (1949), p. 28-29]. Ce discours qui revêt une double signification, méthode qui est loin d'avoir disparue puisque Burnham considère qu'elle est « celle du programme du Parti démocrate » [Burnham (1949), p. 31], s'oppose naturellement à la réflexion politique de Machiavel qui repose sur une « méthode scientifique » [Burnham (1949), p. 49] et dont le but est de révéler selon la fameuse expression du chapitre XV du *Prince* la « vérité effective de la chose ».

class »<sup>82</sup>] pour Mosca ou encore la formation d'une oligarchie, tendance propre à toute organisation structurée [« la loi d'airain de l'oligarchie »<sup>83</sup>] chez Michels. Mais parmi ces disciples de l'auteur du *Prince* quels sont ceux qui sont les plus proches de sa conception de l'*arte delo stato* ? Autrement dit, lesquels conçoivent la politique comme une tension entre la norme et sa dérogation ? Burnham semble d'emblée poser le problème en ce sens puisqu'il analyse le machiavélisme comme un combat politique dans une période de crise remettant en cause la conduite normative des choses de l'état, le « statu quo ». Il est donc nécessaire d'aborder tour à tour la pensée des ces auteurs, à l'exception de Sorel, pour tenter de voir si notre problématique peut y prendre place. A noter que nous intégrons dans cette liste proposée par Burnham, Max Weber, curieusement oublié malgré l'influence qu'il a pu avoir notamment sur Michels [Genieys (2011), p. 113-16], mais aussi parce que sa réflexion est imprégnée de la pensée politique de Machiavel au point, nous semble-t-il, d'actualiser dans sa distinction entre « éthique de conviction » et « éthique de responsabilité » la tension entre la règle et l'exception caractéristique de l'*arte dello stato*.

### 3.1. PARETO : LES LIMITES DE LA FILIATION METHODOLOGIQUE AVEC MACHIAVEL

#### 3.1.1. L'INDUCTION COMME APPROCHE SOCIOLOGIQUE ET POLITIQUE

Ce qui fait de Pareto un « machiavélien » est sans doute et d'abord la proximité de sa méthode avec celle du Florentin. Raymond Aron l'a, il y a bien longtemps, nettement souligné : « Dans le *Traité de sociologie*, les mêmes thèmes, la même méthode, la même vision historique, la même conception de la politique aboutissent à une technique analogue à celle de Machiavel »<sup>84</sup>.

Pareto recourt à une méthode qu'il appelle « logico-expérimentale », et dont le but est d'établir, à partir de phénomènes et d'évènements observables, des « uniformités expérimentales », c'est-à-dire des relations constantes et régulières entre des faits, ou des relations communes à différentes périodes historiques. Une fois ces uniformités clairement identifiées, sa démarche procède en deux étapes : méthode inductive d'abord, déductive ensuite. Ce qu'il explique à plusieurs reprises dans son *Traité*. Au chapitre premier intitulé « Préliminaires », il nous présente de manière claire l'élaboration

<sup>82</sup> Pour l'emploi de ce terme à propos de Mosca, cf. Genieys (2011), p. 107-10.

<sup>83</sup> Michels (2009). *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*.

<sup>84</sup> Aron (1993), p. 84. Aron qualifie par ailleurs [p. 105] cette méthode commune de « réalisme scientifique ou rationnel ».

de sa théorie sociologique et sa finalité qui est celle d'un chercheur formé aux exigences de la rigueur scientifique<sup>85</sup> :

*« Les faits sociaux sont les éléments de notre étude. Nous tâcherons tout d'abord de les classer, ayant en vue le seul et unique but que nous indiquons, c'est-à-dire la découverte des uniformités (lois), des rapports qui existent entre ces faits. En groupant ainsi des faits semblables, l'induction [c'est nous qui soulignons] fera ressortir quelques-unes de ces uniformités, et quand nous serons suffisamment avancés dans cette voie, avant tout inductive, nous en suivrons une autre, où la déduction [idem] aura plus d'importance. Nous vérifierons ainsi les uniformités auxquelles nous avait conduits la méthode inductive ; nous leur donnerons une forme moins empirique, plus théorique ; nous en tirerons les conséquences et verrons comment elles représentent le phénomène social. »*<sup>86</sup>

Cette étude des phénomènes est en effet proche de celle employée par Machiavel qui commence toujours par citer des exemples tirés de l'histoire romaine ou de son époque pour en dégager des principes généraux dont il se sert par la suite pour analyser des situations concrètes souvent difficiles à cerner. Naturellement, Machiavel n'a pas la rigueur de la démarche de Pareto, mais ce dernier lui reconnaît l'originalité de sa doctrine qui nécessite le recours à la méthode inductive :

*« La voie déductive convient spécialement à des doctrines déjà en partie vulgarisées et connues ; lorsqu'il s'agit de sujets entièrement nouveaux, seule la voie inductive permet de préparer le lecteur à les bien saisir et comprendre. C'est pour cela que l'on trouve la voie inductive employée en des*

---

<sup>85</sup> Pareto est diplômé en ingénierie de l'école polytechnique de Turin. Après avoir travaillé dans le public et le privé en tant qu'ingénieur, il succède à Léon Walras à la chaire d'économie politique de l'université de Lausanne [Cf. Genieys (2011), p. 52-53]. Il poursuit ainsi le travail de son prédécesseur qui visait à élaborer une théorie économique inscrite dans le courant néo-classique en s'appuyant sur les mathématiques. Il reprochera d'ailleurs à la sociologie, lorsqu'il abordera l'étude de cette discipline, d'avoir pris du retard par rapport à la science économique compte tenu du fait qu'elle n'a pas adopté la même démarche scientifique, cf. Pareto (1968), § 263, p. 157.

<sup>86</sup> Pareto (1968), § 144, p. 63. Au début du chapitre IV, « Les théories qui dépassent l'expérience », il reprend le principe de la double méthode : « L'induction nous mettra sur la bonne voie pour reconnaître certaines uniformités expérimentales. Si nous réussissons à les trouver, nous procéderons ensuite d'une manière inverse, c'est-à-dire par voie déductive, et nous comparerons les déductions avec les faits. S'ils concordent, nous accepterons les hypothèses faites, c'est-à-dire les principes expérimentaux obtenus par l'induction. S'ils ne concordent pas, nous rejeterons principes et hypothèses » [Pareto (1968), § 370, p. 206]. De même, dans les premiers paragraphes du chapitre VI consacré à l'étude de ce qu'il appelle les résidus, il expose à nouveau sa démarche : « Arrivés à ce point, grâce à l'induction, nous avons les éléments d'une théorie. Il faut maintenant la constituer ; c'est-à-dire abandonner la méthode inductive pour la méthode déductive, et voir quelles sont les conséquences des principes que nous avons avec les faits. S'ils concordent, nous conserverons notre théorie ; s'ils ne concordent pas, nous les abandonnerons » [Pareto (1968), § 846, p. 451].

*traités tels que la Politique d'Aristote, les œuvres politiques de Machiavelli, An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations de Adam Smith, et d'autres ouvrages de tous genres. »*

[Pareto (1968), n. 1690<sup>2</sup>, p. 1019]

La similitude de leur réflexion repose, comme l'a relevé R. Aron, sur l'importance qu'ils accordent tous deux à l'expérience historique et à l'observation de la nature humaine dont le caractère immuable a été soulevé à la fois dans le *Traité* à travers l'analyse des résidus, comme la persistance des croyances religieuses, et dans les *Discours* où transparaît une véritable théorie des désirs<sup>87</sup>. Pareto considère d'ailleurs que les conseils que donne Machiavel aux princes et aux chefs de république sont une transposition des « uniformités expérimentales » mises à jour dans son *Traité*<sup>88</sup>. C'est ce qui amène Aron à préciser que « l'accusation d'immoralité [...] s'effondre, puisque le savant qui constate les cycles de gouvernements n'est pas plus immoral que l'astronome qui suit les phases des astres » [Aron (1993), p. 86]. L'observation des faits tels qu'ils sont et non pas tels qu'ils devraient être caractérise ainsi le « pragmatisme radical essentiellement amoral sinon immoral » [Aron (1993), p. 89] des deux penseurs. La fameuse sentence du chapitre XV du *Prince* « [...] il m'est apparu plus convenable de suivre la vérité effective [« verità effettuale »] de la chose que l'image qu'on en a », n'a pu que satisfaire l'auteur du *Traité* et le convaincre de la reprendre à son compte pour affirmer sa démarche de sociologue scientifique : « Il faut savoir comment les faits se sont passés et non comment ils auraient dû se dérouler, pour satisfaire un esprit rigoureusement logique » [Pareto (1968), § 296, p. 171]. Ce pragmatisme est dû pour Aron à une même intention de la part des deux hommes : « rejeter les théories idéalistes ou utopiques, se désintéresser des fins ultimes des individus ou des sociétés, chercher dans les faits le secret de la postérité et de la puissance collective » [Aron (1993), p. 89].

Mais proximité des méthodes ne signifie pas pour autant similitude totale. Le rapprochement effectué par Pareto entre les « uniformités expérimentales » auxquelles il aboutit dans le cadre de sa démarche sociologique et les conseils donnés au prince par le Florentin, nous semble donner à la réflexion politique de ce dernier un caractère trop scientifique. En effet, le thème de la correspondance entre la façon de procéder et « les temps » que Machiavel esquisse dans les *Ghiribizzi* impose de toujours

---

<sup>87</sup> « Et sans aucun doute, si l'on considère le but des nobles et des non-nobles, on verra chez les premiers un grand désir de dominer et chez les seconds le désir seulement de ne pas être dominés, [...] » [D, I, 5, 1, p. 73]. Au chapitre IX du *Prince*, Machiavel emploie également le terme d'« appétits » [« appetiti »] pour désigner les désirs des deux humeurs, cf. P, IX, § 2, p. 101.

<sup>88</sup> « Ces uniformités ne renvoient pas uniquement chez Pareto au seul but du maintien du pouvoir, mais à des fins multiples » [Aron (1993), p. 86].

prendre en compte la « fortuna » qui permet dans certains cas à un prince vertueux de parvenir à ses fins et dans d'autres de le mener à sa perte :

*« Mais, puisque les temps et les choses changent souvent, universellement et particulièrement, et que les hommes ne changent pas leurs fantaisies et leurs façons de procéder il arrive que quelqu'un a, un temps, une fortune bonne et, un temps une méchante [« trista »]. » [P, p. 515]*

C'est le caractère immuable de la nature humaine qui transparaît dans ce brouillon de lettre. Mais cette donnée anthropologique qui parcourt l'œuvre de Machiavel ne doit pas pour autant nous faire voir dans celle-ci une forme de déterminisme ou de pessimisme, puisque malgré la « fortuna », la vertu d'un prince protecteur de son état ou celle d'un fondateur d'institutions républicaines est constamment reconnue et encensée dans ses écrits. Aussi peut-on considérer que le changement de régime politique a pour cause la « trista » fortune des princes et non pas forcément la « corruptibilité » des élites qui conduit à leur circulation<sup>89</sup>. Pour Pareto, ce renouvellement des gouvernants inhérent à toute société est dû à un excès de résidus de première classe, l'instinct des combinaisons, au détriment de ceux de deuxième classe, la persistance des agrégats<sup>90</sup>, phénomène caractéristique d'une élite soucieuse de ses propres intérêts et qui, restée trop longtemps au pouvoir, perd sa vitalité ou sa capacité à user de la force, et la rend ainsi vulnérable face aux assauts violents de ceux de la classe des gouvernés qui veulent prendre sa place.

Cependant Pareto s'approche de cette conception machiavélienne de l'*arte dello stato* telle que nous essayons de la définir lorsqu'il considère, comme le fait remarquer R. Aron, que pour durer l'élite dirigeante doit à la fois, avoir « l'intelligence de répondre aux circonstances et la capacité de s'adapter au monde tel qu'il est » ; tout en conservant « le sentiment du devoir et la conscience de sa propre solidarité ». Cette « propension aux combinaisons » et ce « sens de la solidarité sociale et morale » sont pour Aron des résidus contradictoires mais « indispensables aux élites » [Aron (1993), p. 468]. Chez Machiavel, le prince qui souhaite préserver sa cité doit être capable de s'écarter d'une conduite normative des choses de l'état respectueuse de la morale et adopter le temps nécessaire des moyens exceptionnels, qui peuvent dans certains cas être d'une grande violence, et dans d'autres totalement contraires aux principes classiques de la manière de gouverner.

---

<sup>89</sup> La corruption est également chez Machiavel une cause essentielle de la chute des républiques vers la tyrannie.

<sup>90</sup> Résidu qui est l'apanage prédominant des masses.

### 3.1.2. L'« ELITE GOUVERNEMENTALE » : UNE VISION DE L'HETEROGENEITE SOCIALE MACHIAVELIENNE ?

Pareto est également redevable à Machiavel pour sa conception de la société fondée sur la distinction entre, d'une part la masse des gouvernés, la couche inférieure de la population et, d'autre part l'élite, la couche supérieure constituée d'un petit nombre de personnes compétentes dans leur domaines d'activité respectifs<sup>91</sup>. Pareto divise cette seconde classe qui forme l'élite sociale en deux autres catégories : « l'élite gouvernementale », à laquelle appartiennent les personnes qui « directement ou indirectement, jouent un rôle notable dans le gouvernement », et « l'élite non-gouvernementale » [Pareto (1968), § 2032, p. 1297]. Machiavel est certes moins précis dans sa distinction mais a posé dans les *Discours* les fondements de cette hétérogénéité sociale en parlant des deux humeurs, celle du peuple et celles des grands, qui composaient la population à Rome. Néanmoins, de leur désunion sont nées toutes les lois faites « en faveur de la liberté ». Ainsi, pour Machiavel les tumultes entre la plèbe et le sénat ont permis de rendre progressivement libre et puissante la république romaine [D, I, 4, 1, p. 69-70]. De manière plus générale, l'idée que l'on trouve dans toute cité « deux humeurs différentes » est développée également dans le chapitre IX du *Prince*. De cette opposition entre les grands et le peuple peuvent naître trois types de gouvernement possibles : le principat, la liberté, la licence. Dans ce chapitre consacré au principat civil, seules les causes de la naissance du premier régime sont étudiées. Les grands, lorsqu'ils voient qu'ils ne peuvent plus commander ni écraser le peuple, choisissent l'un d'entre eux comme prince « pour pouvoir, à l'ombre de ce dernier, assouvir leur appétit ». En revanche, le peuple lorsqu'il ne peut plus résister à la domination des grands recherche dans le prince qu'ils ont porté au pouvoir une autorité qui puisse les défendre [P, IX, § 2 & 3, p. 101]. L'antagonisme entre les deux grandes forces sociales ne produit donc pas les mêmes effets selon les modes de gouvernement. S'il permet dans un cas de mener une république à sa perfection comme à Rome et donc de renforcer la liberté, il peut dans l'autre amener au pouvoir un prince qui sera protecteur de son peuple, ou qui favorisera les intérêts des grands. C'est seulement dans cette dernière hypothèse que l'on peut envisager l'apparition d'une « élite gouvernementale » formée de nobles proches du prince, sans pour cela considérer qu'elle constitue une oligarchie. Toutefois, dans les chapitres centraux du *Prince* qui définissent la notion d'*arte dello stato*, la décision d'une mesure exceptionnelle contraire à l'éthique est prise par le seul prince dans le but de sauver son état. Le

---

<sup>91</sup> Dans le *Traité*, Pareto en donne une définition objective et neutre : les individus qui obtiennent un indice très élevé (entre 9 et 10), c'est-à-dire, ceux qui excellent dans leur profession, appartiennent à cette catégorie sociale cf. Pareto (1968), § 2031, p. 1297.

commandement autoritaire de César Borgia qui pouvait recourir selon les circonstances à la force ou à la ruse ne permet pas de distinguer comme le fait Pareto deux familles d'élites : celle des lions qui use principalement de la violence, et celle des renards plus encline à la subtilité. La mise à mort en place publique de son capitaine Remirro de Orco après sa victoire par la ruse sur ses anciens condottiers insurgés en est un exemple frappant [P, VII, § 28, p. 85]. De même les caractéristiques de ces différentes familles d'élites gouvernementales ne permettent pas de prendre en compte l'impétuosité, la « *mossa impetuosa* » [P, XXV, § 22, p. 203], du pape Jules II qui n'a eu recours ni à la force ni à la ruse pour conquérir les cités qu'il convoitait. Les princes vertueux pour Machiavel prennent seuls leur décision avec comme objectif le maintien ou le renforcement de leur état. Les sages fondateurs de républiques ou de religions poursuivent un même but, celui de favoriser le bien commun. Certes Machiavel envisage l'effondrement inévitable des principats vers l'absolutisme et celui des républiques vers la tyrannie, mais son œuvre politique se propose justement de donner aux gouvernants de ces régimes les conseils pour, sinon éviter, du moins retarder leur chute, et non de théoriser une sociologie de la circulation des élites.

### 3.2. MOSCA ET MICHELS, DE LOINTAINS HERITIERS DE L'ARTE DELLO STATO

#### 3.2.1. MOSCA ET LE CONCEPT DE « CLASSE DIRIGEANTE » : UNE REPRESENTATION SOCIALE ABSENTE CHEZ MACHIAVEL ?

Gaetano Mosca est le seul parmi les « machiavéliens » que nous étudions à avoir livré un exposé critique de l'œuvre du Florentin, principalement du *Prince*. Dans son ouvrage *Histoires des doctrines politiques* [Mosca (1955)] après en avoir résumé brièvement les différents chapitres, il commence une analyse de la valeur de l'opuscule considérant que le fait d'écrire au XX<sup>ème</sup> siècle permet de « voir plus loin et plus juste que ce que voyait le Secrétaire florentin ». Il estime que les problèmes étudiés dans le *Prince* et les discussions qu'ils suscitent peuvent se réduire au nombre de quatre.

- Le premier consiste à savoir si Machiavel a écrit armé de bonnes intentions ou dans un but « satirique » afin de révéler « aux peuples l'iniquité des princes » [Mosca (1955), p. 115]. Mosca rejette cette dernière thèse, adoptée notamment par Rousseau dans le *Contrat social*<sup>92</sup>, car il ne voit aucune contradiction entre la réflexion que Machiavel expose dans le *Prince* et celle qu'il

---

<sup>92</sup> Voir Première partie note 149.

développe dans ses autres œuvres. En outre, il précise que le présupposé anthropologique machiavélien de la méchanceté des hommes contraint de recourir à des actes répréhensibles moralement.

- De là découle le deuxième problème longuement discuté de la possibilité de s'écarter des règles de la morale dans la vie politique. Mosca nous renvoie à un passage des *Histoires florentines* dans lequel Machiavel relate brièvement la vie de Cosme de Médicis. Lors de son retour d'exil, s'adressant à des citoyens qui lui expriment leur inquiétude de voir que l'on menait la cité à sa ruine et chassait contre Dieu tant d'hommes de biens, Cosme leur répond qu'il « valait mieux une cité ruinée que perdue » [« era meglio città guasta che perduta »], « et que les états ne se tiennent pas avec des patenôtres » [« e che gli stati non si tenevano co' paternostri in mano »] [M (2007), VII, 6, p. 650]. En opposant la réponse de l'homme d'état florentin au Sermon de la Montagne, Mosca fait très certainement référence aux deux types d'éthique, de responsabilité et de conviction, définies deux décennies plus tôt par Max Weber. Tout comme le laisse entendre le sociologue allemand à la fin de son texte consacré au métier de politique, Mosca précise que l'homme politique ne doit pas « se tenir systématiquement en dehors de la morale » au motif qu'il « finirait par être universellement abhorré » [Mosca (1955), 116]<sup>93</sup>. Nuance qui le rapproche de la manière dont Machiavel conçoit l'*arte dello stato* tel que nous l'interprétons.
- Mosca se pose ensuite comme question, abordant ainsi le troisième problème, de savoir si Machiavel est « le fondateur d'une véritable science politique ». Il commence par avouer que le Florentin disposait de « grandes aptitudes » pour cela, notamment grâce aux « deux intuitions très heureuses » qu'il a eu en percevant, d'une part « que dans toutes les sociétés humaines » existaient « des tendances politiques constantes » et, d'autre part que l'on pouvait retrouver celles-ci en « étudiant l'histoire des différents peuples ». Cependant Mosca estime que Machiavel n'est pas parvenu à établir les fondements d'une telle science, car « les matériaux historiques nécessaires lui manquaient ». En effet, il ne pouvait pas encore bénéficier des apports de la « critique historique » et ne disposait des « faits historiques » qu'à travers « les chroniques du moyen âge » et « les œuvres des écrivains classiques », dont l'unique référence était « l'histoire grecque et romaine ». Ainsi, Mosca, bien que reconnaissant au Florentin le fait d'avoir découvert « un certain nombre de vérités profondes », notamment « celle de la supériorité militaire des

---

<sup>93</sup> Mosca illustre ce principe en citant l'exemple de César Borgia. Cependant, il commet une erreur en disant que ce fut cette manière de gouverner en dehors de tout respect des règles morales qui fut l'une des causes de sa chute rapide. Au chapitre VII du *Prince*, Machiavel impute la chute de Borgia à l'erreur qu'il a commise d'avoir soutenu l'ennemi de son père et au manque de fortune dû à la mort de ce dernier et à sa propre maladie.

Romains » [Mosca (1955), 116-17] sous l'ère de la république grâce aux récits de Tite-Live et de Polybe, laisse toutefois entendre que sa réflexion ne peut être considérée comme une science politique susceptible d'être utilisée pour étudier par exemple d'autres périodes historiques plus modernes ou contemporaines.

- Mais c'est lorsqu'il traite du quatrième problème, en se demandant si Machiavel a créé « un art politique », que Mosca se montre très critique à l'égard du Secrétaire. Ce qui était sous-entendu dans le questionnement précédent devient ici explicite. Le juriste italien rejoint les auteurs qui pensent que l'auteur du *Prince* n'a pas rédigé un « manuel » qui peut servir en tout temps et en tous pays aux gouvernants ou à ceux qui aspirent à le devenir. Il reproche à Machiavel d'avoir élaboré l'essentiel de sa réflexion sur la politique à partir de ses lectures des auteurs classiques et non de sa propre expérience. Ce qui le conduit à commettre, selon Mosca, l'erreur de croire qu'il suffit « d'imiter les Anciens pour obtenir les mêmes résultats » que ceux auxquels ils étaient parvenus. Le parallèle établi dans les *Discours* entre la Rome antique et la Florence de son époque aboutit à affirmer « la supériorité de la première sur la seconde ». Mais pour Mosca, une telle comparaison ne prend pas assez en compte « la grande différence du milieu et des circonstances dans lesquelles se trouvaient les deux cités » [Mosca (1955), 117]. L'auteur juge alors très sévèrement, et souvent de manière excessive voire totalement infondée, l'œuvre du Florentin qui, en échafaudant sa pensée essentiellement sur les livres, s'est montré « surtout un idéaliste théoricien » et parfois même « ingénu »<sup>94</sup>. En effet, un tel apprentissage ne permet pas de sonder « l'âme humaine » dans son ensemble. Seule l'expérience de la vie rend accessible à ceux qui en ont les aptitudes la connaissance de « chaque individu séparément ». C'est pourquoi Mosca considère les préceptes machiavéliens « d'une utilité médiocre dans la pratique » compte tenu de leur caractère trop général. Il en dénonce même la dangerosité et le risque qu'il y a pour « l'homme d'action à appliquer une méthode inflexible et uniforme » à des situations apparemment similaires mais dont chacune présente ses spécificités. Pour appuyer son réquisitoire, Mosca renvoie de manière implicite à une expression que l'on trouve au chapitre III du *Prince* dans lequel Machiavel prodigue un certain nombre de conseils à un prince qui acquiert des états. En effet, la remarque

---

<sup>94</sup> Mosca atténue quelque peu son jugement à la fin de son exposé lorsqu'il tâche d'expliquer les raisons du succès du *Prince* en notant la grande sincérité de son auteur : « Aussi, cet homme qui eut la prétention d'enseigner à ses semblables l'art de tromper, de leur démontrer les avantages et la nécessité du mensonge, fût-il, en tant qu'écrivain, l'un des plus sincères qui ait jamais été. L'honnêteté professionnelle de l'écrivain, qui consiste à exposer aux lecteurs sa seule pensée sans s'occuper du succès ou de l'insuccès de son livre, ni des avantages ou des dangers qu'il peut apporter à son auteur, cette vertu, Machiavel la posséda à un degré exceptionnel et cette fois la sincérité contribua à son succès car elle fit mieux goûter le contenu du *Prince* » [Mosca (1923), p. 123].

de Mosca, « [...] il est vrai qu'il serait utile et prudent, comme l'enseigne le Secrétaire florentin, de favoriser les hommes que l'on ne peut détruire » [Mosca (1955), 118], fait allusion à celle du Florentin, « [...] que l'on doit soit flatter les hommes, soit les anéantir » [P, III, § 18, p. 53] [« che gli uomini si debbono o vezzeggiare o spegnere »]. Expression reconnaissable à son procédé dilemmatique, « soit ... soit » [« o ... o »] et dont l'idée et l'un des termes apparaissent déjà dans la lettre du 21 novembre 1500 que le Florentin, alors secrétaire de la chancellerie, rédigea au cours de sa première légation en France : « [...] diminuire e' potenti, vezzeggiare li sudditi, [...] » [M (2002a), I, 301, p. 525]<sup>95</sup> [« diminuer les puissants, flatter les sujets »]. Mais Mosca fait très certainement également allusion à un passage du chapitre 16 du Livre I des *Discours*, qu'il cite par ailleurs en partie dans ses *Elementi* [Mosca (1923), II, 1, note 1, p. 335], et dans lequel Machiavel narre le retour au pouvoir de Cléarque, le tyran d'Héraclée exilé, grâce au soutien des optimates qu'il finit par éliminer afin de s'attacher le peuple : « En effet dans tous les Etats [« republique »], quelle que soit leur constitution [« in qualunque modo ordinate »], il n'est pas plus de quarante ou cinquante citoyens qui arrivent aux charges de commandement ; et comme il s'agit d'un petit nombre, il est facile de s'en assurer, soit en les éliminant, soit en leur octroyant une quantité d'honneurs telle qu'ils puissent, selon leur condition, en bonne partie s'en satisfaire. » [D, I, 16, 5, p. 120-21] Pour Mosca il est toutefois souvent impossible à la fois de « favoriser les uns sans léser les autres » [Mosca (1955), 118] notamment lorsque chacun d'eux brigue la même charge, et en même temps « de réduire à l'impuissance ceux que l'on aura nécessairement mécontents », comme le préconise Machiavel. Il faut pour cela être capable, rapidement et de manière sûre, de « discerner quel est celui qui parmi les mécontents éventuels serait le plus à craindre ». Discernement qui fait défaut à la réflexion du Florentin qui, selon Mosca, n'a sur les individus que des jugements erronés ou incomplets du fait de leur généralité. Cette méconnaissance des hommes pris isolément amène le créateur du concept de « classe dirigeante » à faire la remarque suivante à propos des conseils prodigués par Machiavel, soulignant en quelque sorte le manque de psychologie de ce dernier : « Il n'enseigne pas à discerner quels sont les hommes moralement supérieurs et par quels moyens on peut justement mettre à profit la petite quantité de loyauté et de bonté que l'on peut trouver même chez les hommes d'une moralité inférieure » [Mosca (1955), p. 119]

---

<sup>95</sup> Machiavel utilise une expression similaire dans l'un de ses premiers écrits politiques daté de 1502, *Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati* : « i popoli ribellati si debbono o beneficiare o spegnere » [Marchand (1975), p. 429] ; expression qu'il emploiera à nouveau dans les *Discours* : « soit ils leur accordèrent des bienfaits soit ils les supprimèrent » [« o e' gli benificarono o e' gli spensono »] [D, II, 23, 1, p. 347].

Mosca reproche finalement à Machiavel le fait de ne pas avoir suffisamment montré, comme il l'exprime dans le chapitre des *Elementi* décrivant les origines de la classe politique, que « dans toutes les sociétés humaines arrivées à un certain stade de développement et de culture » [« in tutte le società umane arrivate ad un certo grado di sviluppo e di cultura »], le pouvoir politique entendu dans son acception la plus large est toujours exercé « par une classe spéciale, c'est-à-dire par une minorité organisée » [« da una classe speciale, ossia da una minoranza organizzata »] [Mosca (1923), p. 335]. Il faudra attendre Saint-Simon, écrit-il, pour voir apparaître les aspects fondamentaux de cette doctrine. Mosca a bien perçu que chez le Secrétaire florentin le pouvoir est personnifié à travers la figure du prince. C'est en fait Cléarque qui décide de tout : éliminer tous les optimates qui l'avaient pourtant rétabli à Héraclée, et satisfaire ainsi le peuple qui souhaitait se venger de ses oppresseurs ; permettre au plus grand nombre de recouvrer la liberté en lui assurant la sécurité ; assouvir le désir de commander d'une petite partie en lui octroyant des charges ou sinon de simplement l'éliminer. Peu de place est laissée à une « minorité dirigeante » ou encore à une « classe politique » dans ce récit auquel se réfère pourtant Mosca, car l'*arte dello stato* est l'œuvre du seul prince vertueux. Classé parmi les machiavéliens, ce dernier ne puise pas aussi profondément dans l'œuvre du Florentin pour élaborer sa théorie que ne le font Pareto et Max Weber pour construire la leur.

### 3.3.2. MICHELS : UN VÉRITABLE MACHIAVELLIEN ?

John Burnham fait de Michels un machiavélien au motif qu'il suit la méthode du Florentin et non celle de Dante. En effet, pour Burnham, le sociologue italien « examine les faits touchant les organisations, ce qui se passe effectivement dans les organisations humaines réelles passées et présentes ». Les « généralisations » qu'il en déduit « dérivent exclusivement de ces faits » et non de « principes essentiels » qui font « appel à la métaphysique, à la théologie » ou encore à « la nature éternelle des choses » et à « ce qui doit être » [Burnham (1949), p. 150]. Cependant, comme l'ont fait remarquer certains chercheurs, Michels, notamment dans son « ouvrage scientifiquement le plus important et le plus connu », *Sociologia del partito politico nella democrazia moderna*<sup>96</sup>, ne nomme jamais Machiavel<sup>97</sup>.

<sup>96</sup> *Les partis politiques*, en français. Michels (2009).

<sup>97</sup> Cf. Malendrin (2006), « Michels *Machiavellian* o interprete di Machiavelli ? », p. 208-9. L'auteur de l'article confesse par ailleurs que la remarque de Burnham lui semble « un peu mince pour soutenir que cette méthode, qui est aussi typique du positivisme de la fin du dix-neuvième et commune à de nombreux auteurs, puisse faire de Michels en l'espèce un *Machiavellian*, surtout si on tient compte du fait qu'il ne cite jamais le Florentin » [« un po' poco per sostenere che questo metodo, che è anche tipico del positivismo di fine Ottocento e comune a molti autori, possa fare di Michels nello specifico un *Machiavellian*, specialmente se si tiene conto del fatto che il Fiorentino non viene da lui mai citato »] [Malendrin (2006), p. 209]. L'auteur reproche en fait à Burnham d'étudier la sociologie politique de Michels sans que le terme de « machiavélisme » soit analysé en détail et

Ainsi, jusqu'en 1911, date de la première parution de l'ouvrage, le jeune Michels ne s'y réfère pas explicitement. Il commence à le faire à partir du moment où son centre d'intérêt se déplace du thème jusqu'ici dominant des tendances oligarchiques de la démocratie, et de la célèbre loi d'airain, vers celui de la nation et du patriotisme [Malendrin (2006), p. 214]. Le sociologue italo-allemand cite pour la première fois Machiavel lors d'une intervention au second congrès de la Société Allemande de Sociologie à Berlin en 1912. Il présente le Florentin comme le théoricien du « patriotisme révolutionnaire ». Michels justifie cette appellation en s'appuyant sur le dernier chapitre du *Prince* qui est une exhortation à chasser les barbares d'Italie. Cette forme de patriotisme national nécessite de révolutionner l'organisation politique de la péninsule afin de lui faire retrouver son unité. C'est le but final de « l'arte dello Stato »<sup>98</sup> que se doit de réaliser le prince vertueux [Malendrin (2006), *ibid.*]. Michels écrira d'ailleurs quelques années plus tard dans un ouvrage paru en 1930, *Italien von heute*, que « l'Italie a fait naître avec Machiavel le maître de la dictature révolutionnaire patriotique et du réalisme de l'art de l'Etat » [« l'Italia ha fatto nascere con Machiavelli il maestro della dittatura rivoluzionaria patriottica e del realismo dell'arte dello Stato »]<sup>99</sup>. Pour lui, le fascisme a puisé chez le Florentin sa « doctrine du chef dictatorial charismatique de type messianique qui n'a pas hérité de son pouvoir » [« dottrina del capo dittatoriale carismatico di conio messianico che non ha ereditato il proprio potere »]<sup>100</sup>. L'allusion à Mussolini est bien sûr évidente<sup>101</sup>. Michels adopte l'hypothèse machiavélienne de « la méchanceté congénitale des hommes » [« la congenita cattiveria degli uomini »]<sup>102</sup>, et c'est sur ce fondement d'un pessimisme anthropologique et de la nécessaire amoralité de l'état qu'il considère que s'est développé l'enseignement politique de Machiavel. Dans des pages de cours non publiées<sup>103</sup>, se référant à Benedetto Croce, il définit la politique au sens où Machiavel l'entend, c'est-à-dire un domaine étranger à la morale : « la politique est au-delà du bien et du mal moraux, comme quelque chose qui a des lois propres contre lesquelles il est vain de se rebeller, que l'on ne peut exorciser et chasser du monde avec de l'eau bénite » [« la politica è al di là del bene e del

---

« étayé philologiquement » [« suffragato filologicamente »] [Malendrin (2006), *ibid.*]. Par la suite, nous nous référerons à cet article, exposé d'une recherche en cours, qui montre que l'intérêt porté par Michels à Machiavel est lié à l'évolution de sa pensée vers l'idéologie fasciste.

<sup>98</sup> A noter que Michels met une majuscule à « Stato » là où Machiavel n'en met pas.

<sup>99</sup> Cité par Malendrin (2006), p. 213.

<sup>100</sup> Cité par Malendrin (2006), *ibid.* L'auteur de l'article établit à ce propos un lien possible entre « l'art de l'Etat et la doctrine de la dictature charismatique de tonalité schmittienne » [« l'arte dello Stato e dottrina della dittatura carismatica di sapore schmittiano »].

<sup>101</sup> Pour Corrado Malendrin, cette référence à Machiavel pour illustrer la doctrine fasciste relève davantage d'une « intention propagandiste et célébratrice du Duce » [« intenzione propagandista e celebrativa del Duce »] que d'un « réel but scientifique » [« reale intento scientifico »] [Malendrin (2006), *ibid.*].

<sup>102</sup> Cité par Malendrin (2006), p. 223.

<sup>103</sup> Ces cours s'intitulent *Appunti di Scienza politica*, [Malendrin (2006), p. 222].

male morali, come cosa che a leggi proprie a cui è vano ribellarsi, che non si può esorcizzare e cacciare dal mondo con l'acqua benedetta »]. Il n'omet pas toutefois de rappeler que Machiavel pensait cela « avec amertume » [« con amarezza »]<sup>104</sup> conscient que contre les impératifs de la politique nul ne peut s'opposer.

Cette approche de Machiavel par Michels n'est pas alors sans poser un problème. Ce n'est pas la découverte de la loi d'airain de l'oligarchie qui doit nous amener, contrairement à ce qu'affirme Burnham, à le considérer comme un machiavélien, mais plutôt sa proximité avec le mouvement fasciste et le Duce lui-même. La tendance à l'oligarchie propre à toute organisation même la plus démocratique cède la place à la reconnaissance du chef charismatique sauveur de l'unité italienne engagé dans un combat patriotique et national. Les machiavéliens qui représentent le courant des théoriciens de l'élitisme sont dès lors orphelins de Michels qui ne conçoit plus l'*arte dello stato* que comme un régime autoritaire d'exception, vision très éloignée de la réflexion politique du Florentin.

### 3.2. MAX WEBER : UNE VISION ACTUALISEE DE L'ARTE DELLO STATO

Max Weber n'est pas, comme nous l'avons signalé dans l'introduction de cette section, considéré comme un « machiavélien » au sens où l'entend Burnham, c'est-à-dire un penseur qui s'intéresse exclusivement « à la lutte pour le pouvoir »<sup>105</sup>. Pourtant, au regard de notre approche de la pensée politique du Florentin, il est peut-être le disciple le plus fidèle de cette conception de l'*arte dello stato*. Nous faisons bien sûr référence aux deux célèbres concepts que Weber mentionne dans sa conférence « La profession et la vocation de politique » éditée dans le *Savant et le Politique* [Weber (2003), p. 111-206] : « l'éthique de conviction » et « l'éthique de responsabilité ». Il les présente comme « deux maximes profondément différentes l'une de l'autre et dont l'opposition est irréductible » [Weber (2003), p. 192]. L'antagonisme<sup>106</sup> entre ces deux éthiques se caractérise par le fait que l'homme « imbu de l'éthique de conviction », tel le syndicaliste (ou le révolutionnaire), ne se considère pas responsable des conséquences de son action notamment si elles sont mauvaises, car il les imputera « au monde, à la stupidité des autres hommes ou à la volonté de Dieu » [Weber (2003), *ibid*]. En revanche, l'homme animé d'une éthique de responsabilité assumera pleinement les effets de sa décision et ne les rejettera

<sup>104</sup> Cité par Malendrin (2006), p. 223.

<sup>105</sup> « Le machiavélisme se rapporte à la politique, c'est-à-dire à la lutte pour le pouvoir » [Burnham (1949), p. 92].

<sup>106</sup> Raymond Aron parle d'une « antinomie fondamentale de l'action » entre « la morale de la responsabilité » en la rattachant à Machiavel et celle « de la conviction » propre à la morale kantienne, cf. Aron (1967), p. 525.

pas sur les autres, d'autant qu'il « pouvait les anticiper ». Si, comme le précise l'un de ses traducteurs, Julien Freund [Weber (1992), n. 144, p. 465-66], Weber a déjà exprimé cette opposition dans le quatrième essai de sa *Théorie de la science*<sup>107</sup> et dans la « Considération intermédiaire » tirée de *L'éthique économique des religions mondiales*<sup>108</sup>, il emploie précisément pour la première fois dans cette conférence les deux termes en les distinguant de manière très nette. Le partisan de l'éthique de conviction condamne normalement (« d'un point de vue logique ») toute décision qui nécessiterait de recourir à des « moyens moralement dangereux », car cela reviendrait à les « sanctifier » par les buts qu'il souhaite atteindre. Cependant, dans le « monde des réalités », il appelle à la « violence ultime », justement pour instaurer un état où toute violence aurait disparue. Ce paradoxe révèle « l'irrationalité éthique du monde » [Weber (2003), p. 193] que le partisan d'une telle éthique ne peut supporter. Or, pour Weber le « moyen décisif » de la politique n'est autre que cette violence qui exprime la tension entre « moyen et fin » [Weber (2003), p. 194]<sup>109</sup>. Le sociologue se livre alors à une analyse succincte mais marquante pour montrer que cette « irrationalité éthique du monde » a constitué « la force motrice de tout le développement des religions » [Weber (2003), p. 196].

Le polythéisme grec, les premiers chrétiens, la doctrine hindoue du karma, ont pris en compte la nécessité de reconnaître que les sociétés humaines étaient « engagées dans différents ordres de vie soumis à des lois différentes » [Weber (2003), p. 197]. A plusieurs reprises dans d'autres textes, Weber souligne le conflit, le « rapport de tension, non seulement aigu [...], mais encore permanent » entre les différentes sphères que ces religions, qualifiées de « religions prophétiques » ou de « religions de sauveurs » [Weber (1996), p. 417], instaurent afin de séparer les règles propres à la politique - le « pouvoir et la violence comme moyens » [Weber (2003), *ibid*] - de celles de l'éthique religieuse<sup>110</sup>. Weber commence par discuter de la religion hindoue et de son organisation en castes hiérarchisées et très cloisonnées. Il précise que chacune de ces castes est liée à « une loi morale particulière », « un

---

<sup>107</sup> « Dans le domaine social, toute attitude politique radicalement révolutionnaire, surtout celle de ce qu'on appelle le "syndicalisme", invoque le premier postulat [la "conviction"], et toute politique "réaliste" le second [la "responsabilité"]. L'une et l'autre de ces deux attitudes se réclament de maximes éthiques. Mais celles-ci s'opposent en un antagonisme éternel qu'il est absolument impossible de surmonter avec les moyens d'une morale qui se fonde purement sur elle-même » [Weber (1992), p. 387-88].

<sup>108</sup> Weber parle dans ce texte de la tension entre l'« action rationnelle » (économique ou politique) et « l'éthique de la fraternité » [Weber (1996), p. 432].

<sup>109</sup> Si Weber admet que « la violence n'est pas le moyen normal ou le moyen unique de l'Etat », il considère toutefois qu'elle constitue « son moyen spécifique ». Il définit en outre, par une expression devenue célèbre, l'Etat comme une « communauté humaine qui, à l'intérieur d'un territoire déterminé [...], revendique pour elle-même et parvient à imposer le *monopole de la violence physique légitime* » [Weber (2003), p. 118].

<sup>110</sup> Dans le domaine de l'économie, Weber distingue la « rationalité formelle », sphère du calcul et des raisonnements chiffrés, de la « rationalité matérielle », domaine dans lequel sont pris en « compte d'autres exigences : éthiques, politiques, utilitaires, hédonistes, de classe ou égalitaires », cf. Weber (1995a), p. 130-31.

dharma » [Weber (2003), *ibid*]. Ce système permettait ainsi d'établir « une distance plus ou moins grande avec les biens de salut religieux suprêmes » [Weber (2003), *ibid*], biens qui ne se rapportent pas forcément et même prioritairement à l'au-delà [Weber (1996), p. 345]. La doctrine hindouiste peut donc aménager le dharma de chacune des castes, de la plus basse jusqu'à la plus élevée, celle des brahmanes. Ainsi, les guerriers se doivent d'agir selon leurs règles propres, c'est-à-dire de faire « ce qui est objectivement nécessaire conformément au but de guerre » [Weber (2003), p. 197-98]. L'attitude meurtrière du soldat loin de nuire à son salut le sert, puisque s'il meurt en héros il est certain de rejoindre « le ciel d'Indra », celui de son dieu protecteur. Cette spécialisation de l'éthique selon les castes, permet à la religion hindoue de traiter « l'art royal de la politique » de manière radicale. Weber parle même d'une « forme réellement radicale de "machiavéisme" » [Weber (2003), p. 198] à propos d'un texte de Kautilya, « le Machiavel de l'Inde » [Weber (2003), n. 4, p. 198], qui englobe l'ensemble des doctrines et des traités de la vie pratique, y compris la politique, l'*Arthaśāstra*. Il ajoute qu'en comparaison de ce texte *Le Prince* est « inoffensif ». A partir de cette position extrême de la doctrine hindouiste, Weber rend compte des différenciations de l'éthique qui permettent de légitimer la violence politique à la fois dans le catholicisme, « pour corriger le péché et les hérétiques », et dans le protestantisme tant de Luther, qui fait porter « le poids de la responsabilité éthique pour la guerre » non plus sur l'individu mais sur « l'instance du pouvoir » [Weber (2003), p. 199], que de celui de Calvin pour qui la violence est un moyen de défendre la foi. Weber en conclut que la spécificité de l'éthique politique et du problème que pose l'exercice nécessaire par un groupement d'hommes de la « violence légitime » ne date pas de « l'incroyance moderne, née du culte du héros » [Weber (2003), p. 200] apparue à la Renaissance, puisque toutes les religions y ont été confrontées bien avant. Et il ajoute :

*« Quiconque pactise avec ce moyen [celui de la violence légitime], pour quelque but que ce soit (et tout homme politique le fait) s'expose à ses conséquences spécifiques. Cela vaut à un degré particulièrement fort pour le soldat de la foi, de la foi religieuse comme de la foi révolutionnaire. »*

[Weber (2003), *ibid*.]

Weber développe à partir de là une réflexion autour de la violence politique et de ses effets qui est essentielle pour nous dans le cadre de la recherche que nous menons sur cette conception de *l'arte dello stato* révélée par Machiavel. Conception qui ne s'analyserait non pas comme à nouveau une légitimation de la violence politique, mais bien comme une tension entre deux éthiques : l'une respectueuse d'une morale universelle, l'autre politique et contraire à cette morale. Pour le penseur allemand, le chef, dont le but est d'« instaurer une justice absolue » dans son état, doit s'il veut user de la violence s'entourer de « partisans » constituant « son "appareil" humain ». Cependant, pour avoir un réel soutien de leur part, il faut qu'il leur fasse « espérer des "récompenses" ». Qu'elles soient de

« nature interne », c'est-à-dire propres à satisfaire leur « haine », leur « soif de vengeance », leur « ressentiment », et leur « besoin pseudo-éthique d'avoir raison », en traitant leurs adversaires d'hérétiques ; ou de nature « externe », en recueillant les bénéfices de la victoire qui leur garantissent fortune et pouvoir. Le succès du chef dépend entièrement « des motivations de ses partisans » et non des siennes [Weber (2003), *ibid*]. De plus, il doit leur assurer durablement de tels avantages s'il veut entretenir leur appui. Mais comme l'écrit Weber, « après les émotions de la révolution vient le temps du *quotidien* traditionnaliste<sup>111</sup> ». Le « héros de la foi », et « surtout la foi elle-même » disparaissent. Les partisans deviennent alors des « cuistres » et des « techniciens de la politique » qui ne divulguent plus qu'une « phraséologie conventionnelle » [Weber (2003), p. 201] lourde de conséquences. Avec la perte de leur chef, ils accèdent rapidement au pouvoir et « dégénèrent » facilement en d'ordinaires « prébendiers ». L'homme qui veut se consacrer à la profession de politique doit être conscient de ces paradoxes éthiques et de la responsabilité qui est la sienne, car il se compromet « avec les puissances diaboliques qui sont à l'affût en toute violence ». C'est le difficile choix du politique qui, s'il veut préserver son état, ne doit pas chercher à sauver son âme comme le font les « grands virtuoses de l'amour des hommes et de la bonté cosmique ». Weber considère que les deux éthiques ne sont pas séparées mais vivent « dans un état de tension intérieure » risquant de déboucher sur une situation conflictuelle :

*« Celui qui cherche à assurer le salut de son âme et à en sauver d'autres ne le fait pas par la voie de la politique, laquelle a de tout autres tâches, des tâches qui ne peuvent être résolues que par la violence. Le génie, ou le démon, de la politique d'un côté, le Dieu de l'amour, y compris le Dieu chrétien dans son expression ecclésiale de l'autre, cohabitent dans un état de tension intérieure qui peut à tout moment éclater en un conflit irréductible »* [Weber (2003), p. 202]

Conviction que le Florentin aurait très certainement partagée tant elle est proche de sa conception de politique. C'est d'ailleurs à ce moment de la conférence que Weber choisit de se référer explicitement à Machiavel en commentant un passage de ses *Histoires Florentines*<sup>112</sup>. Il s'agit de l'un des chapitres consacré à la guerre entre le pape Grégoire XI et Florence, appelée communément la guerre des « Otto Santi » [« Huit Saints »]<sup>113</sup> qui s'est déroulée entre 1375 et 1378 [M (2007), III, 7, p. 423-25].

---

<sup>111</sup> Le terme « quotidien » s'entend comme un retour à une forme de vie normale après le temps de l'exception, entendu ici comme la période révolutionnaire.

<sup>112</sup> Weber fait également allusion à cet épisode de l'histoire de Florence dans son célèbre ouvrage *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, cf. Weber (2000), p. 171.

<sup>113</sup> Guerre ainsi dénommée car les Florentins nommèrent huit citoyens (magistrats) pour diriger la guerre afin de se défendre contre le pape.

Machiavel précise que l'on nomma ainsi huit magistrats « bien qu'ils eussent fait peu de cas des excommunications, spolié les églises de leurs biens, et forcé le clergé à célébrer les offices : tellement ces citoyens considéraient alors davantage leur patrie que leur âme » [« ancora che gli avessino stimato poco le censure, e le chiese de' beni loro spogliate, e sforzato il clero a celebrare gli uffici : tanto quelli cittadini stimavano allora più la patria che l'animo »] [M (2007), III, 7, p. 424-25]. Ce passage illustre bien cette « tension intérieure », voire ce « conflit irréductible » dont parle Weber entre, d'une part l'éthique de conviction dont la finalité est le « salut de l'âme », et d'autre part l'éthique de la responsabilité qui contraint l'homme politique à recourir à des moyens violents pour atteindre ses buts. Dans l'extrait des *Histoires*, sauver la patrie autorise à sanctifier les moyens utilisés contre l'église, défier les décisions du pape, spolier des biens ecclésiastiques et contraindre les prêtres à célébrer les offices. Max Weber adapte l'épisode florentin à la problématique de son époque en parlant, non pas de « patrie », mais de « l'avenir du socialisme » ou de la « paix internationale », pour montrer que ces objectifs ne peuvent être atteints si l'on s'appuie sur l'éthique de conviction qui ne peut que leur « nuire » « et les discréditer pour des générations, parce que fait défaut la responsabilité pour les *conséquences* » [Weber (2003), p. 203]. Jugement sévère de la part du sociologue<sup>114</sup> qui, comme Machiavel, est profondément empreint d'un amour pour son pays, que l'on pourrait dévoyer en le considérant comme du nationalisme trivial. L'éthique de la responsabilité est donc paradoxalement la seule capable de maintenir la paix dans la « cité » en faisant usage de la violence. Il y a comme chez l'ex-Secrétaire l'idée d'un « bien commun »<sup>115</sup> qui excuserait, « sanctifierait », les moyens violents pour le préserver. Bien que Weber avoue qu'« il est impossible de donner des

---

<sup>114</sup> Il traite même les hommes politiques qui sont animés par l'éthique de conviction de « fanfarons qui n'ont aucun sentiment réel de ce qu'ils assument, mais qui se grisent de sensations romantiques » [Weber (2003), p. 204].

<sup>115</sup> Cette notion de « bien commun » doit être entendue non pas au sens chrétien mais machiavélien du terme, c'est-à-dire comme le bien non de l'ensemble de la communauté de la cité mais du plus grand nombre. Autrement dit, sa réalisation se fait au détriment de certains individus. Aron parle à propos de Weber de « bien de la collectivité » qui nécessite que l'« homme d'Etat accepte d'employer des moyens réprouvés par l'éthique vulgaire pour réaliser un objectif supra-individuel ». Mais toute décision politique en vue de l'obtention de ce bien conduit cet homme à devoir sacrifier une partie de la collectivité dont les valeurs entrent en conflit avec celles qu'il partage avec les autres membres de cette collectivité. C'est pourquoi, Aron soulève un problème de conscience que Weber avait bien présent à l'esprit lorsqu'il parlait de l'éthique de responsabilité qui est celui du caractère en définitive subjectif du choix des valeurs à défendre : « Aussi les décisions politiques, qui peuvent et doivent être éclairées par la réflexion scientifique, seront toujours, en dernière analyse, dictées par des jugements de valeur non susceptibles de démonstration. Nul ne peut décréter avec assurance la mesure dans laquelle tel individu ou tel groupe doit être sacrifié au bien d'un autre groupe ou au bien de la collectivité globale. Le bien de la collectivité globale ne peut jamais être défini que par un groupe particulier » [Aron (1967), 526-27].

prescriptions à quiconque » sur le type d'éthique à adopter, il conclut la conférence sur une note optimiste en donnant sa définition de l'homme politique « authentique » :

*« Dans cette mesure l'éthique de conviction et l'éthique de la responsabilité ne sont pas des contraires absolus, mais elles se complètent l'une l'autre, et c'est ensemble seulement qu'elles constituent l'homme authentique, celui qui peut avoir la "vocation pour la politique". » [Weber (2003), p. 204]*

Une telle conception de l'art de l'état qui ne se conçoit que dans la cadre d'une complémentarité entre les deux éthiques rappelle à certains égards le constat que faisait dans un brouillon de lettre déjà cité<sup>116</sup> plus de quatre siècles auparavant le secrétaire florentin en mission auprès du Pape Jules II :

*« Pour donner de la réputation à un maître nouveau, la cruauté, la perfidie et l'irréligion ne sont pas moins utiles dans telle province où l'humanité, la foi et la religion ont longtemps abondé que ne sont utiles l'humanité, la foi et la religion là où la cruauté, la perfidie et l'irréligion ont régné un bon moment ; en effet, tout comme les choses amères perturbent le goût et que les douces le lassent, de même les hommes se fatiguent du bien et du mal ils se plaignent. » [P, p. 515]*

Les deux conceptions de l'éthique telles que se les représente Max Weber ne doivent finalement pas demeurer dans un rapport antagoniste qui les rendrait exclusive l'une de l'autre. Il préconise à cet « homme authentique » animé d'une véritable « vocation pour la politique », de les considérer comme complémentaires malgré la très forte tension que leur rapport génère, et dont l'enjeu est bien sûr le respect ou non de la morale. Par cette remarque sur l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité qui caractérisent toutes deux l'authenticité de cet homme « vertueux » qu'il appelle de ses vœux, le sociologue allemand apporte un éclairage précieux sur la politique conçue comme un *arte dello stato*, et donc sur la pensée de Machiavel telle que nous l'envisageons.

---

<sup>116</sup> Les *Ghiribizzi* à *Soderini* que Weber ne pouvait connaître, puisque le manuscrit de cette ébauche de lettre a été découvert en 1969 par Jean-Jacques Marchand à la Bibliothèque du Vatican, cf. P, p. 519.

## 4. HYPOTHESES ET COROLLAIRES

Des différents outils et concepts méthodologiques retenus : le langage, la perspective de l'art et la tension entre la règle et l'exception, découlent les principaux axes du travail que nous présentons sous forme d'hypothèses et de corollaires.

### 4.1. HYPOTHESE 1 : LA POLITIQUE COMME CONFLIT

La première des hypothèses est de considérer que, loin de détacher la politique de la morale au point de la rendre autonome, contrairement à la remarque bien connue de Benedetto Croce [1994] de « la nécessité » et de « l'autonomie de la politique », Machiavel la conçoit comme le lieu d'un conflit, d'une tension, qui révélerait, par sa décision d'enfreindre la règle afin d'opter pour l'exception dans l'intérêt de sa patrie, la vertu de l'homme d'état. Cet affrontement n'est pas bien sûr permanent, mais lorsqu'il survient, il caractérise l'aspect dramatique mais inéluctable de l'*arte dello stato*<sup>117</sup>.

### 4.2. HYPOTHESE 2 : LA POLITIQUE EN TANT QUE DOMAINE DE L'ART

La seconde hypothèse renvoie à ce que l'on peut considérer comme la véritable rupture de la pensée machiavélienne. Elle consiste à supposer que Machiavel a opéré un renversement capital du domaine traditionnellement réservé à la politique. En effet, pour pouvoir, sans trop de dommages, décider de la cruelle exception, il lui était nécessaire de sortir la politique du domaine de la prudence pour la faire entrer dans celui de l'art<sup>118</sup>, et faire en sorte qu'elle ne soit plus identifiée en tant qu'action mais comme pure production.

---

<sup>117</sup> Max Weber parle de « savoir du tragique » qui accompagne toute véritable action politique, autrement dit une action engagée par un homme dévoué passionnément à une cause mais conscient des réalités et doté d'un sentiment de responsabilité, cf. Weber (2003), p. 182-85.

<sup>118</sup> Comme les termes, grec τέχνη (tekhnê) et latin « ars », le vocable « arte » désigne l'ensemble des procédés, des savoir-faire, qui servent à produire un certain résultat et s'applique aussi bien aux beaux arts qu'à l'industrie, la technique, et plus généralement à des métiers comme la médecine ou encore l'architecture. Voir encadré 10 : La distinction aristotélécienne entre l'art et la prudence.

## ENCADRE 10. LA DISTINCTION ARISTOTELICIENNE ENTRE L'ART ET LA PRUDENCE

Au livre VI, de *l'Ethique à Nicomaque*, consacré aux vertus intellectuelles, Aristote, après avoir défini ce qu'était la nature de la science, c'est-à-dire le domaine où les choses ne peuvent être autrement qu'elles ne sont, opère une distinction très nette entre la prudence, le domaine de l'agir, et l'art, celui de la production : « les choses qui peuvent être autres qu'elles ne sont comprennent à la fois les choses qu'on fabrique et les actions qu'on accomplit. Production et action sont distinctes (sur leur nature nous pouvons faire confiance aux *discours* exotériques) ; il s'ensuit que la disposition à agir accompagnée de règle est différente de la disposition à produire accompagnée de règle. De là vient encore qu'elles ne sont pas une partie l'une de l'autre, car ni l'action n'est une production, ni la production une action. Et puisque l'architecture est un art, et est essentiellement une certaine disposition à produire, accompagnée de règle, et qu'il n'existe aucun art qui ne soit une disposition à produire accompagnée de règle, ni aucune disposition de ce genre qui ne soit un art, il y aura identité entre art et disposition à produire accompagnée de règle exacte. L'art concerne toujours un devenir, et s'appliquer à un art, c'est considérer la façon d'amener à l'existence une des ces choses qui sont susceptibles d'être ou de n'être pas, mais dont le principe d'existence réside dans l'artiste et non dans le chose produite : l'art en effet, ne concerne ni les choses qui existent ou deviennent nécessairement, ni non plus les êtres naturels, qui ont eux-mêmes leur principe. Mais puisque production et action sont quelque chose de différent, il faut nécessairement que l'art relève de la production et non de l'action » [Aristote (1997), VI, 4, 1140 a, p. 282-83].

Dans son commentaire à la *Politique* d'Aristote, Saint Thomas d'Aquin, se référant à *l'Ethique à Nicomaque*, caractérise ainsi le travail de l'artisan : « le travail de l'artisan, en tant que tel, ne concerne pas l'ensemble des actions dans lesquels est entrelacée l'existence humaine, mais les objets déterminés qui sont produits avec la technique et sont appelés choses réalisables. C'est ainsi qu'on dit de quelqu'un qu'il est un bon artisan, par ex., un bon forgeron, par le fait qu'il connaît l'art de fabriquer de bons couteaux, même si ensuite il fait un usage mauvais ou négligeant de cette habileté technique » [« il lavoro dell'artigiano, in quanto tale, non concerne il complesso delle azioni di cui è intessuta l'umana esistenza, ma determinati oggetti che vengono prodotti con la tecnica e sono chiamati cose realizzabili. È così che di qualcuno si dice che è un buon artigiano, p. es., un buon fabbro, per il fatto che conosce l'arte di fabbricare dei buoni coltelli, anche se poi egli fa un uso cattivo o negligente di questa abilità tecnica »], [Tommaso d'Aquino (1996b), p. 176]. L'usage contraire à la morale de ces couteaux n'empêchera donc pas le forgeron d'être un homme de l'art. Sur ce point, l'art s'oppose également de manière fondamentale à la prudence, domaine où le comportement de l'agent doit être conforme à la morale.

Le moment de l'exception relèverait désormais non plus de l'agir : celui dans lequel le comportement de l'agent doit se conformer prioritairement à la morale ; mais du faire : celui où prime la réalisation de l'objet<sup>119</sup>. Les moyens extraordinaires employés, mêmes les plus condamnables, seraient ainsi excusés au vu des buts atteints. Cette idée a été tout d'abord émise par Jacques Maritain dans son essai « The End of Machiavellianism » [1942] dans lequel il estime que Machiavel a eu tort de considérer la politique, contrairement à Aristote, comme « purement artistique », en la déplaçant du

<sup>119</sup> C'est la raison pour laquelle Machiavel parle d'*arte dello stato* et non de politique, comme le fait remarquer Maurizio Viroli, citant l'observation qu'avait faite avant lui Dolf Sternberger, à propos de l'absence du mot « politico » dans le *Prince*, cf. Bock, Gisela, Viroli, Maurizio, & Skinner, Quentin (1990), p. 160-61.

domaine du « praktikon », le « to do », à celui du « poietikon », le « to make ». Elle a été ensuite développée par Charles Singleton, dans l'article mentionné précédemment, « The perspective of art » [1953], demeuré ignoré des chercheurs hormis d'Isaiah Berlin [1972] et récemment de Carlo Ginzburg [2003a], [2006], [2015]. Ce texte, tout à fait surprenant, nous donne une signification nouvelle et éclairante des concepts employés par Machiavel.

#### 4.3. COROLLAIRE 1 : LA « PRUDENCE » MACHIAVELIENNE

De cette seconde hypothèse découle un premier corollaire qui conduit à admettre que Machiavel, bien que conservant le même terme, a donné au mot prudence un sens contraire à celui traditionnellement issu de l'aristotélisme médiéval. L'homme prudent, au sens machiavélien, devient l'homme de l'art, celui pour lequel il est préférable de se tromper volontairement<sup>120</sup>, car la décision qu'il a prise est entièrement déterminée par l'objectif à atteindre. Si ce choix, à son début, peut être analysé comme une erreur de la part de certains de ses contemporains, il se révèle, par ses conséquences, être le meilleur possible pour notre penseur. La discussion épistolaire entre Francesco Vettori et Machiavel au sujet de la trêve négociée par Ferdinand d'Aragon avec le roi de France en est un exemple significatif<sup>121</sup>. Alors que le premier considère cette décision comme une erreur de la part du roi Catholique, à moins d'imaginer qu'il y ait des choses cachées qu'il ignore, le second, dans sa réponse du 29 avril 1513, rejette cette idée en recourant à une démonstration par l'absurde. « Erreur involontaire » pour l'un, « erreur volontaire » reflétant une décision réfléchie au vu des buts recherchés pour l'autre<sup>122</sup>. L'ex-Secrétaire fait du roi d'Espagne un « astuto » [« rusé »] car son ami l'a toujours

---

<sup>120</sup> « En outre, dans l'art (τεχνη) on peut parler d'excellence (ἀρετή), mais non dans la prudence - l'activité fabricatrice est en elle-même indifférente au bien et au mal, et pour se tourner au bien elle a besoin de la vertu morale de justice. La φρόνησις (prudence) est au contraire en elle-même un ἀρετή (vertu), une excellence -. Et, dans le domaine de l'art, l'homme qui se trompe volontairement - dans ce cas il a la δύναμις (puissance) de se tromper - est préférable à celui qui se trompe involontairement, tandis que dans le domaine de la prudence c'est l'inverse qui a lieu, tout comme dans le domaine des vertus également. On voit donc que la prudence est une excellence et non un art » [Aristote (1997), 1140 b, VI, 5, p. 287].

<sup>121</sup> Voir le chapitre 4 de la seconde partie.

<sup>122</sup> Si l'on reprend la terminologie employée par Pareto au § 150 de son *Traité*, on peut considérer l'« erreur volontaire » comme une action logique, autrement dit une action pour laquelle il existe une correspondance entre le but poursuivi par l'acteur (but subjectif) et le résultat obtenu dans la réalité (but objectif). Aron en donne une définition synthétique : « Pour qu'une conduite soit logique, il faut que la relation moyens-fins dans la réalité objective corresponde à la relation moyens-fins dans la conscience de l'acteur » [Aron (1967), p. 410]. Une « erreur involontaire » s'apparente donc à une action non-logique, c'est-à-dire une action où ce type de correspondance n'existe pas. Mais comme le fait remarquer R. Aron, pour Pareto « le caractère logique ou non-logique d'une action est apprécié par l'observateur en fonction de ses connaissances et non de celles de l'acteur »

considéré jusqu'alors comme un « prudent », terme entendu dans son acception littéraire classique. Mais la ruse chez Machiavel est désormais une qualité de la « prudence » telle que lui la conçoit. Il ne peut donc employer le même terme que son correspondant pour présenter ses arguments. Il n'aura plus à le faire, et ira même plus loin dans les caractéristiques de sa conception de la prudence, lorsqu'il commentera dans son opuscule les actions de César Borgia, « il mit tout en œuvre et fit toutes les choses qu'un homme prudent et vertueux [« uno prudente e virtuoso uomo »] devait faire [...] » [P, VII, § 7, p. 81], ou encore lorsqu'il qualifiera Romulus de « sage ordonnateur » [« prudente ordinatore »] [M (2006a), p. 478] et l'excusera du meurtre de son frère jumeau au nom du bien commun qui en est résulté. En ce sens, Machiavel a opéré un renversement puisqu'il fait basculer la politique traditionnellement rattachée au domaine de la prudence à celui de l'art où les vertus morales importent peu.

#### 4.4. COROLLAIRE 2 : LA RESOLUTION DU DILEMME MACHIAVELIEN

La nécessaire rapidité de décision et la ferme détermination, voire l'impétuosité, de celui qui prend l'initiative de l'exception, amène à considérer un second corollaire : celui de l'unicité du choix qui s'offre à lui. Loin d'écarter le procédé dilemmatique depuis longtemps mis en lumière, notamment par Federico Chabod dans son article consacré à la méthode et au style de Machiavel publié en 1955 et repris dans ses *Scritti su Machiavelli* [1993], le principe de la tension entre la règle et l'exception, ainsi que les hypothèses et corollaires énoncés précédemment, permettent, s'ils s'avèrent fondés, de résoudre le dilemme machiavélien. En effet, la volonté de réduire toute situation politique qui nécessite de prendre une décision lourde de conséquences, à une alternative (comme par exemple, pour Florence, de choisir entre devenir l'ami ou l'ennemi de César Borgia), excluant de ce fait tout autre possibilité intermédiaire, est un moyen pour Machiavel de développer une argumentation solide dans le cadre d'un raisonnement rigoureux, afin de démontrer de manière efficace et infaillible, la justesse de la seule voie à prendre.

---

[Aron (1968), p. 486]. Ainsi, comme nous le verrons par la suite, le caractère « logique » de la décision du roi Ferdinand d'opter pour la trêve est la conclusion que tire de son raisonnement l'observateur à distance qu'est Machiavel à l'époque où il écrit à son ami et non celle du souverain espagnol.

## 5. STRUCTURE DU DEVELOPPEMENT

Les écrits de Machiavel sont nombreux et variés : premiers écrits politiques ; lettres de chancellerie et diverses correspondances familiales ; grandes œuvres politiques et historiques ; poésies ; pièces de théâtre ; nouvelles. On étudie la plupart du temps et à juste titre les œuvres majeures du Florentin, c'est-à-dire le *Prince* et les *Discours sur la première décade de Tite-Live*, et parfois sur sa pièce comique *La Mandragore* ; considérant sa période de secrétaire à la chancellerie de Florence comme un moment d'apprentissage et de murissement progressif de sa pensée politique qui lui aurait permis, grâce à l'expérience acquise au cours de ses nombreuses missions et une fois démis de ses fonctions suite au retour des Médicis, de rédiger ses profondes réflexions sur l'exercice du pouvoir. Ces lettres « officielles », écrites dans le cadre de son activité au sein des institutions de la république du Grand Conseil pendant presque quinze ans<sup>123</sup>, sont regroupées dorénavant en sept volumes dans la partie V de l'édition nationale de ses œuvres complètes, intitulée *Legazioni. Commissarie. Scritti di governo*. Ces documents représentent des milliers de pages qui sont rarement étudiées dans le cadre de recherches universitaires françaises. Lorsqu'on s'intéresse au style et au langage de Machiavel, cette omission est préjudiciable à l'appréhension de sa réflexion sur l'*arte dello stato*. C'est pourquoi nous avons entrepris de commencer par aborder ces écrits. Mais l'étude de ce corpus de lettres nous a posé immédiatement un problème : celui du choix. Une sélection se doit d'être cohérente, et surtout la plus représentative possible, afin de répondre à l'une de nos préoccupations : l'homogénéité de la réflexion machiavélienne entre les écrits *ante res perditam* et ceux *post res perditam*. Il nous a fallu par ailleurs opérer une autre sélection dans l'ensemble de l'œuvre du Florentin en privilégiant les écrits plus précisément consacrés à la politique. Choix également difficile car chez Machiavel tout est sujet à une réflexion sur l'*arte dello stato*. Ainsi, nous ne nous référons que de manière très occasionnelle aux écrits littéraires et historiques.

---

<sup>123</sup> Machiavel est nommé secrétaire de la Seconde chancellerie le 15 juin 1498 et destitué de ses fonctions le 7 novembre 1512. Sa première lettre officielle date du 14 juillet 1498, date à laquelle il est également placé sous l'autorité du Conseil des Dix, et sa dernière du 25 août 1512. Il est toutefois nécessaire de préciser que Machiavel accomplira après son renvoi quelques rares missions, grâce notamment à son ami Francesco Guicciardini. Ces écrits *post res perditam* qui s'échelonnent sur presque dix ans - du 8 avril 1518 au 22 mai 1527 - ne représentent cependant qu'un peu moins d'une centaine de pages.

Ainsi, la structure du plan qui nous est apparue la mieux adaptée à notre recherche est un développement en deux parties.

#### ENCADRE 11. TEXTES ET ŒUVRES ETUDIÉS DANS LE CADRE DE CETTE RECHERCHE

Dans la première partie nous étudierons principalement :

- Les lettres de la première légation très courte auprès du Valentinois (César Borgia) en juin 1502. Seulement deux lettres du 22 et 26 juin - expédiée d'Urbino pour la seconde - signées Francesco Soderini (évêque de Volterra, frère de Piero Soderini gonfalonier à vie de la république du Grand Conseil de Florence) mais écrites par Machiavel, sont issues de cette mission.
- Celles de la seconde légation beaucoup plus longue toujours auprès du Valentinois d'octobre 1502 à janvier 1503, dépêchées notamment d'Imola et de Cesena ainsi que d'autres cités selon les déplacements de César Borgia. Toutes sont signées cette fois du Secrétaire florentin puisqu'il est le seul envoyé dans le cadre de cette mission. La première lettre date du 7 octobre 1502, la dernière du 21 janvier 1503.
- Deux lettres, du 4 et 11 novembre, de la légation à Rome accomplie en 1503. Leur analyse permet d'effectuer la transition entre ces deux figures essentielles et caractéristiques de la réflexion machiavélienne sur l'*arte dello stato* telle que nous l'abordons : l'une déclinante, César Borgia et l'autre en pleine ascension, le pape nouvellement élu Jules II.
- Les lettres de la légation auprès du pape Jules II d'août à octobre 1506. Machiavel va suivre le pontife dans son expédition contre les seigneurs Giampaolo Baglioni de Pérouse, et Giovanni Bentivoglio de Bologne. La première lettre, très importante, date du 28 août, la dernière du 26 octobre.
- Les *Ghiribizzi à Soderini*, brouillon d'une lettre que Machiavel écrit à Pérouse pour Giovan Battista Soderini en septembre 1506 après l'entrée de Jules II dans la cité de Giampaolo Baglioni. Le thème abordé sera repris dans ses œuvres de la maturité.

Dans la seconde partie nous aborderons les œuvres politiques majeures :

- Les lettres de sa correspondance entre mars et août 1513 avec son ami Francesco Vettori, ambassadeur à Rome, qui traitent d'événements marquants des guerres d'Italie dont les deux hommes sont témoins à distance. Cet échange épistolaire va se poursuivre avec intermittence jusqu'en avril 1527 soit peu de temps avant la mort de Machiavel. Nous avons choisi certaines de ces lettres de cette première période car, écrites en même temps que le *Prince*, elles constituent une illustration de sa réflexion sur l'*arte dello stato* et de la rigueur démonstrative avec laquelle il veut exposer ses arguments.
- Le *Prince*. Dans cette seconde partie seul le chapitre XI sera étudié car, malgré son ton ironique, il nous semble représenter de manière synthétique le rôle bref mais essentiel de l'exception dans la reconquête et la stabilisation des principats de manière générale derrière l'*exemplum* des états pontificaux.
- Les *Discours sur la première décade de Tite-Live*. Nous concentrons dans cette partie notre étude sur les 18 premiers chapitres du Livre I qui traitent de la création de nouvelles institutions fondatrices de la république romaine, de la nécessité d'y introduire de la religion, et des moyens de préserver cette république naissante de la corruption. Nous dégageons de cette analyse ce que nous appelons l'« état d'exception machiavélien ».

La première partie sera consacrée aux lettres rédigées au cours des légations auprès de César Borgia et de Jules II, hommes d'état qui jouent un rôle essentiel et déterminant dans la précoce maturation de la réflexion de Machiavel sur la manière de gouverner. Deux figures qui occupent une place importante dans le *Prince* et les *Discours* mais également deux princes, l'un civil, l'autre ecclésiastique, dont les comportements respectifs caractérisent les deux aspects antithétiques que peut prendre

*l'arte dello stato*. C'est le fameux thème que Machiavel énonce de manière succincte mais éclairante dans ses *Ghiribizzi à Soderini* de la nécessaire adéquation entre la façon de procéder et « les temps ». L'analyse de ce brouillon de lettre écrit au cours de la légation auprès de Jules II, nous permet de montrer que Machiavel a pratiquement achevé sa réflexion sur la politique en 1506, et d'établir ainsi le lien avec les écrits majeurs dont l'étude constitue la seconde partie.

Nous commençons cette seconde partie par l'analyse de la correspondance que Machiavel entretient, après sa destitution, avec son ami Vettori. Ces lettres sont également peu commentées dans leur ensemble par les chercheurs français, et pourtant elles révèlent l'utilisation par celui que dorénavant on nomme l'ex-Secrétaire, d'un mode de raisonnement tout à fait original et d'une puissance démonstrative incontestée. En ce qui concerne le *Prince* et les *Discours*, nous avons fait le choix de sélectionner les chapitres qui nous amènent progressivement à ce que nous appelons l'« état d'exception machiavélien » tant dans les principats que dans les républiques, autrement dit le moment où les gouvernants, qu'ils soient princes (civils ou ecclésiastiques) ou chefs de républiques, exercent leur pouvoir souverain en optant pour l'exception au détriment de la règle « prudentielle ». Cette sélection de chapitres dans ce qui représente deux des œuvres maîtresses de l'histoire des idées politiques peut sembler restreinte au premier abord mais elle nous est apparue suffisante pour caractériser l'achèvement de *l'arte dello stato* tel que le concevait son « créateur »<sup>124</sup>.

En conclusion, nous abordons quelques thématiques autour de la souveraineté ou de l'état d'exception pour tenter de montrer la survivance dans la pensée politique contemporaine des concepts machiavéliens que nous étudions.

---

<sup>124</sup> G. Sasso affirme que dans les chapitres 16 à 18 du livre I que nous analysons bat « le cœur des *Discours* » [« il cuore dei *Discorsi* »] et se révèle le « sens le plus profond » [« significato più profondo »] de « la théorie politique de Machiavel » [« la teoria politica di Machiavelli »] [Sasso (2015), p. 147].

## PREMIERE PARTIE. L'ARTE DELLO STATO A L'EPREUVE DE L'EXPERIENCE : LA REGLE FACE A L'EXCEPTION<sup>1</sup>

### INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

De ce premier corpus seront sélectionnées et étudiées principalement, comme nous l'avons signalé, deux des plus importantes missions entreprises par Machiavel : les légations auprès de César Borgia au cours de l'été, puis lors du dernier trimestre 1502 et au début de l'année 1503 ; et celle auprès de Jules II d'août à octobre 1506<sup>2</sup>. Bien qu'il soit difficile d'effectuer un tel choix dans un ensemble d'écrits aussi vaste, l'important est de tenter de le justifier. Ces légations, au-delà des liens évidents qu'elles nouent avec les œuvres politiques de la maturité compte tenu des figures essentielles qu'elles mettent en scène, constituent une étape incontournable dans le cadre de la problématique qui nous intéresse. Malgré le caractère antinomique des deux personnalités auxquelles il est confronté, l'une secrète, fourbe, cruelle, l'autre fougueuse, endiablée, désarmée, nous devons nous demander comment Machiavel parvient à élaborer une réflexion cohérente qui lui permet d'entrevoir les raisons objectives de leur réussite respective. Si le Valentinois pouvait recourir à la force puisqu'il disposait des moyens militaires suffisants, il a néanmoins préféré recourir à la tromperie pour surprendre et éliminer ses anciens lieutenants qui le menaçaient. Jules II, qui avait révélé précocement ses intentions de reconquérir les cités de Pérouse et Bologne et de les libérer de leurs tyrans, s'est décidé à entreprendre cette campagne sans être véritablement sûr de l'appui ferme du roi de France. Dans le premier cas, si l'affrontement armé est d'ordinaire le moyen utilisé pour combattre son ennemi, la ruse, voire la trahison, peuvent s'avérer plus rapides et efficaces. Dans le second cas, si une entreprise de reconquête impose généralement à son planificateur d'attendre de réunir les armes suffisantes pour pouvoir l'entreprendre, une prise de décision rapide avant même d'obtenir les forces promises, caractérisant un total manque de « prudence humaine » [P, XXV, § 22, p. 203.], peut se révéler fructueuse. Ce jeune prince et ce pape sont finalement parvenus à leurs fins. Dans les deux cas leur façon de procéder, atypique si l'on se réfère à la conduite normative des affaires de l'état, était celle

<sup>1</sup> Les références des lettres sont notées M (année de l'édition mentionnée dans la bibliographie), l. suivi du n° de la lettre, p. suivi du n° de la page ; exemple : M (2003), l. 175, p. 232.

<sup>2</sup> Sans oublier, toutefois, les deux lettres, du 4 et 11 novembre, de la légation à Rome accomplie au cours du quatrième trimestre 1503.

qu'il fallait employer face aux événements qu'ils étaient en train de vivre. Il s'agit bien sûr de la rencontre entre la manière de gouverner et « les temps » esquissée par Machiavel dans ses *Ghiribizzi* qui constituera le soubassement de toute sa réflexion théorique développée dans ses grands ouvrages. Cette réflexion le conduira à reconnaître que la politique, ou plutôt l'*arte dello stato*, contraint celui qui gouverne à s'écarter momentanément de la norme - de l'éthique - qu'il doit en principe respecter en tant de paix comme en tant de guerre, pour recourir à l'exception, et ce dans l'unique but d'atteindre ses objectifs d'homme d'état ; momentanément et de manière adéquate à l'ordre des choses, car des moyens extraordinaires utilisés de façon permanente finiraient par provoquer de violents conflits intérieurs et mener l'état à sa ruine, tout comme si ces moyens étaient inappropriés aux circonstances. C'est cette difficulté à penser ces deux modes de comportement qui a contraint, semble-t-il, Machiavel à élaborer une pensée qui ne repose ni exclusivement sur des règles générales de conduite politique, ni uniquement sur des exceptions engendrant la séparation définitive entre l'éthique et la politique. Entrevoir la réflexion de Machiavel comme une tension entre la règle et l'exception serait ainsi le moyen de dépasser ce clivage embarrassant et de montrer l'unité de sa pensée et la cohérence de son long cheminement.

Une dernière précision. Nous avons fait le choix d'étudier ces légations en respectant scrupuleusement l'ordre chronologique des nombreuses lettres qui les composent. Cette manière d'aborder les écrits du Secrétaire florentin peut être considérée, nous en convenons, comme rébarbative, mais il nous a semblé que ce type d'approche des textes pouvait nous permettre de révéler de manière progressive et continue les fondements de sa réflexion sur l'*arte dello stato*.

## CHAPITRE 1. LA PREMIERE PHASE DE LA CONCEPTION DE L'ARTE DELLO STATO : LA RENCONTRE AVEC CESAR BORGIA<sup>3</sup>

### 1.1. PREMIERE CONFRONTATION AVEC LE « PRINCE NOUVEAU »<sup>4</sup> : REVELATION OU CORROBORATION ?

Le 22 juin 1502, à la demande de César Borgia, nommé duc de Romagne par son père le pape Alexandre VI depuis un peu plus d'un an, Florence envoie immédiatement auprès de lui Francesco Soderini, évêque de Volterra et neveu du futur gonfalonier à vie Piero Soderini, assisté de Machiavel. Cet empressement est dû aux événements graves survenus en Italie centrale au début du mois. En effet, la rébellion d'Arezzo et du Val di Chiana dirigée par Vitellozzo Vitelli<sup>5</sup>, ancien lieutenant de Florence et du Valentinois, fait peser une réelle menace sur la république florentine compte tenu de l'indigence de ses moyens financiers et militaires pour y faire face et du retour au pouvoir de Pierre de Médicis que cette révolte laisse augurer. De plus, encouragé par ses récentes conquêtes<sup>6</sup> et soutenu

---

<sup>3</sup> Machiavelli (2003), p. 13 & 19-25 ; Chabod (1993), p. 292-306 ; Marchand (1975), p. 77-119 ; 373-81 & 420-431 ; Marchand (1969) ; Cutinelli-Rèndina (1998), p. 28-32 ; Sasso (1993a), p. 82-88 & 97-129 ; Sasso (1988a), p. 119-63 ; Inglese (2006), p. 13 ; Matucci (2006), p. 169-82 ; Matucci (1991), p. 109-130 ; Larivaille (2006), p. 195-219 ; Anselmi (2006), p. 221-30 ; Dotti (2006), p. 103-125.

<sup>4</sup> P, VII, § 9, p. 81.

<sup>5</sup> Vitellozzo veut venger par ailleurs la mort de son frère Paolo, décapité à Florence le 1<sup>er</sup> octobre 1500 pour trahison. Machiavel écrivait à ce sujet le 28 (ou le 29) septembre, la missive n'ayant ni date ni destinataire, alors que le capitaine vient d'être arrêté le 27 : « Avendo inteso per varii riscontri Pagolo Vitelli, nostro Capitano, non avere con quella fede si conviene servito la Repubblica nostra, ma più tosto cerco di ruinare le imprese nostre che di condurle a fine, ci è parso in recuperazione dello onore nostro fare d'averlo nelle mani ; e così è successo secondo li avvisi de' commissarii nostri » [M (2002a), l. 199, p. 323] [« Ayant appris de différentes sources que notre capitaine Pagolo Vitelli, n'avait pas servi notre république avec cette foi qu'il convient, et qu'il avait plutôt cherché à ruiner nos opérations que de les mener à leurs fins, il nous a semblé, afin de rétablir notre honneur, qu'il fallait l'avoir entre nos mains ; et c'est ce qui a eu lieu selon les informations de nos commissaires »]. Fait sans doute marquant qui conduira Machiavel dès la seconde légation auprès de César Borgia à l'idée qu'il vaut mieux, si l'on veut maintenir ses états, s'appuyer sur des armes propres que sur des mercenaires, [M (2003), l. 284, p. 427]. Cf. « La révolte d'Arezzo et du Val-di-Chiana » [Dotti (2006), p. 84-87].

<sup>6</sup> Après Imola, à la fin de 1499, Forlì au début 1500, puis Pesaro et Rimini la même année, Faenza et Piombino en 1501, Borgia menaçait de s'en prendre à Florence, cf. Guicciardini (1996a), p. 355. Gennaro Sasso rappelle en faisant référence aux « pratiche » [consultations de citoyens influents convoqués par la Signoria et autres conseils exécutifs, lorsque le gouvernement rencontrait un problème difficile, cf. Gilbert (1996), p. 33] de 1501 la « grande peur » que représentait, pour Florence, César Borgia à cette époque, cf. Sasso (1993a), p. 80. Pour une analyse condensée du risque encouru dès 1501 par Florence suite à la montée en puissance du Valentinois, cf. « L'ombre du Valentinois » [Dotti (2006), p. 79-84].

par son père<sup>7</sup>, César Borgia, qui a des vues belliqueuses sur Florence malgré les fortes réticences du roi de France<sup>8</sup>, veut imposer à la cité une alliance et l'obliger à changer de gouvernement.

De cette légation seules les deux premières lettres, bien que signées de la main de Soderini, sont de la plume de Machiavel<sup>9</sup>, retourné précipitamment à Florence moins d'une semaine après son départ afin d'informer au plus vite la Seigneurie des intentions du Valentinois<sup>10</sup>.

Mais avant même d'arriver à Urbino, les deux envoyés apprennent d'un messenger que le Valentinois vient, la veille, de prendre par la ruse en quelques heures le duché à Guidobaldo da Montefeltro. Le scripteur Machiavel en informe immédiatement les Dix dans une première lettre datée du 22 juin :

*« e da esso aviamo inteso la celere e felice vittoria di quel Signore dello stato d'Urbino. »* [M (2003), l. 175, p. 231]

*[« et nous avons appris de lui la rapide et heureuse victoire de ce Seigneur sur l'état d'Urbino. »]*

Dans cette petite phrase, deux mots d'apparence anodine, « celere » [« rapide »] et « felice » [« heureuse »], vont prendre dans la conclusion de la dépêche une signification nettement plus précise puisqu'ils vont permettre à Machiavel d'esquisser un premier aspect fondamental de la personnalité de Borgia qu'il ne cessera d'étayer tout au long de son séjour à Imola quelques mois plus tard :

*« El modo di questa vittoria è tutto fondato su la prudenzia di questo Signore el quale, essendo*

<sup>7</sup> « Et tout cet argent [récolté dans le cadre du jubilé], joint à celui qu'il [le pape Alexandre VI] pouvait tirer de toutes les manières des trésors spirituels et du domaine temporel de l'Eglise, il le donnait au Valentinois », [Guicciardini (1996a), p. 351].

<sup>8</sup> Le roi de France s'était par ailleurs engagé au début de l'année 1502, à protéger Florence pendant trois ans de toute attaque de son territoire contre paiement d'une somme de cent vingt mille ducats, car il craignait que la cité toscane « ne se tournât vers Maximilien », cf. Guicciardini (1996a), p. 370. Louis XII considérait en outre que la prise de Florence assoirait la puissance du duc sur toute l'Italie centrale et constituerait non plus un bouclier contre les Vénitiens mais une menace supplémentaire.

<sup>9</sup> Comme l'avance Roberto Ridolfi dans sa biographie de Machiavel. Concernant la lettre du 22 juin, alors que les deux envoyés viennent à peine d'arriver à Ponticelli, le biographe ajoute : « d'où ils écrivirent à la Seigneurie » [« d'onde scrissero alla Signoria »]. Mais aussitôt après, il précise : « c'est-à-dire que, comme d'habitude, Machiavel écrivit, mais seul Soderini signa » [« cioè scrisse, al solito, il Machiavelli, sottoscrisse il solo Soderini »]. De même, Ridolfi affirme que le portrait fait de César Borgia dans la lettre du 26 juin [voir [Première partie note 27](#)], est de la main de Machiavel, « questo ritratto di mano di Machiavelli » [Ridolfi (1969), p. 78-79]. Cependant, Francesco Bausi mentionne la remarque, plus raisonnable selon lui, de Gennaro Sasso qui considère non seulement que ces deux lettres sont « le fruit concordant » d'une coopération entre les deux hommes mais également que Soderini a contribué, dans cette circonstance comme dans d'autres, de manière non négligeable à la réflexion du Secrétaire florentin, cf. Bausi (2005), n. 21, p. 106.

<sup>10</sup> « E il cavallaro si manda con questa lettera, acciò che voi subito possiate consultarla e, alla giunta sua, darne risposta » [M (2003), l. 180, p. 247] [« Et on vous envoie le coursier avec cette lettre, afin que vous puissiez immédiatement faire des consultations et, à leur issue, en donner une réponse »]. Ce messenger à cheval n'est autre que Machiavel lui-même bien sûr.

*vicino a 7 miglia a Camerino, senza mangiare o bere, s'appresentò a Cagli che era discosto circa miglia 35 e nel medesimo tempo lasciò assediato Camerino e vi fece fare corriere<sup>11</sup>; sí che notino vostre Signorie questo stratagemma e tanta celerità coniunta con una estrema felicità [« fortuna »]. » [M (2003), l. 175, p. 232]*

*[« La manière de cette victoire est entièrement fondée sur la prudence de ce Seigneur qui, étant seulement à 7 milles de Camerino, s'est présenté, sans manger ni boire, à Cagli qui était distant d'environ 35 milles et dans le même temps a laissé assiégé Camerino et y a fait faire des incursions [« des déprédations »]; qu'ainsi vos Seigneuries remarquent cette ruse et cette grande rapidité jointe à une extrême fortune. »]*

On ressent dans cette simple phrase l'admiration [Dotti (2006), p. 90] et même la fascination [Marchand (1969), p. 329] qu'a pu susciter chez notre Secrétaire florentin la stratégie employée par César Borgia, la ruse, voire la tromperie, et la célérité, comme s'il venait d'assister pratiquement sous ses yeux à l'incarnation de l'idée d'un « prince nouveau » qu'il était peut-être déjà en train de conceptualiser<sup>12</sup>.

#### ENCADRE 12. UNE FIGURE DU VALENTINOIS CONÇUE ANTERIEUREMENT ?

L'idée selon laquelle Machiavel pouvait déjà avoir réfléchi aux moyens de l'action politique du Valentino est clairement exprimée dans la question que se pose à juste titre Gennaro Sasso : « Avec quel principe, en effet, Machiavel aurait vraiment pu exhorter les Dix à faire attention à la "manière de cette victoire" s'il n'avait pas déjà médité sur les "manières", précisément, de l'action politique du Valentino, et si celles-ci ne lui avaient pas paru remarquables, dignes de considération et d'étude » [« Con quale fondamento, in effetti, Machiavelli avrebbe addirittura potuto esortare i Dieci a far attenzione al "modo di questa vittoria" se egli non avesse già prima meditato i "modi", appunto, dell'azione politica del Valentino, e questi non gli fossero apparsi notevoli, meritevoli di considerazione e di studio »] [Sasso (1993a), p. 82]. Sans reprendre totalement à son compte l'hypothèse qu'à la chancellerie se seraient formés deux partis opposés, l'un admirateur de la « virtù » du duc, l'autre critique, il suppose néanmoins qu'entre les hommes du « gouvernement » devait exister nécessairement un débat sur le réel danger que représentait le fils d'Alexandre VI non seulement pour Florence mais aussi pour les équilibres politiques de l'Italie centrale. Débat dans lequel Machiavel ne se sera pas rangé du côté de ceux qui n'avaient que peu d'estime pour la « virtù » de César Borgia, ou du moins qui pensaient que la « fortuna » ne lui serait pas toujours propice. En outre, le caractère exalté du ton des deux premières lettres de cette légation s'expliquerait, selon Sasso, - qui n'oublie cependant pas de préciser qu'on ne possède aucun document permettant avec certitude de connaître dès 1501 l'opinion de Machiavel à l'égard de Borgia - par l'intention du Florentin de confirmer par l'observation directe une thèse

<sup>11</sup> Episode marquant repris par Guicciardini dans son *Histoire d'Italie* : « Ainsi, après l'avoir rendu moins apte à se défendre [Guidobaldo, duc d'Urbino, avait fourni à Borgia, feignant de vouloir s'emparer de Camerino, les renforts en homme et en artillerie qu'il demandait], César Borgia quitta immédiatement Nocera et marcha si vite qu'il ne laissa même pas à ses troupes le temps de se restaurer, pour arriver le jour même à Cagli, ville du duché d'Urbino », [Guicciardini (1996a), p. 376].

<sup>12</sup> Voir encadré 12 : Une figure du Valentinois conçue antérieurement ?

déjà exprimée lors des discussions à la chancellerie. Supposition qui conduit Sasso à faire une remarque qui a été peu commentée et qui a pourtant des conséquences non négligeables sur la manière dont on peut approcher la pensée de Machiavel : « et peut-être, qui sait, nous ne sommes pas loin de la vérité en affirmant que ce ne fut pas, dans ce cas, la praxis à solliciter la littérature, mais que ce fut celle-ci qui sollicita la praxis, la modela et lui donna un genre » [« e forse, chi sa, non si va lontano dal vero, affermando che non fu, in questo caso, la prassi a sollecitare la letteratura, ma fu questa a sollecitare la prassi, a modellarla e atteggiarla »] [Sasso (1993a), p. 84]. La réflexion théorique préalable issue d'une lecture qu'il est possible d'imaginer originale et personnelle des textes anciens et modernes, aurait permis à Machiavel non seulement d'appréhender la « praxis », mais également de pouvoir la façonner et la représenter. Il faut néanmoins rappeler que, s'opposant catégoriquement à Mario Martelli, qui considère que tout ce que dit Machiavel de César Borgia n'est que la conséquence objective d'un schéma idéal, d'une « règle » (le singulier est important), d'un modèle platonisant lui permettant de distinguer, quel que soit le moment de l'histoire, les bons et les mauvais comportements politiques des hommes, Sasso préfère parler de « règles » (au pluriel) que le Florentin a retirées de sa longue expérience des choses antiques et modernes et de ses quinze années passées, sans dormir ou jouer, dans l'étude « dello stato ». Et « au lieu de "réfléchir" comme est, ou serait, en elle-même, l'expérience », ces règles « cherchent à la construire dans le cercle nécessaire de l'intelligence » [« in luogo di "riflettere" così come è, o sarebbe, in sé stessa, l'esperienza, cercano di costruirla nel circolo necessario dell'intelligenza »] [Sasso (1988a), note 2, p. 120-21]. Dans ses derniers écrits sur Machiavel, Sasso revient sur l'intérêt que portait le Secrétaire florentin à César Borgia. Pour lui, Machiavel n'était pas seulement un homme politique et un diplomate, mais en premier lieu un intellectuel qui n'avait pas attendu d'être nommé à la chancellerie et de rencontrer le Valentino pour s'intéresser à la politique. Ainsi, précise Sasso, lorsque Machiavel y entra, « il était déjà en possession d'un "système" d'idées qui attendait d'être mis à l'épreuve [...], lorsque l'occasion se présenterait » [« era già in possesso di un "sistema" di idee che attendeva di esser messo alla prova [...], quando l'occasione si fosse presentata »] [Sasso (2015), p. 105-06]. Voir également Dotti (2006), p. 93.

Machiavel caractérise la « prudenzia » [« prudence »] de César Borgia par la « ruse » que celui-ci a employée pour tromper Guidobaldo et la promptitude dont il a fait preuve dans ses manœuvres militaires pour conduire en peu de temps, « senza mangiare o bere » [« sans manger ni boire »], une partie de ses hommes dans le duché d'Urbino. La « ruse » et la rapidité associées à une « estrema felicità » [« extrême fortune »], ont donc permis au Valentino de « fonder » sa victoire. La « ruse » de Borgia est en fait une perfidie<sup>13</sup>, voire une trahison, puisque Guidobaldo lui a fourni de l'artillerie et des

---

<sup>13</sup> Cette tromperie qui « connote un opportunisme de mauvais aloi » était condamnée moralement par les romains car contraire à la *fides* [Holeindre (2017), p. 232].

hommes dans le cadre d'une alliance tacite<sup>14</sup> que le duc s'est empressé de rompre<sup>15</sup>. Il est difficile d'imaginer que même dans les débats au sein de la chancellerie et dans les milieux humanistes, la tromperie pouvait être facilement admise comme l'une des qualités de la prudence<sup>16</sup>. Comment ne pas être étonné alors par la proximité des jugements au sujet de Borgia, pourtant formulés à plus de dix ans d'intervalle, dans la conclusion de cette lettre et le célèbre passage du chapitre VII du *Prince* :

« [...] pour sa part, il mit tout en œuvre et fit toutes les choses qu'un homme prudent et vertueux

---

<sup>14</sup> Guicciardini explique que s'il était risqué de refuser de tels renforts « à un prince dont les forces étaient si proches », Guidobaldo n'avait aucune raison de redouter quelque chose de lui puisqu'il avait « réglé ses désaccords avec le pape à propos des tributs qu'il devait lui payait », [Guicciardini (1996a), p. 376]. Cette absence de méfiance à l'égard du Valentinois caractérise bien le consentement, non vicié par une quelconque forme de violence, du duc d'Urbino à lui fournir les forces réclamées. Machiavel recommande dans *L'art de guerre* à celui qui veut s'assurer d'un peuple dont il suspecte la fidélité en l'attaquant par surprise, de lui faire croire qu'il est engagé dans un tout autre projet. Ainsi, il pourra réclamer une assistance à ce peuple qui, n'ayant pas de raison de se méfier, la lui accordera, et s'étant découvert deviendra facile à conquérir [Machiavel (1991), VI, p. 220]. C'est exactement le stratagème employé par César Borgia pour convaincre le duc d'Urbino de lui fournir l'aide demandée.

<sup>15</sup> Jean-Jacques Marchand, l'un des rares spécialistes avec Gennaro Sasso à avoir commenté la conclusion de cette lettre du 22 juin, traduit, dans un article déjà ancien, le mot « prudenzia » [ou « prudentia »] par sagesse [« sapientia »], en ajoutant que l'emploi de ce terme « ne sort pas du langage traditionnel de la chancellerie florentine », [Marchand (1969), p. 328]. Il précise ainsi que Borgia « a fait preuve de "sagesse" en feignant d'attaquer Camerino pour mieux surprendre et occuper le duché d'Urbino », [Marchand (1969), *ibid.*]. Mais il oublie, selon nous, de dire qu'en feignant son attaque sur Camerino, il a recours à la tromperie. La ruse peut bien sûr être utilisée pour l'emporter face à ses ennemis. Mais ici la situation est différente. Guidobaldo en fournissant au duc l'aide qu'il demandait, s'est comporté comme son allié. En rompant cette alliance, Borgia a trahi la confiance du seigneur d'Urbino. Marchand atténue donc la portée novatrice de ce passage en parlant à propos de l'efficacité du stratagème d'un « art de la surprise » renvoyant au « cliché assez conventionnel du fait mémorable ». Un art de la surprise, tout à fait légitime lorsqu'il est pratiqué à l'encontre de ses ennemis, devient, lorsqu'il est destiné à tromper ses « alliés », un art de la trahison. Cette ruse témoigne d'une stratégie que Borgia ne va cesser de pratiquer tant à l'égard de ses ennemis que de ses supposés amis. Le non respect des pactes, de la parole donnée, l'art de la trahison qu'il dénoncera à propos de Vitellozzo, « gli era sua arte el fare tradimenti » [« c'était son art de faire des trahisons »], [M (2003), I, 294, p. 456]), mais dont lui-même est passé maître, ne peuvent être considérés comme des qualités de la sagesse ou de la prudence. De la ruse, de la tromperie, de la fraude, Machiavel, séjournant cette fois à Imola, en tirera une première leçon lorsqu'il écrira le 13 novembre, « e resterà superiore chi saprà meglio ingannare l'altro, e quello ingannerà che si troverà più forte di gente e di amici : e questo basti quanto alla pace e alla guerra » [M (2003), I, 287, p. 437-38] [« et demeurera supérieur celui qui saura mieux tromper l'autre, et pourra tromper celui qui se trouvera plus fort en hommes d'armes et en amis : et ceci vaut en temps de paix comme en temps de guerre »], pour ensuite en faire le thème de chapitres des *Discours* : « [...] il est nécessaire à un prince qui veut faire de grandes choses d'apprendre à tromper », [D, II, 13, 1, p. 304] ; « Que d'user de la fraude en menant la guerre est une chose glorieuse », [D, III, 40 p. 521] ; voir aussi III, 48.

<sup>16</sup> Dans son *de prudentia*, Pontano, dont la définition novatrice de la prudence se distingue de celle de la tradition humaniste représentée par Palmieri, Platina, ou encore Ficino, considère la « versatilitas » [capacité à changer, selon l'opportunité, ses méthodes, ses résolutions, ses attitudes] comme la qualité fondamentale de l'homme prudent. Mais parfaitement conscient des graves conséquences que cette qualité pouvait entraîner sur le plan de la morale absolue, Pontano suggère les manières et les formes que peut prendre la « versatilitas » sans pour autant franchir certaines limites. C'est pourquoi il condamne explicitement la « versutia », c'est-à-dire la ruse hypocrite et frauduleuse, cf. Santoro (1978), p. 60-61.

[« uno prudente e virtoso »] *devait faire pour mettre des racines* [« mettere le barbe sua »] *dans ces états que les armes et la fortune* [« l'arme e fortuna »] *d'autrui lui avaient concédés.* » [P, VII, § 7, p. 81]

### ENCADRE 13. LA DOUBLE OPINION DE MACHIAVEL SUR CESAR BORGIA

Selon G. Sasso, le séjour du Secrétaire auprès de César Borgia est à l'origine de sa double opinion du duc, Machiavel se montrant, d'une part, admiratif de la « virtù » du nouveau prince et, d'autre part, critique envers un personnage hostile et ambigu qui risquait de faire échouer la république florentine : « En somme, antiborgien, parce que loyal à l'égard des institutions "démocratiques" de la cité, et hostile à l'intention de les renverser dans un sens aristocratique ou médicéen, Machiavel put bien être "philoborgien" dans le sens particulier que, du Valentinois, il admira, tant qu'il resta "en selle", la vertu, la promptitude, la capacité de faire et de défaire des hommes "à sa guise". Et il me paraît que la distinction est non seulement plausible, mais, même évidente » [« Insomma, antiborgiano, perché leale nei confronti delle istituzioni "democratiche" della città, e ostile al proposito di sovvertirle in senso aristocratico o medico, Machiavelli poté bene essere "filoborgiano" nel senso specifico che, del Valentino, ammirò, fin che rimase "in sella", la virtù, la prontezza, la capacità di fare e disfare gli uomini "ad sua posta". E mi pare che la distinzione sia non solo plausibile, ma, addirittura ovvia] [Sasso (1993a), note 114, p. 83].

Cependant Sasso, précisant que Machiavel, avant même d'avoir véritablement pris connaissance des éléments essentiels de la situation, donne du Valentinois un jugement dans lequel « il pose et résout un problème important » [« egli pone, e risolve, un problema importante »], celui « de l'action politique, qui doit, en effet, être forte, rapide, décisive » [« dell'azione politica, che deve, in effetti, essere forte, rapida, decisa »] [Sasso (1993a), p. 84], n'associe pas cette vertu du duc à la prudence. En fait, ce qui compte pour Machiavel, ce n'est pas simplement la rapidité de son action, mais que Borgia soit parvenu à ses fins, c'est-à-dire à s'emparer des cités qu'il convoitait. C'est par sa victoire que Machiavel le qualifie de prudent et non seulement par son action, c'est-à-dire lorsque la victoire est certaine sinon possible compte tenu de l'équilibre des forces en présence.

Mais il y a plus. Le terme « fondato » [« fondé »] employé par Machiavel dans cette première lettre n'a, à notre connaissance, fait l'objet d'aucun commentaire. Une victoire entièrement fondée, c'est-à-dire construite, élaborée, sur la prudence, ici synonyme de fraude, nous renvoie également à ce même chapitre du *Prince* où l'emploi de la métaphore de l'architecte permet à Machiavel de caractériser la prudence et la grande vertu du jeune duc qui, après avoir acquis son état grâce à la fortune, a su jeter « de grands fondements [« fondamenti »] à sa future puissance » [P, VII, § 9, p. 81], ce qui signifie ici se faire ami avec les peuples des cités conquises, « farsi amici i vicini suoi » [« se faire ami avec ses voisins »<sup>17</sup>], comme il le fera dire à cet « amico » [« ami »] rencontré quelques mois plus

<sup>17</sup> Expression que l'on trouve également dans les *Discours*, cf. D, I, 30, 1, p. 157. Dans le *Prince*, lorsque Machiavel conseille d'imiter César Borgia dans ses actions, il les résume en commençant ainsi : « Celui, donc, qui juge nécessaire dans son principat nouveau de s'assurer de ses ennemis et de se gagner des amis, [...] », pour terminer par, « celui-là ne peut trouver d'exemples plus frais que les actions de cet homme », [P, VII, § 43, p. 89 & 90].

tard à Imola [M (2003), l. 284, p. 427]. L'homme prudent serait pour Machiavel celui qui construit sa victoire sur de solides fondations comme un architecte construit son édifice. Pour l'instant, le but de Borgia est de conquérir les cités convoitées. Il a peiné pour prendre l'an passé en 1501 Faenza par la force car la ville lui a opposé une résistance honorable<sup>18</sup>. Il a néanmoins retenu la leçon : il prendra le duché d'Urbino en recourant à la tromperie. Peu importe les moyens utilisés, seul compte dans un premier temps l'objectif à atteindre : la victoire rapide. Mais il se rendra très vite compte, quand il perdra Urbino peu de temps après, que la conquête doit s'accompagner d'un autre fondement essentiel, celui qui oblige un prince nouveau à se faire aimer de son peuple.

Le 24 juin, Soderini et Machiavel rencontrent pour la première fois César Borgia. Cette entrevue est retranscrite dans une lettre datée du 26, qui rapporte également la journée du 25 au cours de laquelle les deux hommes ont reçu la visite de deux anciens condottieres de Florence, Giulio et Paulo Orsini<sup>19</sup>, désormais au service du duc. Ces derniers, avec mépris, menacent ouvertement Florence et son domaine : « Un de nous sera trompé, et ce sera vous ; et nous donc nous irons de l'avant, et déjà nous sommes seigneurs d'une grande partie de votre domaine, et il ne vous restera aucune cité » [« Uno di noi ha a restare ingannato, ma sarete quello voi ; e noi pure verremo avanti e già siamo signori d'un gran parte del vostro contado e non vi restera terra nessuna »] [M (2003), l. 180, p. 244]. De plus, ils leur annoncent que le roi de France n'a pas l'intention d'intervenir rapidement<sup>20</sup>. Et même s'il envoyait des soldats, compte tenu de l'armée et de l'artillerie dont ils disposent, ils ne craindraient pas les troupes françaises : « et nous avons une armée et une artillerie si importantes que, même si les troupes françaises venaient, elles auront la courtoisie de vous laisser et de s'approcher de nous » [« e aviamo tanto esercito e tanta artiglieria che, quando bene verranno le genti franzese, le aranno di grazia lasciare voi e accostarsi a noi »] [M (2003), l. 180, p. 244-45].

Mais venons-en à la rencontre avec le Valentinois. Dans cette lettre du 26 juin, celui-ci reproche à Florence de ne pas avoir tenu ses engagements, autrement dit de ne pas avoir honoré le paiement de l'avance aux soldats pour la « condotta »<sup>21</sup> que Florence lui avait réclamée l'an passé, et l'artillerie

---

<sup>18</sup> Guicciardini (1996a), p. 350 (pour la résistance de Faenza) et p. 354 (pour la reddition de la ville).

<sup>19</sup> Paolo sera d'ici peu l'un des promoteurs de la ligue antiborgienne de la Magione, ce qui lui vaudra sur ordre du Valentinois d'être étranglé à Sinigaglia en décembre.

<sup>20</sup> Le cardinal Georges d'Amboise [« Roano »], le puissant ministre du souverain français, leur aurait dit : « Andate e fate presto quello volete, perché io non posso negare le genti promesse a' Fiorentini ; ma le manderò adagio e vi darò tempo » [M (2003), l. 180, p. 244] [« Allez et faites vite ce que vous voulez faire, parce que je ne peux refuser les hommes promis aux Florentins ; mais je les enverrai lentement et je vous donnerai du temps »].

<sup>21</sup> Troupe de mercenaires conduite par un capitaine à la solde d'une cité ou d'un seigneur.

qu'elle lui avait promise [M (2003), l. 63, p. 96]<sup>22</sup>. Et s'il est tout de même prêt à lui renouveler sa confiance, l'alliance qu'il souhaite réaliser avec elle, prend, comme l'a bien montré F. Chabod, la forme d'un ultimatum [Chabod (1993), p. 293-95]<sup>23</sup> : soit l'amitié, et Florence serait dès lors à la disposition du Valentinois ; soit la guerre, et Florence, déjà engagée dans la guerre contre Pise, subirait alors les menaces conjointes des conjurés du Val di Chiana et de Borgia lui-même. Il n'y a pas d'autre alternative. Il faut noter toutefois que cet ultimatum découle de la construction de la période qui prend la forme d'une concessive :

*« Ora dice che, sendo venuto quella volta solo per avere la vostra amicizia e potersi in quella riposare, e, benché voi aviate mancato, [« nondimeno » ou « nondimanco », omis], volendo fare questa ultima prova, mandò a chiedere uomini per potere conferire la sua intenzione : la quale era unirsi con voi, volendo. »* [M (2003), l. 180, p. 239]

*[« A présent il dit que, étant venu cette fois seulement pour avoir votre amitié et pouvoir se fier à elle, et, bien que vous ayez failli à votre engagement, [« néanmoins », absent], voulant faire cette ultime proposition, il a fait demander des hommes pour pouvoir livrer son intention : laquelle était qu'il veuille faire une union avec vous. »]*

Borgia fait remarquer aux envoyés que leur gouvernement n'a pas tenu parole, mais qu'il est prêt à faire une exception à la règle qui en principe devrait l'amener à ne pas se fier à ceux qui ont manqué de loyauté. En fait, Florence n'a pas trop le choix, et Borgia, avec beaucoup d'arrogance et de dédain, rappelle que l'an passé il avait été en son pouvoir non seulement de faire retourner les « usciti », c'est-à-dire les exilés avec une allusion évidente aux Médicis, mais également d'imposer à la cité toscane le gouvernement qu'il voulait et de la tenir soumise, « ma darvi un bastone ad el governo e un cane nonché altro » [M (2003), l. 180, *ibid*]. En ayant recours au discours direct Machiavel montre l'intention belliqueuse de César Borgia qui impose à la Seigneurie florentine de prendre rapidement sa décision :

*« Io so bene siate prudente e m'intendete ; pure ve lo ridirò in breve parole : questo governo non mi piace e non mi posso fidare di lui ; bisogna lo mutiate e mi facciate cauto della osservanza di quello mi promettessi ; altrimenti voi intenderete presto presto che io non voglio vivere a questo modo, e*

---

<sup>22</sup> L'an passé Machiavel a informé le capitaine et commissaire d'Arezzo et ceux de Borgo San Sepolcro, Empoli, Colle, San Gimignano et Volterra qu'un accord et une alliance avait été conclus avec le Valentinois. D'une part, chacune des parties s'engageait à avoir amis et ennemis communs, et, d'autre part, Florence avait négocié une « condotta » avec le duc pour 300 hommes d'armes prêts à la défendre chaque fois qu'elle serait menacée. Accord qui est demeuré une simple promesse donc puisque la Seigneurie florentine n'a pas versé la somme due de 36 000 ducats.

<sup>23</sup> L'expression sera reprise par Marchand (1969), p. 330, ou encore Dotti (2006), p. 88-89.

*se non mi vorrete amico, mi proverrete inimico. » [M (2003), l. 180, p. 240]*

*[« Je sais bien que vous êtes prudents et que vous me comprenez ; cependant, je vous le redis en peu de mots : ce gouvernement ne me plaît pas et je ne peux me fier à lui ; il faut que vous le changiez et me donniez la garantie que vous observerez ce que vous me promettez dans les nouveaux accords ; autrement, vous comprendrez très vite que je ne veux pas vivre de cette manière, et si ne vous ne me voulez pas comme ami, vous m'éprouverez comme ennemi. »]*

ou encore un peu plus loin :

*« ma risolvetevi presto, perché qui non posso io tenere el mio esercito, sendo questo luogo di montagna, che troppo sarebbe danneggiato ; e tra voi e me non ha ad essere mezzo : o bisogna mi siate amici, o nimici. » [M (2003), l. 180, p. 241-42]*

*[« mais résolvez-vous y rapidement, parce que je ne peux pas maintenir mon armée ici, ce lieu étant montagneux, il lui serait trop dommageable ; et entre vous et moi, il ne peut y avoir de voie moyenne : ou bien il faut que vous me soyez amis ou bien être mes ennemis »]*

Thèmes et procédé favoris machiavéliens se retrouvent dans cette lettre qui a fait l'objet de sérieux commentaires<sup>24</sup> :

- L'opposition ami-ennemi, « e se non mi vorrete amico, mi proverrete inimico », avait déjà été utilisée par Machiavel lors de sa première légation en France de juillet à décembre 1500<sup>25</sup>. Borgia va d'ailleurs convoquer le soir même les deux émissaires florentins pour leur répéter la même chose, et obliger les Dix de la liberté à prendre une décision rapidement, « concluant qu'il ne peut, ni ne veut demeurer dans cette ambiguïté, mais qu'il désire être votre ami, c'est pourquoi il veut les choses dites [c'est-à-dire, le paiement de l'avance de la solde pour la « condotta »<sup>26</sup>, et l'artillerie promise] ; et n'ayant pas à être votre ami, il veut être votre ennemi déclaré. Et pour s'assurer et avoir une réponse de vos Seigneuries il n'a pas voulu consentir plus de 4 jours » [« concludendo che non può, né vuole stare in questa ambiguità, ma desidera essere vostro amico, in che vuole le dua cose dette ; e non avendo ad essere amico, vuole

<sup>24</sup> Sasso (1993a), p. 84-89 ; Chabod (1993), p. 293-95 ; ou encore Marchand (1969), p. 329-32.

<sup>25</sup> Comme dans la lettre du 11 octobre 1500 : « e farai loro intendere che, o nimici o amici che vogliono essere, ad ogni modo li pagheranno » [M (2002a), l. 289, p. 490] [« et je leur ferai comprendre, qu'ils veulent être ou bien ennemis ou bien amis, que de toutes les manières ils les paieront »]. La distinction ami-ennemi fait réagir G. Inglese, citant un passage du livre de Carl Schmitt, *La notion de politique* : « Une réflexion sur l'« actualité » de Machiavel est chez Schmitt le principal point de référence » [« Una riflessione sull'« attualità » di Machiavelli ha in Schmitt il principale punto di riferimento »] [Inglese (2006), note 88, p. 237].

<sup>26</sup> Voir Première partie note 21.

essere inimico aperto. E per assicurarsi e per avere risposta da vostre Signorie non ha voluto consentire piú che 4 dí »] [M (2003), l. 180, p. 247].

- Le nouveau sens que prend le mot « fortuna »<sup>27</sup>.
- Ou encore, le raisonnement dilemmatique permettant à Machiavel de réduire les situations politiques à une alternative et donc de rejeter la voie moyenne : « et entre vous et moi il n'y a pas à être de voie moyenne : il faut que vous soyez ou bien mes amis ou bien mes ennemis » [« e tra voi e me non ha ad essere mezzo : o bisogna mi siate amici, o nimici »<sup>28</sup>].

## 1.2. AUX COTES DE CESAR BORGIA : LA PRAXIS DE L'ARTE DELLO STATO

Le contenu de la mission de Machiavel à Imola est décrit dans la lettre du 5 octobre 1502 rédigée à son intention par la chancellerie. Le message que le Secrétaire doit transmettre au duc est que Florence, face aux événements survenus dans le Val di Chiana, veut toujours être son bon ami ainsi que celui du

<sup>27</sup> A partir de cette lettre, selon G. Sasso, le thème de la *fortuna* est traité avec « une force et un ton dramatique méconnus des expressions précédentes » [« una forza e una drammaticità sconosciute alle precedenti espressioni »]. La *fortuna* est désormais comprise non plus comme « une force irrésistible et toute-puissante qui régit d'en haut les événements de l'histoire, qu'aujourd'hui elle exalte, et renverse demain, sans que dans son conseil il y ait le signe du hasard ou de la règle » [« una forza prepotente e onnipotente che dall'alto regoli le vicende della storia, e oggi esalti, domani abbatta, senza che nel suo consiglio possa decidersi se ci sia il segno del caso o della regola »], mais comme « l'élément fondamental du jeu politique, qui toujours se déroule sous le signe du risque et du danger et toujours, en conséquence, exige la rapidité, le contrôle de soi, et l'absence de scrupules » [« l'elemento fondamentale del gioco politico, che sempre si svolge sotto il segno del rischio e del pericolo e sempre, di conseguenza, richiede rapidità, padronanza di sé, mancanza di scrupoli »] [Sasso (1993a), p. 87]. Sasso fait référence à ce célèbre passage de la lettre dans lequel Machiavel, tel un peintre qui effectuerait un dessin préparatoire sur sa toile avant de réaliser l'œuvre finale, brosse le portrait vraisemblablement le plus louangeur de ce jeune prince qui, bien que « solitario e segreto » [M (2003), l. 180, p. 245] [« solitaire et secret »], est également « molto splendido e magnifico » [« splendide et magnifique »], en soulignant avec dextérité ses principales qualités à la fois remarquables et fascinantes : « tanto animoso » [« si téméraire »] dans les armes ; infatigable et courageux « per gloria et per acquistare stato » [« pour la gloire et la conquête de l'état »] ; bienveillant à l'égard de ses soldats choisis parmi les « migliori uomini d'Italia » [« meilleurs hommes d'Italie »] qui le font « vittorioso e formidabile, aggiunto con una perpetua fortuna » [M (2003), l. 180, p. 247] [« victorieux et redoutable avec une perpétuelle fortune »].

<sup>28</sup> M (2003), l. 180, p. 241-42. Si Marchand a traduit ce terme de « mezzo » par « faux-fuyants », cf. Marchand (1969), p. 330, Emanuele Cutinelli-Rèndina préfère renvoyer à la célèbre expression « via del mezzo », employée à plusieurs reprises par Machiavel dans ses *Discours*. Pour ce qui concerne le procédé dilemmatique, cf. Chabod, « Méthode et style de Machiavel », chapitre terminal de ses *Scritti su Machiavelli*, [Chabod (1993), p. 369-88]. Procédé que le Secrétaire reprendra dans son *Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati*, analysé par Marchand, pour qui « L'usage des deux conjonctions disjonctives « o [...], o [...] » souligne l'opposition totale entre les deux comportements possibles et annonce d'une manière absolue le refus d'une quelconque solution intermédiaire » [Marchand (1975), p. 116-17]. Pour la distinction entre les deux procédés disjonctifs, dilemmatiques et non dilemmatiques utilisés par Machiavel, cf. également Gerbier (2006), p. 67.

pape, Alexandre VI, tout en ne se séparant pas de la dévotion du Roi de France :

*« noi siamo per aver ogni rispetto a le cose sue, e averle nel medesimo grado che le abbiamo sempre auto, rispetto al reputare tutti li amici di Francia nostri amici e, dove si tratti dello interesse loro, trattarsi ancora del nostro. E questo ci pare che debbi bastare per la tua prima audienza, nella quale tu farai ogni dimostrazione che noi confidiamo e speriamo assai in sua Eccellenza. »* [M (2003), l. 250, p. 334]

*[« nous sommes pour être respectueux à l'égard de ses affaires, et l'être de la même manière que nous l'avons toujours été, par le fait que nous considérons tous les amis du roi de France comme nos amis et, où il s'agit de leur intérêt, il s'agit également du nôtre. Et il nous semble que cela doit suffire pour ta première audience, au cours de laquelle tu feras la démonstration que nous faisons confiance en son Excellence [César Borgia] et que nous espérons beaucoup de lui. »]*

Ses supérieurs donnent également à Machiavel des consignes strictes quant à la manière à employer pour les tenir informés à tout moment de sa mission :

*« e in questa parte ti allargherai quanto ti parrà a proposito in sul fatto, amplificando el parlare tuo da tutte quelle circostanze che ha questa materia, le quali non ti si discorrono qui, per esserne tu benissimo informato. Né vogliamo che fuori di questa materia tu parli di altro o altrimenti ; e di ciò che sua Eccellenza ti ricercassi più oltre, rimetterà'ti a darcene avviso e a aspettare risposta. »* [M (2003), l. 250, ibid.]

*[« et dans ce rôle tu t'étendras autant qu'il te paraîtra opportun de le faire sur le moment, en amplifiant la discussion de toutes ces circonstances qu'a cette matière, dont on ne parlera pas ici, puisque tu en es très bien informé. Nous ne voulons pas que tu parles d'autre chose ou autrement en dehors de cette matière ; et sur ce que son Excellence te demandera plus particulièrement, tu te contenteras d'en donner un avis et d'en attendre une réponse. »]*

#### 1.2.1. A LA RECHERCHE DES INTENTIONS DU DUC : ELABORATION D'UNE METHODE. LES LETTRES DU MOIS D'OCTOBRE 1502

Machiavel écrit une première lettre le jour même de son arrivée à Imola, le 7 octobre. Le ton adopté par Borgia a changé par rapport à celui du mois de juin<sup>29</sup>. Le duc est menacé par ses anciens

<sup>29</sup> Cela s'explique : La révolte d'Arezzo a été maîtrisée par l'armée française au cours de l'été et la cité rendue aux Florentins sur ordre du roi de France. Louis XII, qui s'est par ailleurs toujours montré farouchement opposé à l'ambition du duc de conquérir Florence, voulait lui reprendre la Romagne et les autres états qu'il occupait.

condottieres et alliés, les Orsini, Vitellozzo Vitelli, Giampaolo Baglioni, seigneur de Pérouse, Oliverotto da Fermo, ou encore le seigneur de Sienne, Pandolfo Petrucci, regroupés au sein d'une ligue anti-Borgia<sup>30</sup> à laquelle Florence a refusé d'adhérer. La personnalité qui se dégage de cette missive apparaît plus complexe que celle un peu sommaire décrite quelques mois plus tôt lors de la précédente légation. Machiavel, en l'absence de Soderini, est désormais le seul témoin envoyé par Florence des entretiens avec le Valentinois et ses ministres. Le discours indirect domine ce qui lui donne la possibilité de rendre de façon plus subtile les multiples facettes de son hôte<sup>31</sup>.

Cette lettre a suscité, à notre connaissance, peu de commentaires de la part des chercheurs<sup>32</sup>. Et pourtant, on ressent dans l'argumentation du duc, retranscrite par Machiavel, qui a pour but de pousser Florence à s'allier avec lui contre les conjurés, une rigueur dans l'analyse de la situation politique des forces en présence et dans la démonstration qui en découle. Borgia veut désormais convaincre Florence d'accepter cette alliance, sans pour autant lui imposer un ultimatum comme il avait fait au mois de juin. Il est toujours menaçant, mais veut persuader la Seigneurie florentine du bien fondé de cet accord. Ainsi Machiavel, après avoir annoncé les intentions de la chancellerie telles qu'elles étaient mentionnées dans sa lettre de mission, autrement dit, l'amitié envers le duc et la dévotion envers l'Eglise et le roi de France, commence à développer la réponse du duc. Très vite cependant, on remarque que celui-ci tient un double discours<sup>33</sup>. Borgia a accepté la proposition de Vitellozzo de passer à Florence, mais à une double condition : d'une part, de ne pas violenter la cité toscane et de ne pas remettre au pouvoir les Médicis, et d'autre part, de profiter de cette occasion pour nouer une amitié. Mais le duc, nous le savons, pense le contraire, car la restauration des Médicis a été une des principales menaces qu'il a brandie à l'encontre des Florentins<sup>34</sup>. Le discours, toujours

---

Mais le Valentinois et son père le pape Alexandre VI ont recouru à des artifices pour calmer la colère du souverain en prétextant notamment que la rébellion d'Arezzo avait été menée à leur insu, cf. Guicciardini (1996a), p. 379.

<sup>30</sup> La diète qui s'est tenue à la Magione du 24 septembre au 8 octobre 1502.

<sup>31</sup> Pour une autre interprétation de l'utilisation par Machiavel du discours indirect dans cette lettre, cf. Marchand (1969), p. 334.

<sup>32</sup> Hormis celui de Marchand (1969), p. 332-34.

<sup>33</sup> Double discours que Machiavel résumera par des maximes : « E a dire le cose di qua in dua parole : dall'uno canto si ragiona di accordo, da l'altro si fanno le preparazioni da guerra » [M (2003), l. 278, p. 414] [« Et pour dire les choses en deux mots : d'un côté on parle d'accord, de l'autre se font les préparatifs de guerre »] ; ou encore « se le parole e le pratiche mostrano accordo, li ordini e preparazioni mostrano guerra » [M (2003), l. 280, p. 418] [« si les paroles et les consultations montrent l'accord, les ordres et les préparatifs montrent la guerre »].

<sup>34</sup> Borgia exprime son souhait de manière à peine voilée lorsqu'il révèle à Machiavel les intentions de Giampaolo : « E' disse allora : « lo ti voglio dire quel che quelli tuoi Signori non fanno : avanti che si partissi di Perugia e andassi a trovare Vitellozzo in Arezzo, e' mi scrisse una lettera che diceva : "Tu sai che io voglio male a Vitellozzo e pure vorrei essere seco a rimettere questi Medici in Firenze, ma non vorrei mostrare di farlo per amore di Vitellozzo ; però ti prego mi scriva una lettera che mi comandi che io vada a questa impresa" ; io lo scrissi ; ora non so se ne sarà fatto bello per darmi carico » [M (2003), l. 294, p. 455] [« Et il [Borgia] dit alors : « Je veux te

indirect, qui suit est plein d'ambiguïtés. Borgia rejette l'entière responsabilité des troubles dans la région sur Vitellozzo et les Orsini. Il prétend n'avoir jamais rien entendu à propos de la rébellion d'Arezzo et du Val di Chiana avant qu'elle n'ait eu lieu, « di che disse mai aver prima inteso nulla »<sup>35</sup> [M (2003), l. 251, p. 337]. De même, il dit ne pas savoir à quel moment les Orsini se sont plaints à la cour du roi de France, sans même l'autorisation du pape, « Degli Orsini disse non sapere donde sia nata la indignazione loro in Corte, senza licenza di Nostro Signore »<sup>36</sup> [M (2003), l. 251, p. 338]. Mais il ne se préoccupe pas de ces deux événements, pour bien montrer à l'envoyé de Florence qu'il ne craint pas outre mesure ses ennemis, affirmant qu'« il aurait pu lui [à Vitellozzo] ôter son état »<sup>37</sup>, « e avrebbe potuto togli lo stato » [M (2003), l. 251, *ibid.*], et que sa Majesté Louis XII l'avait traité avec davantage de bienveillance qu'il ne l'avait fait à l'égard du cardinal Orsini, « dipoi aver visto come quella Maestà lo ha trattenuto piú di detto Cardinale »<sup>38</sup> [M (2003), l. 251, *ibid.*]. A ce moment précis de la lettre, Machiavel utilise une concessive d'une grande force de persuasion, notamment grâce à la métaphore qui la conclut, lorsque Borgia parle de ceux qui ont tenu la diète à la Magione contre lui :

*« E benché si abbia avuto piú ambasciate da parte del signor Giulio Orsini, testificando non essere per opporsi, etc., e che la ragione non volesse che si scuoprissero, per aver loro presi i suoi danari, nondimeno, quando si scuoprissero, [« disse », sous-entendu] che li giudicava piú pazzi che non sapeva, per non aver saputo scegliere il tempo a nuocergli, essendo il Re di Francia in Italia e vivendo la Santità di Nostro Signore ; le quali due cose gli fecero tanto fuoco sotto, che bisognava altra acqua che coloro a spegnerlo. »* [M (2003), l. 251, p. 338-39]

*[« Et bien qu'il y ait eu plusieurs ambassades de Giulio Orsini [homme d'arme et frère du cardinal Orsini], garantissant qu'il ne s'opposait pas [à César Borgia], etc., et bien que l'on devait raisonnablement retenir qu'ils [les Orsini] ne s'étaient pas déclarés ouvertement ennemis du duc, pour avoir pris son argent, néanmoins, quand ils se sont découverts, il a dit qu'il les a jugés plus fous qu'il ne les avait estimés jusqu'ici, pour ne pas avoir su choisir le temps pour lui nuire, le roi de*

---

dire ce que tes Seigneuries ne savent pas : avant qu'il [Giampaolo] ne parte de Pérouse et qu'il aille trouver Vitellozzo à Arezzo, il m'a écrit une lettre qui disait : "Tu sais que je veux du mal à Vitellozzo et cependant je voudrais remettre avec lui ces Médicis à Florence, mais je ne voudrais pas montrer de le faire par amour pour Vitellozzo ; toutefois, je te prie que tu m'écrives une lettre qui m'ordonne de m'engager dans cette opération" ; je la lui ai écrite ; maintenant je ne sais pas s'il s'en vantera pour me le faire regretter »].

<sup>35</sup> « à propos de laquelle il a dit qu'il n'avait jamais rien entendu ».

<sup>36</sup> « Des Orsini, il a dit ne pas savoir d'où sont nées les plaintes qu'ils ont présentées à la cour du roi de France, sans l'autorisation de Notre Seigneur [le pape] ».

<sup>37</sup> Città di Castello.

<sup>38</sup> « après avoir vu comment cette Majesté s'est entretenue avec lui avec davantage de bienveillance qu'avec le cardinal Orsini ».

*France étant en Italie et sa Sainteté Notre Seigneur vivante ; ces deux choses l'ont tellement enflammé qu'il aurait fallu une autre eau que celles-ci pour l'éteindre<sup>39</sup>. »]*

Cette période longue vaut la peine qu'on s'y arrête un instant. Dans la première partie, Borgia révèle tout d'abord à Machiavel que Giulio Orsini est venu à plusieurs reprises témoigner de sa volonté, toute apparente, de ne pas s'opposer à lui, « E benché [...], per opporsi ». Et même si ce n'était pas vrai, Borgia suggérant ainsi l'éventualité d'une ruse de sa part, « la ragione [...] i suoi danari », il est raisonnable de penser que jamais les Orsini n'auraient révélé leur inimitié. Borgia reconnaît ainsi à Orsini une qualité que lui même va utiliser avec encore plus d'excellence dans quelques temps : celle de ne jamais révéler ses véritables intentions. C'est bien sûr le caractère secret qui doit entourer les choses de l'état et qui est la condition même de leurs bonnes fins<sup>40</sup>. Il ne lui reproche pas non plus la tromperie puisque lui même l'a déjà employée à Urbino et l'emploiera à nouveau à Sinigaglia pour l'éliminer avec les autres conjurés.

La deuxième partie de la période commence par la corrélation « nondimeno ». Borgia fait comme seul reproche aux Orsini, non pas de s'être déclaré leur ennemi, mais de ne pas avoir saisi la bonne occasion, c'est-à-dire le bon moment pour lui nuire. Quand on se découvre, quand on révèle ouvertement ses intentions, il faut le faire au moment opportun<sup>41</sup>. C'est pourquoi, Borgia les juge plus fous qu'il ne le pensait, « li giudicava più pazzi che non sapeva », car bénéficiant de l'appui du roi de France et de celle du pape Alexandre VI, son père, il est à ce moment des événements, puissant et imbattable. Commettre une telle erreur d'appréciation, manquer à ce point de « prudence »<sup>42</sup>, est pour lui incompréhensible. Mais souvent, comme le dira Machiavel dans ses *Discours*, « le désir de

---

<sup>39</sup> C'est-à-dire, qu'avec la faveur du roi de France et avec le pape, Alexandre VI, son père, en vie, les Orsini ne peuvent rien contre lui.

<sup>40</sup> Machiavel l'écrira au cours de cette légation à plusieurs reprises pour désigner l'un des aspects les plus marquants de la personnalité de Borgia, « e, di tutto el suo parlare, ritrassi avere malo animo addosso Vitellozzo, ma particolarmente come e' si ha a procedere, non ritrassi » [M (2003), l. 294, p. 456] [« et, de tout son discours, j'en retire qu'il a une mauvaise intention à l'encontre de Vitellozzo, mais comment précisément il entend procéder, je ne le sais pas »], « questo Signore è secretissimo » [M (2003), l. 324, p. 520] [« ce Seigneur est très secret »], et plus généralement de la cour du duc, « perché in questo Corte le cose da tacere non ci si parlano mai e governansi con un segreto mirabile » [M (2003), l. 265, p. 379] [« parce que dans cette Cour les choses qu'il faut taire ne sont jamais dites et s'administrent avec un secret admirable »].

<sup>41</sup> Et avec « célérité », pourrait-on rajouter, cf. M (2003), l. 175, p. 232.

<sup>42</sup> Comme on l'a vu précédemment, la prudence est associée non seulement à la rapidité mais également à la tromperie. Un fin stratège est celui qui est capable de modifier rapidement ses plans pour s'adapter aux situations auxquelles il est confronté et ce quels que soient les moyens utilisés. Les décisions doivent donc être prises sans tarder, sans « temporiser ». Cette vélocité dans la conquête marquera Machiavel qui sera au cours de ces deux légations auprès de César Borgia, comme il l'a été lors de sa mission à la cour du roi de France, confronté à l'indécision de ses gouvernants qui lui demandent de « temporeggiare » [« temporiser »].

vaincre aveugle les esprits des hommes, qui ne voient rien d'autre que ce qui semble leur être profitable » [D, III, 48, 1, p. 532], ou encore, « les hommes font l'erreur de ne pas savoir mettre de limites à leurs espoirs ; et se fondant sur eux, sans mesurer leurs forces [« senza misurarsi altrimenti »], il vont à leur ruine » [D, II, 27, 3, p. 366].

Et l'on sent la colère gronder à l'intérieur de César Borgia, prête à sourdre, lorsque Machiavel utilise cette locution imagée qui montre toute la détermination du duc, « le quali due cose gli fecero tanto fuoco sotto, che bisognava altra acqua che coloro a spegnerlo »<sup>43</sup>. Cette menace envers les Orsini est un avertissement contre tous ceux, y compris donc Florence, qui s'aviseront à se déclarer ouvertement ses ennemis. Machiavel annonce pratiquement la stratégie que va utiliser le duc pour éliminer ses adversaires à Sinigaglia : dissimuler ses intentions jusqu'au bout, attirer les conjurés dans un guet-apens, et faire assassiner Vitellozzo Vitelli, Paolo Orsini et Oliveretto da Fermo<sup>44</sup>. Mais contre toute attente, et contrairement à ce qu'il avait fait en juin, Borgia ne va pas menacer directement Florence, non sans lui avoir toutefois fortement conseillé de ne pas différer trop longtemps sa décision. En effet, pendant ce temps il pourrait de nouveau faire la paix avec les Orsini qui eux ne sauraient se satisfaire d'un accord si les Médicis n'étaient pas remis au pouvoir<sup>45</sup>. Il va prendre la peine d'exposer, presque sous la forme d'un pari qui rappelle, non pas naturellement par le thème traité, mais par le mode de raisonnement employé, celui que Pascal énoncera dans ses *Pensées*, l'alternative qui s'offre à Florence. Alternative ambiguë puisque toute l'argumentation du duc, par la plume de Machiavel faut-il préciser, va consister à induire la Seigneurie florentine à effectuer le seul choix qu'elle peut raisonnablement faire. Voici l'extrait de la lettre :

*« soggiungendo dipoi che ora era tempo, se le Signorie vostre volevano essere suoi amici, ad*

---

<sup>43</sup> Machiavel utilisera quelques semaines plus tard, comme par écho à celle-ci, la même métaphore, mais cette fois pour exprimer la satisfaction de Borgia après l'élimination de ses ennemis « e ora li pare averlo fatto con la presa e morte di costoro che erano la preta dello scandalo ; e iudica quello tanto [quello poco] che resta a essere fuoco da spegnerlo con una gocciola d'acqua » [M (2003), I, 329, p. 531] [« et désormais il lui semble l'avoir fait avec la capture et la mort de ceux qui étaient la pierre du scandale ; et il juge ce peu qui reste n'être qu'un feu à éteindre avec une goutte d'eau »].

<sup>44</sup> Episode qui sera repris dans son *Tradimento del duca Valentino*. Cf. toutefois Marchand (1975), p. 77-97, pour les différences non négligeables d'avec la légation.

<sup>45</sup> Désir que partageait Vitellozzo comme le mentionne Guicciardini dans son *Histoire d'Italie* : « Ce dernier ayant réuni 800 cavaliers et 3000 fantassins, et donnant à son armée, afin de produire plus grand effet, le nom d'armée pontificale, avait occupé, après la reddition de la citadelle d'Arezzo, Monte Sansovino, Castiglione Aretino et la ville de Cortona, ainsi que toutes les villes et places fortes de la Valdichiana. Comme elles ne voyaient pas arriver promptement les secours Florentins et ne voulaient pas perdre leurs ressources (car on était à la saison des récoltes), aucune d'entre elles n'avait attendu d'être assaillie pour se rendre, tout en se défendant d'entrer de ce fait en rébellion contre Florence, car Pierre de Médicis faisait partie de l'armée de Vitellozzo et cette expédition était officiellement organisée pour le faire rentrer à Florence » [Guicciardini (1996a), p. 377].

*obbligarselo ; perché lui poteva, senza rispetto d'Orsini, fare amicizia con voi : il che mai aveva potuto per l'addietro. Ma se vostre Signorie differissero, e lui in questo tanto si fosse rimpiastrato con gli Orsini, che lo cercano tuttavia, tornerebbero i medesimi rispetti : né potendosi gli Orsini soddisfare d'accordo, se non col rimettere i Medici, le Signorie vostre venivano a tornare nelle medesime difficoltà e gelosie ; onde giudica che le Signorie vostre si debbano presto ad ogni modo dichiarare amici suoi o loro : perché, differendo, ne potrebbe nascere accordo con loro danno, e seguire la vittoria da una delle parti ; la quale, vittoriosa, resterebbe o nemica o non obbligata alle Signorie vostre. » [M (2003), l. 251, p. 339]*

*[« ajoutant ensuite que désormais il était temps, si vos Seigneuries voulaient être ses amis, de s'allier avec lui ; parce qu'il pouvait lui, sans tenir compte des Orsini, nouer une amitié avec vous : ce qu'il n'avait jamais pu faire auparavant. Mais si vos Seigneuries tardaient à répondre, et si entre temps il faisait à nouveau la paix avec les Orsini, qui toujours la cherchent, reviendraient alors les mêmes aspects : ne pouvant satisfaire les Orsini par un accord, sinon qu'en remettant les Médicis, vos Seigneuries connaîtraient à nouveau les mêmes difficultés et suspensions ; c'est pourquoi il juge que vos Seigneuries doivent dans tous les cas rapidement se déclarer amis, soit avec lui, soit avec eux : parce que, en tardant, il ne pourrait naître qu'un accord à leur détriment, et s'en suivre une victoire de l'une des parties [de Borgia ou des conjurés<sup>46</sup>] ; laquelle, une fois victorieuse, resterait ou bien ennemie ou bien non obligée vis-à-vis de vos Seigneuries. »]*

Le dilemme a le mérite d'être exposé avec beaucoup de clairvoyance de la part de « Borgia-Machiavel ». Le pari est donc le suivant :

1. Soit Florence mise sur l'amitié des Orsini, et il en résultera que :
  - a) si les Orsini perdent leur conflit contre Borgia, Florence perdra tout, car le duc deviendra son ennemi le plus dangereux ;
  - b) s'ils remportent la victoire, Florence ne gagnera rien puisque les Orsini ne seront pas pour autant ses obligés, voulant remettre les Médicis au pouvoir.
2. Soit Florence mise sur celle est du duc, et dans ce cas :
  - a) si les Orsini l'emportent, Florence ne perdra rien, car la menace sera la même qu'avant ;
  - b) s'ils perdent leur combat contre Borgia, Florence gagnera tout puisque le soutien de l'homme

---

<sup>46</sup> Remarque due à Rinaldi : « da una delle parti », est une alternative à l'accord, elle aurait dû être coordonnée avec une disjonctive.

le plus puissant de la région lui sera (en principe) acquis.

Le raisonnement dilemmatique prend ici une dimension toute particulière toujours notamment à travers la distinction ami-ennemi. Mais le dilemme n'est qu'apparent. La période concessive qui a précédé cette analyse, n'a eu pour but que de caractériser la détermination de Borgia et de laisser présager de sa réaction contre tout opposant éventuel. La conclusion qu'il en tire immédiatement après, ne laisse planer aucun doute quant à la nécessité pour Florence de choisir son camp, c'est-à-dire le sien puisqu'à ce parti adhèrent le roi de France et son père le pape Alexandre VI, « E quando vi abbiate a determinare, che pensa abbia ad essere di necessità, non vede come si possano vostre Signorie deviare da quella parte concorre la Maestà del re e la Santità di Nostro Signore »<sup>47</sup> [M (2003), l. 251, p. 339-40].

Le recours conjoint à la période concessive et au raisonnement dilemmatique, associés pour la première fois à notre connaissance de manière aussi nette dans une même lettre, permet à Machiavel de présenter le problème et la solution à adopter de manière brillante et convaincante. Une méthode simple, rigoureuse, efficace, est en train de naître. Et c'est ce qui rend ces milliers de page que Machiavel a écrites durant ses fonctions de secrétaire à la chancellerie si stupéfiantes et incontournables si l'on veut étudier sa façon de raisonner.

Mais les qualités de cette lettre du 7 octobre ne s'arrêtent pas là. Machiavel précise qu'il n'a pas seulement retranscrit les idées de son Excellence, mais également les mots mêmes employés par ce dernier, « lo stetti ad ascoltare sua Eccellenza attentamente le cose dette di sopra ; la quale parlò non solamente gli effetti soprascritti, ma le medesime parole, le quali vi ho scritto a largo, acciò le Signorie vostre possano meglio giudicare tutto »<sup>48</sup> [M (2003), l. 251, p. 340].

Il semble que jamais aucun commentateur ne s'est demandé comment Machiavel pouvait réécrire, le soir en général, avec autant de précision, comme il l'affirme, les conversations qu'il tenait avec ses interlocuteurs. Doté certainement d'une très bonne mémoire, il pouvait sans doute retenir non seulement certaines expressions, voire des réponses entières, ainsi que les idées essentielles qu'elles recélaient, mais aussi des discours entiers, retranscrits en style direct ou indirect, parfois de plusieurs

---

<sup>47</sup> « Et si vous aviez à vous déterminer, ce qu'il pense être une nécessité, il ne voit pas comment vos Seigneuries peuvent se détourner de ce parti auquel adhèrent sa Majesté le roi et sa Sainteté Notre Seigneur ».

<sup>48</sup> « J'ai écouté attentivement les choses dites ci-dessus par son Excellence, dont je n'ai pas seulement retranscrit les idées exprimées mais les paroles mêmes avec ampleur, afin que vos Seigneuries puissent mieux tout juger ».

pages<sup>49</sup>. Prétention à la fidélité des propos tenus qui ne se retrouvera plus, comme nous le verrons plus loin, lorsqu'il citera dans ses *Discours*, entre autre auteur, son *auctoritas* Tite-Live. Dans cette lettre du 7 octobre, par exemple, juste avant la conclusion, Machiavel reproduit, en style direct cette fois<sup>50</sup>, des propos d'une quinzaine de lignes par lesquels Borgia, considérant le duché d'Urbino comme perdu pour avoir été clément à l'égard de ceux qui avaient agi contre le pape, « et de n'avoir fait du mal à personne » [« e non torsi un pelo a nessuno »] [M (2003), l. 251, *ibid.*], et pour avoir sous-estimé la réaction des habitants maltraités par ses soldats, propose à la fin à Florence que tous deux « se prêtent davantage de loyauté l'un envers l'autre » [« che noi possiamo prestare più fede l'uno all'altro »] [M (2003), l. 251, p. 341].

Cette réponse de Borgia peut également avoir inspiré Machiavel pour son *Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati*, écrit quelques mois après la fin de cette légation<sup>51</sup>. Dans ce court texte, s'appuyant sur un exemple narré par Tite-Live [Tite-Live, VIII, 13, 11-18], il rappelle que les romains, lorsqu'ils étaient confrontés à des cités révoltées, choisissaient uniquement entre deux possibilités : soit ils gagnaient leur fidélité par des bienfaits, soit il les traitaient de manière à ne jamais plus avoir à les craindre :

« *che i popoli ribellati si debbono o beneficare o spegnere, e che ogni altra via sia pericolosissima.* »

[Marchand (1975), p. 429]<sup>52</sup>

---

<sup>49</sup> Andrea Matucci, dans un article consacré au discours direct dans les légations, n'écarte pas l'idée que Machiavel, qui ne perdait pas « l'occasion de jouer finalement sur un échiquier plus grand », pouvait reporter les paroles directes de ce personnage nouveau qu'était Borgia pour le Secrétaire en les réadaptant, cf. Matucci (2006), p. 177.

<sup>50</sup> Jean-Jacques Marchand, omettant de mentionner ce discours de Borgia, remarque, à tort, que toutes les phrases du duc sont rapportées par Machiavel en style indirect, ce qui créerait chez le lecteur un « sentiment de scepticisme », nourri probablement par l'auteur lui-même, à l'égard de l'assurance et de la puissance de Borgia. Machiavel aurait ainsi voulu, d'après Marchand, qui ne délimite pas cependant de manière précise ce qu'il entend par les deux parties du discours de Borgia, « se distancier soit de la trop opportune argumentation de la première partie [sans doute celle qui commence par « Sua Eccellenza, alla parte delle robe restituite, non rispose alcuna ; ma (...) » et s'achève par « e avrebbe potuto togli lo stato, perché i primi uomini della terra sua gli venivano ad offrirsi ; d'onde dice nacque il primo sdegno di Vitellozzo e mala contentezza sua »], soit de la trop sûre et insolente arrogance de la seconde, [de « Degli Orsini disse non sapere donde sia nata la indignazione loro in Corte, senza licenza di Nostro Signore ; (...) » à « soggiugnendo che li sarebbe molto grato che, movendo Vitellozzo o altri verso alcuno degli stati suoi, vi faceste rappresentare le genti che avete verso il Borgo, o a quei confini, per dare riputazione alle cose sue »] », cf. [Marchand (1969), p. 334]. L'analyse de la lettre par Marchand s'arrête après le commentaire de Machiavel qui suit les propos du duc. Il oublie donc de citer cette importante réplique dans laquelle le duc en faisant son autocritique révèle à son interlocuteur ce qu'il ne faut pas faire s'il l'on veut garder ses états fraîchement et rapidement conquis. Erreur qu'il ne commettra plus en éliminant par trahison à Sinigaglia ses adversaires.

<sup>51</sup> Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 18 août 1503, cf. Marchand (1975), p. 102.

<sup>52</sup> Machiavel reprendra ce thème dans ses *Discours* : « soit ils leur accordèrent des bienfaits soit ils les supprimèrent » [« o e' gli benificarono o e' gli spensono »] [D, II, 23, 1, p. 347].

*[« que les peuples rebelles doivent ou bien recevoir des bienfaits ou bien être anéantis, et que tout autre voie est très dangereuse. »]*

C'est précisément ce que n'a pas fait Borgia à Urbino. Le choix entre les « bienfaits » ou l'« anéantissement » dépend de la nécessité sur le moment. On verra que dans les *Discours*, Machiavel défendra ardemment la seconde alternative plutôt que la première, dès lors qu'il s'agit de préserver les institutions de la république romaine naissante.

Pour terminer avec cette lettre d'une grande importance, il faut noter que Machiavel utilise, avant cette ultime intervention du duc, à nouveau une concessive qui exprime un autre aspect de la pensée machiavélienne, le rapport entre le « particolare » [« détail »] et le « largo » [« général »] :

*« E benché sua Eccellenza, come vedete, mostrasse di aver desiderio che l'accordo tra voi e lui si faccia presto, nondimeno, non ostante, che io gli entrassi sotto per trarre da lui qualche particolare, sempre girò largo, né potei mai averne altro che quello ho scritto. »* [M (2003), l. 251, p. 340]

*[« Et bien que son Excellence, comme vous le voyez, a montré le désir que l'accord entre vous et lui se fasse rapidement, néanmoins, bien que je le pressais pour lui tirer quelque détail, toujours il allait vers le général, et je n'ai jamais pu avoir rien d'autre que ce que j'ai écrit. »]*

La volonté d'en venir à un accord témoignant de la loyauté du duc, ne signifie pas pour autant que les « arcana imperii » puissent être révélées. Machiavel comprend très vite qu'il sera confronté au caractère secret du duc, « n'ayant pu tirer de son Excellence autre chose que ce qui est écrit » [« non avendo potuto trarre da sua Eccellenza altro che quello si è scritto »] [M (2003), l. 256, p. 356], écrira-t-il à nouveau quelques jours plus tard. C'est pourquoi il va toujours chercher à recueillir des détails au cours de ses conversations pour pouvoir en déduire, comme la chancellerie le lui a demandé, les intentions de son hôte :

- Ainsi, le 13 octobre, Machiavel suggère au duc de Ferrare, médiateur mandaté par César Borgia, qui est en fait chargé d'amener rapidement Florence à un accord, qu'avant de conclure une telle alliance il est nécessaire d'en venir aux détails, c'est-à-dire que le duc soit en mesure de révéler précisément les clauses de ce contrat, « che a voler concludere le cose e fermarle bisogna ristringerle »<sup>53</sup>. Mais Machiavel n'obtient pas de réponse dans l'immédiat. Le médiateur rétorque simplement « qu'il lui fera savoir en son temps » [« e che lo farebbe intendere al tempo »] [M

---

<sup>53</sup> « qu'à vouloir conclure les choses et les arrêter il faut en venir aux détails ».

(2003), l. 256, p. 357].

- Le 15, Machiavel en essayant de témoigner du soutien de Florence par quelques exemples d'aides militaires apportées aux capitaines de Borgia, Grechetto [Giovanni Greco da Giannina] et Magnares, qui ont consisté à leur permettre d'enrôler des hommes dans le domaine florentin, révèle dans une syntaxe familière, sans que l'on sache réellement à qui du duc ou de ses Seigneuries cette remarque s'adresse, sa méthode pour recueillir des informations :

*« e benché le cose sieno piccole, pure di cose piccole si fanno le grandi, e che gli animi degli uomini si conoscono etiam in minimis. »* [M (2003), l. 260, p. 364-65]<sup>54</sup>

*[« et bien que les choses soient petites, néanmoins des petites choses se font les grandes, et que les intentions des hommes se connaissent aussi dans les petites. »]*

- Aux Dix qui lui demandent par la lettre du 13 octobre d'attendre la décision du roi de France avant tout engagement avec le duc et de leur fournir des informations sur la réelle intention du prince à propos de cet accord qu'il souhaite conclure, Machiavel leur répond le 16 : « Quant à la lettre précédente<sup>55</sup>, que vos Seigneuries m'ont écrite, me demandant de temporiser, de ne pas s'obliger et de chercher à déceler son intention, il me semble d'avoir fait les deux premières choses, et de m'être ingénié à faire la troisième » [« Quanto alla proscritta, che vostre Signorie mi scrivono, di temporeggiare, non ne obbligare e cercare d'intendere l'animo suo, mi pare fino a qui aver fatto le due prime cose, e della terza essermi ingegnato »] [M (2003), l. 260, p. 366].

Mais Florence informe Machiavel le 10 octobre que, compte tenu de l'insuffisance de ses forces militaires déjà engagées dans la guerre contre Pise et maintenant confrontées à la rébellion du Val di Chiana, il n'est pas possible de conclure de nouvelles alliances comme le demande le duc sans le consentement du roi de France qui assure par ailleurs sa protection. Les consignes qu'il reçoit sont désormais évasives et renforcent encore plus le sentiment, déjà perceptible dans la lettre de mission du 5 octobre, que la chancellerie ne souhaite pas se prononcer et préfère demeurer dans une position d'attente. Machiavel endosse une lourde responsabilité que ses supérieurs ne veulent pas assumer : promettre au Valentinois, en essayant d'être le plus convaincant possible, un soutien que Florence ne peut lui apporter, « en lui promettant, dès qu'on le pourra, de resserrer plus fortement les liens avec lui, on ne manquera pas de ces preuves qui sont nécessaires à son profit » [« promettendoli, come

---

<sup>54</sup> Cette phrase reprend mais en la modifiant de manière substantielle celle employée par les Dix eux-mêmes dans leur lettre du 13, cf. M (2003), l. 257, p. 360.

<sup>55</sup> La lettre de mission, n° 257 du 13 octobre, p. 361-62.

prima si potrà, procedere seco più oltre, non si mancherà di quelle dimostrazioni che fieno necessarie in beneficio suo »] [M (2003), l. 252, p. 344].

Les Dix n'hésitent pas à la fin de la lettre à demander au Secrétaire ce qu'ils doivent faire : « et il ne sera pas inopportun qu'avec habileté et afin de nous conseiller, tu cherches à savoir, étant attaqués alors que nous sommes avec eux dans un état d'incertitude, ce que nous devons faire et ce que fera son Excellence » [« e non sarà fuor di proposito che destramente e per via di consigliarci, tu lo ricerchi, essendo noi assaltati mentre che stiamo così con loro sospesi, quel che dovessimo fare e che farebbe sua Eccellenza »] [M (2003), l. 252, *ibid.*].

Mais avant de recevoir cette missive, Machiavel envoie le 9 octobre une lettre qui ne fait que confirmer l'impatience qu'avait déjà exprimée le duc deux jours auparavant. Bien que plus courtois, celui-ci impose toujours à Florence de choisir rapidement son camp, en ayant pris soin de montrer au préalable à Machiavel la lettre envoyée par « Monsignor d'Arli »<sup>56</sup> qui notifie que le roi de France et le cardinal de Rouen<sup>57</sup> ont bien compris son désir d'obtenir des hommes supplémentaires pour son opération contre Bologne<sup>58</sup>. L'envoi immédiat de « lance » [« lanciers »] par le seigneur de Chaumont<sup>59</sup> enthousiasme le duc qui ne doute pas que le souverain français l'aidera à combattre les conspirateurs. Pour en informer ses Seigneuries, Machiavel retranscrit un discours de César Borgia qui montre par la justesse de son raisonnement mais également par une plus grande subtilité dans sa force de dissuasion, que la situation lui est vraiment favorable, ses ennemis s'étant découverts à un moment qui ne pouvait lui être plus utile, et que Florence a donc intérêt de se prononcer en sa faveur :

*« Or vedi, segretario, questa lettera è fatta sulla domanda che io feci per assaltare Bologna, e vedi quanto ella è gagliarda ; pensa sarà quello che io trarrò per difendermi da costoro, la maggior parte de' quali la Maestà del Re ha per inimicissimi, perché hanno sempre tentato muovere qualche scacco in Italia a suo dano. Credimi che questa cosa fa per me, né loro potevano scuoprirsi in tempo che mi offendessero meno, né io, in corroborazione dei Stati miei, potevo desiderar cosa che mi fosse più utile ; perché io saprò a questa volta da chi io mi avrò a guardare, e conoscerò gli amici. E quando i Veneziani si scuoprissero in questo caso, che non lo credo, lo avrei tanto più caro, né il re*

---

<sup>56</sup> Giovanni Stefano Ferrero, évêque de Arles, légat du pape Alexandre VI en France.

<sup>57</sup> Georges d'Amboise, archevêque puis cardinal de Rouen à partir 1498, légat apostolique en France et authentique artisan de la politique française sous le règne de Louis XII.

<sup>58</sup> Soutien qui ne sera pas effectif puisqu'en définitive l'accord français pour la prise de Bologne ne lui sera jamais donné, cf. M (2003), l. 257, note 15, p. 361.

<sup>59</sup> Charles d'Amboise, lieutenant général de Louis XII pour le duché de Milan.

*di Francia lo potrebbe più desiderare. Io ti conferisco questo, e conferirotti alla giornata quando accadrà, acciò possa scriverlo a quelli tuoi Signori, e che veggino che io non sono per abbandonarmi, né per mancare di amici ; fra i quali voglio connumerare le loro Signorie, quando si facciano intendere presto ; il che quando le non facciano ora, sono per porle da parte, e se io avessi l'acqua alla gola, non ragionerei mai più d'amicizia ; nonostante che mi dorrà sempre avere un vicino, e non gli poter far bene, e non ne rivever da lui. » [M (2003), l. 253, p. 346]*

*[« Maintenant, tu vois, secrétaire, cette lettre est la réponse à la demande que j'ai faite d'attaquer Bologne, et tu vois combien elle est énergique ; imagine donc comme sera efficace cette lettre que j'obtiendrai du roi de France pour me défendre des Orsini et des Vitelli, la majeure partie de ceux que sa Majesté le Roi a pour plus grands ennemis, parce qu'ils ont toujours tenté de provoquer quelque échec à son détriment en Italie. Crois-moi ce que cette chose fait pour moi, [c'est-à-dire, « le fait qu'ils se soient rebellés m'est très utile »], eux n'ont pas pu se découvrir à temps de sorte qu'ils m'aient moins causé de dommage, et moi, pour le renforcement de mes états, je ne peux désirer une chose qui ne me soit plus utile ; parce je saurai cette fois de qui je devrai me garder, et je connaîtrai mes amis. Et si les Vénitiens se découvraient à cette occasion, ce que je ne crois pas, ce serait d'autant plus clair pour moi, et le roi de France ne pourrait davantage le désirer. Je te confie cela, et je te dirai au moment opportun quand elle arrivera [la deuxième lettre du roi de France], afin que tu puisses l'écrire à tes Seigneurs, et qu'ils voient que je ne suis pas pour me laisser aller à ne rien faire, ni pour manquer d'amis ; parmi lesquels je veux compter leurs Seigneuries, si elles se font entendre rapidement ; et que si elles ne le font pas maintenant, je ne penserai plus à elles, et s'il me vient l'eau à la gorge [c'est-à-dire, « si je suis dans une condition d'extrême nécessité »], je ne discuterai plus d'amitié ; bien qu'il me sera toujours douloureux d'avoir un voisin et de ne pas pouvoir lui faire du bien, et de ne rien recevoir de lui. »]*

Que Borgia ne se trompait pas dans ses prévisions, que son jeu politique quoique simple ne manquait pas de logique, que son calme, son assurance et sa capacité à prévoir les choses, mais également son habileté à user si nécessaire d'un silence impénétrable, avaient suscité fortement l'intérêt de Machiavel, que Louis XII ne pouvait ignorer le rempart antivénitien que constituaient les états du Valentinois en Romagne, qu'il était préférable donc de ne pas s'en faire un ennemi qui se serait allié alors avec le roi d'Espagne et bien sûr le pontife pour combattre la France, tout cela Sasso l'a très bien analysé [Sasso (1993a), p. 101-02]. Mais la pression borgienne qui s'exerce sur Florence persiste, « il che quando le non facciano ora, sono per porle da parte... ». C'est pourquoi, Machiavel rappelant tout d'abord aux Dix que le duc ne se contentera pas d'une position neutre - « Et de nouveau il m'a dit au moment de le quitter, que je rappelle à vos Seigneuries que, si elles restaient neutres, elles perdraient

de toute façon ; en se rapprochant de lui, elles pourraient vaincre » [« E di nuovò mi ricordò al partir mio da lui, che io ricordassi alle Signorie vostre che, se le si staranno di mezzo, le perderanno ad ogni modo ; accostandosi, potrebbono vincere »] [M (2003), l. 253, p. 348] - leur conseille immédiatement après de hâter leur décision : « De cela je veux vous avertir, afin que, quand vous jugerez que cette voie est bonne, vous ne croyez pas qu'il soit toujours temps de se décider » [« Di che io vi voglio avvertire, accioché, quando voi giudicaste che questa via fosse buona, voi non vi persuadiate essere a tempo ogni volta »] [M (2003), l. 253, p. 348].

Cette insistance de l'envoyé florentin laisse entrevoir un certain agacement qui l'amène pour la deuxième fois, après la lettre du 7 octobre, à révéler ce qu'il pense être la véritable intention du duc à l'égard de Florence, c'est-à-dire sa volonté de réaliser un compromis avec elle :

*« benché [...], nondimeno si vede che si farebbe seco ogni mercato : il che si conosce per molte cose, che meglio s'intendono che non si scrivono. »* [M (2003), l. 253, p. 348-49]

*[« bien que [...], néanmoins on comprend qu'il serait disposé à tout compromis [c'est-à-dire, même à conclure une alliance avec Florence] : et l'on sait que pour beaucoup de choses, il vaut mieux qu'elles se comprennent plutôt qu'elles ne s'écrivent. »]*

Le recours à la période concessive, « benché ..., nondimeno ... », conclut en quelque sorte cette tension progressive que l'on ressentait tout au long de cette première partie de la lettre, et permet à Machiavel de poser clairement le problème en surmontant la difficulté qu'il y a à comprendre la signification de l'« impénétrable silence » de Borgia qui fait suite à ses « paroles emphatiques », pour reprendre les mots mêmes de Sasso. En effet, le duc n'a jamais exprimé explicitement son souhait de procéder à un compromis avec la cité toscane, puisqu'il n'a cessé de lui demander de choisir entre devenir, soit son ami, soit son ennemi, sans préciser pour autant les modalités d'un éventuel accord. C'est pourquoi, Machiavel, comprenant qu'il ne pourra pas en savoir davantage, formule la pensée de son hôte, « si vede che si farebbe seco ogni mercato », pour obliger une fois de plus la Seigneurie florentine à lui donner une réponse : « Je prie donc vos Seigneuries qu'elles se décident à prendre une décision et à m'écrire comment je dois manoeuvrer [...] » [« Pertanto io prego le Signorie vostre che si vogliano risolvere e scrivermi come io abbia a governare [...] »] [M (2003), l. 253, p. 349].

Il informe ensuite ses supérieurs du déroulement des opérations militaires entreprises par Borgia : suite à la perte de San Leo, il abandonne le duché d'Urbino afin de renforcer ses positions en Romagne avec les troupes à sa disposition, attendant sans se découvrir les forces promises par le roi de France Louis XII. Cette stratégie de repli lui permet ainsi, sans s'exposer, de préparer une contre-offensive. Ce qui frappe à nouveau dans ce passage c'est la rapidité à laquelle le Valentinois organise ces

manœuvres avec l'aide de ses lieutenants. Mais la manière dont Machiavel en fait le récit dénote déjà un style, vif et précis, qui caractérisera plus tard celui du *Prince* : « C'est pour cela qu'il a envoyé immédiatement messer Ramiro [Ramiro de Lorqua, lieutenant de César Borgia] pour qu'il parcoure toute cette terre, visite et commande les forteresses. Il a écrit à un espagnol don Ugo [Hugo de Moncada, commandant de la cavalerie de César Borgia, puis au service de Charles Quint et vice-roi de Sicile], (...), de se replier vers Rimini. Il a envoyé urgemment don Michele [Miguel de Cortella, autre lieutenant de César Borgia] avec de l'argent pour réordonner environ mille fantassins » [« E per questo spacciò messer Ramiro che scorresse tutta quella terra, visitasse e ordinasse le fortezze. Scrisse a un don Ugo spagnuolo, (...), che si ritrasse verso Rimini. Spacciò don Michele con danari per rassettare circa mille fanti, (...) »] [M (2003), l. 253, *ibid*] ; ou encore, un peu plus loin : « Il a envoyé Raffaello dei Pazzi [homme d'armes à la solde de César Borgia] à Milan pour lever 500 Gascons, (...) ; il a envoyé des Suisses pour en lever 1500 ; il a passé en revue il y a cinq jours 6000 fantassins choisis sur ses terres, qui peuvent être rassemblés en deux jours » [« Egli ha mandato Raffaello dei Pazzi a Milano per far 500 Guasconi, (...) ; ha mandato un uomo pratico agli Svizzeri per levarne 1500 ; fece cinque dí fa la mostra di 6000 fanti cappati dalle sue terre, i quali in due dí può avere insieme »] [M (2003), l. 253, p. 350] ; pour finalement conclure : « Il a autant d'artillerie bien ordonnée que presque tout le reste de l'Italie » [« Ha tanta artiglieria e bene in ordine, quanto tutto il resto quasi d'Italia »] [M (2003), l. 253, p. 350].

Machiavel, n'omettant pas de mentionner les fréquents échanges de lettres avec Rome, la France et Ferrare, démontre en une trentaine de lignes l'incroyable rapidité de la réaction du duc aux soudains revers qu'il a subis, et l'organisation militaire et diplomatique dont il fait preuve. Cette « virtuosité » dans le commandement n'a pu qu'accroître l'admiration du Secrétaire confronté à la constante indécision de sa chancellerie. La célérité a surpris même les adversaires de Borgia qui n'ont pas profité de sa faiblesse temporaire pour lui nuire, « [...] cette Excellence m'a dit aujourd'hui, qu'aucun des Vitelli et des Orsini n'avait encore réagi aux désastres d'Urbino, excepté messer Giovanni Bentivoglio qui a envoyé trois des siens à Castel San Pietro [...] et quatre régiments de fantassins sous le commandement de Ramazzotto et de Mancino [Paolo Ramazzotto et Giovanni Mancino, hommes d'armes de Giovanni Bentivoglio], mais que ledit messer Giovanni a ce matin fait rentrer à la maison, et de la part des Vénitiens on entend rien d'autre [...] » [« [...] mi ha detto oggi questa Eccellenza, che nessuno dei Vitelli e Orsini si fosse ancora mosso sugli accidenti di Urbino, salvo che messer Giovanni Bentivoglio aveva mandati tre di loro a Castel San Pietro [...] e quatro bandiere di fanti sotto il governo di Ramazzotto e del Mancino, i quali questa mattina, [...], detto messer Giovanni gli ha fatti ritirare verso casa, e dalla banda dei Veneziani non s'intende altro [...] »] [M (2003), l. 253, p. 351].

La lenteur de la réaction des Vitelli, « il me semble qu'il se passera mille ans avant qu'ils ne se découvrent » - c'est-à-dire, « avant qu'ils ne déclarent les hostilités » [« a me mi pare mill'anni di vedergli scoperti »] [M (2003), l. 259, p. 364], et le soutien français atténuent progressivement la pression que Borgia exerçait sur Florence.

Dans la lettre du 16 octobre, face à l'inquiétude de la Seigneurie, en attente des instructions de Louis XII, de ne pas pouvoir disposer suffisamment d'hommes pour s'opposer à Vitellozzo et satisfaire ainsi à la demande de Borgia, Machiavel l'informe que celui-ci, après lui avoir dit que le roi souhaitait « que tout le peuple florentin » [« che tutto il popolo fiorentino »] [M (2003), l. 260, p. 368] vienne l'aider, est disposé, si Florence lui fournit les troupes demandées, à se déplacer en personne pour défendre la ville en cas d'attaque.

Le 17, cependant, on apprend que les Orsini ont proposé à Borgia d'être ses amis s'il laissait tomber sa campagne contre Bologne et entrait « soit dans l'état des Florentins soit dans celui des Vénitiens » [« o nello stato de' Fiorentini o in quello de' Veneziani »] [M (2003), l. 262, p. 371]. Mais à cette proposition le duc exprime, selon Machiavel, une volonté plus affirmée « d'arriver à un accord concret avec vos Seigneuries » [« di fermare il piè con le Signorie vostre »] [M (2003), l. 262, p. 371-72]. Son discours leur est en effet nettement plus favorable : « Tu vois que je viens vers vous avec loyauté, et croyant que vous viendrez rapidement et franchement à être mes amis et que tes Seigneuries ne me tromperont pas, elles doivent donc à présent avoir davantage confiance en moi que par le passé ; et moi de mon côté, je ne manque pas d'obligation » [« Tu vedi con questa fede vengo con voi, e credendo che voi veniate di buone gambe ad esser miei amici e quelli tuoi Signori non m'ingannino, e devino pure al presente aver più confidenza in me che per il passato ; né io per la mia parte sono per mancare del debito »] [M (2003), l. 262, p. 371]

Machiavel fait alors intervenir dans cette lettre cet interlocuteur anonyme qui synthétise de manière si juste et si concise la situation que l'on ne doute pas qu'il s'agit de Machiavel lui-même, libéré à cet instant particulier des contraintes que lui impose le statut de Secrétaire : « Ce que je dis avec toi, je l'ai dit au duc il n'y a pas même deux soirs, qu'il serait bien de venir à bout de [l'alliance], que les choses semblaient même faciles, parce que les Florentins et votre Seigneurie ont la volonté de conclure cet accord, l'un et l'autre ont des ennemis, et chacun doit tenir des hommes d'armes, chacun doit se défendre, et c'est une chose très facile de convenir de toutes ces choses » [« Quello che io dico teco, è manco di due sere che lo dissi con il signor Duca, dicendogli che egli era bene trarne le mani, parendo, anzi, essendo le cose facile, perché i Fiorentini hanno della voglia e sua Signoria della voglia, l'uno e l'altro ha de' nemici, e ognuno ha da tenere gente d'arme, ognuno ha da difendersi, e

facilissima cosa è convenire in tutte queste »] [M (2003), l. 262, p. 372]. Les intérêts communs que partagent Florence et le duc ne peuvent que conduire selon cet interlocuteur à un accord entre eux.

Bien que son armée qui avait l'ordre de s'approcher d'Urbino n'ait pas dépassé Fossombrone - à cause du temps, selon les uns ; du fait de l'arrivée d'un escadron de fantassins de Vitellozzo ou de la venue des Orsini à Cagli, selon les autres - Borgia n'en est pas pour autant très affecté. Il s'apprête à recevoir de l'argent de Rome, et des hommes du roi de France. C'est pourquoi Machiavel est convaincu de la victoire de Borgia surtout si la « fortuna » continue de lui être favorable :

*« Altro non ho che scrivere alle Signorie vostre se non che se quelle mi domandassero quello che io creda di questi moti, risponderai, praestita venia, credere che a questo Signore, vivente il Pontife e mantenendo l'amicizia del Re, non mancherà quella fortuna che gli è avanzata sino qui ; perché quelli che hanno dato ombra di volere essere suoi nemici non sono più a tempo di fargli gran male, e manco sarrano domani oggi. »* [M (2003), l. 262, p. 373-74]

*[« Je n'ai rien d'autre à écrire à vos Seigneuries sinon que si elles me demandaient ce que je pense de ces mouvements, je répondrais, une fois mon pardon accordé, croire qu'à ce Seigneur, le pontife étant vivant et l'amitié du roi maintenue, il ne manquera pas de cette fortune qui a été surabondante jusqu'ici ; parce que ceux qui ont éveillé sa suspicion qu'ils voulaient être ses ennemis ne sont plus en mesure de lui faire grand mal, et dans le futur ils le seront encore moins qu'aujourd'hui. »]*

Perspicace, Machiavel ignore toutefois précisément la manière avec laquelle Borgia éliminera ses adversaires. Il sait que ce sera difficile de le savoir car « dans cette cour les choses à taire ne se disent jamais et s'administrent avec un secret admirable » [« in questa Corte le cose da tacere non ci si parlano mai e governansi con un segreto mirabile »] [M (2003), l. 265, p. 379]. Mais il est certain que le duc, malgré les forces qu'il est en train de réunir, fera preuve d'une grande prudence : la ruse voire la trahison, la célérité et surtout le silence gardé jusqu'au dernier moment seront également les clés du succès.

Finalement, le duc se réjouit des lettres parvenues de France<sup>60</sup>. Elles l'informent que l'ambassadeur des Dix, Luigi della Stufa, a assuré Louis XII que Florence était prête à faire, quand sa Majesté le jugerait opportun, tout ce qu'elle pouvait pour soutenir le pape et lui-même, « e in ultimo dicendogli che vostre Signorie erano portate a fare tutte quelle dimostrazioni in favore di Nostro Signore e suo,

---

<sup>60</sup> Lettres du monsignor d'Arli, voir [Première partie note 56](#).

che le potevano, quando paresse a sua Maestà »<sup>61</sup> [M (2003), l. 264, p. 376]<sup>62</sup>. De plus il apprend que le souverain français lui témoigne de son aide chaleureuse. Le duc proclame alors ouvertement, pour la première fois, sa volonté de nouer une solide amitié avec Florence avant même qu'elle ne lui envoie des soldats : « Et tu écriras à tes Seigneurs, comme s'ils m'avaient envoyé en aide dix escadons de cavaliers. Et tu leur écriras que je suis disposé à nouer avec eux une solide amitié, indissoluble, dont ils recueilleront de nombreux fruits, tant on peut espérer de mes soutiens et de ma fortune » [« E scriverai a quei tuoi Signori, mi avessero mandato in aiuto dieci squadre di Cavalli. E scriverai loro che io son parato a fare con loro un'amicizia ferma, indissolubile, dalla quale eglino abbino a trarre tanto frutto, quanto si può sperare e da' miei aiuti e dalla mia fortuna »] [M (2003), l. 264, p. 376].

César Borgia va désormais concentrer davantage son attention sur ses ennemis dont il estime les forces surévaluées, « Il a dit ensuite que ces 600 hommes d'armes, dont ses ennemis font le compte, se révéleront, une fois passés en revue, être moins nombreux que ce qu'ils croyaient » [« Dipoi disse che quei 600 uomini d'arme, di che questi suoi avversari fanno conto, torneranno meno qualcuno alla rassegna »] [M (2003), l. 265, p. 377] ; et sans grand danger pour lui : « Il font bien de dire "hommes d'armes sur le papier", ce qui veut dire rien » [« Fanno bene a dire "uomini d'arme in bianco", che vuol dire nulla »] [M (2003), l. 265, p. 378]. Il dresse un portrait peu flatteur voire injurieux de Vitellozzo pour montrer qu'il ne le craint pas, l'accusant de manquer de courage : « il est seulement bon à dévaster les pays qui n'ont pas de défense » [« solo è buono a guastare i paesi che non ha difesa »] [M (2003), l. 265, *ibid*] ; et d'être un traître : « personne ne peut plus en douter, m'ayant trahi, étant mon soldat, et ayant eu mon argent » [« ne più ne può dubitare persona, avendo tradito me, essendo mio soldato, e avendo avuto i miei danari »] [M (2003), l. 265, p. 378].

Dans cette lettre du 20 octobre, Machiavel signale ne pas savoir grand chose du retour possible de Guidobaldo dans son duché : « L'un dit qu'il est à Urbino, l'autre à San Leo, un autre encore qu'il n'est pas encore passé ; je ne peux écrire sinon ce que je sais, ni savoir sinon ce que je peux » [« Chi dice che egli sia in Urbino, chi in S. Leo, chi non è ancora passato ; né io posso scrivere se non quello che intendo, né intendere se non quello che posso »] [M (2003), l. 265, p. 379]. Il est à nouveau impressionné par les préparatifs militaires et les missions diplomatiques entrepris par Borgia : « Les

---

<sup>61</sup> « et en dernier, il [Luigi della Stufa] lui a dit que vos Seigneuries étaient portées à faire toutes les démonstrations qu'elles pouvaient en faveur de Notre Seigneur [le pape] et de son fils, quand sa Majesté le jugera opportun ».

<sup>62</sup> Il faut noter que par cette information Machiavel montre à ses Seigneuries que Borgia n'ignore rien des relations qu'elles entretiennent avec le roi de France, alors que pour leur part il leur est difficile de connaître les intentions du duc.

approvisionnement de ce Seigneur, sur lesquels j'ai écrit à plusieurs reprises, se pressent de toute part, et il a dépensé, depuis que je suis ici, autant d'argent pour les marchands de chevaux et les mandataires, qu'un autre seigneur ne dépenserait pas en deux ans ; il n'arrête pas d'envoyer des hommes en mission jour et nuit » [« Le provvisioni di questo Signore, di che per più mie ho scritto, si sollecitano da ogni parte, e ha spesi, poiché io fui qui, tanti danari in cavallari e mandatarì, quanti un'altra Signoria non spende in due anni ; né resta dí e notte di spedire uomini »] [M (2003), l. 265, p. 379-80]<sup>63</sup>. Et tout cela se prépare malgré les défaites et les lourdes pertes subies par ses lieutenants : « les uns disent qu'ils ont abandonné totalement Fossombrone, et les autres qu'ils y ont laissé 300 fantassins » [« e chi dice che hanno al tutto abbandonato Fossombrone, e chi che vi hanno lasciato 300 fanti »] [M (2003), l. 265, p. 379].

La lettre du 23 octobre confirme cette attitude nouvelle de Borgia. Celui-ci informe Machiavel qu'il a reçu copie, envoyée par « Monsignore d'Arli »<sup>64</sup>, d'une lettre du roi de France répondant à une requête des Vénitiens. En effet, ceux-ci prétextant leur amour pour la couronne de France, [« sott'ombra<sup>65</sup> di carità, [...] amando loro quella corona, [...] »<sup>66</sup>], et se proclamant « ses meilleurs amis » [« suoi amicissimi »] [M (2003), l. 269, p. 388], avaient averti le souverain du dommage que causait à l'Italie son soutien au pontife et au Valentinois : « ils usurent le bien d'autrui de manière indigne, dévastent les provinces par les guerres, ils créent des maux et des désagréments infinis, déshonorant votre couronne » [« usurpano el bene d'altri immeritamente, guastano le provincie con le guerre, fanno infiniti mali e infiniti inconvenienti, con disonore della corona sua »] [M (2003), l. 269, *ibid.*]. Après en avoir entendu la lecture par Borgia, Machiavel résume la réponse du roi de manière claire et concise : « Et il m'a lu toute la lettre, qui en effet démontrait que toutes ces calomnies étaient infondées ; et ensuite, il a conclu qu'il voulait réduire toutes les cités pontificales à l'obéissance de l'Eglise ; et que, si elles s'opposaient à l'entreprise du pape, il les traiterait comme des ennemis » [« E mi lisse tutta la lettera, la quale in effetto iustificava tutte le calunnie ; e appresso concludeva che voleva ridurre tutte le terre della Chiesa ad obbedienza di quella ; e che, se alle imprese del Papa loro si contrapponessino,

---

<sup>63</sup> J.-J. Marchand, réagissant à une remarque de R. Ridolfi à propos de ce passage [cf. Ridolfi (1960), p. 78], tire, de manière un peu hâtive nous semble-t-il, la conclusion suivante : « Cette mise en évidence du facteur temporel (« depuis que je suis ici », c'est-à-dire quelques jours, opposé à « deux ans ») ne vise pas seulement à critiquer l'avarice du gouvernement florentin, comme on l'a souvent relevé, mais met l'accent sur le caractère absolument unique de cette qualité du duc qui consiste à recourir à des solutions extrêmes dans des circonstances extrêmes et à employer toutes les ressources possibles pour la réalisation d'un plan clairement et rapidement établi » [Marchand (1969), p. 336].

<sup>64</sup> Voir Première partie note 56.

<sup>65</sup> Même expression employée par Borgia le 7 octobre, « sotto ombra di tirare (...) », cf. M (2003), l. 251, p. 341.

<sup>66</sup> « sous le prétexte de faire l'aumône, [...] aimant cette couronne, [...] ».

li tratterebbe come inimici »] [M (2003), l. 269, p. 388]<sup>67</sup>. Les intentions de Louis XII à l'égard des ennemis du pape et donc du duc sont exprimées sans aucune ambiguïté possible. Toutes les calomnies proférées à l'encontre des Borgia n'y changeront rien. Le soutien indéfectible du roi dont les lanciers sont attendus d'ici peu et l'enrôlement quotidien de fantassins payés grâce à l'argent récolté par le pape, renforcent la conviction du duc en ce qui concerne l'issue des événements de cette fin d'année 1502 :

*« e così né el Papa ci manca di danari, né el Re di gente ; né voglio bravare di fare e di dire se non che per aventura e' nimici mia si potrebbero pentire de' tradimenti che mi hanno fatto. »* [M (2003), l. 269, p. 389]

*[« et ainsi on ne manque ni de l'argent du pape, ni des hommes du roi ; je ne voudrais pas être trop arrogant dans la manière de faire et de dire sinon que mes ennemis pourraient regretter les trahisons qu'ils m'ont faites. »]*

Le double jeu des Orsini qui veulent s'accorder avec lui et qui par ailleurs ne cessent de le trahir, ne le trompe pas : « et ainsi ils se moquent de moi à leur manière » [« e così mi scoccevegghiono a loro modo »]. Son attente est stratégique : « moi d'autre part, je temporise, je tends l'oreille à toute chose et j'attends mon heure » [« io da l'altro canto, temporeggio, porgo orecchi ad ogni cosa e aspetto el tempo mio »] [M (2003), l. 269, p. 389-90]. Borgia témoigne à Florence, maintenant que sa crainte des insurgés a pratiquement disparu, un soutien presque sans faille : « Mais maintenant que j'ai moins de crainte, je te promets davantage ; quand je ne craindrai plus rien, aux promesses s'ajouteront les faits, quand ils seront nécessaires » [« Ma ora che io temo meno, ti prometto più ; quando non temerò punto, si aggiugneranno alle promesse e' fatti, quando bisogneranno »] [M (2003), l. 269, p. 390]. Plus loin, relatant un entretien avec un mandataire des Orsini<sup>68</sup>, il s'oppose catégoriquement à tout changement de gouvernement à Florence : « Je te dis donc à nouveau que je les recevrai et m'entretiendrai avec eux [les Orsini], mais jamais pour conclure un accord contre cet état [c'est-à-dire, l'actuel gouvernement de Florence] » [« Pertanto io ti dico di nuovo che io sono per udire e intrattenere costoro, ma non mai per concludere contro a quello stato »] [M (2003), l. 269, p. 391].

Machiavel après avoir rassuré ses Seigneuries fait une analyse de la situation militaire en mettant l'accent sur les deux aspects de la personnalité du duc qui seront repris et développés dans le *Prince*.

---

<sup>67</sup> Il est à noter qu'Emanuele Cutinelli-Rèndina, dans son ouvrage *Chiesa e religione in Machiavelli* [Cutinelli-Rèndina (1998)], ne mentionne pas ce commentaire de Machiavel à propos de cette lettre du roi de France lue par Borgia.

<sup>68</sup> Antonio da Venafrò, homme de confiance de Pandolfo Petrucci, seigneur de Sienne.

En effet, si Machiavel estime que Borgia a édifié son état sur sa seule « bonne fortune » [« buona fortuna »] [M (2003), l. 269, *ibid.*], c'est-à-dire les soldats du roi et l'argent du pape, il précise que celui-ci a néanmoins profité de « la lenteur de ses ennemis à l'attaquer » [« la tardità usata da e' nimici a strignerlo »] [M (2003), l. 269, p. 392], pour garnir toutes ses cités d'importants fantassins et fournir abondamment les forteresses en attendant les forces françaises en sécurité. Bien que le Secrétaire ne parle que de la « bonne fortune » du duc, il est difficile de ne pas voir une nouvelle fois derrière le détail de cette stratégie, sa qualité essentielle que déjà au mois de juin il avait admirée et qu'il va quelques années plus tard présenter au chapitre VII du *Prince*, [P, VII, § 7, p. 81]. La fortune et la vertu de ce « prudente » auront marqué précocement le jeune Secrétaire. Naturellement la comparaison avec le *Prince* s'arrête là. D'autres faits essentiels sont encore à venir qui permettront à Machiavel de compléter et parachever le portrait de Borgia<sup>69</sup>. Mais le constat qu'il fait est très clair, ses ennemis ne peuvent désormais plus vraiment lui nuire : « Je ne pense pas qu'à présent ils soient en mesure de lui faire très mal » [« Né io giudico che al presente e' sieno più a tempo a farli molto male »] [M (2003), l. 269, p. 392]. Ce seigneur n'a d'autre but que la victoire finale et s'il bénéficie d'une « extrême fortune », il y parviendra malgré tout parce qu'il fonde la réussite de son entreprise sur la « prudence », caractérisée cette fois par une attente stratégique et - on le pressent - un « art de la tromperie ».

La lettre du 27 octobre marque un tournant dans la stratégie du duc<sup>70</sup>. La venue incognito à Imola de Paolo Orsini, « vestito come da corriere », laisse entendre qu'un accord se noue, « Une chose est certaine, il s'agit de l'accord » [« Una volta accordo si tratta »] [M (2003), l. 272, p. 396]. Mais compte tenu du caractère secret de Borgia, « [...] per essere questo Signore secretrissemo e conferire con pochi »<sup>71</sup> [M (2003), l. 272, *ibid.*], Machiavel ne peut pas connaître la véritable intention du duc, hormis le fait que les pourparlers étant favorables à ce dernier, il les favorise volontiers, « e così nessuno si muove e vedesi che il praticare d'accordo fa per il Duca e che lo intrattiene volentieri ; che animo sia el suo, io non lo giudicherei »<sup>72</sup> [M (2003), l. 272, p. 397]. De la teneur de cet accord le Secrétaire florentin ne saura pas grand chose, seulement que les Orsini veulent obtenir de César Borgia des garanties, c'est-à-dire, qu'il ne leur tienne pas rigueur d'avoir participé à la diète tenue à la Magione

---

<sup>69</sup> « La vraie figure du Duc n'est pas encore complètement formée ; elle se constituera, à travers des obscurités et d'apparentes contradictions, dans l'observation de sa lutte contre les nombreux obstacles qu'il finira par vaincre » [Marchand (1969), p. 337-38].

<sup>70</sup> Marchand considère, sans mentionner de manière précise cette lettre mais en s'y référant toutefois car il en cite un bref passage, qu'« un nouvel aspect important de l'image de Borgia apparaît » à la fin du mois d'octobre, « celle du diplomate », cf. Marchand (1969), p. 338.

<sup>71</sup> « [...] pour être ce Seigneur très secret et discuter avec peu de personnes ».

<sup>72</sup> « et ainsi personne ne bouge et on voit que les négociations pour un accord favorisent le duc et qu'il le soutient volontiers ; mais quelle est sa véritable intention, je n'en jugerais pas ».

et qu'il ne cherche donc pas à se venger. Et pour stopper court à toute autre demande de la part de Machiavel, le duc ajoute sèchement : « A toi te suffit cette généralité : qu'il ne se conclura aucune chose contre tes Seigneurs, je ne permettrai pas qu'elles soient même un peu offensées » [« A te basti questo generale : che contro alli tuoi Signori non si concluderà alcuna cosa, né io permetteria che in uno pelo e' fussino offesi »] [M (2003), l. 272, p. 397-98]. Ces propos se veulent rassurants, puisque Borgia promet qu'en aucun cas il ne tolérera que Florence puisse être désavantagée par ces négociations. Néanmoins, ils laissent entendre que désormais il ne compte plus sur elle, et que s'il y a accord avec les Orsini et les Bentivoglio elle en sera écartée. Pour montrer à ses Seigneuries que cet accord entre le Valentinois et les conjurés lui semble très improbable, Machiavel va alors se livrer à un raisonnement dont la méthode est une esquisse de celle qu'il emploiera dans sa lettre à Vettori du 29 avril 1513 dans laquelle il démontre à son ami, qui défend le point de vue contraire, que la trêve entre Ferdinand d'Aragon et le roi de France était pour le souverain espagnol plus avantageuse que la guerre ou la paix<sup>73</sup>. Dans la lettre du 27 octobre 1502, Machiavel élabore son argumentation en deux étapes, précédée d'une information non dénuée d'intérêt pour la suite du raisonnement :

1. Il signale ainsi tout d'abord à la chancellerie que Paolo Orsini a exprimé son mécontentement à l'égard des « Vitelleschi » [c'est-à-dire, la faction formée par la famille des Vitelli] qui viennent de s'emparer de la forteresse de Fossombrone tenue par le duc. Puis, après avoir pris les mesures de précaution usuelles, il commence la première partie de son argumentation en analysant de manière très concrète la situation des parties en présence, Borgia d'un côté, les Orsini, les Vitelli et consorts de l'autre :

*« e chi esamina le qualità dell'una parte e dell'altra, conosce questo Signore uomo animoso, fortunato e pieno di speranza, favorito da un Papa e da un Re, e da costoro iniuriato non solum in un stato che voleva acquistare, ma in uno che li aveva acquistato ; quelli altri si veggono gelosi delli stati loro e timidi della grandezza di costui avanti che le iniuriassino, e ora diventati molto più, avendoli fatta questa iniuria ; né si vede come costui abbi a perdonare la offesa e coloro a lasciare la paura, ne per consequens come egli abbino a cedere l'uno all'altro nell' 'mpresa di Bologna e nel ducato d'Urbino. »* [M (2003), l. 272, p. 398-99]

*[« et celui qui examine les qualités de l'une et l'autre partie, sait que ce Seigneur est un homme audacieux, fortuné et plein d'espoir, favorisé par un pape et un roi, et injurié par ceux-là [les Orsini, les Vitelli, et les autres conjurés] non solum dans un état qu'il voulait conquérir [Bologne], mais*

---

<sup>73</sup> Voir le chapitre 4 de la deuxième partie.

*aussi dans celui qu'il avait conquis [le duché d'Urbino] ; ces derniers craignent pour le sort de leurs états, et, préoccupés par la grandeur de ce seigneur avant qu'ils ne l'offensent, ils le sont maintenant, lui ayant fait cet affront [la conjuration de la Magione et les assauts dans les Marches], davantage encore ; on ne voit pas comment lui peut pardonner cette offense et eux ne plus avoir peur, ni par conséquent comment ils peuvent céder l'un à l'autre dans l'entreprise de Bologne et dans celle du duché d'Urbino<sup>74</sup>. »]*

Rien que ce développement argumenté suffirait à montrer que cet accord est difficile à envisager. D'un côté un duc puissant, courageux, fortuné, plein d'espoir, et rusé, qui a subi des offenses ; de l'autre des conjurés devenus craintifs pour leurs états après avoir outragé un seigneur contre lequel ils ont combattu. Il est difficile de voir comment un accord serait dès lors possible entre deux parties que tout oppose. Etant donné, comme le dira Machiavel dans la lettre à Vettori mentionnée ci-dessus, que l'on se souvient davantage des anciens outrages que des bienfaits nouveaux<sup>75</sup>, qu'est-ce qui obligerait le duc à se montrer loyal et à respecter cet accord ? De même, comme il écrira dans le *Prince*, que l'on ne doit jamais s'en remettre à la discrétion d'autrui, sinon par nécessité<sup>76</sup>, quel avantage tireraient les conjurés à s'accorder avec un prince plus puissant et plus déterminé et qui convoite ardemment certaines de leurs cités ? Les intérêts sont si opposés et les tensions si fortes entre les membres de cet hypothétique accord que le bon sens nous empêche de le considérer ne serait-ce que comme probable.

2. Mais Machiavel ne s'arrête pas là. Il fait, dans une deuxième partie, l'hypothèse contraire. Il considère qu'un accord est possible mais à la condition, logique, que les parties en présence s'unissent contre un ennemi commun<sup>77</sup>, de sorte que ni le duc ni les membres de la conjuration n'aient à diminuer leur force, mais accroissent plutôt leur réputation et en tirent une certaine utilité :

*« Ragionasi che uno accordo ci potessi essere<sup>78</sup>, solo quando e' si potessino volgere unitamente*

---

<sup>74</sup> « Les Orsini soutenaient les Bentivoglio et fomentaient les rébellions dans les Marches : Machiavel esquisse ici l'objective impossibilité politique de l'accord » [M (2003), l. 272, note 41, p. 399].

<sup>75</sup> Voir Deuxième partie note 52.

<sup>76</sup> Voir Deuxième partie note 56.

<sup>77</sup> Ugo Dotti fait la remarque judicieuse suivante à propos de cette hypothèse : « Il [Machiavel] en parlait comme d'une "éventualité" dans ce silence dont il était entouré ou au travers des quelques paroles qu'il arrivait à "surprendre" : il s'agit pourtant d'une remarque essentielle, fondée non sur un sentiment affectif de la politique, mais sur l'analyse de sa "logique" et sur l'examen de la nature humaine » [Dotti (2006), p. 113].

<sup>78</sup> Dans la lettre à Vettori du 29 avril 1513, Machiavel introduit, concernant l'attitude du roi d'Espagne, l'hypothèse contraire à son opinion en ces termes : « Ma lasciamo questa parte et facciamolo prudente » [M (2002b), l. 9, p. 126] [« Mais laissons ce parti et rendons-le prudent »].

*contro ad uno terzo, dove né il Duca né e' collegati avessino a diminuire le forze loro, ma piú tosto ciascuna delle parti accrescessi di riputazione e d'utile. » [M (2003), l. 272, p. 399]*

*[« On admet qu'un accord puisse avoir lieu, seulement s'ils peuvent unanimement se retourner contre un tiers, où ni le duc ni les confédérés n'aient à diminuer leurs forces, mais plutôt que chacune des parties accroît sa réputation et son avantage. »]*

La conséquence directe de cette hypothèse est que ce tiers contre lequel les intéressés nouvellement alliés seraient amenés à se retourner ne peut être que Florence ou Venise : « E quando questo avessi ad essere, non si potreno voltare altrove che o contro le Signorie vostre, o contro li Viniziani »<sup>79</sup> [M (2003), l. 272, p. *ibid.*]<sup>80</sup>. Une fois posées les données du problème, Machiavel commence son raisonnement en envisageant les deux cas possibles et les obstacles propres à chacun :

- a) Si une entreprise menée par les coalisés contre Florence ne présentait pas de difficultés compte tenu de la faiblesse des forces florentines, elle ne manquerait pas en revanche de provoquer la réaction du roi de France, éternel protecteur de la cité toscane, et risquerait fortement de la faire échouer : « L'entreprise contre vos Seigneuries est jugée plus facile en ce qui vous concerne, mais plus difficile en ce qui concerne le roi » [« La impresa contro alle Signorie vostre è iudicata piú facile quanto a voi, ma piú difficile quanto ad el Re » [M (2003), l. 272, *ibid.*].
- b) Contre les Vénitiens, la campagne ne ferait pas réagir le roi, mais leur puissance militaire la rendrait difficile : « celle contre les Vénitiens [serait] plus facile en ce qui concerne le roi, et plus difficile en ce qui les concerne » [« quella contro a' Veniziani piú facile quanto ad el Re e piú difficile quanto a loro »] [M (2003), l. 272, *ibid.*].

Ainsi, la première hypothèse recevrait l'approbation des conjurés, puisque déjà ennemis du roi de France après la rébellion d'Arezzo, ils n'auraient pas à redouter un revirement autant que lui ; alors que le duc consentirait davantage à la seconde car, pouvant bénéficier du soutien du souverain français qui dispute le duché de Milan aux Vénitiens [Guicciardini (1996a), p. 367 et 382], il pourrait affronter plus facilement les forces de la Sérénissime : « celle-ci [c'est-à-dire, notre seconde hypothèse] serait plus bénéfique à ce duc et celle-là [c'est-à-dire, notre première hypothèse] plus acceptable par les confédérés » [« quella sarebbe piú grata a questo Duca e cotesta piú accetta a' »

<sup>79</sup> « Et si cela avait lieu, ils ne pourraient se retourner que contre, soit vos Seigneuries, soit les Vénitiens ».

<sup>80</sup> Hypothèse qui fait allusion à l'intention des frères Orsini révélée à Machiavel lors d'une entrevue avec César Borgia, cf. M (2003), l. 262, p. 371.

confederati »] [M (2003), l. 272, *ibid.*]. Les objectifs étant tout à fait contradictoires, l'hypothèse d'un accord doit être rejetée. Machiavel conclut donc son raisonnement par une concessive qui ne laisse aucun doute sur le caractère très improbable de cet accord :

*« tamen non si crede né l'una né l'altra, ma<sup>81</sup> se ne ragiona come di cosa possibile ; e così non truovo persona che si sappi determinare a saldare el modo dello accordo fra costoro. »* [M (2003), l.272, *ibid.*]

*[« néanmoins on ne croit ni l'une ni l'autre, bien qu'on les considère comme des choses possibles ; et ainsi je ne trouve personne qui sache concevoir idéalement les modalités de l'accord entre eux. » ]*

Et même si un accord parvenait malgré tout à aboutir, Borgia finirait par exclure volontairement l'un des confédérés et profiterait de la désunion qui en résulterait pour poursuivre ses buts personnels : « Et même celui qui s'en convainc, croit que ce Seigneur séparera de la bande l'un de ces confédérés : et à peine les aura-t-il désunis, il n'aura plus rien à craindre d'eux et pourra poursuivre ses entreprises » [« E chi pure si determina, crede che questo Signore sbrancherà qualche uno di questi confederati : e come li avessi rotti, non arebbe più a temere di loro e potrà seguire le sue imprese »] [M (2003), l.272, p. 399-400].

Finalement, pour mieux appuyer sa convaincante démonstration auprès de ses supérieurs, Machiavel signale, immédiatement après, qu'il a entendu des bribes de conversations, « per averne sentito smozzicare qualche parola »<sup>82</sup> [M (2003), l. 272, p. 400], tenus à ce sujet<sup>83</sup> par les ministres de Borgia<sup>84</sup>.

Certain des desseins du duc, Machiavel considère qu'« il n'est plus nécessaire [à Florence] de temporiser » [« el temporeggiare più non è necessario »] [M (2003), l. 272, *ibid.*] pour conclure une entente avec lui, et réclame la venue d'un représentant de la chancellerie d'une plus grande autorité.

Lettre importante donc, car l'envoyé florentin s'autorise pour la première fois, après moins de trois semaines de séjour à Imola, une analyse approfondie de la situation fondée sur la rigueur logique de

---

<sup>81</sup> Ce « ma » résonne comme un « benché ». En effet la phrase peut se réécrire, sans en modifier le sens, et retrouver ainsi la structure habituelle de la période concessive : « [benché] se ne ragiona come di cosa possibile, tamen non si crede né l'una né l'altra ».

<sup>82</sup> « pour en avoir entendu péniblement quelques mots ».

<sup>83</sup> C'est-à-dire, profiter de la désunion créée au sein de la confédération par l'exclusion de l'un de ses membres.

<sup>84</sup> Et ce malgré le secret, maintes fois signalé par Machiavel, dont sont entourées les affaires à la cour de César Borgia.

la démonstration par l'absurde<sup>85</sup>, mais aussi sur la connaissance intuitive des intentions de Borgia<sup>86</sup>.

Dès lors, Machiavel accordera peu de crédit à cet accord entre le duc et les conjurés. Dans sa lettre du 29 octobre, il précise que, même si elles sont annoncées publiquement, les conditions de ce pacte ne le satisfont pas. Il constate en effet que le duc, en finançant la venue de nouveaux soldats et cavaliers pour renforcer ses troupes, se prépare davantage à la guerre : « et si l'accord se fait, ou s'il se fait selon les modalités susdites [c'est-à-dire, selon la volonté de César Borgia de réintégrer le duché d'Urbino], je n'oserais pas le confirmer, parce que, outre ces négociations sur l'accord, je vois ce Seigneur dépenser de manière importante pour se préparer à la guerre ; il a même hier envoyé urgemment Ser Arcolano en Lombardie avec des milliers de ducats pour solliciter à la fois le restant des troupes françaises qui doivent venir et les autres troupes à cheval qu'il a fait rassembler sous le commandement du fillieul du général de Savoie [Bartolomeo Ferreri était l'intendant général des finances du duché de Milan, et l'avait déjà été de la Savoie] » [« e se lo appuntamento è fatto, o se li è fatto secondo el modo soprascritto, io non ardirei raffermarlo, perché, oltre a questi andamenti d'accordo, io veggo a questo Signore spendere in grosso per ordinarsi alla guerra ; e pure ieri spacciò un ser Arcolano in Lombardia con parecchi migliaia di ducati per sollecitare e il restante delle genti franzesi che debbono venire e le altre genti a cavallo che lui ha fatte ragunare sotto el figliolo del Generale di Savoia »] [M (2003), l 275, p. 403].

Et pour bien montrer la manière dont on considère les Orsini et la teneur de l'accord à la cour de César Borgia malgré le secret qui y règne, Machiavel informe la Seigneurie des propos qu'il a pu entendre des proches du duc : « Sento [...] parlare da questi suoi primi al secreto contro a questi Orsini e chiamarli traditori »<sup>87</sup> [M (2003), l. 275, p. 404], et de la conversation qu'il a eue avec Agapito Gerardini, secrétaire de César Borgia, le matin même : « et même ce matin, en parlant avec messer Agabito du rendez-vous, il en a ri et a dit que ce rendez-vous était un expédient pour contenir les conjurés afin de

---

<sup>85</sup> Méthode que Machiavel parachèvera dans la fameuse lettre à Vettori déjà citée du 29 avril 1513. Méthode qui repose sur une hypothèse heuristique, c'est-à-dire une hypothèse qui est retenue provisoirement dans le but de suivre une ligne directrice, et indépendamment de sa vérité absolue. En l'occurrence, dans le cas du raisonnement par l'absurde, la finalité est de rejeter l'hypothèse de départ car contredite par les conclusions.

<sup>86</sup> Il est possible de reprendre, dès cette fin octobre 1502, la conclusion que tire A. Matucci de la méthode propre à Machiavel à la mi-janvier 1503 : « Maintenant [...], tous les événements s'enchaînent dans la précise scansion logique, avant d'être chronologique, des phrases ; et tout prend l'ordre d'une cohérence stylistique supérieure, parce que c'est le style d'un écrivain qui voit désormais les faits, pourrait-on dire, de l'extérieur et de l'intérieur » [« Ora (...), tutti gli eventi si concatenano nella precisa scansione logica, prima che cronologica, delle frasi ; e tutto acquista l'ordine di una superiore coerenza stilistica, perché questo è lo stile di uno scrittore che ormai vede i fatti, si potrebbe dire, dall'estero e dall'interno »] [Matucci (1991), p. 118].

<sup>87</sup> « J'entends [...] dire du mal en secret par ses proches contre les Orsini et les appeler traîtres ».

leur faire perdre du temps [pour temporiser] » [« e pure stamani parlando con messer Agabito dello appuntamento, lui se ne rise e disse che lo appuntamento era un tiegli a bada »] [M (2003), l. 275, *ibid.*]. Machiavel précise qu'il a toujours déduit de ses entretiens avec le duc, la volonté de ce dernier de temporiser afin de s'organiser, et de préparer dans les meilleures conditions son offensive contre les insurgés, « E dal parlare del Duca sempre ho ritratto che lui li temporeggerebbe<sup>88</sup> volentieri, tanto che fussi a ordine »<sup>89</sup> [M (2003), l. 275, *ibid.*].

Cette volonté du duc apparaît si évidente à Machiavel qu'il ne comprend pas comment les Orsini peuvent la méconnaître : « Né posso credere anche che queste cose non fussino conosciute da quelli altri : sí che io mi confundo »<sup>90</sup> [M (2003), l. 275, *ibid.*]. Les considérant comme des traîtres, Borgia n'a pas l'intention de respecter l'accord conclu avec eux. Le rire de son secrétaire en témoigne. Il s'agit d'un stratagème destiné à tromper les conjurés et à lui permettre de se préparer à la guerre. Quelle forme revêtira cette offensive ? Machiavel ne le sait pas encore. La tromperie ou la force ? Peu importe, la décision est prise, et au moment le plus propice, c'est-à-dire à l'instant où ses ennemis s'y attendront le moins, le duc utilisera le moyen le mieux adapté à la situation, celui qui lui permettra d'atteindre le plus sûrement son objectif, éliminer les chefs de la conjuration et reprendre possession des territoires perdus.

Dans la lettre du 30 octobre, Machiavel transmet à la chancellerie le message du duc précisant que l'accord a été établi : « sua Signoria mi disse come era fermo tutto »<sup>91</sup> [M (2003), l. 276, p. 405-06]. Le pape, ayant pardonné aux Orsini et aux Vitelli leurs tentatives de sécession, confirme leurs commandements habituels, « mi disse che prima la Santità di Nostro Signore perdonava loro liberamente tutto quello che li avevano fatto in questa separazione contro a sua Santità, dipoi rafferma alli Orsini e Vitteli le condotte consuete loro »<sup>92</sup> [M (2003), l. 276, p. 406]. En contrepartie,

---

<sup>88</sup> La remarque de J.-J. Marchand à propos de l'emploi transitif tout à fait inhabituel du verbe « temporiser » dans la lettre du 13 novembre, « e così li temporeggia » [M (2003), l. 287, p. 437] [« et ainsi, il les temporeise »], peut s'appliquer ici aussi. Il fait remarquer par ailleurs que cet emploi « met en évidence la manière dont Machiavel voit agir le Duc ». Ainsi la volonté de César Borgia n'est « pas seulement de "faire traîner" les discussions », ce qui est le sens du verbe lorsqu'il est employé intransitivement, « mais de tromper les ennemis avec l'espoir d'un accord et profiter du temps ainsi gagné ». En outre, s'y ajoute, toujours selon Marchand, « l'idée qu'il [Borgia] tient désormais ses antagonistes à sa discrétion ("il les temporeise") » [Marchand (1969, p. 338].

<sup>89</sup> « Et des dires du duc, j'en ai toujours déduit qu'il gagnait du temps avec eux jusqu'à ce qu'il soit prêt ».

<sup>90</sup> « Je ne peux croire que ces choses ne soient pas connues de ceux-là [les Orsini] : aussi je suis mis dans l'embarras ».

<sup>91</sup> « sa Seigneurie m'a dit comment tout était établi ».

<sup>92</sup> « il [César Borgia] m'a dit que, tout d'abord, sa Sainteté Notre Seigneur leur pardonnait librement tout ce qu'ils avaient fait contre lui lors de cette sécession, et qu'ensuite, elle confirmait aux Orsini et aux Vietlli les "condotte" habituelles ».

ces derniers s'engagent à participer à la reconquête d'Urbino et des autres cités qui se rebellent ou se sont rebellées, « obligandosi a venire alla recuperazione di Urbino e d'ogni altro stato che si fussi ribellato o che si ribellassi »<sup>93</sup> [M (2003), l.276, ibid.]. Mais cet accord, s'il est réellement confirmé, semble très fragile, d'autant plus que Borgia, comme Machiavel l'a déjà mentionné dans sa lettre du 27, cherche à négocier des accords séparés avec les conjurés. Giovanni Bentivoglio est prêt à s'allier avec lui et serait même content de laisser les Orsini à sa discrétion, à la condition qu'il obtienne la protection du roi de France, « Oltre alla pratica che si è tenuta con la universalità de' collegati, messer Giovanni Bentivogli ne ha tenuta un'altra da canto con questo Signore e governatola per mezzo di Tommaso Spinelli, (...) ; e secondo mi ha detto questo Tommaso, quando messer Giovanni vedessi di assicurare bene e' fatti sua con questo Signore, sarebbe contento lasciare li Orsini a discrezione ; ma voleva che la Maestà del Re lo assicurassi »<sup>94</sup> [M (2003), l. 276, p. 408].

Mais le peu de crédibilité que l'on peut accorder à toutes ces tractations est résumé par Machiavel dans une phrase pleine de sarcasme à la fin de la lettre :

*« sí che da questo si può misurare, quando cosí sia, che fede possa essere fra costoro e il fine che abbi avere questo principio di guerra, e dipoi questo accordo fatto. »* [M (2003), l. 276, ibid.]

*[« c'est pourquoi on peut estimer de cela, s'il en est ainsi, quelle loyauté il peut y avoir entre tous les confédérés et la fin qu'aura ce début de guerre, et puis cet accord fait. »]*

---

<sup>93</sup> « ils s'obligent à contribuer à la récupération d'Urbino et de tous les autres états qui se rebellent ou se sont rebellés ».

<sup>94</sup> « Outre la consultation qui s'est tenue avec l'ensemble des confédérés, messer Giovanni Bentivoglio en a tenu une autre séparément avec ce Seigneur et l'a conduite par l'intermédiaire de Tommaso Spinelli, [...] ; et ensuite ce Tommaso m'a dit, que si messer Giovanni cherchait à bien assurer son affaire avec ce Seigneur, il serait content de laisser les Orsini à sa discrétion [c'est-à-dire, de César Borgia] ; mais il voulait que sa Majesté le roi l'assure ».

### 1.2.2. INCERTITUDES SUR LES INTENTIONS DU VALENTINOIS : VAINCRE PAR LA FORCE OU PAR LA RUSE ? LES LETTRES DU MOIS DE NOVEMBRE 1502

Que l'accord soit conclu<sup>95</sup> ou à encore à l'état d'ébauche<sup>96</sup>, qu'il soit accepté ou non, cela ne changera rien à la détermination du duc de reprendre les cités perdues et d'éliminer les conjurés si cela est nécessaire. La réplique d'Agapito, retranscrite le 1<sup>er</sup> novembre, démontre le peu d'importance qu'attache le duc à son aboutissement : « Ou cet accord sera accepté ou pas ; s'il est accepté, s'ouvrira au duc une fenêtre pour se sortir de ces accords à sa guise ; s'il n'est pas accepté, il s'ouvrira une porte ; mais de tels accords, même les enfants se doivent d'en rire, étant faits par force avec tellement d'injure et de danger de la part du duc » [« O questo capitolo sarà accettato o no ; se sarà accettato, si aprirà al Duca una finestra da uscirsi di questi capituli a sua posta ; e se non fia accettato se li aprirà uno uscio ; ma di tali capituli, insino a li putti se ne debbono ridere, sendo fatti per forza con tanta ingiuria del Duca e con tanto suo pericolo »] [M (2003), l. 278, p. 411-12].

Machiavel, persuadé que ces accords<sup>97</sup> n'aboutiront pas compte tenu du manque de loyauté dont font preuve les membres de la ligue anti-borgienne, cherche à persuader à nouveau la Seigneurie florentine, en décrivant la réalité des préparatifs militaires<sup>98</sup> dont il est le témoin, que Borgia ne dit pas la vérité et que cette « diplomatie » [Marchand (1969), p. 439], dont on ne peut être raisonnablement dupe, n'est que ruse et « art de la tromperie » :

*« E a dire le cose di qua in dua parole : dall'un canto si ragiona di accordo, da l'altro si fanno le preparazioni di guerra. Ora quello che si faccino o possino e' suoi nimici e se questo Signore debbe calare loro o no, vostre Signorie che hanno li avvisi d'ogni parte, ne faranno migliore iudizio che chi vede una cosa sola. »* [M (2003), l. 278, p. 414]

*[« Et pour parler des choses d'ici en deux mots : d'un côté on parle d'accord, de l'autre se font les préparatifs de guerre. Désormais, ce que font ou peuvent faire ses ennemis [de Borgia] et si ce Seigneur doit leur céder ou non, vos Seigneuries, qui ont les avis de chaque partie, en feront un*

<sup>95</sup> Les Dix font part à Machiavel de leur doute quant à son caractère définitif, cf. M (2003), l. 277, p. 409-10.

<sup>96</sup> Agapito ne cache pas à Machiavel que les accords ne sont encore que de simples épreuves : « lo voglio dirvi la verità : questi capituli non sono ancora fermi in tutto [note : del tutto conclusi], ma si è fatto una bozza che è piaciuta al Duca e a signore Paulo, con la quale detto signore Paulo è partito » [M (2003), l. 278, p. 411] [« Je veux vous dire la vérité : ces accords ne sont pas encore du tout conclus, mais on a fait une ébauche qui a plu au duc et au signore Paulo, avec laquelle ledit signore Paulo est parti »]. C'est la raison pour laquelle le duc ne veut en donner copie à personne.

<sup>97</sup> Accord avec l'ensemble des conjurés ou accords séparés avec certains d'entre eux.

<sup>98</sup> Après l'arrivée de cinq compagnies de lanciers français, trois autres sont attendues. Borgia a par ailleurs envoyé chercher 1500 Suisses et accueilli 50 ou 100 hommes d'armes, cf. M (2003), l. 278, p. 412-13.

*meilleur jugement que celui qui voit une chose seule. »]*

A la fin de la lettre, Machiavel rapporte la conversation qu'il a eue avec un autre « amico » proche du duc<sup>99</sup>, « parlai con uno altro che si truova medesimamente a' secreti di questo Signore »<sup>100</sup> [M (2003), l. 262 p. 372]. Cet interlocuteur inconnu lui signale que les accords prévoient la possibilité pour les Orsini et Vitellozzo de s'engager individuellement avec le duc et non tous ensemble : « Disse bene questo : che in su e' capituli vi era uno capitolo che li Orsini e Vitellozzo non fussino obligati servire tutti personalmente el Duca, ma solamente un di loro per volta »<sup>101</sup> [M (2003), l. 278, p. 414-15]. Et comme pour donner davantage de force à cette information venant d'un anonyme, Machiavel, dans une tournure de phrase qui n'est pas sans rappeler un célèbre passage des *Discours*<sup>102</sup>, ne peut s'empêcher de montrer la mascarade de ces accords en ajoutant immédiatement après, « et en riant il a dit : "Regarde ce que sont ces accords" » [« e ridendo disse : "Guarda che capituli sono questi" »] [M (2003), l. 278, p. 415].

Le 3 novembre, Machiavel signale une nouvelle fois, à l'aide d'une concessive à peine voilée, que la guerre se prépare :

*« se le parole e le pratiche mostrano accordo, li ordini e preparazioni mostrano guerra »* [M (2003), l. 280, p. 418],

*[« si les paroles et les consultations<sup>103</sup> montrent l'accord, les ordres et les préparatifs montrent la guerre »].*

---

<sup>99</sup> Sur la véritable identité de cet « amico » anonyme les avis sont partagés : personnage imaginé par Machiavel lui-même pour écrire des choses qu'il n'aurait pu dire compte tenu de sa position, cf. M (2003), l. 262, n. 9, p. 372, ou encore Léonard de Vinci comme le pense Roger Masters, cf. Masters (1998), p. 85-86. Cf. également Larivaille (2006). Il est possible également, sans nier totalement l'existence de cet « ami », que Machiavel l'utilise pour émettre des avis personnels sur la situation politique et l'attitude de César Borgia sans les adresser directement à ses supérieurs.

<sup>100</sup> « j'ai parlé avec un autre qui se trouve pareillement dans le secret de ce Seigneur ».

<sup>101</sup> « Il a bien dit ceci : que dans ces accords il y a une clause stipulant que les Orsini e Vitellozzo ne sont pas obligés de servir tous ensemble le duc, mais seulement l'un d'eux à la fois ».

<sup>102</sup> Machiavel conclut ainsi l'histoire de l'architecte Dinocrate qui voulait édifier une cité sur le mont Athos à la gloire d'Alexandre le grand : « Alexandre en rit et, abandonnant cette montagne, il bâtit Alexandrie (...) » [D, l, 1, 5, p. 56]. Avec le rire d'Agapito, mentionné dans une précédente lettre [cf. M (2003), l. 276, p. 404], Machiavel signale à la chancellerie que les proches collaborateurs de César Borgia ne cachent pas leur incrédulité quant à la loyauté de ces accords.

<sup>103</sup> Voir Première partie note 6.

Il précise les raisons avancées par un proche de la cour demeuré toujours inconnu, « parlando con uno di questi che sanno le cose di questo Signore »<sup>104</sup> [M (2003), l. 280, p. 419], qui poussent Borgia à traiter séparément avec Giovanni Bentivoglio. En effet, le duc considère, selon cet inconnu, qu'il est préférable de maintenir Giovanni au pouvoir à Bologne et de s'en faire un ami plutôt que de le chasser et de lui prendre cette cité qu'il sera difficile de tenir, comme ce fut le cas avec Urbino, « e discorrendo insieme quanto questa cosa era a proposito del Duca, delle Signorie vostre e di messer Giovanni quando la si conducessi, soggiunse come questo Duca la desiderava assai e che li era stato mostro come elli era più fermezza del suo stato mantenere messer Giovanni e farselo amico, che volere cacciarlo e pigliare una terra che non si possa tenere e che col tempo avessi ad essere capo della ruina sua »<sup>105</sup> [M (2003), l. 280, *ibid.*].

La prise rapide d'une ville ne suffit pas à la conserver. Il est nécessaire d'y établir de solides fondations. Machiavel ne tardera pas à en révéler les caractéristiques. Mais on voit bien que cet accord séparé est une tactique de Borgia qui ne veut pas être troublé durant les préparatifs par une révolte supplémentaire. Tout n'est que manœuvres frauduleuses de la part de ce jeune prince, et Machiavel le sait qui informe obstinément sa chancellerie que, sous le désir apparent de faire la paix, le duc rumine sa vengeance, comme le lui a révélé le comte Alessandro da Marciano, « el Duca aveva ragionato seco di molte cose, le quali, raccolte tutte insieme, mostravano essere in sua Signoria più tosto desiderio di vendetta contra a chi ha messo in periculo lo stato suo che desiderio o animo di pace »<sup>106</sup> [M (2003), l. 280, p. 420].

Le 8 novembre, Machiavel écrit deux lettres. Dans la première, il informe Florence que si les accords avec les Orsini n'ont pas encore été ratifiés, « sua Signoria mi disse, parlando de li Orsini, che la confermazione de' capituli non era ancora venuta [...] »<sup>107</sup> [M (2003), l. 283, p. 424], le duc réclame en revanche un protonotaire, Antongaleazzo Bentivoglio, pour en conclure un rapidement avec Bologne, « che lui sollecita el concludere questo accordo particolare con Bologna »<sup>108</sup> [M (2003), l. 283, p. 425].

---

<sup>104</sup> « parlant avec un de ceux qui savent les choses de ce Seigneur ».

<sup>105</sup> « et discutant ensemble de combien cette chose était opportune pour le duc, vos Seigneuries de messer Giovanni s'il la [l'alliance séparée entre Bentivoglio et César Borgia] réalisait, il a ajouté que ce duc la désirait grandement, et qu'il lui avait été démontré qu'il y avait plus de stabilité à maintenir au pouvoir dans son état messer Giovanni et de s'en faire un ami, qu'à vouloir le chasser et piller une terre [c'est-à-dire, Bologne] qu'on ne pouvait tenir et qui, avec le temps, aurait été la source de sa ruine ».

<sup>106</sup> « le duc avait parlé de beaucoup de choses avec lui, lesquelles, mises toutes ensembles, montraient que sa Seigneurie avait plutôt un désir de vengeance contre celui qui a mis en danger son état qu'un désir ou une intention de faire la paix ».

<sup>107</sup> « sa Seigneurie m'a dit, en parlant des Orsini, que la ratification des accords n'avait pas encore eu lieu [...] ».

<sup>108</sup> « que lui sollicite la conclusion de cet accord particulier avec Bologne ».

César Borgia favorise donc bien des alliances séparées et souhaite en priorité se rapprocher de Giovanni Bentivoglio, comme Machiavel l'avait déjà signalé le 3 novembre. Le duc insiste par ailleurs, sans que l'on ressente une véritable menace, pour que Florence lui fasse une proposition d'association concrète si elle ne veut pas qu'il en arrive, en s'accordant avec les Orsini et les Vittelli, à la mettre définitivement à l'écart. Le duc se veut néanmoins rassurant en certifiant à Machiavel que les Florentins n'auront rien à craindre de son rapprochement avec les Orsini, « E soggiunse che in questo tempo sarebbe bene che vostre Signorie venissino seco a qualche particolare, acciò che non fussi forzato lasciarsi andare in tutto da l'altra parte, certificandomi che se si fermassi bene con li Orsini, che non era per fare loro fraude alcuna »<sup>109</sup> [M (2003), l. 283, *ibid.*].

Dans la seconde lettre, Machiavel fait intervenir à nouveau cet « ami » dont il retranscrit le discours<sup>110</sup> d'une très grande perspicacité sur près de deux pages. Cet interlocuteur, qui demeurera anonyme jusqu'à la fin de la légation, prévient l'envoyé florentin que s'il parle de sa propre initiative, les réflexions qu'il va lui soumettre n'en sont pas pour autant privées de tout fondement :

« *Ancoraché io parli per me medesimo, pure non è in tutto senza fondamento.* » [M (2003), l. 284, p. 427]

[« *Bien que je parle en mon nom propre, cependant ce n'est pas totalement sans fondement.* »]

Dans cette période remarquable, ce confident anonyme se livre à une analyse toute personnelle de la situation politique, et dévoile par la même occasion les pensées bien dissimulées de César Borgia.

---

<sup>109</sup> « Et il a ajouté qu'en cette période il serait bien que vos Seigneuries proposent quelque forme concrète d'alliance avec lui, afin qu'il ne soit pas forcé de céder entièrement à l'autre partie [c'est-à-dire, celle des Orsini et des Vitelli, les ennemis de Florence], en me certifiant que s'il s'accordait bien avec les Orsini, ce n'était en aucune façon pour les tromper ».

<sup>110</sup> La remarque d'Andrea Matucci à propos de l'utilisation du discours direct dans les légations machiavéliennes nous semble ici très pertinente. En effet, pour l'auteur, l'autoprésentation des personnages que l'on rencontre dans les nombreuses lettres écrites par le Florentin lors de ses missions d'ambassade, nous renvoie nécessairement à un modèle plus littéraire et bien plus répandu, celui de la Divine Comédie. Selon Matucci, Machiavel témoignait, surtout dans les années où il était au service de la république sodérinienne, d'une culture ouvertement dantesque. C'était pour lui (et pour les autres) un moyen de réagir à la fois au déclin irrémédiable du « platonisme laurentien » et à la persistance d'une « mentalité savonarolienne », pour revenir « aux racines médiévales et municipales de la cité dans lesquelles s'inscrivait bien, parmi d'autres, la tentative d'un retour à un exercice engagé » [« alle radici medievali e municipali della città, in cui bene si inquadrava, fra l'altro, il tentativo di ritorno a un esercito arruolato »] [Matucci (2006), p. 174]. Dans le cas particulier de cette lettre du 8 novembre 1502, Machiavel userait de cette culture dantesque pour faire parler un personnage « imaginaire » dans le but de présenter librement son point de vue personnel à ses supérieurs hiérarchiques de la chancellerie florentine. Par ailleurs, lorsque cet ami inconnu interpelle Machiavel au tout début de son discours « Segretario, io ti ho quache altra volta ... », ou lorsqu'il s'interrompt pour se poser à lui-même la question qu'il imagine que se pose Machiavel « Ora se tu mi dicessi : "che si avrebb'egli a fare" ? », on ne peut s'empêcher de penser en effet au style si particulier des plus célèbres chants de l'Enfer, cf. Auerbach (1968), p. 183-212.

Mais derrière cet « ancoraché io parli per me medesimo », il sera, comme nous le verrons, assez facile de reconnaître la voix de Machiavel lui-même<sup>111</sup>.

#### ENCADRE 14. L'AMI-MACHIAVEL, LA SECONDE VOIX DU SECRETAIRE FLORENTIN ?

Ugo Dotti surnommant cet ami « ami-Machiavel », renvoie à un commentaire de Federico Chabod tiré de son article sur la méthode et le style de Machiavel [Chabod (1993), p. 373-374], à propos des conseils que le Florentin donne, dans son *Memoriale* daté du 23 octobre 1522, à son ami Raffaello Girolami qui s'apprête à partir en Espagne en tant qu'ambassadeur de Florence auprès de Charles Quint : « E perché mettere il giudizio vostro nella bocca vostra sarebbe odioso, e si usa nelle lettere questo termine, che prima si discorre le pratiche che vanno attorno, gli uomini che le maneggiano, e gli umori che le muovono, e dipoi si dice queste parole : "Considerato adunque tutto quello che vi si è scritto, gli uomini prudenti che si trovano qua, giudicano che ne abbia a seguire il tale effetto e il tale" » [M (2007), p. 227] [« Et parce que mettre votre jugement dans votre bouche serait détestable, on utilise cette limite dans les lettres, que d'abord on parle des consultations qui se divulguent, des hommes qui les dirigent, des humeurs qui les agitent, et ensuite on dit ces mots : "Considérant donc tout ce qui a été écrit, les hommes prudents qui se trouvent ici, jugent qu'il en résulte tel et tel effet" »]. En outre, Dotti exprime clairement ce que l'on peut ressentir, plus qu'ailleurs, à la lecture de cette seconde lettre du 8 novembre 1502 : « grâce à l'"invention" de cet "ami" Machiavel s'était en quelque sorte dédoublé pour discuter plus paisiblement mais aussi avec plus d'autonomie et de liberté, des avantages et des inconvénients de cette éventuelle alliance entre Florence et Borgia » [Dotti (2006), p. 114]. De même, pour Gennaro Maria Barbuto, l'artifice rhétorique suggéré par Machiavel à Girolamo était une technique que lui-même avait adoptée lors de ses légations, alors qu'il n'a jamais été un ambassadeur officiel de Florence, afin d'éviter les accusations de prétention et de s'attribuer ainsi un rôle inconvenable, « pour éviter l'accusation de prétention et de s'attribuer un rôle incongru », [« per schivare l'accusa di pretesione e di arrogarsi un ruolo a lui incongruo »] [Barbuto (2013), p. 45-47].

Ainsi, selon cet ami, Borgia sait très bien que le pape peut mourir du jour au lendemain, et qu'il lui faut donc chercher d'autres appuis s'il veut conserver ses états :

*« Questo Signore conosce molto bene che il Papa può morire ogni dì, e che gli bisogna pensare di farsi, avanti la sua morte, qualche altro fondamento, volendosi mantenere gli stati che lui ha<sup>112</sup>. Il primo fondamento che fa è sul Re di Francia ; il secondo, sulle armi proprie ; e vedi che ha già fatto un apparato di presso a 500 uomini d'arme e altrettanti cavalli leggeri, che saranno fra pochi dì in fatto ; e perché giudica che col tempo questi due fondamenti potrebbero non bastargli, pensa di farsi amici i vicini suoi, e quelli che di necessità conviene che lo difendino, per difendere se medesimi »* [M (2003), l. 284, p. 427]

<sup>111</sup> Voir encadré 14 : L'ami-Machiavel, la seconde voix du Secrétaire florentin ?

<sup>112</sup> Acquis « grâce à la fortune de son père » [P, VII, § 7, p. 81]. E. Cutinelli-Rèndina ne précise pas que cette remarque à propos de la mort probable du pape est faite par l'« amico » dans le cadre d'un discours retranscrit en style direct par Machiavel, cf. Cutinelli-Rèndina (1998), p. 30.

*[« Ce Seigneur sait bien que le pape peut mourir chaque jour, et qu'il doit penser, avant sa mort, à se faire quelque autre fondement, s'il veut maintenir les états qu'il possède. Le premier fondement qu'il fait est sur le roi de France ; le second, sur les armes propres<sup>113</sup> ; et tu vois qu'il a déjà fait un déploiement de presque 500 hommes d'armes et autant de cavaliers légers, qui seront en fonction dans peu de jours ; et parce qu'il juge qu'avec le temps ces deux fondements pourraient ne pas lui suffire, il pense se faire ami de ses voisins, et de ceux dont il admet qu'ils le défendent par nécessité, pour se défendre eux-mêmes »].*

Il expose ensuite la manière dont le Valentinois a construit cette amitié avec chacune d'elles. Pour Ferrara, il soutient, comme il l'a toujours fait, son cardinal, Hyppolite d'Este<sup>114</sup> : « si è beneficato e beneficasì tutto dí il cardinale suo »<sup>115</sup> [M (2003), l. 284, *ibid.*]. Pour Mantova, il a fait cardinal le frère du marquis Francesco Gonzaga<sup>116</sup>, et a donné sa fille Luisa en mariage au fils du marquis Federico Gonzaga. L'argent versé pour le titre de cardinal par le marquis ayant resservi pour la dot de Luisa, l'ami s'autorise alors un commentaire dans un style ironique qui n'est pas sans rappeler celui de l'envoyé florentin : « et ces choses auront un effet de toute manière, et ces obligations sont de nature à préserver l'amitié » [« e queste cose avranno effetto ad ogni modo, e sono questi obblighi di natura da preservarsi l'amicizia »] [M (2003), l. 284, *ibid.*]. Pour ce qui concerne les affaires avec Bologne, il a cherché à favoriser les Bentivoglio par un accord séparé, préférant s'assurer de cet état plutôt que de le posséder, « questo Signore non fu mai tanto desideroso di possedere Bologna, quanto di assicurarsi di questo stato »<sup>117</sup> [M (2003), l. 284, *ibid.*]. S'agissant de Florence, en revanche, cet « amico » va prendre la peine de montrer durant toute la seconde moitié de son discours que c'est aux Florentins de rechercher l'amitié du duc et non l'inverse, notamment en respectant la « condotta » promise. Une simple alliance « générale », fondée, comme Machiavel va clairement le laisser entendre dans sa

---

<sup>113</sup> Comme il l'énonce dans les *Discours*, toute position contraire est néfaste : « et [un prince] se trompera toutes les fois qu'il les [ses forces] mesurera aux deniers, au site, ou à l'attachement des hommes, s'il manque d'autre part d'armes propres » [D, II, 10, 1, p. 292], voire condamnable : « Combien de blâme méritent le prince et la république qui manquent d'armes propres » [D, I, 21, p. 135]. Thème récurrent bien sûr dans le *Prince* : au chapitre VI, les armes propres et la vertu sont essentielles pour conquérir et conserver de nouveaux principats ; au chapitre XIII, véritable plaidoyer en faveur des armes propres et réquisitoire contre les armes mercenaires et auxiliaires : « En somme, avec les armes mercenaires, la molesse est plus dangereuse, avec les armes auxiliaires, c'est la vertu. De fait, un prince les a toujours fuies et s'est tourné vers ses armes propres : et il a voulu plutôt perdre avec les siens que perdre avec les autres, estimant que ne serait pas une vraie victoire celle qu'il acquerrait avec les armes d'autrui » [P, XIII, § 9 & 10, p. 127].

<sup>114</sup> Frère d'Alphonse qui avait épousé la sœur de César Borgia, Lucrece, le 30 décembre 1501, « con tanta dote » [« avec une importante dot »].

<sup>115</sup> « il a soutenu et soutient tous les jours son cardinal ».

<sup>116</sup> Sigismondo Gonzaga, qui sera fait cependant cardinal par Jules II.

<sup>117</sup> « ce Seigneur n'a jamais été autant désireux de posséder Bologne, que de s'assurer de cet état ».

répartie, sur un équilibre des forces, ne leur serait pas profitable, « stare sul generale fa piú incomodo ai tuoi Signori che a questo Duca »<sup>118</sup> [M (2003), l. 284, p. 428], alors qu'ils ont tout à gagner de cette amitié, « ma quando vi venisse, vedrebbero che differenza è dall'amicizia sua a quella d'altri »<sup>119</sup> [M (2003), l. 284, *ibid.*]. En effet, si le duc a les faveurs du roi de France et des cités mentionnées précédemment, Florence ne peut, elle, compter que sur le souverain français, et n'ayant pas d'autres alliés, elle aurait donc davantage besoin du duc que lui d'elle : « il Duca avendo favorevole il Re e gli prenominati, e voi non avendo altri che il Re, verranno i Signori tuoi ad avere piú bisogno del Duca, che il Duca di loro »<sup>120</sup> [M (2003), l. 284, *ibid.*]. C'est pourquoi, si Florence venait à avoir besoin de son soutien, le duc, n'étant pas son obligé, pourrait accepter ou non comme bon il lui semblerait : « Né per questo dico che il Duca non sia per far loro piacere ; ma venendo loro il bisogno e non essendo lui obbligato, potrà farlo e non lo fare, come gli parrà »<sup>121</sup> [M (2003), l. 284, *ibid.*]. L'orateur répond ensuite à une question qu'il fait poser à Machiavel, « Maintenant si tu me demandais : "que devrait-il faire ? venons-en un peu aux aspects particuliers" » [« Ora se tu mi dicessi : "che si avrebb'egli a fare ? venghiamo un poco a qualche individuo" »] [M (2003), l. 284, *ibid.*], en lui disant que Florence a deux plaies qui, si elles ne sont pas soignées risquent de la faire mourir : Pise et Vitellozzo. La cité retirerait donc un grand bienfait de retrouver la première et d'éliminer le second<sup>122</sup>, [« risponderotti che per la parte vostra voi avete due piaghe, che se voi non le sanate, vi faranno infermare, e forse morire : l'una è Pisa, l'altra è Vitellozzo ; e se voi riaveste quella, e quello si spegnesse, non vi sarebb'egli un gran beneficio ? »]<sup>123</sup> [M (2003), l. 284, *ibid.*]. C'est pourquoi, si les Florentins respectaient cette ancienne « condotta », le duc se sentirait suffisamment honoré, davantage que s'il recevait de l'argent, et les aiderait à résoudre ces deux problèmes majeurs : « E per la parte del Duca io ti dico che a sua Eccellenza basterebbe aver l'onore suo con voi rispetto alla condotta vecchia e questo stima piú ch'e'

---

<sup>118</sup> « rester dans le général créerait plus de désagrément à tes Seigneuries qu'à ce duc ».

<sup>119</sup> « mais si elle [l'amitié entre le duc et la Seigneurie florentine] devait avoir lieu, elles [les Seigneuries] verraient quelle serait la différence entre la sienne et celle des autres ».

<sup>120</sup> « le duc ayant la faveur du roi et de ceux nommés avant, et vous n'ayant pas d'autres [alliés] que lui, tes Seigneuries auraient davantage besoin du duc, que le duc d'elles ».

<sup>121</sup> « Aussi, pour cela, je dis que le duc n'est pas pour leur faire plaisir ; mais elles, en ayant le besoin, et lui n'étant pas obligé, il pourra le faire ou ne pas le faire, comme il lui plaira ».

<sup>122</sup> La métaphore médicale, on le sait, sera largement utilisée par Machiavel dans le *Prince* : « le médicament n'arrive pas à temps, parce que la maladie est devenue incurable » [P, III, § 26 & 27, p. 56 et 57], et les *Discours* : « et on ne doit pas soigner [« medicare »] autrement – que de tuer les chefs des tumultes » [D, III, 27, 1, p. 484].

<sup>123</sup> « je te répondrai que de votre part vous avez deux plaies, qui, si vous ne les soignez pas, vous ferons tomber malade, et peut-être mourir : l'une est Pise, l'autre est Vitellozzo ; et si vous aviez à nouveau celle-là, et qu'était supprimé celui-ci, n'en résulterait-il pas pour vous un grand profit ? ».

danari e che ogni altra cosa : e che quando voi trovaste modo a questo, ogni cosa sarebbe acconcia »<sup>124</sup> [M (2003), l. 284, *ibid.*]. A nouveau l'« amico » s'interrompt pour faire répondre Machiavel qui rappelle que le duc s'est accordé avec les Orsini et Vitellozzo, et lui répliquer que ces derniers n'ont pas encore ratifié cet accord et que de toutes les manières le duc n'a jamais vraiment souhaité cette alliance : « e il Duca pagherebbe la miglior terra cha ha, che non venisse o che dell'accordo non si fosse mai ragionato »<sup>125</sup> [M (2003), l. 284, p. 428-29]. Mais immédiatement après cet aveu, l'orateur, dans une forme syntaxique reconnaissable par son caractère concessif très prononcé, confirme ce que Machiavel avait pressenti dès le début de la légation, à savoir le peu d'importance qu'accorde Borgia aux pactes<sup>126</sup> :

*« Pure quando la confermazione venisse, dove è uomini è modo ed è meglio intenderselo e parlarlo, che scriverlo. »* [M (2003), l. 284, p. 429]

*[« Même si la ratification avait lieu, où il est des hommes il est un moyen, et il est mieux de l'entendre et de le dire, que de l'écrire [c'est-à-dire, dans les choses humaines il est toujours possible de trouver un accord, même au-delà et contre les pactes, et des accords, même oraux, valent mieux s'il y a un intérêt, que des pactes, même écrits, si on ne veut pas les respecter]. »]*

Et l'inconnu souhaitant rassurer son interlocuteur précise que, si le duc se rapproche des Orsini, pour avoir quelque ami à Rome dans le cas où le pape venait à mourir, en aucun cas il n'a l'intention de s'accorder avec Vitellozzo, qu'il considère « être un serpent venimeux et le feu de la Toscane et de l'Italie » [« essere un serpente avvelenato e il fuoco di Toscana e d'Italia »] [M (2003), l. 284, *ibid.*]. Pour finir, l'« amico » fait remarquer à Machiavel que le roi de France pourrait très bien ordonner aux Florentins de mettre leurs soldats à la disposition du duc, et qu'ils seraient obligés de le faire malgré eux, rappelant avec une certaine ironie aux Seigneuries florentines « que le plaisir que l'on doit faire, il est mieux de le faire seul, et avec son agrément que sans » [« che il piacere che si ha a fare, è meglio farlo da sé, e con grado, che senza »] [M (2003), l. 284, *ibid.*].

---

<sup>124</sup> « Et en ce qui concerne le duc, je te dis qu'il suffirait à son Excellence que soit observée la vieille « condotta » [conclue en 1501], et qu'il considère cela davantage que l'argent et que de tout autre chose : et que si vous trouviez un moyen à cela, chaque chose serait réglée ».

<sup>125</sup> « et le duc offrirait la meilleure terre qu'il possède, pour qu'elle [la ratification] ne soit pas faite ou que de l'accord ne soit jamais discuté ».

<sup>126</sup> « Quant aux pactes que l'on rompt parce qu'il y a quelque raison de ne pas les observer, je n'en parle pas, car il s'agit d'une chose ordinaire », écrira-t-il dans ses *Discours* [D, I, 59, p. 247].

Tout ce discours, écrit donc, au moins en partie, très certainement par Machiavel lui-même, tant le style utilisé, les termes employés<sup>127</sup>, et la manière de synthétiser les situations politiques complexes lui sont proches, semble avoir comme seule justification la réponse que le Secrétaire fait à son « ami » et, par ricochet, à la Seigneurie florentine, destinataire ultime de cette brillante scénette, révélant une fois de plus son talent de dramaturge :

*« lo replicai brevemente, e solo a quelle parti che importavano. Dissi in prima, che questo Signore faceva prudentemente ad armarsi, e farsi amici ; secondo, gli confessai essere in noi desiderio assai e del ricuperare Pisa e dell'assicurarsi di Vitellozzo, ancoraché di lui non si tenesse molto conto ; terzo, quanto alla sua condotta, io gli dissi, parlando sempre come da me, che l'Eccellenza di questo Duca non si aveva a misurare come gli altri Signori, che non hanno se non la carrozza, rispetto allo stato che tiene ; ma ragionare di lui come di un nuovo potentato in Italia, con il quale sta meglio fare una lega e un'amicizia, che una condotta. »* [M (2003), l. 284, ibid.]

*[« J'ai répliqué brièvement, et seulement à ces parties qui importaient. J'ai dit premièrement, que ce Seigneur faisait preuve de prudence à s'armer, et à se faire des amis ; deuxièmement, je lui ai avoué que nous étions très désireux de récupérer Pise et de s'assurer de Vitellozzo, bien que de lui on n'en tienne plus beaucoup compte ; troisièmement, en ce qui concerne sa "condotta", je lui ai dit, en parlant toujours comme si cela venait de moi, qu'on n'avait pas à considérer l'Excellence de ce duc comme les autres seigneurs, qui ont seulement un signe extérieur de puissance par rapport à l'état qu'il tient, mais parler de lui comme d'un nouveau potentat en Italie, avec lequel il est mieux de faire une ligue et une amitié, qu'une "condotta". »]*

Machiavel répond à cet ami uniquement sur les points auxquels il attache de l'importance [« lo replicai brevemente, e solo a quelle parti che importavano »]. En ne mentionnant pas les accords avec les insurgés, il montre à nouveau qu'il n'y croit absolument pas. Cette réponse constitue en fait une série de conseils donnés par le Secrétaire à ses supérieurs : vous devez prendre exemple sur ce Seigneur qui se montre prudent en utilisant des armes propres, et non comme vous des armées mercenaires, et en se faisant amis avec les cités voisines, afin de ne pas demeurer, comme Florence, isolée et entièrement dépendante d'une puissance étrangère. Mais surtout, vous devez considérer ce prince comme une nouvelle puissance [« potentato »] en Italie avec laquelle il est préférable de conclure une

---

<sup>127</sup> « fondamento », « armi proprie », « farsi amici », « beneficiare », « assicurarsi », « spegnesse », cf. P, commentaire, XIII, § 19, p. 388.

alliance, une amitié<sup>128</sup>, plutôt qu'une « condotta ». L'amitié qu'il recommande d'établir est naturellement celle qui, seule, peut permettre à Florence d'éviter de rester à la discrétion<sup>129</sup> du duc :

*« E perché le amicizie fra i Signori si mantengono con le armi<sup>130</sup>, e quelle sole le vogliono fare osservare, dissi che vostre Signorie non vedrebbero che sicurtà si avesse avere per la parte loro, quando i tre quarti o i tre quinti dell'armi vostre fossero nelle mani del Duca. » [M (2003), l. 284, p. 429-30]*

*[« Et parce que les amitiés entre les seigneurs se maintiennent avec les armes, et que seules celles-ci peuvent les faire respecter, j'ai dit que vos Seigneuries ne voyaient pas quelle sécurité il pourrait y avoir de leur côté, quand les trois quarts ou les trois cinquième de vos armées sont dans les mains du duc. »]*

On le voit cette discussion permet à Machiavel de prendre toutes les libertés pour exprimer un point de vue plus personnel sur la situation critique dans laquelle se trouve sa cité et la stratégie qu'elle doit adopter. Et même s'il prend les précautions d'usage, il sent peut-être que ses recommandations ont dépassé le cadre de sa mission<sup>131</sup>.

#### ENCADRE 15. UNE CONCLUSION « TROP GAILLARDE » POUR UN SECRETAIRE : L'AVERTISSEMENT DE BIAGIO BUONACCORSI

Biagio Buonaccorsi, l'un de ses amis proches à la chancellerie, avait fait remarqué à Machiavel dans une lettre du 28 octobre 1502, qu'il outrepassait sa mission en concluant de manière « trop gaillarde » que les ennemis du duc ne pouvaient désormais plus beaucoup lui nuire : « Et bien que vous ayez décrit largement les gens qu'on trouve chez ce Prince, et les soutiens dans lesquels il espère, et sa prompte intention de se défendre ; et que vous ayez bien expliqué ses forces et celles de ses amis, et que vous les avez mises devant nos yeux, néanmoins vous faites une conclusion trop gaillarde lorsque vous écrivez que les ennemis ne peuvent désormais plus beaucoup nuire à ce Prince ; et il me semble, non pas que j'ignore que de cela vous en ayez eu la charge, que vous ne pouvez pas faire un jugement aussi résolu, parce que là-bas raisonnablement et d'après ce que vous avez écrit, les progrès des ennemis ne doivent pas être divulgués, de même que les forces qu'ils ont déployées, et de cela doit naître votre jugement » [« Et non ostante che voi habbiate scripto largamente le genti che si truova cotesto Principe, et li aiuti in che li spera, et il prompto animo suo ad defendersi ; et che voi habbiate benissimo dichiarato et le forze sua et quelle delli inimici, et messole avanti alli ochi, tamen voi fate una conclusione troppo gagliarda quando voi scrivete, che li nimici non possono horamai nuocere molto a cotesto Signore ; et a me pare, non

<sup>128</sup> L'amitié n'a pas le même sens pour l'« amico » que pour Machiavel. Chez le premier elle est conditionnée au respect de la condotta, chez le second en revanche elle désigne un accord général de soutien mutuel permettant à Florence de conserver son autonomie et de ne pas dépendre presque uniquement des forces de César Borgia.

<sup>129</sup> Marchand (1975), p. 413 ; P, XXI, § 21, p. 185.

<sup>130</sup> Quelques mois plus tard, en mars 1503, Machiavel, dans son *Parole da dirle sopra la provisione del danaio*, reprendra pratiquement la même expression : « perché fra gli huomini privati, le leggi, le scripte, e' pacti fanno osservare la fede, et fra e' signori la fanno solo osservare l'armi » [Marchand (1975), p. 414].

<sup>131</sup> Voir encadré 15 : Une conclusion « trop gaillarde » pour un secrétaire : l'avertissement de Biagio Buonaccorsi.

che di questo ne habbiato havuto carico che io sappia, che voi non ne possiate fare iudicio così risoluto, perché costi ragionevolmente et secondo havete scripto, non si debbano publicare li progressi delli inimici, et che forse si habbino così ad punto, da che ha ad nascere il iudicio vostro »] [Machiavelli. *Lettere*. (Internet)]. Les remarques de Buonaccorsi sont une manière de rappeler à Machiavel « que son devoir n'était pas d'avoir un avis sur la question, mais seulement et exclusivement de se renseigner et de rendre compte » [Dotti (2006), p. 110].

Francesco Bausi mentionne une autre raison possible de l'avertissement de Buonaccorsi. En effet, à Florence, précise-t-il en rappelant la remarque de G. Sasso, s'était créé au sein des optimates un « parti » philoborgien qui avec l'appui du Valentinois voulait « restreindre l'état et changer le gouvernement populaire ». Il devenait donc compréhensible, pour Bausi, « qu'un tel enthousiasme pour les exploits et la figure de ce même Borgia ne devait pas trop être apprécié par les supérieurs du Secrétaire » [« che un simile entusiasmo per la gesta e per la stessa figura del Borgia non dovesse risultare troppo gradito ai superiori del Segretario »] [Bausi (2005), p. 108]. Cependant, dans sa biographie récente de Machiavel, Barbuto cite un passage louangeur d'une lettre datée du 14 novembre 1502 du gonfalonier à vie Piero Soderini adressée à l'envoyé florentin et qui atténue la remarque précédente : « Il m'a plu de connaître tout ce que vous avez écrit publiquement et en privé : aussi, vous continuerez d'écrire de manière fréquente et diligente » [« Emi piaciuto intendere quanto avete scritto in publico et in privato: così seguiterete frequentemente e diligentemente di scrivere »] [Barbuto (2013), p. 62].

Et bien qu'il précise qu'il ne considère pas le duc comme un homme loyal et qu'il sait prudentes ses Seigneuries, toute la conversation précédente et les avis qui en découlent prouvent le contraire : c'est parce qu'il connaît la ruse du Valentinois et le manque de prudence de la Seigneurie florentine, qu'il ajoute un conseil d'ordre général mais qui s'adresse de manière à peine voilée à ses supérieurs :

*« [...] e sapere che i Signori devono essere circospetti, e non dover mai far cosa dove possano esser ingannati. »* [M (2003), l. 284, p. 430]

*[« [...] et savoir que les seigneurs doivent être circonspects, et ne jamais devoir faire une chose où ils peuvent être trompés. »]*

Machiavel, lorsqu'il apprend de Marcello Virgilio Adriani (Marcellus) que la chancellerie n'a pas encore reçu les deux lettres, « Maravigliànci assai non avere da 8 dí in qua tue lettere »<sup>132</sup> [M (2003), l. 286, p. 433], ne cache pas dans celle datée du 13 novembre sa déception, « Se le Signorie vostre si maravigliano di non avere aúto mie lettere, io non me ne maraviglio, ma bene mi dolgo non ci avere possuto né possere fare alcuno rimedio »<sup>133</sup> [M (2003), l. 287, p. 434], considérant ces lettres comme les plus importantes qu'il ait écrites depuis son arrivée à Imola, « che erano di tanta importanza quante

<sup>132</sup> « Nous sommes très étonnés de ne pas avoir tes lettres depuis 8 jours ».

<sup>133</sup> « Si vos Seigneuries s'étonnent de ne pas avoir eu mes lettres, moi je ne m'en étonne pas, mais je regrette bien de ne pas avoir pu ni de pouvoir y remédier ».

lettere abbi scritte poi che io fui qui »<sup>134</sup> [M (2003), l. 287, *ibid.*], et qu'il aurait été prêt à les réécrire si on ne lui avait pas annoncé leur arrivée à Florence, « Le quali replicherei se da questo cavallaro non mi fussi stato detto che, avanti l'uscire suo di Firenze, era entrato lo apportatore di quelle »<sup>135</sup> [M (2003), l. 287, *ibid.*]. Lettres essentielles donc, et surtout la seconde car le discours retranscrit de l'« amico » développe des thèmes qui lui sont chers. Dans cette missive du 13, Machiavel va en reprendre les idées-forces : qu'il est préférable de se faire une amitié durable que de prendre possession d'une terre (Bologne) que l'on ne peut tenir ; qu'il faut davantage penser à maintenir ses territoires déjà acquis que de chercher à en acquérir d'autres ; et que la manière de maintenir ses états est d'avoir des « armes propres » [« stare armato d'arme sue »], de « flatter ses sujets » [« vezzeggiare e' sudditi »] et de « se faire ami de ses voisins » [« farsi amici e' vicini »] [M (2003), l. 287, p. 437].

Il est surprenant qu'aucun commentateur n'ait remarqué, à notre connaissance, que Machiavel lui-même avait, lors de sa première légation en France en 1500, déjà en partie mentionné ces principes. Dans une lettre datée du 21 novembre, il retranscrit un entretien avec le cardinal de Rouen Georges d'Amboise au cours duquel, parlant de Charles VIII, il conseille indirectement au roi Louis XII de suivre l'exemple de ceux qui par le passé ont voulu posséder une province extérieure. Ainsi, il énonce, sans grande déférence envers son destinataire, les quatre « règles » à observer par le souverain<sup>136</sup> :

*« diminuire e' potenti, vezzeggiare li sudditi, mantenere li amici e guardarsi da' compagni, cioè da coloro che vogliono in tale luogo avere eguale autorità. »* [M (2002a), l. 301, p. 525]

*[« réduire les puissants, flatter ses sujets, maintenir ses amis et se méfier de ses pairs, c'est-à-dire de ceux qui veulent en ce lieu avoir une égale autorité. »]*

Les expressions « vezzeggiare li sudditi », ou « mantenere li amici » (ce qui suppose naturellement que l'on a dû avant « farsi amici »), n'ont pas pu surprendre Machiavel lorsqu'il les a entendues prononcées par cet « amico » en 1502, puisque lui-même les avaient employées deux ans auparavant. Ce rapprochement entre les deux lettres tendrait alors à prouver que cet ami n'est que pure imagination de sa part. On est en droit de douter de la paternité d'une réflexion comme celle qui conclut le chapitre VI du *Prince*, tant elle rappelle le discours de l'« amico » dans la lettre du 8

---

<sup>134</sup> « qu'elles étaient d'une importance plus qu'aucune autre lettre que j'ai écrite ici ».

<sup>135</sup> « Je les aurais réécrites si de ce cavalier ne m'avait pas été dit que, avant son départ de Florence, était entré le porteur de celles-ci ».

<sup>136</sup> Règles qu'il reprendra et complètera au chapitre III du *Prince*.

novembre sur la nécessité pour César Borgia de se faire quelque autre fondement s'il veut maintenir ses états :

*« et lorsqu'il [Hiéron de Syracuse] eut des amitiés et des soldats qui fussent à lui, il put sur un tel fondement édifier tous les édifices, tant et si bien qu'il endura beaucoup de peines pour acquérir et peu pour maintenir. »* [P, VI, § 29, p. 77]

Si le Secrétaire s'autorise à prodiguer des conseils au roi de France, il ne peut en revanche prendre le risque de le faire lorsqu'il s'agit de ses propres dirigeants. Mais ce n'est pas tout. Toujours dans cette lettre du 13 novembre, il révèle à nouveau la stratégie adoptée par César Borgia, en radicalisant la « règle du jeu » que celui-ci impose :

*« e resterà superiore chi saprà meglio ingannare l'altro, e quello ingannerà si troverà più forte di gente e di amici : e questo basti quanto alla pace e alla guerra. »* [M (2003), l. 287, p. 437]  
*[« et demeurera supérieur celui qui saura le mieux tromper l'autre, et pourra tromper celui qui se trouvera plus fort en hommes et en amis : et ceci vaut en temps de paix comme en temps de guerre. »]*

Et même si, dans ses *Discours*, Machiavel cherche à nuancer cette « règle du jeu » en la réservant à la guerre, la fraude est devenue « louable et glorieuse »<sup>137</sup> :

*« Bien qu'en toute action user de la fraude soit détestable, néanmoins quand on mène la guerre c'est une chose louable et glorieuse, et celui qui l'emporte sur l'ennemi par la fraude est autant loué que celui qui l'emporte par la force. »* [D, III, 40, 1, p. 521]

Il érige, en véritable principe de prudence [« questo Signore faceva prudentemente ad armarsi, e farsi amici »], la tromperie [« e resterà superiore chi saprà meglio ingannare l'altro »], qui ne peut être considérée comme un art véritable uniquement si certains fondements sont édifiés : avoir des armes propres, se faire ami de ses voisins, flatter ses sujets. Leur non respect serait une erreur et caractériserait un manque de prudence, comme il le montrera longuement dans le *Prince*.

Le 15 novembre, Machiavel reçoit la réponse de Marcello Virgilio à ses lettres du 8 et du 13. Il constate que sa réplique aux propos de l'« ami » a convaincu la Seigneurie. La « condotta » promise à Borgia serait fortement dommageable à Florence car, très coûteuse, elle mettrait la cité dans les mains d'un

---

<sup>137</sup> Voir Introduction générale note 65.

seul homme, « perché noi consideriamo tutto il desiderio suo essere nella condotta, la quale a noi non è tollerabile per la spesa, né anche sarebbe reputata a proposito della città per non convenirsi credere a uno tutto lo stato, come saviamente tu rispondesti a quello amico »<sup>138</sup> [M (2003), l. 290, p. 444-45]. En outre, les Florentins ne retireaient pas un aussi grand avantage que Borgia de la chute de Vitellozzo, et la reconquête de Pise demeurerait incertaine, « et la ruina di Vitellozzo non esser più interesse nostro che suo e la recuperazione di Pisa non conoscere come o quando lui ce la possa promettere osservare »<sup>139</sup> [M (2003), l. 290, p. 445]. La chancellerie lui fait d'ailleurs totalement confiance pour tenter de dissuader le duc, tout en cherchant à conserver son amitié, « e nel maneggiare questa cosa tu facci come da te ogni dimostrazione [...] », « e tutto maneggiare destramente e con quella gravità che tu se' consueto »<sup>140</sup> [M (2003), l. 290, p. 445-46], ou encore « Noi lasciamo indietro, per confidare assai in te, darti ordine o di parole o di termini che abbino a satisfar più a cotesto Illustrissimo Signore, [...] »<sup>141</sup> [M (2003), l. 290, p. 446]. Machiavel jouit désormais d'une plus grande liberté de parole. En outre, la mission dont il a la charge découle des arguments avancés tour à tour par les deux « protagonistes » de ces fameuses lettres qu'il estimait être les plus importantes depuis le début de son séjour à la cour de César Borgia. On peut imaginer sa joie à lecture de la missive « louangeuse » du chef de la chancellerie.

Au début de la lettre du 20 novembre, il informe ses supérieurs que, malgré les avis concordants de différentes personnes, c'est essentiellement grâce à cet « amico » qu'il a pu obtenir les meilleures informations sur les intentions du duc qui s'était montré peu disert. L'emploi de la structure concessive n'a d'autre but que de mettre en valeur le témoignage de ce proche de Borgia, qui rappelons-le, n'est sans doute que Machiavel lui-même :

*« e benché tutti battessino in uno medesimo segno, tamen la Eccellenzia del Duca non si allargò né entrò in molte cose che entrò quello amico ; né etiam quello amico né il Duca mi punsono con esempi poco convenienti, come qualcuno altro che mi ebbe a parlare di questa materia. »* [M (2003), l. 294, p. 452-53]

---

<sup>138</sup> « parce nous avons jugé que tout son désir était dans la "condotta", laquelle n'est pas pour nous tolérable par sa dépense, et ne serait pas non plus appréciée en ce qui concerne la cité pour ne pas être avantageux de confier à un seul homme tout son état, comme tu as prudemment répondu à cet ami ».

<sup>139</sup> « et la ruine de Vitellozzo ne pas être davantage notre intérêt que le sien et pour la récupération de Pise ne pas savoir comment ou quand il peut nous promettre de la respecter ».

<sup>140</sup> « et dans l'administration de cette chose, tu fais toute démonstration comme s'il s'agissait de ton initiative [...] », « et le tout administré adroitement et avec précaution, comme tu en as l'habitude ».

<sup>141</sup> « Nous nous abstenons, pour te faire grandement confiance, de te donner des ordres, ou des instructions, ou des clauses qui pourraient satisfaire davantage cet Illustre Seigneur [...] ».

*[« et bien que tous visent un même but, néanmoins son Excellence le duc ne s'est pas étendu ni n'est entré dans beaucoup de choses dans lesquelles est entré cet ami ; et aussi ni cet ami, ni le duc ne m'ont sollicité avec des exemples peu opportuns, comme quelqu'un d'autre m'aurait parlé de cette matière. »]*

Mais pour bien faire comprendre, avant même de recevoir des consignes de la chancellerie, que c'est par ses réponses pertinentes<sup>142</sup> que Florence peut déterminer sa ligne politique et de se dégager de situations embarrassantes notamment en ce qui concerne la « condotta », Machiavel utilise à nouveau une période concessive pour s'adresser à lui-même un éloge flatteur :

*« nonostante che le Signorie vostre mi rispondino generalmente a tutto per questa loro de' XV, conosco tamen essere suto lo ufizio mio rispondere a ciascuno secondo le proposte sue ; il che ho fatto tanto più volentieri, dicendomi le Signorie vostre che io governi questa cosa con quella modestia che mi parrà che si convenghi etc. »* [M (2003), l. 294, p. 453]

*[« bien que vos Seigneuries m'aient répondu de manière générale à tout ce qui concerne cette lettre du XV, je sais cependant qu'il était de mon devoir de répondre à chacun selon ses suggestions ; ce que j'ai fait d'autant plus volontiers que vos Seigneuries m'ont dit que je dirigeais cette chose avec cette réserve qui, me semble-t-il, convient etc. »]*

Derrière cette modestie feinte, on perçoit le sentiment de satisfaction retenu mais tangible du Secrétaire. Il défend ensuite « la décision » de ses Seigneuries de ne pas accepter la « condotta », au motif qu'elle favoriserait davantage le duc que l'intérêt commun, « scesi alla parte della condotta, mostrandoli etiam questa cosa avervi dato molestia grande, sí per essere impossibile, sí etiam per parervi che nel primo ragionamento e' si avessi rispetto più al particolare suo che allo interesse commune »<sup>143</sup> [M (2003), l. 294, *ibid.*]. Mais Borgia ne voit pas l'intérêt de parler d'une amitié générale puisqu'il a déjà assuré que non seulement il ne ferait aucun mal à Florence, mais qu'il autoriserait les Florentins à venir sur ses terres. De même, il ne saurait que faire d'une amitié particulière sans la « condotta », puisque Florence en ne respectant pas sa parole briserait les fondements mêmes de cette amitié : « e, come io ti dissi l'ultima volta, e'si ha a fare fra noi una amicizia o generale o particolare : quando abbi ad essere generale, non bisogna parlarne più, perché io ti ho sempre mai detto, e così sono per fare, di non essere per torcere un pelo a quella Signoria, anzi per farle ogni

---

<sup>142</sup> A l'« amico » et à Borgia.

<sup>143</sup> « j'en suis venu dans mon discours à la partie de la « condotta », en lui expliquant aussi que cette chose vous aviez donné un grand désagrément, tant pour être impossible, que parce qu'il vous paraissait aussi que dans la première discussion il y avait davantage une préoccupation de son intérêt propre que de l'intérêt commun ».

piacere, potendo, e che li suoi cittadini prendino ogni commodità del paese mio ; ma avendo ad essere particolare, remota la condotta, io non ho che farci, perché e' si nega e' primi principii »<sup>144</sup> [M (2003), l. 294, p. 454].

Il faut remarquer que l'expression « une amicizia o generale o particolare » qui caractérise habituellement le procédé dilemmatique devient dans le cas présent un « ni ... ni... », ni amitié générale ni amitié particulière. Le peu de foi que l'on peut accorder aux promesses de Borgia empêche de considérer qu'une réelle amitié « générale » puisse être crédible. Machiavel, d'ailleurs, ne s'y trompe pas. Dans sa réponse, qui laisse entrevoir le thème de la « rencontre » entre la façon de procéder des hommes et « les temps » esquissé dans ses *Ghiribizzi à Soderini*, il réaffirme avec plus de diplomatie ce qu'il avait dit de manière plus directe dans ses lettres du 8 et du 13, que les amitiés durables sont celles qui se « maintiennent avec les armes » [M (2003), l. 284, p. 429-30] :

*« Io non mancai di replicarli a tutto, dicendoli che le amicizie generali non obbligano e che' tempi si variano e che la cattiva e la buona fortuna non albergano sempre in uno medesimo lato ; e che si fa ogni dí amicizie, dove non si ragiona di condotta, e che le amicizie durabili sono quelle che fanno per ciascuno. »* [M (2003), l. 294, p. 454]

*[« je n'ai pas manqué de lui répliquer à tout, en lui disant que les amitiés générales n'obligent pas et que les temps varient et que la mauvaise et la bonne fortune ne résident pas toujours du même côté ; et qu'il se fait chaque jour des amitiés, où on ne parle pas de "condotta", et que les amitiés durables sont celles qui conviennent à chacun. »]*

Il semble évident que Machiavel envisage un revers de « fortuna » pour Florence, si elle accepte cette « condotta », mais on peut penser également qu'il adresse un avertissement au duc, qui jouit certes d'une « buona fortuna »<sup>145</sup>, grâce au soutien de son père et à l'aide du roi de France, mais qui peut devenir une « cattiva fortuna » lorsque les temps changeront. Mais pour l'heure sa réussite force l'admiration. Machiavel avoue d'ailleurs au duc qu'il le considère depuis le début comme vainqueur des conjurés, car il a l'avantage sur eux d'être seul. Le Secrétaire florentin rappelle par cette remarque

---

<sup>144</sup> « et comme je te l'ai dit la dernière fois, il y a entre nous à faire une amitié soit générale, soit particulière : si elle doit être générale, il n'est plus nécessaire d'en parler, parce que je te l'ai toujours constamment dit, et je suis pour faire ainsi, de ne pas faire de mal à cette Seigneurie, mais au contraire pour lui faire toutes les faveurs, si je peux, et que ses citoyens prennent tous leurs aises dans mon pays ; mais ayant à être particulière, une fois que sera écartée la « condotta », moi je n'ai qu'y faire, parce que seront niés les fondements mêmes de l'amitié ».

<sup>145</sup> Voire d'une « estrama felicità » comme dans la lettre du 22 juin, cf. M (2003), l. 175, p. 232.

que l'une des causes de l'échec de la ligue anti-borgienne est due à la mésentente entre les membres qui poursuivent des buts contraires<sup>146</sup>.

*« e dicendoli io che sempre io lo avevo fatto vincitore e che, se 'l primo dí io avessi scritto come la 'ntendevo e ora e' la legessi, la li parebbe una profezia ; e allegandoli, tra le altre ragioni che mi movevano che li era solo aveva a fare con piú, e che li era facile rompere simili catene [...]. » [M (2003), l. 294, p. 455]*

*[« en lui disant que toujours je l'avais considéré vainqueur et que, si le premier jour j'avais écrit comme je le comprenais et s'il la [c'est-à-dire, la raison qui l'avait conduit à envisager l'issue de l'événement] lisait maintenant, elle lui semblerait être une prophétie ; et lui fournissant, parmi les autres raisons qui m'agitaient, le fait qu'il était seul, tandis qu'il devait se confronter à de nombreux confédérés, et qu'il lui était facile de briser de telles chaînes [...]. »]*

La réponse du duc rapportée par Machiavel file la métaphore employée par ce dernier de manière lapidaire mais très expressive<sup>147</sup> :

*« rispose che l'aveva rotta da dovero e avevane già sbaragliati piú di 4. » [M (2003), l.294, ibid.]*  
*[« il a répondu qu'il l'avait vraiment brisée et qu'il en avait mis en déroute plus de 4. »]*

Le duc est déterminé à écraser les conjurés. Il a d'ailleurs commencé à le faire. Réponse curieuse toutefois car, s'il continue à organiser les préparatifs militaires qui laissent supposer une intervention imminente, la stratégie employée est celle du repli, ou du moins de l'attente. Que signifie alors l'expression « avevane già sbaragliati piú di 4 » si elle ne renvoie pas à une véritable épreuve de force de la part du duc. Ces quatre « maillons » ne sont-ils pas les principaux participants à la diète avec lesquels Borgia s'apprête à signer des accords : les Orsini, Vitellozzo, Giampaolo Baglioni, Pandolfo Petrucci ?

Pour le savoir il nous faut revenir à la lettre du 16 novembre qui montre la volonté notamment de Paolo Baglioni et de Pandolfo Petrucci d'aboutir à une ratification des accords par l'ensemble des membres de la ligue. Machiavel, en effet, a appris qu'un envoyé de Borgia a été chargé de transmettre aux conjurés la nouvelle rédaction des accords que le duc avait corrigés, car il voulait imposer à ses adversaires certaines clauses sur lesquelles il se montre intransigeant, « e poi mandò con essa un

<sup>146</sup> Désunion, comme on l'a vu, dont profite Borgia pour signer des accords séparés avec les séditeux.

<sup>147</sup> Comme le 7 octobre Machiavel avait montré toute la détermination et la colère contenue du Valentino à l'égard des Orsini qui l'avaient trahi, en recourant à une expression très imagée : « le quali due cose gli fecero tanto fuoco sotto, che bisognava altra acqua che coloro a spegnerlo » [M (2003), l. 251, p. 339].

proprio a fare loro intendere che se la volessino così, la prendessino, ché non era per fare altro »<sup>148</sup> [M (2003), l. 292, p. 448] :

*« E ha ratificato detto signore Paulo e Pandolfo in buona forma ; e messer Antonio da Venafro ha ratificato per il Cardinale Orsino, che ne aveva pieno mandato ; e non ci essendo chi avessi el mandato di Vitellozzo, né di Giampaolo, né di messer Liverotto, Pandolfo e il signore Paulo hanno promesso per loro che ratificheranno, come piú a pieno potrete intendere da detto signore Paulo, el quale viene a trovare la vostra Illustrissima Signoria. »* [M (2003), l. 292, p. 448-49]

*[« Et ledit signore Paulo a ratifié, ainsi que Pandolfo, l'accord en bonne et due forme ; et messer Antonio Venafro, qui en avait le plein mandat, a ratifié pour le cardinal Orsino ; et n'étant pas là le mandataire de Vitellozzo, ni ceux de Giampaolo et de messer Liverotto [c'est-à-dire, respectivement, Vitellozzo Vitelli, Giampaolo Baglioni e Oliverotto Euffreducci], Pandolfo et le seigneur Paulo ont promis pour eux qu'ils ratifieront, comme vous pourrez l'entendre plus complètement dudit signore Paulo, lequel va venir trouver votre illustrissime Seigneurie. »]*

Trois jours avant, le 13 novembre, Machiavel concluait pourtant sa lettre en signalant à la chancellerie que Borgia accueillait les ennemis des quatre adhérents susnommés :

*« Dà questo Signore ricapito come si è detto piú volte a tutti ' nimici di Pandolfo, Giampaolo, Vitellozzo e Orsini ; né so che scrivermi altro delle cose di qua. »* [M (2003), l. 287, p. 438]

*[« Ce Seigneur accueille comme on l'a dit plusieurs fois tous les ennemis de Pandolfo, Giampaolo, Vitellozzo e Orsini ; je ne sais qu'écrire d'autre des choses d'ici. »]*

La réplique reproduite par Machiavel dans sa lettre du 20 novembre, « avevane già sbaragliati piú di 4 », sous-entendrait alors que Borgia aurait déjà engagé sa contre-offensive en trompant ses adversaires par des alliances factices, et qu'il adopterait donc plutôt la fraude que la force<sup>149</sup>. Un « art

<sup>148</sup> « et puis il a dépêché avec elle un envoyé personnel pour leur faire comprendre que s'ils la [c'est-à-dire, la nouvelle rédaction des accords] voulaient, ils la prenaient, et qu'il n'était pas pour faire autrement ».

<sup>149</sup> Dans l'un des chapitres de ses *Histoires florentines* consacré à la révolte des Ciompi, Machiavel fait prononcer à l'un d'entre eux, resté anonyme, un discours aux accents très « machiavéliens ». A ses camarades qui craignent d'être punis pour les dégradations qu'ils ont commises, il leur parle en ces termes afin de les encourager à poursuivre leur action : « Ma se voi noterete il modo del procedere degli uomini, vedrete tutti quelli che a ricchezze grandi e a grande potenza pervengono, o con frode o con forza esservi pervenuti ; e quelle cose, di poi, ch'eglino hanno o con inganno o con violenza usurpate, per celare la bruttezza dello acquisto, quello sotto falso titolo di guadagno adonestano. E quelli i quali, o per poca prudenza o per troppa sciocchezza, fuggono questi modi, nella servitù sempre e nella povertà affogono ; perchè i fedeli servi sempre sono servi, e gli uomini buoni sempre sono poveri ; nè mai escono di servitù se non gli infedeli e audaci, e di povertà se non i rapaci e frodolenti. », [M (2007), III, 13, p. 436], [« Mais, si vous observez le comportement des hommes, vous verrez que tous ceux qui parviennent à de grandes richesses et à une grande puissance y sont arrivés par la ruse ou par la

de la trahison » qui nécessite toutefois de garder le secret. Principe que n'ont pas respecté certains de ses anciens condottieres. Baglioni lui a écrit qu'il voulait remettre les Médicis à Florence, alors qu'il se vantait d'être en très bons termes avec la cité toscane, sans pour autant sembler le faire par amour pour Vitellozzo, car il cherche à lui nuire et non à le favoriser, « Tu sai, che io voglio male a Vitellozzo in Arezzo, e pure vorrei essere seco a rimettere questi Medici in Firenze, ma non vorrei mostrare di farlo per amore di Vitellozzo »<sup>150</sup> [M (2003), l. 294, p. 455]. Les révélations de Baglioni montrent ainsi la désunion qui règne au sein de la coalition que Borgia va s'empresse d'exploiter pour affaiblir le camp des factieux. Celui-ci a appris en outre, sans doute de l'un de ses espions, que Vitellozzo avait eu l'intention de s'entendre avec les Orsini, de dégrader la ville de Prato, et de le laisser seul dans le « contado » [domaine, territoire] de Florence<sup>151</sup>, « pensò, senza mia saputa, d'accordarsi con li Orsini e scalare Prato una notte e lasciarmi in preda nel mezzo del contado vostro »<sup>152</sup> [M (2003), l. 294, p. 456]. L'erreur de Vitellozzo est de ne pas avoir lui aussi gardé le secret sur ses véritables intentions en les révélant à cet « espion ». Un « art de la trahison » dont on a chaque jour des preuves de sa part, « che oggimai egli era sua arte el fare tradimenti e che ogni dì si verificava »<sup>153</sup> [M (2003), l. 294, *ibid.*], n'est plus un art mais un manque de prudence. La remarque du duc rapportant le récit de son probable espion à propos de l'échec de l'entreprise de Vitellozzo est - par son ironie, le lexique utilisé, et la réflexion qui en découle - si proche du style machiavélien que l'on a du mal à penser qu'il ne s'agit pas d'une partie écrite par le Florentin et enchâssée dans le discours de son hôte :

*« El quale dicendoli con che fondamento e' facessi questa cosa e come vi si potessi mantenere, rispose che si voleva dare principio alle cose e che 'l mezzo e il fine seguiva poi per necessità; la quale cosa lui non fece poi perché, andando a vedere Prato, lo trovò meglio guardato e le mura più alte che non credeva. »* [M (2003), l. 294, *ibid.*]

---

force. Ce qu'ils ont usurpé par la tromperie ou par la violence, ils le couvrent, pour cacher la laideur de leur conquête, du faux nom de gain. Ceux qui, par manque de sagesse ou par excès de sottise, fuient ce comportement restent toujours plongés dans la servitude et la pauvreté. Car les fidèles serviteurs demeurent toujours des serviteurs et les hommes bons sont toujours pauvres. A la servitude n'échappent que les hommes audacieux et sans foi, à la pauvreté, que les hommes avides et fraudeurs » [Machiavel (1996), p. 768]. La suite du discours est un appel à recourir à la force en prenant les armes car la ruse est l'apanage des princes et non des peuples. La célèbre remarque de Rousseau dans son *Contrat social* à propos du *Prince* s'applique avec encore plus de ferveur à ce passage des *Histoires florentines* : « En feignant de donner des leçons aux rois, il en a donné de grandes aux peuples. Le *Prince* de Machiavel est le livre des républicains » [Rousseau (1973), III, 6, p. 140].

<sup>150</sup> « Tu sais, écrit Baglioni à Borgia, que je veux du mal à Vitellozzo à Arezzo, et cependant je voudrais être avec lui pour remettre ces Médicis à Florence, mais je ne voudrais pas montrer de le faire par amour pour Vitellozzo ».

<sup>151</sup> Au printemps 1501.

<sup>152</sup> « [Vitellozzo] a pensé, à mon insu, de s'accorder avec les Orsini et de dégrader Prato une nuit et me laisser en proie au milieu de votre domaine ».

<sup>153</sup> « que désormais c'était son art de faire des trahisons et que chaque jour on en avait les preuves ».

*[« Lequel [l'homme de Borgia] lui demandant avec quel fondement il avait fait cette chose et comment il pouvait s'y maintenir, il [Vitellozzo] a répondu qu'il avait voulu initier les choses et que le moyen et la fin auraient suivi par nécessité ; chose qu'il n'a pas faite ensuite parce que, allant voir Prato, il a trouvé la cité mieux gardée et les murailles plus hautes qu'il ne le croyait. »]*

La succession de termes récurrents chez Machiavel comme « fondamento », « mantenere », « mezzo », « fine », « necessità », et le ton sarcastique de la chute, donnent à cette période la caractéristique d'une antiphrase ironique. En effet, l'entreprise de Vitellozzo est demeurée une pure velléité, car il n'a même pas donné cette impulsion aux choses, « dare principio alle cose », afin que, par nécessité le moyen et la fin s'ensuivent<sup>154</sup>.

En dénonçant le double discours de Baglioni vis-à-vis de Florence, et la trahison de Vitellozzo à son égard, Borgia révèle indirectement ce qu'il considère comme l'« art de la trahison », et l'interrogation de Machiavel à propos de la manière précisément envisagée par le duc pour éliminer Vitellozzo est significative de la méthode borgienne :

*« e, di tutto el suo parlare, ritrassi avere malo animo addosso a detto Vitellozzo, ma particolarmente come e' si ha a procedere, non ritrassi. »* [M (2003), l. 294, ibid.]

*[« et, de tout son discours, j'ai retenu qu'il [le Valentinois] avait une mauvaise intention à l'encontre dudit Vitellozzo, mais je ne réussis pas à me dire comment il entend procéder. »]*

A ce stade de la légation et après les propos critiques du duc, sans doute librement réécrits, sur l'art de la trahison tel qu'il est pratiqué par ses rivaux, il est difficile de croire que Machiavel n'ait aucune idée de la méthode qu'emploiera Borgia pour les éliminer ; surtout si l'on considère le peu de foi qu'accorde le Florentin aux négociations en cours. Ce « ma particolarmente come e' si ha a procedere, non ritrassi », renverrait davantage à un questionnement sur le « quand » plutôt que sur le « comment ». Le double jeu mené par le Valentinois, les préparatifs de guerre d'un côté, les pourparlers de l'autre, caractérise de manière de plus en plus évidente sa volonté de prendre par surprise ses anciens condotierres si malhabiles dans leur trahison. Ce stratagème destiné à cacher les véritables desseins du duc est mis en évidence par Machiavel à la fin de la lettre. Dans un paragraphe assez long, la construction concessive qu'il élabore prend à nouveau la forme d'une antiphrase

---

<sup>154</sup> A la différence de Jules II qui en 1506 par son impétuosité et sa détermination réussira, pratiquement sans armes, à reprendre Pérouse et Bologne.

ironique, dont le but est justement de montrer toute la « ruse » dont ce duc est capable, sans pour autant que celle-ci échappe totalement à notre envoyé :

*« Delli apparati di questo Signore alla guerra in queste conclusioni di paci ne sta sospeso ogni uomo, considerato massime di che fede si può oggi fare capitale.*

[...]

*Tamen, non si crede che si abbi a mancare di fede quando la fussi promessa. »* [M (2003), l.294, p. 458]

*[« Chacun doute de ces accords de paix compte tenu du déploiement de forces pour la guerre de ce Seigneur, et étant donné surtout la loyauté sur laquelle on peut aujourd'hui compter ».*

[...]

*Cependant, on ne croit pas qu'il manquera de loyauté s'il l'a promise. »*

On ressent dans cette période non plus une tension entre la norme et l'exception mais une forte contradiction. Qui croire dans cet univers où tout le monde tient un double discours ? La tromperie est devenue la règle dans ce simulacre de diplomatie, et Machiavel en est parfaitement conscient. Ainsi le caractère sarcastique sous-jacent à cette remarque [Sasso [1993a], p. 109] va se poursuivre jusqu'à la conclusion de la lettre. L'embarras de Machiavel, « lo non ho fatto impresa né di favorirli, né di disfavorirli, per non sapere quale si sia meglio »<sup>155</sup> [M (2003), l. 294, p. 459], est trop éloigné de sa méthode habituelle pour ne pas être considéré comme une simple boutade.

Prétextant de son état fiévreux, Machiavel demande le 22 novembre de rentrer à Florence : « desidero assai avere licenzia da le vostre Signorie, perché, oltre al vedere di non potere fare cosa utile a cotesta città, vengo in mala disposizione di corpo ; e dua dí fa ebbi una gran febbre e tuttavolta mi sento chiocciccio »<sup>156</sup> [M (2003), l. 296, p. 462]. Il exprime ainsi pour la première fois une réelle lassitude face à l'espérance de ses supérieurs d'obtenir une quelconque concession de la part du duc. Il sait très bien que les Florentins n'obtiendront pas de faveurs particulières du Valentinois qui pourraient nuire à ses propres intérêts, et qu'il serait vain de se fier à sa parole, « parce qu'ici on ne vit pas sinon de l'intérêt personnel et de celui qui leur semble compter, sans croire aux autres » [« perché qui non si vive se non ad utilità propria e a quella che pare loro intendere, senza prestarne fede ad altri »] [M (2003), l. 296, ibid.]. Il est par ailleurs difficile d'en savoir davantage, car toute décision est prise sur le moment,

---

<sup>155</sup> « je n'ai entrepris ni de les favoriser ni de les défavoriser, pour ne pas savoir ce qui est mieux ».

<sup>156</sup> « je souhaite vraiment avoir l'autorisation de vos Seigneuries de pouvoir rentrer à Florence, parce que, outre de voir de ne pas pouvoir faire une chose utile à cette cité, je suis dans une mauvaise disposition de corps ; et il y a deux jours j'ai eu une forte fièvre et je me sens encore de santé malade ».

« cependant j'attendrai qu'une chose semblable me soit dite ; ce qui arrivera selon la manière que le temps gouvernera les choses, lesquelles sont ici davantage considérées au jour le jour qu'autrement » [« però aspetterò che di simil cosa mia sia ragionato ; il che sarà secondo che 'l tempo governerà le cose, le quali sono più stimate qui dí per dí che altrimenti »] [M (2003), l. 296, *ibid.*]. Cette remarque ne révèle pas pour autant une hésitation de la part de César Borgia, mais caractérise plutôt la position d'attente du stratège. La « ruse » pour être efficace doit être imprévisible.

Machiavel, à la fin de la lettre du 26 novembre, connaissant bien la nature du duc, « Perché se io non avessi detto come io la 'ntendevo, rispetto allo avere pratico la natura di questo Signore, mi parrebbe non avere fatto lo ofizio mio »<sup>157</sup> [M (2003), l. 297, p. 466], met en garde à nouveau ses Seigneuries contre l'amitié que le duc recherche. Tenant ces informations d'Alessandro Spannocchi, trésorier de César Borgia, il a pris soin au préalable de leur signaler que les importantes dépenses qu'il a engagées, « questo Signore da calen' di ottobre in qua ha speso meglio che 60 mila ducati »<sup>158</sup> [M (2003), l. 297, p. 465], ne lui ont pas permis de conserver les cités conquises, telle Fossambrone mise à sac par Vitellozzo. L'argent n'est pas le nerf de la guerre, comme il l'affirmera plus tard dans les *Discours*. La prudence exige de disposer d'armes propres. Ainsi la remarque,

*« quando un altro è messo in disordine, elli non spende manco di quelle, né è anche meglio servito da e' soldati si sieno loro : e per avverso, chi è armato bene e di arme sue fa e' medesimi effetti dovunque e' si volta »* [M (2003), l. 297, p. 465-66],  
*[« si un autre [camp] est mis en désordre, il ne dépense pas moins que ces sommes, ni n'est pas aussi mieux servi par ses soldats qu'eux [les « Vitelleschi »] ne le sont : en revanche, celui qui est bien armé et de ses armes propres fait les mêmes effets partout où il se tourne »],*

nous renvoie au chapitre 10 du deuxième livre des *Discours* dans lequel Machiavel précise qu'un prince

*« doit avoir assez de prudence pour ne pas se tromper sur ses forces ; et il se trompera toutes les fois qu'il les mesurera aux deniers, au site, ou à l'attachement des hommes, s'il manque d'autre part d'armes propres. »* [D, II, 10, 1, p. 292]

La conclusion de la lettre témoigne ainsi d'une certaine irritation de l'envoyé à l'égard de ses supérieurs. Les propos tenus sont même à la limite de l'impertinence : « en outre aussi, pour ne pas

---

<sup>157</sup> « Parce que si je n'avais pas dit comment je la comprenais, pour être familier de la nature de ce Seigneur, il me semblerait de ne pas avoir fait mon devoir ».

<sup>158</sup> « ce Seigneur a ici depuis les premiers jours d'octobre dépensé plus de 60 mille ducats ».

avoir de directive de vos Seigneuries concernant de nouvelles alternatives à leur proposer : chose sans laquelle il se fera difficilement quelque chose de concret, ou à Rome ou ici, parce qu'eux, ayant déjà dit leur intention et vos Seigneuries ne pas y avoir consenti, il n'y a pas d'autre voie que de les faire se retourner sur leurs pas, sinon à leur proposer de nouvelles choses, parce que dire non et puis se taire n'est pas de circonstance avec ces personnes d'esprit » [« sí etiam per non avere ordine da vostre Signorie di nuovi partiti da proporre loro innanzi : senza la quale cosa si appicherà difficilmente ferro, o a Roma o qui, perché, avendo loro una volta detto l'animo loro e vostre Signorie non acconsentitovi, non ci è altra via a farli ridire, se non col proporre loro innanzi nuove cose, perché el negare e poi tacere non è a proposito con questi cervelli »] [M (2003), l. 297, p. 466].

Après avoir rendu compte le 28 novembre de la volonté de Paolo Orsini de persuader Borgia que tous les conjurés y compris Vitellozzo - qui a écrit personnellement au duc des « lettres pleines de soumission et de reconnaissance » [« lettere molto summissive e molta grate »] [M (2003), l. 299, p. 468-69] - souhaitent lui être fidèles, Machiavel rappelle que César Borgia ne peut oublier l'injure qui lui a été faite. A la cour, tous n'ont que mépris pour Vitellozzo, c'est pourquoi, écrit le Secrétaire florentin : « Et ayant à juger cette chose par le fait en lui-même, par ses paroles et celles de ses proches ministres, on ne peut en supposer que du mal pour les autres [c'est-à-dire, pour les rebelles de la ligue Magione] » [« E avendo a giudicare questa cosa da el fatto in sé, da le parole sua e da quelle di questi sua primi ministri, non se ne può se non credere male per altri »] [M (2003), l. 299, p. 469]. Les propos d'un des proches collaborateurs du duc résument bien le peu de foi que l'on accorde à ce Vitelli : « Ce traître nous a donné un coup de poignard, et maintenant il croit guérir la blessure avec des mots » [« Questo traditore ci ha dato una coltellata, e ora crede guarirla con le parole »] [M (2003), l. 299, *ibid.*].

Machiavel a recours à une concessive, quoiqu'atténuée par l'absence de « corrélation de jonction », pour montrer que si le duc organise les rencontres nécessaires pour reprendre Urbino, San Leo et Camerino sans combattre, « e tiensi per fermo che in questa recuperazione [du duché d'Urbino] non ci si abbi ad adoperare spada »<sup>159</sup> [M (2003), l. 299, p. 470], celui-ci projette toutefois de descendre jusqu'à Rome avec les troupes françaises, qui doivent par ailleurs rejoindre le royaume de Naples afin de s'unir au reste de l'armée française engagée dans la lutte contre les espagnols<sup>160</sup> :

---

<sup>159</sup> « et on tient certainement à ce que lors de cette récupération on n'ait pas à se servir de l'épée ».

<sup>160</sup> Voir Annexe 1.

*« E perché, con [c'est-à-dire, « nonostante »<sup>161</sup>] tutti questi accordi e speranze, anzi certezze, di recuperare questi stati senza arme, e' non si vede [nondimeno ou nondimanco, absent] tornare indreto nessuna di queste compagnie franzese, anzi si disegna di andare avanti con tutta questa banda, e dicesi che gli andranno col Duca in fino a Roma, si crede lo facci per assettare assai cose per la via. » [M (2003), l. 299, p. 471]*

*[« Et parce que, malgré tous ces accords et ces espoirs, ou mieux ces certitudes, de récupérer ces états sans armes, on ne voit [néanmoins] retourner aucune de ces compagnies françaises, au contraire, on projette d'aller de l'avant avec toute cette troupe, et on dit qu'elles iront avec le duc jusqu'à Rome, on croit qu'il le fait pour mettre en ordre beaucoup de choses sur l'itinéraire. »]*

Cette information laisse entendre que Borgia, par son déploiement de forces, représente une menace pour toute la région et donc pour Florence<sup>162</sup>. Mais pour l'instant son intention demeure encore impénétrable puisque les accords avec ses adversaires sont privilégiés, même si ses proches collaborateurs n'y croient pas. Là aussi, il s'agit vraisemblablement de sa part d'une ruse dont le but est de brouiller les pistes et d'empêcher les conjurés de connaître ses véritables desseins.

Dans la lettre du 30 novembre, Machiavel retranscrit une information qu'il tient des proches de Borgia :

*« E questi primi del Duca dicono che questo Signore non è per muoversi di qui, se non intende come si abbi a governare con Urbino : cioè se lui ha ad usare la forza o non. » [M (2003), l. 300, p. 474]*  
*[« Et ces proches [premiers ministres] du duc disent que ce Seigneur n'est pas pour partir d'ici, tant qu'il n'a pas décidé comment il doit procéder avec Urbino : c'est-à-dire, s'il doit utiliser la force ou pas. »]*

Autrement dit, le Valentinois ne partira pas tant qu'il n'aura pas décidé de la manière dont il reprendra Urbino. La remarque qui suit immédiatement, « cioè se lui ha ad usare la forza o non », est très vraisemblablement une déduction de Machiavel lui-même. En effet, on ne voit pas comment de proches collaborateurs auraient pu livrer à l'envoyé la moindre indication sur la stratégie susceptible

---

<sup>161</sup> Fredi Chiappelli précise que « parmi les autres constructions concessives on note la construction avec "per cosa che", e celle avec "non obstante" » [Chiappelli (1969), p. 118].

<sup>162</sup> Dans sa lettre du jour suivant, le 29 novembre, qui porte dans l'édition utilisée ici le même n° 299 que celle du 28, Machiavel relativise toutefois cette menace en répondant à la demande de ses Seigneuries à propos du passage du duc dans le royaume de Naples qu'il n'a aucune information à ce sujet : « Rispondo non avere inteso mai alcuna cosa che questo Signore passi in persona, ma sí bene si ragiona de' Franzesi » [M (2003), l. 299, p. 473] [« Je réponds n'avoir jamais entendu aucune chose sur le passage de ce Seigneur en personne, mais on parle bien des Français »].

d'être employée par le duc. Par cette expression, « usare la forza o no », Machiavel ne cherche pas, semble-t-il, à montrer une quelconque indécision de la part de Borgia mais bien plutôt les choix qui s'offrent à lui : la reconquête par la force ou la par ruse<sup>163</sup>. Le duc optera pour le moyen le plus efficace, c'est-à-dire celui qui lui permettra de parvenir à ses fins, reprendre et surtout conserver Urbino, comme les autres cités.

L'accord entre Bentivoglio et Borgia, après la solution trouvée au différend qui les opposait à propos de l'échéancier d'une ancienne dette due par le premier au second [M (2003), l. 297, p. 463], semblait finalement avoir été conclu le 27 novembre, « Le cose di Bologna con questo Signore si fermorno ieri e essi ridotto questo pagamento de' 9 mila ducali, [...] a cinque anni »<sup>164</sup> [M (2003), l. 299, p. 472]. Mais le 30 novembre, des lettres apportées par un émissaire de Bentivoglio annoncent que le pape et les ambassadeurs de Bologne à Rome sont parvenus à un accord nettement plus avantageux pour le pontife par rapport à celui conclu avec son fils<sup>165</sup>. Le seigneur de Bologne, se sentant lésé par les nouvelles clauses du contrat approuvées par le duc, exige le respect de celui conclu directement avec lui. Après avoir pris connaissance de cet ultime rebondissement, Machiavel écrit une phrase non dénuée d'intérêt :

*« e così la cosa si va ingarbugliando e procrastinando, né si sa interpretare se la è arte o caso. »* [M (2003), l. 300, p. 475]

*[« et ainsi la chose va en s'embrouillant et en temporisant, on ne sait dire si c'est de l'art ou du hasard. »]*

Dans cette brève remarque il faut noter que le mot « caso » est employé comme synonyme de « fortuna ». La juxtaposition de ces deux termes antinomiques, « arte » et « fortuna » [« caso »], n'est alors pas sans conséquences sur la manière dont Machiavel considère la conduite de l'état. Par cette expression « né si sa interpretare se la è arte o caso », il fait part de sa perplexité, sachant très bien qu'une telle situation entraînerait un imbroglio et une réaction hostile de la part de Bentivoglio. De deux choses l'une : soit les Borgia père et fils ne se sont pas concertés, ce qui semble peu vraisemblable ; soit ils ont créé cette confusion volontairement. Il est difficile d'imaginer que pour

---

<sup>163</sup> Ou encore les accords, à son avantage naturellement. C'est d'ailleurs ce que Machiavel annonce au début de sa lettre du 9 décembre : Paolo Orsini a livré Urbino dans le cadre d'un accord, et le peuple de cette cité s'est librement remis entre les mains de César Borgia, cf. M (2003), l. 310, p. 490.

<sup>164</sup> « Les choses de Bologne avec ce Seigneur ont été conclues hier et il a réduit ce paiement de 9 mille ducats [par an], [...], à cinq ans [au lieu de 6 ou 8 comme il était prévu initialement] ».

<sup>165</sup> Alors que le 27 l'accord prévoyait le versement au duc de 9 mille ducats par an pendant cinq ans, le nouvel accord établi par le pontife oblige Bentivoglio à un paiement annuel de 10 mille ducats pendant huit ans.

Machiavel, César Borgia et son père aient pu se livrer à une manœuvre aussi risquée sans se concerter, sans en prévoir au préalable les conséquences et évaluer les avantages qu'ils pouvaient en retirer. La concertation entre les Borgia s'assimile à une « erreur volontaire » destinée à créer une situation confuse afin de temporiser et de déstabiliser leur interlocuteur. Cette « erreur » se jugera à son effet, autrement dit à la réalisation de l'objectif à atteindre, c'est-à-dire, obtenir l'accord de Bentivoglio avec les conditions les plus favorables<sup>166</sup>. Dans la concessive qui suit Machiavel crée une tension entre l'effet que l'homme de l'« art », César Borgia, doit produire, et la démarche prudente des hommes de Bentivoglio qui s'en remettent à la nature des choses et à la bonne volonté :

*« Doverrallo giudicare presto lo effetto [note : lo si dovrà giudicare presto dagli effetti] : nonostante che a questi de' Bentivogli paia che le cose procedino naturalmente e ne stieno di buona voglia. »* [M (2003), l. 300, p. 475]

*[« On devra le [le fait que ce soit de l'art ou du hasard] juger rapidement aux effets : bien qu'à ces Bentivogli il semble que les choses procèdent naturellement, ils demeurent de bonne volonté. »]*

### 1.2.3. ULTIMES REVIREMENTS DE FORTUNE, DENOUEMENT ET CONFIRMATION DE LA « VERTU » PRINCIERE. LES LETTRES DU MOIS DE DECEMBRE 1502

Les accords entre le duc et Giovanni Bentivoglio sont finalement définitivement conclus le 2 décembre. Néanmoins, s'il n'y a aucun doute, comme l'écrit Machiavel, sur le déroulement des affaires relatives à Bologne et aux Orsini, puisque des conventions ont été arrêtées et que celles d'Urbino sont en bonne voie, on ne sait pas vraiment pour quelles raisons Borgia concentre ses forces, « non ci resta alcuna cosa in dubbio, se non el pensare quello che questo Signore abbia a fare di queste gente che li ha ragunate insieme »<sup>167</sup> [M (2003), l. 302, p. 477]<sup>168</sup>. Il cherche vraisemblablement à maintenir la pression sur Baglioni et Vitellozzo car, malgré les négociations, un recours à la force contre ses anciens condottieres n'est pas exclu :

*« nonostante ogni accordo, [« nondimanco », absent] si ha ad assicurare, e massime di Vitegli e Balioni. »* [M (2003), l. 302, p. 477]

*[« malgré chaque accord, [néanmoins] il doit s'assurer, surtout des Vitelli et de Baglioni. »]*

<sup>166</sup> Pour le contenu des nouveaux accords, cf. M (2003), l. 303, p. 479-80.

<sup>167</sup> « il ne reste aucune chose dans le doute, sinon de penser à ce que ce Seigneur doit faire de ces hommes qu'il a réunis ensemble ».

<sup>168</sup> Il est difficile de savoir notamment si les troupes françaises doivent retourner en Lombardie, ou si elles doivent rejoindre le royaume de Naples ou enfin, si elles demeurent auprès du duc.

La forme concessive montre que l'idée de Borgia est de privilégier les « accords » avec les conjurés [« nonostante ogni accordo »] à l'usage de la force [« si ha assicurare ... »].

Dans le court récit, *Il tradimento del Duca Valentino al Vitellozzo Vitelli, Oliveroto da Fermo et altri*, que Machiavel écrira dans quelques mois<sup>169</sup> sur cette période passée auprès de César Borgia, et plus précisément sur les événements dont il va être bientôt le témoin à Sinigaglia, il inversera la règle et l'exception. Borgia a préféré recourir à la tromperie plutôt qu'à la guerre pour éliminer ses anciens capitaines :

*« et, benché si trovassi già forte che potessi con guerra aperta vendicarsi contro a' suoi inimici, nondimanco pensò che fussi più sicuro et più utile modo ingannarli et non fermare per questo le pratiche dello accordo<sup>170</sup>. »* [Marchand (1975), p. 422]

*[« et, bien qu'il se trouvait déjà fort qu'il pouvait avec une guerre ouverte se venger de ses ennemis, néanmoins il a pensé qu'il était une plus sûre et plus utile manière de les tromper et de ne pas cesser pour cela les consultations pour l'accord. »]*

Cette seule phrase résume et conclut en quelque sorte toute cette légation auprès du Valentinois. Si la règle éthique en matière militaire est d'employer la force et d'engager ses soldats dans un combat loyal, il est préférable, si l'on veut parvenir efficacement à ses fins, d'y déroger et d'avoir recours à la tromperie, voire à la trahison.

De même, bien plus tard, dans sa *Vita di Castruccio Castracani*, Machiavel écrira à propos du duc de Luques que :

*« né mai potette vincere per fraude che e' cercasse di vincere per forza ; perché ei diceva che la vittoria, non el modo della vittoria, ti arrecava gloria. »* [M (2007), p. 269]<sup>171</sup>

*[« Pouvant vaincre par la ruse, il ne cherchait pas à le faire par la force. Car il disait que c'était la*

---

<sup>169</sup> Marchand date la rédaction de ce texte entre juin et août 1503, et au plus tard en novembre 1503, car pour lui, « l'image triomphante du Valentinois et la particulière insistance sur ses qualités politiques et militaires semble typique de l'attitude admirative de Machiavel pour César Borgia au cours de l'été 1503 » [« l'immagine trionfante del Valentino e la particolare insistenza sulle sue qualità politiche e militari sembra tipica dell'atteggiamento ammirativo del Machiavelli per Cesare Borgia nell'estate 1503 »] [Marchand (1975), p. 80].

<sup>170</sup> Il est à noter que, dans ce texte, Borgia a clairement privilégié les accords pour mieux tromper la confiance des conjurés.

<sup>171</sup> Il ne s'agit pas ici bien sûr d'établir un rapprochement entre César Borgia et Castruccio Castracani, mais de rappeler simplement que, pour Machiavel, le fait d'user de la fraude lorsque la force est inopérante à l'obtention de la victoire est une idée qui a germé très tôt notamment au contact du Valentinois, et peut-être même avant, pour ne plus le quitter par la suite. Pour une critique d'un tel rapprochement entre les deux hommes, cf. Sasso (1993a), p. 699-704.

*victoire qui apportait la gloire, et non la manière de l'emporter. », [Machiavel (1996), p. 647]*

Mais revenons à la lettre du 2 décembre. Même si des accords ont lieu avec les conjurés, Machiavel le répète inlassablement, Borgia est mal disposé à leur égard. Selon l'« amico », le départ du duc pour Rome, dont Machiavel estime qu'il aura lieu dans trois ou quatre jours [M (2003), l. 302, p. 478], permettra de révéler qui sont ses véritables amis et ennemis.

Le même jour, Machiavel, comme on le lui a demandé, envoie aux Dix une seconde lettre dans laquelle il détaille le contenu des accords conclus entre le duc et les Bentivoglio, « e perché, circa a' capitoli fra Bentovogli e questo Duca, mi è suto riferito alcuno particolare, mi è parso scrivervelo a parte, sendone così suto pregato »<sup>172</sup> [M (2003), l. 304, p. 479]. Le Secrétaire précise qu'il a rédigé cette missive de mémoire, après avoir lu ces accords une seule fois, étant donné que le duc ne lui a pas permis d'en conserver une copie<sup>173</sup>, « E questo tale fu contento che io leggessi detti capitoli, ma non volse ne serbassi copia, onde io ne riferirò a vostre Signorie quanto se ne è riservato nella memoria »<sup>174</sup> [M (2003), l. 304, p. 479].

Machiavel énumère ensuite en douze points les termes du contrat qui sont à une exception près ceux établis par le pape, la durée de la condotta du duc ayant été réduite de huit à cinq ans<sup>175</sup>. Ces accords, bien que garantissant une paix perpétuelle et une aide mutuelle entre les parties, sont très favorables au duc car Bentivoglio s'en remet à sa totale discrétion, ainsi « messer Giovanni Bentivoglio est obligé de servir son excellence le duc de Romagne dans un an, [...] chaque fois qu'il paraîtra nécessaire ou plaira au duc, dans une entreprise ou deux, par espace de six mois, avec 100 hommes d'armes et 100 arbaletiers à cheval, aux frais dudit messer Giovanni » [« messer Giovanni Bentivogli sia obbligato servire la Eccellenza del Duca di Romagna fra un anno, [...], ogni volta che al Duca parrà o piacerà, in un impresa o due, per spazio di sei mesi, di 100 uomini d'arme e 100 balestrieri a cavallo, a spese di detto messer Giovanni »] [M (2003), l. 304, p. 480].

---

<sup>172</sup> « et parce que, en ce qui concerne les accords entre Bentivoglio et ce duc, j'ai pensé vous l'écrire à part, m'ayant été demandé de faire ainsi ».

<sup>173</sup> Il est toutefois très surprenant, étant donné la manière très précise avec laquelle Machiavel en rapporte le contenu, qu'il ait, comme il l'affirme, lus ces accords une seule fois, « Questo è in effetto, Magnifici Signori, quanto io pote' ritrarre per avere letto una volta tali capitoli » [M (2003), l. 304, p. 480] [« Ceci est en effet, Magnifiques Seigneuries, ce que j'ai pu en retirer pour avoir lu une seule fois de tels accords »].

<sup>174</sup> « Et celui-ci a été très content que je lise lesdits accords, mais il n'a pas voulu que j'en garde une copie, alors j'en ai référé à vos Seigneuries autant qu'il m'en est resté en mémoire ».

<sup>175</sup> Les trois années ne sont pas pour autant supprimées, mais constituent la dot de la soeur de l'évêque d'Euna, neveu du pape Alexandre et cousin de César Borgia, qui doit épouser, comme il est prévu dans les accords, Constanzo Bentivoglio, fils aîné de Giovanni Bentivoglio.

Cette clause s'assimile à une soumission, Bentivoglio étant à l'entière disposition du duc qui pourra entreprendre des opérations militaires selon son bon vouloir, « ogni volta che al duca parrà o piacerà ».

Aucun commentateur, à notre connaissance, n'a relevé le fait que, malgré le caractère secret du duc mentionné à plusieurs reprises par Machiavel dans ses lettres précédentes et confirmé dans les suivantes, celui-ci a néanmoins permis à l'envoyé florentin de prendre connaissance de ces accords, afin qu'il puisse en rendre compte à ses Seigneuries. A la fin de la lettre, Machiavel précise d'ailleurs que ces accords doivent être tenus secrets au cours des trois prochains mois pour ne pas compromettre les négociations engagées par Borgia avec Urbino et Camerino, « che tali capitoli se debbono tenere secretissimi tre mesi prossimi per cagione delle cose d'Urbino e di Camerino »<sup>176</sup> [M (2003), l. 304, p. 481].

Cette faveur tout à fait exceptionnelle accordée à son pensionnaire donne l'impression que Borgia cherche à montrer avec fierté sa domination sur ses adversaires sans qu'il ait besoin de leur faire la guerre, puisque la « diplomatie » lui permet d'obtenir les meilleurs résultats<sup>177</sup>.

Le 10 décembre, Machiavel annonce le départ du duc avec toute son armée le matin même pour Forlì. Demain soir, il sera à Cesena. Les intentions véritables (accords ou opérations militaires) de Borgia demeurent toujours indécélables, « On ne dit pas ce qu'il doit faire ensuite, il n'y a personne ici qui croit le savoir, parce que, d'une part Urbino fait l'objet d'un accord et que celui avec Orsini et Bentivoglio est conclu, et d'autre part on ne renvoie aucun lancier français, au contraire, ils font tous ensemble ce chemin dont j'ai parlé à vos Seigneuries » [« Né si dice quello che dipoi si abbi a fare, né qui ci è alcuno che credessi indovinarlo, perché Urbino è accordato [cf. M (2003), l. 310, p. 490] e l'accordo è fermo con Orsini e Bentivogli, e dall'altro canto, non si licenza una lancia franzese, anzi tutti insieme fanno quella via che io ho detto alle Signorie vostre »] [M (2003), l. 311, p. 492].

Machiavel, réticent en raison de son état de santé et du manque d'argent, informe Florence qui suivra malgré tout la cour de César Borgia [M (2003), l. 311, p. 493].

Cette situation indécise est confirmée le 14 décembre, alors que Machiavel est à Cesena. Même pour ceux qui ont quelque faculté de discernement, il est difficile de savoir ce que le duc a décidé de faire, « [...] tutti gli animi di coloro che hanno qualche discorso stanno sospesi sopra a quello che debbe fare

---

<sup>176</sup> « que de tels accords doivent être tenus très secrets durant les trois prochains mois à cause des événements d'Urbino et de Camerino ».

<sup>177</sup> L'absence de combat lui permettant de se faire aimer des peuples des cités avec lesquelles il s'est accordé.

questo Signore »<sup>178</sup> [M (2003), l. 314, p. 497]. Mais, voyant qu'il est venu avec tous ses soldats sans même avoir congédié un seul français, ils en ont conclu « qu'il ne peut vouloir faire autre chose que de s'assurer de ceux [des Orsini et Vitelli] qui lui ont fait cette injure et qui ont été à un cheveu de lui ôter son état » [« che non possa volere fare altro che assicurarsi di coloro che li hanno fatto questa villania e che sono stati ad un pelo per torli lo stato »] [M (2003), l. 314, p. 498]. Machiavel emploie alors une concessive pour montrer, comme il l'a déjà fait, que si la stratégie du duc repose en apparence sur des accords, les événements passés, notamment lors de la prise d'Urbino en juin, prouvent qu'il n'en tiendra pas forcément compte :

*« E benché a questo paia si opponghi lo accordo fatto, tamen gli esempi passati fanno che si stima poco. »* [M (2003), l. 314, ibid.]

*[« Et bien qu'à cela il semble que s'oppose l'accord fait, toutefois les exemples passés font qu'on les considère peu. »]*

Ainsi, le peu de foi que l'on doit accorder selon Machiavel à cette « diplomatie » borgienne ne signifie pas pour autant recours à la force. Le doute que l'usage de la période concessive fait planer sur la loyauté du duc en ce qui concerne le respect des pactes, suggère plutôt que le moyen utilisé sera, disons-le encore, la ruse, entendue ici bien sûr comme synonyme de tromperie, voire de trahison.

Mais le 20 décembre, après avoir discuté entre eux, Machiavel voit tous les capitaines français se rendre auprès de César Borgia. Constatant dans leurs faits et gestes une certaine irritation, le Florentin décide de se rendre chez le baron de Bierra afin d'en savoir davantage. Celui-ci lui apprend, sans qu'il en sache les raisons, que toutes les troupes françaises doivent retourner à Milan après demain : « "Noi dobbiamo fra dua dí partire di qui e tornare nello stato di Milano, che così abbiamo aúto oggi lettere di fare" »<sup>179</sup> [M (2003), l. 319, p. 511].

Le 23, il rapporte les avis de différentes personnalités sur ce départ précipité et inattendu des soldats français. Selon Montison [Jacques de Clermont, seigneur de Montoisson, gouverneur de Lodi], ce retrait est dû à la fois aux pillages et aux détériorations qu'ils causaient, rendant le pays de plus en plus hostile, et au fait que le duc n'avait plus besoin d'eux, « parlai dipoi con Montison : dissemi che si partivano per avere compassione a questo paese e al Duca, non avendo lui piú bisogno e el paese

---

<sup>178</sup> « [...], tous les esprits ce ceux qui ont quelque capacité de discernement sont sceptiques sur ce que doit faire ce Seigneur ».

<sup>179</sup> « "Nous devons partir d'ici dans deux jours et retourner à Milan, nous avons eu aujourd'hui des lettres de mission de faire ainsi" ».

diventandogli inimico, sendo aggravato da tanta gente »<sup>180</sup> [M (2003), l. 322, p. 515]. Pour les proches du Valentinois, la raison est que le duc ne pouvait plus les supporter, car ces armées alliées lui causaient plus de problèmes que celles de ses ennemis, et que, même sans elles, il lui restait suffisamment d'hommes pour pouvoir entreprendre toute opération, « Ho parlato con questi primi : tutti mi hanno detto che 'l Duca non li posseva piú sopportare e che, tenendogli, gli davano piú noia l'arme delli amici che quelle de' nimici e che senza loro rimaneva gente assai al Duca da potere fare ogni cosa »<sup>181</sup> [M (2003), l. 322, p. 515-16]. Puis, après avoir tenté d'obtenir des informations par l'intermédiaire de son « amico », celui-ci lui répond que le duc n'a pas pour l'instant l'intention de le recevoir et de lui parler de la situation : « "Per ora non scade, ringrazierai el Secretario e digli che, occorrendo, io lo farò chiamare" »<sup>182</sup> [M (2003), l. 322, p. 516]. Il fournit enfin, avouant à ses Seigneuries qu'il est « dans le noir » [« al buio »], deux autres motifs avancés à la cour<sup>183</sup> : soit le roi de France a besoin de ces compagnies en Lombardie ; soit il s'est brouillé avec le pape, considérant son soutien insuffisant, « o perché el Re ne abbi bisogno in Lombardia, o perché quella Maestà si tenga male servita dal Papa e sia nato fra loro qualche ombra »<sup>184</sup>. Mais Machiavel juge ces raisons sans grand intérêt : « le fait est que les hommes se sont mal comportés et se sont montrés mal disposés envers ce Seigneur, bien qu'on ne puisse pas trop se fonder sur ces accusations, étant donné le caractère des Français » [« le gente una volta se ne sono ite male edificate e male disposte verso questo Signore, ancora che in su questo si possa fare poco fondamento per la natura loro »] [M (2003), l. 322, *ibid.*].

Suit immédiatement, après l'exposé de ces différents points de vue, une remarque qui montre que le Secrétaire a l'intuition (la certitude ?) que le duc saura réagir face à ce revers :

*« Quello che al presente questo Signore si voglia o possa fare, non si sa, ma e' non si vede mancare di alcuno ordine fatto infino a qui. »* [M (2003), l. 322, *ibid.*]

*[« Ce qu'à présent veut ou peut faire ce Seigneur, on ne le sait pas, mais jusqu'ici on ne le voit pas*

---

<sup>180</sup> « j'ai parlé ensuite avec Montison : il m'a dit qu'ils [les soldats] partaient à cause des pillages dont vivaient les troupes, et du duc, lui n'en ayant plus besoin et le pays, détérioré par tant de gens, lui devenant ennemi ».

<sup>181</sup> « J'ai parlé à ces proches : tous m'ont dit que le duc ne pouvait plus les supporter et que, en les conservant, les armes amies lui causaient plus de problèmes que celles de ses ennemis et que sans elles il restait beaucoup de gens au duc pour pouvoir faire toute chose ».

<sup>182</sup> « "Pour le moment ce n'est pas nécessaire, tu remercieras le Secrétaire et dit lui que, s'il le fallait, je le ferais appeler" ».

<sup>183</sup> Guicciardini avance deux autres hypothèses : les troupes ont été renvoyées soit par Chaumont, sans ordre du roi, « à cause d'une brouille privée, survenue entre lui-même et le Valentinois », soit par ce dernier « afin de susciter moins de crainte chez ceux qu'il voulait avant tout rassurer » [Guicciardini (1996a), p. 392].

<sup>184</sup> « ou bien parce que le roi en a besoin en Lombardie, ou bien parce que cette majesté se sent mal servie par le pape et qu'est né entre eux quelque soupçon ».

*ne pas donner d'ordre. »]*

Ce « ma » résonne, nous l'avons déjà vu par ailleurs<sup>185</sup>, comme un « nondimanco », donnant à la période un caractère concessif qui permet à Machiavel d'insister sur l'un des aspects les plus importants de la personnalité de Borgia : sa capacité à prendre rapidement une décision face à un évènement nouveau qui peut lui être défavorable. Et pourtant le jeune prince subit de véritables revers de la « fortuna » : il lui manque désormais la moitié de ses forces et a perdu les deux tiers de sa réputation. En outre, les cités qui semblaient lui être acquises se retournent contre lui puisque San Leo est aux mains de Guido da Montefeltro, les forteresses d'Urbino sont détruites, et Camerino lui devient hostile. Pour contrecarrer l'aide proposée aux Pisans par le roi d'Espagne, et faire en sorte qu'ils abandonnent leur subordination à Vitellozzo, Machiavel apprend des proches collaborateurs de Borgia que celui-ci est prêt à verser aux Pisans de l'argent à leurs soldats pour les tenir à sa solde. Il obtiendra ainsi auprès d'eux du crédit, et pourra de la sorte les « amadouer », afin de rendre possible, par l'intermédiaire du roi de France, quelque accord entre Pise et Florence, et lui promettre qu'il sera respecté, « e che la prima cosa e' vuole trarre Tarlatino di Pisa e fare che e' Pisani lascino la devozione di Vitellozzo ; dipoi acquistarsi fede con Pisani con dare a' loro soldati danari e tenerli a suo soldo ; e cosi dimesticargli, cercare, per il mezzo di Francia, fare che segua fra loro e vostre Signorie qualche appuntamento e lui promettere la osservanzia di esso »<sup>186</sup> [M (2003), I. 322, p. 517-18]. Même si Machiavel ne peut en garantir l'authenticité, de telles révélations montrent une fois de plus l'extraordinaire capacité de réaction du duc qui utilise de manière presque systématique la voie diplomatique pour prendre l'avantage sur une situation délicate en s'alliant à Florence et au roi de France.

Le 26 décembre, bien que ses desseins demeurent toujours indécélables, la rapidité avec laquelle Borgia se déplace laisse néanmoins supposer que quelque chose se prépare. Machiavel informe en effet les Dix que toute son armée a quitté Cesena très tôt le matin en direction de Santarcangelo, puis de Rimini. Mais l'intention du duc n'est pas d'y demeurer puisqu'il veut se rendre rapidement à Pesaro, « nonostante che non sia, secondo si dice, per dimorare quivi punto, ma per andarne a gran giornate

---

<sup>185</sup> Voir Première partie note 81.

<sup>186</sup> « et la première chose est qu'il veut que Corrado Tarlatini [homme d'armes de Vitellozzo au service des Pisans] quitte Pise et faire que les Pisans cessent leur soumission à Vitellozzo ; ensuite, acquérir du crédit auprès des Pisans en donnant de l'argent à leurs soldats et les tenir à sa solde ; et ainsi, après les avoir domestiqués, chercher, par l'intermédiaire du roi de France, à faire que s'ensuit entre eux et vos Seigneuries quelque accord et lui promettre son respect ».

alla volta di Pesero »<sup>187</sup> [M (2003), l. 323, p. 519]. Ce qui fait dire à certains qu'il veut s'emparer de Sinigaglia ou pour d'autres d'Ancona, « e chi ha opinione che voglia tentare Sinigaglia e chi Ancona »<sup>188</sup> [M (2003), l. 323, ibid.]. Cesena est à environ 100 km de Sinigaglia. Déplacer toute une armée sur une si longue distance en si peu de temps relève d'un véritable exploit ; exploit qui n'a pas pu échapper à l'envoyé florentin. On se souvient que dans sa lettre du 22 juin de la même année, la première de sa toute nouvelle légation auprès du Valentinois, la rapidité d'exécution des manœuvres du duc pour s'emparer d'Urbino avait suscité son admiration, au point d'en faire la remarque à ses Seigneuries : « sí che notino vostre Signorie questo stratagemma e tanta celerità [...] ». Ainsi, dans cette missive du 26 décembre, le paragraphe consacré au caractère « très secret » du jeune prince n'est plus une simple description d'un trait de sa personnalité, mais un véritable hommage à cette qualité qui rend ses desseins totalement impénétrables au point que tous - ses proches collaborateurs et peut-être Machiavel lui-même<sup>189</sup> - doivent renoncer à les déceler :

*« E come io ho piú volte scritto alle Signorie vostre, questo Signore è secretissimo, né credo quello si abbi a fare lo sappi altro che lui ; e questi suoi primi secretari mi hanno piú volte attestato che non comunica mai cosa alcuna, se non quando e' la commette ; e commettela quando la necessità strigne e in sul fatto e non altrimenti ; e donde io prego vostre Signorie mi scusino, né m'imputino a negligenza quando io non satisfaccia alle Signorie vostre con li avvisi, perché el piú delle volte io non satisfo etiam a me medesimo. »* [M (2003), l. 323, p. 520]

*[« Et comme je l'ai écrit plusieurs fois à vos Seigneuries, ce Seigneur est très secret, je crois que personne d'autre que lui ne sait ce qu'il va faire ; et ses proches secrétaires m'ont plusieurs fois attesté qu'il ne communique jamais aucune chose, sauf quand il la commet ; et il la commet si la nécessité le contraint sur le moment et non autrement ; en conséquence, je prie vos Seigneuries de m'excuser, et ne pas m'accuser de négligence si je ne les satisfait pas avec mes avis, parce que plus d'une fois je ne me satisfais même pas personnellement. »]*

Cette remarque, qu'une chose ne doit être communiquée que lorsque la nécessité impose de l'accomplir, n'est pas sans rappeler celle de Borgia lui-même, rapportée par Machiavel dans sa lettre

---

<sup>187</sup> « toutefois, d'après ce que l'on dit, il ne s'arrêtera pas du tout ici, mais ira très rapidement en direction de Pesaro ».

<sup>188</sup> « les uns pensent qu'il veut s'emparer de Sinigaglia et les autres d'Ancona ».

<sup>189</sup> Nous disons "peut-être" car il nous semble que Machiavel, malgré le mouvement des troupes borgiaes auquel il assiste, n'est pas convaincu que le Valentinois aura recours à la force. Les négociations que celui-ci a menées pendant de longues semaines et dont il sait qu'il n'en tiendra pas forcément compte, ainsi que le caractère secret sur lequel il insiste à ce moment de la légation, font plutôt penser que, pour le Secrétaire, malgré son aveu de ne pas savoir grand chose, le duc optera pour la tromperie.

du 7 octobre, qui avait jugé les Orsini plus fous qu'il ne le pensait pour n'avoir pas su choisir le temps pour lui nuire [« nondimeno, quando si scuoprissero, che li giudicava piú pazzi che non sapeva, per non aver saputo scegliere il tempo a nuocergli »] ; autrement dit, pour avoir révélé trop tôt leur intention belliqueuse. Ce caractère insondable est en effet la clé de la réussite pour un prince qui veut recourir à la ruse. Avant les événements qui vont survenir et révéler finalement les intentions du Valentinois, la boucle est bouclée. La leçon que le duc donne au tout début de cette seconde légation a été retenue par son hôte qui, quelques années plus tard, à l'heure de la rédaction de ses grandes œuvres et bénéficiant de la distance nécessaire pour entrevoir de manière définitive l'enseignement délivré par ce « nouveau prince » avant sa chute précoce, résumera avec brio ce moment exceptionnel qu'il est en train de vivre en tant que secrétaire, et dont il s'apprête à connaître le dénouement. Et comme un célèbre réalisateur s'amusait à révéler avant la fin du film la clé de l'énigme, nous ne pouvons nous empêcher ici de citer ce passage du trop célèbre chapitre VII du *Prince* :

*« Et, ayant retrouvé sa réputation, et ne se fiant ni à la France ni aux autres forces extérieures, pour ne pas avoir à les mettre à l'épreuve, il se tourna vers les tromperies ; et il sut si bien dissimuler ce qu'il avait à l'esprit que les Orsini, par l'entremise du seigneur Paolo, se réconcilièrent avec lui – avec ce dernier, il ne négligea aucune espèce de faveurs pour le rassurer, lui donnant argent, vêtements et chevaux – tant et si bien que leur simplicité les conduisit à Sinigaglia entre ses mains. » [P, VII, § 21, p. 83 & 84]*

L'élimination de Ramiro [Remirro de Orco : Ramiro de Lorqua, condottiere au service de Borgia] mentionnée dans cette lettre du 26 décembre, prendra elle aussi toute sa signification lors du dénouement à Sinigaglia. Cette exécution montre que Borgia peut faire et défaire les hommes selon sa volonté et selon leur mérite : « Messer Ramiro questa mattina è stato trovato in dua pezzi in su la piazza dove è ancora ; e tutto questo popolo lo ha possuto vedere ; non si sa bene la cagione della sua morte, se non che li è piaciuto così al Principe, el quale mostra di sapere fare e disfare li uomini ad sua posta, secondo e' meriti loro »<sup>190</sup> [M (2003), I. 323, ibid.]. Mais il sait aussi que les peuples ont besoin de connaître ses intentions. C'est pourquoi, cette décision du duc de couper en deux morceaux son capitaine sur la place publique quelques jours avant l'élimination des conjurés, a pour but de donner satisfaction à ces peuples, « dubitasi che non lo sacrifici a questi populi, che ne hanno desiderio

---

<sup>190</sup> « Messer Ramiro ce matin a été trouvé en deux morceaux sur la place où il est encore ; et tout ce peuple a pu le voir ; on ne connaît pas bien la raison de sa mise à mort, sauf qu'ainsi il a plu au Prince, lequel montre de savoir faire et défaire les hommes, selon sa volonté, d'après leur mérite ».

grandissimo »<sup>191</sup> [M (2003), l. 322, p. 518], mais également, comme il le précisera plus tard dans le *Prince*, de les stupéfier :

« Et tirant occasion de cela, un matin à Cesena, il le fit mettre en deux morceaux sur la place, avec un billot de bois et un couteau ensanglanté à côté de lui : la férocité de ce spectacle fit demeurer ces peuples en même temps satisfaits et stupéfiés [« satisfatti e stupidi »]. » [P, VII, § 28, p. 85]<sup>192</sup>

Le dénouement est connu. Le 31 décembre Machiavel écrit deux lettres, dont l'une datée du 1<sup>er</sup> janvier 1503 relatant les événements de la journée en détail<sup>193</sup>, a été perdue. Dans celle qui nous est demeurée, il résume à la hâte les faits en quelques lignes :

« e questa mattina di buona ora partí la Eccellenzia del Duca con tutto lo esercito e ne venne qui in Sinigaglia, dove erano tutti gli Orsini e Vitellozzo, e' quali, come scrissi, li avevano guadagnato questa terra. Fece conegli incontro ; e entrato che e' fu con loro accanto nella terra, si volse alla sua guardia e fecegli pigliare prigionieri ; e così li ha tutti presi e la terra va tuttavia a sacco, e siamo ad ore 23. » [M (2003), l. 326, p. 524]

[« et ce matin de bonne heure est partie son Excellence le duc avec toute son armée, et il est venu ici à Sinigaglia, où étaient tous les Orsini et Vitellozzo, lesquels, comme je l'ai écrit, lui avaient pris ce territoire. Ils lui ont fait un bon accueil ; une fois entré, et qu'il a été près d'eux dans la cité, il s'est tourné vers sa garde et les a fait faire prisonniers ; et ainsi il les a tous capturés et la terre a été mise à sac, nous sommes cinq heures de l'après-midi. »]

La tromperie de Borgia s'abat sur les conjurés comme un couperet sans qu'ils aient eu le moindre pressentiment du sort qui les attendait, sauf peut-être dans les derniers instants, comme le précise Guicciardini [(1996a), p. 393]. C'est la preuve que la ruse employée a fonctionné à merveille<sup>194</sup>. Ces

<sup>191</sup> « on craint qu'il ne le sacrifie à ces peuples, qui en ont un très grand désir ».

<sup>192</sup> Le rapprochement entre cette lettre du 26 décembre 1502 et le *Prince* présente certaines limites qu'a bien rappelées G. Sasso : « La lettre du 26 décembre doit être lue plutôt dans la perspective du *Prince*, à laquelle elle appartient : c'est un signe de myopie de la lire autrement. Cependant, en soi, ce n'est pas le *Prince* » [« La lettera del 26 dicembre va letta bensì nella prospettiva del *Principe*, alla quale appartiene : ed è segno di miopia leggerla altrimenti. Ma, di per sé, non è il *Principe* »] [Sasso (1993a), p. 108].

<sup>193</sup> « per l'altra narrai ogni cosa particolarmente e, di più, quello mi aveva parlato sua Eccellenzia, e che opinione si faceva del procedere di questo Signore » [M (2003), l. 327, p. 525] [« dans la seconde [lettre] j'ai raconté chaque chose en détail et, en outre, ce dont m'avait parlé son Excellence, et quelle opinion on se faisait de la manière de procéder de ce Seigneur »]. Guicciardini relate brièvement le déroulement de cette journée dans son *Histoire d'Italie* [Guicciardini (1996a), p. 392-93].

<sup>194</sup> Contrairement à ce que dit Marchand, « si le Duc a gagné la partie, c'est parce qu'il a su employer en même temps la ruse et la force, parce qu'il a su les employer ensemble avec la plus grande efficacité » [Marchand (1969), p. 340-41], nous partageons plutôt l'analyse de Matucci qui fait de la tromperie la seule arme utilisée par

simulacres d'accords que le duc n'a cessé de privilégier avaient bien pour but de tromper ses anciens capitaines, traîtres de piètre envergure, qui, confiants mais naïfs, ont couru à leur perte en le rencontrant à Sinigaglia. Leur capture puis leur cruelle exécution<sup>195</sup> parachèvent l'œuvre de ce prince. Mais on ne ressent pas dans cette courte lettre le moindre étonnement ou surprise de la part du Secrétaire<sup>196</sup>. Il fait le récit d'une journée exceptionnelle et pourtant le ton demeure sobre et presque administratif. Un effet de sourdine qui cache sans doute sa grande satisfaction à la vue de la réalisation de sa prophétie sur la victoire de César Borgia contre les conjurés, comme déjà le laissait entendre sa remarque mentionnée dans la lettre du 20 novembre<sup>197</sup>

*« [...] sempre io lo avevo fatto vincitore e che, se 'l primo dí io avessi scritto come la 'ntendevo e ora e' la leggesi, la li parrebbe una profezia. » [M (2003), l. 294, p. 455]<sup>198</sup>*

*[« [...] je l'avais toujours considéré vainqueur et que, si le premier jour j'avais écrit comme je l'entendais et s'il la [c'est-à-dire, la raison qui l'avait conduit à envisager l'issue de l'événement] lisait maintenant, elle lui semblerait être une prophétie. »]*

---

Borgia : « A Sinigaglia, comme il est bien connu, César Borgia achève toutes ses intrigues, et se libère de ses ennemis avec la seule arme de la tromperie » [« A Sinigaglia, come è ben noto, Cesare Borgia dà compimento a tutte le sue trame, e si libera dei suoi nemici con la sola arma dell'inganno »] [Matucci (1991), p. 115]. En effet, malgré le déploiement des troupes, la « diplomatie » borgienne reposant sur des accords factices a toujours prédominé. Borgia avait les moyens militaires de faire la guerre aux insurgés, il a néanmoins choisi de recourir à la tromperie.

<sup>195</sup> Dans la lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1503, Machiavel annonce la mort de Vitellozzo et de Oliverotto da Fermo. Paolo et Francesco Orsini sont exécutés le 18 janvier, après que le pape ait fait arrêter le cardinal Giambattista Orsini qui meurt le 22 février au château Saint-Ange à Rome.

<sup>196</sup> Ainsi, la manière dont Marchand présente la lettre « Mais tout à coup, le 31 décembre, tout se conclut en un instant » [Marchand (1969), p. 340], ne nous semble pas refléter le ton de la lettre. L'instant de la conclusion est bien sûr bref, mais il fait suite à plusieurs mois de tractations qui font apparaître naturellement le dénouement comme tel, d'autant que les véritables intentions de Borgia sont demeurées insondables jusqu'à la fin pour les conjurés. Mais le détachement avec lequel Machiavel fait le récit des événements de cette journée semble plutôt signifier qu'ils sont la suite logique et donc non surprenante des manœuvres frauduleuses du Valentino à l'égard de ses anciens condottiers.

<sup>197</sup> Prophétie qui ne renvoyait pas naturellement à l'issue finale dont Machiavel a été le témoin en cette journée du 31 décembre 1502, mais à l'échec de la ligue anti-borgienne dû à la mésentente entre ses membres et dont a su profiter César Borgia.

<sup>198</sup> La remarque de Matucci à propos de ce passage de la lettre du 20 novembre pourrait, nous semble-t-il, très bien s'appliquer à nouveau en ce dernier jour de l'an 1502 : « l'observateur de la réalité, même la plus obscure, a depuis toujours ses "raisons", et sa pensée couve en silence un ordre à chaque apparente contradiction » [« l'osservatore della realtà, anche la più oscura, ha da sempre le sue "ragioni", e il pensiero cova in silenzio un ordine a ogni apparente contraddizione »] [Matucci (1991), p. 115].

#### 1.2.4. EPILOGUE ET FONDEMENTS DE LA REFLEXION DU PRINCE. LES LETTRES DU MOIS DE JANVIER 1503

Le 1<sup>er</sup> janvier 1503, Borgia demande à Machiavel d'écrire trois choses à ses supérieurs. Tout d'abord, qu'il se réjouit personnellement de ce succès, car il lui a permis à la fois de supprimer ses principaux ennemis qui sont aussi ceux du roi de France et des Florentins, d'ôter tout « germe de scandale », et d'éliminer cette zizanie qui aurait conduit l'Italie à sa ruine, « che io mi ralleggrassi con quelle del successo, per avere spento inimici capitalissimi ad el Re, a lui, e a voi, e tolto via ogni seme di scandolo e quella zinzania che era per guastare Italia »<sup>199</sup> [M (2003), l. 327, p. 526]. Ensuite, que la Seigneurie florentine doit être contente de lui apporter des preuves de son amitié, car désormais elle n'a plus de raison d'avoir peur ou d'être suspicieuse, puisqu'il est bien armé et que les conjurés ont été faits prisonniers, « che fussi contente fare ogni dimostrazione di essere suo amico, dicendo che al presente non vi aveva a ritardare paura, né sospetto alcuno, sendo lui armato bene e li vostri inimici presi »<sup>200</sup> [M (2003), l. 327, cité, ibid.]. Enfin, que Florence accepte de détenir le duc Guido da Montefeltro sur son territoire, sans toutefois le maintenir prisonnier comme le suggère Machiavel, tant qu'il ne renoncera pas à Urbino, « [...] lui desiderrebbe che, [...], el Duca Guido, che è a Castello, si rifuggissi in sul dominio vostro, vostre Signorie lo detenessino ; e dicendo io che non sarebbe della dignità della città che quelle liene dessino preso e che voi nol faresti mai, rispose che io parlavo bene, ma che li bastava che vostre Signorie lo tenessino né lo lasciassino se lui non se ne accordava »<sup>201</sup> [M (2003), l. 327, p. 527].

Pour bien montrer toute l'importance de l'entreprise borgienne, le 2 janvier Machiavel rapporte d'autres propos du duc. Il reprend certains des points mentionnés la veille, mais complète également l'analyse. Il recense les conséquences positives de l'élimination des conjurés ainsi que les perspectives d'avenir pour l'Italie centrale, sans omettre l'élection d'un nouveau pape. Ce passage concis mais exhaustif nous semble, pour un certain nombre de raisons développées par la suite, être un compte rendu recomposé par Machiavel lui-même à partir d'informations officielles, et le fruit d'une réflexion

---

<sup>199</sup> « que je me réjouis avec elles [les Seigneuries florentines] du succès, pour avoir éliminé les ennemis les plus importants du roi, de lui, et de vous, et ôté tout germe de scandale et cette zizannie qui aurait conduit l'Italie à la ruine ».

<sup>200</sup> « que vos Seigneuries se réjouissent d'apporter toute preuve d'être son ami, en disant qu'à présent elles ne devaient pas avoir peur, ni aucun doute, étant lui bien armé et vos ennemis capturés ».

<sup>201</sup> « [...] lui désirerait que, [...], le duc Guido da Montefeltro, qui est à Castello, se réfugie dans votre domaine, et que vos Seigneuries le retiennent ; et comme je lui ai dit qu'il ne serait pas digne de sa cité que vos Seigneuries le lui livrent prisonnier, il a répondu que je parlais bien, mais qu'il lui suffisait que vos Seigneuries le retiennent et ne le relâchent pas s'il n'acceptait pas de renoncer à Urbino ».

très personnelle sur le nouveau rôle primordial de pacificateur qu'endossait le Valentinois après les évènements sanglants de Sinigaglia. Nous le citons in extenso :

*« Ho parlato questo dí a lungo con uno di questi primi e di nuovo mi ha detto molte delle medesime cose che mi ha dette il Duca in beneficio delle Signorie vostre ; e discorrendomi come sua Signoria doveva procedere, disse che una volta questo Signore aveva fatto morire Vitellozzo e Liverotto come tiranni e assassini e traditori, e che el signore Paulo e el Duca di Gravina voleva condurli a Roma, sperando al certo che el Papa abbi nelle mani a questa ora el Cardinale Orsino e el signore Iulio ; e quivi si fermerà el processo contro di loro e iuridicamente si giudicheranno. Disse ulterius questo Signore avere in animo liberare tutte le terre della Chiesa da le parti e da e' tiranni, e restituirle al Pontefice, e solum ritenersi Romagna per sé. E iudica per questo che un Pontefice nuovo sia per esserli obbligato, non si trovando servo delli Orsini o de' Colonnese, come sono sempre suti e' Papi per addreto ; e di nuovo mi affermò che sua Signoria non ha mai pensato da un pezzo in qua, se non come e' potessi quietare Romagna e Toscana ; e ora li pare averlo fatto con la presa e morte di costoro che erano la preta dello scandolo ; e iudica quello tanto che resta essere fuoco da spegnerlo con una gocciola d'acqua. » [M (2003), l. 329, p. 530-31]*

*[« J'ai parlé longuement aujourd'hui avec un des ces proches [de Borgia] et à nouveau il m'a dit en grande partie les mêmes choses que m'a dites le duc en faveur de vos Seigneuries ; et me parlant de comment sa Seigneurie devait procéder, il m'a finalement dit que ce Seigneur avait fait mourir Vitellozzo et Liverotto comme tyrans, assassins et traîtres, et qu'il voulait conduire le seigneur Paolo et le duc de Gravina [Paolo et Francesco Orsini] à Rome, en espérant bien sûr que le pape ait entre ses mains à cette heure le Cardinal Orsino et le seigneur Iulio [Giovambattista e Giulio Orsini] ; et que là-bas s'instruira le procès contre eux et qu'ils seront jugés selon les lois. Ce Seigneur a dit, enfin, avoir l'intention de libérer toutes les terres de l'Eglise des factions et des tyrans, et de les restituer au pontife, et de conserver pour lui uniquement la Romagne. Et il juge qu'un nouveau pontife serait pour cela son obligé, ne se trouvant plus asservi aux Orsini et aux Colonnese, comme l'ont toujours été les papes par le passé ; et de nouveau il m'a affirmé que sa Seigneurie n'a jamais pensé, et ce depuis longtemps, qu'à la manière dont il pouvait apaiser la Romagne et la Toscane ; et maintenant, il semble l'avoir fait avec la capture et la mort de ceux qui étaient la pierre du scandale ; et il juge ce peu qui reste n'être qu'un feu à éteindre avec une goutte d'eau. »]*

Ce passage renvoie par certains aspects de sa composition au chapitre XI du *Prince*. Le rôle central est ici bien sûr attribué à César Borgia. Dans le chapitre du *Prince*, en revanche, le Valentinois devient l'« instrumento » d'Alexandre VI et ce pour deux raisons. La première est que Machiavel, comme il le souligne lui-même, a déjà exposé au chapitre VII de son opuscule l'action du duc : « et, par le

truchement [« l'instrumento »] du duc Valentinois et en saisissant l'occasion de la venue des Français, il [Alexandre VI] fit tout ce que j'examine ci-dessus quant aux actions du duc » [P, XI, § 12, p. 113]. La seconde, hormis le fait que ce chapitre XI du *Prince* soit consacré exclusivement aux principats ecclésiastiques, est que l'entreprise de pacification des états pontificaux n'a pu être achevée par le Valentinois avec l'appui du nouveau pape pour des raisons qui sont connues<sup>202</sup>. Ces différences majeures qui s'expliquent naturellement par la dizaine d'années qui sépare la rédaction de la lettre de celle de son fameux *De principatibus*, n'empêchent pas pour autant tout parallèle entre les deux textes.

Analysons l'extrait cité ci-dessus. Borgia après avoir utilisé la tromperie, voire la trahison, à Sinigaglia pour éliminer les chefs de la Ligue, veut conduire Paolo et Francesco Orsini à Rome pour les faire juger, tout comme les deux autres Orsini prisonniers du pape, Giovambattista et Giulio, conformément aux lois en vigueur [« e quivi si fermerà el processo contro di loro e iuridicamente si giudicheranno »]. Il a également l'intention de libérer toutes les terres de l'Eglise des factions et de leurs tyrans pour les restituer au pape, en conservant uniquement la Romagne. C'est pourquoi il estime que le nouveau pontife doit être son obligé car il ne sera plus, comme par le passé, à la merci des Orsini et des Colonna. Son unique but était de pacifier la Romagne et la Toscane, ce qu'il a fait en tuant ceux qui étaient la « preta dello scandalo ». La dernière phrase du passage « e iudica quello tanto che resta esser fuoco da spegnerlo con una gocciola d'acqua » qui fait écho<sup>203</sup> à la métaphore employée par Machiavel dans la lettre du 7 octobre pour exprimer la colère contenue du duc à l'encontre des Orsini [« le quali due cose gli fecero tanto fuoco sotto, che bisognava altra acqua che coloro a spegnerlo »], parachève en quelque sorte l'œuvre de César Borgia. La ressemblance des expressions utilisées laisse planer un doute sur la réalité de ce proche du duc. Une fois encore, Machiavel cherche sans doute à donner en toute quiétude aux Dix une analyse personnelle des effets de l'entreprise réussie du duc en ayant recours à un nouvel interlocuteur intime de la cour. Dans cette lettre donc, on comprend que Borgia a eu recours à la trahison et l'assassinat, pour libérer les terres pontificales, et pacifier la Romagne et la Toscane. Mais sitôt ce travail achevé, il souhaite adopter une conduite conforme à la règle en

---

<sup>202</sup> Machiavel à la fin du chapitre VII du *Prince* expose la raison pour laquelle Borgia en favorisant l'élection de Jules II, qui n'avait pas oublié les injures subies de la part d'Alexandre VI, a fait un mauvais choix et a donc causé sa perte. C'est d'ailleurs la seule erreur que Machiavel lui impute : « On ne peut l'accuser que pour l'élection du pape Jules dans laquelle le duc fit un mauvais choix » [P, VII, § 44, p. 91].

<sup>203</sup> Un écho dont l'intensité est bien sûr fortement atténuée compte tenu du contexte, c'est-à-dire celui du dénouement de la crise qui secouait l'Italie centrale depuis plusieurs mois. C'est la raison pour laquelle une seule goutte d'eau suffirait à éteindre l'incendie restant en ce début janvier 1503 [c'est-à-dire, la rébellion qui est dorénavant pratiquement maîtrisée puisque tous les conjurés ont été mis hors d'état de nuire], alors que le 7 octobre de l'année précédente sa colère causée par la conjuration était si importante qu'il aurait fallu une quantité très importante d'eau pour éteindre le feu qui faisait rage en lui.

employant les moyens ordinaires, c'est-à-dire, en toute légalité : les Orsini seront jugés selon les lois en vigueur. Le retour à une conduite normative des affaires de l'état est caractérisée également par sa volonté de restituer, hormis la Romagne, les terres conquises au nouveau pontife qui saura sans doute lui être reconnaissant. On ressent dans tout ce passage un apaisement des fortes tensions qui dominaient toute la correspondance du Secrétaire au cours du dernier trimestre 1502<sup>204</sup>. Cet espoir de pacification de l'Italie centrale exprimé indirectement, mais très probablement par Machiavel lui-même, est envisagé après la réussite de l'entreprise borgienne<sup>205</sup>. Le nouveau pape n'aura plus qu'à en récolter les fruits et se sentir obligé à son égard.

Examinons les similitudes entre cet extrait de la lettre du 2 janvier 1503 et le chapitre XI du *Prince*. Dans ce chapitre, le Valentinois a pratiquement disparu mais, comme nous le verrons plus en détail par la suite, la succession quasi continue des papes mentionnés au cours de ce célèbre chapitre n'est pas sans rappeler l'évolution de l'action menée par César Borgia. Ainsi, si le pape Sixte bien que courageux n'a pu éliminer les factions formées par les barons romains, Alexandre VI, « avec son argent et avec ses forces » [P, XI, § 12, p. 113], puis Jules II, ont rendu grande l'Eglise et empêché les barons romains de lui nuire. Une fois cette tâche accomplie, Léon X pourra à nouveau sans crainte diriger la papauté de manière plus conforme à un état ecclésiastique, c'est-à-dire grâce à « sa bonté et ses autres vertus infinies » [P, XI, § 18, p. 115]. Sans insister pour l'instant sur la véritable signification de la conclusion de ce chapitre, il nous semble qu'un tel rapprochement entre ces deux écrits distants de plus d'une décennie n'est pas sans fondement. Le recours à des moyens extraordinaires, éloignés d'une conduite morale telle que doit l'observer en principe un prince ou un pape, constitue une exception qui doit être excusée au vu des effets qu'elle a produits, autrement dit, la pacification d'états qui auparavant étaient menacés par des factions qui recherchaient leurs propres intérêts, et le rétablissement de l'autorité pontificale sur ses terres. Mais *l'arte dello stato* ne consiste pas à recourir constamment à de tels moyens, car les populations finiraient par ne plus se fier à leur prince et menaceraient à nouveau les états encore fragiles. C'est pourquoi un retour à une conduite normale respectueuse de la morale et des lois est nécessaire. C'est ce retour à la norme, une fois les tensions

---

<sup>204</sup> Dans la lettre du 6 janvier 1503, Machiavel rapporte qu'à Perugia immédiatement après le départ de Baglioni, des Orsini et des Vitelli, le peuple s'est levé et a crié « Duca ! Duca ! » [M (2003), I. 335, p. 537] [« Vive le Duc ! Vive le Duc ! »].

<sup>205</sup> Rappelons qu'au début du chapitre 17 du *Prince*, Machiavel, recourant comme à son habitude à la forme concessive, synthétise cette conquête borgienne en des termes forts qui expriment l'un des aspects fondamentaux de *l'arte dello stato* : « César Borgia était tenu pour cruel, néanmoins [« nondimanco »], cette cruauté avait remis en état la Romagne, l'avait unie et y avait ramené la paix et la fidélité » [P, XVII, § 2, p. 143 & 145]. La cruauté à laquelle il est fait allusion est bien sûr l'épisode sanglant de Sinigaglia au cours duquel Borgia a fait exécuter ses opposants.

apaisées, que symbolisent le paragraphe terminal du chapitre XI et l'extrait de la lettre du 2 janvier 1503.

Machiavel n'omet cependant pas, quelques jours avant la fin de cette légation, de signaler à ses Seigneuries qu'ici, à la cour de Borgia, leur passivité est considérée comme une marque d'ingratitude à l'égard du duc. En effet, l'élimination de Vitellozzo et des Orsini leur aurait coûté deux cent mille ducats sans pour autant remporter un succès aussi net :

*« E qui si comincia a maravigliare ciascuno come le vostre Signorie non abbino scritto o fatto intendere qualcosa a questo Principe in congratulazione della cosa nuovamente fatta da lui in benifizio vostro, per la quale e' pensa che tutta cotesta città li sia obbligata, dicendo che alle Signorie vostre sarebbe costo lo spegnere Vitellozzo e distruggere li Orsini 200 mila ducati, e poi non sarebbe riuscito loro sí netto come è riuscito a sua Signoria. »* [M (2003), l. 336, p. 539]

*[« Et ici chacun commence à s'étonner de la raison pour laquelle vos Seigneuries n'ont pas écrit ou fait savoir quelque chose à ce prince pour le remercier de la chose qu'il a à nouveau faite à votre profit, chose pour laquelle il pense que toute cette cité [Florence] est son obligée, disant qu'il aurait coûté 200 mille ducats à vos Seigneuries pour éliminer Vitellozzo et anéantir le Orsini, et, de plus, cela ne leur aurait pas réussi aussi nettement que ça ne l'a été pour sa Seigneurie. »]*

La réussite du Valentinois est totale, et elle a bénéficié aux Florentins malgré leur réticence à s'engager fermement auprès de lui. C'est pourquoi cette remarque résonne comme un reproche personnel du Secrétaire à l'égard de ses supérieurs. L'admiration qu'il éprouve pour ce prince est à la dimension de l'espoir secret qu'il fondait en lui, sans doute avant même le début de cette légation. Mais cette admiration va se ternir au cours de l'année. Machiavel en rendra compte lorsqu'il sera envoyé à Rome à la fin du mois d'octobre (le 23), après la mort prématurée de Pie III, afin d'informer Florence des négociations engagées en vue de l'élection du nouveau pape [M (2005), l. 210, p. 293]<sup>206</sup>.

---

<sup>206</sup> Le Secrétaire était également chargé par la chancellerie de deux autres missions : solliciter l'aide du nouveau pontife afin qu'il intervienne face à la menace réelle des Vénitiens et cerner les motifs du séjour de César Borgia au Castello (Sant'Angelo), cf. M (2005), l. 213, p. 296.

### 1.3. LA CHUTE DE CESAR BORGIA ET L'EMERGENCE D'UNE NOUVELLE FIGURE PRINCIERE.

Lors de sa légation à Rome au quatrième trimestre de l'année 1503, Machiavel envoie notamment deux lettres. La première explique les raisons de la chute de César Borgia, et la seconde décrit les premiers traits de la personnalité du pape nouvellement élu Jules II.

Dans la lettre du 4 novembre 1503, maintes fois commentée<sup>207</sup>, Machiavel indique l'erreur fatale commise par le Valentinois. La promesse faite par le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, le futur pape Jules II, de le rétablir dans toute la Romagne, afin qu'il soutienne son élection, a fait croire à César Borgia qu'il pouvait avoir oublié les injures infligées par son père Alexandre VI. Machiavel expose l'avis de « certains » à propos de l'attitude du duc, mais d'une façon qui laisse penser qu'il s'agit d'une réflexion personnelle, tant la proximité avec la conclusion du chapitre VII du *Prince* est grande : « D'autres pensent, qui ne sont pas moins sages [ou prudents], qu'il convient à ce pontife de l'entretenir ainsi, ayant eu besoin du duc pour son élection et lui ayant fait de grandes promesses, et doutent que s'il [César Borgia] ne prend pas un autre parti que de rester à Rome, il ne soit retenu de force ; parce qu'ils connaissent la haine naturelle que sa Sainteté lui a toujours portée et qu'il ne peut avoir oublié si vite l'exil dans lequel il a été pendant X années » [« Altri credono che, né sono de' manco prudenti, che, avendo aúto questo Pontefice nella sua creazione bisogno del Duca e fattogli grandi promesse, gli conviene intrattenerlo cosí e dubitano che se non piglia altro partito che di stare in Rome, che non ci rimanga ; perché gli è noto el naturale odio che sua Santità li ha sempre portato e non può sí presto avere smenticato lo esilio nel quale è stato x anni »] [M (2005), l. 227, p. 322]<sup>208</sup>. Et la conclusion qu'en tire l'envoyé est désormais célèbre :

*« E el Duca si lascia trasportare da quella sua animosa confidenza e crede che le parole d'altri sieno per essere più ferme che non sono sute le sue. »* [M (2005), l. 227, *ibid.*]

*[« Et le duc se laisse transporter par ce courage confiant et croit que les paroles des autres sont pour*

<sup>207</sup> Cf. Chabod (1993), p. 312-13 ; Marchand (1969), p. 345-46 ; Sasso (1993a), p. 138-39 ; Dotti (2006), p. 138-39.

<sup>208</sup> Il est à noter que Machiavel prête cette remarque à des personnes qu'il qualifie de « prudenti » [« sages »]. Cette réflexion fait suite à l'avis contraire d'autres personnes selon lesquelles Borgia reste à Rome afin de se faire nommer par le pape, qui le lui avait promis, gonfalonier de la Sainte Eglise, et récupérer ainsi son état : « Altri dicono che non è per partirsi di Roma ma per aspettare la incoronazione del Papa per essere fatto da lui Gonfaloniere di Santa Chiesa secondo le promesse, e con questa reputazione riavere lo stato suo » [M (2005), l. 227, *ibid.*]. Nul doute que Machiavel partage l'opinion de ces personnes « prudenti ». L'usage de ce terme n'est pas sans conséquence sur le jugement de Borgia. En effet, en se fiant à la loyauté du pape, le duc a manqué de prudence, alors qu'il ne devait pas oublier que lui-même ne s'est jamais montré aussi prudent que lorsqu'il a cherché à faire croire à ses adversaires qu'ils pouvaient compter sur sa fidélité.

*être plus fiables que n'ont été les siennes. »]*

Machiavel résumera brillamment cet épisode fatal au jeune duc dans une célèbre page à la fin du chapitre VII du *Prince*. La sentence est sans appel :

*« Et celui qui croit que, chez les grands personnages, les bienfaits font oublier les vieilles injures se trompe. Le duc fit donc une erreur dans ce choix et ce fut la raison de sa ruine. »* [P, VII, § 48 & 49, p. 91]

Certes César Borgia a subi des revers de fortune : la mort de son père, celle prématurée du pape Pie III, sa grave maladie, la menace vénitienne sur ses propres terres. Mais ce n'était pas la première fois. Au cours de la légation, Machiavel a décrit à plusieurs reprises l'impressionnante capacité de réaction du duc face à des événements imprévisibles. Les choix de ce dernier se sont toujours révélés pertinents et efficaces. Borgia n'a commis qu'une seule faute, bien involontaire, en pensant que Jules II allait se montrer reconnaissant pour le soutien qu'il lui a apporté. Mais chez un nouveau gouvernant, qu'il soit prince ou pape, avide de domination, les promesses et les pactes n'ont pas à être tenus, surtout s'il a été offensé par le père de celui à qui il a fait de telles promesses. Le désir de reconquête de Borgia a été trop grand au point de le rendre aveugle à des principes dont il s'était fait le chantre peu de temps auparavant.

Le 11 novembre 1503, dix jours seulement après l'élection de Giuliano Della Rovere à la papauté, Machiavel envoie aux Dix une lettre très importante qui montre une fois de plus sa grande capacité à synthétiser de manière claire et subtile une situation politique complexe<sup>209</sup>.

---

<sup>209</sup> Cutinelli-Rèndina la considère comme l'une des lettres les plus admirables parmi cet ensemble volumineux que constituent les légations. Voici son commentaire élogieux et très pertinent : « C'est sûrement une lettre parmi les plus admirables que les légations machiavéliennes présentent : le diagnostic est effectué sur une réalité magmatique dont il était difficile d'embrasser d'un regard d'ensemble la physionomie fuyante ; d'autant plus donc qu'en elle resplendit la capacité d'enserrer dans un cadre unitaire des lignes politiques diverses et divergentes. La caractérisation des forces politiques sur le terrain est nette et ne se limite certainement pas à leur énumération, mais en sont recueillies et argumentées les interactions réciproques, effectives et potentielles. La donnée politique qui très clairement émerge quand même est le rôle central que la politique de l'Eglise exerce et exercera dans cette situation très délicate de l'histoire italienne » [« E sicuramente una lettera tra le più mirabili che le legazioni machiavelliane presentino : la diagnosi è eseguita su una realtà magmatica della quale era difficile abbracciare in uno sguardo complessivo la sfuggente fisionomia ; e tanto più quindi in essa rifulge la capacità di stringere in un quadro unitario diverse e divergenti linee politiche. L'individuazione delle forze politiche in campo è netta e non si limita certo alla loro elencazione, ma ne sono còlte e argomentate le reciproche interazioni, effettive e potenziali. Il dato politico che comunque emerge chiarissimo è il ruolo centrale che la politica della Chiesa svolge e verrà svolgendo in quel delicatissimo frangente della storia italiana »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 34].

Mais au-delà de l'analyse purement politique, on décèle déjà dans un passage de cette lettre les premiers aspects fondamentaux de la personnalité de Jules II que l'on découvrira plus amplement dans la légation de 1506. Voici l'extrait de la lettre :

*« Chi considera queste cose di Roma come le stanno, vede che ci si maneggia tutta la importanza delle cose che girano al presente : la prima e più importante è la cosa di Francia e Spagna ; la seconda queste cose di Romagna ; sonci poi queste fazioni de' baroni e il Duca Valentino. Tra tutti questi umori si truova el Papa, el quale, ancora che sia suto fatto con gran favore e gran reputazione, tamen, per essere stato a sedere poco e non avere ancora né genti né danari e per essere obbligato in questa sua elezione a ciascuno sendovi ciascuno volontariamente concorso, non si può in verun modo accollare impresa veruna, anzi conviene di necessità che giocoli di mezzo infino a tanto che e' tempi e la variazione delle cose lo sforzino a dichiararsi, o che si sia in modo rassettato a sedere che possa, secondo lo animo suo, aderire e fare imprese. E che questo sia vero e' se ne vede lo effetto : perché, cominciandosi dal maggiore capo, sua Santità è reputata per affezione naturale, tamen si porta in modo con Spagna nelli intrattenimenti che la non si ha da dolere, né vi si getta ancora tanto che Francia debba adombrare ; e e' tempi fanno che ognuno di loro lo scusa. Queste cose di Romagna da l'un canto e' Veneziani le premono, da l'altro voi esclamate, e la ragione vuole che le cuochino a sua Santità per essere uomo animoso e che desidera la Chiesa accresca e non diminuisca a suo tempo ; tamen come e' se ne governa, le Signorie vostre lo intendono di sopra, e vedete che da l'un lato egli accetta la scusa a' Viniziani mostrando di credere si sieno mossi per odio del Duca e non per fare contro alla Chiesa ; da l'altro mostra con voi male contentezza et vi provvede come in fatto e' può al presente. Circa le cose de' baroni, non ci si trovando e' capi di scandolo, dura el Papa poco fatica ad intrattenerli, perché per la parte orsina ci è l'arcivescovo vostro e el Signore Iulio, e per la parte colonnese el Cardinale e certi spicciolati che non importano.*

*Restaci el Valentino, al quale si crede che sua Santità non voglia bene naturalmente ; tamen lo intrattiene per due cagioni : l'una per servarli la fede della quale costoro lo fanno osservantissimo e per lo obbligo ha seco, avendo a riconoscere da lui buona parte del papato ; l'altra per parerli anche, sendo sua Santità senza forze, che questo Duca possa più resistere a' Viniziani che altri ; e per questa cagione e' lo sollecita al partire e li ha fatti brevi a vostre Signorie per passo e salvocondotto, e fa delli altri favori alle cose sua. » [M (2005), l. 239, p. 345-46]*

*[« Celui qui considère ces choses de Rome comme elles sont, voit qu'on gère avec habileté toute l'importance des choses qui ont lieu en ce moment : la première, et la plus importante, est la chose de France et d'Espagne [du roi de France et du roi d'Espagne] ; la seconde, sont ces choses de*

*Romagne ; ensuite, il y a celles des factions des barons [les Orsini et les Colonna], et enfin, le duc du Valentinois. Parmi toutes ces humeurs se trouve le pape, qui, bien qu'il ait été fait avec une grande faveur et une grande réputation, toutefois [« tamen »], pour avoir été mis sur le trône pontifical depuis peu et n'avoir encore ni troupes ni argent, et pour être, concernant son élection, obligé à l'égard de chacun, chacun ayant volontairement concouru, il ne peut en aucune manière prendre en charge une quelconque entreprise, il vaut mieux même par nécessité qu'il se débrouille jusqu'à ce que les temps et la variation des choses le forcent à se déclarer, ou qu'il ait consolidé son pouvoir afin qu'il puisse, selon son intention, se ranger ouvertement au côté de l'un des partis adverses et faire des campagnes. Et que cela est vrai s'il en voit l'effet : parce que, en commençant par le point le plus important, sa Sainteté est connue pour être favorable aux Français par affection naturelle, néanmoins [« tamen »], elle se conduit dans ses traitements avec le roi d'Espagne de manière à ce qu'elle n'ait pas à en souffrir, ni ne se précipite encore beaucoup pour que le roi de France s'en offusque ; et les temps font que chacun d'eux l'excuse. Ces choses de Romagne, d'un côté les Vénitiens les pressent, et de l'autre vous font fortement mal, et la raison veut qu'elles échaudent sa Sainteté pour être un homme impétueux et qui désire que l'Eglise s'agrandisse et non qu'elle diminue sous son pontificat, toutefois [« tamen »], comment elle [Sa Sainteté le pape] gouverne, vos Seigneuries le comprennent bien, et voient que, d'un côté, elle accepte le prétexte des Vénitiens en feignant de croire qu'ils se déplacent par haine du duc et non pour le faire contre l'Eglise ; de l'autre, elle manifeste avec vous un mécontentement et y remédie en fait comme elle peut en ce moment. En ce qui concerne les choses des barons, ne se trouvant plus de chefs des rebelles, elle n'a pas de mal à les tenir parce que, en ce qui concerne les Orsini il y a votre archevêque [Rinaldo Orsini, archevêque de Florence] et le Seigneur Iulio [Giulio Orsini. Condottiere au service successivement des Aragonais (1478), de Ludovic le More (1484), d'Alexandre VI (1498) et de César Borgia, avec lequel il a conquis Faenza (1501). Dans la rébellion des barons romains contre le pape, il est assiégé à Ceri et à Cerveteri, puis contraint à se rendre], et en ce qui concerne les Colonna il y a le cardinal [Giovanni di Antonio Colonna (1456-1508). Il fut protonotaire apostolique et cardinal en 1480] et certains petits groupes isolés qui n'importent pas.*

*Reste le Valentinois, auquel on croit que sa Sainteté ne veut naturellement pas du bien ; toutefois [« tamen »], il l'entretient pour deux raisons : l'une pour lui conserver sa loyauté que ceux qui le connaissent et vivent auprès de lui en font un très grand pratiquant, et pour l'obligation qu'il a envers lui, ayant à lui être reconnaissant pour une bonne part de son élection à la papauté ; l'autre pour lui sembler aussi, sa Sainteté étant sans force, que ce duc peut davantage résister aux Vénitiens que d'autres ; et pour cette raison il l'incite à partir, et lui a fait des brevs pontificaux pour vos Seigneuries pour le passage et le sauf-conduit, et fait d'autres faveurs pour ses affaires »].*

On sent que Machiavel voit dans ce pape à peine élu un nouveau « prince », opposé en bien des points à César Borgia, mais tout aussi déterminé à accroître la puissance de son domaine, l'Eglise. Il ne possède ni argent, ni soldat, et pourtant il est capable déjà de contenir les puissances militaires qui s'affrontent en ménageant chacune d'entre elles [« conviene di necessità che giocoli di mezzo »]. Cette manière de « se débrouiller » est mise en évidence par l'emploi systématique de la période concessive avec la corrélation « tamen » : « ancora che sia suto fatto [...], tamen, per essere [...] » ; « sua Santità è reputata [...], tamen si porta in modo [...] » ; « e la ragione vuole [...], tamen come e' se ne governa [...] » ; « sua Santità non voglia bene [...], tamen lo intrattiene [...] ». Ainsi, s'il est favorable aux Français par affection naturelle, il se préserve néanmoins du roi d'Espagne, et les temps lui sont propices puisque tous deux l'excusent. S'il est un homme « fougueux » [« animoso »], et qu'il est irrité parce que les Vénitiens le pressent et les Florentins se plaignent de l'instabilité qui règne en Romagne, il fait montre cependant, aux premiers, de croire qu'ils envoient leurs troupes contre le duc et non contre l'Eglise, et aux seconds, de partager leur mécontentement. Par ailleurs, il ne craint pas les barons romains puisqu'ils ne disposent plus de leurs cardinaux rebelles. Enfin, s'il ne veut pas de bien au Valentinois, il l'« entretient » toutefois pour deux raisons : l'une, pour lui garder sa foi (car ceux qui le connaissent et lui sont proches en font un très grand pratiquant) et parce qu'il lui est redevable de son élection ; l'autre, parce que le duc peut davantage que lui résister aux Vénitiens<sup>210</sup>.

Sa Sainteté, cet « uomo animoso » qui désire que l'Eglise s'agrandisse sous son pontificat, est un grand stratège, mais possède, on le voit, des « armes » très particulières et bien différentes de celles de Borgia. Il ne cultive pas le secret, puisque ses intentions sont déjà connues. Il n'a pas d'armées, mais s'accommode aisément de la situation politique tendue tant avec ses alliés qu'avec ses ennemis potentiels. Ce n'est pas un être rusé qui pratique l'« art de la trahison », mais quelqu'un qui doit se méfier de tout le monde et donc n'accorder sa confiance à personne. Tôt ou tard, lorsque les temps et les choses auront varié, il devra se déclarer et s'engager dans cette entreprise de récupération des terres de l'Eglise s'il veut parvenir à ses fins. Il le fera soit parce qu'il en sera contraint, soit parce qu'il aura consolidé son pouvoir. Mais rien, semble-t-il, ne pourra l'en empêcher. Prémonition ou prophétie stupéfiante moins de trois ans avant la prise de Pérouse et de Bologne par ce pape « sans armes » ! Bien sûr, la campagne surprenante de Jules II amorcée en août 1506 marquera profondément Machiavel, mais on ressent dans cette lettre que, face à l'échec de son parangon, émerge l'idée d'une

---

<sup>210</sup> On sait que Jules II ne lui sera pas longtemps reconnaissant étant donné ce que Machiavel a écrit le 4 novembre, qui pense très certainement, on le présume, que la seconde raison est ce qui a amené le pape à ne pas trop rapidement révéler sa haine à l'égard du Valentinois.

nouvelle expression de la vertu, presque antinomique de celle qui jusqu'ici avait suscité son admiration ; une vertu dont la caractéristique principale serait d'être, comme il l'appellera bien plus tard dans le *Prince*, une « *mossa impetuosa* » [P, XXV, § 22, p. 200 & 202]. Un « mouvement impétueux » qui nécessairement correspondra aux « temps ».

Cette amorce de réflexion sur la rencontre entre « les temps » et la manière de se comporter des hommes qui sera reprise et énoncée explicitement dans les *Ghiribizzi à Soderini*, nous conduit logiquement à la légation auprès de Jules II en 1506 dont les liens avec les textes de la maturité sont aussi remarquables que ceux de cette légation de 1502.

## CHAPITRE 2. LA SECONDE PHASE DE LA CONCEPTION DE L'ARTE DELLO STATO : LA LEGATION AUPRES DE JULES II<sup>211</sup>

En août 1506, un événement d'importance va détourner pendant quelques semaines l'attention que Florence porte à la guerre contre Pise. Jules II, en effet, s'apprête à organiser une campagne dans le but de reprendre Pérouse et Bologne afin de les libérer de leurs tyrans - respectivement Giampaolo Baglioni et Giovanni Bentivoglio - et réduire ces terres à l'obéissance de l'Eglise<sup>212</sup>. Les intentions du pape sont mentionnées clairement par Machiavel dans deux de ses lettres, celle du 26 septembre :

*« [questo Papa] ha detto da dua dí in qua, parlando in secretis di questa impresa, che aveva, partendosi da Roma, monstro a tutto el mondo el buono animo suo di volere ridurre le terre a l'ubbidienza della Chiesa e purgarle da' tiranni »* [M (2008), l. 488, p. 482],  
*[« [ce pape] a dit il y a deux jours, parlant en privé de cette entreprise, qu'il avait, en partant de Rome, montré à tout le monde sa ferme intention de vouloir réduire les terres à l'obéissance de l'Eglise et les purger de leurs tyrans »],*

et celle du 28 septembre, dans laquelle la volonté de pacifier ces cités en éliminant tout ennemi intérieur et extérieur devient également un objectif essentiel du pontife :

*« è successo dipoi che il Papa, fattomi domandare, disse alla presenza di Monsignore Reverendissimo di Volterra che non si era per altra cagione partito da Roma né per altro conto era intrato in tanti disagi che per purgare le terre della Chiesa da e' tiranni e per renderle quiete e secure da li inimici di fuori e da quelli di drento, e solo per questa cagione si era fermo a Perugia, e partendosene dipoi trattone Giampaolo e menatolo seco. »* [M (2008), l. 493, p. 489]  
*[« il est arrivé ensuite que le pape, qui m'a fait demander, ait dit en présence de Monseigneur Révérendissime de Volterra [Francesco Soderini] qu'il n'était parti de Rome pour une autre raison ni entré dans tant d'embarras pour une autre question que pour purger les terres de l'Eglise de leurs tyrans et pour les rendre paisibles et à l'abri des ennemis de l'extérieur et de ceux de l'intérieur, et*

<sup>211</sup> Marchand, p. 41-53, in M (2008) ; Sasso (1993a), p. 214-24 ; Cutinelli-Rèndina (1998), p. 37-57 ; Chabod (1993), p. 340-43 ; Marchand (2005), p. 45-65 ; Guicciardini (1996a), p. 493-50 ; Bárberi Squarotti (1987), p. 9-37 ; Dotti (2006), p. 195-217.

<sup>212</sup> Pour Guicciardini, en revanche, la volonté du pape de récupérer Bologne était plus particulièrement animée par une haine récente contre Giovanni Bentivoglio qui avait ordonné de le faire prisonnier, sur l'insistance d'Alexandre VI, son prédécesseur. Averti avant, il put s'enfuir à temps, cf. Guicciardini (1996a), p. 494-95.

seulement pour cette raison il s'était arrêté à Perugia, et en partant, ensuite, il en avait retiré Giampaolo et l'avait emmené de force avec lui. »]

Cette légation, à la fois dense par le nombre de lettres (environ 70 en deux mois), et complexe compte tenu des forces politiques et militaires en présence, et des personnes concernées par cette entreprise papale<sup>213</sup>, mais aussi du caractère « impétueux » de Jules II, représentera pour Machiavel une nouvelle expérience riche d'enseignements qui lui permettra d'affiner davantage sa capacité à présenter de manière toujours plus claire et synthétique des situations politiques confuses et imprévisibles<sup>214</sup>.

#### ENCADRE 16. LA LEGATION AUPRES DU PAPE JULES II : UNE ANALYSE DE L'ETAT PONTIFICAL SOURCE DU CHAPITRE XI DU *PRINCE* ?

Gennaro Sasso, en prenant soin de remarquer au préalable que Machiavel parvenait toujours à reformuler dans sa problématique personnelle des questions que sa charge de secrétaire lui imposait, noue le lien entre cette légation et le chapitre XI du *Prince* consacré aux principats ecclésiastiques : « Au-delà, en effet, de sa bien connue capacité de nouer à nouveau autour de l'un de ses problèmes, et le sien seulement, les questions que la charge reçue lui imposait, les lettres de la seconde légation à la cour de Rome offrent quelque chose d'absolument nouveau : une évaluation de la "nature" de l'état pontifical qui, en substance, ne diffère pas de celle que le chapitre onze du *Prince* rendra, à juste titre, fameuse » [« Al di là, infatti, della ben nota sua capacità di riannodare intorno ad un problema suo, e soltanto suo, le questioni che l'incarico ricevuto gli poneva, le lettere della seconda legazione alla Corte di Roma offrono qualcosa di assolutamente nuovo : una valutazione della "natura" dello stato pontificio che, nella sostanza, non differisce da quella che il capitolo undecimo del Principe renderà, a giusto titolo, famosa »] [Sasso (1993a), p. 218].

Ainsi Sasso jette un pont entre les deux moments (1506 et 1513) en comparant le début du fameux chapitre du *Prince*, où l'ironie subtile et mordante est bien présente - Il y voit même un certain sarcasme, reprenant en cela une remarque de Mario Sansone [Sansone (1969), p. 519] -, à un passage de la première lettre de cette légation datée du 28 août. Dans cette lettre, Machiavel adresse au pape une réflexion de la part des Dix, certes moins ironique mais pleine d'impertinence, sur la manière peu conforme dont sont gouvernées les terres de l'Eglise : « Considerono un'altra cosa quelli mia Signori, e di questo mi perdoni vostra Beatitudine, che non pare loro che le cose della Chiesa si maneggino in conformità di quelle de' principi, perché si vede uno uscire delle terre della Chiesa per uno uscio e entrare per l'altro » [« Mes Seigneuries considèrent une autre chose, et que votre Béatitude me pardonne de cela, qu'il ne leur paraît pas que les choses de l'Eglise se gouvernent conformément à celles des princes, parce qu'on voit quelqu'un sortir des terres de l'Eglise par une porte et entrer par un autre »] [M (2008), I., p. 432].

Emanuele Cutinelli-Rèndina exprime une opinion contraire. Il voit dans l'exception, constatée par Machiavel dans la lettre du 28 août, que constitue la manière dont sont dirigés les états pontificaux par rapport aux autres, un sens négatif, c'est-à-dire la faiblesse de l'Eglise, alors que celle décrite au chapitre XI du *Prince*, en revanche, est la cause de résultats extrêmement positifs pour l'Eglise [Cutinelli-Rèndina (1998), note 64, p. 42]. Mais si, bien sûr, l'ironie est une caractéristique indissociable de la personnalité du Florentin, elle ne constitue cependant qu'un voile qui cache toute l'intensité dramatique des situations politiques - dont Machiavel est à la fois le témoin, le

<sup>213</sup> Hormis le pape lui-même, nous avons les protagonistes habituels, Florence, les Vénitiens, le roi de France, l'empereur Maximilien, le roi d'Espagne, sans oublier les ambassadeurs, les cardinaux, les hommes d'armes.

<sup>214</sup> Voir encadré 16 : La légation auprès du pape Jules II : une analyse de l'état pontifical source du chapitre XI du *Prince* ?

commentateur et le théoricien - tout comme le divertissement que nous offrent les comédies cachent sous le leur « l'exemple utile » [M (1965). *Discorso o dialogo intorno alla nostra lingua*, p. 196].

Comme toujours, les missions de Machiavel sont très ciblées, surtout lorsqu'il s'agit, comme au cours de cette légation, de laisser entendre au pape le refus de Florence de soutenir son entreprise tout en lui exprimant sa bonne volonté<sup>215</sup>. Les trois recommandations signifiées dans l'instruction qui lui a été remise par Marcello Virgilio Adriani et datée du 25 août, sont des réponses aux demandes du pape, transmises par le protonotaire apostolique Gabriele Merino, qui voulait que Florence le soutienne dans sa campagne de Bologne en lui fournissant les cent hommes d'armes sous le commandement de Marcantonio Colonna, condottiere au service de la cité toscane :

1°) Tout d'abord, Machiavel devra louer cette bonne et sainte décision du pontife et montrer à celui-ci combien Florence lui est reconnaissante et remplie d'espérance.

2°) Ensuite, il aura à s'excuser du délai que la Seigneurie a mis pour répondre à sa Sainteté, en donnant les raisons qu'il sait. La lettre ne les précise pas, mais le retard était dû en partie aux discussions lors des « consulte » [« consultations »] qui ont précédé la légation et d'où émergeaient des avis contrastés<sup>216</sup>.

3°) Enfin, et c'est la recommandation la plus importante, l'envoyé de la chancellerie sera tenu d'expliquer, en prenant beaucoup de précautions, que Florence ne peut mettre à sa disposition son condottiere avec sa compagnie.

Il n'est pas inutile de retranscrire ce dernier passage de l'instruction, pour montrer combien la tâche de l'envoyé florentin pouvait être ardue tant les explications avancées par son supérieur hiérarchique, par souci de la respectabilité diplomatique, apparaissent si peu convaincantes et surtout

---

<sup>215</sup> « La légation de Machiavel devait donc consister en un jeu habile et subtil, dans le but de faire apparaître comme bonne volonté ce qui, en réalité, n'était qu'un refus » [« La legazione di Machiavelli doveva quindi consistere in un gioco abile e sottile, inteso a far apparire come buona volontà quel che, in realtà, non era che un rifiuto »] [Sasso (1993a), p. 218].

<sup>216</sup> Guicciardini donne, dans ses *Storie fiorentine*, les véritables raisons de cette divergence d'appréciation. Ceux qui étaient contre l'envoi des troupes, voulaient faire honte au gonfalonier Piero Soderini, et à son frère le cardinal Francesco Soderini, qui avaient promis personnellement au pape ce subside afin d'en recevoir un bénéfice public. Finalement, le gonfalonier décida de ne pas envoyer immédiatement les troupes demandées par le pape, suivant en cela l'avis de Giovan Battista Ridolfi qui avait proposé de donner un consentement simplement verbal à la campagne papale et de retarder l'envoi de Colonna, cf. Marchand, in M (2008), introduction, p. 44-45.

contradictaires. Le pape, dès le premier entretien qu'il aura avec Machiavel, décèlera avec une grande clairvoyance les motifs réels de la réticence de Florence :

*« E in ultimo, quanto al concederli quello nostro conduttieri con la sua compagnia, che questa richiesta ci fu molto nuova e inespettata, e però ci ha fatto stare alquanto sospesi ; perché, avendo da marzo in qua cassi conduttieri per circa 200 omini d'arme, e servatoci a randa il bisogno nostro, rimanendoci ancora dua mesi da stare in fazione, non vedevamo potere securamente privarci anche di queste gente. Questo diciamo perché, se lo avessimo saputo prima, o non si sarieno cassi quelli, o ne aremo condotti delli altri per poterne servire sua Santità, ancora che fussi stato grave e malvolentieri si fussi sopportata la spesa. Non è però per questo che noi voliamo mancare di aiutare ancora noi e porre le mani a questa santa opera di sua Santità ; e ci siamo resoluti compiacernela volentieri per farne cosa grata a quella, e per li tanti beni che si spera abbino a seguire da questo principio. » [M (2008), l. 457, p. 429]*

*[« Et en dernier, quant à lui fournir notre condottiere avec sa compagnie, que cette demande a été pour nous fort nouvelle et inattendue, et nous a rendu pour cela très perplexe ; parce qu'ayant depuis mars annulé le contrat avec le condottiere pour environ 200 hommes d'armes, et maintenu à un niveau minimum les hommes dont nous avons besoin, étant engagés encore pendant deux mois dans des opérations militaires, nous ne nous voyions pas pouvoir sans léser notre sécurité nous priver de ces hommes. Nous disons cela parce que, si nous l'avions su avant, ou nous n'aurions pas annulé le contrat avec eux, ou nous en aurions enrôlés d'autres pour pouvoir servir sa Sainteté, bien que cela aurait été lourd et la dépense supportée à contrecœur. Ce n'est cependant pas pour cela que nous voulons manquer d'aider sa Sainteté et de participer à sa sainte entreprise ; et nous sommes décidés à l'en satisfaire volontiers pour faire preuve envers elle d'un acte reconnaissant, et pour les nombreux biens qui on l'espère feront suite à cette initiative. »]*

## 2.1. UN PRINCE ECCLESIASTIQUE HORS NORMES : ENTREE EN SCENE DU PAPE - PREMIERES IMPRESSIONS SUR SA PERSONNALITE. LA LETTRE DU 28 AOUT 1506

Trois jours après sa lettre de mission, Machiavel écrit sa première dépêche diplomatique. Il est confronté à des personnalités dont la stratégie est bien différente de celle qu'il a pu observer chez les gouvernants rencontrés lors de ses précédentes légations. A l'obstination et à la suffisance du roi de France Louis XII et de son premier ministre le cardinal de Rouen Georges d'Amboise, aux menaces et au caractère secret de César Borgia, se substituent les intentions peu lisibles du pape :

*« né s'intende bene la mente sua come si voglia assettare quella terra, né come voglia governarsi*

*con Giampaulo. » [M (2008), l. 459, p. 437]*

*[« on ne comprend pas bien quel statut il veut donner à cette terre, ni comment il veut se conduire avec Giampaulo. »]*

Cependant, on remarque dès cette première lettre, que son principal interlocuteur<sup>217</sup> témoigne d'une certaine habileté stratégique qui n'a rien à envier aux autres « princes ». Par sa fougue et sa détermination, le pape réussira finalement à conquérir sans combattre les cités de Pérouse et de Bologne. C'est pourquoi l'impétuosité du pontife deviendra dans le *Prince*, au chapitre XXV, une vertu capable de dompter la fortune. Plus surprenant est le rôle même que joue ici Machiavel, et qu'il va poursuivre durant toute la durée de sa mission. La considération que lui porte le pape lors de cette première entrevue, par son écoute attentive, « Udí sua Beatitudine me prima, e poi la instruzione attentamente e lietamente »<sup>218</sup> [M (2008), l. 459, p. 433], la clarté de ses réponses, ses sollicitations, comme si l'envoyé florentin était non pas un simple émissaire, mais l'une des pièces de l'échiquier politique de la péninsule, vont conduire Machiavel, comme l'a bien remarqué G. Sasso, à s'attacher à clarifier la situation complexe dont il est l'un des observateurs privilégiés<sup>219</sup>.

Machiavel retrace dans cette lettre du 28 août les différents moments de la journée qui se déroule en deux lieux différents.

Tout d'abord, l'entrevue se déroule à Nepi. Machiavel, après avoir cité les personnes présentes, les deux cardinaux et le protonotaire, retranscrit « a verbum », comme il le précise à deux reprises dans sa lettre, et sous la forme du discours direct, son propre exposé ainsi que la réponse du pape. Ayant sans aucun doute bien préparé son allocution, il commence par les formules de courtoisie

---

<sup>217</sup> Hormis le pontife, Machiavel s'entretient brièvement avec l'évêque de Sisteron Pierre Le Filleul, dénommé « Monsignore d'Ais » parce qu'il avait été transféré à l'évêché d'Aix-en-Provence. Sont également présent : les cardinaux Francesco di Tommaso Soderini, Monseigneur Révérendissime de Volterra, Francesco Alidosi, Monseigneur Révérendissime de Pavia, ainsi que le protonotaire apostolique Stefano Gabriele Merino.

<sup>218</sup> « Sa Béatitude m'a tout d'abord entendu, puis a écouté attentivement et avec ravissement l'instruction ».

<sup>219</sup> « Et du reste, on voit les analyses perspicaces et péremptoires, les jugements sûrs et tranchants que Machiavel formule dans les autres lettres de la légation. Ce qui frappe, dans ces lettres, c'est non seulement la maturité du jugement et la puissance du style ; ce n'est pas même l'anticipation de thèses et de pensées : mais c'est plutôt la tendance à transformer l'enquête diplomatique en une interprétation, si on peut le dire ainsi, pour l'action, comme si Machiavel en venait d'instinct à s'identifier avec les protagonistes de ce jeu politique, et se préoccupait davantage pour lui-même que pour les Dix d'éclaircir des possibilités et des impossibilités d'une situation » [« E del resto, si vedano le analisi acute e perentorie, i giudizi sicuri e taglienti che Machiavelli formula nelle altre lettere della legazione. Quel che colpisce, in queste, non è solo la maturità del giudizio e la potenza dello stile ; non è nemmeno l'anticipazione di tesi e pensieri : è bensì, piuttosto, la tendenza a trasformare l'indagine diplomatica in un'interpretazione, se così potesse dirsi, per l'azione, quasi che Machiavelli venisse d'istinto a identificarsi con i protagonisti di quel gioco politico, e più a sé stesso che non ai Dieci si preoccupasse di chiarire le possibilità e le impossibilità di una situazione »] [Sasso (1993a), p. 220].

diplomatique de rigueur lorsqu'on s'adresse à une telle autorité, « Beatissime Pater », « la Santità vostra » [« votre Sainteté »], « sacrosanto Sede » [« très Saint-Siège »], sans toutefois omettre que Florence lui était déjà dévouée avant qu'elle ne soit devenue pape, « Questa devozione antica è raddoppiata al presente rispetto alla persona di vostra Santità, per averla, etiam quando era in minoribus, conosciuta padre e protettore delle loro cose »<sup>220</sup>. Il termine cet exorde par une louange à la campagne que le pape a décidé d'entreprendre, « né potrebbero più laudare questa impresa che per suo mandato, ha fatto loro intendere, chiamandola santa e buona e degna veramente della santità e bontà di vostra Beatitudine »<sup>221</sup> [M (2008), l. 459, p. 431]. L'utilisation du registre étendu des termes du langage élevé ecclésiastique donne à cette introduction la forme d'un « excusatio ». Précaution utile puisque les arguments développés dans les trois sections qui vont suivre n'ont d'autre objectif que de faire comprendre au pape que Florence n'est pas prête à le soutenir sans l'appui des troupes françaises.

La première section comporte une analyse brève mais essentielle de la situation politique et militaire sur le plan international. Machiavel explique au pape que ses Seigneuries ont tardé à se décider car elles ont appris que le roi Ferdinand d'Aragon s'apprêtait à se rendre au royaume de Naples<sup>222</sup>, ce qui pouvait créer des tensions, « E bene vero che molte circostanze e considerazioni comuni e proprie d'importanza li hanno fatto stare sospesi e essere tardi a deliberarsi, perché e' sentono che 'l Re Ferrando viene a Napoli e pure potrebbe questa venuta, [...], fare qualche movimento »<sup>223</sup>. L'envoyé poursuit en disant que ses Seigneuries ont également su que l'empereur Maximilien 1<sup>er</sup>, qui veut se faire couronner à Rome, se trouve avec son armée aux confins de Venise, et que les Vénitiens ont déployé des forces dans le Frioul et nommé deux providiteurs d'autorité<sup>224</sup>, « sentono che lo 'mperatore è con li eserciti suoi a' confini de' Viniziani, e quelli Signori avere volte le loro genti d'arme nel Friuoli e creati dua proveditori di autorità »<sup>225</sup> [M (2008), l. 459, p. 432]. Mais Machiavel, dans une

---

<sup>220</sup> « Cette ancienne dévotion envers votre Sainteté est à présent renforcée, pour vous avoir connu, lorsque vous n'étiez pas encore pape, père et protecteur de leurs choses [c'est-à-dire, de celles des Seigneuries florentines] ».

<sup>221</sup> « elles [les Seigneuries florentines] ne pouvaient davantage louer cette entreprise, que par votre acte officiel vous leur a fait savoir, en l'appelant sainte et bonne et vraiment digne de la sainteté et de la bonté de votre Béatitude ».

<sup>222</sup> Suite à l'accord avec son gendre, Philippe le Beau, devenu roi de Castille, fils de l'empereur Maximilien 1<sup>er</sup> de Habsbourg, Ferdinand pouvait ainsi réaffirmer son autorité sur le royaume de Naples et donc sur le vice-roi de Naples Gonzalo Fernández de Córdoba (Gonzalve de Cordoue).

<sup>223</sup> « Il est bien vrai que de nombreuses circonstances et considérations communes et tout à fait d'importance les ont fait hésiter et tarder à se décider, parce qu'elles savent que le roi Ferdinand [le Catholique] vient à Naples et que cette venue pourrait même, [...], occasionner quelque tension ».

<sup>224</sup> Haut fonctionnaire de la république de Venise, chargé d'une province ou d'un secteur de l'administration.

<sup>225</sup> « elles apprennent que l'empereur est avec ses armées aux frontières de Venise, et que ces seigneurs ont dirigé leurs hommes d'armes vers le Frioul et créé deux providiteurs d'autorité ».

sorte d'aparté [Marchand (2005), p. 50], interrompt son discours pour s'adresser aux destinataires de la dépêche, et leur dire qu'il a parlé ainsi au pape parce qu'il tient cette nouvelle de la venue de l'empereur et des troubles que cela peut engendrer pour l'Italie d'« un homme digne de foi »<sup>226</sup>, « Questo dissi perché intesi ieri da uomo degno di fede questa nuova per vera, la quale sua venuta, quando si tiri avanti, è di gran momento e può turbare assai le cose d'Italia e merita d'essere considerata »<sup>227</sup> [M (2008), l. 459, *ibid.*]. Cette simple remarque s'avère essentielle car elle permet à Machiavel de faire intervenir de nouvelles forces susceptibles de dissuader le pape d'entreprendre sa campagne qui, sans appui, deviendrait périlleuse.

Dans la deuxième section, qui concerne la situation délicate de Florence, il indique, outre le poids que constitue pour les Florentins la guerre contre Pise, « Quanto alle cose proprie, quelli mia Signori hanno la guerra di Pisa, la quale è di quel medesimo o di maggiore peso fussi mai, per avere preso e' Pisani continuamente più animo »<sup>228</sup>, l'impossibilité de mettre à disposition de sa Sainteté le seul chef militaire capable d'assurer sa défense : Marcantonio Colonna ; surtout depuis que la Seigneurie florentine a annulé au cours de l'année des contrats avec d'autres condottieres pour environ deux cents hommes d'armes, « oltr'a di questo, hanno casso questo anno circa 200 uomini d'arme e hannosene riserbati quelli soli che sieno per la difesa loro ; non hanno ancora capo che sia per governare quelle genti quanto Marcantonio »<sup>229</sup>. De plus, Florence a pris connaissance du mécontentement des Vénitiens à propos de cette entreprise papale, « sentono che ' Viniziani sono male contenti di questa impresa »<sup>230</sup> [M (2008), l. 459, *ibid.*].

Machiavel termine, dans une troisième section, son argumentaire par cette remarque critique,

---

<sup>226</sup> A noter que l'« amico » avec lequel Machiavel conversait lorsqu'il était en mission auprès de César Borgia est devenu quelques années plus tard « un homme digne de foi ». Sans savoir s'il s'agit d'une véritable tierce personne ou si le Secrétaire utilise à nouveau ce moyen pour exprimer une opinion personnelle, très pertinente au demeurant dans le cas présent, l'expression qu'il emploie [« un homme digne de foi »] vise à prévenir la Seigneurie florentine du réel danger que représente la descente de Maximilien en Italie.

<sup>227</sup> « J'ai dit cela parce que j'ai appris hier d'un homme digne de foi cette véritable nouvelle, que la venue de l'Empereur, si elle se poursuit, est d'une grande importance et peut troubler fortement les choses d'Italie et mérite d'être considérée ».

<sup>228</sup> « Quant aux choses propres [à Florence], mes Seigneuries ont la guerre contre Pise, qui est de ce même voire d'un plus grand poids qui n'ait jamais été, les Pisans ayant pris sans cesse plus de courage ».

<sup>229</sup> « outre cela, elles [les Seigneuries florentines] ont annulé cette année les contrats avec les condottieres pour environ 200 hommes d'armes et se sont réservé seulement ceux qui sont nécessaires à leur défense ; elles n'ont pas même de chef comme Marcantonio Colonna pour commander ces hommes ».

<sup>230</sup> « elles savent que les Vénitiens sont mécontents de cette entreprise [papale] ».

commentée de nombreuses fois, sur la gouvernance peu coutumière des « choses de l'Eglise »<sup>231</sup> jugée trop laxiste dans ses mesures d'exil, qui s'accompagne d'une autre non moins sévère, sur le peu de crédit que l'on peut accorder à l'initiative du pape en l'absence d'un soutien de la France :

*« Considerono un'altra cosa quelli mia Signori, e di questo mi perdoni vostra Beatitudine, che non pare loro che le cose della Chiesa si maneggino in conformità di quelle de' principi, perché si vede uno uscire delle terre della Chiesa per uno uscio e entrare per l'altro, come hanno fatto ora e' Morattini in Furlí, che ne hanno cacciati quelli vi stavano per vostra Santità ; non si vede oltr'a di questo muovere cosa veruna di verso Francia che toglie fede a quello di che publice si promette la vostra Santità. » [M (2008), l. 459, p. 432-33]<sup>232</sup>*

*[« Mes Seigneuries considèrent une autre chose, et que votre Béatitude me pardonne de cela, qu'il ne leur paraît pas que les choses de l'Eglise se gouvernent conformément à celles des princes, parce qu'on voit quelqu'un sortir des terres de l'Eglise par une porte et entrer par une autre [c'est-à-dire, les mesures d'exil ne sont pas appliquées comme elles devraient et n'ont donc aucun effet], comme l'ont fait maintenant les Morattini à Furlí, qui en ont chassé ceux qui y étaient mis par votre Sainteté ; on ne voit outre cela rien se mouvoir du côté de la France qui rend peu crédible ce que promet publiquement votre Sainteté. »]*

Machiavel conclut alors son intervention par une période construite selon un système concessif :

*« Nondimanco, nonostante queste considerazioni che sono della importanza che vostra Beatitudine conosce, quelli mia Signori non sono per mancare di aiutare ancora loro condurre questa santa opera e si sono risoluti compiacerla volentieri, qualunque volta si veggino in essere quelli aiuti che la fece intendere loro per il suo mandato. » [M (2008), l. 459, p. 433]*

*[« Néanmoins, en dépit de ces considérations qui sont de l'importance que connaît votre Béatitude, mes Seigneurs ne manqueront pas à nouveau de vous aider à mener cette sainte initiative et se sont résolues à l'accomplir volontiers ; ils effectueront ces aides chaque fois que vous leur ferez entendre par votre mandat. »]*

---

<sup>231</sup> Au chapitre 12 du livre I des *Discours*, établissant une comparaison avec la religion païenne qui rendait les hommes vaillants au combat, il adresse une critique sévère à l'Eglise romaine (chrétienne) car il la rend responsable de la perte de dévotion chez les Italiens et du maintien de la division du pays.

<sup>232</sup> J. J. Marchand, avec beaucoup d'humour mais aussi beaucoup d'exactitude, a résumé ce dernier passage qui précède la conclusion du discours de Machiavel en ces termes : « En une seule phrase Jules II est tout d'abord traité d'incohérent, puis de menteur, ou du moins de vantard » [« In una sola frase Giulio II veniva trattato prima da incoerente, poi da bugiardo, o almeno da millantatore »] [M (2008), Introduction, p. 46].

Il signale, enfin, qu'il a lu au pape, « de verbo ad verbum », l'instruction que lui a transmise le chef de la chancellerie.

Mais revenons à cette conclusion. Si on la considère indépendamment de ce qui précède, elle constitue une formule de courtoisie diplomatique qui rappelle ce que Machiavel avait déjà exprimé dans l'exorde : la fidélité au pape et à son entreprise. Cependant, celui-ci ne peut avoir oublié à ce moment précis toute l'argumentation que l'envoyé a développé avec beaucoup de clarté, de virtuosité, et de franchise, démontrant que Florence ne pouvait consentir à soutenir ses campagnes contre Pérouse et Bologne en l'absence d'appui concret d'une force militaire, alors même que celle qu'il prétend avoir de la part du roi de France est loin d'être acquise<sup>233</sup>. Cette restriction à la règle de dévouement au pape a, comme on peut s'en rendre compte, complètement été écartée par la deuxième partie de la concessive, « Nondimeno, [...] quelli mia Signori non sono per mancare di aiutare, etc. ». A moins d'envisager un revirement de dernière minute de la part de l'envoyé florentin qui, soudainement pris de regrets à cause de sa trop grande liberté de langage à l'égard du plus haut dignitaire de l'Eglise, aurait voulu conclure en témoignant de la fidélité de sa Seigneurie. Ce qui, on le conçoit, est totalement opposé à la personnalité de Machiavel et contraire à la mission dont il a la charge. Le seul moyen de comprendre la construction de cette période est de supposer, puis d'admettre, que la paire corrélatrice formée par les adverbes « nonostante » et « nondimeno » a été volontairement inversée par Machiavel. En fait, il faut entendre, « Bien que [...] mes Seigneuries ne sont pas pour manquer encore d'aider etc..., néanmoins [...] ces considérations sont de l'importance que connaît votre Béatitude » [« Nonostante [...] quelli mia Signori non sono per mancare di aiutare etc..., nondimanco [...] queste considerazioni sono della importanza che vostra Beatitudine conosce. »]. C'est d'ailleurs ainsi que l'a bien compris le pape qui lui répond en tenant compte surtout des deux dernières remarques impertinentes de Machiavel, et non pas bien sûr de la conclusion<sup>234</sup>.

---

<sup>233</sup> Comme l'a très justement vu Jean-Jacques Marchand, « à cet exorde, fait suite l'argumentation principale toute jouée sur la réticence et qui se présente comme une restriction à la règle de comportement général de fidélité à la politique pontificale exprimée dans l'exorde » [« a questo esordio, fa seguito l'argomentazione principale tutta giocata sulla reticenza e che si presenta come una restrizione alla regola di comportamento generale di fedeltà alla politica pontificia espressa nell'esordio »] [Marchand (2005), p. 49].

<sup>234</sup> Emanuele Cutinelli-Rèndina resserre davantage encore la problématique telle que la comprend le pape, puisqu'il la concentre essentiellement sur la question du consentement du roi de France à l'appui de l'entreprise du pontife, condition préalable au soutien de Florence : « Jules II comprend donc parfaitement, et accomplit une sélection stratégique des arguments de Machiavel. L'assurance qu'il offre avec obstination au Secrétaire florentin s'appesantit pour cela beaucoup plus précisément sur la première question : c'est-à-dire celle du consentement français, dont dépendait, comme il était clair à tous, l'appui florentin » [« Giulio II quindi capisce perfettamente, e degli argomenti di Machiavelli compie una selezione strategica. La rassicurazione che, puntigliosamente, egli offre al segretario fiorentino si dilunga perciò assai più estesamente sulla prima

A cette solide argumentation développée par Machiavel, le pape se devait de rétorquer de manière tout aussi convaincante. C'est ce qu'il va faire en rassurant Florence sur les trois points qui, selon lui, la retiennent de s'engager à ses côtés<sup>235</sup> :

1. Concernant l'aide de la France, Il commence tout d'abord par dire au Secrétaire :

*« lo non ti saprei mostrare la volontà del Re, se non con la mano del Re proprio, e a me basta la sottoscrizione sua senza ricercarne altro contratto »* [M (2008), l. 459, p. 433]

*[« je ne saurais te montrer la volonté du roi, sinon de sa propre main, et personnellement sa signature me suffit sans rechercher un autre contrat »]*

Il lui montre et lui lit, ensuite, des documents (des lettres et des accords) signés de la main du roi de France qui lui promet un soutien militaire dans sa campagne contre Bologne :

*« e chiamò Monsignore d'Ais per lo addreto di Cisteron e li fece trarre fuori la commissione con la quale tornò di Francia ; monstrommi la sottoscrizione di mano del Re, lessemi dua capituli lui proprio che trattavano delle cose di Bologna [...]. Lessemi dipoi dua lettere del Re e sottoscritte di mano del Re [...]. Letti e' capituli e le lettere, disse che non si sapeva che altro si potessi monstare della voglia del Re, e che questo dovrebbe bastare a vostre Signorie. »* [M (2008), l. 459, p. 433-34<sup>236</sup>]

*[« et il a appelé Monseigneur d'Aix [Pierre Le Filleul, évêque de Sisteron, transféré à l'évêché d'Aix-en-Provence en 1506], et lui a réclamé la commission [« mandat »] avec laquelle il est retourné de France ; il m'a montré la signature du roi, et m'a lui-même lu deux accords qui traitaient des choses de Bologne [...]. Il m'a lu ensuite deux lettres du roi signées de sa main [...]. Une fois lus*

---

questionne : quella cioè del consenso francese, dal quale, com'era a tutti chiaro, dipendeva l'appoggio fiorentino »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 43].

<sup>235</sup> Machiavel prend soin au préalable de synthétiser les trois éléments de réponse du pape avant d'en rapporter les propos à la fois en discours direct et indirect : « dipoi replicò, dopo qualche parola grata parégli, considerato bene cio che aveva udito, che vostre Signorie temessino di tre cose : l'una che li aiuti di Francia non fussino, l'altra che sua Santità la governassi fredda, la terza che non si accordassi con messer Giovanni e lasciassilo stare in Bologna, o vero cacciandolo non ve lo lasciassi poi ritornare » [M (2008), l. 459, p. 433] [« il a répliqué ensuite, après quelques mots reconnaissants, qu'il lui paraissait, une fois bien considéré ce qu'il avait entendu, que vos Seigneuries craignaient trois choses : l'une, que les aides du roi de France ne viennent pas ; l'autre, que sa Sainteté mène la chose sans énergie ; la troisième, qu'il ne se mette pas d'accord avec messer Giovanni Bentivoglio et le laisse à Bologne, ou le chassant vraiment ne le laisse ensuite y retourner »].

<sup>236</sup> Mais comme le fait remarquer Cutinelli-Rèndina, et c'est vraiment ce que l'on ressent lorsque le pape brandit ces documents comme des éléments de preuve irréfutable du soutien français - surtout quand on sait quelle valeur Machiavel attribuera aux pactes dans ses *Discours* [cf. D, I, 59, et III, 43] -, cette confiance affichée dans l'appui des Français, laisse entrevoir « le peu de sûreté que cette ostentation finissait par révéler » [« la sottile insicurezza che quell'ostentazione finiva col rilevare »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 44].

*les accords et les lettres, il a dit qu'il ne savait pas ce qu'il pouvait montrer d'autre de la volonté du roi, et que cela devrait suffire à vos Seigneuries »]*

2. Sur le manque de fermeté, la « froideur »<sup>237</sup>, dont il fait preuve dans la gestion des affaires de l'Eglise, Machiavel précise :

*« Quanto alla freddezza sua, disse che era a cammino, e andando in persona non credeva possere governare la cosa più calda. » [M (2008), l. 459, p. 434]*

*[« Quant à son manque d'énergie, il a dit qu'il s'était mis en route, et en se déplaçant en personne il ne croyait pas pouvoir diriger la chose avec plus d'énergie. »]*

Une petite phrase, peu commentée, mais qui caractérise déjà l'impétuosité de Jules II. Cette attitude, malgré les contretemps qui contrarient au fur et à mesure son projet<sup>238</sup>, demeurera la sienne jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à son entrée dans Bologne<sup>239</sup>.

3. Enfin, quant à Giovanni Bentivoglio, il affirme qu'il ne le laissera en aucune manière à Bologne :

*« Quanto alla terza, disse che non era per lasciare in verun modo messer Giovanni in Bologna. » [M (2008), l. 459, p. 434]*

*[« Quant à la troisième, il a dit qu'il n'était en aucune manière pour laisser messer Giovanni à Bologne. »]*

Le pontife, qui par sa conviction de la loyauté du roi de France cherche à ôter tout doute aux Florentins, conclut néanmoins en les sollicitant à nouveau afin qu'ils s'impliquent à tout prix dans son

---

<sup>237</sup> Voir Première partie note 239.

<sup>238</sup> Notamment le rendez-vous manqué avec le marquis de Mantoue, Francesco Gonzaga, cf. M (2008), l. 462, p. 442.

<sup>239</sup> Et Machiavel n'aura de cesse de le rappeler, en mentionnant dès le 2 septembre que le pape envisageait, s'il le fallait, de se lancer seul dans la campagne. L'expression « più calda » employée par le pape lui même, et qui définit si bien sa fougue, sera utilisée à d'autres reprises par Machiavel toujours à propos de l'entreprise papale : « Della 'mpresa di Bologna si dice quello medesimo : che 'l Papa ci è più caldo » [M (2008), l. 478, p. 468-69] [« De sa campagne de Bologne on dit même cela : que le pape montre un plus grand désir de l'entreprendre »] ; ou encore « solo posso raffermare questo alle vostre Signorie : che questo Papa ci è su più caldo che mai e che li ha detto da dua dí in qua, parlando in secretis di questa sua impresa, che aveva, partendosi da Roma, monstro a tutto el mondo el buono animo suo di volere ridurre le terre a l'ubbidienza della Chisesa e purgarle da' tiranni, [...] » [M (2008), l. 488, p. 482] [« je peux seulement confirmer cela à vos Seigneuries : que ce pape est plus que jamais déterminé et qu'il leur [les ambassadeurs de Bologne] a dit il y a deux jours, parlant en privé de cette entreprise, qu'il avait, en partant de Rome, montré à tout le monde sa ferme intention de vouloir réduire les terres à l'obéissance de l'Eglise et de les purger de leurs tyrans, [...] »].

entreprise : « Il a conclu qu'il aimerait que je le suive et a remercié vos Seigneuries pour ce qu'elles ont promis jusqu'ici, et qu'il était certain d'ailleurs qu'elles ne failliront pas, en voyant la loyauté du roi, en laquelle elles ont douté, et qu'il me fera entendre quelque chose d'ici peu de jours » [« Conclude che li piaceva che io lo seguitasse e che ringraziava vostra Signoria di quello avieno promesso insino qui, e che era certo non mancherieno del resto, veggendo la fede del Re, di che avevon dubbio, e che mi farebbe intendere qualche cosa infra pochi dí »] [M (2008), l. 459, *ibid.*]<sup>240</sup>.

Machiavel ensuite se retire et converse un court instant avec l'évêque d'Aix, Pierre le Fillieul. Celui-ci lui avoue que toutes les difficultés qu'il avait eues à ce que le roi consente à cet appui, étaient dues au fait que ce dernier ne croyait pas que le pape se lancerait dans une telle campagne. C'est seulement quand il a vu le pontife s'y engager qu'il a changé d'avis. Machiavel lui fait part alors de l'étonnement qu'avait suscité à Florence l'envoi d'un message par le gouverneur de Milan Charles d'Amboise [le « Gran Maestro »] au seigneur de Bologne Giovanni Bentivoglio, lui promettant le soutien du roi. L'évêque lui répond qu'il n'a pas à en être surpris, car le gouverneur avait agi, soit de sa propre initiative pour faire plaisir à quelqu'un selon les habitudes françaises, soit avec l'accord du roi afin de limiter les ambitions papales en ce qui concerne Bologne, « perché o el Gran Maestro lo aveva mandato *motu proprio* per fare bene a qualcuno all'usanza franzese o, se lo aveva mandato *de consensu* del Re, era per vedere le cose di Roma non sortire effetto, né darsi principio a cosa veruna »<sup>241</sup> [M (2008), l. 459, p. 435]. Le prélat précise que le roi avait dit, en sa présence, à l'ambassadeur de Bologne - les lettres et les accords ayant déjà été rédigés - que les Bolonais n'avaient pas à s'inquiéter « [...] parce que le pape l'avait sollicité seulement à propos de Pérouse, et que s'il lui avait demandé autre chose il ne l'aurait pas satisfait » [« [...] perché il Papa lo richiedeva solo di Perugia, e quando le richiedessi d'altro non lo servirebbe. »] [M (2008), l. 459, *ibid.*].

Informations fortement contradictoires donc, entre celles provenant du pape, convaincu malgré tout de l'aide française, et celles de l'évêque d'Aix, pour qui le roi veut s'engager uniquement dans la prise de Pérouse.

Il ressort de cette première partie de journée que le pape, bien que les forces susceptibles de l'aider

---

<sup>240</sup> « [...] du consensus français, [...], comme cela était clair à tout le monde, dépendait l'appui florentin » [« [...] del consenso francese, [...], com'era a tutti chiaro, dipendeva l'appoggio fiorentino »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 44].

<sup>241</sup> « parce que le Grand Maître l'avait envoyé de sa propre initiative pour faire plaisir à quelqu'un comme ont l'habitude de faire les Français ou, s'il l'avait envoyé avec le consentement du roi, c'était pour voir les choses de Rome ne pas avoir d'effet, ni donner de début à aucune chose ».

soient très incertaines, semble malgré tout décidé à partir à la reconquête des deux cités. Cet aspect du caractère du personnage, pressenti par notre envoyé dès cette première lettre, va peu à peu se renforcer, au point d'en faire finalement la composante principale de la personnalité du pontife qui ressortira de cette légation, et qui lui permettra d'occuper une place privilégiée dans son Panthéon des grands hommes politiques.

La deuxième partie de journée se déroule à Civita Castellana où le pape est venu voir la forteresse « comme une chose rare » [« come cosa rara »] [M (2008), l. 459, *ibid.*]. Voyant Machiavel à l'écart, il lui redit, « de verbo ad verbum » [M (2008), l. 459, p. 436] ce qu'il lui avait répondu le matin même, ajoutant, confiant, qu'il pouvait compter sur trois forces armées : les siennes, celles du roi et celles de Florence, « disse che si aveva a valere di tre sorte di gente : sue, di Francia e vostre »<sup>242</sup>. Afin de convaincre son hôte, il précise, toujours avec un enthousiasme débordant, qu'il avait déjà de son côté « 400 hommes d'armes bien payés » [« 400 uomini d'arme bene pagati »], et qu'il en attendait plus de cent autres, notamment des « stradiotti » [corps de cavalerie légère, initialement d'origine albanaise, dalmate ou grecque] de Naples. Il disposerait également des hommes de Giampaolo Baglioni et de fantassins en abondance, « [...] che arebbe le genti di Giampaolo, o sotto lui o altri come li paressi, e de' fanti aveva piena la scarsella »<sup>243</sup>. Il a refusé l'appui des Vénitiens qui lui proposaient de garantir sa campagne de Bologne en échange de l'obtention des cités de Faenza et de Rimini, « Soggiunse che non aspettava e non voleva favori viniziani, e che lo scoppio loro non nasceva da altro se non che e' volevano essere capi loro col favorillo »<sup>244</sup>. Mais il souhaite vivement que les Florentins s'allient à son initiative, persuadé qu'elle atteindra son but, « [...] dovrebbe fare correre vostre Signorie senza rispetto a convenire seco, e tanto più non si avendo a presumere che si abbi a fermare quivi, succedendogli bene e' principii »<sup>245246</sup>.

Machiavel, estimant être « demeuré trop dans le général » [« lo stetti sempre largo »] [M (2008), l. 459, *ibid.*], en tire la conclusion que le pape ne fera appel aux troupes françaises qu'en cas de nécessité, étant donné la difficulté qu'il y a à les faire se déplacer, mais aussi parce qu'il ne veut pas que ce pays bienveillant à son égard lui devienne hostile, « delle quali lui accena valersene in caso di necessità e

---

<sup>242</sup> « il a dit qu'il pouvait se servir de trois sortes de troupes : les siennes, celles du roi de France, et les vôtres ».

<sup>243</sup> « [...] qu'il aurait les troupes de Giampaolo Baglioni, sous les ordres, ou bien de lui ou bien d'autres, comme il lui semblera, et qu'il avait des fantassins en abondance ».

<sup>244</sup> « Il a ajouté qu'il n'attendait pas et ne voulait pas des faveurs vénitiennes, et que leur but n'était né de rien d'autre que de ce qu'ils voulaient par ce soutien être eux les chefs ».

<sup>245</sup> « [...], il devrait faire se hâter vos Seigneuries à s'allier sans crainte avec lui, d'autant plus qu'on a pas à supposer qu'il s'arrêtera là, si le début lui réussit bien ».

<sup>246</sup> Pour cette référence et les précédentes, cf. M (2008), l. 459, p. 436.

non altrimenti per la gravezza loro, e per non si fare nimico quello paese che a lui pare avere benevolo »<sup>247</sup> [M (2008), l. 459, p. 436-37].

Le 31 août, Machiavel mentionne à nouveau la détermination du pape,

*« De' meriti di questa impresa io non posso dirne altro che quello che io ho scritto ; cioè che 'l Papa cavalca in persona e va innanzi con le giornate disegnate e al cammino detto. »* [M (2008), l. 461, p. 440]

*[« Des mérites de cette entreprise je ne peux rien en dire d'autre que ce que j'ai écrit : c'est-à-dire que le pape chevauche en personne et va de l'avant en suivant les étapes fixées et le chemin indiqué. »]*

Cependant, hormis les troupes du duc d'Urbino, Guidobaldo da Montefeltro, menées par Giovanni da Gonzaga<sup>248</sup>, le pape ne dispose que de celles de Francesco Maria della Rovere, « el Prefetto »<sup>249</sup>, conduites par Ambruogio da Landriano<sup>250</sup>, et de celles amenées par Giovan da Sassatello<sup>251</sup>, ce qui représente à peine 400 hommes. C'est la raison pour laquelle, même s'il ajoute les troupes du seigneur de Pérouse Baglioni, et les « stradiotti » attendus du royaume de Naples, Machiavel semble perplexe en ce qui concerne les véritables forces papales :

*« Queste sono le forze presenti e sue proprie. [...] Altro ordine per questa impresa non si sente, né di fanterie né di cosa, [...] »* [M (2008), l. 461, ibid.]

*[« Ce sont les forces présentes et les siennes. [...] On n'entend pas d'autre ordre pour cette entreprise, ni d'infanterie ni d'autre chose, [...] »]*

## 2.2. L'IMPETUOSITE DE JULES II OU LE TRIOMPHE DE LA NOUVELLE VERTU : LA PRISE DE PEROUSE SANS COMBATTRE. LES LETTRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 1506

Le 1er septembre Machiavel rend compte d'un événement qui va amener le pape à réviser, en

<sup>247</sup> « à propos desquelles [les troupes françaises] il indique qu'il s'en servira en cas de nécessité et pas autrement à cause de la difficulté à les déplacer, et pour ne pas se faire ennemi de ce pays qui lui semble être bienveillant ».

<sup>248</sup> Le fils de Federico Gonzaga et le frère de Francesco, actuel marquis de Mantoue. Il est également le gendre de Giovanni Bentivoglio.

<sup>249</sup> Neveu du pape, préfet de Rome, reconnu duc par Guidobaldo da Montefeltro en 1504 et auquel il succèdera en 1508.

<sup>250</sup> Condottiere au service de la France, des Orsini, de Milan, de Florence, d'Urbino et de Venise.

<sup>251</sup> Condottiere au service de Forlì, de l'Eglise, de Milan, de la France, de Florence et de l'Empereur.

apparence uniquement, sa politique de reconquête. Le marquis de Mantoue, Francesco Gonzaga, qui devait venir à sa rencontre, se voit contraint d'y renoncer par commandement du roi, « el Marchese di Mantua per suo uomo aveva fatto intendere al Papa non potere incontrarlo per avere così comandamento da el Re, cioè che non partissi »<sup>252</sup> [M (2008), l. 462, p. 442]. Ce désistement qui « conduisait à douter de l'ampleur et de la consistance de l'alliance française »<sup>253</sup>, et donc à considérer comme peu prudente cette opération de reconquête, ne va pas pour autant ébranler la détermination du pontife. Machiavel utilise une concessive pour montrer que le rendez-vous manqué, mais justifié, avec le marquis, bien que jugé de peu d'importance par beaucoup, va convaincre le pape de s'assurer davantage des forces dont il dispose :

*« e benché questa sia giudicata leggierezza da molti, nondimanco ha dato dispiacere al Papa e lo fa pensare di andare a questa impresa con maggiore fondamento e più ordinato che prima. »* [M (2008), l. 462, ibid.]

*[« et bien que celle-ci [l'annulation de la venue du marquis] soit jugée de peu d'importance par beaucoup, néanmoins elle a donné des regrets au pape et lui a fait penser de se lancer dans cette entreprise avec un plus grand fondement et davantage ordonné qu'auparavant. »]*

C'est-à-dire, pourrait-on penser, d'attendre que les troupes françaises s'engagent effectivement à ses côtés. Mais ce « nondimanco » ne prend tout son sens qu'après avoir pris connaissance de la phrase qui suit, et qui confirme que le pape se rendra de toutes les manières à Bologne :

*« E ha espedito messer Antonio de Montibus, Auditore di Camera, e lo manda a Bologna a fare intendere a quel Reggimento come el Papa si vuole trasferire là, e che ordinino di riceverlo, e così ordinino le stanze per il contado di Bologna per cinquecento lance francese ; e ha ordinato che detto messer Antonio dipoi ne vadia a Milano per levare questi genti. »* [M (2008), l. 462, ibid.]

*[« Et il a dépêché messer Antonio de Montibus [Antonio Ciochi, archevêque de Siponto, aujourd'hui Manfredonia], auditeur de Chambre<sup>254</sup>, et l'a envoyé à Bologne faire savoir à ce gouvernement comment le pape veut se transférer là-bas, et qu'ils ordonnent de le recevoir, et donnent aussi des ordres pour les hébergements sur le territoire de Bologne pour cinq cents lanciers*

---

<sup>252</sup> « Le marquis de Mantoue par son homme de confiance a fait savoir au pape qu'il ne pouvait pas le rencontrer pour avoir également un ordre du roi, à savoir, qu'il ne partait pas ».

<sup>253</sup> « induceva a sospettare dell'ampiezza e della consistenza dell'alleanza francese » [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 45].

<sup>254</sup> Personne chargée par le prince de traiter avec les ambassadeurs pour ensuite lui en référer l'argumentation et l'avancée des discussions.

*français ; et il a ordonné ensuite que ledit messer Antonio aille à Milan pour aller prendre ces troupes. »]*

Loin d'être contradictoire, le revirement du pape concernant les forces françaises confirme davantage sa détermination. Machiavel avance deux raisons pour expliquer la nouvelle position du pape : l'incident du marquis, et la volonté de freiner avec des mouvements de troupes l'ardeur des Vénitiens qui ont pour but de l'effrayer et de le persuader d'accepter leur proposition de leur céder Faenza et Rimini, « Quello che lo fa mutare dal primo proposito di non adoperare, come io scrissi, le gente franzese, se non in caso di necessità, è lo accidente del Marchese soprascritto, e di piú volere con la mossa di queste genti fare stare addreto e' Viniziani, e' quali soldano e vorrebbero, con spaventarlo, che facessi con loro questa impresa e lasciassi stare Francia, pure che lui cedessi loro Favenza e Rimino » [M (2008), l. 462, p. 442-43]. Il fait, sans le dire expressément, d'une troisième raison la cause principale de ce changement de perspective : mettre le roi de France devant le fait accompli et le forcer à prendre une décision :

*« L'altra cagione è che vuole assicurarsi de' Franzesi e vuole farli intingere. »* [M (2008), l. 463, p. 443]<sup>255</sup>

*[« L'autre raison est qu'il veut s'assurer des Français et les faire s'impliquer »].*

Machiavel érigea ce principe au chapitre 44 du troisième livre des *Discours*, consacré à l'impétuosité et à l'audace :

*« [...] quand un prince désire obtenir d'un autre une chose, il doit, si l'occasion le permet, ne pas lui laisser le loisir de délibérer et faire en sorte qu'il éprouve la nécessité d'une délibération rapide, ce qui arrive quand celui que l'on sollicite voit que nier et différer entraîne une soudaine et dangereuse indignation. »* [D, III, 44, 1, p. 527-28]

---

<sup>255</sup> C'est l'opinion qu'en tire Guicciardini, probablement influencé par les écrits de Machiavel, dans un passage rendu fameux par l'ironie qui s'en dégage : « Lorsqu'on rapporta en France que le pape comptait, sans en être autrement assuré, sur les troupes du roi, ce dernier trouva cela si ridicule que, voulant plaisanter à table et blâmer le penchant bien connu du pape pour la boisson, il dit que, la veille, le vin avait dû trop l'échauffer ; il ne se rendait pas compte alors que cette décision impétueuse l'obligeait soit à s'opposer ouvertement au pape, soit à lui accorder des troupes contre sa volonté » [Guicciardini (1996a), p. 496-97]. Conclusion reprise par Cutinelli-Rèndina : « L'unique raison possible pour laquelle Jules II s'était découvert dans ses confrontations avec Bologne comme s'il pouvait compter sur l'appui français, était donc due à l'espoir de placer Louis XII devant un fait accompli, ou, en tous les cas, de le mettre dans une situation de laquelle il n'aurait pu, malgré lui, se retirer » [« L'unica possibile ragione per cui Giulio II si era scoperto nei confronti di Bologna come se potesse contare sull'appoggio francese, era dunque costituita della speranza di coinvolgere Luigi XII in un fatto compiuto, o, in ogni caso, di porlo in una situazione dalla quale, suo malgrado, non si sarebbe potuto ritirare »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 46].

L'audace de Jules II contraindra, en effet, le roi de France à lui envoyer ses troupes.

Le 2 septembre Machiavel informe la chancellerie que le pape attendra la réponse de Milan<sup>256</sup> avant d'engager les dépenses nécessaires à l'opération d'assujettissement des deux villes, « Temporeggerà el Pontefice, come io dissi, fra qui e Urbino infino che la risposta venga da Milano, e non si crede che cominci prima a soldare né fare altra spesa, se non ha questa risposta e non vede quelle genti mosse »<sup>257</sup> [M (2008), l. 464, p. 444-45]. Cette attente réjouit l'envoyé de messer Giovanni Bentivoglio, qui a en outre la promesse de protection du roi de France, « E chi è qui per messer Giovanni si conforta assai veggendo la cosa andare in lunga, e afferma avere promessa da el Re certe non li maculerà la protezione »<sup>258</sup>. Le pape se désintéresse toujours de la proposition, transmise par leur ambassadeur, d'aide des Vénitiens en lieu et place des Français, et ce malgré la menace que fait peser la nouvelle de la venue de l'Empereur Maximilien, « Lo 'mbasciadore viniziano attende da l'un canto a sbigottire el Papa con la venuta dello Imperadore, da l'altra parte li promette le cose di Bologna al certo, quando lui voglia cedere loro Faenza e Rimini, di che il Papa per ancora si fa beffe, né vi ha posto l'orecchio »<sup>259</sup>. Il ne doute pas du soutien français, ayant dans les mains les accords que lui avait apportés l'évêque d'Aix [M (2008), l. 450], « de' Franzesi non si dubiterebbe, vedute le convenzioni ferme ne portò seco Ais »<sup>260</sup>. Mais bien que l'annulation du rendez-vous avec Francesco Gonzaga ait provoqué quelques hésitations, « ma questa disdetta di Mantua fa stare le animi sospesi »<sup>261</sup> [M (2008), l. 464, p. 445], Machiavel émet une fois encore l'hypothèse que même si les Français lui faisaient défaut, le pontife pourrait malgré tout se lancer seul dans la campagne,

*« Dubitasi bene che, quando e' Franzesi li mancassino sotto, che potrebbe per avventura gittarsi. »*

[M (2008), l. 464, *ibid.*]<sup>262</sup>

---

<sup>256</sup> Ce n'est plus Ciocchi dont la mission s'arrêtera à Bologne, mais l'évêque d'Aix qui s'y rendra.

<sup>257</sup> « Le pontife temporisera, comme je l'ai dit, entre ici et Urbino, jusqu'à ce que la réponse vienne de Milan, et on ne croit pas qu'il commence à enrôler avant ni à faire d'autre dépense, tant qu'il n'a pas cette réponse et qu'il ne voit pas ces troupes se mettre en mouvement ».

<sup>258</sup> « Et celui qui est ici pour messer Giovanni Bentivoglio [c'est-à-dire, son envoyé, Carlo degli Ingrati] se rassure amplement en voyant la chose procéder lentement, et affirme avoir de réelles promesses du roi qu'il ne rompra pas la protection ».

<sup>259</sup> « L'ambassadeur vénitien cherche d'un côté à effrayer le pape avec la venue de l'empereur, de l'autre il lui fournit des garanties en ce qui concerne la conquête de Bologne, si de sa part il leur cède Faenza et Rimini ».

<sup>260</sup> « [...], et des Français on n'en doute pas, vus les accords conclus qu'a apportés monseigneur d'Aix ».

<sup>261</sup> « mais l'annulation de la rencontre entre le pape et le marquis de Mantoue fait demeurer les intentions incertaines ».

<sup>262</sup> Cette remarque a été curieusement oubliée par Cutinelli-Rèndina qui fait toujours à ce stade de l'aide française, la condition sine qua non du lancement de l'entreprise papale : « Et donc l'envoyé florentin refait résonner le motif de l'authentique question dont tout dépendait, celle du consentement politique et de l'appui militaire français » [« E quindi l'inviato fiorentino torna a far risuonare il motivo dell'autentica questione da cui

*[« on redoute vraiment que, si les Français venaient à lui manquer, il pourrait peut-être se lancer seul dans l'entreprise. »]*

Le 5 septembre, Machiavel envisage pour la première fois un possible retour du pape à Rome si la réponse attendue de Monseigneur d'Aix est négative ; d'autant qu'il est peu envisageable qu'il obtienne d'autres aides, « Dipoi fra Perugia e Urbino aspetterà riposta da Ais, in su la quale lui ha a fondare l'impresa sua e ire innanzi o tornarsi a Roma, se già e' non si volgessi ad altri aiuti, il che però non si crede »<sup>263</sup> [M (2008), l. 466, p. 447].

Mais le pape continue à négocier avec le seigneur de Pérouse, Giampaolo Baglioni. Et après avoir eu à Viterbo une audience avec les ambassadeurs de cette ville, qui l'invitent à s'y rendre et lui offrent de mettre à sa disposition les hommes de la ville, « la proposta loro fu congratatoria di questa sua vicitazione e confortatoria a venire a vedere quella sua città, e appresso offersono e raccomandono lei e li uomini di quella »<sup>264</sup>, il leur répond, montrant ainsi toute sa détermination, qu'il en veut la possession ; ce que les messagers, de la part de leurs seigneurs, lui accorderont librement :

*« [...] el Papa disse che voleva la possessione di quelle fortezze che ha in mano Giampagolo e quella delle torri delle porte di Perugia, e che li oratori liene concederno per parte de' loro Signori liberamente. »* [M (2008), l. 466, ibid.]<sup>265</sup>

---

tutto dipendeva, quella del consenso politico e dell'appoggio militaire francese »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 47].

<sup>263</sup> « Après Perouse et Urbino il attendra la réponse de monseigneur d'Aix, sur laquelle il doit fonder son entreprise et aller de l'avant ou retourner à Rome, à moins qu'il ne se tourne vers d'autres aides, ce à quoi cependant on ne croit pas ».

<sup>264</sup> « leur proposition a été de le congratuler pour cette visite et de l'encourager à venir voir sa cité [Pérouse était un fief de l'Eglise et donc du pape], ensuite ils lui ont offert et recommandé les hommes de cette cité ».

<sup>265</sup> Machiavel précise toutefois que le pape hésite encore entre la volonté de voir Giampaolo Baglioni s'en aller de la ville et celle de le voir y demeurer comme simple citoyen sans hommes d'armes, « il Papa infino ad oggi è stato di volontà che Giampagolo se ne vadia o che vi stia privato e senza genti d'arme » [« Le pape a voulu jusqu'à maintenant que Giampaolo s'en aille ou qu'il y reste comme simple citoyen et sans homme d'armes »]. En effet, le seigneur de Pérouse possède de nombreux partisans à la cour, et le pape pense plutôt que de le chasser de chez lui à l'utiliser dans son projet de reconquête de Bologne, « Potrebbe per avventura mutarsi di opinione, parte per necessità e parte per persuasione de' fautori di Giampaolo, che ne ha buon numero in questa corte ; a la necessità lo induce trovarsi Giampaolo armato di gente a cavallo e a piè, il che fa il mandarnelo difficile e, monstra questa difficoltà al Papa, facilmente se li persuade che li è tempo più tosto a volersi valere di Giampaolo per la impresa di Bologna che a cercare di cacciarlo di casa, e non li riuscendo, l'impedissi quella impresa » [« Il pourrait peut-être changer d'avis, en partie par nécessité et en partie par la conviction des soutiens de Giampaolo, qui en a un bon nombre dans cette cour ; la nécessité l'oblige à se trouver face à un Giampaolo armé de troupes à cheval et à pied, ce qui rend difficile son expulsion et, cette difficulté une fois apparue au pape, le convainc facilement qu'il est plutôt temps de vouloir se servir de Giampaolo pour l'entreprise de Bologne que de le chasser de Pérouse, chose qui, si elle ne lui réussissait pas, compromettrait cette entreprise »], car il lui est préférable de s'engager dans une entreprise et non deux, l'une pouvant faire échouer l'autre, « e che per ora egli

*[« [...] le pape a dit qu'il voulait la possession de ces forteresses que Giampaolo a dans ses mains et celle des tours de la porte de Pérouse, et que les ambassadeurs les lui concèderont librement de la part de leurs seigneurs. »]*

Dans la lettre du 6 Machiavel informe les Dix que le duc d'Urbino et le cardinal Giovanni de' Medici [« il Legato »] ont convaincu le pontife de se servir de Baglioni et de ses hommes pour entreprendre son expédition contre Bologne, non pas en le prenant comme condottiere, mais en lui versant un honnête subside, ce dont il saura lui être reconnaissant en venant l'honorer personnellement. Suit alors tout un paragraphe qui commence par « Credesi, [...] », mais qui ressemble fortement à un commentaire du secrétaire florentin. Ainsi, étant donné la manière dont procèdent les choses de Baglioni, « on peut croire » que celles de Bentivoglio iront dans le même sens, « veduto le cose di Giampaolo come le procedono, che quando le vadino con lo ordine che di sopra si dice, che quelle di messer Giovanni, andranno ancora al medesimo cammino »<sup>266</sup> [M (2008), l. 468, p. 450]. En effet, cet arrangement fait pour rendre plus aisée l'entreprise de Bentivoglio, permettra d'obtenir plus facilement son accord, « e che questa composizione, fatta per fare più facile la impresa di messer Giovanni, farà più facile lo accordo suo »<sup>267</sup>. En outre, ceux qui soutiennent Giampaolo Baglioni soutiendront également Giovanni Bentivoglio par pur intérêt, « e quelli che sono aiutatori di Giampaolo saranno aiutatori di messer Giovanni, perché non ne spereranno minore utilità »<sup>268</sup>. Et ce dernier sait que les condottieres de la cour de Pérouse lui sont tout autant nécessaires que ceux de sa propre ville, « e messer Giovanni sa che non li hanno a fare meno utile e' condottieri di questa corte che quelli di Bologna »<sup>269</sup>. C'est pourquoi, assuré d'un tel soutien, Giovanni Bentivoglio offre au pape de lui envoyer en otages quatre de ses fils, car s'il venait en personne, ne manquant pas d'appui dans l'entourage du pape, la chose ne se réglerait pas immédiatement, « Óffere messer Giovanni di mandare quattro de' suoi figlioli al Papa ; né si dubita, se si dispone a venire lui, che la cosa non si rimpiastrì subito, né qui mancherà chi

---

è bene fare una impresa e non dua, perché l'una potrà guastare l'altra » [« et que pour l'instant il est bien de faire une entreprise et non deux, parce que l'une pourrait faire échouer l'autre »]. Il pourra ainsi, une fois ordonnées les affaires de Bologne, arranger celles de Pérouse, « e che non li mancherà modo, assettata Bologna, racconciare – voir pour ce terme Deuxième partie note 156 - poi Perugia » [« et qu'il ne lui manquera pas un moyen, une fois mis en ordre Bologne, pour ensuite remettre Pérouse en état »] [M (2008), l. 466, p. 447-48].

<sup>266</sup> « vu comme les choses de Giampaolo avancement, et que si elles vont avec l'ordre que l'on dit ci-dessus, que celles de messer Giovanni Bentivoglio prendront le même chemin ».

<sup>267</sup> « et que cet arrangement, fait pour rendre plus facile l'entreprise de messer Giovanni, rendra plus facile son accord ».

<sup>268</sup> « et ceux qui soutiennent Giampaolo soutiendront Giovanni, parce qu'ils n'en espèrent pas moins d'utilité ».

<sup>269</sup> « e messer Giovanni sait que ne lui sont pas moins utiles les condottieres de cette cour que ceux de Bologne ».

lo assicuri »<sup>270</sup> [M (2008), l. 468, ibid.]. Machiavel conclut cette remarque par une concessive :

*« So che la è presunzione fare iudizio delle cose e massime di quelle che variano ad ogni ora ; nondimeno non mi parrà mai errare a scrivere alle Signorie vostre che opinione abbino e' savi delle cose di qua, acciò che quelle con la solita prudenzia, ne possino fare sempre migliore iudizio. »* [M (2008), l. 468, ibid.]

*[« Je sais que c'est une prétention de porter un jugement sur des choses et surtout sur celles qui changent à chaque heure ; néanmoins, il ne me semble pas me tromper d'écrire à vos Seigneuries quel avis ont les sages [les experts, les connaisseurs] des choses d'ici, afin que vous puissiez, avec votre prudence habituelle, en faire un meilleur jugement. »]*

Ainsi, d'après cette analyse des événements que Machiavel dit détenir de l'avis de « sages » sur « les choses d'ici », autrement dit de la curie romaine, l'accord avec Pérouse favorisera celui avec Bologne. L'idée d'une possible reprise pacifique des deux villes est ainsi émise. Mais il est encore plus étonnant de voir ce pape, considéré comme fougueux ou impétueux, et à cet instant toujours incertain de l'aide française, capable de mettre en place toute une stratégie de reconquête fondée sur des traités en anticipant les comportements et les réactions des personnes, et de leurs soutiens, auxquels il doit se confronter. Ou alors, on doit supposer que ces « experts » en savent plus que le pontife sur ses propres intentions. Il reste pourtant une dernière hypothèse qui confirmerait ce que nous avons précédemment suggéré. Cette remarque d'une quinzaine de lignes commençant par ce « Credesi » et se terminant par la période concessive citée ci-dessus, ne serait autre que l'opinion même de Machiavel. La détermination de Jules II, clairement affichée depuis le début, de remettre dans le giron de l'Eglise les deux cités, avec ou sans aide de la France, aurait conduit Machiavel à imaginer le scénario jusqu'au bout. Il ne peut certes pas déjà prévoir la manière précise dont le pape triomphera des deux tyrans, mais il estime néanmoins que l'avis de ces « connaisseurs », dont il est le représentant anonyme le plus brillant, est suffisamment fondé pour ne jamais commettre d'erreur en le communiquant à ses Seigneuries afin qu'il puisse influencer leur jugement. Ce qui signifie, pour le dire de manière plus succincte, que ces « savi » ne peuvent pas se tromper quant à l'issue du projet de ce pape sans armée. Mais il y a plus. Dans cette période concessive, Machiavel insinue que la prudence de ses dirigeants ne leur permet pas de prévoir avec justesse l'évolution de l'entreprise papale, puisqu'il leur propose de réfléchir à l'éclairante analyse de ces « savi ». Cette différence entre

---

<sup>270</sup> « Messer Giovanni offre d'envoyer au pape quatre de ses fils [comme otages] ; on ne doute pas, s'il dispose de venir lui-même, que la chose ne s'arrange pas tout de suite de quelque manière, ni qu'il ne manque pas ici celui qui le protège ».

« saviezza » et « prudenza », que Machiavel a probablement empruntée au *de prudentia* de Pontano<sup>271</sup>, lui permet d'affirmer avec certitude que le « savio » est celui qui est capable d'entrevoir la fin qu'elles que soient les circonstances. Cette distinction entre le « prudente » [« prudentes »] et le « savio » [« sapientes »], brouillée chez Pontano, finira par s'évanouir totalement dans les écrits machiavéliens de la maturité<sup>272</sup>. Ainsi on peut penser que, pour Machiavel, la démarche d'un Jules II est celle d'un « sapientes », dont l'unique objectif est l'aboutissement de son entreprise avec les moyens qui sont les siens. C'est pourquoi elle n'a pu échapper à la perspicacité des « sages » sur « les choses d'ici ».

Le 9 septembre Machiavel mentionne les clauses de l'accord entre le pape et Giampaolo Baglioni qui s'assimile à une reddition du seigneur de Pérouse [M (2008), l. 471, p. 455-56]. En outre, la nouvelle de l'arrivée imminente du marquis de Mantoue Francesco Gonzaga dans le camp pontifical, rend du coup la campagne de reconquête plus facile pour le pape. Cependant, elle ne favorise pas l'entente avec Giovanni Bentivoglio, car les Français, croit-on, lui seront fidèles et respecteront les accords, bien qu'aucune confirmation ne soit venue de l'évêque d'Aix : « Questa novella del Marchese ha fatto che qui si è mutata opinione circa l'impresa di Bologna, e credesi che a messer Giovanni sarà più difficile lo accordo, sendo el Papa la impresa più facile, perché si presuppone che ' Franzesi tenghino el fermo al Papa, ancora che Ais non ci sia lettere »<sup>273</sup> [M (2008), l. 471, p. 456]. Cette arrivée renforce ainsi la volonté du pape de continuer sa campagne,

---

<sup>271</sup> Voir Annexe 2.

<sup>272</sup> Voir l'article de Ginzburg (2009), « Pontano, Machiavelli and Prudence : Some Further Reflections ». Pontano, conformément à Aristote (qui lui, cite Phidias et Polyclète), appelle « sapientes » et non « prudentes » des artistes comme Phidias et Praxiteles étant donné que « sapientia » n'est pas reliée aux vertus morales, point de vue précédemment partagé par Thomas d'Aquin. Mais il remarque que certains hommes politiques (tel Cosme de Médicis, par exemple) peuvent également parfois être appelés « sapientes » pour l'excellence de leur gouvernement, alors qu'Aristote réservait la politique au domaine de la prudence. Ainsi la distinction entre prudence (« prudentia »), domaine de l'action, et art (« sapientia »), domaine du faire, tend chez Pontano à s'estomper même si, par ailleurs, il considère qu'un peintre comme Giotto ne peut jamais, malgré l'excellence de son talent, être appelé « sapientes ». Pontano subvertit donc cette séparation entre les deux termes en rapprochant, contrairement à Aristote et Thomas d'Aquin, art et politique. Cette confusion partielle entre « sapientia » et « prudentia » permet d'envisager la politique comme un art, dégagée donc de la vertu éthique indissociable de la prudence, puisque seule compte la réalisation de l'objet et ce indépendamment du comportement de l'agent qui l'exécute. Pontano, se référant à des écrivains antiques tels Salluste et Tite-Live, précise d'ailleurs que le mot art (« artes ») est moralement ambigu, puisqu'il pouvait désigner tant la fraude que les bonnes actions. Machiavel finira par éliminer toute distinction entre « saviezza » et « prudenza », faisant de la politique un *arto dello stato*.

<sup>273</sup> « Cette nouvelle du marquis a fait que l'on a changé d'avis en ce qui concerne l'entreprise de Bologne, et on croit que l'accord sera plus difficile pour messer Giovanni, l'entreprise étant plus facile pour le pape, parce qu'on suppose que les Français demeureront fidèles au pape [c'est-à-dire, qu'ils respecteront les accords], bien que de Pierre Le Filleul, monseigneur d'Aix, on n'ait pas de lettres ».

*« e senza dubbio, quando Francia non li manchi sotto, la impresa di Bologna andrà senza rimedio alcuno, né chi desidera aggirarlo con li accordi, lo potrà fare. » [M (2008), l. 471, p. 456-57]*

*[« et sans doute, si la France ne lui fait pas défaut, l'entreprise de Bologne ira de l'avant sans qu'on puisse l'empêcher, pas même celui qui désire le faire changer d'avis avec la proposition de quelque accord ne pourra le faire. »]*

Le 13, Jules II entre dans Pérouse sans combattre. La veille, Monseigneur de Narbonne François-Guillaume de Castelnau avait tenté, au nom du roi, de le dissuader de poursuivre sa campagne, alléguant la descente de l'empereur, et le fait que le roi n'avait aucunement l'intention de lever des hommes de Milan pour les mettre à sa disposition, avec comme prétexte que cet état conquis depuis peu n'était pas encore suffisamment fiable, « per parte del Re, lo sconfortava da la 'mpresa di Bologna, allegandogli questa passata dello Imperadore ; e monstrava, per avere quel Re lo stato di Milano tenero e sospetto, non era a verun modo per sfornirlo per servirne lui »<sup>274</sup> [M (2008), l. 476, p. 464-65].

Mais à nouveau, Machiavel utilise une concessive pour montrer comment, à chaque fois qu'il apprend que l'aide française risque de lui faire défaut, le pape devient d'autant plus opiniâtre :

*« [« benché », absent] è el Papa alterato assai di questa cosa, e nondimeno ha deliberato da sé fare questa impresa quando ogn'altri li manchi. » [M (2008), l. 476, p. 465]<sup>275</sup>*

*[« [« bien que », absent en début de période] le pape est [« soit »] très affecté par cette chose, néanmoins il a décidé de faire tout seul cette entreprise, dans le cas où tous les autres lui-feraient défaut. »]*

On voit bien que le pape n'a jamais vraiment changé d'opinion sur son initiative. Dès le début, et c'est

---

<sup>274</sup> « de la part du roi, il l'a dissuadé d'entreprendre l'entreprise de Bologne, alléguant comme motif ce passage de l'empereur ; et il a expliqué, que ce roi, pour avoir conquis récemment cet état de Milan peu fiable, n'avait aucune intention d'ôter des hommes en garnison de cet état, pour les mettre à sa disposition ».

<sup>275</sup> Pour Cutinelli-Rèndina, ce « nondimeno », exprime le caractère imprévisible de la réaction de Jules II, qui échappe, une fois qu'elle s'est produite, à toute explication rationnelle. En effet, l'entretien avec François-Guillaume de Castelnau aurait dû le conduire à ne pas s'engager dans cette campagne, compte tenu de la faiblesse de ses troupes, et pourtant il a décidé lui-même de la poursuivre : « Même sans vouloir rappeler le caractère et la fonction de radicale subversion de la déduction logique qu'a dans la prose machiavélienne la conjonction "nondimeno" (ou "nondimanco"), la divergence qui se produit entre le déclic volontariste de Jules II et celui que, à travers les paroles de l'évêque de Narbonne, le profil objectif de la situation semblait imposer, ne pourrait être plus nette » [« Anche senza voler richiamare il carattere e la funzione di radicale eversione della consequenzialità logica che nella prosa machiavelliana ha la congiunzione « nondimeno » (o « nondimanco »), non potrebbe essere più netto il divario che viene a prodursi tra lo scatto volontaristico di Giulio II e quel che, attraverso le parole del vescovo di Narbonne, il profilo oggettivo della situazione sembrava imporre »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 51].

ce qui ressort des différentes lettres de Machiavel, sa décision est prise. Si le soutien indécis des forces françaises a pu provoquer une possible tergiversation dans l'esprit du pontife, jamais il n'a véritablement constitué un motif d'abandon de sa part. C'est pourquoi, nous semble-t-il<sup>276</sup>, le doute qu'exprime Machiavel dans cette lettre, « Queste cose hanno quella variazione che veggono le Signorie vostre, e chi ha a scrivere dí per dí conviene le seguiti e debbe meritare d'essere scusato » [M (2008), l. 476, *ibid.*] [« Ces choses ont cette instabilité que voient vos Seigneuries, et celui qui doit écrire chaque jour convient des suites et mérite d'être excusé »], ne concerne pas vraiment le comportement imprévisible et irrationnel du pape<sup>277</sup>, mais plutôt le caractère très fluctuant de cette aide, notamment en ce qui concerne l'appui du marquis de Mantoue, « Il Marchese di Mantova si crede che per avventura potria questa sera essere ad Urbino, e dicesi che lo servirà con la persona »<sup>278</sup> [M (2008), l. 476 ; *ibid.*].

Le paragraphe qui suit a déjà fait l'objet d'analyses<sup>279</sup>, car il annonce le commentaire du chapitre 27 du livre I des *Discours*. Mais Machiavel en tirera des conclusions différentes<sup>280</sup>, à savoir, l'occasion manquée de Baglioni :

*« Ainsi Giovampagolo, [...] ne sut pas, ou pour mieux dire n'osa pas, bien qu'ayant une occasion favorable, accomplir une entreprise où chacun aurait admiré son courage, où il aurait laissé de lui un souvenir éternel – étant le premier qui eût montré aux prélats combien sont peu estimables ceux qui vivent et règnent comme eux – et où il aurait fait une chose dont la grandeur aurait dépassé toute l'infamie, tous les dangers qu'elle pouvait entraîner. »* [D, I, 27, 2, p. 149]

---

<sup>276</sup> Contrairement à ce que dit Cutinelli-Rèndina (voir note précédente).

<sup>277</sup> Ce caractère changeant est notamment souligné par Cutinelli-Rèndina : « Face à la fermeture de la diplomatie française Jules II montre qu'il s'apprête à faire seul ce qu'auparavant il ne pensait pas pouvoir faire autrement qu'avec l'aide française » [« Di fronte alla chiusura della diplomazia francese Giulio II mostra di apprestarsi a fare da solo ciò che prima si pensava non potesse fare altrimenti che con l'aiuto francese »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 51].

<sup>278</sup> « On pense que peut-être le marquis de Mantoue [Francesco Gonzaga] pourra être ce soir à Urbino, et on dit qu'il le servira en personne ».

<sup>279</sup> Notamment par Chabod (1993), p. 341-43, ou encore Sasso (1993a), p. 222-24.

<sup>280</sup> Sasso précise à ce sujet que « sont connues les discordances que le texte de la lettre présente par rapport à la version qu'il [Machiavel] fournira, plus tard, du même épisode, dans un célèbre chapitre du premier livre des *Discours*. Et, en effet, les observations que Machiavel développe dans la lettre du 13 septembre sont plus ténues et, au niveau théorique, moins conscientes que celles, si drastiques, péremptoires et provocatrices, qui campent dans les *Discours*, I, 27 » [« note sono le discordanze che il testo della lettera presenta rispetto alla versione che del medesimo episodio verrà fornita, più tardi, in un celebre capitolo del primo libro dei *Discorsi*. E, in effetti, le osservazioni che Machiavelli svolge nella lettera del 13 settembre sono più tenui e, nel rilievo teorico, meno consapevoli di quelle, così drastiche, perentorie e provocatorie, che campeggiano in *Discorsi*, I 27 »] [Sasso (1993a), p. 222].

Autrement dit, il reprochera au seigneur de Pérouse de ne pas avoir saisi l'occasion favorable d'éliminer le pape, c'est-à-dire de ne pas avoir fait exception à la règle morale au moment où celle-ci est « excusable », lors de la défense de son état. « Sa bonne nature et son humanité », relevée dans la lettre deviendront « lâcheté » dans les *Discours*, pour ne pas s'être livré à ce forfait qui « a en soi de la grandeur ou est pour partie courageux » [D, I, 27, 1, p. 148], alors que le pape s'en était remis à sa discrétion. Divergences fondamentales donc, qui peuvent nous conduire à voir dans ces deux textes, relatant le même événement à quelques années d'intervalle, une contradiction dans la pensée de Machiavel. Mais il est nécessaire à ce stade de citer ledit passage de la lettre du 13 septembre en entier avant d'aller plus avant dans son analyse :

*« Delle cose di Giampaolo io mi rimetto alla alligata ; aggiugnerò solo questo : che trovandosi el Papa qui con questi Reverendissimi, benché le genti della Chiesa sieno alloggiate intorno a queste porti, e quelle di Giampaolo un poco più discosto, nondimeno el Papa e il Collegio sta a discrezione di Giampaolo e non lui di loro, e se non farà male a chi è venuto per togli lo stato, sarà per sua buona natura e umanità. Che termine si abbi ad avere questa cosa, io non lo so : doverrassi vedere fra 6 o 8 dí che 'l Papa starà qui. Una volta Giampaolo dice avere conosciuto dua vie a salvare lo stato suo : l'una con la forza, l'altra con la umiltà e con el fidarsi delli amici che lo consigliono ; e che non ha voluto pigliare la prima, ma volgersi alla seconda, e per questo si è rimesso tutto nel Duca d'Urbino ; e detto Duca lo fecie venire ad Orvieto al Papa e li fare tutte quest'altre cose che occorrono. E' fanti per la piazza e per le porti, secondo che io avvisai, avevano ad essere in Perugia avanti che 'l Papa ci entrassi. El Papa è entrato e non ci sono, e questa cura fu data al Duca d'Urbino. » [M (2008), I. 476, p. 465]*

*[« Concernant les choses de Giampaolo [Baglioni] je vous renvoie à la lettre précédente ; j'ajouterai seulement ceci : que le pape se trouvant ici avec ces révérendissimes, bien que les gens de l'Eglise soient logés autour de ces portes, et ceux de Giampaolo un peu plus loin, néanmoins le pape et le Collège sont à la discrétion de Giampaolo et non le contraire, et s'il ne fait pas de mal à celui qui est venu pour lui prendre son état, ce sera à cause de sa bonne nature et de son humanité. Quelle fin doit avoir cette chose, personnellement je ne le sais pas : on verra dans 6 ou 8 jours si le pape sera ici. Giampaolo a dit une fois avoir connu deux manières de sauver son état : l'une avec la force, l'autre avec l'humilité et avec la confiance des amis qui le conseillent ; et qu'il n'a pas voulu prendre la première, mais se tourner vers la seconde, et pour cela il s'en est remis entièrement au duc d'Urbino [Guido da Montefeltro] ; et ledit duc l'a fait venir à Orvieto auprès du pape et lui a fait faire toutes ces autres choses qui sont nécessaires. Et les fantassins, comme je vous en ai informé, devaient entrer dans Pérouse par la place et par les portes avant que le pape n'y entre. Le pape est*

*entré et ils n'y sont pas, et cette charge a été donnée au duc d'Urbino. »]*

Ce passage est très surprenant car c'est peut-être celui qui est à l'origine de son jugement, dont les prémisses apparaissent déjà dans ses *Ghiribizzi*, sur Jules II, tant dans le *Prince* [P, XI, § 14-17 et XXV, § 18-24], que dans les *Discours* [D, III, 9, 3]. Au premier abord, il semble en tout point contraire à l'idée que Machiavel se fait de l'homme vertueux. Il a en mémoire évidemment l'entreprise que mena rapidement et secrètement César Borgia à Urbino, puis celle à Sinigaglia contre les condottieres insurgés. Le Valentinois a eu recours à la tromperie et à la férocité. Le pape lui s'est remis « entre les mains de son ennemi avec sa seule garde » [D, I, 27, 1, p. 147], alors que, comme le dira Machiavel à plusieurs reprises, « les princes doivent éviter autant qu'ils le peuvent de rester à la discrétion d'autrui », car dans ce cas, il vont « le plus souvent à leur ruine » [P, XXI, § 21, p. 185]<sup>281</sup>. Ni ruse, ni cruauté de la part du pontife, mais uniquement de l'impétuosité. La remarque, « Che termine si abbi ad avere questa cosa, io non lo so », peut alors s'interpréter comme un extrême étonnement du secrétaire florentin face à l'attitude « novatrice » du pontife. Cette remarque fait suite à une période concessive, « benché le genti della Chiesa [...], nondimeno el Papa [...] », dont la construction est atypique par rapport à celle utilisée habituellement par Machiavel. En effet, le pape étant autour de l'enceinte de la cité et Baglioni un peu plus loin à l'extérieur, jamais pour Machiavel Jules II n'aurait pu s'en emparer en étant à la discrétion du seigneur de Pérouse<sup>282</sup> ; et pourtant il l'a prise, ou plutôt elle lui a été livrée doit-on dire, puisqu'il y est entré « désarmé » et donc sans même combattre. Ce détail a été modifié dans le chapitre 27 des *Discours*, puisque Machiavel place Giampaolo à l'intérieur de la ville<sup>283</sup>. Mais le contraste entre ce passage de la lettre du 13 septembre et le chapitre des *Discours* n'est qu'apparent. Dans la phrase, « Una volta Giampaolo dice avere conosciuto dua vie [...] », Machiavel donne la véritable explication de son étonnement, sans toutefois bien entendu aller jusqu'au commentaire radical du chapitre 27 cité plus haut. Ce n'est pas l'attitude du pape qui est ici jugée, mais

<sup>281</sup> Cf. également P, XII, § 19, p. 119 ; XXI, § 18, 20 & 21, p. 185. D, II, 27, 3, p. 366 ; III, 16, 3, p. 458 ; III, 26, 1, p. 483. Machiavelli (2007), I, 9, p. 300 ; I, 29, p. 329 ; II, 36, p. 400 ; V, 20, p. 551 ; VI, 12, p. 597 ; VI, 16, p. 602.

<sup>282</sup> Dotti considère d'ailleurs que les événements que rapporte Machiavel dans cette lettre « ne sont pas vraiment des informations utiles et indispensables aux Dix, mais plutôt des considérations qui n'ont de valeur et d'intérêt que pour celui, qui s'étant fait une idée particulière du seigneur de Pérouse - qu'il voyait comme un second Valentinois [César Borgia] - s'étonnait à présent de le voir agir de façon si contraire au modèle qu'il incarnait » [Dotti (2006), p. 202-03].

<sup>283</sup> Pour Chabod, la version altérée des *Discours* a pour but d'accentuer « fortement la témérité de Jules II » [« grandemente la temerità di Giulio II »] par opposition à la « lâcheté » [« viltà »] de Baglioni. Il s'agit, pour lui, d'un des exemples assez caractéristiques de la tendance, chez Machiavel, à la « typisation » (le terme employé est le verbe « tipicizzare ») d'un événement ou d'une figure, dont le but est de donner une présentation plus incisive « d'une norme politique générale » [« di una norma generale di politica »] [Chabod (1993), p. 343]. Cette altération reflète donc, pour Chabod, l'évolution de la pensée machiavélienne vers une élaboration toujours plus affinée des normes qui régissent l'action politique.

bien celle de Baglioni<sup>284</sup>. Lien étroit donc entre ces deux textes. Machiavel dénonce dans sa lettre, à mots couverts, l'erreur de Baglioni qui a perdu son état pour avoir choisi le parti de la règle morale, « la umiltà » et « el fidarsi delli amici che lo consiglino », et non celui de la ruse ou de la force. Naturellement, on ne voit pas comment Machiavel aurait pu écrire dans une missive adressée aux Dix, un commentaire comme celui des *Discours* dans lequel il reproche tout simplement à Baglioni de ne pas avoir, quand il en avait l'occasion, fait éliminer le pape<sup>285</sup>. Machiavel se montre impertinent mais pas téméraire, car il n'est à cette époque qu'un simple secrétaire. Situation nouvelle qui n'a pas manqué de susciter sur le moment son incompréhension. Sa réflexion, « Che termine si abbi ad avere questa cosa, io non lo so », concernerait alors davantage le sort de Giampaolo que celui du pape. Cet extrait de la lettre serait donc entièrement construit sur un mode euphémique. La « bonne nature et l'humanité » de Baglioni, son « humilité », ne signifieraient pas autre chose que sa « lâcheté ». Cette volonté de détourner volontairement sa propre pensée par l'utilisation d'une figure de style se déployant sur tout un paragraphe, aurait permis à Machiavel d'atténuer son opinion très négative sur le seigneur de Pérouse et donc de dissimuler son accusation de lâcheté, lourde de conséquences.

---

<sup>284</sup> Sasso ne dit pas autre chose nous semble-t-il lorsqu'il conclut, avec une extrême acuité, son analyse de l'extrait de la lettre ainsi : « Mais si dans la lettre du 13 septembre il manque l'interprétation de la bonté en termes de "lâcheté" et d'incapacité à entreprendre de grandes choses - il est cependant vrai que la possibilité qu'avait le seigneur de Pérouse de faire prisonnier, et donc de disposer à sa manière de celui qui venait "lui ôter son état", est soulignée avec une grande énergie. Et bien que l'on perçoit clairement que l'*iter* logique de la structure soit loin ici de pouvoir être considéré comme accompli, toute "minimisation" serait à cet égard hors de propos. Si, entre le passage de la lettre du 13 septembre et le vingt-septième chapitre du premier livre des *Discours*, il y a les observations du *Prince* sur les "cruautés" bien et mal utilisées, il est vrai aussi qu'à la racine de ces observations, et donc du chapitre des *Discours*, il y a la lettre du 13 septembre, avec l'expérience complexe qu'elle présuppose et nécessite » [« Ma se nella lettera del 13 settembre manca l'interpretazione della bontà in termini di "viltà" e di inettitudine ad operare cose grandi, - è pur vero che la possibilità che il signore di Perugia aveva di far prigioniero, e quindi di disporre a suo modo di colui che veniva a "togli lo stato", è sottolineata con grande energia. E sebbene con chiarezza si avverta che l'*iter* [chemin] logico dell'impostazione sia lungi, qui, dal potersi considerare compiuto, ogni "minimizzazione" sarebbe al riguardo fuor di posto. Se fra il passo della lettera del 13 settembre e il ventisettesimo capitolo del primo libro dei *Discorsi*, stanno le osservazioni del *Principe* sulle "crudeltà" bene e male usate, vero è anche che alla radice di quelle osservazioni e, quindi, del capitolo dei *Discorsi*, sta la lettera del 13 settembre, con la complessa esperienza che presuppone ed elabora »] [Sasso (1993a), p. 224].

<sup>285</sup> Dotti donne cependant une explication à cette inaction de Baglioni : « Mais le fougueux Nicolas oubliait, je crois, quelque chose : il est peu pensable, très peu pensable même, que si Giampaolo avait osé porter la main sur le pontife, il aurait bénéficié de l'estime générale. Au contraire, que l'âme humaine écarte résolument les *perversae opinionones*, auréolées qui plus est de l'émotivité morale et religieuse qui leur servait d'écran, pour leur substituer une analyse historique et critique, est une attitude, encore aujourd'hui, inacceptable pour la société humaine, que cela soit à tort ou à raison » [Dotti (2006), p. 204-05]. Les traducteurs des *Discours*, édition que nous utilisons, Fontana et Tabet s'étonnent pour leur part que « [...] ni Machiavel, ni la plupart de ses commentateurs ne se soient interrogés sur les conséquences d'un acte sans précédent dans l'histoire, l'élimination d'un pape arrivant "désarmé" dans une ville par quelqu'un comme Baglioni qui en était devenu le tyran depuis six ans à peine. » [D, I, 27, 2, note 540, p. 149].

Un autre lien doit cependant être établi entre la lettre et les *Discours*. Aucun commentateur n'a, à notre connaissance, noté que la phrase de la lettre, « che non ha voluto pigliare la prima, ma volgersi alla seconda », est pratiquement l'exacte symétrie de celle de la fin du chapitre 26 du livre I, « colui che non vuole pigliare quella prima via del bene, quando si voglia mantenere conviene che entri in questo male »<sup>286</sup>. Dans la lettre, la première voie est celle de la force, la seconde celle du bien ; alors que dans le chapitre 26, c'est effectivement le contraire : la force est devenue la seconde voie, celle du mal. Dans ce chapitre, Machiavel s'adresse à un prince nouveau qui, lorsqu'il a pris une province ou une cité, doit tout renouveler, comme l'a fait Philippe de Macédoine. En éliminant le pape, Baglioni aurait pu non seulement défendre son état, mais étendre son pouvoir, c'est-à-dire sur les terres de l'Eglise et peut-être au-delà.

Le 14 septembre, Machiavel, juxtaposant deux périodes concessives, réaffirme la volonté de Jules II de se rendre à Bologne avec ou sans l'aide des troupes françaises :

*« Come ieri scrissi a vostre Signorie, questo Papa, nonostante la ambasciata di Narbona, è [« nondimeno », omis] piú caldo in su la 'mpresa di Bologna che mai ; né pare che si sia però disperato di Francia, e sta sospeso in su el primo avviso da Ais. E benché di là venissino resoluzioni contrarie, [nondimeno, omis également] è per ire innanzi [...] »* [M (2008), l. 477, p. 466]<sup>287</sup>

---

<sup>286</sup> « celui qui ne veut pas prendre ce premier chemin du bien doit, s'il veut se maintenir, entrer dans ce mal » [D, l. 26, 1, p. 146].

<sup>287</sup> Contrairement à ce que dit Cutinelli-Rèndina, « Les perplexités, donc, qui depuis le début avaient entouré l'entreprise papale, se muent en authentique bouleversement » [« Le perplessità, quindi, che fin dall'inizio avevano avvolto l'impresa papale, si mutavano in autentico sbigottimento »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 51], il est difficile de voir dans ce rappel de l'attitude de Jules II fait par Machiavel à la Seigneurie de Florence un quelconque bouleversement dans l'impression que lui avait laissée le pape dans les lettres précédentes. On ressent tout au plus chez le Florentin, le désir d'arrêter de manière quasi définitive son jugement sur le pape. En effet, le 15, Machiavel écrit : « Della 'mpresa di Bologna si dice quello medesimo : che 'l Papa ci è su caldo » [M (2008), l. 478, p. 468-69] [« De l'entreprise de Bologne on dit même cela : que le pape montre un grand désir [de l'entreprendre] »]. De même, à propos de la communication du pape lors du consistoire réuni le 16 septembre au matin annonçant la disponibilité des aides françaises pour la campagne de Bologne, « sieno presti li aiuti di Francia in questa impresa » [M (2008), l. 479, p. 470-71] [« les aides de France pour cette entreprise sont prêtes »], le commentaire du Florentin dans sa lettre du jour même, « e' quali sono però d'altra qualità che io abbi scritto per la mia di stamani » [M (2008), l. 479, p. 471] [« lesquelles sont cependant d'une autre qualité que la lettre que j'ai écrite ce matin »], ne semble pas, comme le dit toujours Cutinelli-Rèndina, constituer une « périphrase ironique » [« perifrasi ironica »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 52]. Cette opinion de Machiavel caractérise plutôt une périssologie [répétition destinée à produire un effet de style et à insister sur une idée], puisque pour lui le pape est toujours si déterminé à arriver à ses fins qu'il est prêt à se persuader du soutien des Français malgré son caractère très hypothétique. Ainsi, cette annonce peu vraisemblable de la part du pontife ne relève pas du « phantasme » [« fantasmi »] [Cutinelli-Rèndina (1998), *ibid.*], mais tout simplement de l'autopersuasion propre à toute personne impétueuse et obstinée, désireuse de convaincre et d'enthousiasmer son entourage à se lancer dans une entreprise hasardeuse.

*[« Comme je l'ai écrit hier à vos Seigneuries, ce pape, malgré l'ambassade de Narbone<sup>288</sup>, est [« néanmoins », absent] plus que jamais déterminé pour son entreprise de Bologne ; il ne semble pas cependant qu'il désespère de la France, et il est suspendu à la première annonce de monseigneur d'Aix. Et bien que de là-bas viennent des résolutions contraires, [« néanmoins », absent également] il est pour continuer [...]. »]*

Le 23 septembre, Machiavel utilise, pour transmettre l'opinion de la cour, une corrélation naturellement inversée par rapport à celle qu'il emploie habituellement pour donner la sienne :

*« Per tutta la corte si giudica che si verrà a qualche accordo : tamen el tutto sta in su le genti franzesi, ancora, come piú volte ho scritto, che [« ancoraché », « benché »] el Papa abbi detto che senza e' Franzesi vuole in ogni modo fare la impresa sua. » [M (2008), l. 486, p. 479],*  
*[« Dans toute la cour on estime qu'on en viendra à quelque accord : néanmoins tout dépend des troupes françaises, bien que, comme je l'ai écrit plusieurs fois, le pape ait dit que sans les Français il veut de toutes les manières faire son entreprise. »],*

En effet, derrière le jugement officiel de la cour, résonne l'avis personnel que, dès le début, Machiavel a donné à la Seigneurie : « che [ancoraché, benché] el tutto sta in su le genti franzesi, tamen el Papa abbi detto [...] ». Autrement dit, « A la cour on estime qu'on parviendra à un accord : mais bien que tout le monde compte sur les troupes françaises, néanmoins le pape a dit que, même sans elles, il voulait de toutes les manières faire son entreprise ».

Le 25, à nouveau, il insiste sur la grande détermination du pape :

*« [...] solo posso raffermare questo alle vostre Signorie : che questo Papa ci è su piú caldo [« deciso »] che mai e che li ha detto da dua dí in qua, parlando in secretis di questa sua impresa, che aveva, partendosi da Roma, monstro a tutto el mondo el buono animo suo di volere ridurre le terre a l'ubbidienza della Chiesa e purgarle da' tiranni, [...]. » [M (2008), l. 488, , p. 482]*  
*[« [...] je peux seulement confirmer ceci à vos Seigneuries : que ce pape est plus que jamais décidé et qu'il a dit il y a deux jours, parlant en privé de son entreprise, qu'il avait, en partant de Rome, montré à tout le monde sa bonne intention de vouloir réduire à l'obéissance les terres de l'Eglise et les purger de leurs tyrans, [...]. »]*

---

<sup>288</sup> Bien que Machiavel n'ait pas entendu ce que François-Guillaume de Castelnau, monseigneur de Narbonne, a dit au pape, il précise dans sa lettre précédente du 13 septembre que « si vidde che non piacque al Papa » [M (2008), l. 476, p. 464] [« on voit que ça n'a pas plu au pape »].

Machiavel s'autorise alors à présenter les différentes attitudes d'une personne s'engageant impétueusement dans une campagne :

*« Chi conosce bene questo umore crede, quando e' si abbi a precipitare, che questo sia el meno pericoloso precipizio che ci si abbi ad usare drento ; e fassi questa risoluzione, che bisogni, tant'è in là con la voglia e con la dimostrazione, che o la gli riesca secondo el primo intento suo, o che si precipiti dove li verrà bene fatto, o che s'inganni sotto qualche onesto accordo, se non in esistenza, in apparenza. »* [M (2008), l. 488, p. 482-83],

*[« Celui qui connaît bien ce sujet croit que, s'il doit se lancer impétueusement dans une entreprise, celle-ci est la moins dangereuse dans laquelle il puisse se jeter ; et on arrive à cette conclusion, qu'il faut, tant il s'est engagé avec la volonté et les actes, ou bien qu'il la réussisse selon sa première intention, ou bien qu'il se lance impétueusement là où les choses lui iront le mieux, ou bien qu'il se trompe avec un quelconque accord honorable, sinon réellement, du moins en apparence. »],*

Mais dans la phrase qui suit immédiatement, il fait, en ce qui concerne le pape, le constat sceptique suivant :

*« Questo accordo che paia onesto, pare difficile a trovare che li riesca secondo el primo suo desiderio : rispetto a' Francesi, non si crede ; del precipizio si dubita assai. »* [M (2008), l. 488, p. 483]<sup>289</sup>

*[« Cet accord qui paraît honorable, il semble difficile de trouver qu'il lui réussisse selon son premier désir : en ce qui concerne les Français, on n'y croit pas ; se précipiter dans l'entreprise [sans l'aide des Français] on en doute beaucoup. »]*

A bien analyser cet avis, il ne concerne pas le doute possible du pape mais celui de son entourage. De plus, dans cette ultime remarque, Machiavel rejette la troisième possibilité, celle de l'accord honorable, qui d'ailleurs n'est pas vraiment le comportement d'une personne impétueuse, puisque un accord suppose une réflexion et donc un délai peu compatible avec une telle attitude. C'est pourquoi l'envoyé florentin la considère comme une erreur. Demeure alors une alternative qui n'est

---

<sup>289</sup> Ce qui revient à dire, comme le fait remarquer E. Cutinelli-Rèndina, « qu'il n'y avait de rencontre plausible dans la réalité des faits pour aucune des voies sur lesquelles probablement Jules II aurait pu s'acheminer » [« che non aveva riscontro plausibile nella realtà dei fatti nessuna delle strade su cui presumibilmente Giulio II si sarebbe potuto incamminare »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 54]. Mais une rencontre peu probable entre la réalité des faits et l'une des voies que pouvait emprunter le pape, ne signifie pas pour autant, on le sait, rencontre impossible. Ce qui frappe l'envoyé florentin, c'est la constance de la détermination papale, malgré le peu de chance de réussite de son entreprise.

qu'apparente. En effet, le fait qu'il faille réussir une entreprise selon sa première intention, ou se lancer impétueusement là où les choses nous sont le plus favorables signifie que dans les deux cas la victoire est envisageable, alors que l'on se tromperait à chercher un accord. L'alternative devient alors de : soit vraiment se lancer impétueusement dans l'entreprise (« selon sa première intention », ou « là où les choses iront le mieux ») et envisager une possible victoire ; soit s'entendre et donc se tromper.

Le 27 septembre, alors qu'il attend toujours la décision du roi de France, le pape garde toujours espoir d'obtenir son soutien. Machiavel conclut sa lettre en rappelant l'obstination qui caractérise le pontife :

*« [...] a questo Papa cresce ogni dì la ostinazione di andare innanzi e di mettere ed effetto questa impresa. »* [M (2008), l. 491, p. 486]

*[« [...] en ce pape croît chaque jour l'obstination d'avancer et de mettre cette entreprise à exécution. »]*

### 2.3. PAR LA PAIX OU PAR LA FORCE : LA RECONQUETE DE BOLOGNE - EPILOGUE. LES LETTRES DU MOIS D'OCTOBRE 1506

Machiavel, qui a reçu entre temps des Dix une lettre l'informant que le roi de France accordait au pape les troupes qu'il demandait, mentionne dans sa réponse du 3 octobre l'enthousiasme du pontife qui est déjà au courant de ce soutien militaire :

*« Conteneva la risoluzione fatta in Francia delle genti che 'l Papa domanda e come quello Re è contento servirlo ; la quale nuova era già venuta qui e aveva messo tanto animo in corpo a questo Pontefice che, parendoli avere vinta Bologna, comincia a pensare a qualche altra maggiore cosa. »*

[M (2008), l. 498, p. 494]

*[« Elle [la lettre envoyé par les Dix] contenait la résolution prise par la France concernant les troupes que le pape demandait et comment ce roi était heureux de le servir ; cette nouvelle est déjà arrivée ici et a donné tant de courage à ce pape que, lui semblant déjà avoir vaincu Bologne, il commence à penser à quelque autre grande chose. »]*

La réaction de Jules II décrite dans cette lettre découle de son caractère impétueux. Cette simple nouvelle, en effet, suffit à l'enthousiasmer comme si sa victoire sur Bologne était déjà acquise. Il nourrit même d'autres projets plus ambitieux pour l'Eglise. La décision du roi de France de le soutenir dans sa campagne contre Giovanni Bentivoglio lui a donné raison de s'être lancé à la conquête de

Pérouse pratiquement sans armes<sup>290</sup> et de mettre ainsi le roi de France devant le fait accompli<sup>291</sup>, le contraignant à lui fournir les hommes qu'il souhaitait.

Désormais la marche sur Bologne ne sera plus ni entravée ni même contrariée. La reconquête de la ville est assurée. Dans cette lettre, Machiavel dévoile le projet que nourrit le pape à l'égard de cette cité. Son allocution, rapportée en discours indirect, intervient après le plaidoyer des ambassadeurs bolonais qui, rappelant les accords conclus avec les papes précédents et l'attachement [le « politico vivere »] de cette cité à la religion et au respect des lois, veulent lui témoigner la fidélité et la servitude de leur peuple envers l'Eglise. Le pape leur répond qu'il est venu libérer Bologne de ses tyrans, et que pour cette raison il n'est pas lié par les anciens pactes qui ont été faits par nécessité et non par volonté,

*« [...] e circa e' capituli non curava né quello avevon fatto li altri papi né quello aveva fatto lui, perché li altri papi e lui non avevon possuto fare altro, e la necessità e non la volontà li aveva fatti confermare. » [M (2008), l. 498, p. 495]*

*[« [...] et en ce qui concerne les accords, il n'a tenu compte ni de celui qu'avaient fait les autres papes ni de celui que lui avait fait, parce que les autres papes et lui n'avaient pu faire autrement, la nécessité et non la volonté les avait faits conclure. »]*

Son but est de faire en sorte que la ville « vivessi bene ». C'est pourquoi il a toujours voulu s'y rendre en personne, pour apprécier réellement la situation.

L'alternative est claire, soit la manière d'y vivre lui plaît, dans ce cas il la soutiendra ; soit elle ne lui convient pas, alors il en changera. Il ne laisse donc aucune possibilité de compromis, et si les moyens ordinaires, pourrait-on dire, ne lui permettent pas de parvenir à pacifier la ville, il aura alors recours aux méthodes extraordinaires, c'est-à-dire à la force :

*« [...] il fine suo era fare che Bologna vivessi bene, come e' dicono, e per questo volersi in persona transferire in quella città ; e se quello modo di vivere che la tiene li piacesse lo confermerebbe, se non li piacesse lo muterebbe ; e per poter farlo con le armi quando li altri modi non bastassino, si era preparate forze di qualità da fare tremare Italia, nonché Bologna. » [M (2008), l. 498, ibid.]*

*[« [...] son but étant de faire en sorte que Bologne vive bien, comme ils disent, il a voulu se transférer en personne dans cette cité ; et si cette manière de vivre qui la gouverne lui plaît il la maintiendra,*

---

<sup>290</sup> Voir cependant D, l, 27, n. 534, p. 147 : « D'après l'envoyé vénitien, cité par Walker, il y serait entré avec deux mille soldats armés ».

<sup>291</sup> Voir M (2008), l. 463, p. 443 et [Première partie note 255](#).

*si elle ne lui plaît pas il la changera ; et pour pouvoir le faire avec les armes si les autres façons ne suffisent pas, il a préparé des forces de qualité à faire trembler non seulement Bologne mais aussi l'Italie. »]*

Un diktat qui rappelle par sa forme l'ultimatum imposé par César Borgia à Florence quelques années auparavant. Il faut noter toutefois que l'ambition du pape, comme Machiavel le souligne, va bien au-delà de la prise de Bologne. Se sentant la capacité de faire « tremare Italia », il considère, sans laisser le choix à Florence, que les hommes d'armes de Marcantonio Colonna font partie dorénavant de ses troupes et qu'ils doivent se tenir à sa disposition, « desidero bene che le stieno in ordine per muoversi subito quando le volessi »<sup>292</sup> [M (2008), l. 498, p. 496].

Le 6 octobre, alors que le pape a décidé la veille de censures à l'encontre de Bologne privant les fidèles de sacrements, survient un événement aux conséquences importantes : la mort prématurée de Philippe, roi de Castille et fils de Maximilien. Ce décès profite à Ferdinand qui devient ainsi le roi d'une Espagne réunifiée, soit l'Aragon et la Castille, mais profite également de manière indirecte au pape. En effet, écrit Machiavel le 9 octobre, le roi de France sur lequel il compte pourra plus librement favoriser l'Eglise et protéger l'Italie de la menace vénitienne : « [...] sarà più libero a potere favorire la Chiesa a assicurare Italia da chi disegnava mangiarsela ». Ce qui a eu pour conséquence de « réchauffer » encore plus le pontife :

*« [...] e se prima egli era caldo a questa impresa, adesso è caldissimo [...] »* [M (2008), l. 504, p. 503]

*[« [...] et s'il était auparavant décidé à se lancer dans cette entreprise, il est maintenant vraiment très décidé [...] »]*

L'impétuosité du pape s'est donc révélée opportune. S'il a certes bénéficié de circonstances particulières, sa détermination a toutefois largement contribué à le placer dans une situation plus que favorable ; détermination qui n'a jamais failli, malgré, comme l'a remarqué Machiavel dans sa lettre du 25 septembre, les faibles chances de réussite de sa campagne.

Quelques jours avant la fin de sa mission, début novembre, Machiavel précise les termes de l'ultimatum que le pontife fixe à Giovanni Bentivoglio. Le 10 octobre, le pape et le Collège de cardinaux réunis en consistoire, ordonnent contre lui et ses partisans une bulle plus contraignante que

---

<sup>292</sup> « il désire fermement qu'ils soient en ordre pour se déplacer immédiatement au moment où il le voudra ».

celle qui avait été décidée précédemment le 7 octobre [M (2008), l. 504, p. 503], suite aux propositions d'accords peu honorables que Bentivoglio lui avait faites par l'intermédiaire de ses ambassadeurs. Entre autres, qu'il ne pouvait entrer dans Bologne qu'avec sa garde à pied, soit environ 250 à 300 suisses, et qu'il devait dire combien de temps il souhaitait y demeurer. Le pape exige, par l'intermédiaire du secrétaire de Bentivoglio Jacopo Gambaro, que le seigneur de Bologne évacue immédiatement la ville et qu'il se garde de ne jamais plus vouloir la posséder. A la sortie du consistoire, devant un millier de personnes, s'adressant aux ambassadeurs bolonais dans des termes violents et pleins de rancune, il blâme leur seigneur tout en leur reprochant de ne pas avoir eu honte d'être venus le défendre :

*« [...] biasimò la tirannide di messer Giovanni e loro che non si vergognavano ad essere venuti a defenderla, e disse parole in tale sentenza animose [« violente », « aspre »] e piene di veleno. » [M (2008), l. 506, p. 506]*

*[« [...] il a blâmé la tyrannie de Giovanni Bentivoglio et leur a reproché [aux ambassadeurs] qu'ils n'avaient pas eu honte d'être venus le défendre, et il a prononcé lors d'une sentence des paroles violentes et pleines de venin. »]*

Le 12 octobre, le pontife déclare à l'envoyé florentin qu'il ne peut accepter une quelconque proposition d'accord de la part de ses adversaires, et montre qu'il a dorénavant une emprise totale sur eux :

*« [...] perché ognuno intenda che io non voglio patti con messer Giovanni, ho publicatogli come una cruciata addosso » [M (2008), l. 508, p. 508],*

*[« [...] parce que chacun comprend que je ne veux pas d'accords avec messer Giovanni, étant donné que j'ai lancé contre lui une sorte de croisade »]*

Dans la lettre du 21 octobre, Machiavel montre une fois encore combien sa construction syntaxique si spécifique peut à la fois caractériser sans les simplifier les rapports de force qui s'établissent entre les personnages clés d'une situation particulière. Cette construction rend compte de la nécessité de s'écarter momentanément des règles habituelles de la politique fondées sur le respect des lois et des pactes, pour atteindre les buts escomptés. Dans le cas de Bologne, cette exception à la règle consiste pour Jules II, à mettre, selon les mots employés par le légat de Pérouse le cardinal Giovanni de' Medici, et rapportés par Machiavel dans sa lettre du 4 octobre, quelques « racines » dans cette cité, « secondo

lui ogni dí la Chiesa viene a mettere in quella città qualche barba<sup>293</sup> »<sup>294</sup> [M (2008), l. 500, p. 499]. Ainsi, après s'être entretenu avec le marquis de Mantoue Francesco Gonzaga, à qui Charles d'Amboise avait remis un message de la part de Bentivoglio exprimant la volonté de trouver un accord, le pape annonce à la vingtaine de cardinaux ce qu'il exige du seigneur de Bologne :

« [...] [« benché », omis] *messer Giovanni faceva chiedere patti che erano molto piú onesti di quelli capituli che lui aveva mandati a Furlí; nondimeno e' patti avevono ad essere o che s'uscissi di Bologna con el suo mobile, e lo immobile li sarebbe conservato, o che venissi a rimettersi liberamente in lui senza veruna condizione, e che non era per volere altri patti seco* » [M (2008), l. 518, p. 519]

[« [...] [« bien que », omis] *messer Giovanni ait proposé des accords qui étaient beaucoup plus honorables que ceux qu'il avait envoyés à Furlí, néanmoins les accords ont été, ou bien qu'il s'en aille de Bologne avec ses biens meubles, ces biens immeubles lui seraient conservés, ou bien qu'il se rende lui-même librement sans aucune condition ; il n'est pas pour vouloir d'autres accords avec lui.* »]

Le procédé dilemmatique « o che s'uscissi [...] o che venissi [...] » inclus dans une période concessive, ne donne que l'apparence du choix, car dans les deux cas le pape refuse tout accord. Bien que les propositions de Bentivoglio soient plus honorables et donc plus respectables que celles qu'il avait faites précédemment, le pape souhaite établir de nouvelles « fondations » dans les cités dont il s'empare, et ne peut donc pas se contenter des règles habituelles de la politique. Le temps de l'exception est venu, et ne s'achèvera qu'après la reddition de Bentivoglio et la remise des clés de la ville. Toute ruse ou repentir de la part de ce dernier pour rester ou retourner à Bologne ne saurait tromper ou émouvoir le pape. Machiavel le sait :

« *E chi discorre queste cose crede che, quando messer Giovanni sia desperato di potersi defendere con la forza, che si gitterà lui e e' figlioli in grembo ad el Papa sotto la fede di Ciamonte o d'un simil personaggio, e spererà con lo esempio di Giampaulo Balioni di potere personalmente fare qualche accordo, mediante el quale e' resti in Bologna e non perda l'ansa da potere con la occasione*

---

<sup>293</sup> « Quelques racines » : expression que Machiavel emploiera de nouveau à propos de César Borgia dans le chapitre 7 du *Prince*. Cette tâche est l'objectif principal de tout prince prudent et vertueux qui veut consolider son état. Mais bien que le Valentinois « mît tout en œuvre et fît toutes les choses » pour y parvenir, il perdit le sien, suite au revirement de la fortune, la mort de son père et sa grave maladie, et qui l'amena à commettre une erreur fatale en soutenant l'élection de Jules II.

<sup>294</sup> « selon lui chaque jour l'Eglise met dans cette cité quelques racines ».

*ritornare nel primo luogo.* » [M (2008), l. 518, *ibid.*]

*[« Et celui qui discute de ces choses croit que, si messer Giovanni est désespéré de ne pouvoir se défendre avec la force, il s'en remettra avec ses fils entièrement au pape sur la foi de Charles d'Amboise ou d'une personne semblable, et espérera à l'exemple de Giampaolo Baglioni pouvoir personnellement faire un accord, grâce auquel il pourra rester à Bologne et ne pas perdre la possibilité, à peine se présente une occasion favorable, de pouvoir revenir à sa condition d'origine [c'est-à-dire, au pouvoir]. »]*

Machiavel retourne finalement à Florence le 4 novembre pour s'occuper à nouveau de la création de la milice, projet dont il est depuis deux ans l'instigateur<sup>295</sup>.

L'« *ordinanza* » a été étendue, malgré les hésitations du gonfalonier et les fortes réticences de certains oligarques florentins, à toute la province. Des avancées ont été accomplies sur le plan politique et institutionnel, en attendant qu'une loi institue un magistrat autonome qui en aurait la charge [Marchand, in M (2008), Introduction, p. 53].

Le pape entre triomphalement à Bologne le 18 novembre. Guicciardini précise que les Bentivoglio, Giovanni, ses fils et son épouse Ginevra Sforza, « quittèrent immédiatement la ville, après avoir obtenu de Chaumont, à qui ils donnèrent douze mille ducats, un sauf-conduit très large, ainsi que la promesse écrite qu'il ferait respecter toutes les clauses contenues dans la protection du roi et l'assurance qu'ils pourraient vivre en toute sécurité dans l'Etat de Milan » [Guicciardini (1996a), p. 499].

---

<sup>295</sup> Dans sa lettre datée du 5 octobre, Machiavel y fait allusion en la comparant à d'autres troupes qu'il a eu l'occasion de voir : « [...] ; non voglio omettere di dire a vostre Signorie che se quelle vedessino questi fanti del Duca d'Urbino e quelli di Nanni, vostre Signorie non si vergognarebbono di quelli della *ordinanza* loro, né li stimerebbono poco » [M (2008), l. 501, p. 500] [« [...] ; je ne veux pas omettre de dire à vos Seigneuries que si elles voyaient ces fantassins du duc d'Urbino et ceux de Nanni, vos Seigneuries n'auraient pas honte de ceux de leur ordonnance, ni ne les sous-estimeraient »].

## CHAPITRE 3. VERS LA FINALISATION DE L'ARTE DELLO STATO : LES GHIRIBIZZI A SODERINI (1506)<sup>296</sup>

Les *Ghiribizzi al Soderino*, que Machiavel écrit peu après l'entrée de Jules II dans Pérouse le 13 septembre 1506, constituent un moment décisif dans le processus de maturation de la pensée de Machiavel<sup>297</sup>. Texte fondateur qu'il est nécessaire de mettre en parallèle avec sa seconde légation auprès du pontife. Le débat autour de la datation de cet écrit et de son véritable destinataire a fait l'objet de vives polémiques qu'il n'y a pas lieu de reprendre dans le cadre de cette étude<sup>298</sup>.

### ENCADRE 17. L'« EXCEPTIONNEL NIVEAU CONCEPTUEL » DES GHIRIBIZZI : L'ELOGE DE GENNARO SASSO

Gennaro Sasso présente ainsi les *Ghiribizzi* dans l'ensemble de l'œuvre du Florentin : « De la légation auprès de Jules II et, en général, de toute la période qui, de l'entrée à la chancellerie conduit à la composition des écrits majeurs, les *Ghiribizzi* à Soderini constituent, selon toute probabilité, le fruit le plus singulier et le plus mature ; et non seulement parce que, pour la première fois, la tête et la fantaisie du secrétaire étaient visitées par un thème, qui ne l'abandonnera plus par la suite, mais, à bien regarder, pour une raison plus intrinsèque et spécifique. Exprimé dans une forme paradoxale, et non sans satisfactions allusives, sinon, même, mystérieuses, ce thème a, sans doute, un exceptionnel niveau conceptuel ; et, sur le fondement d'une franche et radicale philosophie de la fortune, il expose, par de puissants points de vue, la ligne d'une philosophie achevée de la politique ; passe par une critique décisive des thèses astrologiques, et s'en laisse constituer ; et ainsi de suite. Mais il a aussi tendance à se poser comme le lieu idéal, et presque antérieur à son déterminisme théorique, de l'affrontement suggestif qui, chez le Machiavel mature, est en quelque sorte "constitutif", entre l'idée pessimiste d'une "nécessité" non susceptible d'exception et l'exception de la vertu. Et la reconnaissance de son caractère suffit, parce que son importance se révèle, telle qu'elle est, indiscutable » [« Della legazione a Giulio II e, in generale, dell'intero periodo che, dall'ingresso in Cancelleria conduce alla composizione degli scritti maggiori, i *Ghiribizzi* al Soderini costituiscono, con ogni probabilità, il frutto più singolare e più maturo ; e non solo perché qui, per la prima volta, la testa e la fantasia del segretario fossero visitati da un tema, che poi non lo abbandonò più, ma, a guardar bene, per più intrinseca e costitutiva ragione. Espresso in forma paradossale, e non senza compiacimenti allusivi, se non, addirittura, criptici, quel tema ha, senza dubbio, un eccezionale rilievo concettuale ; e, sul fondamento di una schietta e radicale filosofia della fortuna, espone, per scorci potenti, la linea di una compiuta filosofia della politica ; passa attraverso una critica decisa di tesi astrologiche, e se ne lascia costituire ; e così via. Ma esso ha altresì la tendenza a porsi come il luogo ideale, e quasi anteriore al suo stesso determinarsi teorico, del suggestivo scontro che, nel Machiavelli maturo, è in qualche modo "costitutivo", fra la pessimistica idea di una "necessità" insuscettibile di eccezione e l'eccezione della virtù. E basta il riconoscimento di questo suo carattere, perché la sua importanza risulti, quale è, indiscutibile »] [Sasso (1993a), p. 226]. Le thème, exprimé dans une forme paradoxale, de la rencontre entre la façon de procéder et « les

<sup>296</sup> Marchand (1975), p. 384-388 ; Dionisotti (1980) ; Sasso (1988a), p. 3-56 ; Sasso (1993a), p. 224-48 ; Inglese (2006), p. 17-23 ; Ginzburg (2006) ; Martelli (2009), p. 281 & sq.

<sup>297</sup> Voir encadré 17 : L'« exceptionnel niveau conceptuel » des *Ghiribizzi* : l'éloge de Gennaro Sasso.

<sup>298</sup> Pour un bref rappel des longs débats autour de la datation et du destinataire des *Ghiribizzi*, cf. l'article critique de Martelli, « I dettagli della filologia » [Martelli (2009), p. 281-303].

temps », expose, pour reprendre les mots de Sasso, « la ligne d'une philosophie politique achevée ». Dès 1506, la légation auprès de Jules II et la rédaction des *Ghiribizzi*, ont mené Machiavel à l'aboutissement de sa réflexion sur l'*arte dello stato*. Il ne lui restait que le temps nécessaire à la rédaction de ses grandes œuvres. Sasso précise, à la fin de cet extrait qui montre le caractère précoce de l'émergence de la pensée novatrice du Florentin, que ce thème esquissé dans les *Ghiribizzi* se pose comme « le lieu idéal » « de l'affrontement », repris par le Machiavel de la maturité, « entre l'idée pessimiste d'une "nécessité" non susceptible d'exception et l'exception de la vertu ». Cette précision conforte notre hypothèse initiale selon laquelle Machiavel aurait élaboré sa conception particulière de la politique en la percevant comme une tension entre la conduite normative des choses de l'état, qui laisse le prince entièrement tributaire de la fortune, et l'exception qui lui permet, si sa manière de gouverner est conforme aux temps, de triompher de cette « nécessité » et de parvenir à ses fins.

Nous pouvons nous demander en quoi cet écrit intéresse notre problématique, à savoir l'émergence chez Machiavel, alors secrétaire de la chancellerie de Florence, d'un principe méthodologique, caractéristique de sa conception de l'*arte dello stato*, fondée sur la volonté de mettre en opposition la règle et sa dérogation. Il est important, avant tout, de noter que la syntaxe habituellement employée pour exprimer cette tension, caractérisée par l'usage de la période concessive, n'est présente à aucun moment dans ce brouillon. Cependant, comme cela avait déjà été le cas à propos de la légation, les *Ghiribizzi* ne peuvent véritablement, et cela plus que tout autre écrit *ante res perditas*, révéler toute leur signification que par une mise en perspective avec les œuvres de la maturité.

Le thème des *Ghiribizzi* est celui bien connu de la « rencontre » entre la façon de procéder des hommes et « les temps »<sup>299</sup>. Comme ceux-ci changent souvent et que les hommes ne le peuvent pas, il arrive que « quelqu'un a, un temps, une bonne fortune, et un temps, une mauvaise » [P, p. 515]. Ainsi deux hommes opérant de manière différente, voire opposée, peuvent arriver à une même fin, si leur manière de gouverner est conforme au temps et à l'ordre des choses. A l'inverse, deux hommes œuvrant de façon similaire, mais en des temps différents, auront des fortunes diverses. Cette réflexion, qui émerge chez Machiavel en 1506, sera transposée presque mot pour mot dans ses œuvres majeures.

---

<sup>299</sup> La doctrine « del riscontro coi tempi », pour reprendre l'expression employée par G. Inglese.

### 3.1. LA NECESSAIRE TRANSGRESSION DE LA REGLE DANS LES REPUBLIQUES : LA VOIE VERS LES *DISCOURS*

Machiavel développe et illustre ce thème esquissé dans les *Ghiribizzi* de la « rencontre avec les temps » notamment dans le livre III des *Discours*.

Au chapitre 9, qui traite de la nécessité de varier sa façon de procéder si l'on veut toujours avoir une « bonne fortune », Machiavel prend comme premier exemple Fabius Maximus. Habitué à procéder avec son armée « avec circonspection et précaution », Fabius est hostile à la volonté de Scipion de poursuivre la guerre contre Hannibal en Afrique. Ainsi, s'il avait été roi et avait pu empêcher l'entreprise de Scipion, il aurait perdu la guerre, incapable de s'adapter à la variation des temps qui imposait de l'impétuosité. Machiavel saisit cette occasion pour souligner, à la suite de cet exemple, la supériorité des républiques sur les principats :

*« De là vient qu'une république a une plus longue vie et jouit pendant plus longtemps d'une bonne fortune qu'un principat, car elle peut mieux s'accommoder à la diversité des circonstances, à cause de la diversité de ses citoyens. En effet, un homme qui est habitué à agir d'une certaine façon, ne change jamais, comme on l'a dit ; et il faut nécessairement qu'il aille à sa ruine quand les temps, qui ne sont plus conformes à sa façon de faire, changent. »* [D, III, 9, 2, p. 435]

Il prend ensuite comme second exemple deux personnalités contemporaines qu'il a côtoyées : Piero Soderini et Jules II<sup>300</sup>. Machiavel, reprenant ce qu'il avait déjà furtivement énoncé des années auparavant dans ce brouillon de lettre au neveu du gonfalonier, impute la réussite du pape au fait que « les temps le secondèrent ». Autrement dit, que sa manière d'opérer, « avec impétuosité et avec fureur », était celle qu'il fallait employer face à l'humilité ou à lâcheté (selon l'époque où il écrit<sup>301</sup>), du seigneur de Pérouse Giampaolo Baglioni. En d'autres temps, « qui auraient requis d'autres résolutions », le pontife, avec ces mêmes qualités, aurait couru à sa ruine. Ainsi, le gonfalonier perpétuel Piero Soderini, n'ayant pas su « rompre avec la patience et l'humilité »<sup>302</sup> au moment où il était nécessaire de le faire, a conduit la république à sa chute. L'opposition entre Jules II et Soderini

---

<sup>300</sup> Pour Sasso, au couple antithétique « Jules II-Giampaolo Baglioni » présenté dans la lettre du 13 septembre 1506, puis dans le chapitre 27 des *Discours*, de manière différente puisque l'image du seigneur de Pérouse devient ici très négative, se superpose de temps en temps toujours à la même période, c'est-à-dire à celle également des *Ghiribizzi*, un autre couple non moins antinomique formé par ce pontife et par quelqu'un de « respectivo », par exemple Pier Soderini.

<sup>301</sup> Les *Ghiribizzi* ou le chapitre 27 du livre des *Discours*.

<sup>302</sup> Ou encore au III, 3, 1, « la patience et la bonté » [D, III, 3, 1, p. 398].

permet à Machiavel de montrer le rôle essentiel que jouent les variations de la fortune dans le « destin » des entreprises des hommes. L'impétuosité du pape est citée comme exemple d'une réussite, tandis que la patience et l'humilité du gonfalonier comme un échec. Ce dernier, en n'éliminant pas les ennemis de la république, c'est-à-dire le clan des Médicis, s'est montré aussi lâche que Baglioni qui n'a pas osé éliminer le pape quand il a eu en son temps l'occasion de le faire. L'impétuosité aurait sans doute été une vertu plus adaptée que la patience, ou l'humilité, ou la bonté. Machiavel conclut le chapitre en montrant à nouveau que les républiques sont supérieures aux principats. En effet, celles-ci vont plus lentement à leur ruine, dit-il, car leurs institutions ne varient pas avec « les temps ». Mais la phrase qui suit revêt une ambiguïté qui n'a fait l'objet, à notre connaissance, d'aucun commentaire :

*« mais ces ruines sont plus lentes, car les républiques ont plus de mal à varier ; en effet, il faut que viennent des temps qui bouleversent la république tout entière ; et pour faire cela, un seul homme, en variant sa façon de procéder, ne suffit pas. »* [D, III, 9, 3, p. 436]

Le sens premier de cette phrase est bien sûr qu'un homme ne peut provoquer seul un tel bouleversement au point de conduire une république à sa ruine<sup>303</sup>. Mais on peut également déduire de cette remarque - et ce sens, semble-t-il, n'est pas à exclure complètement - qu'un seul homme en changeant sa manière de procéder, ne peut empêcher la chute d'une république lorsque des événements profonds la bouleversent totalement<sup>304</sup>. Dans le premier cas, on comprend que la république connaît des bouleversements dont les causes sont multiples, et non imputables à une seule personne. La raison de sa ruine ne peut donc être attribuée exclusivement à son gouvernant. Dans le second, celui-ci ne peut pas non plus être rendu responsable de cette chute, puisqu'il ne pourrait l'empêcher, même s'il changeait sa conduite en l'adaptant aux temps nouveaux. En conséquence, dans les deux cas, la manière de procéder d'un seul homme ne peut entraver la fin d'une république. On ne voit pas pourquoi alors, Machiavel opposerait l'attitude de Jules II à celle de Soderini, puisque la réussite ou l'échec des entreprises des chefs de république, dont ce dernier est un exemple, seraient entièrement dus à leur bonne ou mauvaise fortune, et non à leur plus ou moins grande vertu.

---

<sup>303</sup> C'est ainsi que l'ont interprété les traducteurs des *Discours* Fontana et Tabet, cf. D, III, 9, note 248, p. 436.

<sup>304</sup> C'est le sens retenu par R. Rinaldi dans sa note qui renvoie à ce passage : « L'hypothétique *prudence d'un seul homme*, en somme, n'est pas en mesure de compenser la force de collision collective des temps de crise » [« L'ipotetica *prudenza di uno solo*, insomma, non è in grado di compensare la forza d'urto collettiva dei tempi di crisi »] [M (2006b), note 67, p. 1026].

Contradiction impossible à résoudre<sup>305</sup> si on ne fait pas abstraction des différents modes de gouvernement, et si aucune hiérarchie n'est établie entre les qualités humaines [Sasso (1988a), p. 26]. Indépendamment de leur « fortuna » respective, l'impétuosité du pape est bien pour Machiavel une vertu supérieure à la patience, à l'humilité et à la bonté de Soderini. Mais cette comparaison entre les deux hommes devient tout à fait cohérente si on les replace dans le moment précis où ils ont exercé leur pouvoir. Jules II a poursuivi par d'autres moyens [« avec sa fougue et son impétuosité »] l'entreprise de renforcement de l'Eglise et de maîtrise des barons romains amorcée par son prédécesseur Alexandre VI qui, pour parvenir à ses fins, avait dû s'écarter de la gouvernance habituelle des principats ecclésiastiques en usant de la force. Soderini, en revanche, n'a pas osé recourir à cette violence nécessaire pour éliminer les ennemis de la république florentine du Grand Conseil naissante. Pour ne pas faire avorter les changements profonds qui se produisent dans les républiques comme dans les principats, il est donc nécessaire d'employer temporairement des moyens extraordinaires témoignant de la vertu du prince, qu'elle soit caractérisée par la force ou simplement par l'impétuosité.

Cependant, ces moments d'exception ne doivent pas se prolonger car, tout mode de gouvernement quel qu'il soit, doit retrouver une stabilité fondée sur l'usage de moyens ordinaires. Ce caractère limité du temps de l'exception, comme l'utilité d'y entrer lorsque la nécessité l'impose, nous semble clairement exprimé à la fin des *Ghiribizzi*, dans un passage que nous avons déjà cité dans notre introduction :

*« Pour donner de la réputation à un maître nouveau, la cruauté, la perfidie et l'irréligion ne sont pas moins utiles dans telle province où l'humanité, la foi et la religion ont longtemps abondé que ne sont utiles l'humanité, la foi et la religion là où la cruauté, la perfidie et l'irréligion ont régné un bon moment ; en effet, tout comme les choses amères perturbent le goût et que les douces le lassent, de même les hommes se fatiguent du bien et du mal ils se plaignent. »* [P, p. 515]

Un autre couple nous permet de passer directement des *Ghiribizzi* aux *Discours*, il s'agit bien sûr de

---

<sup>305</sup> Au chapitre 1 du livre III Machiavel affirme que la vertu d'un homme peut, soit par la sévérité de ses condamnations à l'égard de ceux qui transgressent les lois - « ces dispositions ont besoin d'être rendues efficaces par la vertu d'un citoyen qui, courageusement, s'emploie à les mettre à exécution contre la puissance de ceux qui les enfreignent » [D, III, 1, 3, p. 392] -, soit par sa bonté - « Ce retrait des républiques vers leur commencement naît aussi des simples vertus d'un homme, sans dépendre d'aucune loi qui vous pousse à des exécutions » [D, III, 1, 3, p. 393] -, ramener une république à son commencement, et donc l'empêcher d'aller à sa ruine en évitant que s'y installe la corruption. Mais la vertu de cet homme est efficace car la république n'est pas encore corrompue.

celui que forment Scipion et Hannibal<sup>306</sup>. L'opposition des comportements entre les deux chefs militaires est développée au chapitre 21 du livre III. Pour bien comprendre toute la portée de ce double portrait, il faut l'associer à ceux dressés dans les chapitres 19 et 22 qui traitent du même thème : l'opposition de deux figures de l'histoire romaine.

Au chapitre 19, alors que, par la cruauté et la rudesse de son commandement, Appius Claudius n'a pas su se faire obéir de ses soldats, Quinctius, en revanche, par sa bienveillance et son caractère affable, a rendu les siens obéissants et victorieux. Machiavel nuance toutefois ce jugement, en énonçant une exception à cette règle sous la forme syntaxique habituelle d'une concessive :

« [« benché », omis] *il semble donc qu'il soit mieux, pour gouverner une multitude, d'être humain que superbe, compatissant que cruel. Néanmoins* [« Nondimeno »], *Cornelius Tacite, avec lequel beaucoup d'auteurs sont d'accord, conclut à l'opposé lorsqu'il dit, dans une de ses sentences : In multitudine regenda plus poena quam obsequium valet* [« pour gouverner la multitude mieux vaut la dureté que l'indulgence »] » [D, III, 19, 1, p. 463]

Sans insister pour l'instant sur la proximité de cette opinion avec celle développée au chapitre 17 du *Prince*, il convient de noter que la citation que fait Machiavel pour introduire l'exception à la règle est non seulement erronée mais exactement opposée à celle de Tacite [Martelli (1998), p. 168-71] : « obsequium inde in principem et aemulandi amor ualidior quam poena ex legibus et metus », [Annales, III, 55] [« la déférence envers le prince et le désir de l'imiter furent plus forts que les châtiments prévus par les lois et que la crainte »]. Il s'agit de l'une des nombreuses manipulations (grossières ou volontaires?) que Machiavel fait subir aux textes des auteurs latins qu'il utilise pour étayer sa réflexion. Mais nous y reviendrons<sup>307</sup>. Le Florentin précise ensuite que l'indulgence doit être préférée à la dureté et la sévérité lorsque l'on doit gouverner des individus qui sont nos égaux, comme c'était le cas à Rome où un noble ou un plébéien pouvait devenir consul. En revanche, il vaut mieux

---

<sup>306</sup> Machiavel avait cherché dès 1502, alors qu'il était en mission à la cour de César Borgia, à se procurer un exemplaire traduit en latin des *Vies parallèles des hommes illustres* de Plutarque. Une lettre du 21 octobre de la même année de son ami à la chancellerie Biagio Buonaccorsi, qui lui demande d'être patient car il n'en a pas trouvé à vendre à Florence, l'atteste. Comme le fait remarquer Gennaro Sasso, c'est sa première rencontre avec le Valentinois qui le poussait à se procurer rapidement l'ouvrage de Plutarque. L'édition envoyée à Machiavel est vraisemblablement celle publiée en 1502 à Venise par Donnino Pinzi. Les premières traductions latines des *Vies* de la fin du XV<sup>e</sup>me comprenaient des textes non rédigés par Plutarque lui-même, notamment les vies de Hannibal et de Scipion et leur comparaison, écrites par Donato Acciaïoli sous la forme du pastiche. Mais par la suite, l'auteur à la manière de Plutarque Acciaïoli devint purement et simplement le traducteur de ces vies parallèles. Cependant, le schéma plutarquien dont il s'était inspiré orientera la réflexion de Machiavel sur Scipion et Hannibal, le général humain et celui cruel, cf. Ginzburg (2006), p. 154-57.

<sup>307</sup> Voir Annexe 4.2.

que celui qui commande à des sujets se montre plutôt dur mais sans se faire haïr<sup>308</sup>, afin que ceux-ci « ne deviennent pas insolents et ne vous foulent aux pieds à cause de votre excessive complaisance ». On pense à nouveau à la distinction entre république et principat. Mais Machiavel cite l'exemple de Manlius Torquatus, qui, bien que se faisant extraordinairement craindre de ses égaux, parvenait, par sa « vertu extrême » [« eccessiva virtù »], aux mêmes résultats que ceux qui se faisaient aimer [D, III, 19, 1, p. 464]. Par cette qualité particulière, un homme peut gouverner avec dureté tant ses égaux que ses sujets.

Au chapitre 21, Machiavel utilise à nouveau cette expression de « vertu extrême », pour montrer comment Scipion et Hannibal effaçaient les erreurs qu'ils pouvaient commettre en se faisant trop aimer ou trop craindre, jouant sur leurs principales « vertus », respectivement l'humanité et la cruauté :

*« la manière dont un capitaine procède n'a pas beaucoup d'importance, pourvu qu'il y ait en lui une grande vertu qui mélange bien l'une et l'autre de ces façons de vivre. En effet, comme on l'a dit, dans l'une et l'autre il se trouve du défaut et du danger, quand elles ne sont pas corrigées par une vertu extraordinaire. »* [D, III, 21, 4, p. 469]

Il faut préciser que ce mélange ne correspond pas à une voie moyenne<sup>309</sup> entre les deux types de comportement opposés. C'est d'ailleurs ce que dit Machiavel : « Et on ne peut suivre la voie moyenne justement parce que notre nature ne nous le permet pas » [D, III, 21, 3, p. 468]. L'homme doté de cette « eccessiva virtù » est donc celui qui est capable d'user de l'une et de l'autre de ces manières antithétiques de se comporter. Mais si Machiavel nous donne l'exemple de Scipion, qui pour faire cesser les mutineries au sein de son armée, avait été contraint de recourir à la cruauté<sup>310</sup> - « Scipion, pour remédier à cet inconvénient, fut contraint d'user d'une partie de cette cruauté qu'il avait évité »

---

<sup>308</sup> Notamment, comme Machiavel le précise dans le *Prince*, en évitant de toucher aux biens de ses sujets [P, XVII, § 12-14, p. 147].

<sup>309</sup> Telle la médiété dont parle Aristote, par exemple dans l'*Ethique à Nicomaque* : « la vertu est une disposition à agir d'une façon délibérée, consistant en une médiété relative à nous, laquelle est rationnellement déterminée et comme la déterminerait l'homme prudent. Mais c'est une médiété entre deux vices, l'un par excès et l'autre par défaut » [Aristote (1997), II, 6, 1107 a, p. 106].

<sup>310</sup> Cette préférence de Machiavel portée à Scipion se traduit par une louange dans "Dell'ingratitude" de ses *Capitoli* : « Da questo invito e glorioso duce / fu a ciascun dimostro quella via / ch'a la più alta gloria l'uom conduce. / Non mai negli uman cuor fu visto o fia, / quantunque degni, gloriosi e divi, / tanto valore e tanta cortesia : / e tra que' che son morti e che son vivi, e tra l'antiche e le moderne genti, / non si truova uom che a Scipione arrivi » [M (1965), *I capitoli*, v. 103-111, p. 308]. [« Ce chef invincible et glorieux / montra à tous le chemin / qui mène au plus haut de la gloire. / Jamais l'on ne vit et l'on ne verra chez personne, / quelque digne, glorieux et divin qu'il soit, / autant de vaillance et de courtoisie. / Parmi les morts et parmi les vivants, / parmi les peuples anciens et modernes, / il n'est pas d'homme qui égale Scipion », Machiavel (1996), p. 1063-1064].

[D, III, 21, 4, p. 469] - il ne nous donne en revanche aucun exemple de l'humanité de Hannibal qui tira toujours un grand avantage de sa cruauté qui lui permettait d'éviter toute dissension dans son armée composée de différentes espèces d'hommes : « Quant à Hannibal, il n'y a aucun exemple particulier où sa cruauté et son peu de loyauté lui aient nu » [D, III, 21, 4, *ibid.*]. Ainsi, la nécessité de la « rencontre » entre la manière de procéder et « les temps », telle qu'elle apparaît dans les *Ghiribizzi*, a conduit Machiavel à donner dans ses *Discours* un rôle prépondérant à la vertu extraordinaire. Reconnaissance à peine voilée de la supériorité de la cruauté sur l'humanité qui sera pleinement affirmée au chapitre suivant (III, 22), dans le cadre des républiques. Si, pour sauvegarder un principat, ecclésiastique ou civil, la fougue et l'impétuosité d'un Jules II peuvent être aussi efficaces que la force et la cruauté d'un César Borgia, dans une république en revanche, il est parfois nécessaire pour que cette « rencontre » ait lieu, de sortir de la voie de l'humanité pour entrer dans celle de la cruauté.

Le chapitre 22 développe le même thème mais en établissant cette fois un parallèle entre la dureté de Manlius Torquatus, que Machiavel a déjà évoqué au chapitre 19, et la bienveillance de Valerius Corvinus :

*« On vit donc que, pour obtenir l'obéissance des soldats, l'un tua son fils et l'autre ne fit jamais de tort à personne. Néanmoins, avec des manières de procédés si différentes, chacun d'eux obtint les mêmes avantages, aussi bien contre les ennemis qu'au profit de la République et d'eux-mêmes. »*

[D, III, 22, 1, p. 470]

Machiavel analyse tout d'abord ces deux comportements dans le cadre d'une république. Seul celui capable, par sa nature, d'imposer des ordres extraordinaires peut « tenir un Etat par la violence » car, pour les appliquer, il faut être fort<sup>311</sup>. Comme le dit Machiavel, dans un raisonnement logique dont il est coutumier, celui qui veut être obéi doit savoir commander, et pour cela considérer la proportion entre sa propre force et ceux qui la subissent. Ainsi grâce à la sévérité de ses ordres, Manlius put maintenir la discipline militaire à Rome<sup>312</sup>. Dans une république, ces ordres extraordinaires sont utiles

---

<sup>311</sup> A la question de savoir si celui qui est destiné à régner doit disposer d'une force qui lui permette de contraindre ceux qui ne voudraient pas se laisser mener par la persuasion, Aristote répond : « même s'il est souverain selon la loi, et qu'il ne fait rien selon son bon vouloir en violation de la loi, il lui est cependant nécessaire d'avoir une puissance grâce à laquelle il maintiendra les lois » [Aristote (1993), III, 15, 1286-b, p. 265].

<sup>312</sup> Au chapitre 36 du livre III des *Discours*, Machiavel établit une comparaison entre trois types d'armées pour montrer le rôle essentiel que joue la discipline dans la motivation au combat des soldats et donc dans l'issue victorieuse de la bataille. L'armée romaine est celle dont il faut suivre l'exemple, car la fureur et la vertu naissent du bon ordre qui y règne. Les armées qui, sans discipline militaire, parviennent malgré tout à donner de « bonnes preuves d'elles-mêmes », telles les armées françaises, ne le font que « par fureur et par impétuosité et non par vertu ». Or il est nécessaire pour Machiavel que la vertu soit ordonnée, pour que la fureur soit utilisée « comme

« parce qu'ils ramènent ses institutions vers leur commencement et vers son antique vertu » [D, III, 22, 3, p. 472]. En revanche, lorsqu'on n'est pas enclin naturellement à cette force, il vaut mieux dans les ordres ordinaires faire preuve d'humanité, comme l'a montré Valerius, car « les punitions ordinaires ne sont pas imputées au chef, mais aux lois et aux institutions » [D, III, 22, 3, *ibid.*]. Il faut cependant noter que, si tous deux ont obtenu la même obéissance en agissant de manière différente, les situations dans lesquelles ils ont été amenés à exercer leur commandement sont nettement distinctes. Dans le cas de Manlius, la nécessité lui imposait de prendre des mesures exceptionnelles s'il voulait obtenir la victoire contre les Latins. L'objectif à atteindre excuse le meurtre de son fils, qui avait combattu seul l'ennemi et ainsi « brisé les liens de la discipline militaire » [Tite-Live, VIII, 7]. Valerius, en revanche, n'a pas eu à prendre de telles mesures, et a donc pu agir humainement. Là se situe toute la différence entre les deux manières de se comporter, qui ne peuvent donc être véritablement comparées. Valerius agissait dans le cadre des lois et des institutions, et, en respectant la norme éthique, a pu obtenir de ses soldats gratitude et consentement [D, III, 19, 1, p. 464]. La description que fait Machiavel de sa conduite est d'ailleurs peu flatteuse, car peu courageuse :

*« [...] Valerius put agir humainement, en homme à qui il suffisait que l'on exécutât ce que l'on avait l'habitude d'exécuter dans les armées romaines. Etant bonne, cette attitude suffisait à lui faire honneur, n'était pas difficile à appliquer et n'obligeait pas Valerius à punir les transgresseurs, à la fois parce qu'il n'y en avait pas, et parce que, s'il y en avait eu, ceux-ci, comme on l'a dit, auraient imputé leur punition aux institutions et non à la cruauté du chef. »* [D, III, 22, 3, p. 472-73]

On le voit la conduite normale des affaires de l'état ne passionne pas Machiavel, mais il y fait malgré tout référence pour bien montrer l'enjeu que représente la conduite à adopter lorsque les institutions de la république sont menacées. Manlius devait rétablir la discipline dans l'armée romaine. Il y a réussi par son extrême vertu. Machiavel nous livre son jugement dans sa syntaxe habituelle :

*« [...] en considérant tout ce que les auteurs en disent, il serait difficile de juger. Néanmoins, pour ne pas laisser ce point dans l'indiscrétion, je dis ceci : pour un citoyen qui vit sous les lois d'une république, je crois que la façon de procéder de Manlius est plus louable et moins dangereuse ; elle profite en effet entièrement à la chose publique, et ne concerne en rien l'ambition privée. Avec une*

---

et quand il le faut ». Une telle discipline est donc la condition de la victoire ; « les bons ordres » renouvellent le courage et la fureur de ces armées, si celles-ci « sont nourries par l'espoir de vaincre qui ne fait jamais défaut tant que les ordres tiennent bon ». Machiavel termine sa comparaison par une critique très sévère, non dépourvue d'une certaine ironie, des armées italiennes en dénonçant leur inefficacité et leur lâcheté, cf. D, III, 36, 2, p. 511-12.

*telle conduite, on ne se fait point de partisans, puisqu'on se montre toujours sévère avec tout le monde et que l'on aime seulement le bien commun ; celui qui agit ainsi, en effet, ne se fait pas de ces amis particuliers que nous appelons, comme on l'a dit plus haut, partisans. De sorte qu'une telle façon de procéder ne peut être plus utile ou plus désirable dans une république, car elle n'est pas dépourvue d'utilité publique et ne peut être suspectée de servir à la puissance privée. » [D, III, 22, 4, p. 474]*

La violence n'est donc pas seulement nécessaire, mais utile, dans les républiques si l'on recherche le bien commun. La façon de procéder de Valerius aboutit en revanche à l'opposé :

*« car, bien que pour la chose publique les effets soient les mêmes, elle fait néanmoins fortement craindre, à cause de la faveur particulière que l'on acquiert auprès des soldats, qu'un long commandement ne produise de mauvais effets à l'encontre de la liberté. » [D, III, 22, 4, p. 474-75]*

Machiavel précise toutefois que ces effets néfastes ne se produisirent pas avec Valerius, car à son époque les romains n'étaient pas corrompus et que lui-même ne resta pas longtemps au pouvoir. En revanche, dans le cas d'un prince, Machiavel considère qu'il est préférable d'adopter cette attitude et d'écarter celle de Manlius, « car un prince doit rechercher dans ses soldats et dans ses sujets l'obéissance et l'amour » [D, III, 22, 5, p. 475], pour ne pas mener sa patrie à la tyrannie.

La réflexion développée dans les *Ghiribizzi* a, semble-t-il, surtout conduit Machiavel à justifier par la suite davantage l'usage de la cruauté dans les républiques, notamment lorsqu'il s'agira d'éradiquer la corruption, que celui de l'humanité chez les princes.

### 3.2. LA RUPTURE MACHIAVELIENNE DU CONCEPT CLASSIQUE DE PRUDENCE : OUVERTURE SUR LE *PRINCE*

Les *Ghiribizzi* tissent également un lien très étroit avec le *Prince*. Si le jugement porté au chapitre XVII sur Hannibal et Scipion est sensiblement le même que celui des *Discours*<sup>313</sup>, en revanche, concernant Jules II, Machiavel fait au chapitre XXV une observation d'importance. Après avoir résumé, de manière

---

<sup>313</sup> Pour les nuances entre les *Discours* (III, 21) et le *Prince* (XVII), concernant le couple antithétique Hannibal/Scipion, voir Marchand (2016). Dans cet article, l'auteur montre également comment Machiavel a manipulé le texte livien en omettant notamment toute référence spatio-temporelle qui aurait fait dépendre le comportement de Hannibal dont il vénère la cruauté pour en faire une vertu des circonstances et lui aurait ôté le caractère absolu qu'il cherche à dépeindre.

aussi succincte que brillante, l'entreprise papale contre Giovanni Bentivoglio, il loue à nouveau la fougue et l'impétuosité du pontife comme étant une forme de courage compte tenu des forces en opposition :

*« Les Vénitiens n'en étaient pas contents ; le roi d'Espagne pas davantage ; avec la France, il avait des discussions sur une telle entreprise [la reconquête de Pérouse et Bologne]. Et lui, néanmoins, avec sa fougue et son impétuosité, se mit en mouvement en personne pour cette expédition. » [P, XXV, § 20, p. 201]*

Cette décision prise très tôt, comme nous l'avons vu lors de l'étude de la légation de 1506, paralysa les Vénitiens et contraignit le roi de France à s'engager avec lui. Machiavel fait ensuite une remarque qui place le pontife au premier rang de toute la lignée papale :

*« Jules, avec son mouvement impétueux [« mosca impetuosa »], mena donc à bien ce que jamais un autre pape, avec toute la prudence humaine [« umana prudenza »] n'eût mené à bien. » [P, XXV, § 22, p. 203]*

La « mosca impetuosa » devient une vertu au-dessus de l'« umana prudenza ». Et le critère qui permet de fonder cette hiérarchie dans la manière de procéder, est naturellement, pour l'auteur du *Prince*, la réussite de l'entreprise. Si le pape avait attendu que « les accords soient arrêtés et toutes les choses en bon ordre », autrement dit que tout lui soit favorable comme les autres papes auraient fait, il ne serait jamais parvenu à ses fins, « car le roi de France aurait eu mille excuses et les autres auraient fait naître en lui mille peurs » [P, XXV, § 23, p. 203]. Il a réussi par sa fougue à vaincre la fortune<sup>314</sup>. La

---

<sup>314</sup> Il faut noter toutefois, que pour Giorgio Inglese en revanche, « Le Jules II des Ghiribizzi », à la différence de celui du *Prince* et des *Discours* (III, 44), où l'exemplum n'est d'ailleurs pas l'entreprise de Bologne mais de Pérouse, « n'est pas une figure de l'audace, de l'impétuosité, mais de la témérité heureuse » [« non è una figura dell'audacia, dell'impeto, ma della temerità fortunata »]. Machiavel est donc contraint d'admettre, selon Inglese, « que le schéma réaliste élémentaire du nœud moyens-fins ne fonctionne pas, ou, pour mieux dire, ne fonctionne pas avec une constance suffisante pour admettre d'utiles prévisions » [« che lo schema realistico elementare del nesso mezzi-fini non funziona, o, per dire meglio, non funziona con una costanza sufficiente a consentire utili previsioni »]. L'auteur en déduit que l'insertion, dans les œuvres de la maturité, de la doctrine de la « rencontre avec les temps », et donc du poids de la « fortuna » dans les événements vécus par les individus, « indique une forte limite pessimiste et naturaliste de l'anthropologie et de la politique machiavélienne, [« segna un forte limite pessimistico e naturalistico dell'antropologia e della politica machiaveliana »] [Inglese (2006), p. 22-23]. Il semble néanmoins que l'on peut nuancer cette analyse en intégrant les *Ghiribizzi*, brouillon rapidement couché sur le papier faut-il le rappeler, dans un corpus de textes s'étalant sur plus d'une décennie, et comprenant les lettres de la légation auprès de Jules II, les chapitres XVII et XXV du *Prince* et 19, 21 et 22 du livre III des *Discours*. Tout autant que l'importance de l'implication de la « fortuna » dans les choses humaines, les *Ghiribizzi* auraient fait prendre conscience à Machiavel que pour être efficace la conduite de l'état ne pouvait reposer sur la seule vertu de prudence, au sens classique du terme, de son chef. En effet, c'est parce qu'il y a des hommes, tel Jules II, capables de se montrer « peu prudents », que le « nœud moyens-fins » peut fonctionner.

fortune préfère les hommes qui sont « caldi »<sup>315</sup> voire « caldissimi »<sup>316</sup> à ceux qui « procèdent avec froideur » [P, XXV, § 27, p. 202]. Car « la fortune est femme et il est nécessaire, si l'on veut la culbuter, de la battre et la bousculer » [P, XXV, § 26, p. 202]. La prudence, dans son acception classique, n'est pas pour Machiavel la vertu essentielle de l'homme politique. La longue délibération qui précède l'action est plutôt un obstacle à la fin que l'on poursuit, comme la lenteur du geste de l'artisan n'est pas la garantie d'une bonne facture. Par son impétuosité, Jules II fait quitter la politique du domaine de la prudence pour la faire entrer dans celui de l'art, domaine où la réalisation de l'objet prime sur le comportement de celui qui le réalise.

Federico Chabod établit, lors de son commentaire sur le très bref *De natura Gallorum* dans lequel Machiavel esquisse rapidement les principales caractéristiques de la nature des Français, un parallèle entre le couple antithétique « ordine-natura » du chapitre 36 du livre III des *Discours* - proche également du rapport entre éducation et nature du chapitre 43 - et celui formé par l'opposition entre l'impétuosité et la « fortuna » du chapitre XXV du *Prince*. Il en déduit le triomphe de l'« ordine », c'est-à-dire de l'« arte » - autrement dit de la vertu, de l'éducation - sur la « natura », c'est-à-dire de la « fortuna ». Triomphe dans un cas sur deux, aurait-il dû préciser, afin de respecter la pensée de Machiavel<sup>317</sup>.

Voici la surprenante réflexion de Chabod :

*« Dans ce chapitre [Discours, III, 43], l'accentuation de la "nature", constante au cours des siècles, est, comme vous voyez, très nette. Ailleurs, Machiavel cherchera à associer "nature" et "éducation" (ou arts), non différemment de comment il associe "fortune" et "vertu" : ainsi dans le chapitre XXXVI toujours du livre trois des Discours, qui, encore une fois, vise les Français : "Les raisons pour lesquelles les Français ont été et sont encore jugés, dans les combats, plus que des hommes au début et ensuite moins que des femmes". Ici aussi, Machiavel part des luttes entre Français et Romains, du récit de Tite-Live.*

*"Et réfléchissant sur l'origine de cela, beaucoup croient que c'est leur nature qui est ainsi faite ; je*

---

<sup>315</sup> Dans sa lettre du 15 septembre 1506 Machiavel avait jugé en ces termes la détermination du pape Jules II dans sa volonté de reconquête de Pérouse et Bologne : « Della 'mpresa di Bologna si dice quello medesimo : che 'l Papa ci è più caldo » [M (2008), I. 478, p. 468-69].

<sup>316</sup> A nouveau dans sa lettre du 9 octobre de la même année : « e se prima era caldo a questa impresa, adesso è caldissimo » [M (2008), I. 504, p. 503].

<sup>317</sup> « Néanmoins, pour que notre libre arbitre ne soit pas éteint, j'estime qu'il peut être vrai que la fortune soit l'arbitre de la moitié de nos actions, mais que *etiam* elle nous laisse gouverner l'autre moitié, ou à peu près » [P, XXV, § 4, p. 199].

*crois que cela est vrai, mais ce n'est pas pour autant que cette nature, qui les rend féroces au début, ne pourrait pas être façonnée par l'art de telle sorte qu'elle les maintienne hardis jusqu'à la fin". De l'"ordre" (c'est-à-dire de l'art) naît la fureur et la vertu : l'ordre militaire, donc, comme l'ordre politique, discipline, corrige, transforme presque la "nature" physique, biologique, en la mettant au service de la volonté de l'homme.*

*C'est, un peu, le parallèle au ch. XXV du Prince, sur les rapports vertu-fortune ; et c'est, dans ce cas, le triomphe de l'ordre sur la nature. »<sup>318</sup>*

L'« art » militaire, comme celui de la politique, permet de discipliner, de corriger, de transformer la nature physique et biologique de l'homme en la soumettant à sa volonté. Le célèbre historien ne va pas jusqu'à rapprocher « l'ordine » de la « prudence » au sens où Machiavel l'entend, mais en reliant « l'ordine », c'est-à-dire l'art, à la « virtù », il s'approche de l'idée machiavélienne qui consiste à considérer la politique comme un *arte dello stato*.

Carlo Ginzburg, dans son article consacré aux *Ghiribizzi*, émet l'hypothèse fort probable que Machiavel aurait puisé son concept de « virtù » dans la lecture du commentaire de Donato Acciaiuoli consacré à *l'Ethique à Nicomaque* [*Etica Nicomachea*] d'Aristote, paru en 1478 et présent dans la bibliothèque de son père, Bernardo. En effet, Acciaiuoli, qui utilisa les leçons du philosophe byzantin Jean Argyropoulos installé à Florence à la demande de Cosme de Médicis, définit ce mot de « virtù » en terme de force et de puissance [« vis » et « potentia »] de chaque art. Il affirme d'ailleurs qu'il serait plus approprié de parler de « facoltà » [« faculté »], puisqu'on peut l'utiliser dans les deux sens. « La médecine, par exemple, peut, écrit-il, être appelée puissance [*potentia*], parce qu'elle est capable [*potens*] aussi bien de guérir que de nuire à la santé »<sup>319</sup>. En outre, Acciaiuoli, précise Ginzburg, expose évidemment les idées d'Aristote lorsque, distinguant les deux principes des choses contingentes, la prudence [« prudentia »] et l'art [« ars »], il déclare : « Le principe de l'agir [*principium agendi*] c'est-à-

---

<sup>318</sup> « In questo capitolo, l'accentuazione della "natura" costante nei secoli, è, come vedete, nettissima. Altrove, il Machiavelli cercherà di temperare "natura" ed "educazione" (o arti), non diversamente da come tempera "fortuna" e "virtù" : così nel cap. XXXVI sempre del libro terzo dei Discorsi, che, ancora una volta, fa centro sui francesi : "Le cagioni perché i Franciosi siano stati e siano ancora giudicati nelle zuffe, da principio più che uomini, e dipoi meno femine" . Anche qui, il Machiavelli muove dalle lotte fra i galli ed i romani, nel racconto di Livio. "E pensando donde questo nasca, si crede per molti che sia la natura loro così fatta : il che credo sia vero ; ma non è per questo che questa loro natura, che gli fa feroci nel principio, non si potesse in modo con l'arte ordinare, che la gli mantenesse feroci infino nello ultimo" . Dall' "ordine" (cioè dall'arte) nasce il furore e la virtù : l'ordine militare, quindi, come quello politico, disciplina corregge trasforma quasi la "natura" fisica, biologica facendola servire al volere dell'uomo. E, un po', il parallelo al cap. XXV del Principe, sui rapporti virtù-fortuna ; ed è, in questo caso, il trionfo dell'ordine sulla natura » [Chabod (1993), p. 362].

<sup>319</sup> « La medicina, per esempio, è chiamata potenza [*potentia*], perché è capace [*potens*] sia di rendere la salute che di danneggiarla » [cité par Ginzburg (2006), p. 158].

dire la prudence, diffère du principe du faire [*principium faciendi*] c'est-à-dire l'art »<sup>320</sup>. Agir et faire sont donc choses diverses<sup>321</sup>. Ainsi la « virtù » [« virtus »], ajoute Ginzburg, au sens où l'entend Acciaiuoli dans son commentaire de *l'Ethique*, entre dans la sphère de l'art et non dans celle de la prudence. Ce qui amène l'historien à conclure que les événements survenus à Pérouse en ces jours de septembre 1506 auraient permis à Machiavel de lancer, bien avant d'écrire ses œuvres majeures, « un défi à la vision aristotélicienne de la politique en tant que sphère régie par la prudence », car « pour s'adapter à un monde changeant dominé par la fortune » il devenait « nécessaire de recourir à l'art » :

*« La possibilité que le jeune Machiavel ait lu le commentaire d'Acciaiuoli dans la bibliothèque paternelle est très séduisante. Des allusions occasionnelles aux concepts philosophiques comme "forme" et "matière", cités dans le chapitre 6 du Prince, pourraient impliquer une familiarité, directe ou indirecte, avec les textes d'Aristote, qui jetterait une lumière différente aussi sur les Ghiribizzi. Dans les réflexions gribouillées rapidement lors des journées de Pérouse, Machiavel cherchait à donner un sens au caractère imprévisible des actions humaines et leurs résultats. Les unes et les autres constituaient un défi à la vision aristotélicienne de la politique en tant que sphère régie par la prudence [note : Insiste sur ce point, entre autres, M. E. VATTER, Between Form and Event : Machiavelli's Theory of Political Freedom, Dordrecht 2000, pp. 137-65, qui interprète cependant le terme "rencontre" comme un synonyme de "collision", se méprenant complètement sur le sens des Ghiribizzi]. Pour s'adapter à un monde changeant dominé par la fortune il était donc nécessaire de recourir à l'art. »*<sup>322</sup>

Cette remarque laisse donc entendre que la conception machiavélienne de l'*arte dello stato* aurait émergé bien avant la rédaction des écrits majeurs de la période « post res perditas ».

---

<sup>320</sup> « Il principio dell'agire [*principium agendi*] ossia la prudenza, differisce dal principio del fare [*principium faciendi*] ossia l'arte » [cité par Ginzburg (2006), *ibid*].

<sup>321</sup> « Aliud est actio, aliud est effectio » [Ginzburg (2006), *ibid*].

<sup>322</sup> « La possibilità che il giovane Machiavelli abbia letto il commento di Acciaiuoli nella biblioteca paterna è molto seducente . Acenni occasionali a concetti filosofici come "forma" e "materia", citati nel capitolo 6 del Principe, potrebbero implicare una familiarità, diretta o mediata, con i testi di Aristotele, che getterebbe una luce diversa anche sui Ghiribizzi. Nelle riflessioni scarabocchiate in fretta nei giorni di Perugia Machiavelli cercò di dare un senso all'imprevedibilità delle azioni umane e dei loro risultati. Le une e gli altri costituivano una sfida alla visione aristotelica della politica in quanto sfera retta dalla prudenza [note : Insiste su questo tema, tra gli altri, M. E. VATTER, Between Form and Event : Machiavelli's Theory of Political Freedom, Dordrecht 2000, pp. 137-65, che però interpreta "riscontro" come sinonimo di "scontro", fraintendendo completamente il senso dei Ghiribizzi]. Per adattarsi a un mondo mutevole dominato dalla fortuna era dunque necessario ricorrere all'arte » [Ginzburg (2006), p. 158-59].

## CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

L'étude des légations auprès de César Borgia et de Jules II, et des *Ghiribizzi*, nous a permis de montrer que la pensée de Machiavel est pratiquement achevée dès 1506, tant sa proximité avec les œuvres de la maturité est grande. Le principe méthodologique de la tension entre norme et exception sera à peu de choses près celui qu'il utilisera dans les écrits majeurs après sa chute. La date de 1506 nous semble donc être la première grande étape de sa conception de l'*arte dello stato*. En effet, loin de développer une théorie sur l'attitude que devrait en toutes circonstances adopter un gouvernant face à une menace qui compromet la survie de son état, Machiavel montre, notamment avec la réflexion esquissée dans ses fameux brouillons rédigés à la hâte à cette époque, que l'exception à la règle peut revêtir plusieurs formes, et que les conditions de son efficacité dépendent de la concordance entre le comportement de celui qui en prend la décision et « les temps ». Ainsi César Borgia et Jules II, bien qu'ayant eu des attitudes radicalement opposées, sont parvenus à leurs buts de conquête, parce que la « fortuna » a voulu que leurs actions soient conformes à ce que le contexte exigeait : la ruse pour le Valentinois, l'impétuosité pour le pontife. Mais le rôle de la « fortuna » n'efface pas pour autant leur « virtù ». L'un comme l'autre ont su s'écarter de la conduite normative des affaires de l'état, et c'est bien parce qu'ils ont pris seuls cette décision, qu'ils ont atteint leur but. A ce stade, la structure de la pensée machiavélienne est déjà bien avancée. De plus, les hypothèses et les corollaires mentionnés dans notre introduction générale se vérifient dans ces écrits bien antérieurs aux grandes œuvres de la maturité. Pas de séparation imperméable entre l'éthique et la politique, mais tension souvent très forte entre les deux ; renversement du concept aristotélicien de prudence, l'homme prudent devenant pour Machiavel un homme de l'art ; caractère inéluctable enfin, du choix de l'exception qui, bien que ne garantissant pas la réussite de l'entreprise, est le seul à pouvoir la rendre possible.

## SECONDE PARTIE. L'ACHÈVEMENT DE L'ARTE DELLO STATO : LA « REGLE-EXCEPTION », MODE DE GOUVERNEMENT DES PRINCIPATS ET DES REPUBLIQUES

### INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

Après avoir analysé l'émergence de la conception de l'*arte dello stato* dans deux des plus importantes légations effectuées par Machiavel au cours de ses fonctions à la chancellerie en tant que secrétaire, nous abordons à présent ce qui constitue bien évidemment la partie essentielle de son œuvre politique : la correspondance avec Vettori, et plus particulièrement la lettre du 29 avril 1513, ainsi que le *Prince* et les *Discours*. A propos de ces deux derniers écrits, les plus célèbres et de ce fait les plus étudiés, nous nous concentrerons sur les chapitres les plus significatifs au regard de l'objet de notre recherche, qui représentent de par leur caractère résolument novateur la clé de voûte de la pensée politique du Florentin.

Démis de ses fonctions de secrétaire de la chancellerie en novembre 1512 suite au retour au pouvoir des Médicis à Florence, et libéré de prison depuis à peine un mois, Machiavel entame en mars 1513 une correspondance avec Francesco Vettori ambassadeur à Rome. Dans sa lettre du 10 décembre de la même année, l'ex-Secrétaire écrit à son ami qu'il a « composé un opuscule *De principatibus* », commencé vraisemblablement en août. Bien que centré sur des événements en cours, notamment la trêve conclue le 1<sup>er</sup> avril entre le roi Louis XII et Ferdinand d'Aragon, l'échange épistolaire donne l'occasion à Machiavel de confronter ses réflexions sur la politique synthétisées dans le *Prince* avec des faits marquants des guerres d'Italie dont il est dorénavant le témoin à distance. Les liens entre les deux écrits sont nombreux. Mais alors que dans le *Prince* les événements historiques sont résumés avec brio pour illustrer la vertu ou au contraire le manque de « prudence » des gouvernants, dans les lettres adressées à Vettori il développe une dense et complexe argumentation d'une grande force démonstrative relevant d'une démarche quasi scientifique. Il y déploie sa connaissance approfondie des enjeux des différentes puissances présentes sur la péninsule. Pour lever les interrogations de son ami à propos de la trêve, et rejeter les choix que celui-ci aurait voulu voir faire par le roi d'Espagne, Machiavel recourt à un mode de raisonnement irréfutable, et dévoile sa parfaite maîtrise de la stratégie géopolitique conduite par un prince qui mérite presque - le rapprochant ainsi de César Borgia - d'« être appelé prince nouveau » [P, XXI, § 2, p. 181]. Il montre également dans ces missives,

qu'il peut anticiper les décisions d'un personnage-clé de cette période de grand bouleversement, devenant ainsi l'un des acteurs de la scène politique. C'est le cas lorsqu'il se met à la place du pape pour expliquer à son correspondant que, contrairement à ce qu'il pense, la « prudence » du pontife consisterait à signer un accord de paix avec le roi de France. Toute autre décision mettrait le pape en danger, et déstabiliserait la péninsule. Correspondance d'une grande importance donc, car elle concrétise l'aboutissement d'un aspect de la réflexion du Florentin que l'on avait décelé chez le Secrétaire lors de sa légation auprès du Valentinois plus de dix ans auparavant, et permet d'établir une transition idéale avec le *Prince*. Composés pratiquement à la même période, les deux écrits énoncent des préceptes souvent similaires. Au cours de l'été 1513, les feuillets devaient sans doute s'entremêler sur sa table de travail.

Le *Prince* a suscité d'innombrables commentaires. Des extraits ont circulé avant même sa parution en 1532, soit cinq ans après la mort de Machiavel. Très vite deux camps se sont constitués : les machiavéliens et les anti-machiavéliens. Ce que lui reprochent ses adversaires c'est au fond d'avoir couché sur le papier des pratiques d'hommes politiques ardemment désireux de conquête. Mais c'est oublier le penchant républicain d'un être qui s'est dévoué à la défense de sa patrie florentine. Conscient des raisons de la chute de la république du Grand Conseil, Machiavel, désormais éloigné de la vie intense de secrétaire, se consacre à l'élaboration d'une pensée politique rigoureuse et intransigeante à l'égard des princes protecteurs de leur état. Une réflexion trop souvent analysée comme étrangère à la morale. Il y fait au contraire, particulièrement dans son opuscule, constamment référence pour montrer la très forte tension, spécificité de *l'arte dello stato*, entre la conduite prudentielle des choses de l'état et l'exception, entre la règle et sa dérogation. Les chapitres centraux que nous avons rappelés dans l'introduction en sont la démonstration. Mais l'exception se doit d'être limitée dans le temps, et donc efficace. Cela nécessite d'utiliser des moyens extraordinaires qui peuvent être très cruels. Cet « état d'exception » est, nous semble-t-il, bien représenté par la séquence de la succession des papes décrite au chapitre XI. Souvent considéré comme ironique, voire de moindre importance, ce chapitre retrace, dans un style concis et éblouissant, la manière dont deux papes « hors normes », Alexandre VI et Jules II, ont œuvré en politique. Par des comportements différents mais adaptés aux « temps », ces pontifes ont permis ce que n'a pas pu ou pas su entreprendre leur prédécesseur Sixte IV : éliminer les factions romaines et rendre puissante l'Eglise. Léon X, bénéficiaire de leur action, a pu dès lors se conformer à une conduite plus appropriée à celle d'un état pontifical.

Machiavel va développer dans les *Discours* une réflexion plus ambitieuse puisqu'il se propose, en se référant au récit de Tite-Live, de retracer l'histoire de la fondation de la république romaine et de son évolution, en vue d'élaborer un modèle de référence pour tout état soucieux de gagner et de préserver sa liberté. Ouvrage d'histoire comparative, mais qui se veut également créateur d'une nouvelle réflexion sur la politique, Machiavel décrit dans le premier livre le rôle de fondateurs d'institutions, comme Romulus, et de religion, tel Numa. Son objectif n'est pas seulement de parler de la naissance des républiques, mais aussi de leur conservation. Cette tâche devient ardue lorsque la corruption, qui menace tout état, s'étend à l'ensemble de la société. Les mesures qu'il préconise sont d'une rare violence et parfois même plus impitoyables que celles conseillées dans le *Prince*. Ici plus que dans tout autre écrit, l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit du mode de gouvernement qui a sa préférence et dont il a une riche expérience. C'est parce qu'il en connaît le caractère fragile, notamment à ses débuts, qu'il veut conseiller aux chefs de république les moyens exceptionnels à utiliser s'ils veulent maintenir la liberté. Mais l'« état d'exception », comme on tentera de le montrer, finira par prendre une forme difficile à définir, laissant en suspens la problématique soulevée : est-il possible de préserver la république face à la corruption généralisée ? Et si oui, comment ?

## CHAPITRE 4. L'ARTE DELLO STATO A L'EPREUVE DES GUERRES D'ITALIE<sup>1</sup> : LA CORRESPONDANCE AVEC FRANCESCO VETTORI<sup>2</sup>

Dans les premières lettres, Machiavel, retiré à San Andrea in Percussina, sollicite Vettori pour qu'il lui trouve un emploi à Rome par l'intermédiaire du cardinal Soderini, neveu de l'ex-gonfalonier de Florence<sup>3</sup>. Mais très vite l'échange épistolaire tourne à un échange de point de vue sur la situation politique en Italie, et notamment sur les raisons qui ont conduit le roi d'Espagne à conclure une trêve avec le roi de France le 1<sup>er</sup> avril 1513<sup>4</sup>. C'est Vettori qui va amorcer cette discussion dans sa lettre du 19 avril par un jugement critique sur le souverain :

« [...] se è vera la triegua tra Francia et Spagna, bisogna di necessità fare conclusione che il re cattolico non sia quello huomo che è predicato in astutia et in prudentia, [...]. » [M (2002b), l. 7, p. 115]

<sup>1</sup> Voir l'annexe 1, « Une période des guerres d'Italie (1494-1513) », pour une approche plus globale des enjeux politiques qui se jouent dans la péninsule entre les états régionaux et les différentes puissances étrangères.

<sup>2</sup> Bárberi Squarotti (1987), p. 63-89 ; Cutinelli-Rèndina (1998), p. 75-81 ; Dotti (2006), p. 320-29.

<sup>3</sup> A la fin de sa brève mais célèbre lettre du 9 avril dans laquelle il avoue ne pas savoir « ragionare né dell'arte della seta et dell'arte della lana » mais seulement « dello stato », Machiavel demande à son ami d'intervenir en sa faveur auprès du cardinal Soderini : « Io intendo che il cardinale de' Soderini fa un gran dimenarsi col pontefice. Vorrei che mi consigliassi, se vi paressi che fosse a proposito gli scrivessi una lettera, che mi raccomandassi a sua Santità ; o se fosse meglio che voi facessi a bocca questo offitio per mia parte con il cardinale ; o vero se fosse da non fare né l'una né l'altra cosa, di che mi darette un poco di risposta » [M (2002b), l. 5, p. 111] [« J'entends dire que le Cardinal Soderini [Francesco Soderini, frère de Piero, évêque de Volterra, puis cardinal, protagoniste de l'événement républicain de Florence entre 1494 et 1512, et auquel Machiavel fut extrêmement lié jusqu'à la chute du régime. Après l'élection de Léon X, il tente de se rapprocher des Médicis] s'affaire beaucoup auprès du pape. Je voudrais que vous me conseilliez, s'il vous semble qu'il est opportun que je lui écrive une lettre, afin qu'il me recommande à sa Sainteté ; ou s'il est préférable que vous fassiez cet office de vive voix de ma part au cardinal ; ou si vraiment il ne faut faire ni l'un ni l'autre, ce dont vous me donnerez quelque réponse »]. Il réitère sa demande dans la lettre du 16 avril : « La Magnificenzia di Giuliano verrà costi, et troverretela volta naturalmente a farmi piacere ; el cardinale di Volterra quello medesimo ; di modo che io non posso credere che essendo maneggiato il caso mio con qualche destrezza, che non mi riesca essere adoperato a qualche cosa, se non per conto di Firenze, almeno per conto di Roma et del pontificato » [M (2002b), l. 6, p. 113-14] [« Sa magnificence Giuliano doit bientôt se rendre là-bas et vous la trouverez portée par sympathie naturelle à me rendre service ; le cardinal de Volterra de même ; de manière à ce que je ne puisse pas croire que mon cas étant traité avec quelque habileté, je ne réussisse pas à être employé à quelque chose, sinon pour le compte de Florence, du moins pour le compte de Rome et celui du pontificat »]. Ces sollicitations resteront lettres mortes, Vettori refusant sous des prétextes fallacieux de parler à Soderini, voir la remarque de G. Inglese in M (2002b), l. 6, note 12, p. 117.

<sup>4</sup> Le 11 avril 1512, les troupes espagnoles, pourtant appuyées par celles de la Sainte Ligue (coalition regroupant, hormis le Saint Siège, Venise, les Suisses, l'Angleterre et l'Empereur Maximilien), sont défaites par l'armée française. Le roi d'Espagne commence à négocier une trêve limitée avec la France, qui est conclue à Orthez le 1<sup>er</sup> avril 1513 pour une durée d'un an, cf. Guicciardini (1996a), Livre XI, ch. 9, p. 854-59.

*[« [...] si est vraie l'annonce de la trêve entre le roi de France et le roi d'Espagne, il faut nécessairement faire la conclusion que le roi catholique n'est pas cet homme rusé et prudent comme on le dit parmi les gens. »]*

Dans sa lettre suivante, datée du 21 avril, il détaille les raisons qui l'ont amené à un tel jugement. Ne voyant dans la trêve que des inconvénients pour le roi Ferdinand, il la considère comme une erreur tellement grossière qu'il ne comprend pas comment une telle décision a pu être prise par un homme tenu pourtant pour « *experto et astuto* », et que lui considérerait jusque là comme un homme prudent, « [...] io vi confesso che io non lo stimerei di quella prudentia l'ho giudicato sino ad hora »<sup>5</sup> [M (2002b), l. 8, p. 121]. A moins, écrit-il, qu'il y ait « dessous quelque chose de caché que l'on ne comprend pas » [« qualche cosa sotto che non si intende »] [M (2002b), l. 8, p. 122]. Mais après être resté au lit deux heures de plus que d'habitude pour chercher ce qu'il pouvait y avoir derrière un tel choix, il avoue finalement sa déception de n'être « parvenu à rien de convainquant » [« non mi risolvetti a nulla fermo »] [M (2002b), l. 8, *ibid.*]. Pour obtenir une réponse argumentée de la part de Machiavel, et susciter ainsi sa curiosité, Vettori conclut sa lettre en rendant un hommage appuyé à l'excellence du jugement de son correspondant :

*« Leva'mi et scrissi, perché quando vi viene a proposito mi diciate quello credete sia stata la fantasia di Spagna in questa triegua ; et io approverò il giuditio vostro, perché, a dirvi il vero senza adulatione, l'ho trovato in queste cose più saldo che di altro huomo, con il quale habbia parlato. »*  
[M (2002b), l. 8, *ibid.*]

*[« Je me suis levé et je vous ai écrit, parce que s'il vous vient une idée à ce sujet dites-moi ce que vous croyez qu'a été la fantaisie du roi d'Espagne dans cette trêve ; et j'approuverai votre jugement, parce que, à vous dire la vérité sans flatterie, je l'ai trouvé dans ces choses plus solide que chez tout autre homme, avec lequel j'en ai parlé. »]*

Un tel compliment, même s'il devait être conscient de la flagornerie qu'il pouvait revêtir, n'a pu laisser totalement indifférent l'ex-Secrétaire qui dans sa « *disgrazia* » n'a pas souvent l'occasion d'exercer son talent d'analyste politique<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> « [...] je vous avoue que je ne l'estimerai pas prudent comme je l'ai jugé jusqu'ici ».

<sup>6</sup> Voir encadré 18 : L'état d'esprit de Machiavel au début de la correspondance : entre désœuvrement et motivation.

## ENCADRE 18. L'ETAT D'ESPRIT DE MACHIAVEL AU DEBUT DE LA CORRESPONDANCE : ENTRE DESŒUVREMENT ET MOTIVATION

Gennaro Sasso exprime avec beaucoup de sensibilité l'intérêt qu'a dû susciter cette lettre de Vettori en rendant compte de l'état d'esprit dans lequel devait très certainement se trouver Machiavel qui, malgré la grande solitude dans laquelle il était contraint de vivre hormis quelques rares moments de distraction en compagnie des habitants du village, ne s'apitoyait pas sur son sort : « Il est improbable, donc, qu'un tel homme, amoureux de la politique de manière si sérieuse et profonde, et aussi radicalement conscient de ne pas pouvoir tourner son attention vers autre chose, passa son temps en contemplant son malheur ou en cherchant les chemins pratiques pour retourner à son ancien métier. L'intérêt pour les "choses du monde" était trop fort et authentique, car dans son cas personnel et privé il ne fut pas poussé à remonter aux événements généraux qui avaient renversé sa cité, et, avec sa cité, sa fortune personnelle » [« E improbabile, dunque, che un uomo siffatto, innamorato della politica in modo tanto serio e profondo, e così radicalmente consapevole di non poter rivolgere ad altro la sua attenzione, trascorresse il suo tempo contemplando la sua sciagura o cercando le vie pratiche per tornare al suo vecchio mestiere. L'interesse per le "cose del mondo" era troppo forte e genuino, perché dal caso personale e privato egli non fosse spinto a risalire alle vicende generali che avevano travolto la sua città, e, con la sua città, la sua personale fortuna »] [Sasso (1967), p. 19].

Dans le brouillon de sa lettre écrite à la même date, tout le premier paragraphe, qui ne sera pas repris dans la version finale, Machiavel, dans un élan de grande sincérité et d'émotion remplie de nostalgie, exprime toute sa gratitude à l'égard de Vettori pour sa lettre qui lui a fait oublier « le infelici conditioni mia » [« mes conditions misérables »] et lui rappelle le temps de sa grande activité, éreintante mais fructueuse, à la chancellerie, « et parmi essere ritornato in quelli maneggi, dove io ho invano tante fatiche durate et speso tanto tempo » [« et il me semble être retourné dans ces affaires, pour lesquelles j'ai eu en vain beaucoup de mal et dépensé beaucoup de temps »]. Se sentant obligé de répondre au nom de leur ancienne amitié, qu'il témoigne par ailleurs toujours à son correspondant, Machiavel ne peut cacher la fierté, un peu naïve mais qui montre le caractère profondément humain de l'homme désœuvré, que lui a procuré l'éloge « affecté » de son ami à l'égard de son jugement solide et incomparable des choses de l'état : « ad dirvi la verità, io ne ho preso un poco di vanagloria, sendo vero 'quod non parum sit laudari a laudato viro' » [« à vous dire la vérité, j'en ai pris un peu de vaine gloire, étant vrai 'que ce n'est pas peu de chose que d'être loué par un homme loué' (Cicéron, Tusc. disp. IV, 31) »] [M (2002b), l. 9 bis, p. 135].

John Najemy, dans son ouvrage consacré exclusivement à la correspondance entre Vettori et Machiavel, émet l'hypothèse que ce dernier aurait supprimé cette introduction très personnelle et émotionnelle dans la version définitive au motif qu'il pensait être préférable de laisser la partie professionnelle (« business ») de la lettre démontrer par elle-même ce qu'il avait toujours été capable et continuerait de faire, sans attirer une fois de plus l'attention sur ce dont Vettori avait déjà amplement conscience, c'est-à-dire « l'urgence du souhait de Machiavel d'être "renvoyé" dans ces "affaires" qui lui ont tant manqué » [« the emergency of Machiavelli's wish to be "returned" to those "dealings" [« maneggi »] he so missed »] [Najemy (1996), p. 122]. Machiavel a également supprimé le deuxième paragraphe dans lequel, compte tenu de son éloignement de toute vie politique, il mentionne les deux seules possibilités de réflexion qu'il lui reste, sans oublier toutefois de rappeler que « le cose si possono bene iudicare al buio, et maxime queste » [« les choses peuvent bien se juger dans l'obscurité, et surtout celles-ci »] : élaborer son jugement en se fondant soit sur les propos de son ami, soit sur les siens. Comme on va le voir, dans la version finale de sa lettre, Machiavel choisira la première, reprenant les hypothèses de Vettori pour en démontrer l'absence de fondement. Najemy considère que dans ce même paragraphe Machiavel énonce une troisième possibilité lorsqu'il parle de l'« antico sapore » [« ancienne saveur »] et des « pratiche abbandonate » [« habitudes abandonnées »], celle qui consistait lorsqu'il était secrétaire à faire directement l'expérience des choses, à s'immerger dans les événements, à déceler, à travers leurs discours et leurs pensées, les plans et les buts des protagonistes, cf. Najemy (1996), p. 124.

La réponse ne va d'ailleurs pas tarder. Huit jours après, Machiavel écrit ce que l'on considère comme la lettre la plus importante [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 78] de cette correspondance entre les deux

hommes. La grande proximité avec le *Prince*, la rigueur quasi scientifique de l'analyse, la connaissance précise des problèmes géopolitiques et des enjeux déterminants de la présence dans la péninsule des différentes forces politiques européennes, font de cette lettre un écrit essentiel caractérisant l'arrivée à maturation de la pensée politique du Florentin. On peut la considérer comme le véritable trait d'union entre les écrits « ante » et « post res perditas ». Mais pour bien comprendre la portée de la réponse de Machiavel, qui dépasse de loin le cadre restreint de la correspondance, il est nécessaire de reprendre le raisonnement de Vettori à propos de la trêve conclue entre les souverains français et espagnol.

#### 4.1. L'INTERROGATION DE VETTORI SUR LA STRATEGIE DU SOUVERAIN ESPAGNOL : LA LETTRE DU 21 AVRIL 1513

Au début de sa lettre, Vettori commence par se lamenter de la lourde et injuste imposition qui frappe les revenus de son oncle et de ses frères. Il fait état ensuite de ses difficultés financières, « j'ai si peu de revenus que je peux à peine vivre, j'ai des filles qui veulent une dot, je n'ai pas travaillé dans l'état de manière à en avoir tiré quelque avantage » [« non ho tanta entrata che appena possa vivere, ho figliuole femmine che vogliono dota, nello stato non mi sono esercitato in modo ne abbia tratto »], et de sa modeste condition de vie qui l'oblige à se vêtir humblement, « je ne me montre ni dans des vêtements ni dans d'autres choses d'une somptuosité apparente, mais d'une indigence évidente » [« non mostro né in nel vestire né in altre cose apparenti sontuosità, ma più presto meschinità »]. Il veut donner de lui l'image d'un homme généreux, « on ne peut même pas dire que je sois avare » [« non si può dire ancora che io sia stretto »], qui n'a jamais cherché à s'enrichir par un quelconque commerce, « Je ne fais commerce d'aucune sorte » [« Non fo traffico di ragione alcuna »], toujours respectueux des autres, « Je n'ai jamais offensé personne ni par geste ni par parole, ni en public ni en privé » [« Io non offesi mai alcuno né in fatti né in parole, né in pubblico né in privato »], trop honnête pour faire des affaires, « si j'ai à payer quelqu'un, je ne veux pas qu'il ait à réclamer le paiement ; si j'achète quelque chose, je l'achèterai toujours plus cher que les autres » [« se ho a pagare uno, non voglio mi habbi a domandare il pagamento ; se compero cosa alcuna, sempre la compero più che gli altri »], et qui en toute chose s'en remet au jugement de ces « grands officiers » [M (2002b), l. 8, p. 118]. Il finit cette présentation par expliquer une nouvelle fois qu'en sauvant Pier Soderini avec son frère Paolo, tout deux se sont fait des ennemis, tant dans le clan des Médicis que dans celui des

partisans du gonfalonier<sup>7</sup>. Cette introduction aux intonations peu sincères et exagérément dramatiques produira immédiatement son effet, puisque Machiavel abandonnera dès la lettre suivante toute tentative de sollicitation auprès de son ami, et se bornera exclusivement à discourir avec lui de la situation politique en Italie.

Vettori aborde alors les deux grandes « intrigues » [« girandole »] survenues récemment et qui le tracassent, « je ne pouvais pas les ordonner dans ma tête » [« non me le potevo assettare [note : riordinare] nel cervello »] : l'accord entre Venise et le roi de France signé à Blois le mois précédent ; et la trêve d'un an conclue le 1<sup>er</sup> avril 1513 entre ce même souverain et Ferdinand d'Aragon qui a fait par ailleurs la promesse que l'Angleterre et l'Empereur Maximilien ratifieraient ladite trêve avant la fin mai. Remémorant à son correspondant les promenades qu'ils faisaient ensemble à Florence, il l'invite à discuter de cette « fantasia » du roi d'Espagne, car de son côté, il voit que presque tout a été conclu au bénéfice de Louis XII, « perché per Francia veggo quasi tutto fermo a suo benifitio »<sup>8</sup> [M (2002b), l. 8, p. 119]. Vettori expose rapidement la situation des Vénitiens qui, en se mettant à la disposition du roi de France, en retireront certains avantages : au mieux, si le souverain Français l'emporte en Lombardie et se montre malgré tout loyal envers eux, ils obtiendront, conformément à l'accord, les villes de Brescia, Crema et Bergamo en échange de Cremona et Mantova ; et au pire, s'il perd ou se montre déloyal, ils défendront comme ils en ont l'habitude Padova et Treviso.

Il en vient ensuite au véritable sujet de la lettre : la trêve franco-espagnole - « Mais venons-en au roi d'Espagne » [« Ma vegniamo a Spagna »]. Vettori développe son argumentation en trois parties.

1. Dans la première, Vettori montre que le roi d'Espagne aurait dû opter, selon sa situation, pour la guerre ou pour la paix, et critique le caractère désastreux de la trêve<sup>9</sup>. Il rappelle tout d'abord que Ferdinand a conquis le royaume de Naples et défendu Pampelune, et qu'il s'est engagé dans la bataille contre les Français sans le soutien de la sainte Ligue. Pourtant considéré comme un homme expert et rusé, « et è pure tenuto huomo esperto et astuto »<sup>10</sup>, il a choisi de faire une trêve qui ne peut lui être

---

<sup>7</sup> Dans sa lettre précédente du 19 avril, Vettori a déjà mentionné à son correspondant que cette participation au sauvetage du gonfalonier lui avait attiré « mala gratia » [« mauvaise grâce »] des uns et « poco grado » [« peu de reconnaissance »] des autres. Mais comme l'a bien fait remarquer Giorgio Inglese, Vettori, ici comme ailleurs, cherche à montrer à Machiavel qu'il ne pourra lui être d'aucun secours, et à éviter ainsi de répondre à ses demandes d'intervention afin qu'il lui trouve du travail à Rome.

<sup>8</sup> « parce que pour le roi de France je vois que presque tout est conclu à son avantage ».

<sup>9</sup> Le roi d'Espagne commença à traiter une trêve limitée avec la France, conclue le 1 avril 1513 à Orthez, cf. M (2002b), l. 7, note 3, p. 116-17 ; Guichardin (1996a), Livre XI, ch 9, p. 854-59.

<sup>10</sup> « et il est cependant considéré comme un homme expert et rusé ».

que dommageable, « et nondimeno fa poi una triegua dove per lui non è se non danno »<sup>11</sup>. Mais comme il est difficile de connaître sa véritable situation compte tenu des rares lettres et des informations incertaines dont disposent les correspondants, Vettori envisage les deux éventualités. Soit le roi d'Espagne est fort, et dans ce cas il ne joue pas selon l'esprit du jeu car il laisse croître son ennemi alors qu'il peut lui imposer ses conditions, « se egli è gagliardo non giuochi la ragione del giuoco a lasciare crescere il nimico, quando l'ha ridotto in termine da darli le condizioni »<sup>12</sup> [M (2002b), l. 8, p. 120]. Soit il est affaibli sans le soutien de l'Angleterre et de l'Empereur, et il doit alors faire la paix et donner l'état de Milan au souverain français, « se è debole, egli non può sostenere la guerra, et Inghilterra et lo imperadore gli manchino sotto, doveva accordarlo in tutto et darli lo stato di Milano » [M (2002b), l. 8, Ibid.]<sup>13</sup>. Ainsi, le roi de France ne se serait pas entendu avec les Vénitiens et n'aurait pas eu à envoyer en Lombardie des troupes qui font trembler toute l'Italie et génèrent de nouvelles dépenses ; finalement, il lui aurait témoigné sa fidélité en n'allant pas au-delà du duché. Mais dans tous les cas de figure, la trêve est désastreuse pour Ferdinand, et Vettori en résume les conséquences néfastes : après avoir pris le duché de force avec son armée, le roi de France se montrera insolent suite à sa victoire ; il cessera d'être l'obligé du roi catholique et, se rappelant des injures passées, ne lui sera plus loyal ; et une fois la trêve terminée, il pourra l'offenser et se venger en le privant du royaume de Naples, puis de celui de Castille. On ne peut pas dresser tableau plus sombre.

2. Dans la deuxième partie, Vettori développe l'argument contraire à son opinion pour mieux ensuite le rejeter. La conquête de la Navarre par Ferdinand d'Aragon représente dorénavant une menace pour les Français. Mais ne se considérant pas assez puissant pour disposer d'une armée en France et d'une autre en Italie, il a préféré conclure cette trêve afin de se libérer de la guerre chez lui et renforcer ses positions dans la péninsule, « ha voluto con questa triegua liberarsi dalla guerra di casa, et tutto quello li bisognava spendere in due parti, lo farà in una, in modo che l'exercito suo in Italia fia gagliardo »<sup>14</sup>. Face à la menace que constituerait une victoire de Louis XII en Lombardie, le duc de Milan, les Suisses, le pape<sup>15</sup> et ses alliés, fourniront au souverain espagnol des hommes et de l'argent. Le roi de France sera frappé de honte, tandis que lui de son côté consolidera le royaume de Navarre pour parvenir à un

---

<sup>11</sup> « et néanmoins il fait ensuite une trêve où pour lui il n'y a que préjudice ».

<sup>12</sup> « s'il est fort on peut dire qu'il ne joue pas selon l'esprit du jeu [il ne joue pas selon la manière exigée pour vaincre] en laissant croître son ennemi, alors qu'il l'a réduit de manière à lui imposer ses conditions ».

<sup>13</sup> « s'il est faible, et s'il ne peut pas soutenir la guerre, et que l'Angleterre et l'empereur lui font défaut, il devait s'accorder avec lui sur tout et lui donner l'état de Milan ».

<sup>14</sup> « il a voulu avec cette trêve se libérer de la guerre chez lui, et de tout ce qu'il lui fallait dépenser en double, il le fera une fois seulement, de manière à ce que son armée en Italie soit forte ».

<sup>15</sup> Giovanni di Lorenzo de Médicis est ordonné pape, sous le nom de Léon X, le 15 mars 1513 succédant ainsi à Jules II décédé le mois précédent.

accord, « tutti aiuteranno lo exercito suo et di danari et di genti, in modo che Francia rimarrà con vergogna, et egli in questo mezzo harà solidato il regno di Navarra, et poi verrà a qualche compositione »<sup>16</sup>.

3. Mais sitôt exprimée cette opinion contraire, Vettori, après avoir avoué à son correspondant qu'il ne peut du fait de cette trêve qualifier le roi d'Espagne de « prudent » comme il l'avait fait jusque là, va, dans une troisième partie, en montrer les faiblesses, notamment au sujet du soutien que lui apporteraient les membres de la Sainte Ligue, « Se il Re Catholico la intendesse a questo modo, io vi confesso che io non le stimerei di quella prudentia l'ho giudicato sino ad hora »<sup>17</sup> [M (2002b), l. 8, p. 121]. Il avance plusieurs arguments :

- Le roi d'Espagne peut avoir très bien appris de sa défaite à la bataille de Ravenne le 11 avril 1512 que son armée ne peut vaincre les armées françaises renforcées d'un important contingent de fantassins allemands ;
- Ferdinand peut également présumer que les habitants du duché de Milan, dévasté et pillé à la fois par les Suisses et par son armée, sont mécontents et désirent un changement, et que le duc Maximilien Sforza, trop jeune et doté de peu de pouvoir, ne possède pas le peu d'argent disponible dans cet état ;
- Les Suisses ne bougeront pas s'ils ne sont pas payés, et le pape et ses alliés, ne connaissant pas les véritables raisons pour lesquelles cette trêve a été conclue, demeureront en position d'attente et chercheront au plus vite à s'accorder avec le roi de France. Et lorsque les Vénitiens attaqueront de leur côté la Lombardie, les Français descendront à nouveau en Italie, ce qui provoquera le départ des Espagnols et la fuite du duc de Milan ;
- Le souverain espagnol ne peut raisonnablement compter sur l'empereur Maximilien pour contenir les Vénitiens, car ce dernier a montré si peu d'intention dans ce sens, que non seulement lui, « Majesté si clairvoyante », mais toute autre personne, même sans grande capacité d'analyse, arriverait à comprendre ce qu'il peut réellement faire, « Né può ancora fare fondamento che lo imperatore habbia a tenere i Vinitiani, perché ha dato di sé tanti

---

<sup>16</sup> « tous aideront son armée [celle du roi d'Espagne] par de l'argent et des hommes, de sorte que la France restera honteuse et que lui de cette manière consolidera le royaume de Navarre, et en viendra ensuite à quelque accord de compromis ».

<sup>17</sup> « Si le roi Catholique l'entend de cette manière [c'est-à-dire qu'il est mieux pour lui de faire la trêve], je vous avoue que je ne l'estimerai pas prudent comme je l'ai jugé jusqu'ici ».

evidenti segni, che non solo il re di Spagna, tenuto tanto sagace, ma ogni ben grosso uomo doverrebbe essere chiaro quello che sua Maestà possa fare »<sup>18</sup> [M (2002b), l. 8, p. 122].

Cette dernière remarque est la critique la plus sévère à l'égard du roi d'Espagne. La trêve est finalement une grossière erreur. Ses conséquences sont désastreuses pour le souverain espagnol, et témoignent d'une absence totale de discernement de sa part. Il ne peut donc plus être considéré comme un homme politique prudent au sens classique du terme, c'est-à-dire un homme qui peut se Vettori pourtant ne peut se résigner complètement à ce terrible constat concernant un homme d'état dont il estimait il y a peu de temps encore la grandeur. C'est pourquoi il préfère penser qu'il y a dans cette trêve quelque chose de caché qu'il ne comprend pas. Et face à cette incompréhension, il conclut sa lettre en conviant Machiavel à lui répondre sur cette fantaisie du roi d'Espagne, non sans avoir reconnu (flatté ?) la supériorité de son jugement.

Ainsi Vettori ne parvient pas à trouver une explication plausible qui le satisfasse, puisque, d'une part il considère que Ferdinand d'Aragon a commis une erreur trop grossière pour être excusable, et d'autre part il ne peut se résoudre complètement à le considérer comme un homme manquant de prudence. Autrement dit le raisonnement et les arguments pro et contra qu'il développe tout au long de la lettre du 21 avril l'amènent à contredire son hypothèse de départ : Ferdinand, homme prudent ; contradiction qui lui est impossible de dépasser. Machiavel huit jours plus tard parviendra à lever cette contradiction dans sa remarquable et stupéfiante réponse qui démontre que son esprit rigoureux, logique, clairvoyant, précis, et concis a atteint sa pleine maturité.

#### 4.2. L'EXPOSE D'UNE METHODE RIGOUREUSE : LA REPONSE DE MACHIAVEL DU 29 AVRIL 1513

Le 29 avril 1513, Machiavel répond à Vettori :

*« Voi vorresti sapere per questa lettera de' 21, quello io creda habbi mosso Spagna ad fare questa tregua con Francia, non vi parendo che ci sia drento el suo da nessun verso, in modo che, giudicando da l'un canto el Re savio, da l'altro parendovi habbi fatto errore, sete forzato ad credere che ci sia*

---

<sup>18</sup> « Il ne peut même pas compter sur le fait que l'empereur réfréne les Vénitiens, parce qu'il a donné de sa part tant de signes évidents, que non seulement le roi d'Espagne, tenu pour avisé, mais toute personne d'esprit grossier devrait être consciente de ce que sa Majesté peut faire ».

*sotto qualche cosa grande, che voi per hora, né altri non intende. Et veramente el vostro discorso non potrebbe essere né più trito né più prudente ; né credo in questa materia si possa dire altro. Pure, per parere vivo e per ubbidirvi, dirò quello mi occorre. A me pare che questa dubitatione vostra, pro maiori parte sia fondata in su la prudenza di Spagna. Ad che io rispondo non potere negare che quel re non sia savio ; non di manco ad me è egli parso più astuto et fortunato che savio. » [M (2002b), l. 9, p. 124-25]*

*[« Vous voudriez savoir, écrit-il, dans votre lettre du 21, ce que je pense des motivations qui ont poussé le roi d'Espagne à faire cette trêve avec le roi de France<sup>19</sup>, dans laquelle il ne vous paraît qu'il soit à son avantage, de sorte que, d'un côté jugeant le roi prudent [« savio »], et de l'autre estimant qu'il a fait une erreur, vous êtes forcé de croire qu'il y a dessous quelque grande chose, que pour l'instant vous ne comprenez pas. Et vraiment votre discours ne pourrait être plus précis et plus prudent [« prudente »] ; je ne crois pas qu'en ce domaine on puisse dire autre chose. Cependant, pour vous donner des signes de vie et pour vous obéir, je vais vous dire ce que j'en pense. Il me semble que votre doute repose surtout sur la prudence du roi d'Espagne. Ce à quoi je répons ne pas pouvoir nier que ce roi soit prudent [« savio »] ; néanmoins [« non di manco »] il m'est apparu plus rusé [« astuto »] et chanceux [« fortunato »] que prudent. »]*

Vettori, comme nous l'avons vu, considère le roi d'Espagne comme un homme prudent et ne peut donc comprendre la raison profonde de cette trêve, puisque le souverain espagnol n'en retire, selon lui, aucun avantage par rapport à un accord de paix totale ; à moins d'envisager qu'il y ait des raisons cachées qu'il ne connaît pas. Machiavel, dans un exercice brillant de leçon politique, va démontrer à son ami que le choix de la trêve est le moins mauvais de tous, et qu'il ne s'agit donc pas d'une erreur :

*« Dico di nuovo, addunque, el fine di Spagna essere stato questo : o costringere lo 'mperadore et Inghilterra ad fare guerra dadovero, o con la reputatione loro, con altri mezi che con l'armi, possar le cose ad suo vantaggio ; et in ogni altro partito vedeva periculo, o seguitando la guerra o faccendo la pace, et però prese una via di mezo di che ne potessi nascere guerra o pace. » [M (2002b), l. 9, p. 129-30]*

*« Je dis donc à nouveau, que le but [« fine »] du roi d'Espagne était celui-ci : ou bien contraindre l'empereur et l'Angleterre à faire réellement la guerre, ou bien avec leur réputation, avec d'autres moyens que les armes, organiser les choses à son avantage ; et en tout autre parti il voyait un danger, en poursuivant la guerre comme en faisant la paix, et c'est pourquoi il a pris une voix*

---

<sup>19</sup> Voir Deuxième partie note 9.

*moyenne de laquelle il ne pouvait naître ni guerre ni paix. »*

Voie moyenne qui n'en est pas une, car l'alternative, comme nous allons le voir, se situe entre la trêve d'une part, et la guerre ou la paix d'autre part. Ces dernières ayant des conséquences similaires, c'est-à-dire l'affaiblissement du roi d'Espagne en Italie, et même dans son pays, elles ne peuvent constituer à elles seules un dilemme machiavélien<sup>20</sup>.

Ainsi avant d'amorcer sa démonstration, il pose donc son hypothèse première et fondamentale sous la forme d'une période concessive :

*« Ad che io rispondo non potere negare che quel re non sia savio [ou « Benché (absent) non posso dire che quel re non sia savio »] ; non di manco ad me è egli parso più astuto et fortunato che savio. » [M (2002b), l. 9, p. 124-25]*

*[« A cela je réponds ne pas pouvoir nier que ce roi est prudent [ou « Bien que (omis) je ne puisse pas dire que ce roi n'est pas prudent »] ; néanmoins il m'est apparu plus rusé et chanceux que prudent. »]*

Dans la première partie de la phrase, Machiavel admet le jugement de Vettori, c'est-à-dire que le roi d'Espagne peut être considéré comme prudent. Il prend cette précaution sans doute dans le but de ménager la susceptibilité de son ami, ambassadeur à Rome. Il faut rappeler que depuis le retour des Médicis à Florence le Florentin est désormais sans travail. Et comme nous l'avons dit, il a demandé à son correspondant, dans sa lettre du 9 avril 1513, de le recommander auprès du cardinal Francesco Soderini afin d'en retrouver un<sup>21</sup>. Mais au-delà de la formule de courtoisie que les circonstances rendent nécessaires, cette partie de la période qui commence par un « benché » - certes absent mais

---

<sup>20</sup> Giorgio Inglese, après avoir précisé que l'aversion machiavélienne à la « via del mezzo » et son insistance sur la nécessité de « décider » des situations sont bien connues, résout ce problème du choix de la voie moyenne opéré par Machiavel en faisant remarquer que le roi Ferdinand a été défini dans la lettre du 29 avril comme un prince « più astuto e fortunato che savio ». Ce qui l'amène à conclure que « le choix de la trêve entre dans le monde des astuces plus que dans celui de la prudence » [« la scelta della tregua rientra nel mondo dell'*astuzia* più che in quello della *prudenza* »] [M (2002b), l. 9, note 62, p. 134]. Cette analyse est bien sûr fidèle au texte, mais lorsque l'ex-Secrétaire écrit dans la partie conclusive de sa missive « et en tout autre parti il voyait un danger, soit en poursuivant la guerre soit en faisant la paix, et c'est pourquoi il prit une voix moyenne de laquelle il ne pouvait naître ni guerre ni paix » [« et in ogni altro partito vedeva pericolo, o seguitando la guerra, o faccendo la pace, et però prese una via di mezzo, di che ne potessi nascere guerra e pace »] [M (2002b), l. 9, p. 130], il nous semble, comme le suggère sa démonstration qu'il expose dans cette lettre, que la guerre ou la paix ne constitue pas une alternative puisque l'une ou l'autre a conduit ou conduirait à un fiasco pour le roi d'Espagne. Le raisonnement dilemmatique serait donc bien malgré l'expression employée par Machiavel entre la guerre ou la paix d'une part et la trêve d'autre part.

<sup>21</sup> Voir Deuxième partie note 3. M (2002b), l. 9, p. 111-12, et l. 6 du 16 avril, p. 113-14.

fortement sous-entendu - expose comme à son habitude la norme, c'est-à-dire ici la prudence que doit observer tout souverain dans la conduite des affaires politiques en vue de favoriser l'intérêt de son pays. Conduite qui doit normalement l'empêcher de faire des erreurs. Toutefois il peut en commettre involontairement, mais pas de grossières. Le mot « savio » ou prudent est pris ici dans son sens classique aristotélicien<sup>22</sup>.

La seconde partie de la période, qui commence par la « corrélation de jonction » "non di manco", énonce l'exception à cette règle prudentielle. En effet, pour Machiavel, le roi d'Espagne s'est montré davantage « astuto et fortunato » que « savio ». La ruse doit être considérée comme une vertu, au sens où Machiavel l'entend, c'est-à-dire un moyen employé pour atteindre le plus sûrement l'objectif fixé qui, dans le cas présent, consiste pour le roi d'Espagne à préserver ses états. Comme il va l'expliquer par la suite, la trêve est à ce moment précis la moins mauvaise des solutions pour garantir à Ferdinand à la fois le royaume de Naples et celui en Espagne<sup>23</sup>. Machiavel n'exclut cependant pas la « fortuna » qui entoure tout choix d'homme politique quel que soit sa vertu. Sur sa table de travail, se côtoient les feuillets de cette lettre et les pages de son célèbre opuscule quasiment achevé.

Avant de démontrer les raisons pour lesquelles il juge Ferdinand d'Aragon « astuto et fortunato », Machiavel analyse brièvement les événements qui ont précédé cette trêve.

Ainsi, il juge téméraire l'initiative du roi d'Espagne d'avoir fait la guerre au roi de France, car il mettait inutilement [« sans nécessité »] ses états, et notamment le royaume de Naples, en danger, « [...] ma verrò ad questa impresa ultimamente facta contro ad Francia in Italia [...] nella quale impresa ad me parse et pare, non obstante che l'habbi hauto el fine contrario, che mettessi senza necessità ad

---

<sup>22</sup> « le propre d'un homme prudent c'est d'être capable de délibérer correctement sur ce qui est bon et avantageux pour lui-même, non pas sur un point partiel, mais d'une façon générale, quelles sortes de choses par exemple conduisent à la vie heureuse » [Aristote (1997), VI, 5, 1140 a, p. 284-85].

<sup>23</sup> Machiavel développe une solide argumentation dans le but de montrer à son ami Vettori quelles sont les raisons pour lesquelles il a posé comme prémisse au début de sa lettre que Ferdinand devait être considéré davantage « astuto » et « fortunato » que prudent. Mais toutes les qualités qu'il attribue au roi d'Espagne suite au choix judicieux qu'il a fait de la trêve ne caractériseront pas dans ses œuvres majeures un homme « astuto », qualificatif qu'il n'utilisera d'ailleurs plus à une exception près au chapitre XV du Prince, mais un « prudente » ou un « savio ». Machiavel ne pouvait donc reprendre le même terme de « savio » pour contredire son ami en jugeant également le roi prudent, mais en affirmant qu'il n'avait commis aucune erreur en faisant la trêve, et qu'il n'y avait sous cette décision aucune grande chose que l'on ne pouvait comprendre. Sa définition de la prudence il la donnera, cette fois sans sous-entendu, dans le Prince : « la prudence consiste à savoir comprendre quelles sont les qualités des inconvénients et prendre le moins mauvais pour le bon » [P, XXI, § 24, p. 187]. Voir encadré 20 : Prendre le parti le moins mauvais : l'homme prudent machiavélien.

periculo tucti li stati suoi, il che fu sempre partito temerario in ogni huomo »<sup>24</sup> [M (2002b), l. 9, p. 125]. Il poursuit en expliquant, dans le cadre d'une période concessive complexe, pourquoi, selon lui, il n'était nullement nécessaire au roi Catholique de faire cette campagne contre les Français :

*« Dico senza necessità, perché lui haveva visto pe' segni dello anno dinanzi - dopo tante iniurie che 'l papa haveva facte ad Francia, di assaltarli li amici, voluto farli ribellare Genova ; et così dopo tante provocationi, che lui proprio haveva facte ad Francia, di mandare le genti sue con quelle della Chiesa a' danni de' sua raccomandati – nondimanco sendo Francia victorioso, havendo fugato el papa, spogliatolo, distructi e suoi eserciti, possendo cacciarlo di Roma et Spagna da Napoli, non lo havere voluto fare, ma havere volto l'animo ad lo accordo ; donde Spagna non poteva temere di Francia. »* [M (2002b), l. 9, ibid.]

*[« Je dis sans nécessité, parce qu'il avait vu le roi de France ne pas avoir voulu chasser le pape de Rome et lui de Naples, mais avoir dirigé son intention vers un accord [en 1511] – après tant d'outrages que le pape avait faits au roi de France, en attaquant ses amis [le duc de Ferrara], en faisant se rebeller Gênes ; et après tant de provocations, que lui même [le roi d'Espagne] avait faites au roi de France, en joignant ses troupes à celles de l'Eglise pour attaquer les états qu'il avait sous sa protection – néanmoins, le pape, dépouillé, ayant pris la fuite, et ses armées étant détruites [En mai 1511, Jules II contraint de quitter Bologne pour Ravenne fut donc « dépouillé » de la capitale de l'Emilie, que les Français occupèrent ensuite ; enfin ses hommes d'armes furent dévalisés et dispersés lors d'un affrontement près de Casalecchi<sup>25</sup>], le roi de France victorieux qui aurait pu le chasser de Rome, et le roi d'Espagne de Naples, n'a pas voulu le faire, mais a préféré se tourner vers un accord ; c'est pourquoi le roi d'Espagne n'avait pas à craindre le roi de France. »]*

En effet, alors qu'il en avait l'occasion, et bien qu'il ait subi des outrages de la part du pape, et des provocations du roi d'Espagne, le roi de France a préféré s'accorder avec le pontife [Guicciardini (1996a), p. 721-22 ; Fournel & Zancarini (2003), p. 49], plutôt que de le chasser de Rome et envahir Naples. Le roi d'Espagne n'avait donc rien à craindre du souverain français, puisque celui-ci n'a jamais manifesté l'intention de conquérir son état en Italie. Déjà dans cette longue phrase, Machiavel donne un aperçu de la méthode qu'il va employer dans cette lettre pour démontrer toujours avec une grande

---

<sup>24</sup> « mais je viendrai à cette entreprise faite dernièrement contre le roi de France en Italie [Machiavel fait allusion en particulier à la campagne de 1512 qui a son apogée dans la bataille de Ravenne], [...], entreprise dans laquelle il me paraissait et me paraît, bien qu'elle ait eue la fin contraire [c'est-à-dire, « bien que le résultat semble me contredire »], qu'il mettait sans nécessité tous ses états en danger, ce qui est chez tout homme un parti toujours téméraire ».

<sup>25</sup> Cf. Guicciardini (1993a), p. 714-15

rigueur et une cohérence « quasi scientifique » l'hypothèse énoncée au début de sa réponse.

Il juge également peu prudente l'alliance que le souverain espagnol a faite avec le pape en vue de préserver son état en Italie, dans la mesure où Louis XII craignait la réaction du pontife et la formation d'une nouvelle ligue contre lui s'il s'emparait du royaume de Naples, « Né viene ad essere savia la ragione si allegassi per lui, che lo facessi per assicurarsi del Regno, veggendo Francia non ci havere volto l'animo, per essere stracco e pieno di rispetti, e quali era per haverli sempre, perché sempre el papa non doveva volere che Napoli ritornassi ad Francia, et sempre Francia doveva havere rispetto al papa et timore della unione dell'altre potenze : il che sempre era tenerlo indreto »<sup>26</sup> [M (2002b), l. 9, ibid.].

Et après avoir exposé l'opinion selon laquelle le roi d'Espagne a été contraint de s'allier avec le pape, homme impétueux et « endiable » [« indiavolato »] afin ne pas risquer de favoriser son union avec la France, Machiavel la rejette. En effet, pour lui le roi de France se serait toujours plus facilement allié avec le roi d'Espagne, car la victoire était davantage certaine, et il n'avait pas à y engager ses troupes. De plus, se sentant toujours extrêmement offensé par le pape, le souverain français était prêt à l'abandonner pour se venger et favoriser le concile schismatique. Le roi d'Espagne avait donc intérêt à être « ou bien médiateur d'une paix ferme, ou bien initiateur d'un accord » avec le roi de France, plutôt qu'avec le pape, « risponderei che Francia sempre sarebbe più presto convenuto in quelli tempi con Spagna che con el papa, quando havessi possuto convenire o con l'uno o con l'altro, sì perché la victoria era più certa, e non ci si haveva a menare armi, sì perché allhora Francia si teneva sommamente iniuriato dal papa e non da Spagna, et per valersi di quella iniuria et soddisfare alla Chiesa del Concilio, sempre harebbe abbandonato el papa ; di modo che ad me pare, che in quelli tempi Spagna potessi essere o mediatore d'una ferma pace, o compositore d'uno accordo per lui »<sup>27</sup> [M (2002b), l. 9, p. 125-26]. Dans le cadre du raisonnement dilemmatique, Machiavel présente la paix

---

<sup>26</sup> « N'est pas non plus prudente la raison de s'allier avec lui, ce qu'il avait fait pour s'assurer du royaume de Naples, en voyant le roi de France, épuisé et plein de précautions, ne pas y avoir dirigé son intention comme toujours il a eu, parce que le pape ne voulait toujours pas que Naples retourne à la France, et que le roi de France devait toujours prendre ses précautions avec le pape et craindre de l'union des autres puissances : ce qui toujours l'a dissuadé [Selon Machiavel, Louis XII n'aurait pas tenté d'occuper Naples, conscient que la trop grande puissance ainsi acquise aurait suscité de nouveau contre lui une ligue générale] »

<sup>27</sup> « je répondrais que le roi de France, s'il avait pu s'accorder soit avec l'un soit avec l'autre, se serait toujours plus vite accordé ces temps-ci avec le roi d'Espagne qu'avec le pape, tant parce que la victoire aurait été davantage certaine, et qu'il n'aurait pas eu à y amener des armes, que parce que, se sentant extrêmement outragé par le pape et non par le roi d'Espagne, il aurait alors, pour se venger de cet outrage et favoriser le concile schismatique, toujours abandonné le pape ; de sorte qu'il me semble, qu'en cette période le roi d'Espagne pouvait être ou bien médiateur d'une paix ferme, ou bien initiateur d'un accord sûr pour lui ».

comme étant encore une alternative possible ; alors qu'elle sera ensuite considérée toute aussi préjudiciable au roi d'Espagne que l'a été la guerre. Mais finalement, Ferdinand, rejetant les possibilités d'accord ou de paix, a fait le choix de la guerre qui risquait de lui coûter tous ses états, « Nondimanco, e' lasciò indreto tucti questi partiti, e prese la guerra, per la quale poteva temere che con una giornata ne andassino tucti li stati suoi »<sup>28</sup> [M (2002b), l. 9, p. 126]. C'est pourquoi immédiatement après l'annonce de la défaite à Ravenne, le 11 avril 1512, il a envoyé Gonzalo Fernández de Córdoba<sup>29</sup> à Naples, ne pouvant compter sur les Suisses pour le venger et lui restituer sa réputation.

Machiavel conclut alors cette première partie de la lettre :

*« Talché, se voi considerrete tucti e maneggi di quelle cose, vedrete in Spagna astutia et buona fortuna più tosto che sapere o prudenza ; et come e' si vede in uno grande simile errore, e' si può presumere che ne facci mille ; né crederrò mai che sotto questo partito hora da lui preso ci possa essere altro che quelle che si vede, perché io non beo paesi, né voglio in queste cose mi muova veruna autorità senza ragione. Pertanto concludo che possa havere errato, quando sieno veri e discorsi vostri, et intesala male et conclusala peggio. »* [M (2002b), l. 9, ibid.]

*[« De sorte que, si vous considérez tous ces agissements, vous verriez dans le roi d'Espagne ruse [« astutia »] et bonne fortune [« buona fortuna »] plutôt que sagesse [« sapere »] ou prudence [« prudenza »] ; et puisqu'on le voit commettre une si grande erreur, on peut supposer qu'il en fasse mille ; je ne croirai jamais que sous cette décision qu'il a prise à présent il puisse y avoir autre chose que ce que l'on voit<sup>30</sup>, parce que je ne juge pas le vin par la dénomination dont on le décore mais au goût [ce qui signifie : je n'accepte aucune « autorité » au préalable, mais seulement les résultats d'un examen rationnel]. C'est pourquoi je conclus, si ce que vous avez dit au sujet de la trêve est vrai, qu'il [le roi d'Espagne] peut s'être trompé, avoir mal compris et conclu cela encore plus mal »].*

Cette conclusion n'est pas si simple à comprendre car elle renvoie à plusieurs événements liés aux choix de Ferdinand d'Aragon : sa campagne téméraire contre Louis XII, son alliance inutile avec le pape, et la trêve qui s'en est suivie. Pour Machiavel, le roi espagnol a eu une « buona fortuna », car malgré sa défaite il a pu conserver ses états, mais s'est montré « astuto » par son choix de faire la

<sup>28</sup> « Néanmoins, il a abandonné tous ces partis, et a pris celui de la guerre, dont il pouvait craindre qu'en une journée ne s'en aillent tous ses états ».

<sup>29</sup> Gonzalve de Cordoue, chef de l'armée espagnole en Italie jusqu'en 1506, mais tombé en disgrâce auprès du roi Ferdinand il fut rappelé en Espagne, cf. D, I, 29, 2, p. 153-54.

<sup>30</sup> Remarque qui renvoie bien sûr à la fameuse « verità effettuale » du chapitre XV du *Prince*.

trêve, ayant retenu la leçon de son échec à Ravenne. Alors que Vettori considérait, au moins jusqu'à cette trêve, le souverain ibérique comme un homme prudent, son correspondant estime en revanche qu'il a manqué de prudence<sup>31</sup> dans les deux premières décisions évoquées ci-dessus. Machiavel ne peut admettre l'opinion de son ami selon laquelle le choix de la trêve constitue une grande erreur, car dans ce cas on peut présumer, écrit-il, « qu'il en fasse mille ». Et comme il refuse catégoriquement d'admettre qu'il y ait autre chose que ce que l'on voit (les « choses cachées » supposées par Vettori) il va entreprendre de démontrer dans la deuxième partie de la lettre que la décision ultime de Ferdinand était le meilleur choix possible. Cependant, dans la dernière phrase de cette conclusion intermédiaire qui résonne comme une concessive<sup>32</sup>, Machiavel admet que le roi d'Espagne peut avoir fait une erreur en signant cette trêve, validant ainsi le point de vue de son ami.

L'ex-Secrétaire n'a pas encore énoncé ses propres arguments en défense de cette trêve, mais a simplement exposé brièvement les faits passés en faisant ressortir les raisons objectives des mauvais choix qui ont été faits par le roi d'Espagne, c'est-à-dire, répétons-le, l'alliance avec le pape et la campagne contre le roi de France. Dans le cadre d'un véritable *raisonnement par l'absurde*<sup>33</sup>, méthode qu'aucun commentateur n'a à notre connaissance jamais relevé, Il va désormais démontrer, en opposition avec l'argumentation de Vettori, le caractère extrêmement dommageable pour le roi d'Espagne tant de la guerre que de la paix, et arriver ainsi à la conclusion que la trêve n'était pas une erreur.

Machiavel se place alors sur le terrain de son interlocuteur, à savoir que Ferdinand serait un homme « prudent » [« prudente »], et qu'à ce titre il aurait dû faire sinon la guerre du moins la paix :

*« Ma lasciamo questa parte et facciamolo prudente, et discorriamo questo partito come d'un savio. »* [M (2002b), l. 9, ibid.]

*[« Mais laissons cela et rendons-le prudent, et discutons de cette décision comme celle d'un homme sage. »]*

Refusant la suggestion selon laquelle il y aurait des choses cachées, il écarte tout paramètre non pertinent, nuisible à la rigueur du raisonnement car non vérifiable. Ignorant si la trêve a été faite avant

---

<sup>31</sup> Au sens où Vettori l'entend, c'est-à-dire celui que Machiavel sous-entend dans la période concessive au début de la lettre lorsqu'il précise « Ad che io rispondo non potere negare che quel re non sia savio, [...] ».

<sup>32</sup> « Pertanto » peut s'entendre en effet comme un « Nondimanco ».

<sup>33</sup> Raisonnement, comme on l'a vu, que Machiavel, alors en mission auprès de César Borgia à Imola, a déjà employé dans sa lettre du 27 octobre 1502.

ou après la mort de Jules II, survenue le 21 février 1513, et l'élection du nouveau pape le 11 mars, il présuppose dans un premier temps qu'elle a été faite avant : « Parmi che ad volere fare tale presupposto et rectamente ritrovare la verità della cosa, bisogna sapere se questa tregua è suta facta dopo la morte del pontefice et absuntione del nuovo, o prima, perché forse si farebbe qualche differenza ; ma poi che io non lo so, presupporrò che la sia facta prima »<sup>34</sup> [M (2002b), l. 9, *ibid.*]. Puis, il rappelle la position de Vettori pour qui le roi d'Espagne aurait dû signer une paix totale avec le roi de France, et lui restituer ensuite la Lombardie afin de lui ôter toute raison de conduire ses armées en Italie, et de s'en assurer, sans s'en faire un ennemi, « cioè che lui havessi in tucto facto pace con Francia, restituitogli la Lombardia, per obligarselo et per torli cagione di condurre armi in Italia, et per tale via assicurarsene »<sup>35</sup> <sup>36</sup> [M (2002b), l. 9, p. 126-27] ».

Machiavel, poursuivant en cela l'analyse amorcée dans la première partie de la lettre, rend compte le plus objectivement possible, du fiasco occasionné par cette guerre contre les Français - rappelons qu'à Ravenne en 1512, les troupes espagnoles sont battues par l'armée française. En effet, le roi d'Espagne comptait sur l'appui des troupes de la Ligue pour battre le roi de France : « on doit noter que le roi d'Espagne a fait cette campagne contre le roi de France dans l'espoir de le battre, comptant sur l'appui du pape, du roi d'Angleterre et de l'empereur davantage que ce qu'il a vu faire en réalité par la suite » [« si ha ad notare che Spagna fecie quella impresa contro ad Francia per la speranza haveva di batterlo, facciendo nel papa, in Inghilterra et nello imperadore più fondamento che non ha poi in facto veduto da farvi »] [M (2002b), l. 9, p. 127]. Mais aucune des aides promises par les alliés n'a été tenue, « Delle quali cose non gliene è riuscita veruna »<sup>37</sup> : l'argent du pape, « dal papa e' presuppone trarre danari assai »<sup>38</sup> ; l'offensive « gaillarde » de l'Empereur contre Bologne, « credette che lo 'mperadore facessi una offesa gagliarda verso Bologna »<sup>39</sup> ; la jeunesse du roi d'Angleterre et son avidité de gloire, « che Inghilterra, sendo giovane et danaroso, et ragionevolmente cupido di gloria »<sup>40</sup> [M (2002b), l. 9, *ibid.*]. Bien au contraire, le pape, qui lui a donné de l'argent seulement au début et avec peine, a tramé des

---

<sup>34</sup> « Il me semble que si l'on veut faire une telle supposition et retrouver honnêtement la vérité de la chose, il faut savoir si cette trêve a été faite après la mort du pontife et l'élection du nouveau, ou avant, parce que peut-être cela ferait quelque différence ; mais puisque je ne le sais pas, je présupposerai qu'elle a été faite avant ».

<sup>35</sup> « Assicurarsi » est un mot-clé du vocabulaire machiavélien : on s'assure de l'ennemi ou bien en « l'éliminant » [« spegnendolo »], ou bien, et c'est ici le cas, en lui donnant une telle satisfaction que celui-ci cesse de se considérer comme un ennemi et de constituer, ainsi, un danger, cf. M (2002b), l. 9, note 30, p. 133].

<sup>36</sup> « c'est-à-dire qu'il aurait fait totalement la paix avec le roi de France, et lui aurait restitué la Lombardie, pour l'obliger et lui ôter toute raison d'amener des armes en Italie, et ainsi s'en assurer ».

<sup>37</sup> « De ces choses aucune ne lui est arrivée ».

<sup>38</sup> « du pape il pensait obtenir beaucoup d'argent ».

<sup>39</sup> « il croyait que l'empereur ferait une offensive gaillarde contre Bologne ».

<sup>40</sup> « que le roi d'Angleterre, étant jeune et aisé, et raisonnablement avide de gloire ».

accords contre lui et n'a cherché que sa ruine, « dal papa ha tracto danari nel principio et a stento, et in questo ultimo non solum non li dava danari, ma ogni dì cercava di farlo rovinare, et teneva pratica contro di lui »<sup>41</sup>. L'empereur ne lui a envoyé que son secrétaire l'évêque de Gurk (Matteo Lang, évêque de Gurk, secrétaire de l'empereur), et a proféré à son encontre des accusations à mi-voix, « da lo 'mperadore non è uscito altro che le gite di Monsignore di Gursa et sparamenti et sedgni »<sup>42</sup>. Le roi d'Angleterre ne lui a fourni que des soldats faibles et mal coordonnés avec les siens, « da Inghilterra, gente debole incompatible con le sue »<sup>43</sup> [M (2002b), l. 9, *ibid.*]. Face à une telle confusion de la part de ses « amis », le roi d'Espagne pouvait craindre le pire. En effet, tous négociaient un accord avec le roi de France qui était sur le point de s'entendre avec les Vénitiens tout en espérant l'aide des Suisses. C'est pourquoi Ferdinand a jugé qu'il était mieux d'anticiper un accord avec Louis XII avant tout le monde, compte tenu de ses problèmes financiers et de la désobéissance de son armée composée de soldats réquisitionnés : « Di modo che, trovandosi Spagna stracco in mezzo di questa confusione d'amici, da' quali non che potessi sperare meglio, anzi temere ogni dì peggio, perché tucti tenevono ogni dì strecte pratiche d'accordo con Francia, et veggendo da l'altra parte Francia reggiere alla spesa, per accordato co' Vinitiani, et sperare ne' Svizeri, ha iudicato sia meglio prevenire con el Re in quel modo ha possuto, che stare in tanta incertitudine et confusione et in una spesa ad lui insopportabile : perché io ho inteso di buono luogo, che chi è in Spagna<sup>44</sup> scrive quivi non essere danari né ordine da haverne, et che l'esercito suo era solum di comandati, e quali anche cominciavano ad non lo ubbidire »<sup>45</sup> [M (2002b), l. 9, p. 127-28].

Le roi d'Espagne en signant cette trêve a eu ainsi comme intention, selon Machiavel, ou bien de montrer aux membres de la Ligue leur erreur de ne pas s'être engagés plus promptement dans la

---

<sup>41</sup> « du pape il a obtenu de l'argent au début et avec peine, et à la fin non seulement il ne lui donnait pas d'argent, mais chaque jour il cherchait à le mener à sa ruine, et tramait des accords contre lui ».

<sup>42</sup> « de l'empereur il n'a rien obtenu d'autre que les missions de monseigneur de Gursa, des accusations à mi-voix, et de la colère ».

<sup>43</sup> « du roi d'Angleterre, des soldats faibles mal coordonnés avec les siens ».

<sup>44</sup> Machiavel, selon Inglese, a sans doute pris connaissance des difficultés financières rencontrées par le roi Ferdinand par l'intermédiaire de Guicciardini, alors « ambassadeur » à la cour d'Espagne, avec lequel il entretenait des relations amicales depuis au moins 1509, cf. M (2002b), l. 9, note 40, p. 133.

<sup>45</sup> « De sorte que, le roi d'Espagne se trouvant épuisé au milieu de cette confusion d'amis, dont il ne pouvait espérer mieux, et craindre même chaque jour davantage, parce que tous tramaient chaque jour d'étroites négociations en vue d'un accord avec le roi de France, et voyant d'autre part celui-ci résister à la dépense, être sur le point de s'accorder avec les Vénitiens, et espérer dans les Suisses, il a jugé qu'il était mieux d'anticiper avec le Roi de la manière dont il a pu, que de rester dans tant d'incertitudes et de confusions et dans une dépense insupportable pour lui : parce que j'ai entendu en haut lieu, que celui qui est en Espagne écrit qu'ici on n'a pas d'argent ni être en mesure d'en avoir, et que son armée était composée seulement de personnes réquisitionnées, lesquelles commençaient à ne pas lui obéir ».

bataille, ou bien de se délivrer de la guerre chez lui, et du risque de perdre la Castille, « Et credo che disegno suo sia suto con questa tregua o fare conoscere a' collegati l'errore loro, et fargli più pronti alla guerra, havendo promessa la ratificazione, ecc., o levarsi la guerra da casa et da tanta spesa et periculo »<sup>46</sup> [M (2002b), l. 9, p. 128]. Et concernant les choses d'Italie, il pourrait ainsi davantage s'appuyer sur ses soldats [« Et quanto alle cose d'Italia, potrebbe Spagna forse più che il ragionevole fondare in su le sue genti »<sup>47</sup>] [M (2002b), l. 9, ibid.]. L'enseignement des expériences passées [« el mangiare insegni bere »], autrement dit les conséquences du manque de loyauté des membres de la Ligue, lui ont permis de ne plus renouveler la même erreur : celle d'avoir fait cette guerre contre la France. Machiavel conclut de manière pratiquement définitive à la solidité de cet accord à l'initiative de Ferdinand, étant donné les suspicions du roi de France à son égard :

*« Et credo che non habbi facto più strecto accordo con Francia di darli el ducato etc., sì per non lo havere trovato seco, sì etiam per non lo havere iudicato utile partito per lui : perché io dubito che Francia non lo havessi facto, per non si fidare né di lui né delle sue armi, perché harebbe creduto che Spagna no 'l facessi per accordarsi seco, ma per guastarli li accodi con gli altri. »* [M (2002b), l. 9, ibid.]

*[« Et je pense qu'il n'a pas fait d'accord plus étroit avec le roi de France qu'en lui donnant le duché de Milan etc., tant pour de ne pas avoir trouvé le roi de France disposé à l'accord, que pour ne pas l'avoir jugé comme un parti utile pour lui : parce que je doute que le roi de France l'aurait fait, pour ne pas faire confiance ni à lui ni à ses armées, parce qu'il aurait cru que le roi d'Espagne ne le fasse non pas pour s'entendre avec lui, mais pour compromettre les accords avec les autres. »]*

Il aborde ensuite le cas d'une paix dans laquelle il ne voit également aucun avantage, car le roi de France devenu puissant en Italie serait de toutes les manières entré en Lombardie. Et pour conserver la Lombardie, ce dernier aurait eu besoin d'envoyer ses armées ce qui aurait eu pour conséquence de provoquer les mêmes doutes chez les Italiens et les Espagnols, « Quanto ad Spagna, io non ci veggio nella pace per lui, per hora, alcuna utilità, perché Francia diventava in Italia in ogni modo potente, in qualunque modo e' s'entrassi in Lombardia. Et se per adquistarla li fussino bastare l'armi spagnole, ad tenerla li bisognava mandarci le sua, et grossamente, le quali potevano dare e medesimi suspecti ad

---

<sup>46</sup> « Et je crois que son dessein a été avec cette trêve ou bien de faire reconnaître aux membres de la ligue antifranaise leur erreur, et les faire plus prompts à la guerre, ayant promis la ratification etc., ou bien de se délivrer de la guerre chez lui, et de tant de dépense et de danger ».

<sup>47</sup> « Et quant aux choses d'Italie, le roi d'Espagne pourrait peut-être plus que de raison s'appuyer sur ses soldats ».

li Italiani et ad Spagna, che daranno quelle che venissino ad adquistarla per forza »<sup>48</sup> [M (2002b), l. 9, ibid.]. Ferdinand ne se voyait donc pas en sécurité en Italie, étant donné que « de la loyauté et des obligations on en tient pas compte » [« della fede et degli oblighi non si tiene hoggi conto »] [M (2002b), l. 9, ibid.]<sup>49</sup>.

Machiavel en déduit alors le dilemme suivant :

- Soit le roi d'Espagne faisait la paix avec le consentement des membres de la Ligue. Ce qu'il jugeait impossible car aucun accord ne pouvait être conclu entre le pape, le roi de France, les Vénitiens et l'Empereur, « Volendola fare con el consenso, e' la giudicava impossibile per non si potere adcordare papa et Francia et Vinitiani et imperadore »<sup>50</sup> [M (2002b), l. 9, ibid.].
- Soit il la faisait sans leur consentement. Mais alors il se voyait perdant en se rapprochant d'un roi devenu puissant, et qui se souviendrait davantage des anciens outrages que des bienfaits nouveaux, « Havendola dunque ad fare contro al consenso loro, ci vedeva per lui una perdita manifesta, perché si sarebbe adcostato ad uno Re, faccendolo potente, che ogni volta ne havesi occasione, si sarebbe più ricordato delle iniurie vecchie, che de' benefitii nuovi »<sup>51</sup> [M (2002b), l. 9, p. 128-29]<sup>52</sup>. Les puissances italiennes et étrangères se seraient également senties outagées, car

---

<sup>48</sup> « Quant au roi d'Espagne, je ne vois pas pour le moment dans la paix, aucune utilité pour lui, parce que le roi de France deviendrait de toutes les façons puissant en Italie, s'il entrait d'une quelconque manière en Lombardie. Et si pour la conquérir lui suffisaient les armes espagnoles, pour la conserver il aurait besoin d'y envoyer les siennes, lesquelles, sommairement, pourraient donner les mêmes doutes aux Italiens et au roi d'Espagne que donneraient celles qui viendraient la conquérir par la force ».

<sup>49</sup> Machiavel conclut le chapitre XVIII du *Prince* en faisant allusion à Ferdinand d'Aragon en ces termes : « Certain prince des temps présents, qu'il n'est pas bon de nommer, ne prêche jamais que la paix et la foi et, de l'une, comme de l'autre, il est fort ennemi ; et l'une, comme l'autre, s'il avait observé, lui aurait maintes fois ôté sa réputation et son état » [P, XVIII, § 18, p. 153].

<sup>50</sup> « Voulant la [la paix] faire avec le consentement des confédérés, il la jugeait impossible car le pape, le roi de France, les Vénitiens et l'empereur n'auraient pu s'accorder ».

<sup>51</sup> « Ayant à la faire donc contre leur consentement, il voyait pour lui une perte manifeste, parce qu'il se serait rapproché d'un Roi, le faisant puissant, qui à chaque fois qu'il en aurait eu l'occasion, se serait davantage rappelé des anciens outrages, que des bienfaits nouveaux ».

<sup>52</sup> Inglese fait remarquer à juste titre que la règle exposée dans la lettre du 29 avril et reprise au chapitre VII du *Prince* est rigoureusement le contraire de celle énoncée dans la lettre du 10 août, « e benefitii nuovi sogliono fare sdimenticare le iniurie vecchie » [M (2002b), l. 14, p. 163] [« les bienfaits nouveaux ont l'habitude de faire oublier les anciennes injures »]. Il considère la première comme la version authentique de la règle. Mais la méthode de Machiavel n'excluant pas des « écarts », la deuxième trouve donc sa place « une fois que l'on a déterminé avec rigueur (bien entendu !) le passage décisif du raisonnement » [« una volta che si sia determinato con rigore (ben inteso !) il passaggio decisivo del ragionamento »] [M (2002b), Introduzione, p. 1]. En effet, dans la lettre du 29 avril, Machiavel, favorable à la trêve survenue le 1<sup>er</sup> du mois, développe une argumentation critique à l'encontre de la paix entre l'Espagne et la France : Louis XII devenu le seul allié puissant de Ferdinand d'Aragon, ne manquerait pas de se souvenir de son affrontement douloureux quoique victorieux, que ce dernier a engagé contre lui à Ravenne en 1512. Mais le 6 juin 1513 les Français sont défaits à Novare et doivent quitter la

il les aurait toutes abandonnées après les avoir toutes engagées dans cette campagne contre le roi de France, « et inritatosi contro tucti e potenti Italiani et fuora, perché, essendo stato lui solo el provocatore di tucti contro ad Francia, et havendogli poi lasciati, sarebbe suta troppa grande iniuria »<sup>53</sup> [M (2002b), l. 9, p. 129].

Cette paix, comme le voulait Vettori, aurait eu, selon Machiavel, des conséquences désastreuses pour le roi d'Espagne : d'une part le roi de France en serait sorti grandi et, n'ayant plus à se montrer loyal envers lui, il aurait perdu son seul allié ; et d'autre part les membres de la Ligue seraient devenus méprisants à son égard, « Donde di questa pace facta come voi vorresti, e' vedeva surgere la grandezza del Re di Francia certa, lo sdegno de' confederati contro di lui certo, et la fede di Francia dubia, in su la quale sola bisognava si riposassi »<sup>54</sup> [M (2002b), l. 9, *ibid.*].

La paix aurait contraint Ferdinand à s'en remettre à la discrétion du roi de France, ce que les hommes prudents [« savi »] ne doivent jamais faire, sinon par nécessité, « li huomini savi non si rimettono mai, se non per necessità, ad discretione d'altri »<sup>55</sup> [M (2002b), l. 9, *ibid.*]<sup>56</sup>

---

Lombardie. Machiavel, dans sa lettre du 10 août, défend alors l'idée, contrairement à Vettori, que la paix serait plus sûre et plus stable si le roi de France possédait à nouveau la Lombardie. La confiance entre la France et l'Espagne pourrait naître facilement. Dans cette hypothèse « les bénéfices nouveaux » feraient oublier à Louis XII « les vieilles injures » faites par Ferdinand. A la fin du chapitre VII du *Prince*, Machiavel fait pratiquement la même remarque que dans cette lettre du 29 avril lorsqu'il accuse César Borgia de s'être trompé en choisissant le futur Jules II comme pape : « Et celui qui croit que, chez les grands personnages, les bienfaits font oublier les vieilles injures se trompe » [P, VII, § 48, p. 91]. Dans les *Discours* (III, 4), prenant l'exemple de Servius Tullius qui fit l'erreur, par manque de prudence, de croire qu'il pouvait gagner les fils de Tarquin l'Ancien en en faisant ses gendres alors qu'ils estimaient devoir être rois, il réitère le conseil : « on peut rappeler à tout puissant que jamais les offenses anciennes ne furent effacées par les bienfaits nouveaux » [D, III, 4, 1, p. 400-401].

<sup>53</sup> « et se faisant ennemis de toutes les puissances Italiennes et extérieures, parce que, ayant été le seul instigateur de cette campagne que tous ont mené contre le roi de France, et les ayant ensuite lâchés, cela aurait été un trop grand outrage ».

<sup>54</sup> « D'où de cette paix faite comme vous l'auriez voulue, il voyait surgir la grandeur certaine du Roi de France, le mépris certain des membres de la ligue envers lui, et la loyauté du roi de France douteuse, sur laquelle seule il avait besoin de s'appuyer ».

<sup>55</sup> « les hommes prudents ne s'en remettent jamais, sinon par nécessité, à la discrétion d'autrui ».

<sup>56</sup> Dans le *Prince*, chapitre XXI, aux Vénitiens qui se sont alliés sans nécessité avec la France contre le duc de Milan, il adresse la remarque suivante : « Et il faut remarquer ici qu'un prince doit prendre garde à ne jamais tenir compagnie à un plus puissant que lui pour attaquer autrui, sinon quand la nécessité te contraint, [...] : en effet, en l'emportant, tu restes son prisonnier ; et les princes doivent éviter autant qu'ils le peuvent de rester à la discrétion d'autrui » [P, XXI, § 21, p. 185]. Dans les *Discours* (II, 27), il critique l'attitude des Florentins qui en refusant l'accord proposé par une armée espagnole ont joué « leur dernière mise », ce qui a conduit à la perte de Prato et à la chute de la république florentine : « même s'il [le peuple florentin] avait entrevu une victoire plus grande et presque certaine, il ne devait la remettre aucunement à la discrétion de la fortune, car il s'agissait pour lui de la dernière mise, celle que tous ceux qui sont prudents ne risqueront jamais, sinon contraints et forcés » [D, II, 27, 3, p. 366]. Dans ses *Istorie Fiorentine* (VI, 12), il décrit l'hésitation du comte Francesco Sforza à faire confiance aux Vénitiens qui lui promettaient pourtant, sous certaines conditions, la cité de Milan s'ils s'en

Pour toutes ces raisons susdites, la paix doit être également rejetée.

La trêve a donc été le parti le plus sûr :

*« Donde io concludo, che gli habbi facto più sicuro partito fare tregua. » [M (2002b), l. 9, ibid.]*  
*[« D'où je conclus, qu'il a pris le parti le plus sûr en faisant la trêve. »]*

Car en démontrant aux membres de la Ligue leur erreur, ceux-ci n'ont pas pu se plaindre. De plus, le roi d'Espagne stoppe la guerre dans ses états, et crée la discorde et la pagaille en Italie. Enfin, s'il pense que le pape, l'empereur et les Suisses ne sont pas assez puissants pour empêcher le roi de France et les Vénitiens d'occuper la Lombardie, il juge néanmoins leurs forces suffisantes pour empêcher ces derniers d'aller plus loin.

Cette trêve offre plusieurs avantages au roi Catholique :

- Il voit la victoire du roi de France incertaine, et n'a pas à lui faire confiance, la trêve étant une simple suspension des hostilités, « Et così con questa tregua e' vede la victoria di Francia dubia, non si ha da fidare di lui »<sup>57</sup> [M (2002b), l. 9, ibid.].
- Il n'a pas à redouter que les confédérés se révoltent contre lui, parce que : soit ils ratifient la trêve, pensant qu'elle peut leur être utile ; soit ils ne la ratifient pas, mais alors ils doivent s'engager dans la guerre avec d'autres forces, « et non ha da dubitare della alienatione de' confederati. Perché o lo 'mperadore et Inghilterra la ratificheranno, o no ; se la ratificano, e' penseranno come questa tregua habbi ad giovare ad tucti ; se non la ratificano, e' doverrebbono diventare più prompti ad la guerra, et con altre forze che l'anno passato assaltare Francia »<sup>58</sup> [M (2002b), l. 9, ibid.]. Dans les deux cas, le roi d'Espagne y trouve son intérêt, « et in ogniuno di questi casi Spagna ci ha lo intento suo »<sup>59</sup> [M (2002b), l. 9, ibid.].

---

emparaient et la charge de capitaine à vie de leurs troupes, et qui avaient de plus fait la guerre pour lui permettre de conserver Crémone. Devinant le venin caché sous ses grandes promesses, le compte jugeait « dovere stare e delle promesse e dello stato, qualunque volta avessero vinto, a loro discrezione : alla quale niuno prudente principe non mai se non per necessità si rimesse » [M (2007), VI, 12, p. 597] [« devoir, quant à leurs promesses et à son état chaque fois qu'ils l'emporteraient, rester à leur discrétion : ce à quoi aucun prince prudent ne doit jamais s'en remettre sinon par nécessité »].

<sup>57</sup> « Et comme avec cette trêve il voit la victoire du roi de France incertaine, il n'a pas à se fier à lui ».

<sup>58</sup> « et n'a pas à craindre que les confédérés se révoltent contre lui. Parce que, ou bien l'empereur et l'Angleterre la [la trêve] ratifient, ou bien non ; s'ils la ratifient, ils penseront comment cette trêve peut être utile à tous ; et s'ils ne la ratifient pas, ils devront s'engager davantage dans la guerre, et avec d'autres forces que l'an passé pour assaillir la France ».

<sup>59</sup> « et dans chacun de ces cas le roi d'Espagne a un avantage ».

Le but de cette trêve était donc bien pour Ferdinand de contraindre l'empereur et l'Angleterre à faire réellement la guerre, ou d'arrêter les choses à son avantage avec d'autres moyens que les armes. Tout autre parti que la trêve, c'est-à-dire la guerre ou la paix, représentait un danger pour lui :

*« et in ogni altro partito vedeva pericolo, o seguitando la guerra o faccendo la pace, et però prese una via di mezo di che ne potessi nascere guerra o pace. »* [M (2002b), l. 9, p. 130]

*[« dans tout autre parti il voyait un danger, soit en faisant la guerre soit en faisant la paix, c'est pourquoi il a pris une voie moyenne<sup>60</sup> d'où ne pouvait naître ni la guerre ni la paix. »]*

La démonstration de Machiavel est un modèle de raisonnement par l'absurde appliqué à la politique<sup>61</sup>. Ferdinand s'est donc bien montré « astuto », en plus d'avoir été « fortunato », en ayant fait le choix du moindre mal ou pour avoir anticipé - selon ses propres mots de la lettre suivante dans laquelle il définit l'homme prudent et sa conception de la « prudenza » - ce qui pouvait lui nuire afin de favoriser le bien de son état et s'opposer à temps au mal. Son « erreur » ne peut être que volontaire, c'est-à-dire faite uniquement en vue de parvenir aux buts qu'il s'était fixés.

#### ENCADRE 19. LE RAISONNEMENT PAR L'ABSURDE MACHIAVELIEN : UNE APPLICATION DE LA RECHERCHE CAUSALE EN HISTOIRE ?

Le raisonnement par l'absurde s'apparente, mais dans certaines limites uniquement, à la méthode de la recherche causale proposée par Max Weber qui discute des idées d'Edouard Meyer dans son essai « Etudes critiques pour servir à la logique des sciences de la culture ». Raymond Aron, reprenant l'étude du sociologue allemand, analyse le problème de la causalité historique dont le but est de déterminer le rôle des antécédents qui sont à l'origine d'un événement<sup>62</sup>. Ce type de causalité nécessite de respecter une démarche rigoureuse en quatre étapes :

- 1) Tout d'abord, « il faut construire l'individualité historique », c'est-à-dire qu'il faut définir précisément les caractéristiques de l'événement, « l'individu historique » (qui peut être un fait particulier mais aussi un événement d'une durée et d'une ampleur beaucoup plus vaste), dont on veut identifier les causes. Dans le cas qui nous intéresse, « l'individu historique » est donc la trêve conclue entre le roi d'Espagne et le souverain français le 1er avril 1513.
- 2) Ensuite, « il convient d'analyser le phénomène historique, par nature complexe, en ses éléments ». En effet, une causalité historique est toujours une relation partielle entre certains faits antérieurs et certains éléments de l'événement que l'on étudie. La trêve conclue entre les deux belligérants exclut les autres membres de la Sainte-Ligue pourtant concernés indirectement par cet accord, et fait suite à la défaite lourdement ressentie par les espagnols face aux troupes françaises l'année précédente en avril 1512.

<sup>60</sup> Voie moyenne qui n'en est pas une, comme on l'a dit plus haut, puisque la guerre ou la paix ne constitue pas une alternative étant donné que les effets seraient, pour le roi d'Espagne, aussi déplorables dans un cas comme dans l'autre.

<sup>61</sup> Apagogie (raisonnement par l'absurde) positive pour réfuter le choix de la guerre ou de la paix, puis apagogie négative pour démontrer le caractère non erroné du choix de la trêve. Voir encadré 19 : Le raisonnement par l'absurde machiavelien : une application de la recherche causale en histoire ?

<sup>62</sup> Pour les citations, voir Aron (1967), p. 512-13.

- 3) Puis vient une étape importante. Le principe est de supposer une « expérience mentale » consistant à faire l'hypothèse qu'un des faits antérieurs n'a pas eu lieu ou qu'il s'est déroulé différemment. Autrement dit, on doit se poser la question : « que se serait-il passé si cet élément n'avait pas été donné ou avait été différent ? ». En effet, Aron précise que l'« analyse causale, appliquée à une consécution historique singulière », c'est-à-dire une succession d'événements historiques, « doit passer par la modification irréaliste d'un des éléments » de cette suite afin de tenter de répondre à cette interrogation. Dans la lettre du 29 avril, le principe de la méthode est exactement contraire. En effet, Machiavel ne cherche pas à savoir quelles auraient été les conséquences présentes d'une modification d'un événement antérieur, en se posant par exemple la question suivante : « que se serait-il passé si les troupes françaises avaient été défaites par celles du roi d'Espagne à Ravenne ? », mais à déterminer par une argumentation rigoureuse les conséquences plausibles futures d'un changement de l'événement historique présent. Ainsi, reprenant l'hypothèse de son ami Vettori, la question devient alors la suivante : « que se passerait-il si Ferdinand, considéré comme un homme prudent, avait choisi, non pas de faire la trêve, mais de continuer la guerre ou bien de signer un accord de paix avec Louis XII ? »
- 4) Pour finir, lors de la quatrième étape on compare dans l'analyse causale « le devenir irréel, construit à partir de l'hypothèse d'une modification d'un des antécédents, avec l'évolution réelle, pour pouvoir conclure que l'élément modifié par la pensée a été l'une des causes du caractère de l'individu historique retenu au point de départ de l'enquête ». L'analyse causale consiste donc à montrer qu'en l'absence d'un antécédent qui s'est réellement passé ou qui se serait déroulé de manière différente, le cours des événements aurait été modifié. Mais en ce qui concerne la lettre, la méthode du Florentin, du fait de la question posée à l'étape précédente, est bien sûr tout autre. Il s'agit dès lors de comparer deux types de conséquences futures, celles dommageables en tout point au roi d'Espagne s'il avait fait le choix de la guerre ou de la paix, et qui démontrent le caractère erroné de l'hypothèse de son ami, et les siennes plutôt favorables, et qui expliquent le choix opportun de la trêve. Le raisonnement par l'absurde tel que l'emploie Machiavel, fondé sur une étude minutieuse anticipant les réactions de chacun des protagonistes, qu'ils soient parties prenantes à l'accord ou simples tiers, l'amène donc à établir une comparaison entre deux « devenirs irréels », mais dont l'un, le sien évidemment, valide « l'individu historique » présent, c'est-à-dire le choix de la trêve.

Machiavel explique ensuite comment ce roi d'Espagne, de peu ou de faible fortune, en est venu à cette grandeur, alors qu'il devait toujours combattre avec des états nouveaux<sup>63</sup> et des sujets peu fidèles. L'une des façons de tenir les états et de rendre fidèles les sujets, ou du moins de les maintenir « indécis », est de susciter chez eux une grande attente en ne leur révélant pas les buts poursuivis dans les initiatives nouvelles, « Questo Re, come voi sapete, da poca et debole fortuna è venuto a questa grandezza, et ha hauto sempre ad combattere con stati nuovi et subditi dubii ; et uno dei modi con che li stati nuovi si tengono, et li animi dubii o si fermano o si tengono sospesi et inresoluiti, è dare di sé grande expectatione, tenendo sempre li huomini sollevati con lo animo nel considerare che fine

---

<sup>63</sup> C'est-à-dire de constitution récente. La monarchie espagnole était « neuve » parce qu'elle résultait de la fusion des anciens royaumes régionaux, et le royaume de Naples « nouveau », parce que fraîchement conquis, cf. M (2002b), l. 9, note 64, p. 134.

habbino ad havere e partiti et le 'mprese nuove »<sup>64</sup> [M (2002b), l. 9, p. 130]<sup>65</sup>. Le but n'est pas tant la conquête ou la victoire que de gagner la réputation auprès de ses sujets, et de les tenir en haleine par la succession des événements, « perché el fine suo non è tanto quello adquistato o quella victoria, quanto è darsi reputatione ne' populi, et tenerli sospesi colla multiplicità delle faccende »<sup>66</sup> [M (2002b), l. 9, ibid.]<sup>67</sup>. Ferdinand a toujours poursuivi avec satisfaction cette même fin dans toutes ses entreprises, qu'il les ait choisies intentionnellement ou par nécessité, « Et però lui fu sempre animoso datore di principii, a' quali e' dà poi quel fine che li mette innanzi la sorte, o che la necessità l'insegna : et insino ad qui e' non si è possuto dolere né della sorte né dello animo »<sup>68</sup> [M (2002b), l. 9, ibid.]. Dans la conclusion de la première partie de sa démonstration, où il fait l'hypothèse que la trêve a été signée avant la mort de Jules II, Machiavel mentionne, dans le cadre d'un procédé dilemmatique, non plus comme au début de la lettre ce qu'il considèrerait être les deux caractéristiques de la personnalité du souverain espagnol, à savoir le fait qu'il soit « astuto » et « fortunato » - et non pas « savio » comme le pensait son ami Vettori - mais un nouveau couple antithétique, « fortuna »/« arte » :

*« Ma a llui bastò cominciare, per darsi quella reputatione, sperando o con fortuna o con arte andare avanti, et sempre, mentre viverà, ne andrà di travaglio in travaglio, senza considerarne altrimenti el fine. »* [M (2002b), l. 9, ibid.]

*[« Mais il lui suffisait de commencer, pour se donner cette réputation, en espérant ou bien avec fortune ou bien avec art aller de l'avant, et toujours, tant qu'il vivra, il ira de labeur en labeur, sans considérer autrement la fin. »]*

Cette phrase, peu commentée<sup>69</sup>, mérite une attention toute particulière. En effet, la substitution du

---

<sup>64</sup> « Ce roi, comme vous le savez, de peu et de faible fortune est parvenu à cette grandeur, et a toujours eu à combattre avec des états nouveaux et des sujets peu fidèles ; et l'une des façons avec lesquelles les états nouveaux se tiennent, et les esprits incertains soit se transforment en fidèles soit au moins se maintiennent "indécis", est de susciter une grande attente, en occupant sans cesse l'esprit des hommes avec la manière d'envisager les fins que doivent avoir les partis et les entreprises nouveaux ».

<sup>65</sup> La méthode employée par le roi d'Espagne pour tenir ses états est citée à nouveau en exemple dans le *Prince* : « ainsi il [Ferdinand d'Aragon] a fait et ourdi de grandes choses qui ont toujours tenu en suspens et en admiration les esprits de ses sujets, occupés qu'ils étaient à en attendre l'issue » [P, XXI, § 7, p. 183].

<sup>66</sup> « parce que son but n'est pas tant cette conquête ou cette victoire, que de se donner de la réputation auprès de ses sujets, et de les tenir en suspens avec la multiplicité des événements ».

<sup>67</sup> Comme l'avait déjà fait remarquer Saint Augustin dans la *Cité de Dieu*, cf. Saint Augustin (2000), I, 30, p. 42-43 ; II, 18, p. 67.

<sup>68</sup> « Et cependant, il a toujours été initiateur d'entreprises nouvelles, auxquelles il a donné ensuite cette fin qui le mettait face au destin, ou que la nécessité lui désignait : et jusqu'à présent il n'a pas pu se plaindre ni de son destin ni de son courage ».

<sup>69</sup> Voir cependant, Najemy (1993), p. 133 et sq.

couple « fortuna »/« arte »<sup>70</sup> à celui de « astuto »/« fortunato » nous laisse penser que pour Machiavel la « ruse » de Ferdinand s'assimile à de l'« art », ou, pour le dire autrement, que ce qui lui importe n'est pas le comportement du souverain, mais le fait qu'il ait atteint ses objectifs. En mettant dans l'attente ses sujets et en acquérant la réputation par ses multiples campagnes militaires, le roi Catholique a réussi à maintenir ses états, et à obtenir cette grandeur que tout le monde lui reconnaît, sans l'aide de la « fortuna », « Questo Re, [...], da poca et debole fortuna [...] ». Dès lors, on comprend pourquoi l'ex-Secrétaire rejette le terme de « prudenza » - ou de « saviezza » - employé par son ami Vettori, car dans ce cas, il renvoie non pas au domaine du faire, de la production, mais à celui de l'agir. La politique, pour Vettori, ne peut se détacher du champ de la prudence au sens classique.

Machiavel, à la toute fin de la lettre, aborde finalement la seconde partie de sa démonstration en posant l'hypothèse cette fois que la trêve a été conclue après la mort de Jules II et l'élection du nouveau pape Léon X. Mais, précise-t-il aussitôt après, Ferdinand ne pouvait se fier à Jules II, pontife instable, furieux et avare<sup>71</sup>, pas plus, par prudence, qu'à Léon X<sup>72</sup>, « credo harebbe facto quello

---

<sup>70</sup> Lors de la légation à Imola, Machiavel avait déjà opposé « caso » (« caso » ayant le même sens que « fortuna ») et « arte » dans sa lettre du 30 novembre 1502 : « né si sa interpretare se la è arte o caso ».

<sup>71</sup> Pour l'emploi de cette expression, voir P, XV, § 8, p. 137.

<sup>72</sup> Cutinelli-Rèndina déduit de cette remarque que la précision apportée par Machiavel au début de sa démonstration et répétée à la fin de la lettre, à savoir si la trêve avait été conclue avant ou après la mort de Jules II, n'a finalement aucune importance et donc que « le roi d'Espagne avait en substance agi sagement en concluant la trêve avec les Français indépendamment de celui qui était pape à ce moment » [« il re di Spagna in sostanza aveva agito saggiamente nel concludere la tregua con i francesi indipendentemente da chi fosse papa in quel momento »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 79]. Il semble, néanmoins, que l'argumentation de Machiavel ne change pas, non parce qu'il privilégierait, comme l'affirme Cutinelli-Rèndina, la politique pontificale en la plaçant au sommet de la hiérarchie des alliés, peu fidèles, du roi d'Espagne, indépendamment du pape qui la conduit, mais parce que le nouveau pape, comme le Florentin le précise dans la phrase suivante, ne veut pas, sinon contraint, engager son argent et ses armes dans une guerre entre chrétiens [« che la Santità di N. S. non voglia mescolare inter Christianos né sua danari né sua armi, nisi coactus »]. Ainsi Ferdinand ne pourra pas compter sur l'aide de Léon X, non parce que l'état pontifical lui demeurerait « potentiellement et de manière prévisible » [« potenzialmente e prevedibilmente »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 83] hostile, mais parce que, comme le dit Machiavel au chapitre XI du Prince, ce pontife trouva « la papauté très puissante » et n'eut donc pas besoin d'utiliser les armes. Il faut noter que Machiavel identifie le gouvernement d'un principat, civil ou ecclésiastique, à la personne de son gouvernant. Le prince incarne le principat qu'il dirige. Cette personnalisation du pouvoir rend difficile l'idée d'une papauté dont les objectifs seraient totalement indépendants de la personnalité même du pape qui la dirige. C'est pourtant ce que dit Cutinelli-Rèndina pour qui le jugement politique spécifique qui se dégage de cette lettre du 29 avril est que « n'importe quel pontife [et ce, donc, malgré les caractères opposés de Jules II et Léon X] n'avait pas à favoriser au-delà d'une certaine limite la politique espagnole, puisque les intérêts de l'état pontifical ne pouvaient raisonnablement pas admettre que l'hégémonie de l'Espagne en Italie dépasse les limites du royaume de Naples » [« qualsiasi pontefice non avrebbe dovuto secondare oltre un certo limite la politica spagnola, poiché gli interessi dello stato ponteficio non potevano ragionevolmente consentire che l'egemonia della Spagna in Italia varcasse i limiti del regno di Napoli »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 79]. Or, à lire Machiavel et notamment le chapitre XI du Prince, on voit bien que ce sont les papes qui par leur conduite et leur caractère influent sur l'orientation prise par l'état

medesimo, perché se in ludio e' non poteva confidare, per essere instabile, rotto, furioso et misero, in questo e' non può sperare straordinariamente, per essere savio »<sup>73</sup> [M (2002b), l. 9, p. 131]. Puis, dans une sorte de conseil conviant le roi d'Espagne à ne pas modifier ses relations avec Léon X, nouées alors qu'il n'était encore que cardinal, Machiavel hypothétise la « prudenza » de Ferdinand<sup>74</sup> :

*« Et se Spagna ha prudenza, non lo ha ad muovere l'interessi contracti in minoribus perché allora egli ubbidiva, hora comanda ; giuocava quel d'altri, ora giuoc el suo ; faceva per lui la guerra, hor fa la pace ; et debbe credere Spagna che la Santità di N. S. non voglia mescolare inter Christianos né sua danari né sua armi, nisi coactus, et credo che ognuno harà rispetto ad sforzarlo. »* [M (2002b), l. 9, ibid.]

*[« Et si le roi d'Espagne est prudent, il n'a pas à modifier les relations établies quand Léon était encore d'un grade inférieur [c'est-à-dire, cardinal], parce qu'alors il obéissait et que maintenant il commande ; il faisait le jeu des autres, maintenant il fait le sien ; il faisait la guerre pour lui, maintenant il fait la paix ; et le roi d'Espagne doit penser que sa sainteté N. S. ne veut mêler dans une guerre entre chrétiens ni son argent ni ses armes, sauf s'il est contraint, mais je crois qu'aucun ne le contraindra à le faire. »]*

Cette confusion entre « astuto », « arte », et « prudenza », employés comme des termes équivalents à propos des choix, faits ou à faire, de Ferdinand doit donc nous amener à conclure, afin de conserver la très grande cohérence de cette lettre du 29 avril, que Machiavel donne de la « prudenza » - ou de la « saviezza » - un sens différent de celui de Vettori, en opérant un renversement définitif de la définition aristotélicienne, bien que conservant le même mot de « prudence », au profit d'une nouvelle

---

pontifical, et non les intérêts propres à ce dernier, véritable entité autonome, comme l'analyse E. Cutinelli-Rèndina, qui en sont les véritables rouages prégnants.

<sup>73</sup> « je crois qu'il aurait fait la même chose, parce que s'il ne pouvait avoir confiance en Jules, parce qu'il était instable, rompu, furieux et avare, en celui-ci [le nouveau pape Léon X] il ne peut espérer quelque chose d'extraordinaire, parce qu'il est prudent ».

<sup>74</sup> Dotti considère, « la signature de cette trêve » comme « un acte de sagesse », cf. Dotti (2006), p. 323. Plus généralement, selon E. Cutinelli-Rèndina, dans cette correspondance « l'analyse machiavélienne conclut à la 'saviezza' politique de Ferdinand, et non à sa 'fortuna' » [« l'analisi machiavelliana concluda per la 'saviezza' politica di Ferdinando, e non per la sua 'fortuna' »] [Cutinelli-Rèndina (1998), n. 159, p. 76]. Ce dernier précise à nouveau à propos du choix de Ferdinand : « Et puisque Ferdinand le Catholique n'avait pu compter sur le soutien de Jules II, et n'aurait probablement pas pu compter sur celui de Léon X, il avait agi sagement en concluant la trêve » [« E poiché Ferdinando il Cattolico non aveva potuto contare sul sostegno di Giulio II, né probabilmente avrebbe potuto contare su quello di Leone X, aveva agito saggiamente concludendo la tregua »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 80]. Cutinelli-Rèndina rejette donc l'idée que la décision du roi Catholique soit liée à la « fortuna ». Machiavel, on l'a vu, considère que Ferdinand ne doit pas sa grandeur à la « fortuna » : « Questo Re, come voi sapete, da poca et debole fortuna è venuto a questa grandezza... ». Et si la « fortuna » n'entre pas dans le choix du souverain, c'est donc bien avec « saviezza » qu'il a opté pour la trêve avec la France.

conception de la politique entendue désormais comme un art<sup>75</sup>.

#### 4.3. REMARQUES A PROPOS DU RAISONNEMENT EMPLOYE PAR MACHIAVEL DANS LA LETTRE DU 29 AVRIL

Comme le dit Gennaro Sasso, Machiavel, dans cette lettre du 29 avril 1513, est à la recherche d'une méthode<sup>76</sup>. L'éminent spécialiste de l'œuvre du Florentin rend d'ailleurs un hommage appuyé à la qualité de sa « démonstration rationnelle » :

*« Il semble presque, en la lisant, que son effort conscient soit dirigé non seulement à résoudre, en termes rationnels, le spécifique problème que son ami lui avait posé, mais à trouver et à indiquer une méthode, en raison de laquelle l'action politique jaillit avec une inexorable nécessité. Le moment psychologique passait pour cela, immédiatement, dans la construction logique. L'état d'âme "perturbé", comme Vico aurait dit, et "ému", l'aigüe préoccupation pour les destins de la "misérable Italie", l'anxiété et le désespoir, - tout ceci se traduisait dans une attitude de l'esprit tourné à comprendre la réalité pour préparer une action qui n'échoue pas. Et cette passion, qui rend vivante cette lettre et les autres que, au cours de ces mois, il écrit à Vettori, se pose comme la condition préalable, la "prémisse", la "matière" de sa tentative de réduire les choses aux dimensions de la volonté et de l'action humaine, de construire les lignes rationnelles d'un comportement qui n'offrait pas le flanc aux coups du sort. Pour cela, presque d'une manière impitoyable, la réalité est décomposée dans ses traits essentiels, minutieusement étudiée dans ses aspects constitutifs et, ainsi, réduite à sa "raison"; et de là provient ce ton implacable de démonstration rationnelle que déjà on avait remarqué dans certaines analyses diplomatiques des*

---

<sup>75</sup> Alexandre Matheron, dans l'une de ses *Etudes* consacrée à l'analyse de la critique des « philosophes » (essentiellement Saint Thomas) et des « politiques » (les vulgarisateurs de Machiavel) que nous livre Spinoza dans son *Traité politique*, considère que les deux vices par excès décrits par Saint Thomas, la « prudence de la chair » (« équivalent pratique du vice spéculatif par lequel la raison se laisse amener, dans un syllogisme, à une conclusion fausse qui semble vraie ») et l'*astutia* (« équivalent pratique du vice spéculatif par lequel la raison est amenée à une conclusion vraie ou fausse à partir de prémisses fausses qui ont l'apparence de la vérité »), relèvent d'un type de finalité qui fait intervenir très exactement, selon lui, les quatre aspects du comportement des « politiques » évoqués par Spinoza à l'article 2 du chapitre premier du *Traité* : le pessimisme moral à l'égard de la nature humaine, le recours à des « arts », l'empirisme et la motivation par la crainte. A ce titre, il ajoute : « en effet, si la « prudence de la chair » et l'*astutia* s'opposent à la prudence véritable, elles se rapprochent beaucoup de l'*art* (*ars*, ou *tekhnê*). Car le rapport qu'elles établissent entre moyens et fins convient à un type d'action qui ressemble plus à la *poiêsis* qu'à la *praxis* proprement dite » [Matheron (2011), p. 97].

<sup>76</sup> « Nella lettera del 29 aprile, Machiavelli va dunque, consapevolmente, alla ricerca di un metodo » [« Dans la lettre du 29 avril, Machiavel va donc, consciemment, à la recherche d'une méthode »] [Sasso (1993a), p. 345].

*années antérieures à 1512, mais qui maintenant atteignent leur sommet, et, dans l'attente du Prince, leur perfection. Peu de fois, et peut-être jamais, dans l'histoire de la pensée politique occidentale, la ratio recevra un hommage aussi vibrant, aussi grand et convaincant. » [Sasso (1993a), p. 342],*

*[« Sembra quasi, leggendola, che il suo sforzo consapevole sia diretto non solo a risolvere, in termini razionali, lo specifico problema che l'amico gli aveva proposto, ma a trovare e a indicare un metodo, in ragione del quale l'azione politica scaturisse con inesorabile necessità. Il momento psicologico trapassava perciò, subito, nella costruzione logica. Lo stato d'animo "perturbato", come Vico avrebbe detto, e "commosso", l'acuta preoccupazione per le sorti della "misera Italia", l'ansia e la disperazione, - tutto questo si traduceva in un atteggiamento della mente volto a comprendere la realtà per preparare un'azione che non fallisca. E questa passione, che fa vive questa e le altre lettere che, in questi mesi, egli scrisse al Vettori, si pone come la condizione preliminare, la "premessa", la "materia" del suo tentativo di ridurre le cose alle dimensioni della volontà e dell'azione umana, di costruire le linee razionali di un comportamento che non offra il fianco ai colpi della sorte. Per questo, quasi con spietatezza, la realtà viene scomposta nei suoi tratti essenziali, minuziosamente studiata nei suoi aspetti costitutivi e, in tal modo, ridotta alla sua "ragione"; e di qui procede quel tono implacabile di dimostrazione razionale che già ci era noto da alcune analisi diplomatiche degli anni anteriori al 1512, ma che ora raggiunge il suo culmine, e, nell'attesa del Principe, la sua perfezione. Poche altre volte, e forse mai, nella storia del pensiero politico occidentale, la ratio riceverà un omaggio così vibrante, alto e convinto. »]*

Contre l'opinion de Vettori, Machiavel démontre, comme nous l'avons vu, que le roi d'Espagne a opté pour la moins mauvaise des solutions en acceptant la trêve. La méthode consiste, dans un premier temps, à rejeter une à une les autres possibilités qui s'offraient au souverain espagnol, et qui lui ont été suggérées par son ami : la guerre ou la paix, avec ou sans le consentement des autres membres de la Ligue ; puis, dans un second temps, à démontrer, avec une fierté à peine voilée, la supériorité de son argumentation. Celle-ci repose sur des maximes qui sont exposées tour à tour dans cette lettre du 29 avril et reprises (ou empruntées), parfois pratiquement mot pour mot dans le (ou au) *Prince* que Machiavel a déjà vraisemblablement rédigé. Ces maximes sont en fait des hypothèses qu'il a pris soin de valider par l'expérience acquise tout au long de sa carrière au service de la république, mais également par ses lectures très personnelles des auteurs classiques, et par ses connaissances historiques de son temps et de l'époque romaine.

La réalité telle que la perçoit l'ex-Secrétaire dans cette lettre est analysée et étudiée, non pas en projetant sur elle des idées a priori non susceptibles d'être remises en cause, comme le fait son ami

Vettori, mais en reconstruisant a posteriori un concret pensé, vu à travers le prisme des différentes maximes-hypothèses dont il doit vérifier la validité en les confrontant à leurs conséquences. Cette méthode lui permet ainsi de démontrer le caractère erroné de l'opinion de son correspondant qui recourt, pour analyser la situation dont il a été également l'observateur, à la démarche d'un doctrinaire. Démarche qui l'empêche de voir les choses telles qu'elles sont, c'est-à-dire d'en déduire de manière « quasi scientifique » – sans recourir toutefois au « syllogisme sommaire », pour le dire comme Sasso – que le roi d'Espagne n'a pas commis d'erreur en optant pour la trêve, alors qu'il en aurait commise une s'il avait choisi de faire soit la guerre soit la paix.

Pour Machiavel il ne s'agit pas de savoir si le roi d'Espagne avait à l'esprit, au moment de prendre sa décision, tous les principes énumérés dans la lettre. Son but est en fait, bien qu'étant « retiré à la campagne dans sa maison familiale à San Andrea in Percussina, et éloigné de tout visage humain » [« discosto da ogni viso humano »], qu'il ne peut pas « connaître les choses qui se déroulent autour » de lui [« sapere le cose che vanno adorno »], comme il l'écrit dans sa lettre [M (2002b), l. 9, p. 131], de démontrer à son ami que cette décision - les conséquences ne contredisant aucuns desdits principes-hypothèses - ne peut être que le fruit d'un raisonnement juste ; et que donc le choix de la trêve ne peut en aucun cas être une erreur. C'est parce que les véritables intentions du roi sont reconstruites pas à pas dans la réponse à son ami, que Machiavel en déduit que le roi s'est montré prudent. Non pas au sens où Vettori l'entend, mais au sens d'homme de l'art, d'homme entièrement tourné vers la production de son objet, d'homme pour lequel il est possible de se tromper volontairement. Ce choix de la trêve pris par Ferdinand, bien que qualifiée de voie moyenne par Machiavel, constitue pour le roi le meilleur choix possible ou, autrement dit, la solution du moindre mal<sup>77</sup>.

#### ENCADRE 20. PRENDRE LE PARTI LE MOINS MAUVAIS POUR LE BON : L'HOMME PRUDENT MACHIAVELIEN

Contrairement à Aristote, le propre de l'homme prudent n'est pas, pour Machiavel, de délibérer correctement sur ce qui est bon de manière à ce que ses choix le conduisent à la vie heureuse, mais de prévoir longtemps à l'avance et avant les autres ce qui pourrait lui nuire. « Favoriser le bien » ne consiste pas à rechercher le bonheur mais à prendre le moins mauvais pour le bon. Car, comme il le dira dans ses *Discours*, il faut « dans toutes nos décisions, considérer le parti où il y a le moins d'inconvénients, et le prendre pour le meilleur, car on n'en trouve jamais aucun qui soit tout à fait sans risques et sans dangers » [D, I, 6, 3, p. 80]. Cette précaution permettra d'éviter de faire des erreurs, car les hommes « en espérant obtenir un mieux incertain », perdent « le plus souvent l'occasion d'avoir un bien certain » [D, II, 27, 1, p. 363]. Ce principe du « moindre mal » n'est certes pas nouveau, surtout à la Renaissance, mais il prend chez Machiavel une signification particulière, puisqu'il lui permettra d'« excuser » les actes les plus cruels

<sup>77</sup> Voir encadré 20 : Prendre le parti le moins mauvais : l'homme prudent machiavélien.

ou, autrement dit, d'employer des moyens extraordinaires, puisqu'il autorise l'homme d'état à faire momentanément exception à la règle éthique, norme de conduite ordinaire des affaires de l'état. Cette définition du prudent machiavélien comme celui qui décide de choisir le parti le moins mauvais, est commentée dans un article de Lazzeri, « Prudence, éthique et politique de Thomas d'Aquin à Machiavel » ; article dans lequel il montre que la notion de « prudenza » et celle « sapienza » ont finalement le même sens chez le Florentin : « La prudence est ainsi une vertu par laquelle chacun met en œuvre les moyens adéquats pour parvenir à ses propres fins, même si nous savons, par ailleurs, que les fins humaines sont à peu près semblables. Il devient possible d'admettre, dans ce cas, que si le prudent ne dispose plus d'une fin normative de nature éthique à réaliser, il ne lui reste, en fonction de la possibilité des choix que les différentes situations lui permettent de faire, qu'à comparer les avantages et les inconvénients sans les rapporter à rien d'extérieur à eux-mêmes. Dès lors qu'il vise son propre bien et évite tout dommage, le prudent devra aussi décider si un moindre mal vaut mieux qu'un mal et si l'évitement d'un plus grand mal par un moindre n'est pas en réalité un bien. Ces choix, fondés sur des comparaisons *internes* d'avantages et de désavantages relatifs, appartiennent de plein droit à l'activité du prudent et personne en dehors de lui ne peut procéder à une telle évaluation car ces comparaisons dépendent de sa position propre et des circonstances particulières dans lesquelles il se trouve » [Lazzeri (1995), p. 105-6]. Lazzeri renvoie pour illustrer sa définition de la prudence notamment à un passage du *Prince* dans lequel Machiavel traitant des alliances dans les guerres conseille au prince d'éviter, sauf si la nécessité ne le lui impose, de « tenir compagnie à un plus puissant que lui pour attaquer autrui », car si cet allié l'emporte, ce prince restera à sa discrétion. C'est pourquoi, nous dit Machiavel, il faut prendre garde, compte tenu de l'incertitude qui caractérise les différents partis qu'un état peut prendre, qu'en voulant fuir un inconvénient – s'allier afin de ne pas combattre seul un ennemi – il ne tombe sur un autre – rester à la discrétion d'autrui. Ainsi Machiavel, fidèle à sa méthode, en conclut ce que doit être dans ce cas précis l'attitude du prince prudent : « savoir comprendre quelles sont les qualités des inconvénients et prendre le moins mauvais pour bon » [P, XXI, § 21 & 24, p. 185-87]. Mais prendre le parti le moins mauvais pour le bon, c'est avoir au préalable évalué les conséquences de chacun des partis possibles. C'est-à-dire voir avant tout le monde les fins propres à chacun d'eux, et ce quel que soient à ce moment précis, c'est-à-dire celui de l'extraordinaire et donc de l'exception, les moyens utilisés. A cet instant on peut penser que Lazzeri s'approche de l'idée, sans toutefois franchir le pas, selon laquelle le prudent se confondrait avec l'homme de l'art. Simple hommage à peine voilée de la part de Machiavel à cet homme de l'art quand à la phrase suivante il déclare : « Un prince doit aussi se montrer amant des vertus en donnant l'hospitalité aux hommes vertueux et en honorant ceux qui excellent dans un art » [P, XXI, § 25, p. 187].

Par cette conception de la méthode machiavélienne, nous nous écartons de l'analyse de Sasso qui refuse de voir dans celle de Machiavel une quelconque construction mentale débouchant sur une véritable théorie, car il n'y a, pour lui, dans la pensée de Machiavel, aucune illusion ou présomption « formaliste » [Sasso (1993a), p. 345]. Nous partageons davantage le point de vue développé par Matucci qui considère que Machiavel effectue dans cette lettre à Vettori une démonstration « presque avec une rigueur scientifique », [« quasi con rigore scientifico »]. En effet, c'est seulement avec les « yeux de l'esprit » [« ochi della mente »] que Machiavel, de San Casciano, a pu dévoiler à son ami de Rome toutes les « facettes » [« facce »] d'un même personnage, le roi d'Espagne, et d'un même événement, la trêve conclue avec Louis XII. Mais l'application de la nouvelle méthode ne consiste pas à se limiter à donner l'éventail de toutes les explications possibles d'un fait, car ce ne serait guère plus qu'un « jeu stérile de l'intelligence », [« sterile gioco dell'intelligenza »]. C'est pourquoi, nous dit Matucci, « le maître-historien qui pendant des années a cherché à tirer ses gouvernants de l'erreur

doit donc maintenant tirer le fil de cette sorte d'identification entre l'auteur et le personnage, et doit, surtout, réduire à une unique règle, valable dans l'absolu, toutes les hypothèses qu'il a jusqu'ici avancées »<sup>78</sup>.

Bien sûr Machiavel tirait cette connaissance précise des intentions de chacune des forces présentes en Italie de sa longue et riche expérience de secrétaire et d'« envoyé spécial » de la chancellerie. Vettori connaissait également les ambitions des belligérants, et pourtant il ne peut entrevoir la réalité des faits autrement qu'en supposant des choses cachées.

Machiavel lui répond alors en construisant sa démonstration en deux étapes :

1. Il démontre tout d'abord le caractère infondé des suppositions de Vettori en recourant, comme nous l'avons vu, à une démonstration par l'absurde que l'on peut résumer en trois étapes<sup>79</sup> :
  - a. Il suppose tout d'abord, en accord avec Vettori, le roi d'Espagne prudent, ayant le choix entre la guerre ou la paix.
  - b. Il commence alors sa démonstration qui va aboutir à contredire ce point de vue. Il rappelle dans un premier temps les raisons pour lesquelles la guerre contre le roi de France a été une erreur. Puis, dans un second temps, pourquoi, contrairement à l'opinion de Vettori, la paix aurait été également d'aucune utilité pour le roi d'Espagne. Autant la guerre risquait de lui coûter ses états, autant la paix lui faisait perdre sa grandeur et sa réputation.
  - c. Sa conclusion contredit l'hypothèse de Vettori relative à la prudence de Ferdinand, qui doit être rejetée. Pour Machiavel, le souverain espagnol a été davantage « astuto et fortunato » que « savio » en choisissant la trêve avec le roi de France.
2. Il présente ensuite son point de vue, à savoir que la trêve était la moins mauvaise solution compte tenu des buts poursuivis. Cette seconde étape de la démonstration valide de manière logique, à la fois subjectivement - du point de vue du roi d'Espagne - et objectivement - du point de vue du « connaisseur », c'est-à-dire Machiavel lui-même - la relation moyen-fin. La décision du souverain

---

<sup>78</sup> « Lo storico-maestro che per anni ha cercato di togliere i suoi governanti dall'errore deve dunque adesso tirare le fila di quella sorta di identificazione fra autore e personaggio, e deve, soprattutto, ridurre a un'unica regola, valida in assoluto, tutte le ipotesi che ha fin qui avanzato » [Matucci (1991), p. 137].

<sup>79</sup> Il ne s'agit pas naturellement de faire de Machiavel un « scienziato » qui aurait pensé à l'état comme à une œuvre scientifique. La nature propre de la science n'entraîne pas dans le champ de sa réflexion. En effet, il n'a pas la prétention, ni même l'ambition d'avoir été celui qui a découvert la « science de l'état », comme si les choses de l'état ne pouvaient être, si on reprend l'acception aristotélicienne autrement qu'elles ne sont, cf. Aristote (1997), VI, 3, 1139 b, p. 280. En revanche, et contrairement à ce que dit Olschki, il pensa à l'état comme une œuvre d'art [Olschki (1969), p. 529].

espagnol peut dès lors s'apparenter, pour reprendre la terminologie parétienne, à une action logique<sup>80</sup>.

#### ENCADRE 21. LE CHOIX DE LA TREVE NEGOCIEE PAR LE ROI D'ESPAGNE : UNE ACTION LOGIQUE POUR PARETO ?

Pareto, dans son *Traité général de sociologie*, distingue les actions logiques (actions de 1<sup>ère</sup> classe) des actions non-logiques (actions de 2<sup>ème</sup> classe). Cette classification s'opère en confrontant le but recherché par celui qui accomplit l'action, le but subjectif, et la conséquence qui en résulte, le but objectif. Lorsque ces deux buts sont identiques les actions sont dénommées « logiques » ; dans le cas contraire, les actions sont alors « non-logiques ». Les actions logiques sont essentiellement celles qui sont déterminées par le savoir scientifique que Pareto appelle la science logico-expérimentale. Cette science se fixe comme objectif de découvrir les « uniformités expérimentales », c'est-à-dire des « relations régulières entre les phénomènes ». C'est l'observation et l'expérimentation qui permettent de déduire la récurrence de ces relations, autrement dit, de pouvoir affirmer qu'à un phénomène A succède régulièrement un phénomène B. L'homme de science est celui qui sait que la conséquence recherchée d'une action qu'il entreprend correspondra normalement à l'effet réellement obtenu. L'action logique est donc caractérisée par la correspondance entre la « relation subjective moyen-fin » et la « relation objective moyen-fin ». Est-ce que pour autant on peut qualifier la décision du roi Ferdinand de négocier une trêve avec le roi de France d'action logique à caractère scientifique ? Pareto nous donne une réponse, indirectement bien sûr puisqu'il ne fait pas allusion à cette lettre de Machiavel. Voici ce qu'il écrit dans son *Traité* à propos de certaines conduites logiques : « Les actions logiques sont très nombreuses chez les peuples civilisés. [...] On doit y ranger, en outre, un certain nombre d'opérations militaires, politiques, juridiques, etc. » [Pareto (1968), § 152, p.68].

Mais ces opérations relèvent-elles malgré tout de la science logico-expérimentale ? Le commentaire de R. Aron est à ce sujet éclairant : « La science ne couvre cependant pas l'ensemble des conduites logiques. [...] Pareto dit en passant qu'effectivement la plupart des actions logiques sont des actions déterminées par les uniformités scientifiques, mais que nombre de domaines d'actions, politique, militaire, économique, comportent des conduites logiques, déterminées par des raisonnements d'inspiration scientifique qui s'efforcent de combiner efficacement les moyens en vue des fins, sans que l'on puisse dire que cette combinaison soit une déduction directe d'uniformités expérimentales » [Aron (1967), p. 421]. Commentateur remarquable de l'œuvre de Pareto et notamment de son *Traité*, Aron n'aurait pas mieux analysé la décision prise par le roi d'Espagne et surtout la démonstration faite par le Florentin. Cette décision est donc une action logique mais qui n'appartient pas au domaine strict de la science logico-expérimentale étant donné son caractère contingenté lié aux événements auxquels le roi a été confronté (la défaite l'année précédente face aux Français, le faible soutien des membres de la Ligue). Autrement dit, à un autre moment le choix de la trêve n'aurait pas été opportun compte tenu de la situation nouvelle et aurait produit d'autres effets, néfastes pour Ferdinand.

Si donc le caractère « rationnel en finalité » de l'action du souverain espagnol lui permet de parvenir à ses fins (préserver ses états, suspendre les hostilités avec la France, empêcher les membres de la Ligue de se révolter contre lui), cette combinaison moyen-fin ne peut être déduite directement « d'uniformités expérimentales », c'est-à-dire d'une relation régulière entre les phénomènes.

Luigi Russo, parlant de la syntaxe machiavélienne consciente de sa liberté et de son individualité, distincte de la syntaxe médiévale, hiérarchique et catholique par excellence, rapprochait le

<sup>80</sup> Voir encadré 21 : Le choix de la trêve négociée par le roi d'Espagne : une action logique pour Pareto ?

raisonnement « a catena » [Russo (1966), p. 69] inauguré par le Florentin, de celui de Galilée et de toute la prose scientifique moderne<sup>81</sup>. Ce rapprochement entre les méthodes employées par les deux hommes, qui a été fait par d'autres commentateurs, prend ici, nous semble-t-il, toute sa signification si on tient compte par ailleurs du rôle majeur qu'a joué chez Galilée le raisonnement par l'absurde dans sa célèbre expérience de la chute des corps<sup>82</sup>. Et ce n'est pas faire injure à la pensée de Gaston Bachelard, que de reprendre un passage du début du premier chapitre de son ouvrage fondateur *La formation de l'esprit scientifique* consacré à la notion d'obstacle épistémologique, pour caractériser la « méthode » de Machiavel :

*« La connaissance du réel est une lumière qui projette toujours quelque part des ombres. Elle n'est jamais immédiate et pleine. Les révélations du réel sont toujours récurrentes. Le réel n'est jamais "ce qu'on pourrait croire" mais il est toujours ce qu'on aurait dû penser. La pensée empirique est claire, après coup, quand l'appareil des raisons a été mis au point. En revenant sur un passé d'erreurs, on trouve la vérité en un véritable repentir intellectuel. En fait, on connaît contre une connaissance antérieure, en détruisant des connaissances mal faites, en surmontant ce qui, dans l'esprit même, fait obstacle à la spiritualisation. »* [Bachelard (2004), p. 15-16]

Cette position du philosophe met en lumière la modernité de l'esprit du théoricien de l'*arte dello stato*. Machiavel, en montrant que la trêve n'était pas une erreur, une évidence désormais établie tant la

---

<sup>81</sup> Sasso, dans une note de bas de page, exprime cependant un profond désaccord avec la comparaison établie par Cassirer dans son livre *The Myth of the State*, entre la méthode de Machiavel et celle de Galilée : « Je ne réussis pas à prendre au sérieux (et c'est certainement de ma faute) l'acharnement avec lequel des spécialistes aussi illustres se sont donné du mal pour expliquer les affinités de méthode entre la "science" de Machiavel et la science de Galilée (et quelquefois de Léonard) » [« Non riesco a prendere sul serio (e sarà certo colpa mia) l'impegno con il quale studiosi anche illustri si sono affannati a spiegare le affinità di metodo tra la "scienza" di Machiavelli e la scienza di Galileo (qualche volta, di Leonardo) »] [Sasso (1967), note 25, p. 318]. Il nuance néanmoins sa critique à l'égard de De Sanctis qui lui aussi écrivit en son temps « "Nicolas n'est pas un philosophe de la nature : il est un philosophe de l'homme. Mais son esprit dépasse le sujet et prépare Galilée" » [« "Niccolò non è filosofo della natura : è filosofo dell'uomo. Ma il suo ingegno oltrepassa l'argomento e prepara Galileo" »] [Sasso (1967), p. 319]. Sasso se montre en effet beaucoup plus indulgent aux motifs que, si l'interprétation de De Sanctis n'est pas acceptable, le fait d'avoir mis en lumière que « la forme de cette "science" n'est pas le "syllogisme" scholastique, mais la "série", c'est-à-dire la "concaténation de faits, qui sont ensemble cause et effet" » [« la forma di questa "scienza" non è il "sillogismo" scolastico, ma la "serie", cioè la "concatenazione di fatti, che sono insieme causa ed effetto" »], permet toutefois de donner une nouvelle direction aux recherches sur la méthode employée par Machiavel qui « n'est certainement pas celle qui émerge des pages de Cassirer ou de Leonardo Olschki » [« non è certo quella che emerge dalle pagine di Cassirer o di Leonardo Olschki »] [Sasso (1967), ibid.].

<sup>82</sup> Comme on l'a vu dans la lettre du 29 avril, la démonstration de Machiavel fondée sur un raisonnement par l'absurde se situe bien au-delà de la réfutation d'un syllogisme simple. C'est cette rigueur « presque » scientifique dont il fait preuve tout au long de son argumentation qui le rapproche dans ce cas davantage de Galilée que de la tradition aristotélicienne issue des *Premiers analytiques*, cf. Aristote (2000), Livre II, 11 à 14, p. 288-309.

démonstration est convaincante, a pu dévoiler à son ami la réalité des choses telle qu'elle est. Une réalité non pas telle « qu'on pourrait croire » mais telle « qu'on aurait dû penser ». Dès lors, le réel se dévoile dans toute son évidence et sa simplicité<sup>83</sup>.

Pour conclure ces quelques brèves réflexions sur le caractère « quasi scientifique » de la méthode machiavélienne qui se dégage de cette correspondance et surtout de la lettre du 29 avril, la remarque de Matucci sur la finalité, difficile à percevoir, « de celui qui agit dans l'histoire », tel Ferdinand d'Aragon, est tout à fait pertinente :

*« Le "but" de celui qui agit dans l'histoire n'est pas évident, et n'entre donc pas dans l'expérience sensible d'un observateur, mais dans les constructions théoriques que le même observateur, sur la base restreinte de cette même expérience, est en mesure de faire. La contradiction avec la partie initiale, où s'affirmait que "sous ce que l'on voit" il n'existe rien d'autre, est délibérément évident : seul avec un refus aussi catégorique Machiavel peut écarter de manière définitive l'ancienne fixité d'une tradition historiographique qui déjà lui était apparue inutilisable dix ans auparavant. »*  
[Matucci (1991), p. 138-39]<sup>84</sup>

#### 4.4. L'ITALIE SOUS LA MENACE DES PUISSANCES ETRANGERES : LES LETTRES SUIVANTES DE LA CORRESPONDANCE

Sans attendre la réponse de Vettori qui tarde à venir, Machiavel lui écrit à nouveau le 20 juin 1513, impatient sans doute de poursuivre son analyse après la défaite française contre les Suisses à Novare le 6 juin. Cependant, alors qu'il était demeuré, pour répondre à la sollicitation de son ami à propos de la trêve franco-espagnole, un simple observateur distant mais attentif, dans cette nouvelle lettre il devient l'un des acteurs du jeu politique de la péninsule en se mettant à la place du pape, afin d'examiner minutieusement les craintes et les remèdes qu'utilisera du pontife, « mi sono messo nella persona del papa, et ho esaminato tritamente quello di che io potrei temere adesso, et che rimedii

---

<sup>83</sup> Comment ne pas penser à ce que dit Galilée à Andrea, le fils de sa gouvernante, dans la célèbre pièce de Brecht *La Vie de Galilée* : « Beaucoup de lois pour expliquer peu de choses là où la nouvelle hypothèse avec peu de lois explique beaucoup de choses ».

<sup>84</sup> « Il "fine" di chi agisce nella storia non è evidente, e non rientra quindi nell'esperienza sensibile di un osservatore, ma nelle elaborazioni teoriche che lo stesso osservatore, sulla ristretta base della stessa esperienza, è in grado di fare. La contraddizione con la parte iniziale, dove si affermava che "sotto quello che si vede" non esiste nient'altro, è volutamente palese : solo con un rifiuto così deciso Machiavelli può allontanare in modo definitivo l'antica fissità di una tradizione storiografica che già gli era apparsa inservibile dieci anni prima. ».

ci farei »<sup>85</sup> [M (2002b), l. 10, p. 144]. Il postule au préalable que le raisonnement sera celui d'un homme prudent [« un prudente »] dont le devoir, écrit-il, est de penser constamment à ce qui peut lui nuire et de prévoir les conséquences afin de favoriser le bien et de s'opposer au mal suffisamment tôt<sup>86</sup> : « Et perché io credo che l'uffizio di un prudente sia in ogni tempo pensare quello li potesse nuocere et prevedere le cose discosto, et il bene favorire, et al male opporsi a buon'hora »<sup>87</sup> [M (2002b), l. 10, ibid.]<sup>88</sup>. Cette conception de la prudence amène Machiavel à conclure qu'un accord de paix serait, pour le pape, nettement plus favorable que la guerre<sup>89</sup>. En effet, chacune des parties verrait leur état préservé : hormis le pape, cet accord devrait réunir le roi de France, le souverain espagnol, et les Vénitiens ; en seraient donc écartés les Suisses, devenus trop puissants en Italie, l'Angleterre et l'Allemagne. Leur crainte commune des Allemands souderait leur union, éliminant ainsi toutes sources de querelles entre eux, excepté pour les Vénitiens en raison des terres de la Romagne que conserverait le pape. Toute autre solution que la paix, dans laquelle Machiavel voit dorénavant une grande sécurité et une grande facilité, mettrait le pape en danger, « Et parrebbemi che tale accordo

---

<sup>85</sup> « je me suis mis à la place du pape, et j'ai examiné minutieusement ce que je pourrais craindre maintenant, et quels remèdes j'utiliserais ».

<sup>86</sup> Voir encadré 20 : Prendre le parti le moins mauvais : l'homme prudent machiavélien.

<sup>87</sup> « Et parce que je crois que le devoir d'un homme prudent est de penser en tout temps ce qui pourrait lui nuire et de prévoir les choses lointaines, de favoriser le bien et de s'opposer au mal en temps utile ».

<sup>88</sup> Cette définition du devoir de l'homme prudent renvoie notamment au chapitre III du *Prince*. La métaphore médicale permet à Machiavel de comparer l'homme prudent en charge des choses de l'état au médecin qui doit, s'il veut guérir le patient diagnostiquer la maladie suffisamment tôt pour que le remède soit pleinement efficace : « Il en va de même pour les choses de l'état : car, si on les reconnaît de loin – ce qui n'est donné qu'à un homme prudent [« uno prudente »] – les maux qui naissent en lui guérissent vite ; mais quand, parce qu'on ne les a pas reconnus, on les laisse croître de sorte que chacun les reconnaît, il n'y a plus de remède » [P, III, § 28, p. 57]. Dans l'*Ethique à Nicomaque*, Aristote considère la médecine comme un art qui a la santé comme fin, cf. Aristote (1997), I, 1, 1094 a, p. 33]. On retrouve cependant cette définition dans de nombreux autres passages : à nouveau dans le *Prince* : « [...] celui qui, dans un principat, ne reconnaît pas les maux quand ils naissent, n'est pas vraiment sage [« savio »] ; or ceci n'est donné qu'à peu de gens » [Machiavel (2000), XIII, § 24, p. 129] ; dans les *Discours* : « Il faut que l'auteur en soit un homme prudent, qui voie cet inconvénient de très loin, et dès qu'il apparaît » [D, I, 18, 4, p. 128-29] ; et, « Voilà pourquoi quiconque tient un Etat, qu'il s'agisse d'une république ou d'un prince, doit considérer à l'avance quels temps contraires peuvent s'abattre sur lui » [I, 33, 5, p. 166-67] ; ou encore, [III, 39, 2, p. 520] ; dans les *Istorie fiorentine* : « perché [Cosimo di Medici] sendo prudentissimo cognosceva i mali discosto, e perciò era a tempo o a non li lasciare crescere o a prepararsi in modo che cresciuti non lo offendessero » [M (2007), VII, 5, p. 648].

<sup>89</sup> Au début de sa démonstration Machiavel avait déjà précisé que la puissance du pape, en juin 1513, était entièrement fondée sur la « fortuna » tant que ne serait pas signé un accord : « A me parrebbe, se io fussi il pontefice, stare tutto fondato in su la fortuna, insino a tanto che non si fosse fatto uno accordo » [M (2002), l. 10, p. 144] [« Il me paraîtrait, si j'étais le pontife, être entièrement fondé sur la fortune, jusqu'à tant que ne serait pas conclu un accord »]. En effet, c'est grâce à ses prédécesseurs qu'il a pu trouver un état pontifical fort et non à sa vertu. Nous pouvons ainsi retracer le raisonnement de Machiavel : si je raisonnais comme le ferait un homme prudent et que je me mettais à la place du pape, je saurais, à cet instant, que je devrais ma puissance uniquement à la fortune et donc que le seul choix possible que je pourrais faire pour remédier à mes craintes serait de signer cet accord de paix et non de m'engager dans une guerre dont l'issue serait beaucoup trop incertaine pour moi.

facesse assai per tutti a quattro costoro ; perché a' Viniziani doverrebbe bastare godere Verona, Vicenza, Padova et Trevigi ; al re di Francia la Lombardia ; al papa il suo ; a Spagna il reame. [...]. Pertanto io veggo in questo accordo securtà grande et facilità, perché infra loro sarebbe una comune paura de' Tedeschi, che sarebbe la matrice loro che gli terrebbe appiccati insieme, né sarebbe fra loro cagioni di querele, se non ne' Viniziani [...]. Ma, pigliandola per altra via, io non ci veggo securtà veruna »<sup>90</sup> [M (2002b), l. 10, p. 146]. Le raisonnement élaboré par Machiavel, alias le pape, « se io fussi il pontefice », qui est, rappelons-le, celui d'un homme prudent, est proche de celui employé dans la lettre précédente. Sans se mettre à la place de Ferdinand<sup>91</sup>, il avait fini, dans le choix de la trêve, par déceler les intentions et les buts du monarque. Ce choix - le meilleur possible par rapport à la guerre ou à la paix - laissait supposer que le souverain espagnol avait anticipé ce qui pouvait lui nuire afin de ne pas risquer de mettre à nouveau en péril ses états. Pourtant Machiavel, du moins au début, qualifie Ferdinand de « rusé et chanceux » [« astuto et fortunato »] et non de « prudent » [« prudente »] comme le pensait Vettori. Mais comme nous l'avons noté, l'« astuzia » est pour Machiavel synonyme de « prudenza » au sens où il vient de définir ce terme dans cette lettre du 20 juin. Ainsi, tant pour ce qui concerne le choix de la trêve pris par Ferdinand, que pour celui de l'accord de paix que le pape devrait prendre, le raisonnement de Machiavel repose sur un seul présupposé : la prudence de l'homme d'état telle qu'il la conçoit. Dès lors, dans les grandes œuvres qui vont suivre, seul le « prudente », qu'il soit prince, pape ou fondateur de république, aura l'estime du penseur politique car lui seul parviendra à ses fins en étant capable de choisir, pour le bien de son état - principat civil ou ecclésiastique, ou république - la solution du moindre mal. Ce qui signifie qu'à la moindre erreur involontaire, due souvent à un revers de la « fortuna », il ne sera plus digne de demeurer dans son panthéon des grands hommes d'état, et, telle une statue descellée de son piédestal, il choirà à terre sans susciter aucune compassion de sa part<sup>92</sup>.

---

<sup>90</sup> « Et il me paraît que cet accord apporterait beaucoup à tous les quatre ; parce qu'aux Vénitiens il devrait suffire de posséder Verona, Vicenza, Padova et Trevigi ; au roi de France la Lombardia ; au pape son état ; et au roi d'Espagne le royaume [de Naples]. [...]. C'est pourquoi je vois dans cet accord commodité et une grande sécurité, parce que parmi eux il y aurait une peur commune des Allemands, qui serait le ciment qui les reliait ensemble, et il n'y aurait pas entre eux de raisons de querelle, sauf chez les Vénitiens [A cause des terres romagnoles qui resteraient au pape], [...]. Mais, en prenant une autre voie, je n'y vois aucune sécurité ».

<sup>91</sup> Ce qui est parfaitement logique puisqu'il analyse un événement passé. On se souvient cependant qu'à la fin de la lettre du 29 avril, anticipant ce que devraient être les relations futures entre Ferdinand et le pape nouvellement élu, dans le cadre d'un système non plus concessif mais hypothétique, il raisonne presque comme s'il était à la place du souverain espagnol. En effet, le début la phrase « Et se Spagna ha prudenza, [...] », annonce déjà la formule qu'il va utiliser dans la lettre suivante puisqu'on peut sans vraiment trahir son auteur la traduire en ces termes : « Si j'étais le roi d'Espagne et que j'étais prudent, [...] ».

<sup>92</sup> Comme ce fut le cas pour César Borgia.

Vettori répond le 27 juin, et reconnaît son erreur au sujet de la trêve. En revanche, en ce qui concerne l'accord de paix, il ne partage pas l'avis de son correspondant, puisqu'il pense qu'il vaut mieux que le pape fasse cet accord avec les Suisses et non avec la France.

Le 12 juillet, il revient sur le sujet sans attendre la réponse de Machiavel. Il énonce les buts poursuivis par chacun des protagonistes en commençant par le pape. Celui-ci souhaite maintenir l'Eglise dans la « réputation » où il l'a trouvée, c'est-à-dire conserver ses états, notamment Parme et Piacenza, « Et cominciando al papa, diremo che il fine suo sia mantenere la Chiesa nella riputatione l'ha trovata, non volere che diminuisca di stato »<sup>93</sup> [M (2002b), l. 12, p. 153]. Mais un accord, qu'il soit limité ou non aux choses transalpines, ne pourrait que le contraindre à restituer des états au roi de France. Le pontife subirait ainsi un revers, de sorte que s'il voulait les défendre, il devrait entrer en guerre contre le souverain français sans grande chance de victoire, « Se le rendete d'accordo, è vergogna ; se le volete difendere, entrate in guerra con Francia, che si ha a credere non gli habbiate a potere resistere »<sup>94</sup> [M (2002b), l. 12, p. 154]. L'empereur, pour Vettori, change trop souvent d'avis pour qu'on puisse connaître ses intentions de manière définitive, « Sì che egli pare che di questo suo fine se ne possa dare giuditio risoluto »<sup>95</sup> [M (2002b), l. 12, p. 155]. Le roi d'Espagne, quant à lui, cherche la notoriété et le respect en Italie, afin d'en retirer tout l'argent nécessaire pour parvenir à ses fins : se maintenir en Castille et conserver le royaume de Naples, « et perché l'una cosa et l'altra non si può fare senza danari, pensa essere tanto stimato et temuto in Italia, che possa da tutti li potentati di essa trarre danari, per valersene a questo suo disegno »<sup>96</sup> [M (2002b), l. 12, *ibid.*]. Le roi d'Angleterre voudrait affaiblir le roi de France de sorte qu'il n'ait plus à le craindre pour longtemps, et si possible lui prendre la Normandie, « vorrebbe diminuirlo tanto, che non havesse per tempo alcuno da temerne, et se fosse possibile ne vorrebbe spiccare la Normandia »<sup>97</sup> [M (2002b), l. 12, *ibid.*]. Les Suisses ont pour but de venir en Italie, et que le duc de Milan se range à leurs côtés, « Li Svizzeri, ..., hanno il fine di potere venire in Italia a posta loro, che il duca di Milano stia quasi con loro »<sup>98</sup> [M (2002b), l. 12, *ibid.*]. Les

---

<sup>93</sup> « Et commençant par le pape, nous dirons que son but est de maintenir l'Eglise dans la réputation où il l'a trouvée, et de ne pas vouloir que diminue son état ».

<sup>94</sup> « Si vous [Machiavel s'étant mis à la place du pape, Vettori lui répond comme s'il était vraiment le nouveau pontife] les lui rendez après un accord, c'est une honte pour vous ; si vous voulez les défendre, vous entrez en guerre contre le roi de France, et on ne peut croire que vous pouvez lui résister ».

<sup>95</sup> « De sorte qu'il me paraît que de son but on ne peut en donner un jugement définitif ».

<sup>96</sup> « et parce que l'une et l'autre chose on ne peut les faire sans argent, il cherche à se rendre tellement estimé et craint en Italie, qu'il peut de tous ses potentats retirer de l'argent, et s'en servir pour parvenir à son dessein ».

<sup>97</sup> « il voudrait l'affaiblir fortement, afin qu'il n'ait pour longtemps rien à en craindre, et si c'était possible il voudrait en détacher la Normandie ».

<sup>98</sup> « Les Suisses [...] ont leur but de pouvoir venir en Italie à leur place, que le duc de Milan soit quasiment avec eux ».

Vénitiens<sup>99</sup> enfin, s'ils ont un objectif connu, c'est-à-dire maintenir ce qu'ils possèdent et reconquérir ce qu'ils ont perdu, n'ont que peu de moyen d'action. Vettori, compte tenu de tout ce qu'il vient de dire, lance alors un véritable défi à son compère : comment avec sa plume, peut-il concevoir une paix entre tous ces princes, alors que seul Dieu y parviendrait, « Hora, compar moi, io vorrei che, stante tutte queste cose, voi mi assettassi con la penna una pace ; et so bene che se ciascuno di questi principi volesse stare fermo in su quello dico sopra, che tra essi conchiuderebbe accordo altri che Iddio »<sup>100</sup> [M (2002b), l. 12, *ibid.*].

Le 5 août, il répond à la lettre de Machiavel qui malheureusement ne nous est pas parvenue [M (2002b), l. 13, note 1, p. 160 ; Cutinelli-Rèndina (1998), p. 85]. Le thème de la discussion demeure le même, l'hypothèse avancée par Machiavel d'un accord de paix comprenant la France, l'Espagne, l'Eglise et Venise, et la perplexité qu'une telle hypothèse suscite chez son correspondant.

Dans sa lettre du 10 août, en réponse à celle de Vettori, l'ex-Secrétaire rappelle en introduction que leur désaccord porte sur la Lombardie. Contrairement à son ami, il voudrait la voir aux mains du roi de France et non à celles des Suisses<sup>101</sup>. Machiavel va alors se lancer dans une nouvelle démonstration rigoureuse pour montrer que l'accord de paix tel qu'il l'envisage offre quelque avantage ; alors que celui souhaité par son correspondant n'entraînerait que de grandes difficultés pour l'Italie, « Pertanto io non veggo, volendo condurre questa pace per quel verso che io vi scrissi, maggiori difficoltà che per quel verso che scrivete voi ; anzi se vantaggio ci è, io veggo vantaggio nella mia. Da l'altro canto, io non veggo nella parte vostra alcuna sicurtà, ma nella parte mia se ne vede qualcuna, di quelle però che si possono trovare in questi tempi »<sup>102</sup> [M (2002b), l. 14, p. 163]. En fait, cette phrase, qui constitue la conclusion à laquelle il veut parvenir, est précédée d'une longue période<sup>103</sup> commençant par « Credo

---

<sup>99</sup> Et d'autres cités comme Ferrare, Mantoue, Florence, Sienne, Lucques.

<sup>100</sup> « Maintenant, mon compère, je voudrais que, étant donné toutes ces choses, vous ordonniez une paix avec votre plume ; et je sais bien que si chacun de ces princes voulait être ferme sur je ce que j'ai dit plus haut, seul Dieu conclurait un accord entre eux ».

<sup>101</sup> Cutinelli-Rèndina remarque à juste titre que Machiavel voyait dans la présence française en Lombardie « l'unique rempart à la toute puissance croissante des Suisses, qui, à lui plus encore qu'à Vettori, semblaient constituer le plus grave des dangers pour la déjà compromise liberté italienne » [« l'unico vero argine al crescente strapotere degli svizzeri, che anche a lui, e più ancora al Vettori, sembravano costituire il più grave dei pericoli per la già compromessa libertà italiana »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 85].

<sup>102</sup> « C'est pourquoi je ne vois pas, voulant mener cette paix du côté que je vous ai écrit, de plus grandes difficultés que de celui que vous écrivez ; au contraire s'il y a un avantage, je vois un avantage dans la mienne. D'autre part, je ne vois de votre côté aucune sécurité, alors que du mien on en voit une, tout au moins de celles qui peuvent se trouver en ces temps ».

<sup>103</sup> Cette conclusion pour être plus précis est précédée de deux périodes que l'on peut cependant réunir en une seule étant donné qu'elles constituent la première partie de la concessive.

ancora che... » [M (2002b), l. 14, *ibid.*] [« Je crois, bien que ... »], conjonction caractéristique d'une structure concessive. Machiavel expose dans cette période que la confiance pourrait naître facilement entre le roi d'Espagne et le roi de France. En effet, Ferdinand, en proposant la trêve, a voulu faire cesser l'affrontement, et prouvé ainsi à Louis XII qu'il ne cherchait pas à le détruire. Celui-ci pourrait d'autant plus se fier au roi Catholique qu'il se verrait restituer la Lombardie. Machiavel, contrairement à ce qu'il avait affirmé dans sa lettre du 29 avril, énonce alors l'adage suivant : « et benefitii nuovi sogliono fare sdimenticare le iniurie vecchie »<sup>104</sup> [« les bénéfices nouveaux ont l'habitude de faire oublier les vieilles injures »]. Mais cette maxime fait partie de la première partie de la concessive, celle où Machiavel expose la norme. Ainsi, il montre par là qu'il ne veut pas prendre en compte de tels arguments, pourtant convaincants, car son but est de démontrer que son ami se trompe totalement dans l'accord de paix qu'il propose. C'est pourquoi, il enchaîne sur la seconde partie de la concessive qui commence par « Pertanto io non veggo ... », dans laquelle l'emploi de « pertanto » sous-entend un « nondimanco ».

Le Florentin expose sa méthode : « Celui qui veut voir si une paix est ou bien durable ou bien sûre, doit entre autres choses analyser ceux qui restent mécontents de celle-ci et ce qui peut naître de leur mécontentement » [« Chi vuol vedere se una pace è o duratura o sicura, debbe intra l'altre cose esaminare chi restono per quella malcontenti e da quella mala contentezza loro quello che ne possa nascere »] [M (2002b), l. 14, *ibid.*]. La justesse du raisonnement, une fois encore, sera démontrée par la cohérence qu'entretiennent hypothèse et conclusion. L'accord de paix qui sera valable est celui dont les effets seront les moins dommageables, ou procureront les plus grands avantages.

Machiavel commence par considérer l'accord de paix de son ami. La formule « C'est pourquoi, considérant votre paix [...] » [« Considerando pertanto la pace vostra [...] »] [M (2002b), l. 14, *ibid.*], rappelle bien sûr celle employée à propos de Ferdinand dans sa lettre du 29 avril, « Mais laissons ce parti et rendons-le prudent » [« Ma lasciamo questa parte et facciamolo prudente »], lorsqu'il décide, dans le cadre d'un raisonnement par l'absurde, d'adopter l'hypothèse retenue par Vettori pour mieux le rejeter ensuite. Mais immédiatement après, l'ex-Secrétaire signifie à ce dernier que son option d'écarter de l'accord l'Angleterre, la France et l'empereur, peut causer la ruine de l'Italie et de l'Espagne, « Le male contentezze della vostra possono causare facilmente la rovina d'Italia et di Spagna »<sup>105</sup> [M (2002b), l. 14, *ibid.*], car aucun d'eux n'a atteint son but, « perché ciascuno non ha di

---

<sup>104</sup> Voir Deuxième partie note 52.

<sup>105</sup> « Les mécontents de la votre [paix] peuvent causer facilement la ruine de l'Italie et du roi d'Espagne ».

questi adempiuto il fin suo »<sup>106</sup>. En effet, ni les armées espagnoles et suisses, ni l'argent du pape ne seraient suffisants pour contenir ces mécontents qui disposent d'argent et d'armes, « Né ll' armi spagnuole et svizere, né i danari del papa sono bastanti a tenere questa piena<sup>107</sup> »<sup>108</sup> [M (2002b), l. 14, p. 164]. Et si le roi d'Espagne a la capacité de prévoir les conséquences, autrement dit s'il est « prudent », il ne peut être favorable à cette paix dans laquelle il verrait une guerre plus dangereuse, « Et però, se Spagna ha punto d'occhio di provedere le cose discosto, non è per consentirla né per praticarla, tanto che la verrebbe ad essere una pace che susciterebbe una guerra maggiore et più pericolosa »<sup>109</sup> [M (2002b), l. 14, p. 164]

Machiavel présente ensuite son point de vue : une paix entre la France et l'Espagne, le pape et les Vénitiens, de laquelle seraient donc exclus les Suisses, l'empereur et l'Angleterre. Ces derniers, qu'il appelle les « mécontents », qu'ils soient unis ou non, ne pourraient pas vaincre facilement leurs adversaires, car la France, en deçà et au-delà des monts, serait un rempart<sup>110</sup> et constituerait une telle opposition que ses alliés lui resteraient fidèles, « Ma, facendosi una pace come io vi scrissi, dove rimanessino malcontenti Inghilterra, imperadore et Svizeri, non potreno questi malcontenti, o uniti o di per sé, con facilità offendere li altri collegati, perché Francia, et di qua et di là da' monti, resterebbe come una sbarra, et farebbe, con il favore degl'altri, tale oppositione, che' collegati resterebbero sicuri »<sup>111</sup> [M (2002b), l. 14, *ibid.*]. Machiavel, poursuit, et signale un autre danger très grave pour l'Italie dans la paix souhaitée par son ami : « chaque fois qu'on laissera à Milan un duc faible, la Lombardie ne sera pas à ce duc, mais aux Suisses » [« ogni volta che si lascerà in Milano un duca debole, la Lombardia non fia di quel duca, ma de' Svizeri »] [M (2002b), l. 14, p. 164]. S'ensuit alors une longue et minutieuse démonstration qui témoigne, à la fois, d'un « élan passionnel » [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 85] et d'un

---

<sup>106</sup> « parce qu'aucun de ceux-là n'a atteint son but »

<sup>107</sup> On retrouve ce mot dans le *Prince* : « ou bien cette inondation [« piena »] n'aurait pas provoqué les grandes variations qu'elles a provoquées » [P, XXV, § 8, p. 199], ou encore dans la *Première Décennale* : « poi che di Carlo il ritorno intendesti, / desiderosi fuggir tanta piena, / la città d'arme e gente provvedesti » [M (1965), v. 76-77, p. 238] [« lorsque fut connu de vous le retour de Charles, / soucieux d'échapper à cette crue / vous munîtes la ville d'hommes et d'armes », Machiavel (1996), p. 1013].

<sup>108</sup> « Ni les armes espagnoles et suisses, ni l'argent du pape ne seraient suffisants pour contenir cette crue ».

<sup>109</sup> « Et cependant, si le roi d'Espagne a l'oeil pour prévoir les choses distantes, il n'est pas pour la [paix] consentir ni pour la pratiquer, d'autant qu'il la verrait être une paix qui provoquerait une guerre plus grande et plus dangereuse ».

<sup>110</sup> Dans sa note explicative de ce terme, G. Inglese précise que pour Machiavel la France est, à la fois, l'état le mieux ordonné politiquement et la seule garantie possible de la paix, cf. M (2002b), l. 14, note 24, p. 168.

<sup>111</sup> « Mais en faisant une paix comme je vous l'ai écrit, où resteraient mécontents l'Angleterre, l'empereur et les Suisses, ces mécontents ne pourraient pas, ou bien unis ou bien chacun pour soi, offenser avec facilité les autres alliés, parce que la France, en deçà et au-delà des monts, resterait comme une barrière et ferait, avec la faveur des autres, une telle opposition, que les alliés resteraient sûrs ».

certain agacement :

*« Et quando mille volte quelli tre malcontenti della vostra pace non si muovessino, mi pare che questa vicinanza de' Svizzeri inporti troppo et meriti d'esser meglio considerata, che la non si considera. Né credo, come voi dite, che non sieno per muoversi, perché li harebbono rispetto a Francia, perché gl'harebbono el resto d'Italia contro, et perché basti loro dare una rastrellata e andare via. Prima, perché Francia, come di sopra dissi, harà desiderio di vendicarsi, et havendo ricevuto iniuria da tutta Italia, harà caro di vederla ruinare, et più tosto il mantello darà loro danari et adcenderà questo fuoco, che altrimenti. Quanto alla unione delli altri Italiani, voi mi fate ridere : prima, perché non ci fia mai unione veruna a fare ben veruno ; et se pure e' fussino uniti e capi, e' non sono per bastare, sì per non ci essere armi che vagliono un quattrino, dagli Spagnuoli in fuori, et quelli per essere pochi non possono essere bastanti ; secondo, per non essere le code unite co' capi : né prima moverà cotesta generatione un passo per qualche accidente che nasca, che si farà a gara a diventare loro. Quanto al bastar loro dare una rastrellata et andar via, vi dico che voi non vi riposate né confortiate altri che si riposi in su simile oppinioni, et vi prego che voi consideriate le cose degl'huomini, come l'esser creduto, et le potentie del mondo, et maxime della repubblica, come le creschino ; et vedrete come agl'huomini prima basta potere difendere se medesimo et non esser dominato da altri ; da questo si sale poi a offendere altri et a volere dominare altri. » [M (2002b), l. 14, p. 164-65],*

*[« Et même en admettant que les trois mécontents [l'Angleterre, la France et l'empereur] de votre paix ne se déplaceraient pas, il me semble que cette proximité des Suisses importe trop et mérite d'être mieux considérée, qu'on ne la considère. Je ne crois pas, comme vous dites, qu'ils ne sont pas pour se déplacer, parce qu'ils respecteraient le roi de France, parce qu'ils auraient le reste de l'Italie contre eux, et parce qu'il suffirait de leur donner un coup de râteau et de s'en aller. Tout d'abord, parce que le roi de France, comme je l'ai dit ci-dessus, désirera se venger, et ayant reçu une offense de toute l'Italie, il se réjouira de la voir ruinée, et leur [les Suisses] donnera plutôt en cachette de l'argent et allumera ce feu, qu'autrement. Quant à l'union des autres Italiens, vous me faites rire ; premièrement, il n'y a jamais aucune union pour faire du bien à quelqu'un ; hormis les Espagnols qui sont trop peu nombreux pour être suffisants, même s'ils étaient unis et chefs, cela ne suffirait pas, pour avoir des armes qui ne valent pas un sou, ; secondement, les peuples [« code »] ne sont pas unis avec les têtes [« capi »]<sup>112</sup> : à peine cette nation [les Suisses] avancera*

---

<sup>112</sup> Voir P, XXVI, § 18, p. 206

*d'un pas pour quelque motif qui naîtra, que l'on concourra à celui qui se soumettra à eux. Quant au fait qu'il suffirait de leur donner un coup de râteau et de s'en aller, je vous dis que vous n'aurez pas la tranquillité ni ne pourrez reconforter quelqu'un d'autre qu'il aura la tranquillité avec de telles opinions, et je vous prie de considérer la manière dont les choses humaines, comme la réputation, les puissances du monde, et surtout de la république, évoluent ; et vous verrez comment aux hommes il suffit avant tout de pouvoir se défendre et de ne pas être dominés par les autres ; de cela ensuite on en vient à offenser les autres et à vouloir les dominer. »]*

Mais Machiavel admet que peu de personnes partagent son analyse, car il y a chez les hommes un défaut naturel à vouloir vivre au jour le jour, à ne pas croire que puisse advenir ce qui n'a pas encore eu lieu, et enfin, à toujours tenir compte d'une chose de la même manière. C'est la raison pour laquelle personne, en dehors de lui, ne conseille de chasser les Suisses de Lombardie pour remettre le roi de France, car personne ne veut courir les dangers immédiats qu'il y aurait à le tenter, ni croire aux maux futurs, et ni pouvoir se fier au roi de France, « lo so che a questa mia opinione è contrario uno naturale difetto degl'huomini : prima, di voler vivere di per di ; l'altra, di non credere che possa essere quel che non è stato ; l'altra, far sempremai conto d'uno ad un modo. Per questo non fia nessuno che consigli che si pensi di cavare e Svizeri di Lombardia, per rimettervi Francia, perché non vorranno correre e presenti pericoli che si correrebbe a tentarlo, né crederranno e futuri mali, né penseranno di potersi fidare di Francia »<sup>113</sup> [M (2002b), l. 14, p. 166]. Revenant à la métaphore fluviale comme au chapitre XXV du *Prince*<sup>114</sup>, Machiavel insiste à nouveau sur le danger que représente pour l'Italie la puissance croissante des Suisses, que seul le roi de France est capable d'endiguer, « Compar mio, questo fiume

---

<sup>113</sup> « Je sais qu'à mon opinion est contraire un défaut naturel des hommes : d'abord, de vouloir vivre jour après jour ; ensuite, de ne pas croire que puisse arriver ce qui n'a pas encore eu lieu ; enfin, de toujours tenir compte d'une chose de la même façon. C'est pourquoi il n'y a personne qui suggère que l'on songe à chasser les Suisses de Lombardie, pour y remettre le roi de France, parce qu'ils ne veulent pas courir les dangers auxquels ils s'exposeraient en le tentant, ne croient pas aux maux futurs, et ne pensent pas pouvoir se fier à la France ».

<sup>114</sup> Au chapitre XXV, Machiavel compare la fortune [« la fortuna »] à des fleuves furieux [« fiumi rovinosi »] qui ravagent tout lorsqu'ils sont en crue. Le seul moyen de contenir ou au moins d'atténuer les dommages qu'ils occasionnent est alors de construire des remparts et des digues. Cette métaphore fluviale, sans doute empruntée à Léonard de Vinci [Vecce (2001), p. 165], lui permet non seulement d'illustrer la distinction qu'il établit entre la fortune et la vertu, mais également d'adresser à l'Italie une sévère critique sur son incapacité à se défendre contre les présences étrangères : « Il en va semblablement de la fortune, qui montre sa puissance là où il n'est pas de vertu [« virtù »] ordonnée pour lui résister : et elle tourne ses assauts là où elle sait qu'on a fait ni digue ni rempart pour la contenir. Et si vous considérez l'Italie, qui est le siège de ces variations et celle qui leur a donné le branle, vous verrez que c'est une campagne sans digue et sans aucun rempart ; et si elle était remparée de la vertu convenable, comme le sont l'Allemagne, l'Espagne et la France ou bien cette inondation [« piena »] n'aurait pas provoqué les grandes variations qu'elle a provoquées, ou bien elle ne serait pas venue » [P, XXV, § 7 & 8, p. 199].

tedescho è si grosso, che gl'ha bisogno d'un argine grosso a tenerlo »<sup>115</sup> [M (2002b), l. 14, p. 166]. La certitude, non partagée, semble-t-il, que la principale menace en cette année 1513 serait de laisser les Suisses en Lombardie, amène Machiavel à conclure cette lettre sur un ton ironique voire sarcastique, qui témoigne de l'urgence à faire appel au souverain français : « Si le roi de France n'était jamais venu en Italie, et que vous n'aviez pas le sentiment douloureux de l'insolence, de l'importunité et de la taille françaises qui sont ces choses qui vous empêchent de prendre cette décision, vous auriez déjà accouru en France pour le prier de venir en Lombardie ; parce qu'il faut remédier dès maintenant à cette crue [ou inondation]<sup>116</sup>, avant qu'ils [les Suisses] ne mettent leurs racines<sup>117</sup> dans cet état, et qu'ils commencent à goûter la douceur de dominer » [« Quando Francia non fussi mai stato in Italia, et che voi non fussi freschi in su la insolentia, sazievolare et taglia franzese, le quali son quelle che vi sturbano questa deliberatione, voi sareste già corsi in Francia a pregarlo che venissi in Lombardia ; perché e remedii a questa piena bisogna farli hora, avanti che si abbarbino in questo stato, et che comincino a gustare la dolcezza del dominare »] [M (2002b), l. 14, p. 166].

Cette analyse ne convainc cependant pas Vettori qui campe sur ses positions dans sa réponse du 20 août. Il continue de penser qu'on ne doit pas laisser s'installer les Français à Milan, et que les Suisses doivent faire partie de l'accord conclu par le pape. Il ne voit pas en eux le danger pressenti par Machiavel, car il estime les puissances italiennes suffisantes pour les circonscrire le cas échéant. A la fin de la lettre, dans le but de renforcer son argumentation, il se réfère, de manière pédante, à la *Politique* d'Aristote pour montrer à son ami que, parmi les anciennes républiques, on n'en trouve aucune qui, « divisée »<sup>118</sup> comme celle des Suisses, ait pu s'étendre au-delà de ses frontières, « [...] perché, se voi leggerete bene la *Politica*, et le republiche che sono state, non troverete che una repubblica, come quella, divulsa possa fare progresso »<sup>119</sup> [M (2002b), l. 15, p. 176]. Mais cette référence, on le sait, est erronée. Ce problème des républiques « divisées », nulle part exposé dans l'ouvrage d'Aristote, va provoquer l'irritation de Machiavel qui répond quelques jours plus tard.

Dans sa lettre du 26 août, la dernière de ce premier échange épistolaire entre les deux hommes qui reprendra en fin d'année mais n'aura plus la même intensité, Machiavel reprend à nouveau son projet

---

<sup>115</sup> « Mon compère, ce fleuve « suisse » est si gros, qu'une grosse digue est nécessaire pour le contenir ».

<sup>116</sup> Voir Deuxième partie note 107.

<sup>117</sup> Cette expression renvoie à celle employée dans le *Prince* : « pour mettre des racines dans ses états » [« per mettere le barbe sua in quelli stati »] [P, VII, § 8, p. 81].

<sup>118</sup> Confédérée.

<sup>119</sup> « [...] parce que, si vous lisiez bien la *Politique*, et que vous repensiez aux républiques du passé, vous ne trouverez pas une république, divisée comme celle-ci, qui puisse progresser. »

de paix exposé dans ses lettres précédentes, en insistant sur les éléments essentiels qui le constituent, autrement dit la puissance militaire de la France et la nécessité de réfréner la menace suisse<sup>120</sup>. Sa conclusion est on ne peut plus claire : sans la présence du roi de France c'est la ruine de l'Italie. L'ex-Secrétaire exprime alors tout son pessimisme sur la situation de son pays, et nous permet ainsi de mieux comprendre les solutions radicales qu'il préconise dans son « opuscul » qu'il est en train d'écrire :

*« Io non credo già che faccino uno imperio come e Romani, ma io credo bene che possino diventare arbitri di Italia per la propinquità et per li disordini et cattive conditioni nostre ; et perché questo mi spaventa, io ci vorrei rimediare, et se Francia non basta, io non ci veggo altro rimedio et voglio cominciare hora a piangere con voi la rovina et servitù nostra, la quale, se non sarà né hoggi né domane, sarà a' nostri dì ; » [M (2002b), l. 17, p. 184]*

*[« Je ne crois pas déjà qu'ils [les Suisses] fassent un empire comme les Romains, mais je crois bien qu'ils peuvent devenir arbitres de l'Italie par la proximité territoriale et à cause de nos désordres et de nos mauvaises conditions ; et parce que ceci m'effraie, je voudrais y remédier, et si la France ne suffit pas, je ne vois pas d'autre remède et je veux commencer maintenant à pleurer avec vous notre ruine et notre servitude, laquelle, si elle ne sera ni aujourd'hui ni demain, sera un autre jour. »]*

Désormais, le Florentin va s'atteler à poursuivre et achever ses grandes œuvres, mais cette correspondance a joué sans aucun doute un rôle fondamental dans l'élaboration de sa réflexion sur *l'arte dello stato*. Comme nous l'avons noté, notamment dans sa lettre du 29 avril, les expressions employées sont étonnamment proches de celles de l'ouvrage qui a construit sa réputation et sa célébrité à travers les siècles. Le recours subtil à la période concessive, le renversement définitif du concept de prudence, faisant de l'homme « savio » un homme de l'art, mais aussi le raisonnement par l'absurde<sup>121</sup>, déjà entrevu dans la légation auprès de César Borgia, qui soumet l'argumentation aux exigences d'une

---

<sup>120</sup> Inglese, dans son introduction aux lettres à Vettori, fait la remarque suivante : « Depuis ses années de secrétariat, les "communautés" allemandes et, en particulier, les cantons suisses, ont offert à Machiavel un exemple de structure politico-militaire exceptionnellement voisine du modèle des 'armes propres' » [« Fin degli anni del segretariato, le "comunità" tedesche e, in particolare, i cantoni svizzeri, hanno offerto a Machiavelli un esempio di struttura politico-militare eccezionalmente vicino al modello delle "armi proprie" »] [M (2002b), Introduzione, p. 16].

<sup>121</sup> Raisonnement qu'il ne reprendra plus dans sa forme littérale, mais que l'on ressent fortement à chaque fois que Machiavel veut apporter la preuve de son jugement. En effet, l'heure n'est plus à tenter de convaincre une personne qui avance, selon lui, une argumentation erronée. Il s'agit, dorénavant, de présenter une pensée politique construite autour de nouveaux concepts qu'il n'a plus ni à commenter, ni à justifier. Un niveau d'abstraction est requis comme dans toute philosophie politique novatrice de Spinoza à Carl Schmitt.

démonstration avec « presque une rigueur scientifique » nous conduisent tout naturellement à l'étude du *Prince* et des *Discours*.

## CHAPITRE 5. LE PRINCE : L'ARTE DELLO STATO, L'EXCEPTION COMME PERIODE DU CYCLE DE VIE DES ETATS

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, la tension entre la règle et l'exception culmine dans les chapitres centraux du *Prince*. S'ils demeurent sans aucun doute les plus connus, ils sont à l'origine de la très ambivalente notoriété de Machiavel, voire de son exécration, parfois fondée sur des préjugés ou des interprétations discutables. Point de départ de cette étude, ces chapitres représentent les fondations sur lesquelles repose notre approche de la réflexion machiavéenne sur la politique. Le choix entre une conduite normative et prudentielle des choses l'état, et le recours à des moyens exceptionnels, nécessaires lorsqu'il s'agit de fonder de nouvelles institutions ou de préserver ses états des périls qui les menacent. C'est en se plaçant dans ce lieu et ce temps de l'exception que Machiavel a élaboré son *arte dello stato*, art qui ne peut empêcher chez le fondateur ou le nouveau prince l'émergence brutale d'un conflit intérieur que seuls la réalisation et l'achèvement de son œuvre pourra apaiser, si la « fortuna » lui en laisse le temps.

Nous prendrons comme exemple du cycle de vie des états le chapitre XI du *Prince*, jugé par certains de moindre qualité, consacré aux principats ecclésiastiques. Cependant, il nous semble exposer, de manière concise et brillante, la manière dont Machiavel, quoique très critique à l'égard de l'Eglise, conçoit le recours à l'exception illustré par les vertus de deux papes singuliers, Alexandre VI et Jules II. Ce cycle est caractérisé par la consécution temporelle du type norme-1/exception/norme-2, dans laquelle le moment de l'exception permet de passer de la norme-1, où l'état pontifical gouverné selon les principes éthiques et moraux est incapable d'éliminer les factions romaines qui lui sont nuisibles, à la norme-2, dans laquelle le retour à la conduite normative des choses de l'état est rendu possible par cette période de l'exception qui, en éliminant ces factions, a permis à l'Eglise de devenir puissante.

### 5.1. LE CHAPITRE XI<sup>122</sup> : LES PRINCIPATS ECCLESIASTIQUES, PARADIGME DU CYCLE NORME-EXCEPTION-NORME

La première partie du chapitre XI a souvent été considérée comme paradoxale<sup>123</sup>, ou ironique<sup>124</sup>. La seconde, en revanche, retrace brièvement l'histoire des derniers pontifes, en donnant une place particulière à Alexandre VI et à Jules II qui ont tout deux, chacun à leur manière, contribué au renforcement de l'état pontifical en poursuivant une politique de puissance et de lutte contre les barons romains : les Orsini et autres Colonna. Chapitre court, mais de grande technicité stylistique et syntaxique qui recouvre comme toujours chez Machiavel une fonction méthodologique prononcée.

L'exorde, c'est connu, est construit sous la forme d'un *excusatio* [Chiappelli (1952), p. 107-11] qui autorise en quelque sorte Machiavel à parler de ces principats qui « sont régis par des causes supérieures que l'esprit humain ne peut atteindre ». Les deux phrases qui suivent, qui pourraient être réunies en une seule longue période complexe, doivent être citées en entier :

*« [...] mais comme ils [les principats ecclésiastiques] sont régis par des causes supérieures, que l'esprit humain ne peut atteindre, je m'abstiendrai d'en parler : en effet, puisqu'ils sont élevés et maintenus par Dieu, ce serait l'office d'un homme présomptueux et téméraire que de les examiner<sup>125</sup>. Néanmoins [Nondimanco], si quelqu'un me demandait d'où vient que l'Eglise, dans le temporel, en soit venue à une telle grandeur – puisque, avant Alexandre, les potentats italiens, et non solum ceux que l'on appelait les potentats, mais le moindre baron et le moindre seigneur l'estimaient peu quant au temporel, alors qu'aujourd'hui elle fait trembler un roi de France et a pu le faire sortir d'Italie, et qu'elle a conduit les Vénitiens à leur ruine – cette chose-là [la quale cosa<sup>126</sup>],*

<sup>122</sup> Ce chapitre, consacré aux principats ecclésiastiques, a fait l'objet d'un important commentaire très approfondi de la part d'Emanuele Cutinelli-Rèndina sur lequel nous reviendrons, cf. Cutinelli-Rèndina (1998), p. 93-151.

<sup>123</sup> Giorgio Inglese considère que l'exorde du chapitre, « Et les états, bien qu'ils ne soient pas défendus, ne leur sont pas otés ; et les sujets, bien qu'ils ne soient pas gouvernés, ne s'en soucient pas, ne pensent pas à se détacher d'eux et ne le peuvent pas. Seuls ces principats sont donc sûrs et heureux » [P, XI, § 3, p. 111], est « tenu sur le fil du paradoxe » [« tenuto sul filo del paradosso »] [Inglese (2006, 55-56)].

<sup>124</sup> Bárberi Squarotti (1987), p. 181 ; Sasso (1993a), p. 217-18 ; Cutinelli-Rèndina (1998), p. 104-106, mais dans certaines limites, p. 107-108 ; Ginzburg (2003a), p. 201.

<sup>125</sup> Mario Sansone rejetant la thèse du ton ironique de ce passage, en reconnaît le caractère sincère et profondément sérieux qui doit conduire à une analyse attentive du chapitre, cf. Sansone (1969), p. 521.

<sup>126</sup> Cette longue période est un cas de construction proleptique bien décrit par Ghino Ghinassi dans un article consacré au cas de « parahypotaxes relatives » dans l'italien ancien, et qui, d'ailleurs, prend entre autres exemples ce passage du *Prince*. Il précise notamment que si le pronom relatif renvoie habituellement à « un simple membre de la subordonnée proleptique ; il peut arriver toutefois qu'un pronom "neutre", *il che, la quale cosa*, résume entièrement toutes les circonstances exposées dans la subordonnée ou dans les subordonnées

*encore qu'elle soit bien connue, il ne me semble pas superflu de la faire revenir pour bonne part en mémoire.* » [P, XI, § 4 & 5, p. 111]

Simple précaution ou annonce d'une véritable démonstration, la forme concessive, malgré son étendue, se fait dans tous les cas ressentir avec force. La règle est de ne pas parler de ces principats, mais, compte tenu du rôle prépondérant qu'ils ont joué et jouent dans l'Italie du Cinquecento, il est possible d'y déroger, d'autant que seul le domaine du temporel est abordé. Pour Fredi Chiappelli le « nondimanco » a pour fonction d'annuler le risque d'accusation de présomption qui pourrait s'abattre sur celui qui se permet de discuter d'une puissance émanant de Dieu<sup>127</sup>. Mais comme si cela ne suffisait pas, s'intercale une sous-période hypothétique [« si quelqu'un me demandait [...] »] dont le but est de justifier et de renforcer l'exception<sup>128</sup>. Cutinelli-Rèndina donne à ce mot un autre sens en éliminant toute tension propre à la période concessive [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 116-17]. Ce « nondimanco » exprime, selon lui, la volonté de passer outre l'échec de la tentative de donner une explication claire de la longue résistance de l'Eglise sur la scène politique, et de considérer sa « grandeur » actuelle dans le temporel comme si évidente qu'on ne peut faire moins que « d'en reparcourir les termes pour voir

---

précédentes » [« un singolo membro della subordinata prolettica ; può accadere tuttavia che un pronome "neutro", *il che, la quale cosa*, riepiloghi complessivamente tutte le circostanze esposte nella subordinata o nelle subordinate precedenti »], [Ghinassi (1971), p. 49]. Comme il l'explique au début de son article, « le pronom relatif semble parfois introduire une proposition principale, avec un module qui en quelque sorte renvoie à celui des types les plus connus de parahypotaxe » [« il pronome relativo sembra a volte introdurre una proposizione principale, con un modulo che in qualche modo rinvia a quello dei tipi più noti di paripotassi »] [Ghinassi (1971), p. 46]. Si cette construction, que l'auteur appelle « parahypotaxe relative », est courante dans l'italien ancien, on la retrouve également dans des textes en langue vulgaire plus tardifs. Cependant, à la Renaissance la distinction entre parataxes et hypotaxes se fait plus nette et la « parahypotaxe relative » tend à disparaître. Si on en trouve quelques exemples chez Machiavel, elle est absente chez des auteurs de son époque comme Castiglione ou encore son ami F. Guicciardini chez qui cette construction ne semble pas s'enraciner dans son *Histoire d'Italie*, cf. Ghinassi (1971), p. 59.

<sup>127</sup> Sansone a longuement expliqué la signification de ce « nondimanco ». Il permet, selon lui, à Machiavel de transposer « sur le plan de la concrète expérience politique » [« sul piano della concreta esperienza politica »], « un domaine qui le répugnait [la vie de l'état pontifical], et de la seule manière possible » [« una materia che gli repugnava, e nel solo modo che era possibile »]. Autrement dit : « non pas en tentant d'expliquer rationnellement, après en avoir nié la possibilité, les raisons de la persistance du principat ecclésiastique, et donc de résoudre les contradictions portées jusqu'à présent à l'extrême tension [...], mais en tâchant de tirer des enseignements [...] d'un fait, d'un événement particulier de l'histoire du pontificat romain, qui peut s'expliquer pleinement avec les schémas rationnels habituels » [« non tentando di spiegare razionalmente, dopo averne negata la possibilità, le ragioni del perdurare del principato ecclesiastico, e quindi di risolvere le contraddizioni portate finora sino alla estrema tensione [...], ma procurando di trarre insegnamenti [...] *da un fatto, da un evento particolare della storia* del pontificato romano, che può spiegarsi pienamente con i consueti schemi razionali »] [Sansone (1969), p. 523].

<sup>128</sup> « La construction syntaxique est celle habituelle, même si dans ce cas elle est destinée à indiquer que la présumée exception correspond ironiquement à la règle » [« La costruzione sintattica è quella consueta, anche se in questo caso essa è volta a indicare che la presunta eccezione corrisponde, ironicamente alla regola »] [Ginzburg (2003a), p. 201].

quels développements potentiels cette grandeur porte en elle »<sup>129</sup>. Mais voir dans ce début de chapitre une possible occasion extraordinaire de rachat de l'Italie grâce à l'Eglise, va confronter Cutinelli-Rèndina, lorsqu'il commentera le dernier paragraphe, à un obstacle difficile à surmonter, puisque son hypothèse initiale sera contredite de manière flagrante.

Si Machiavel s'autorise à parler des principats ecclésiastiques, c'est pour montrer le rôle particulier, notamment du pape Alexandre, dans l'accession de ces « potentats italiens » au rang de puissances politiques suscitant la crainte des autres états. C'est parce qu'Alexandre VI et son successeur ont « gouverné » l'état pontifical comme tout autre prince « vertueux » qu'ils ont pu le renforcer<sup>130</sup>. Mais l'action extraordinaire du pape Borgia ne peut pour Machiavel être élevée au rang de règle applicable de façon permanente, sinon ce principat serait devenu une tyrannie au sens où il définit ce terme dans le chapitre 10 du livre I des *Discours*. Le recours aux méthodes extraordinaires ne peut être qu'une mesure d'exception dont la portée est limitée dans le temps et liée à la « qualità dei tempi ». En quelques lignes, ensuite, Machiavel présente la situation de l'échiquier politique en Italie avant l'arrivée des troupes de Charles VIII, en 1494. Cinq potentats : ceux du pape, des Vénitiens, du roi de Naples, du duc de Milan, et des Florentins ; deux objectifs principaux : qu'une armée étrangère n'entre pas en Italie, et qu'aucune force en présence n'agrandisse son état. Ainsi, les seuls moments où un semblant d'union se faisait, c'était par exemple quand les Vénitiens menaçaient d'élargir leur état. De même, lorsque le pape voulait accroître sa domination, les autres potentats utilisaient les baronnies des Colonna et des Orsini, pour réfréner les velléités de la puissance papale. Ces unions factices et changeantes en fonction des intérêts propres à chacun, sont également dénoncées dans les lettres envoyées par Machiavel en réponse aux questions de son ami Vettori<sup>131</sup>. Ces factions romaines « faisait qu'on avait peu d'estime pour les forces temporelles du pape en Italie » [P, XI, § 11, p. 113]. On ne peut faire exposé plus synthétique. Au cours de ce bref rappel historique, Machiavel fait référence au premier pape de la série présentée dans ce chapitre, en recourant pour la deuxième fois à une

---

<sup>129</sup> « ripercorrerne i termini per vedere quali potenziali sviluppi questa "grandezza" rechi in sè » [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 117].

<sup>130</sup> Cutinelli-Rèndina parlant du ton ironique employé, selon lui, par Machiavel dans la première partie du chapitre XI précise l'intention de son auteur : « Mais il faudra alors faire attention que dans ce cas la cible polémique de l'ironie n'est pas l'Eglise [...], mais plutôt ceux qui croient qu'elle est gouvernée "par des causes supérieures, que l'esprit humain ne peut atteindre" [P, XI, § 4, p. 111], et, fixés dans cette fausse opinion, ne s'aperçoivent pas qu'elle est au contraire régie par les mêmes lois qui règlent la vie de tout organisme politique » [« Ma bisognerà far allora attenzione che in questo caso bersaglio polemico dell'ironia non è la Chiesa [...], bensì coloro che credono che essa sia retta "da cagione superiori alle quali mente umana non aggiunge" e, fissi in questa falsa opinione, non si accorgono che è invece governata dalle medesime leggi che regolano la vita di qualsiasi organismo politico »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 104].

<sup>131</sup> Notamment dans ses lettres du 13 avril et du 20 juin 1513.

concessive :

« *Et bien que* [« benché »] *surgît parfois quelque pape courageux comme le fut Sixte, tamen sa fortune ou son savoir ne put jamais le délivrer de ces incommodités.* » [P, XI, § 9, p. 113]

L'association des mots « fortuna » et « sapere » est pour le moins curieuse, et il est peu probable que Machiavel sous-entende un « manque » de « fortune » et de « savoir »<sup>132</sup>. Dans les *Istorie fiorentine*, Machiavel précise que Sixte IV fut « le premier qui commença à montrer tout ce que pouvait un pape »<sup>133</sup>. Il est présenté ensuite comme un homme ambitieux désirant rendre l'Eglise puissante, mais qui privilégia les alliances, notamment avec le roi d'Espagne, pour affaiblir les Florentins et les Vénitiens [M (2007), VII, 31, p. 686-88 ; Machiavel (1996), p. 950-51 pour la traduction]. Dans le *Prince*, il est un pape courageux. La concessive exprime bien l'idée que cette vertu morale qui le caractérise le rend impuissant à combattre les factions et les divisions qui règnent en Italie. Le savoir dont parle Machiavel est un savoir inadapté aux circonstances, la fameuse « qualità dei tempi ». Dans ces moments de grands conflits intérieurs, il faut savoir transgresser les vertus morales pour recourir aux moyens extraordinaires de la force et triompher de ses adversaires. C'est ce que sera capable de faire Alexandre, « avec son argent et ses forces » [P, XI, § 12, p. 113] [« col danaio e con le forze »]. Sixte IV ne manque pas de « savoir », mais possède celui de l'homme de la règle, de la vertu morale, de l'action politique conduite avec prudence, au sens classique de ce terme. Alors qu'Alexandre est l'homme de l'exception, de l'*arte dello stato*, animé par la seule volonté de parvenir à ses fins. Une troisième concessive caractérise l'importance de son action. Elle forme, avec la précédente, à propos de Sixte, une construction parfaitement symétrique :

« *Et bien que* [« benché »] *son intention ne fût pas de faire la grandeur de l'Eglise, mais celle du duc* [César Borgia, duc de Romagne], *néanmoins* [« nondimeno »] *ce qu'il fit rendit grande l'Eglise, qui, après sa mort, le duc ayant été anéanti, fut l'héritière de ses peines.* » [P, XI, § 13, p. 113]

A la vertu morale de Sixte correspond le vice borgien qui privilégie les intérêts privés et personnels de son fils. Mais, à l'échec de la tentative du premier pape, fait écho la réussite de celle du second. La grandeur de l'Eglise a été façonnée par Alexandre malgré son comportement condamnable. Bien que n'étant pas au sens strict un fondateur d'« ordini », on pourrait lui appliquer la célèbre maxime que

---

<sup>132</sup> Contrairement à ce qu'écrivent J.-L Fournel et J.-C. Zancarini dans leur commentaire, cf. P, commentaire, X, § 9, p. 351.

<sup>133</sup> « il primo che cominciassse a mostrare quanto uno pontifice poteva » [M (2007), VII, 22, p. 675 ; Machiavel (1996), p. 941, pour la traduction].

Machiavel emploiera à propos de Romulus au chapitre 9 du livre I des *Discours* : « si le fait l'accuse, il faut bien que l'effet l'excuse ». Mais les papes ne vivent pas longtemps<sup>134</sup>.

## ENCADRE 22. LA BRIEVETE DES PAPES : UNE CONTRADICTION EN APPARENCE SEULEMENT

Machiavel explique, à propos des papes qui ont précédé Alexandre VI, que les dix années que vivait en moyenne un pontife ne pouvaient suffire à éliminer les factions représentées par les barons romains, les Orsini et les Colonna : « Et la brièveté de leur vie en était la cause ; en effet, dans les dix années que, tout compte fait, vivait un pape, il avait bien de la peine à abaisser une des factions ; et si, par exemple, l'un avait presque anéanti les Colonna, un autre survenait, ennemi des Orsini, qui les faisait ressusciter, et n'avait pas le temps d'anéantir les Orsini. Voilà ce qui faisait qu'on avait peu d'estime pour les forces temporelles du pape en Italie » [P, XI, § 10 & 11, p. 113]. Mario Martelli voit dans ce passage une contradiction insurmontable avec le suivant qui fait des papes Alexandre VI et Jules II les auteurs de la résurrection temporelle de l'Eglise. En effet, précise-t-il, le premier est resté onze ans sur le trône de Pierre, soit un an de plus que la moyenne et deux de moins que Sixte IV, qui n'a pu malgré son règne plus long venir à bout du problème. Le second s'y est maintenu seulement neuf ans et demi, soit un peu moins que la moyenne. Ainsi, avec Alexandre, il n'est plus question de durée de vie mais de « danaio » et de « forze », et pas davantage avec Jules II, pour lequel Machiavel souligne, sans jamais mentionner la « brièveté » de son pontificat, qu'il a non seulement poursuivi mais renforcé l'œuvre de son prédécesseur, et maintenu « les partis des Orsini et des Colonna dans les termes où il les trouva ». Cette aporie dans la réflexion machiavélienne, que Martelli considère comme évidente, conduit ce dernier à conclure que la durée de vie des papes, qui a continué après Sixte IV et à son époque à être en moyenne de dix ans, ne peut être la seule cause de la faiblesse de l'Eglise. Son jugement nous semble alors sévère, comme il le laisse présager au début de son analyse en affirmant que le chapitre XI n'est pas le meilleur : « L'impression que toutes ces pensées, Machiavel les met sur le papier au fur et à mesure qu'elles se présentent à son esprit, non seulement sans faire attention à comment il les expose, mais aussi sans vérifier si elles sont valables, jusqu'à quel point s'étend leur validité, si elles peuvent se concilier avec les autres qui leur sont alentour : la brièveté de la vie des pontifes surgit d'un coup à l'esprit de Machiavel – qu'il la découvre alors pour la première fois ou qu'elle appartienne depuis longtemps au bagage de sa culture historico-politique – et, lui la couche immédiatement et impulsivement sur le papier, dans la forme naïvement approximative avec laquelle elle réussit tout d'abord à prendre corps, et passe ensuite à autre chose sans plus en tenir compte. » [« L'impressione che tutte queste idee, Machiavelli le vada mettendo su carta man mano che gli si presentano alla mente, non solo senza badare a come le espone, ma anche senza verificare se esse siano valide, fino a che punto si estenda la loro validità, se possano conciliarsi con le altre che stanno loro dintorno : la brevità della vita dei pontefici balena d'un tratto alla mente di Machiavelli – che egli la scoprisse allora per la prima volta o che appartenesse da tempo al bagaglio della sua cultura storico-politica -, e lui la deversa immediatamente ed impulsivamente sulla pagina, nella forma ingenuamente approssimativa con cui essa riesce a prendere primamente corpo, e passa poi ad altro senza più tenerne conto. »], [Martelli (1999b), p. 153-54].

Bien sûr, nous ne partageons pas ce point de vue quelque peu abrupt. Martelli ne tient pas compte de la manière dont se comportent les différents papes dans ce chapitre. Sixte IV bien que courageux n'a pu avec sa fortune et son savoir maîtriser les factions romaines. Mais sa conduite n'est en rien exceptionnelle et une durée de vie de dix ans est insuffisante lorsque la réussite d'une entreprise repose en grande partie sur la fortune. L'attitude d'Alexandre est en tout point contraire puisqu'elle s'écarte des vertus prudentielles classiques pour faire appel à des moyens extraordinaires, « forces » et « argent ». Et dans ce cas, la brièveté de la vie n'est plus un obstacle à la réussite du projet, comme ne l'a pas été celle plus courte encore de Jules II qui, comme on l'a déjà vu, animé par un « mossa

<sup>134</sup> Voir encadré 22 : La brièveté des papes : une contradiction en apparence seulement

impetuosa » et non pas par une « umana prudenza », a mené à bien ce qu'il avait décidé d'entreprendre. Le *Prince* est une œuvre synthétique et le chapitre XI en est une illustration brillante dont les clés nous sont fournies dès les premières légations et notamment celles auprès de César Borgia. C'est pourquoi, parler de « forme naïvement approximative » pour une contradiction apparente ne peut constituer un argument pertinent pour considérer ce chapitre comme « non certo dei migliori del *Principe* » [Martelli (1999b), p. 151].

Le caractère exceptionnel de ces deux papes qui tranche avec l'attitude de ceux qui les ont précédés est d'ailleurs exprimé par l'emploi de deux verbes « Surse [dipoi Alexandro VI] » et « Venne [dipoi papa Iulio] » [Machiavel XI, § 12 & 14, p. 112], annonçant ainsi leur surgissement. Comme l'a fait remarquer Cutinelli-Rèndina, l'usage du premier verbe laisse entendre un « possible écho dantesque » [« possibile eco dantesca »], [Cutinelli-Rèndina ((1998), n. 219, p. 119]. En effet, au commencement du X<sup>ème</sup> chant de l'Enfer, alors qu'il suit en compagnie de son guide Virgile un étroit sentier entre les tombes des hérétiques et des athées dont les couvercles sont relevés, Dante est soudainement interpellé par l'un des damnés. Il apprend de son guide qu'il s'agit de Farinata degli Uberti [homme de guerre florentin et l'un des chefs du parti gibelin]. Une conversation s'engage entre eux, mais elle est très vite interrompue par la brusque apparition d'un autre damné. Dante, familier de son attitude et de ses paroles, le reconnaît aussitôt : c'est Cavalcante de' Cavalcanti, le père de son ami de jeunesse Guido Cavalcanti : « Allor surse a la vista scoperchiata / un'ombra lungo questa infino al mento : / credo che s'era in ginocchie levata. », (v. 52-54). Ce passage a été remarquablement étudié par Auerbach dans l'un des essais de son célèbre ouvrage *Mimesis* [cf. Auerbach (1968), p. 183-212]. Pour ce grand philologue, alors que les « écrivains antérieurs à Dante introduisent de façon bien plus circonstanciée et lourde même les péripéties les plus dramatiques d'une action », des « brisures aussi nettes », employées par le poète florentin, comme « Allor surse » en est un exemple dans ce chant, « n'appartiennent ni au style ni à la conscience temporelles » de ceux qui l'ont précédé, [Auerbach (1968), p. 189].

Machiavel, grand admirateur de la poésie dantesque, et plus généralement grand connaisseur des poètes latins et italiens, qui s'est essayé lui-même à cet exercice avec les *Décennales*, l'*Âne d'or*, les *Capitoli* et autres, a dû peut-être ressentir ces « brisures nettes » dont parle Auerbach. C'est la raison pour laquelle il aurait eu recours à ces formes verbales pour donner au lecteur cette impression de rupture brutale dans la lignée papale. Interruption soudaine qui expliquerait, pour ce qui concerne les deux pontifes en question, la non prise en compte, voire le rejet volontaire, de la brièveté de leur vie proche de la moyenne décennaire. La référence dantesque peut donc avoir été pour Machiavel le moyen de lever la contradiction soulevée par Martelli. Pour l'usage du mot « surse », voir également la *Première Decennale*, v. 142-44 : « Ma come volse il ciel, fra quest'ingordi / surse l'ambizion, e Marco e 'l Moro / a quel guadagno non furon concordi. », [M (1965), *I decennali*, v. 142-144, p. 241], [« Mais, comme il plut au ciel, parmi ces gloutons / surgit l'ambition, et Saint-Marc et le More / ne se mirent pas d'accord sur cette acquisition. », Machiavel (1996), p. 1015].

Par sa manière de gouverner, Sixte IV n'a pu éliminer les Colonna et les Orsini. En revanche, celle adoptée par le pape Borgia, bien que condamnable moralement, a permis d'amorcer la défense des états pontificaux. Son œuvre va pouvoir être poursuivie et « achevée » par Jules II, plus respectueux du bien commun de l'Eglise que d'un quelconque intérêt privé. Là où un seul homme avait suffi, mais encore une fois parce qu'il s'agit d'un fondateur tel que Romulus, deux sont nécessaires. Hasard historique ? Peut-être, malgré la présence d'un autre pape, Pie III, éliminé de la liste en raison de la trop grande brièveté de son règne. Jules II trouve donc l'Eglise renforcée car les factions ont été anéanties par son prédécesseur, mais continua de renforcer sa place dans la péninsule. Et dans un style presque flaubertien, Machiavel va résumer les actions entreprises par Jules : « et il pensa à

s'emparer de Bologne et à anéantir les Vénitiens et à chasser les Français d'Italie ». « Il conquiert, anéantit, chassa [...] », serait-on tenté d'écrire<sup>135</sup>.

Une quatrième concessive clôt en quelque sorte le moment de l'« exception » de l'état pontifical :

*« Et, bien qu' » [« benché »] entre eux [le parti des Orsini et celui des Colonna] il y eût quelque motif pour provoquer des changements, tamen deux choses les ont fait se tenir tranquilles : l'une, la grandeur de l'Eglise qui les effraie ; l'autre, ne pas avoir leurs cardinaux, qui sont à l'origine des tumultes naissant entre eux ; » [P, XI, § 17, p. 113 & 115]*

Dès lors, le retour à la « normalité », à l'application des règles, et à la glorification des vertus propres à un principat ecclésiastique, peut avoir lieu. Machiavel, dans un ton à nouveau ironique rappelant celui de l'exorde, place son espoir dans le pape Léon X pour une papauté « très grande et vénérable » non plus « par les armes », mais « par sa bonté et ses autres vertus infinies » [P, XI, § 18, p. 115]. Mais ton ironique ne signifie pas pour autant absence de signification. Cette série de pape, quasi continue, ne peut se comparer à un cycle, car cela signifierait un retour à la situation antérieure, c'est-à-dire celle avant Alexandre. Or, Léon X ne gouverne pas le même état que Sixte, car l'Eglise est devenue puissante. La stratégie employée par Léon X est à nouveau celle des alliances qu'avait adoptée Sixte ; à ceci près que, désormais, le pape est craint des autres puissances. Dans sa lettre à Vettori du 20 juin 1513, Machiavel qualifie, d'ailleurs, le jeune pape Médicis de riche et « raisonnablement désireux de gloire »<sup>136</sup>, qui souhaitait doter son frère Julien et son neveu Laurent de Pierre de Médicis, d'un état, comme Francesco della Rovere l'avait fait pour ses fils présumés Piero et Girolamo. L'histoire atteint ici un niveau d'abstraction élevé, car elle a pour but non simplement le souci de la précision des événements, mais celui de révéler et d'illustrer la conception machiavélienne de l'« état d'exception ».

## 5.2. REMARQUES SUR LA CONCLUSION DU CHAPITRE XI DU *PRINCE*

Cutinelli-Rèndina réagit vigoureusement à la conclusion de ce chapitre car elle introduit pour lui « une note franchement dissonante »<sup>137</sup> par rapport à l'ensemble du chapitre :

*« on ne se serait jamais attendu à ce que Léon X fût exhorté à poursuivre l'œuvre entreprise par*

<sup>135</sup> Voir l'essai de Ginzburg, « Déchiffrer un espace blanc », à propos du style de Flaubert dans *L'éducation sentimentale* [Ginzburg (2003), p. 87-97].

<sup>136</sup> « ragionevolmente desideroso di gloria » [M (2002b), l. 10, p. 145].

<sup>137</sup> « una nota francamente dissonante » [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 143].

*ses prédécesseurs, ou même seulement à la conserver. L'appel peu convaincant à abandonner leurs méthodes nous laisse en revanche quelque peu perplexes, sinon déçus : c'est une conclusion tout à fait décalée avec ce qui précédait. Où a-t-on jamais vu Machiavel inviter un prince, même s'il s'agit d'un prince ecclésiastique, à déposer les "armes !" »<sup>138</sup>.*

Réaction justifiée car cette conclusion infirme en quelque sorte l'hypothèse qu'il avait posée au début de son analyse. Le seul moyen d'admettre ce revirement de la politique papale avec l'élection de Léon X, est donc, pour Cutinelli-Rèndina, de considérer cette fin de chapitre comme un *laudatio* au membre le plus en vue de la famille des Médicis. Machiavel désirant entrer dans les grâces des nouveaux seigneurs de Florence, ne pouvait que mettre en évidence la principale qualité du nouveau pape qui, dans la « communis opinio » [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 144], était sa « bonté »<sup>139</sup>.

Bien que rejetée par Cutinelli-Rèndina comme étant, parmi d'autres, une analyse « absurde » [Cutinelli-Rèndina (1998), note 252, p. 143], nous partageons davantage le point de vue de Giorgio Bárberi Squarotti. En effet, pour ce dernier, la conclusion de ce chapitre XI ne constitue pas un hommage au nouveau pape Médicis auprès duquel Machiavel pouvait espérer un appui dans la difficile situation qu'était la sienne en 1513. Bárberi Squarotti considère que ce passage du *Prince* exprime la « nécessité que l'Eglise puisse avoir comme soutien une religion puissante et non corrompue présente dans l'esprit de ses sujets et de celui des autres princes chrétiens ». Elle bénéficierait ainsi d'un tel « prestige spirituel » qu'elle deviendrait « sûre et heureuse » par la simple « autorité de la divinité providentielle ». « Le devoir politique de Léon X serait alors de restaurer la religion » après les entreprises militaires d'Alexandre VI et Jules II<sup>140</sup>.

---

<sup>138</sup> « [...] ci si sarebbe semmai aspettati che Leone X fosse esortato a proseguire l'opera intrapresa dai predecessori, o magari solamente a conservarla. Il poco convinto invito ad abbandonare i loro metodi lascia invece alquanto perplessi, se non delusi : è una conclusione del tutto sfasata con quanto precedeva. Dove mai si è visto Machiavelli invitare un principe, e sia pure un principe ecclesiastico, a mettere da parte le "armi" ! » [Cutinelli-Rèndina (1998), *ibid.*].

<sup>139</sup> Gennaro Sasso, dans ses derniers écrits sur Machiavel, ne retient pas cette seule signification. En effet, pour lui, il est possible également d'envisager que Machiavel souhaitait que le nouveau pape médicéen, Léon X, poursuivant l'œuvre de ses prédécesseurs, Alexandre VI et Jules II, introduise avec fermeté l'Etat pontifical « dans la logique authentique de la politique » [« nella logica autentica della politica »], afin de le soustraire de l'« irresponsabilité avec laquelle il avait, au cours des siècles précédents, été gouverné » [« irresponsabilità con cui aveva, nei precedenti secoli, governato sè stesso »] [Sasso (2015), p. 98]. Une « logique authentique de la politique » conduite certes avec fermeté ne signifie pour autant une volonté d'adopter une attitude belliqueuse.

<sup>140</sup> « Nous ne nous trouvons pas face à un hommage au nouveau pape Médicis, duquel Machiavel pouvait espérer appui et aide dans la difficile situation qui était la sienne en 1513 : il y a quelque chose de plus, et c'est l'expression de la nécessité que l'état de l'Eglise puisse avoir comme soutien une religion puissante et non corrompue dans l'âme de ses sujets comme dans celle des autres princes chrétiens, jouissant d'un prestige spirituel tel à la rendre sûre et heureuse par l'autorité de la divinité providentielle. Le devoir politique de Léon X est de restaurer la

Restaurer « une religion puissante et non corrompue » pourrait alors signifier de retourner à l'éthique, à la morale, qui, une fois l'« état d'exception » devenu inutile, compte tenu du rétablissement de la puissance de l'Eglise, constitue la norme prudentielle propre au mode de gouvernement d'un état<sup>141</sup> sorti d'une situation exceptionnelle ; norme applicable avec d'autant plus d'attention qu'il s'agit d'un principat ecclésiastique. La conclusion du chapitre XI du *Prince* n'est peut-être qu'un vœu exprimé par son auteur, mais elle ne peut être considérée comme une simple formule laudative dans un chapitre aussi important<sup>142</sup>.

---

religion, face à la vertu d'action d'Alexandre VI et de Jules II, à leurs entreprises militaires, à leurs conquêtes [...]. » [« Non ci troviamo di fronte a un omaggio al nuovo papa Medici, da cui il Machiavelli poteva sperare appoggio e aiuto nella difficile situazione personale in cui era nel 1513 : c'è già qualcosa di più, ed è l'espressione della necessità che lo stato della Chiesa possa avere come sostegno una religione potente e incorrotta nell'animo dei sudditi come in quello degli altri principi cristiani, godendo di un prestigio spirituale tale da farla sicura e felice per l'autorità della divinità provvidenziale. Il compito politico di Leone X è di restaurare la religione, di fronte alla virtù d'azione di Alessandro VI e di Giulio II, alle loro imprese militari, alle loro conquiste [...]. »] [Bárberi Squarotti (1987), p. 183].

<sup>141</sup> L'état pontifical bien sûr et non pas l'Italie

<sup>142</sup> Sansone s'accorde avec Sasso pour considérer cette conclusion comme un « cérémonieux hommage » [« cerimonioso omaggio »] et refuser, comme l'avait observé L. Russo, de « voir ici la religion de Numa succéder à la force de Romulus » [« vedere qui la religione di Numa succedere alla forza di Romolo »]. Pour lui, les conditions grâce auxquelles un tel principat a pu devenir « très grand » et « vénérable », « semble être cet ensemble de vertus, [...], que sont la "bonté" et les "autres vertus infinies" [de Léon X], et qui ne sont pas bien sûr, [...], celles politico-militaires que nous connaissons. » [« pare essere quella somma di virtù, [...], che sono la "bontà" e le "infinite altre sue virtù", che non sono certo, [...], quelle politico-militari che conosciamo. »] [Sansone (1969), p. 524-25]. Cette remarque, si elle rejette l'idée d'un retour à la religion comme le souligne Bárberi Squarotti dans le texte cité ci-dessus, ne confirme pas non plus l'opinion de Cutinelli-Rèndina pour qui cette conclusion, rappelons-le, constitue un « note franchement dissonante », notamment par rapport au ton ironique du début du chapitre. Ainsi, peut-on penser, que si ces « autres vertus infinies » ne sont pas politico-militaires, elles seraient alors des vertus plus conformes à la conduite normative d'un principat ecclésiastique. Dans ce cas, notre analyse de la conclusion ne serait pas si éloignée de celle de M. Sansone.

## CHAPITRE 6. LES DISCOURS SUR LA PREMIERE DECADE DE TITE-LIVE : L'ARTE DELLO STATO OU LA RECHERCHE D'UNE CONCEPTUALISATION DE L'« ETAT D'EXCEPTION » DANS LES REPUBLIQUES

Rédigés à la même époque que le *Prince*, mais sur une période plus longue, les *Discours* représentent pour Machiavel son œuvre majeure la plus profonde et la plus aboutie. Ce texte ambitieux et novateur, comme son auteur nous l'annonce dans son avant-propos consacré essentiellement aux républiques depuis leur fondation, montre les périls qui les menacent et les moyens extrêmes auxquels il faut recourir pour les préserver. Le Florentin achève, de ce point de vue, la conception de l'*arte dello stato* qu'il élabore depuis plus de quinze ans, fruit de ses lectures et de son expérience de secrétaire. La glorification de Rome, de sa république, de sa religion, de ses capitaines, de son peuple, guide son jugement sévère à l'égard de la république du Grand Conseil et des hommes qui l'ont conçue, dirigée, et finalement conduite à sa perte. L'« état d'exception » au sein même des républiques se caractérise par l'excuse des meurtres les plus condamnables par la morale : celui de son frère jumeau, de ses propres fils, de ses soldats, de ses citoyens. Jamais exception à la règle n'a été si rigoureuse et impitoyable. Tous ces crimes n'ont qu'une seule finalité : la recherche du bien commun et la sauvegarde des institutions républicaines. Mais Machiavel demeure toutefois attaché à la morale, malgré le caractère radical que prend l'exception dans ces pages d'une grande rigueur, fondatrices d'une nouvelle réflexion sur la conduite de l'état.

### 6.1. LA FONDATION DE LA REPUBLIQUE ROMAINE <sup>143</sup> : L'« ETAT D'EXCEPTION » ORIGINEL

#### 6.1.1. LA NECESSAIRE SOLITUDE DU FONDATEUR D'INSTITUTIONS

Machiavel établit à la fin du deuxième chapitre, une comparaison entre deux fondateurs d'institutions Lycurgue et Romulus. Lycurgue établit à Sparte une constitution mixte<sup>144</sup>, parfaite dès le début, caractérisée par un équilibre stable entre les différents modes de gouvernement représentés par les

<sup>143</sup> Guillemain (1977), p. 276-85 ; Reale (1985) ; Sasso (1985) ; Mansfield (1994) ; Varotti (1996) ; Cutinelli-Rèndina (1998), p. 161-63 ; Berns (2001a) & (2001b) ; Inglese (2006), p. 114-18.

<sup>144</sup> Voir encadré 23 : Machiavel, le cycle polybien et la constitution mixte.

rois, les optimates et le peuple. La cité a pu ainsi vivre tranquille pendant très longtemps. Romulus, en revanche, même s'il fit de bonnes lois, notamment en créant le sénat, n'ordonna pas la cité romaine comme Lycurgue l'avait fait à Sparte. Les institutions romaines demeuraient à leur début inachevées car le but avait été de fonder un royaume et non une république. Et lorsque la ville devint libre après l'expulsion des Tarquins et malgré le remplacement des rois par deux consuls, il manquait, pour que cette constitution fût parfaite, le gouvernement populaire. Le soulèvement du peuple, dépossédé de tout pouvoir<sup>145</sup>, contraignit la noblesse qui risquait de tout perdre à lui concéder une partie de ses prérogatives. Les Tribuns de la plèbe furent ainsi créés en 494. Dès lors, Rome, « restant mixte », « fut une république parfaite ».

### ENCADRE 23. MACHIAVEL, LE CYCLE POLYBIEN ET LA CONSTITUTION MIXTE

Machiavel, dans le chapitre 2 du Livre I des *Discours*, expose les différentes formes que peut prendre un Etat. Il en distingue trois : le principat, le gouvernement des optimates et le gouvernement populaire, soit la monarchie, l'aristocratie et la démocratie chez Polybe. Mais il estime qu'aucun de ces régimes ne dure longtemps. C'est pourquoi, empruntant la notion de cycle héritée de Polybe (l'anakyklosis), il voit, dans leur succession inéluctable, une loi naturelle qu'il est nécessaire de contrecarrer pour préserver la stabilité de l'Etat : « En effet, le principat devient facilement tyrannique ; le gouvernement des optimates devient facilement le gouvernement du petit nombre ; et le gouvernement populaire se change facilement en licencieux. Si bien que si l'ordonnateur d'un Etat instaure dans une cité l'un de ces trois gouvernements, il le fait pour peu de temps, car il ne peut apporter aucun remède pour qu'il ne glisse vers son contraire, à cause de la ressemblance qu'ont, dans ce cas, la vertu et le vice » [D, I, 2, p. 60]. La solution consiste donc à instituer les trois modes de gouvernement au sein d'une même cité, autrement dit une constitution mixte, chacun exerçant par ses pouvoirs propres un contrôle sur les deux autres : « Je dis donc que tous ces modes de gouvernement sont néfastes, à cause de la brièveté de la vie des trois qui sont bons et de la malignité des trois qui sont mauvais. Si bien que, dès que ceux qui établissent sagement des lois comprissent ce défaut, évitant chacun de ces modes pris en lui-même, ils en choisirent un qui participât de tous, le jugeant plus solide et plus stable. En effet, lorsque dans une même ville il y a un principat, des optimates et un gouvernement populaire, chacun surveille l'autre » [D, I, 2, 5, p. 63].

James Blythe au chapitre XV de son ouvrage *Le gouvernement idéal et la constitution mixte au Moyen Age* estime pour sa part que si le cycle en question est tiré du sixième livre des *Histoires* de Polybe, « toutes les autres idées [que développe Machiavel] peuvent provenir de la tradition médiévale [...] ». L'auteur poursuit en précisant : « Malgré son fréquent pessimisme, il [Machiavel] conserve malgré tout une confiance dans le peuple qui remonte à Aristote, à Marsile de Padoue et à d'autres commentateurs, plutôt qu'à Polybe ou à Thomas d'Aquin ». Plus loin, Blythe ajoute : « Machiavel est beaucoup plus intéressé par le bien commun, une caractéristique aristotélicienne, que par la soumission volontaire au gouvernement, le critère polybien. Le consentement est important, mais davantage sous la forme où il était présenté par les auteurs médiévaux que par Polybe », et finit par conclure par cette remarque : « Machiavel créa une théorie dont l'influence

<sup>145</sup> A la différence du peuple de Sparte, chez qui l'absence de pouvoir ne suscitait pas l'envie d'en acquérir car il était protégé contre toute offense de la noblesse par les rois [D, I, 6, 2, p. 79], la plèbe romaine commença à être offensée par les nobles après la mort des Tarquins, qui les avaient jusqu'ici réfrénés par la crainte qu'ils leur inspiraient [D, I, 3, 2, p. 67], ce qui provoqua le déclenchement des troubles et conduisit à la création des Tribuns de la plèbe.

se fait encore sentir et dont les idées, parfois louangées et parfois méprisées, sont présentes dans presque toute la pensée politique des débuts de l'époque moderne. Il aurait peut-être pu y réussir même si Polybe n'avait pas été redécouvert, mais cela ne serait certainement pas arrivé sans la tradition aristotélécienne médiévale ou sans la situation particulière du début du XVI<sup>e</sup> siècle en Italie » [Blythe, 2005, p. 441-443]

Machiavel montre ensuite dans les chapitres suivants, notamment au quatrième, toute l'importance de cette désunion entre la plèbe et le sénat, caractérisée par deux sortes d'humeurs, celle du peuple et celle des grands, dans l'instauration des bonnes lois favorables à la liberté et au bien commun de la cité. Si la constitution romaine ne fut pas parfaite à l'origine, il n'en demeure pas moins que la création du sénat par Romulus mentionnée au chapitre 9 est antérieure chronologiquement aux tumultes et aux Tribuns de la plèbe qui en furent la conséquence. Si les *Discours* avait été un ouvrage d'histoire conforme à la chronologie des événements, le chapitre 9 du Livre I, consacrée aux ordonnateurs [« ordinatori »], aux fondateurs de république, aurait donc dû normalement être placé au tout début du premier livre, juste après le chapitre 1 consacré à l'origine des villes ; et le chapitre 2, développé après le chapitre 9. Mais, commencer un tel ouvrage par l'excuse du double meurtre de Romulus a peut-être fait hésiter le Florentin, d'autant que la structure de l'ouvrage n'imposait pas vraiment le respect de la chronologie. La « république parfaite » de Rome a donc été clairement le fruit de deux événements successifs<sup>146</sup> : l'œuvre de Romulus, cet « ordonnateur prudent » qui créa le sénat, et la désunion entre le peuple et les grands ; autrement dit par les « événements » [« accidenti »] et le « hasard » [« caso »]<sup>147</sup> qui donnèrent naissance aux Tribuns de la plèbe<sup>148</sup>.

---

<sup>146</sup> Voir cependant encadré 24 : Les trois étapes de la fondation de Rome.

<sup>147</sup> Cette idée que le hasard peut intervenir dans la formation d'une bonne constitution, se trouve déjà dans la *Politique* d'Aristote. Au chapitre consacré à la constitution spartiate le philosophe analyse cette magistrature que fut l'éphorat. Il commence par montrer le caractère défectueux qu'elle peut revêtir notamment parce que les membres qui la composent étant des hommes du peuple souvent extrêmement pauvres peuvent se laisser facilement corrompre. Néanmoins, considérant que le peuple se tient tranquille du fait de sa participation au pouvoir suprême, il reconnaît malgré tout que cette institution œuvre au maintien de la constitution, « de sorte que, soit du fait du législateur, soit de celui du hasard, il y a là une disposition avantageuse à la bonne marche des choses » [Aristote (1993), I, 9, 1270-b].

<sup>148</sup> Sasso dans son essai « Machiavelli e Romolo », après avoir observé l'opposition entre d'une part, le *λογος* du législateur et d'autre part, les « accidenti » caractérisés par les luttes entre les « grandi » et les « popolari », finit par considérer que les convergences entre ces deux phénomènes ne sont pas moins importantes que les différences. En effet, tout comme le « hasard » est également à l'origine de la première situation puisque « c'est le "hasard", et non le logos, qui aux cités, qui ont cette "fortuna", donne le *logos* d'un législateur capable de les introduire, "en une seule fois", dans un cosmos achevé de lois et d'institutions » [« è il "caso", non il *logos*, che alle città, che hanno questa "fortuna", dona il *logos* di un legislatore capace di immetterle, "ad un tratto", in un cosmo compiuto di leggi e di ordini »], de même, à la seconde, celle liée à l'expérience retirée des événements historiques qu'ont été les discordes au sein de la cité romaine, ne manque pas le logos [Sasso (1985), p. 12]. F.

## ENCADRE 24. ROME, UNE FONDATION EN TROIS ETAPES

Il est plus juste à ce stade de parler de trois événements, trois « paliers » étant donné le rôle fondamental qu'a joué le successeur de Romulus, Numa Pompilius, en instituant la religion dans « un peuple très féroce » afin de « l'amener à l'obéissance civile par les arts de la paix » et maintenir ainsi « une vie civile » [D, I, 11, § 1, p. 101]. Nous empruntons cette remarque d'une fondation par « paliers » à Bernard Guillemain : « La constitution de Rome a connu au moins trois états successifs : les *ordini* imposés par Romulus, où se combinaient la monarchie (conservée sous la république dans le consulat) et l'aristocratie (le sénat) ; les *ordini* de Numa, c'est-à-dire les institutions religieuses ; les *ordini* complétés par la *tribunicia potestas* qui transformait la Ville en démocratie mixte. Elle n'a atteint qu'alors la perfection constitutionnelle » [Guillemain (1977), p. 277-78]. En effet, lors de la création des Tribuns de la plèbe, les institutions religieuses avaient déjà été « ordonnées » depuis longtemps par Numa et avaient fait leur œuvre. Toutefois, bien qu'instaurant la « crainte de dieu » au sein du peuple romain nécessaire au maintien de la paix civile, elles n'ont pas empêché les tumultes entre « grandi » et pochi », conflits indispensables à la conception de la fondation de Rome de Machiavel qui veut faire jouer un rôle historique au peuple dans la perfection de la constitution. Par la suite, une fois le Tribunat créé, la religion, comme le montre Machiavel au chapitre 13 du Livre I des *Discours* à l'aide de trois exemples, a été utilisée par les nobles pour contraindre la plèbe (notamment en recourant aux prodiges [« miracoli »], aux oracles ou en obligeant celle-ci à prêter serment) afin de « réordonner Rome », leur permettre d'« accomplir leurs entreprises », ou encore faire cesser « la discorde civile » due à la ténacité des Tribuns à vouloir proposer à tout prix la loi de Terentillus [D, I, 13, p. 110-12]. Sur cet aspect de la force de coercition de l'usage de la religion par les nobles, voir Cutinelli-Rèndina (1998), p. 168-77.

Il faut noter toutefois que Machiavel pose les prémisses de sa comparaison entre Lycurgue et Romulus en utilisant une période concessive :

*« Bien qu' » [« nonostante »] elle [Rome] n'eût pas un Lycurgue qui dès le début l'ordonnât pour qu'elle pût vivre libre longtemps, néanmoins [« nondimeno »] les accidents qui s'y produisirent à cause de la désunion entre la plèbe et le sénat furent si nombreux que ce que n'avait pas fait un ordonnateur ce fut le hasard [« caso »] qui le fit. »* [D, I, 2, 7, p. 64-65]

Au début du chapitre 2, Machiavel qualifie Lycurgue d'homme « si prudente »<sup>149</sup>, c'est-à-dire d'homme, sous-entendu d'ordonnateur, « tellement prudent » ou « sage » que l'on peut qualifier

---

Bausi voit plutôt une contradiction entre d'une part, le « hasard » et les « accidents », développés dans le chapitre 2, qui conduisirent à la création d'une république parfaite et, d'autre part, la sagesse de l'ordonnateur, mentionnée au chapitre 9, qui, « avec une initiative toute nomothétique, établit les lois et les ordres constitutionnels de l'état » [Bausi (2005), p. 174-175].

<sup>149</sup> Dans le *Prince*, Machiavel emploie également cette expression « si prudente » au chapitre XXV consacré à la fortuna et largement inspiré de l'idée qu'il avait déjà développé dans ses *Ghiribizzi à Soderini* : il n'existe pas d'homme « si prudente » qui sache adapter sa manière de procéder à la « qualità dei tempi », c'est-à-dire à la « variation du temps », « tant parce qu'il ne peut dévier de ce vers quoi la nature l'incline, que *etiam* parce qu'ayant toujours prospéré en suivant un chemin, il ne peut se persuader qu'il soit bon de s'en éloigner » [P, XXI, § 16, p. 201].

d'« heureuse » [« felice »] la république qu'il a fondée. Lycurgue constitue la référence suprême, la norme absolue vers laquelle tout fondateur doit s'orienter. Mais Machiavel sait bien que ce genre d'homme providentiel se rencontre rarement dans l'histoire<sup>150</sup>. Et comme il cherche à donner Rome en exemple à ses contemporains, il se devait de trouver un cas qui, bien que n'ayant pas pu créer dès l'origine et en une seule fois une constitution parfaite, a pu néanmoins établir des institutions dans la cité qui n'ont pas dévié « du droit chemin qui pouvait les mener à la perfection ». C'est pourquoi Romulus est qualifié au chapitre 9 simplement de « sage ordonnateur » [« prudente ordinatore »], et non d'ordonnateur « tellement prudent » [« sì prudente »]. La nuance est minime, mais le détail est d'importance, car il permet d'introduire une exception à cette norme absolue que représente la constitution de Sparte, œuvre parfaite de Lycurgue. L'exception va toutefois bien au-delà de la simple référence à Romulus dans la fondation de Rome. L'écart par rapport à la règle introduite par « néanmoins [« nondimeno »] les accidents qui s'y produisirent à cause de la désunion entre la plèbe et le sénat », permet à Machiavel de donner au peuple une place déterminante dans l'élaboration de la « république parfaite » et au conflit entre « pochi » et « grandi ». Il attribue au peuple, comme nous l'avons dit<sup>151</sup>, un rôle essentiel dans l'histoire de la fondation<sup>152</sup>. Plus tard, dans ses *Histoires florentines*, il lui donnera la parole.

#### ENCADRE 25. LE PEUPLE EN CONFLIT : UNE CONCEPTION MODERNE DU RAPPORT SOCIAL

Ce rôle joué par le peuple n'a naturellement pas échappé à Gennaro Sasso lorsqu'il commente le chapitre 9. Pour que les « ordini » atteignent leur perfection, il fallait, fait-il remarquer, « que le "peuple" eût sa "part" et, à travers le tribunat de la plèbe, qui en réfrénait et disciplinait les impulsions révolutionnaires, qu'il exprimât toutefois sa volonté et ses exigences vitales fondamentales » [« che il "popolo" avesse la sua "parte" e, attraverso il tribunato della plebe, che ne tratteneva e disciplinava gli impulsi rivoluzionari, esprimesse tuttavia la sua volontà e le sue fondamentali esigenze vitali », [Sasso (1985), p. 21]. Sasso souligne à nouveau, dans ces derniers écrits, le rôle central que fait jouer Machiavel au conflit entre les deux humeurs dans la république romaine : « Ce n'est pas la "concorde", conçue de manière statique, qui était le fondement de l'Etat bien ordonné, mais la discorde, le conflit, l'affrontement des "humeurs" opposées qui toujours se combattent dans le cœur profond des républiques [...] » [« Non la "concordia", staticamente concepita, era il fondamento dello Stato bene ordinato, ma la discordia, il conflitto, lo scontro dei contrapposti "umori" che sempre si trovano a confliggere nel cuore profondo delle repubbliche [...] »]. Plus loin, Sasso, rappelle que la création des Tribuns de la plèbe, issue positive de ce conflit, contribua à la grandeur de Rome : « la positività dei tumulti si misurava dal fine, che il fine fu il tribunato della plebe, che contribuì a fare grande Roma » [Sasso (2015), p. 124].

<sup>150</sup> « Il n'arrive jamais, ou rarement, qu'une république ou une royauté soit bien ordonnée dès le début » [D, I, 9, 2, p. 92], précise-t-il au début du chapitre 9. Le cas de Lycurgue est si rare qu'il est considéré par Machiavel comme une « hypothèse d'école ». « Hypothèse » utile néanmoins, puisque c'est pour rétablir les lois de cet ordonnateur que Cléomène tua tous les éphores, cf. D, I, 9, 4, p. 95.

<sup>151</sup> Voir Deuxième partie note 145.

<sup>152</sup> Voir encadré 25 : Le peuple en conflit : une conception moderne du rapport social.

Giambattista Vico avait déjà rappelé à sa manière, dans son ouvrage fondamental *La Science Nouvelle* paru au cours de la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le rôle essentiel que Machiavel faisait jouer aux Tribuns de la plèbe dans la grandeur romaine : « Et c'est la cause de la grandeur romaine, que Polybe attribue de façon générale à la religion des nobles, alors qu'au contraire Machiavel l'attribue à la magnanimité des plébéiens » [Vico (2001), p. 482].

Dans son *Discursus Florentinarum Rerum*, Machiavel, analysant les raisons de l'instabilité des gouvernements qui se succédèrent à Florence à partir de la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, constate que l'un des désordres majeurs apparus après la réforme des institutions initiée par Maso degli Albizzi en 1381, était dû à l'absence de représentation du peuple : « A ces désordres s'en ajoutait un autre, qui importe plus que tout, à savoir que le peuple n'y avait pas sa place » [Machiavel (2015), p. 59]. Lorsqu'il propose de nouvelles institutions pour Florence, il insiste d'ailleurs sur le fait qu'il faut rendre, en partie au moins, son autorité au peuple, car il rappelle que : « Sans donner satisfaction à l'universel, on ne fit jamais aucune république stable » [Machiavel (2015), p. 79]. Condition nécessaire mais pas suffisante puisqu'à Florence, la création en 1494 du Grand Conseil, où siégeait jusqu'à trois mille citoyens florentins, n'empêcha pas la république de s'effondrer et de voir à nouveau au pouvoir les Médicis qui s'empressèrent de supprimer cette institution qui avait été l'émanation du prieur du couvent San Marco, Savonarole.

Mais venons-en au chapitre 9, essentiel à la structure des *Discours* puisqu'il retrace, à travers le récit du fratricide de Romulus, l'origine de la fondation de la constitution romaine<sup>153</sup>. Machiavel utilise la forme hypothétique pour énoncer ce qu'il appelle la « règle générale », c'est-à-dire celle qui consiste à ériger comme principe presque absolu qu'un fondateur doit être seul s'il veut bien ordonner une république ou une royauté « dès le début ».

Comme l'a remarqué Fredi Chiappelli, Machiavel préfère la structure hypothétique à la structure concessive, pourtant très fréquente, lorsqu'il cherche à exposer en tant que proposition principale une proposition qui est en réalité causale [Chiappelli (1969), p. 104]. La période concessive, comme nous tâcherons de le montrer, se fait toutefois fortement ressentir. Voici l'extrait en entier :

*« je dis que beaucoup jugeront peut-être comme un mauvais exemple que le fondateur d'une vie civile comme Romulus ait d'abord tué son frère et ensuite consenti à la mort de Titus Tatius Sabinus, dont il avait fait son égal dans la royauté, estimant ainsi que ses citoyens, forts de l'exemple de leur prince, pourraient, par ambition ou par désir de commander, attaquer ceux qui s'opposeraient à leur autorité. Cette opinion [« La quale opinione »] serait vraie si [« quando »]*

<sup>153</sup> Comme le précise Giorgio Inglese, alors que dans le récit de Tite-Live la mort de Titus Tatius [Tite-Live, I, 14] suit de quelques années celle de Rémus [Tite-Live, I, 7] et l'établissement des « ordres de l'Etat » [« ordini statuali »] [Tite-Live, I, 8], dans celui de Machiavel « les deux épisodes sanglants » [« i due episodi cruenti »] sont réunis « dans la même phase de concentration du pouvoir, logiquement antérieure à celle de son exercice constituant » [« nella medesima fase di concentrazione del potere, logicamente anteriore a quella del suo esercizio costituente »] [Inglese (2006), p. 115-16].

*l'on ne considèrerait pas dans quel but il avait été amené à commettre un tel crime.*

*Et l'on doit prendre ceci pour règle générale<sup>154</sup> : il n'arrive jamais, ou rarement, qu'une république ou une royauté soit bien ordonnée dès le début, ou totalement réformée ex novo en dehors de ses vieilles institutions, si [« se »] elle n'est pas ordonnée par un seul homme. Il est même nécessaire que ce soit un seul homme qui indique la façon de le faire, un homme de l'esprit duquel dépende toute institution semblable. » [D, I, 9, 1 & 2, p. 91-92]<sup>155</sup>*

Dans cette longue période qui forme un bloc homogène, Machiavel emploie à deux reprises la forme hypothétique.

Dans la première, la protase commence par la conjonction « quando », dans la deuxième, par « se ». Chiappelli a noté qu'il y avait une nuance non dénuée de signification entre les deux termes. Quand Machiavel, précise-t-il, veut exprimer une idée considérée comme une conséquence nécessaire, il a recours au second terme [« se »], en utilisant essentiellement l'indicatif [« se non è ordinato da uno »]. En revanche, lorsqu'il veut simplement exposer une éventualité, il utilise le premier [« quando »] avec un verbe au subjonctif généralement passé [« quando non si considerasse »] [Chiappelli (1969), p. 107-08].

Ainsi dans la première phrase hypothétique « Cette opinion ... », la condition exprime l'éventualité suivante : l'opinion selon laquelle le double meurtre d'un fondateur tel que Romulus peut devenir un mauvais exemple pour ses citoyens est vraie si on ne considère pas la finalité de son geste. Autrement dit, chez les nombreuses personnes qui partagent cet avis, c'est le comportement du fondateur qui prime. Il est essentiel pour elles qu'il respecte la règle morale universelle qui condamne le meurtre. Si l'on privilégie l'attitude de l'ordonnateur et non le but qu'il cherche à atteindre, alors naturellement l'opinion la plus répandue se vérifie.

En revanche, dans la seconde phrase hypothétique, celle dans laquelle Machiavel expose sa « règle

---

<sup>154</sup> Cette phrase introductive fait écho à celle que Timoteo adresse à Lucrezia dans la *Mandragola* : « Voi avete, quanto alla coscienza, a pigliare questa generalità, [...] » [M (1980), III, 11, p. 167] [« Vous devez, dans les cas de conscience, suivre cette règle générale, [...] », Machiavel (1996), p. 1128].

<sup>155</sup> « dico come molti per adventura giudicheranno di cattivo exemplo che uno fondatore d'uno vivere civile, quale fu Romolo, abbia prima morto un suo fratello, dipoi consentito alla morte di Tito Tazio sabino eletto da lui compagno nel regno ; giudicando per questo che gli suoi cittadini potessono con l'autorità del loro principe, per ambizione e desiderio di comandare, offendere quegli che alla loro autorità si opponessero. La quale opinione sarebbe vera, quando non si considerasse che fine lo avesse indotto a fare tale omicidio. E debbesi pigliare questo per una regola generale : che mai o rado occorre che alcuna repubblica o regno sia da principio ordinato bene, o al tutto di nuovo fuori degli ordini vechi riformato, se non è ordinato da uno ; anzi, è necessario che uno solo sia quello che dia il modo e da la cui mente dependa qualunque simile ordinazione » [M (1996a), 478-79].

générale », la condition devient « sine qua non », peut-on dire. Pour qu'une « république ou une principauté soit bien ordonnée dès le début, ou totalement réformée *ex novo* en dehors de ses vieilles institutions », il est indispensable qu'elle soit ordonnée par un seul homme. Ce qui excuse alors totalement Romulus de son acte sanglant :

*« Et jamais un esprit sage ne reprochera à quelqu'un une action extraordinaire pour ordonner une royauté ou instituer une république ; car, si le fait l'accuse, il faut bien que l'effet l'excuse. Et quand l'effet est bon, comme dans le cas de Romulus, il l'excusera toujours : car il faut blâmer celui qui est violent pour détruire et non celui qui l'est pour raccommoder [racconciare].<sup>156</sup> » [D, I, 9, 2, p. 92-93]*

La conclusion est on ne peut plus claire. Le fondateur doit être seul dans sa grande tâche, et toute action extraordinaire pour y parvenir ne pourra être condamnée, et sera toujours excusée par un esprit sage, doté de raison, de *logos*. Il n'y a pas d'autre possibilité. On perçoit dès lors, une tension très forte entre la règle morale qui condamne le crime, et la « règle » machiavélienne qui l'excuse au nom du bien commun de la cité. Cette tension fait ressurgir la forme concessive avec d'autant plus de force. L'extrait cité plus haut si l'on rajoute les deux termes caractérisant une corrélation, « bien que » et « néanmoins » deviendrait :

*« [bien que (« benché »)] beaucoup jugeront, [...] à commettre un tel crime. [Néanmoins (« Nondimanco »)], et l'on doit prendre ceci pour règle générale, il n'arrive jamais, [...] toute institution semblable ».*

La logique du raisonnement n'est pas fondamentalement modifiée. On retrouve la tension exprimée

---

<sup>156</sup> Francesco Bausi, dans son essai consacré à la genèse et à la structure des *Discours*, établit à partir de ce verbe « racconciare » un lien étroit entre cet extrait du chapitre 9 et le début du chapitre XVII du *Prince* dans lequel Machiavel emploie également ce terme : « César Borgia était tenu pour cruel, néanmoins, cette cruauté avait remis en état [« aveva racconcia »] la Romagne » [P, XVII, § 2, p. 145]. Ainsi, pour Bausi ces deux passages renvoient au « même principe éthico-politique » [« il medesimo principio etico-politico »] : « si la situation l'exige, le recours à des moyens "extraordinaires", de la part du prince ou de l'ordonnateur, et bien, dans ce cas le prince (ou l'ordonnateur) ne peut être accusé de cruauté – puisque la violence est utilisée pour "raccommoder" ["racconciare"] et non pour "détruire" ["guastare"] », [« se la situazione richiede, da parte del principe o dell'ordinatore, il ricorso a mezzi "straordinari", ebbene, in tal caso il principe (o l'ordinatore) non può essere accusato di crudeltà – giacché la violenza viene usata per "racconciare" e non per "guastare" »] [Bausi (1985), p. 85]. Bausi en déduit que le chapitre des *Discours* a été écrit, très probablement, après la rédaction de celui du *Prince*, « dont il reprend avec exactitude la formulation théorique » [« del quale ricalca l'impostazione teorica »] [Bausi (1985), p. 86]. Ce qui ne signifie pas cependant pour l'auteur, que les deux chapitres aient été écrits en 1513, date au cours de laquelle Machiavel commence à rédiger son opuscule, mais en 1518, année où se profile un coup d'état à Florence et la conséquente instauration d'un principat, œuvre de Laurent de Médicis duc d'Urbino, cf. Bausi (1985), *ibid.*

par la « corrélation de jonction » « néanmoins » placée entre la règle morale et la « règle générale » ; cette dernière pouvant dès lors être considérée comme l'exception à la première. Mais la structure hypothétique donne davantage de force de conviction [Chiappelli (1969), p. 103] à cette idée de la nécessaire solitude du fondateur, qui, bien qu'elle ne soit pas récente<sup>157</sup>, revêt chez Machiavel une ampleur toute nouvelle par sa radicalité.

Mais, comme nous l'avons dit à propos du chapitre XI du *Prince*, le moment de l'exception doit être bref, car tout prolongement risquerait de conduire la royauté ou la république à la tyrannie<sup>158</sup>. Que Romulus mérite d'être excusé pour les crimes commis, et qu'il ait fait cela pour le bien commun et non par ambition personnelle, est prouvé<sup>159</sup>, nous dit Machiavel, « par le fait qu'il créa tout de suite le sénat pour pouvoir le consulter et délibérer selon son avis » [D, I, 9, 2, p. 93]. Romulus s'est réservé le commandement des armées en cas de guerre et la possibilité de réunir le sénat. Ainsi, pour Machiavel, le recours à des moyens extraordinaires ne peut être que temporaire. Une fois accomplie l'œuvre du fondateur, même si celle-ci n'est pas complètement achevée, la conduite de la cité doit être conforme cette fois à la règle morale<sup>160</sup>.

#### ENCADRE 26. LE MYTHE DE LA SOCIÉTÉ PRIMITIVE

Si le moment de l'exception est en quelque sorte une suspension momentanée de la règle éthique qui caractérise la conduite habituelle de la vie civile, comment caractériser la « matière » de l'ordre politique qui a précédé l'instauration des institutions par Romulus ? Giorgio Inglese se livre à une réflexion sur la naissance de Rome. Citant un passage du chapitre 2 dans lequel Machiavel décrit le commencement du monde où les habitants qui vivaient tout d'abord « dispersés à la manière des bêtes » prirent, une fois rassemblés, comme chef pour mieux se défendre celui qui « était le plus robuste et avait le plus de courage » [D, I, 2, 3, p. 60], il en déduit que la société primitive romaine, jouissant déjà d'une forme de vie civile et politique qu'il est toutefois impossible de spécifier davantage étant donné le silence de Machiavel à ce sujet, ne peut se comparer à cette forme sociale à peine sortie de la « dispersion sauvage ». Par ailleurs, Romulus disposait de vertus bien différentes de ce premier chef : « Mais surtout se révélera que des vertus bien différentes sont dans le premier monarque (« celui qui était le plus robuste et avait le plus de courage ») et en Romulus, lequel appartient, par sagesse, à la civilisation, et certainement pas à la barbarie primitive. La naissance de Rome ne se présente pas comme une sortie de la dispersion sauvage, mais présuppose une forme de civilisation et de politique qu'il n'est pas possible d'ailleurs de mieux spécifier. Il n'y a pas de doute, du reste, que le peuple de Rome sorte de l'ombre,

<sup>157</sup> Sur l'influence de Saint Augustin et plus généralement sur les sources diverses et multiples à propos de ce thème, voir Reale (1985), p. 51-55 ; Sasso (1985) ; Berns (2001b), p. 7-19 ; Inglese (2006), p. 114-18.

<sup>158</sup> Machiavel développera ce thème au chapitre suivant en opposant César à Romulus, c'est-à-dire « celui qui est violent pour détruire » et « celui qui l'est pour raccommo-der ». Si Machiavel trouve une excuse au prince qui pour ne pas déchoir de son rang n'ordonne pas une cité, il n'en accorde en revanche aucune à celui qui, « pouvant garder le principat et ordonner la cité », ne le ferait pas, cf. D, I, 10, 6, p. 100.

<sup>159</sup> La règle générale caractérise le fait que l'ordonnateur doit être seul. Il s'agit là d'un postulat car la preuve qu'apporte Machiavel concerne le fait que Romulus a agi pour le bien commun et non celui d'être seul.

<sup>160</sup> Voir encadré 26 : le mythe de la société primitive.

enveloppant sa toute première condition, d'une physionomie déjà mature, c'est-à-dire déjà en possession, dès le "début", de cette différenciation sociale qui constitue, comme on a vu la "matière" de tout ordre politique », [« Ma soprattutto si rileverà che ben diverse virtù sono nel primo monarca (« quello che fusse più robusto e di maggiore cuore ») e in Romolo, il quale appartiene, per saviezza, alla civiltà, non certo alla barbarie primitiva. La nascita di Roma non si presenta come un'uscita dalla dispersione ferina, ma presuppone una forma di civiltà e politicità, che non è possibile, d'altronde, meglio specificare. Non c'è dubbio, del resto, che il popolo di Roma esca dall'ombra, avvolgente la sua primissima condizione, con una fisionomia già matura, ossia già in possesso, fin dal "principio", di quella differenziazione sociale che costituisce, come si è visto la "materia" di ogni ordine politico »] [Inglese (2006), p. 115]. En effet, on ne voit pas comment le legs institutionnel de Romulus aurait pu être maintenu et enrichi par un peuple qui n'aurait pas été dès le début « enveloppé » par « cette physionomie déjà mature ».

L'« homme prudent » machiavélien cède donc sa place à la vertu prudentielle aristotélicienne.

Le principe de la « règle générale » est à nouveau illustré à la fin du chapitre 9. En relatant l'histoire d'Agis puis de Cléomène, Machiavel veut à nouveau démontrer la nécessité d'être seul « à ceux qui désireraient être ordonnateurs de bonnes lois » [D, I, 9, 4, p. 94]. Agis, qui voulait ramener Sparte à ses institutions d'origine créées par Lycurgue, fut, pour ne pas avoir respecté la règle susdite, tué par les éphores « en homme qui voulait instaurer la tyrannie » [D, I, 9, 4, *ibid.*]. Soucieux de conserver un comportement exemplaire en ne se livrant pas au crime nécessaire, Agis a manqué de « prudence » (ou de « sagesse »). C'est pourquoi Cléomène, pour réaliser ce qu'Agis avait eu l'intention de faire, dut éliminer « tous les éphores et tous ceux qui auraient pu s'opposer à lui » [D, I, 9, 4, p. 95], afin de détenir seul le pouvoir. Ainsi, grâce à son geste, il put rétablir « entièrement les lois de Lycurgue » [D, I, 9, 4, *ibid.*], et cela pour le bien de sa patrie. Cléomène doit donc être aussi excusé car il a œuvré, non par ambition personnelle, non pour satisfaire le petit nombre, mais pour le bien commun, c'est-à-dire, pour le bien du plus grand nombre, ou autrement dit pour le peuple.

Mais pour qu'une royauté ou une république puisse se maintenir, une bonne constitution ou son rétablissement ne suffit pas. Il faut également se protéger des invasions extérieures, ce qui ne fut pas le cas de Sparte qui tomba sous la domination des macédoniens peu de temps après l'arrivée au pouvoir de Cléomène. Machiavel, que ce soit dans les légations ou dans sa correspondance avec Vettori, prouve qu'il est un connaisseur en géopolitique et en stratégie militaire. Dans les *Discours*, il montre également son intérêt pour ces compléments de la vie politique à différentes périodes de l'histoire. Ainsi, à la fin du chapitre, si l'échec de Cléomène, confronté à la puissance macédonienne,

peut s'analyser comme un manque de « fortuna »<sup>161</sup>, Machiavel semble nous renvoyer à mots couverts à une réflexion développée plus amplement au chapitre 6, dans lequel il compare et oppose, Sparte et Venise d'une part, et Rome d'autre part. Si les deux premières cités sont restées unies pendant longtemps, elles n'ont pu s'agrandir car leurs velléités de conquêtes ont causé leur ruine ou leur défaite. Rome, en revanche, a pu accroître sa domination, parce que contrairement à Sparte, elle a ouvert « la voie aux étrangers », et à Venise, employé « la plèbe à la guerre » [D, I, 6, 3, p. 79]. Mais pour parvenir à cette grandeur, Rome a dû s'appuyer sur un peuple nombreux et armé, ce qui n'était pas sans inconvénient. En ayant permis à la plèbe de se renforcer et de s'accroître, les Romains « lui fournirent d'innombrables occasions de provoquer des tumultes » [D, I, 6, 3, p. 80]. Mais pour Machiavel, ce sont les tumultes entre la plèbe et le sénat qui ont permis de perfectionner la constitution romaine et de la rendre « parfaite ». Il estime donc que ces inimitiés peuvent être tolérées, car elles représentent un moindre mal, un « inconvénient nécessaire » pour que Rome parvienne à sa grandeur. Une nouvelle fois, Machiavel donne au peuple un rôle essentiel, car sans lui, jamais Rome n'aurait pu conquérir et maintenir les nombreux territoires qui constituent son état.

Mais pourquoi préférer le modèle expansionniste de Rome à ceux plus autarciques de Sparte et de Venise, puisqu'on peut très bien vivre tranquille et pendant longtemps en ne cherchant pas à s'agrandir. Machiavel justifie sa préférence pour l'ordre romain, en recourant à la notion de nécessité<sup>162</sup>. En effet, « toutes les choses humaines, dit-il, étant en mouvement [...], il faut qu'elles montent ou qu'elles descendent, et la nécessité vous entraîne à beaucoup de choses auxquelles la raison ne vous entraîne » [D, I, 6, 4, p. 82]. La raison voudrait que des cités comme Sparte et Venise ne s'agrandissent pas, étant donné qu'elles ont été ordonnées « pour se maintenir sans s'agrandir » [D, I, 6, 4, *ibid.*]. Mais la nécessité peut les contraindre à faire le contraire et à s'engager dans la guerre, les menant ainsi à leur ruine. En outre, une république qui pourrait grâce au « ciel » éviter de faire la guerre, ne pourrait survivre à l'oisiveté qui s'ensuivrait et « la rendrait ou efféminée ou divisée » [D, I,

---

<sup>161</sup> Machiavel a déjà évoqué cette opinion dans sa lettre à Vettori datée du 26 août 1513 : « Se gli Etoi et gli Achei non ferno progresso, nacque più da' tempi che da loro, perché gli hebbono sempre addosso un re di Macedonia potentissimo che non gli lasciò uscire del nido, et, doppo lui, e Romani » [M (2002b), I, 17, p. 182-83] [« Si les Etoliens et les Achéens ne remportèrent pas de succès, cela naquit davantage des temps que d'eux, parce qu'ils eurent toujours sur le dos un roi de Macédoine très puissant qui ne les laissa pas sortir de leur nid, et après lui, les Romains ; ainsi ce fut plus la force des autres, que leur "ordres", qui ne les laissa pas s'agrandir »].

<sup>162</sup> Marina Marietti fait de Machiavel le penseur de la nécessité : « Penser la nécessité en politique, c'est introduire dans la conduite de l'Etat, monarchie ou république, un principe allant bien au-delà de la "prudence" traditionnelle, puisque les circonstances peuvent suggérer, voire imposer, l'audace de la conquête » [Marietti (2009), p. 11].

6, 4, *ibid.*].

La contrainte imposée par la nécessité et le fléau de l'oisiveté sont des thèmes développés dès le premier chapitre du Livre I, dans lequel Machiavel parle des bâtisseurs de villes tels Moïse et Enée. La vertu de ces hommes, précise-t-il, « se reconnaît de deux façons : la première dans le choix du site, la deuxième dans l'institution de lois » [D, I, 1, 4, p. 55]<sup>163</sup>. C'est alors que Machiavel, après avoir opposé dans le cadre bien connu du procédé dilemmatique, choix et nécessité, se demande s'il ne vaudrait pas mieux édifier les villes dans des lieux stériles au motif que la vertu est plus grande là où le choix a moins d'autorité. Les hommes contraints de travailler dur à cause de la pauvreté du site ne seraient pas occupés par l'oisiveté et la discorde. Ils vivraient ainsi plus unis. Mais Machiavel rejette tout de suite ce choix, recommandé par Platon dans *Les lois* [(2006), IV, 704d-705b], en utilisant une structure hypothétique qui n'est pas sans annoncer celle du chapitre 9 (« Cette opinion serait vraie si [« quando »] l'on considérait [...] un tel crime »), que l'on a analysé plus haut :

*« Ce choix serait sans aucun doute plus sage et plus utile si [« quando »] les hommes se contentaient de vivre de ce qui est à eux et ne voulaient pas essayer de commander aux autres »*  
[D, I, 2, 4, p. 55]

Par ce terme « quando » Machiavel veut exprimer une simple éventualité, « dans le cas où », tout comme il le fait au chapitre 9. Mais ce choix qui repose sur une règle non dénuée d'un sens moral ne peut pas être le bon pour Machiavel, car les hommes sont exactement le contraire. C'est le fameux substrat anthropologique qui sous-tend tous les *Discours*, et constitue le fondement théorique du conflit illustré par les deux différentes humeurs décrites au chapitre 4. Il y a chez Machiavel exposée avec force à la fin du chapitre 5, ce que l'on pourrait appeler une véritable théorie des désirs antinomiques, caractérisée par l'affrontement entre ceux qui veulent se maintenir libre et ceux qui veulent acquérir. Il en déduit - ce qu'il ne nomme pas comme au chapitre 9 « règle générale », mais qui résonne comme tel - la nécessité de fuir les pays stériles et d'implanter les villes dans lieux fertiles. Car « les hommes ne pouvant s'assurer qu'avec la puissance » [D, I, 2, 4, *ibid.*], c'est uniquement grâce à la richesse de ces lieux qu'une cité peut s'agrandir et être en mesure de se défendre contre l'assaillant qui l'en empêcherait. Conscient du fléau que pourrait engendrer l'oisiveté, il préconise, imitant les anciens sages qui ont habité dans des pays très fertiles, d'imposer une obligation d'exercice (militaire) à ceux qui peuvent être soldats.

---

<sup>163</sup> Allusion qui annonce bien sûr le fameux chapitre 9.

### 6.1.2. LE CONFLIT ENTRE MORALE ET POLITIQUE

On a souvent dit et écrit que Machiavel s'écarterait de la morale pour entrer dans le politique afin d'éviter de ressentir la très forte contradiction que l'on pouvait constater dans certains de ses plus célèbres écrits. La réflexion de Mario Reale, mentionnée dans une note de bas de page, à propos du fratricide de Romulus, mérite d'être ici commentée [Reale (1985), note 9, p. 53].

L'auteur rappelle dans le corps du texte la sentence pleine de clémence que prononce Machiavel à l'encontre de Romulus : « car, si le fait l'accuse, il faut bien que l'effet l'excuse » [D, I, 9, 2, p. 92]<sup>164</sup>. Puis, il se demande dans la note de bas de page, compte tenu de l'incertitude que contient la phrase, si oui ou non ce chapitre condamne la « très grave violation de la loi morale » [« così grave violazione della legge morale »] du fondateur de Rome. Il cite ensuite certains auteurs qui assurent que Machiavel place le meurtre de Romulus hors du champ de la morale<sup>165</sup> :

- Inglese qui, dans un commentaire sur les *Discours* repris désormais dans son ouvrage *Per Machiavelli*, considère que « Machiavel transfère avant tout la question du plan de la morale à

<sup>164</sup> « conviene bene che, accusandolo il fatto, lo effetto lo scusi ».

<sup>165</sup> Suivant en cela la piste ouverte par Benedetto Croce [(1994), p. 292], qui avait proclamé en son temps que l'originalité de Machiavel était dans l'autonomie de la politique. Une thèse critiquée par Isaiah Berlin qui voyait plutôt dans la pensée de Machiavel un déplacement d'une éthique à une autre, de la morale chrétienne à la religion païenne, et considérait que le conflit se situait « entre deux moralités, chrétienne et païenne [...], et non entre les sphères autonomes de la morale et de la politique » [« between two moralities, Christian and pagan [...], not between autonomous realms of morals and politics »] [Berlin (1972), p. 179]. La thèse de Berlin a été elle-même remise en question par Gennaro Sasso [Sasso (1993), p. 473-77]. La critique est sévère mais comme à son habitude, les critiques les plus construites, Sasso les adresse aux auteurs pour lesquels il a le plus grand respect : « La question n'est pas en fait de savoir si celle théorisée par Machiavel est une "politique", distincte, séparée, [...], de l'éthique, ou bien d'une éthique opposée à une autre éthique. Mais elle est plutôt de savoir si, en construisant une "politique" ou une "éthique politique" conduite pour garantir le "salut" de l'état même à travers le sacrifice de la "personnalité" et de son "droit" d'être respectée pour elle-même, un tel sacrifice est considéré et ressenti par lui comme un "mal", ou au contraire comme l'instrument au moyen duquel la "valeur" (la vie de la communauté et de la *polis*) se réalise, parvient à la lumière de l'existence concrète et est donc un "bien" (ne pouvant pas considérer que soit un mal ce qui entre dans la constitution d'un bien, et qui le réalise) » [« La questione non è infatti se quella teorizzata da Machiavelli sia una "politica", distinta, separata, [...], dall'etica, oppure un'etica contrapposta ad un'altra etica. Ma è bensì se, costruendo una "politica" o un'"etica politica" volta ad assicurare la "salvezza" dello stato anche attraverso il sacrificio della "personalità" e del suo "diritto" di essere riepettata in sé stessa, tale sacrificio sia da lui considerato e sentito come "male", o invece come lo strumento mediante il quale il "valore" (la vita della comunità e della *polis*) si realizza, viene alla luce dell'esistenza concreta, e dunque come un « bene » (non potendosi intendere che sia "male" ciò che entra nella costituzione del bene, e lo realizza) »] [Sasso (1993b), p. 475]. Sasso reproche en fait à Berlin de ne pas avoir vu qu'il existait bien un conflit, non pas entre les deux éthiques, chrétienne et païenne, mais à l'intérieur même de ce qu'il appelle la structure classique (païenne ou préchrétienne), à cause du « contraste entre les valeurs de la *polis* et les instruments de leur réalisation » [« contrasto fra i valori della *polis* e gli strumenti della loro realizzazione »] [Sasso (1993b), p. 476], ce que Berlin a toujours nié malgré l'évidence.

celui de la politique » [« Machiavelli prima di tutto trasferisce la questione dal piano morale a quello politico »] [Inglese (2006), p. 116] ;

- Tommasini, pour qui Machiavel affronte « le "problème logique non pas en collision avec le problème moral, mais [...] en dehors de lui" » [« le "problema logico non in collisione col problema morale, ma [...] fuori di esso" »] [Reale (1985), ibid.] ;
- Et Mansfield, qui estime que Machiavel ne se référerait pas à l'« ancienne norme » [« old standard »] selon laquelle il est immoral de tuer son frère et le compagnon qu'il avait choisi (Titus Tattius Sabinus), mais plutôt à la « nouvelle norme » [« new standard »] qui tolère donc ces meurtres [Mansfield (2001b), p. 64].

Perplexe, Reale réagit à cette exclusion du problème moral :

*« D'un côté, il est juste de mettre l'accent, comme le fait Inglese, sur la préoccupation de Machiavel pour le "mauvais exemple". Il nous semble toutefois qu'il n'exclut pas, mais inclut plutôt la réprobation de la norme éthique violée. Dans le cas contraire, on ne comprend pas vraiment (sauf à expirer dans le dietrismo<sup>166</sup> de Mansfield) ce que veut dire "accusandolo il fatto" ; on ne comprend pas ce que l'on doit "excuser" d'une action déjà tout entière résolue dans les catégories politiques, ni comment on peut considérer comme un "mauvais exemple" une action ainsi faite. »<sup>167</sup>.*

En effet, peu de commentateurs de ce chapitre 9 des *Discours* ont soulevé, nous semble-t-il, l'épineux problème du rapport conflictuel entre d'une part l'« excuse » et d'autre part l'« accusation » du double meurtre de Romulus, c'est-à-dire entre morale et politique<sup>168</sup>. L'action extraordinaire est « excusée »<sup>169</sup> compte tenu de la dure et absolue nécessité de la logique politique et de l'histoire, mais

---

<sup>166</sup> La « dietrologia » du mot « dietro » [« derrière »] est un terme employé dans le langage journalistique. Il désigne la démarche qui consiste à rechercher des motifs et des faits occultes qui peuvent se cacher derrière un événement, une action, un discours.

<sup>167</sup> « Da un lato è giusto mettere l'accento, come fa Inglese, sulla preoccupazione di Machiavelli per il "cattivo esempio" (e di questo abbiamo tenuto conto). Ma ciò tuttavia ci pare che non escluda, bensì includa la riprovazione della norma etica violata. In caso contrario non si capisce veramente (a meno di non scadere nel dietrismo di Mansfield) cosa voglia dire "accusando il fatto" ; non si capisce cioè cosa si debba "scusare" di un'azione già tutta interamente risolta nelle categorie politiche, né come si possa instaurare "cattivo esempio" da un'azione così fatta. » [Reale (1985), p. 53].

<sup>168</sup> Peu de commentateurs ne signifie pas aucun. En effet, Léo Strauss parle, à propos du fratricide excusé par Machiavel, de « conflit apparent entre sa théorie politique et l'enseignement de la Bible » [Strauss (2007), p. 196].

<sup>169</sup> Et non pas « justifiée » comme cela peut être le cas dans certaines traductions. Voir par exemple, Guicciardini, *Considérations à propos des Discours* (1997), p. 178. Cette traduction des chapitres des *Discours* commentés par

sa nature moralement répréhensible n'est cependant pas changée. Reale est on ne peut plus clair, mais ne se situe pas comme il le suggère lui-même, dans la même problématique que Sasso. En effet, celui-ci, dans la critique qu'il adresse à Berlin, parle d'un contraste entre les valeurs de la structure classique (païenne ou préchrétienne), c'est-à-dire la vie de la communauté et la *polis*, et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser ; mais à aucun moment d'un conflit explicite entre morale et politique. Reale avertit d'ailleurs qu'il faut à nouveau prendre quelques précautions et veiller à ne pas exclure trop vite la question morale lorsqu'on relie le chapitre au suivant, dans lequel Machiavel condamne sans ambage la tyrannie de César. Si les meurtres perpétrés par Romulus relèvent de la pure logique politique qui veut que le fondateur d'une république soit seul, et sont donc à ce titre justifiables, le rapport avec l'éthique ne doit pas toujours être rejeté, car il est indispensable de voir la qualité de la politique qui en découlera. Si l'action extraordinaire permet de conduire au « vivre civile », politique et morale s'établissent dans un rapport équilibré l'une à l'autre, et l'action extraordinaire sera alors excusée<sup>170</sup>. En revanche, si le fondateur se tourne par ambition personnelle vers la tyrannie, s'instaure alors un rapport dramatique entre morale et politique qui ne peut que nuire à la cité. L'action dans ce cas ne pourra être considérée que comme condamnable.

La perspective entrevue par Reale est demeurée bien isolée et n'a, à notre connaissance jusqu'aux travaux de Ginzburg, jamais été reprise et approfondie. Mais on peut préserver cette tension entre morale et politique, ou entre règle et exception, en distinguant de manière très précise les moments de cette vie politique. Machiavel aurait donc envisagé, dans un premier temps, l'homme politique comme un homme prudent – le *phronimos* aristotélicien - dont l'action se doit d'être normalement conforme à la morale<sup>171</sup>. Situation qu'il ne développe pas, mais qu'il n'ignore pas pour autant, et

---

Guicciardini joints à ses *Considérations* est, comme l'indique l'auteur dans la préface, celle de Périers tirée de son édition des *Œuvres complètes* de Machiavel qui date de presque deux siècles [Guicciardini (1997), p. 39].

<sup>170</sup> On pourrait même dire que la tension entre la règle et l'exception s'apaise pour laisser la place au bien commun, seul cas dans lequel Machiavel admet l'exception, comme par exemple le cas de Manlius Torquatus dont la sévérité est louée par Machiavel car elle profite à la chose publique et ne concerne en rien l'ambition privée, cf. D, III, 22, 4, p. 474.

<sup>171</sup> Pour Aristote, « la prudence est une disposition, accompagnée de règle vraie, capable d'agir dans la sphère de ce qui est bon ou mauvais pour un être humain » [Aristote (1997), VI, 5, 1140 b, p. 285]. Solange Vergnières définit ainsi l'homme prudent aristotélicien : « La prudence, en effet, présuppose la vertu éthique : ainsi l'homme prudent est celui qui est toujours tourné vers la fin bonne et qui cherche à la réaliser en prenant conscience des limites et des possibilités offertes » [Caillé, Alain, Lazzeri, Christian, & Senellart, Michel (Dir.) (2007a), p. 86]. Pierre Aubenque, dans son ouvrage *La prudence chez Aristote*, propose une lecture plus nuancée de la prudence en rapprochant de manière étonnante, mais non sans intérêt pour la recherche entreprise ici, action morale et activité technique : « Bien que Aristote distingue clairement l'habileté technique, qui est indifférente à ses fins, de la prudence, qui est morale dans ses fins comme dans ses moyens, il reste qu'il est toujours tenté de penser l'action morale sur le modèle de l'activité technique, parce qu'il s'agit, dans l'un et l'autre cas, de s'insinuer dans la contingence et de rationaliser, non seulement l'homme, mais le monde. La vie

constamment rappelée ; puis, dans un second temps, le rôle d'un homme politique - qui peut, dans certains cas, être le même – toujours qualifié de « prudent », en référence, non plus au *phronimos*, mais à l'homme de l'art au sens où l'entendent Aristote, et Thomas d'Aquin<sup>172</sup>. C'est-à-dire, l'homme dont le comportement importe peu, puisque son « œuvre » est entièrement tournée vers la réalisation de l'objet. Ce « prudent » prend alors la lourde responsabilité de décider du moment, temporaire, de l'exception. Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, mais dans ce chapitre 9 des *Discours* plus qu'ailleurs, Machiavel procède à un renversement décisif de la pensée politique issue de l'aristotélisme médiéval en faisant sortir la politique, celle du moment de l'exception, du domaine de l'agir, pour la faire entrer, à contre-cœur mais avec beaucoup de réalisme, dans le domaine du faire.

### 6.1.3. LA CONSOLIDATION DE LA REPUBLIQUE ROMAINE : LA RELIGION COMME ART DE LA PAIX ET CRAINTE DE DIEU

Après avoir loué, au chapitre 10 des *Discours*, les sages fondateurs<sup>173</sup> et condamné avec virulence les tyrans, dont César, Machiavel consacre les cinq chapitres suivants à la religion. Ces chapitres sont considérés comme une sorte de « traité » sur la religion des romains [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 163]. De notre côté, nous analyserons essentiellement le chapitre 11 dans lequel il s'attache à démontrer le rôle fondamental joué par la religion introduite par Numa Pompilius, et la crainte de Dieu qui en résulte, pour le maintien de la vie civile que les institutions créées par Romulus n'auraient pu seules garantir ; ainsi que l'importance pour le prince d'une république naissante, de lui permettre de poursuivre, par « les arts de la paix »<sup>174</sup>, les affaires de l'état, et montrer au peuple, par sa « bonté et sa prudence », sa volonté de respecter une éthique, une morale.

---

morale ne se confond pas, pour Aristote, ni avec la contemplation, ni avec la volonté droite. Mais, comme le travail, auquel elle est souvent comparée, elle comporte le double discernement du possible et du souhaitable, l'adaptation des moyens aux fins, mais aussi des fins aux moyens. Le sage stoïcien se considérera lui-même comme une œuvre d'art, reflet d'un monde achevé. Le "prudent" d'Aristote est plutôt dans la situation de l'artiste, qui a d'abord à faire, pour vivre dans un monde où il puisse être véritablement homme. La morale d'Aristote est, sinon par vocation, du moins par condition, une morale du faire, avant d'être et pour être une morale de l'être » [Aubenque (1963), p. 90-91].

<sup>172</sup> A la différence d'Aristote qui classe la *phronèsis* parmi les vertus dianoétiques (vertus intellectuelles), Thomas d'Aquin place la prudence à mi-chemin entre les vertus intellectuelles et les vertus morales. Ainsi, la prudence revient non seulement à connaître les principes universels de la raison, mais aussi les cas particuliers, l'articulation variable des choses et des circonstances sur lesquelles l'homme doit opérer, cf. Somme théologique, II, q. 47, art. 3.

<sup>173</sup> Par ordre, les fondateurs de religion, puis de républiques et de royaumes, cf. D, op.cité, I, 10, 1, p. 95-96.

<sup>174</sup> Expression que l'on retrouve dans *La vita di Castruccio Castracani da Lucca* : « e chi si cognosce non atto alla guerra, si debbe ingegnare con le arti della pace di regnare » [M (2007), p. 268], [« Celui qui se sait inapte à faire la guerre, doit s'évertuer à gouverner avec les arts de la paix »].

Si le premier point a fait l'objet d'études approfondies qui insistent notamment sur l'usage de la religion et du serment comme moyen de coercition [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 169]<sup>175</sup>, peu de remarques ont été faites en revanche sur le second<sup>176</sup>, à savoir, la religion non plus comme *instrumentum regni*, mais comme socle de valeurs communes à l'ensemble des individus<sup>177</sup>, au prince comme au peuple. Et la simulation de Numa qui pourrait être considérée comme une tromperie n'est pas nécessairement une entrave au partage de ce sentiment de religiosité<sup>178</sup>.

---

<sup>175</sup> Reprenant la définition du serment de Cicéron dans *Les devoirs* (III, 29, 104), Giorgio Agamben rappelle toutefois que le caractère contraignant du serment ne résultait pas de la crainte des dieux, appelés seulement comme témoins, mais du fait qu'il relevait « d'une institution plus large, la *fides*, qui règle les relations entre les hommes comme celles entre les peuples et les cités », [Agamben (2009), p. 38]. Et l'« affirmation religieuse » dont parle Cicéron à propos du serment désigne « une parole garantie et soutenue par une *religio*, qui la soustrait à l'usage commun et, en la consacrant aux dieux, en fait l'objet d'une série de prescriptions rituelles (la formule et le geste du serment, l'appel des dieux à témoin, la malédiction en cas de parjure, etc.) » [Agamben (2009), p. 40].

<sup>176</sup> Au chapitre 14 des *Discours*, Machiavel montre que les croyances pouvaient être manipulées par les Romains chaque fois qu'ils avaient, malgré les auspices contraires, décidé de livrer bataille. Ainsi, à l'exemple du consul Papirius qui s'apprêtait à livrer un combat très important contre les Samnites, ils pouvaient ne pas suivre les présages tirés des collègues d'aruspices, les *pullarii* (augures chargés de garder les poulets sacrés dont ils déduisaient des présages de leurs comportements), lorsque la nécessité le leur imposait. Cependant, précise Machiavel, les Romains « tournaient cette chose avec des attitudes et des manières très appropriées, pour qu'il ne semblât pas qu'ils l'accomplissaient au mépris de la religion » [D, I, 14, 1, p. 113]. C'est pourquoi au contraire de Papirius qui, à la suite de la mort malencontreuse du chef des *pullarii* considéré dès lors comme un menteur, « sut bien accommoder ses desseins avec les auspices », au point « que l'armée ne s'aperçût qu'il avait négligé en quoi que ce soit les institutions de leur religion » [D, I, 14, 2, p. 114], Appius Pulcher fut lui condamné non parce qu'il avait perdu la bataille contre les Carthaginois mais parce qu'il avait agi avec « témérité » en jetant à la mer les poulets qui refusaient de becqueter [D, I, 14, 3, p. 114-15]. Cette volonté de ne pas mépriser les rites s'apparente à une conduite morale somme toute respectueuse de la religion partagée par le peuple. Cette observance du culte est même une garantie contre la corruption : « Les princes ou les républiques qui veulent rester à l'abri de la corruption doivent, par-dessus tout, préserver les cérémonies de leur religion, et continuer toujours à les vénérer » [D, I, 12, 1, p. 105].

<sup>177</sup> Dans un article intitulé « Le figure di Romolo e Numa nei "Discorsi" », Carlo Varotti précise que Machiavel, se référant à Tite-Live [Ab Urbe condita, I, 2] et probablement à Polybe [VI, 56], détermine « le sens profond de la religion romaine » [« il senso profondo della religione romana »] par le « caractère sacré du serment qui fournit une sorte de substrat psychologique et moral au grand héroïsme de guerre romain » [« sacralità del giuramento che fornì una sorta di sostrato psicologico e morale al grande eroismo bellico romano »] [Varotti (1996), p. 123].

<sup>178</sup> Cette tromperie, puisqu'elle garantit le maintien de la république bonne et unie, est pour Machiavel gage de sagesse et de prudence : « Les chefs d'une république ou d'une royauté doivent donc conserver les fondements de la religion qu'ils ont [« che loro tengono mantenerli »] ; et, après l'avoir fait, il leur sera facile de maintenir leur république dans la religion et de la garder, par conséquent, bonne et unie. Et même s'ils les jugent fausses, ils doivent favoriser et accroître toutes les choses qui se produisent à son avantage ; et plus ils sont sages et bons connaisseurs des choses de la nature, plus ils doivent le faire. Comme cette coutume a été observée par les sages, est née la croyance dans les miracles que l'on vénère dans les religions mêmes fausses, car les hommes prudents les amplifient, quelque soit leur origine, et par la suite leur autorité leur donne du crédit auprès de quiconque » [D, I, 12, 1, p. 106-107]. Dans *l'arte dello stato*, la tromperie devient une vertu lorsqu'elle œuvre pour le bien commun. Toutefois, voir encadré 27 : L'œuvre de Numa : une tromperie ou une « conduite par illusion » ?

## ENCADRE 27. L'ŒUVRE DE NUMA : UNE TROMPERIE OU UNE « CONDUITE PAR ILLUSION » ?

Raymond Aron s'autorise, en guise de synthèse de son analyse des classes de résidus définies par Pareto dans son *Traité de sociologie générale*, une autre classification de ces résidus. Les regroupant en quatre catégories au lieu de six, il effectue une distinction essentielle entre elles. Selon Aron, seules les conduites déterminées par des pseudo-raisonnements logico-expérimentaux ou par des erreurs, comme par exemple les conduites magiques, peuvent être considérées comme illogiques. Les trois autres sont seulement non-logiques car elles ne sont pas déterminées par des raisonnements erronés mais simplement par l'absence de détermination logique des fins visées (les buts subjectifs poursuivis par les acteurs ne coïncident pas avec les buts objectifs, comme dans une action logique relevant de la science logico-expérimentale). Puis, il en arrive à commenter l'une de ces conduites non-logiques qu'il appelle « conduite par illusion ». On la retrouve par exemple chez les chefs révolutionnaires qui promettent aux hommes engagés dans ce combat pour un changement social une fin idéale (une société sans classe) mais qui débouche sur une réalité objective tout autre très éloignée de la fin annoncée. C'est la « puissance de persuasion » de ces chefs socialistes qui provoquent l'enthousiasme des ouvriers.

Aron cherche alors à donner une explication à cette capacité à soulever les masses : « A ce point de l'analyse, Pareto, que je suis avec une certaine liberté, ajoute que la plupart des chefs politiques sont en fait non-logiques et victimes des illusions qu'ils cherchent à répandre. Il faut qu'il en soit ainsi, car il est difficile de feindre des sentiments ou de répandre des convictions que l'on ne partage pas. Les chefs d'Etat les plus persuasifs croient à leur vocation et à leur capacité de transformer le monde. Au moins jusqu'à un certain point, les conducteurs de peuples doivent être prisonniers des illusions dont les gouvernés ont besoin » [Aron (1967), p. 451-52]. Certes, ni Pareto ni Aron ne font, à ce propos, allusion à Numa et à sa conversation feinte avec la nymphe Egérie. Pourtant, ce dernier pourrait être considéré comme appartenant à cette catégorie de « conducteurs de peuples », du moins tel que l'entend Machiavel. Le doute demeure possible de ne voir en Numa qu'un ordonnateur totalement cynique, qui manipulerait son peuple en lui faisant croire que les rituels à suivre sont ordonnés par une déesse. Si tel était le cas, sa conduite hypocrite serait certes alors logique puisqu'il agirait, en trompant la plèbe, conformément aux buts qu'il finira par atteindre, c'est-à-dire imposer par la crainte de Dieu l'obéissance civile aux romains. Mais les déductions de R. Aron sur la « conduite par illusion » des chefs politiques nous semble pouvoir donner une autre grille de lecture de la réelle action de Numa et des autres fondateurs de religion en général, action qui pourrait donc ne pas être totalement logique et dépourvue d'illusion.

Machiavel, après avoir rappelé que le successeur de Romulus feignit de s'entretenir avec une nymphe, explique les raisons de cette simulation :

*et tout cela vient du fait qu'il [Numa] voulait introduire des institutions nouvelles et inhabituelles dans cette ville [Rome], et qu'il craignait que son autorité ne suffît pas. En vérité, il n'y a jamais eu d'ordonnateur de lois extraordinaires dans un peuple qui n'eût recours à Dieu, car autrement elles n'auraient pas été acceptées. En effet, un homme prudent [« uno prudente »] connaît de nombreux bienfaits qui ne contiennent pas en eux-mêmes des raisons évidentes pour pouvoir persuader les autres. Voilà pourquoi les hommes sages [« savi »] qui veulent lever cette difficulté ont recours à Dieu. » [D, I, 11, § 2, p. 103]*

On reconnaît dans ce passage la manière coutumière de Machiavel de conduire son argumentation sur le mode de la logique inductive. A partir de l'exemple de Numa, il s'attache à montrer que seul un homme prudent peut véritablement connaître les effets de certains bienfaits sur la communauté. C'est pourquoi, un sage ordonnateur voué à l'accomplissement du bien commun de sa cité, estimant nécessaire d'instaurer de nouvelles institutions ou de faire des lois extraordinaires, ne peut s'en remettre à sa seule autorité car il se heurterait au mécontentement du peuple qui n'aurait pas perçu le bien fondé de telles lois. La conversation avec une nymphe devient dans ce cas un moyen efficace pour le convaincre<sup>179</sup>. Le recours à la religion est certes là un artifice, mais Numa a voulu persuader son peuple par « les arts de la paix », en refusant d'utiliser des méthodes violentes et cruelles<sup>180</sup>, comme l'a fait Moïse en exterminant une partie du sien<sup>181</sup>. Mais le peuple romain, bien que féroce et

---

<sup>179</sup> Toutefois, cette idée que Numa ne pouvait exercer véritablement son pouvoir sans la croyance de son peuple en une divinité n'est pas sans rappeler la notion de « formule politique » que Mosca élabore dès son premier ouvrage *Sulla teorica dei governi e sul governo parlamentare*, pour la reprendre et la redéfinir ensuite dans ses *Elementi di scienza politica* et son *Histoire des doctrines politiques*. Cette « formule », selon lui, constitue une « base juridique et morale, sur laquelle s'appuie dans chaque société le pouvoir de la classe politique » [« base giuridica e morale, sulla quale in ogni società poggia il potere della classe politica »] [Mosca (1923), p. 74]. Mosca précise que « chaque formule politique doit être en harmonie avec le degré de maturité intellectuelle et morale du peuple et de l'époque où elle est adoptée » et que donc « elle doit correspondre à la conception du monde qui est, à un certain moment, celle du peuple considéré et elle doit constituer le lien moral entre tous les individus qui en font partie » [Mosca (1955), op.cité, p. 322]. Un lien moral qui unit l'ensemble des individus s'apparente aux buts que s'était fixé le fondateur de religion romain qui voulait par les « arts de la paix » poursuivre l'œuvre de son prédécesseur Romulus et maintenir son peuple dans la vie civile.

<sup>180</sup> Luigi Russo distingue l'acte guerrier de Romulus de l'œuvre pacifique de Numa en ces termes : « Au roi guerrier succède l'homme de la religion ; au prince qui sait être à la fois lion et renard, et qui compte sur ses vertus barbares, le prince sage, qui inspire sa politique non des enseignements du féroce Centaure, mais de ceux de Dieu, de ceux de la Nymphe domestique, [...], et fonde la crainte de Dieu qui est parmi les premières raisons du bonheur d'un royaume [...] » [« Al re guerriero succede l'uomo di religione ; al principe che sa stare in sul lion e in sulla volpe, e che conta sulle sue barbariche virtù, il principe savio, che ispira la sua politica non già agli insegnamenti del feroce Centauro, ma a quelli di Dio, a quelli della dimestica Ninfa, [...], e fonda il timore di Dio che è tra le prime cagioni della felicità di un regno [...] »] [Russo (1966), p. 56-57].

<sup>181</sup> Carlo Ginzburg précise que Machiavel, lorsqu'il cite Numa dans les *Discours* (I, 11) et Moïse dans le *Prince* (ch. VI), a sans doute utilisé deux sources possibles. La première source, déjà révélée notamment par Leslie J. Walker dans son édition des *Discours* (*The Discourses of Niccolò Machiavelli*), serait un passage tiré du *De Facta et dicta memorabilia* (*Des faits et des paroles mémorables*) de Valère Maxime. Au chapitre 2 du Livre I intitulé *De religione simulata* (*Des mensonges religieux*) l'historien romain prend comme premier exemple Numa : « Numa Pompilius, pour contraindre le peuple romain avec des rites religieux, voulait lui faire croire qu'il avait des rencontres nocturnes avec la déesse Egérie, qui l'avait exhorté à instituer des rites qui seraient appréciés des dieux immortels ». Mais comme le fait remarquer Ginzburg, Moïse n'est pas mentionné dans ce chapitre ni dans d'autres extraits du *De facta*. Cette référence au prophète apparaît cependant dans la seconde source probable, un commentaire de Josse Badius Ascensius, humaniste et imprimeur de Paris, à Valère Maxime lorsqu'il cite le passage de Tite-Live sur Numa : « C'est pourquoi, Moïse déclara véritablement qu'il avait reçu de Dieu une loi écrite de sa propre main ; de la même manière les païens qui fondèrent une loi firent référence à une autorité divine, sachant combien il est difficile pour un homme d'obéir à un autre homme » [Ginzburg (2003a), p. 207]. Cette difficulté d'obéir à un autre homme expliquerait le recours à ce simulacre par les fondateurs de religion. La paix civile est à ce prix.

fruste à cette époque, n'était pas encore gangréné par la corruption comme celui de Moïse qui s'était mis à adorer le veau d'or. La religion a donc permis à Rome de « commander les armées », d'« animer la plèbe », de « maintenir bons les hommes », ou encore d'« inspirer de la honte aux méchants » [D, I, 11, § 2, p. 102]. Le respect de cette morale, du serment donné, qui enveloppait les hommes du début de la république autorisait une conduite normative des choses de l'état. Il en sera autrement lorsque cette même république commencera à son tour de voir la corruption se répandre au sein de sa population.

Cependant, Machiavel n'explique pas les raisons pour lesquelles la religion a pris facilement corps dans le peuple romain. Hormis de dire « que ces temps-là étaient pleins de religion et que les hommes auxquels » avait affaire Numa « étaient frustes », ce qui « lui facilita beaucoup la tâche pour réaliser ses desseins » [D, I, 11, § 2, p. 103], il ne précise pas les conditions nécessaires qui doivent être réunies pour que des citoyens puissent croire que leur chef converse avec une divinité.

Cette carence sera levée au siècle suivant par l'auteur du *Léviathan*. A la fin du chapitre XI de la première partie, intitulé « De la variété des mœurs », Hobbes reprend une idée ancienne selon laquelle la religion aurait pour origine la peur provoquée chez les hommes par l'ignorance des causes naturelles. Cette peur les pousserait à croire en des puissances occultes qu'ils auraient eux-mêmes inventées pour ensuite s'en effrayer [Hobbes (2000), I, 11, p. 197-98]<sup>182</sup>. Au chapitre suivant, consacré à la religion, Hobbes en détermine la cause principale<sup>183</sup> : l'inquiétude [« anxiety »] et la peur perpétuelle [« perpetual fear »] des hommes face au futur. Ils imaginent alors « quelque force ou agent invisible » [Hobbes (2000), I, 12, p. 201] capable de soulager leur angoisse. La formule qu'il emprunte, comme il le dit, à d'anciens poètes latins, « les dieux ont été créés à l'origine par la peur humaine » [Hobbes (2000), I, 12, p. 202], ne se limite pas, contrairement à ce qu'il affirme, à la religion païenne [Ginzburg (2013), p. 24-25]. Ainsi, à la différence de Machiavel qui confère la naissance de la religion à la seule sagesse de Numa, Hobbes nous en donne une origine ontologique, propre à la nature humaine sans distinction, et dont le modèle lui sert à expliquer l'apparition de l'Etat.

---

<sup>182</sup> Ce thème central de la philosophie d'Epicure, est repris par Lucrèce dans son poème *De la nature*, cf. Ginzburg (2013), p. 24.

<sup>183</sup> Hobbes distingue en fait quatre éléments constitutifs du « germe naturel de la religion » : la croyance des hommes dans les esprits due à leur crainte perpétuelle de l'avenir ; leur ignorance des causes secondes car ils ne se rappellent que de l'effet qui a précédé lors d'évènements ou de phénomènes qu'ils ont déjà vécus ; leur dévotion à l'égard de ce qu'ils redoutent qui n'est que la transposition des « expressions de révérence » qu'ils utilisaient habituellement envers d'autres hommes ; enfin, le fait qu'ils attribuent à « des choses accidentelles une valeur de pronostic » et qui explique l'importance du rôle des oracles, auspices, prodiges ou autres livres Sibyllins.

Dans son ouvrage intitulé *Peur, révérence, terreur. Quatre essais d'iconographie politique*, C. Ginzburg consacre son premier essai à Hobbes. Après quelques remarques biographiques, il en vient à expliquer la naissance de l'Etat dans le *Léviathan*. Vivant à l'état de nature « dans un état de guerre permanent » - « la guerre de chacun contre chacun » -, de « défiance générale » et de « peur réciproque », les individus finissent par accepter de renoncer à une partie de leurs droits afin de sortir de cette « situation intolérable ». L'Etat naît donc de ce pacte qui transforme « une multitude amorphe en un corps politique » [Ginzburg (2013), p. 16]. Ginzburg, après avoir précisé la référence biblique du *Léviathan* et rappelé la citation du livre de Job inscrite sur le frontispice, note : « [...] selon Hobbes, l'Etat émerge d'un pacte né de la peur. Dans l'Europe lacérée par les guerres de religion, dans l'Angleterre déchirée par les affrontements entre le roi et le parlement, la paix apparaissait à Hobbes comme ce bien suprême qui méritait tout sacrifice : cette idée devait l'accompagner jusqu'à sa mort ». Bien entendu le contexte a changé, et les guerres de religion ne sont pas les guerres d'Italie ; mais en revanche, cette idée que la paix mérite sacrifice nous renvoie naturellement à Machiavel qui attribue ce rôle pacificateur - notamment dans les *Discours* - à la religion<sup>184</sup>. Il existe cependant entre les deux auteurs une différence fondamentale.

Chez le Florentin, la religion est introduite par Numa qui a pour but, nous l'avons vu, d'amener pacifiquement un peuple féroce à l'obéissance civile. En effet, la force de la loi est insuffisante pour contraindre les citoyens romains à cette obéissance, car, estimant « davantage la puissance de Dieu que celle des hommes », ils craignent « bien plus d'enfreindre leur serment que les lois » [D, I, 11, 1, p. 101]<sup>185</sup>. Ainsi, c'est la crainte de Dieu insufflée à la plèbe par le successeur de Romulus qui permet de pacifier la république romaine naissante et d'instaurer une vie civile.

Hobbes décrit l'origine de la religion selon un modèle qu'il utilise pour expliquer la naissance de l'Etat. La croyance des hommes en des créatures surnaturelles, tout comme le besoin de s'en remettre à une autorité supérieure qui assure leur sécurité, sont le fruit de la peur et de l'imagination. Au chapitre XVII

---

<sup>184</sup> Selon Gérard Mairet, traducteur de l'édition du *Léviathan* utilisée ici : « la religion [chez Hobbes] est comprise comme elle était chez Machiavel, en tant qu'elle est nécessaire à la paix civile [...] » [Hobbes (2000), I, 12, note 1, p. 199].

<sup>185</sup> Cette nécessité de recourir au serment afin de contraindre les hommes à l'obéissance est développée également dans *L'art de la guerre* : « Comme la crainte des lois ou des hommes n'est pas un frein assez puissant pour les soldats, les Anciens y joignaient l'autorité de Dieu. Ils faisaient donc jurer à leurs soldats, au milieu de tout l'appareil des cérémonies religieuses, de rester fidèles à la discipline militaire. Ils cherchaient par tous les moyens possibles à fortifier en eux le sentiment de la religion, afin que tout soldat qui violerait son devoir eût à craindre, non seulement la vengeance des hommes, mais encore la colère des dieux » [Machiavel (1991), VI, p. 216]. Voir également, Machiavel (1991), IV, p. 179.

du *Léviathan*, Hobbes distingue l'accord naturel conclu entre les animaux du pacte artificiel conclu entre les individus. Mais ce pacte seul ne permet pas de maintenir la stabilité en leur sein. C'est pourquoi il ajoute : « Il n'est donc pas étonnant que quelque chose d'autre soit requis (à côté de la convention) afin de rendre leur assentiment constant et durable ; ce quelque chose est une puissance commune pour les maintenir dans un état de crainte (*to keep them in awe*) et diriger leurs actions vers le bénéfice commun »<sup>186</sup>. Une « puissance commune », le *Léviathan*, qui soit capable de calmer leur peur tout en leur inspirant une crainte qui les contraindrait à respecter le pacte. Comme le fait remarquer Ginzburg, Hobbes au chapitre XIII a déjà utilisé cette même expression, « *to keep them all in awe* », pour décrire l'état de nature : « Par cela il est manifeste que pendant ce temps où les humains vivent sans qu'une puissance commune ne les maintienne tous dans un état de crainte (*to keep them all in awe*), leur condition est ce qu'on appelle la guerre ; et celle-ci est telle qu'elle est une guerre de chacun contre chacun »<sup>187</sup>. Ainsi, si la peur [« *fear* »] est à l'origine de la religion comme de l'Etat, la crainte ou l'intimidation [« *awe*<sup>188</sup> »] en est le résultat [Ginzburg (2013), p. 28]. Mais il existe un entre-deux, un intermédiaire entre la peur et la crainte : « Au milieu, la fiction, écrit Ginzburg, qui s'impose à ceux qui l'ont créée comme une réalité » [Ginzburg (2013), *ibid.*]. L'historien utilise ce terme de fiction car il est tout à fait certain que le passage déjà mentionné<sup>189</sup> de la fin du chapitre XI, « *and feign unto themselves, several kinds of Powers Invisible, and to stand in awe of their own imaginations* », qu'il traduit par « et *fictionner* pour eux-mêmes toutes sortes de forces occultes » et « restent effrayés par leurs propres imaginations » [Ginzburg (2013), p. 25, et note 25], renvoie à une phrase de Tacite « *fingebant simul credebantque* » du livre V des *Annales*. Ginzburg traduit cette phrase en recourant à un néologisme : « ils fictionnaient<sup>190</sup> et en même temps ils croyaient à leurs fictions » [Ginzburg

<sup>186</sup> *Léviathan*, I, 17, cité par Ginzburg (2013), p. 27.

<sup>187</sup> *Léviathan*, I, 13, cité par Ginzburg (2013), *ibid.*

<sup>188</sup> Ginzburg finira par traduire *awe* par « terreur », comme Hobbes, remarque-t-il, le suggère indirectement au chapitre XII, cf. Ginzburg (2013), p. 21-32.

<sup>189</sup> Voir Deuxième partie note 182.

<sup>190</sup> Ce néologisme « fictionner » permet à Ginzburg de maintenir le lien entre d'un part le nom « fiction » (œuvre d'imagination) et l'adjectif *fictif* (feint, faux). Le verbe *feign* utilisé par Hobbes rappelle bien sûr celui employé par Tacite [« *fingebant* »]. Ginzburg fait référence par ailleurs à un passage du chapitre qui ouvre la première section du deuxième livre de *La science nouvelle* de Vico. Dans ce chapitre intitulé « De la métaphysique poétique », Vico distingue la création des hommes de celle de Dieu. A la différence de Dieu qui connaissant les choses « dans son entendement parfaitement pur », « les crée », les premiers hommes les imaginaient « d'après leur idée » au point qu'ils finissaient par en être troublés « à l'excès ». Ils nomment ces hommes « poètes », terme qui signifie « créateurs ». La grande poésie a donc comme tâche d'« inventer des fables sublimes appropriées à l'entendement populaire » qui occasionnent chez les hommes un trouble « à l'excès », « afin d'atteindre la fin qu'elle s'est proposée, qui est d'enseigner au vulgaire à agir vertueusement ». Vico conclut en citant l'expression de Tacite reprise par Ginzburg : « De cette nature des choses humaines est restée une propriété éternelle, énoncée par Tacite dans une noble expression, selon laquelle les hommes, quand ils sont épouvantés,

(2013), p. 26]. Si Tacite utilise cette expression à trois reprises, avec des variations mineures, pour évoquer des événements comme la propagation de fausses nouvelles, Hobbes l'utilise pour décrire un phénomène d'une ampleur beaucoup plus importante et essentielle à la construction de son modèle : celui de « la naissance de la religion » [Ginzburg (2013), p. 26]. Ainsi, pour Hobbes les hommes, conduits à imaginer des créatures surnaturelles pour conjurer leur peur de l'avenir, finissent par croire en leur propre fiction.

Dans les *Discours*, les chefs romains ne s'illusionnent apparemment jamais sur leurs propres imaginations<sup>191</sup>. Les créatures surnaturelles qu'ils invoquent ne sont pas le fruit d'une peur ontologique, mais un moyen de faire admettre, et d'imposer à un peuple féroce, que les lois seules ne pourraient contraindre, des règles de conduite éthiques et morales, y compris bien sûr durant les batailles, fondées notamment sur le respect du serment donné. Il n'y a pas encore chez Machiavel la conception d'une entité prenant la forme d'un « Léviathan » indépendant des personnes qui l'incarnent, même s'il est conscient, puisqu'il en fait la remarque à différentes reprises, qu'une république ne peut perdurer que si les institutions survivent à leurs fondateurs. L'*arte dello stato* est indéfectiblement rattaché à la vertu du « prudente » qui agit dans l'intérêt de sa patrie et de son peuple.

En revanche, Hobbes élabore sa conception de l'Etat à partir de sa réflexion sur l'origine de la religion. Les hommes ont créé des dieux auxquels ils croient et dont ils craignent les sentences. Pareillement, ils ont érigé le *Léviathan* par l'intermédiaire du pacte qui les réunit tous ; mais dans le frontispice, ils regardent cet « homme artificiel » qu'ils ont eux-mêmes construit, « avec un air de crainte et de révérence » [Ginzburg (2013), p. 30]. La rigueur avec laquelle il élabore sa réflexion sur l'origine de la religion puis sur celle de l'Etat, peut alors être représentée par un même processus logique de raisonnement en chaîne<sup>192</sup> :

La peur (du futur et de l'ignorance des causes / de la guerre de chacun contre chacun) engendre

→ la fiction (imagination de créatures surnaturelles / pacte avec le *Léviathan*) qui entraîne

→ la crainte et l'intimidation (du « Dieu immortel » / du « Dieu mortel »).

---

vainement "*fingunt simul creduntque*" ["*imaginent une chose et en même temps y croient*"] [Vico (2001), § 376, p. 157-58].

<sup>191</sup> Voir cependant Deuxième partie note 176.

<sup>192</sup> L. Russo parle à propos de la syntaxe machiavélienne d'un raisonnement « a catena », voir Deuxième partie note 81.

Hobbes dépasse la conception machiavélienne de l'*arte dello stato* et inaugure la réflexion moderne sur l'Etat. Un Etat sécularisé qui envahit le terrain de la religion pour en utiliser les instruments [Ginzburg (2013), p. 33] qui évoquent ceux auxquels Machiavel a recours pour montrer leur rôle fondamental dans le maintien d'une vie civile.

Ginzburg, s'écartant des interprètes qui considèrent que Hobbes propose une interprétation sécularisée de l'origine de l'Etat, conclut alors sa brillante analyse, dont nous n'avons évoqué que quelques éléments, par une remarque qui nous ramène à notre problématique : le rôle de la religion dans la stabilité intérieure de l'état par la crainte qu'elle suscite. « Pour Hobbes, le pouvoir politique présuppose la force, mais la force seule ne suffit pas. L'Etat, le « Dieu mortel », engendré par la peur, fait naître la terreur : un sentiment dans lequel se mêlent de manière inextricable la peur et l'intimidation. Pour se présenter comme autorité légitime, l'Etat a besoin des instruments, (des armes) de la religion. C'est pourquoi la réflexion moderne sur l'Etat s'articule sur la théologie politique : telle est tradition inaugurée par Hobbes » [Ginzburg (2013), p. 32-33].

## 6.2. LA REPUBLIQUE MENACEE : VERS LA CARACTERISATION DE L'« ETAT D'EXCEPTION » MACHIAVELIEN

Après avoir analysé le rôle des fondateurs d'institutions comme Romulus, et de religion comme Numa Pompilius<sup>193</sup>, Machiavel, dans les chapitres centraux des *Discours*, considérés par Gennaro Sasso comme le cœur de sa théorie politique<sup>194</sup>, traite des cités qui acquièrent leur liberté et surtout de celles qui veulent la conserver. Cet objectif louable, qui consiste à s'émanciper de la tutelle d'un prince pour instaurer une république ou bien la préserver, devient de plus en plus difficile à atteindre au fur et à mesure que le degré de corruption s'élève ; c'est-à-dire lorsque les intérêts privés prennent le pas sur le bien commun. Ce degré de corruption nécessite, si l'on souhaite rester libre, un changement momentané de la nature du gouvernement, autrement dit « un état d'exception »<sup>195</sup>.

### ENCADRE 28. LE « JUSTITIUM » ROMAIN : MODELE DE L'« ETAT D'EXCEPTION » MACHIAVELIEN ?

L'« état d'exception », tel que nous tentons de l'appréhender chez Machiavel, peut s'assimiler, sur

<sup>193</sup> Rappelons que pour Machiavel la religion a joué un rôle essentiel dans la stabilité des institutions de la république romaine.

<sup>194</sup> Voir Introduction générale note 124.

<sup>195</sup> Voir encadré 28 : Le « justitium » romain : l'« état d'exception » machiavélien ?

certaines aspects uniquement, au « justitium » romain. En effet, lorsqu'une situation d'urgence causée par une guerre extérieure, une insurrection ou une guerre civile (« tumultus ») mettait en danger la république, le sénat émettait un « senatus consultum ultimum » par lequel il demandait aux consuls, ou aux proconsuls, et dans certains cas aux préteurs et aux tribuns de la plèbe, et parfois même à tout citoyen, de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble. Une fois le « tumultus » déclaré, le sénatus-consulte donnait lieu en principe à la proclamation d'un « justitium ». Ce dernier impliquait une suspension de l'administration de la justice et du droit. Giorgio Agamben, dans son livre *Etat d'exception*, dont est tirée cette remarque sur le « justitium », précise que « dans la mesure où ils se produisent dans un vide juridique, les actes commis durant le "justitium" sont radicalement soustraits à toute détermination juridique. Du point de vue du droit, il est possible de classer les actions humaines en actes législatifs, exécutifs et transgressifs. Mais, selon toute évidence, le magistrat ou le simple particulier qui agit durant le "justitium" n'exécute ni ne transgresse aucune loi – et, à plus forte raison, ne crée pas non plus de droit. [...] Si l'on voulait à tout prix donner un nom à une action humaine qui s'accomplit dans une situation d'anomie, on pourrait dire que celui qui agit durant le "justitium" n'exécute ni ne transgresse, mais inexécute le droit. Ces actions sont en ce sens de simples faits dont l'appréciation, une fois le "justitium" devenu caduc, dépendra des circonstances » [Agamben (2003), p. 85]. Pour se référer à l'exemple qui va suivre, Junius Brutus, comme le relate Tite-Live, fit prononcer par le peuple, en vertu d'un sénatus-consulte, le bannissement des Tarquins pour sauver la république romaine de la tyrannie, [Tite-Live, II, 2, 11].

Chez Machiavel, l'« état d'exception » dépasse le cadre de ce vide juridique pour y inclure une suspension de toute forme morale. C'est pourquoi l'épisode qu'il va retenir comme exemple sera la condamnation à mort des fils de Brutus, en sa présence, pour avoir conspiré contre la République. Comme on l'a déjà vu à propos de Romulus, l'acte extraordinaire le plus sanglant et le plus terrible moralement (le meurtre de son frère jumeau ou l'exécution de ses propres fils) ne doit pas être condamné s'il contribue à la création de bonnes institutions ou, comme ici, au salut de la république. Il faut cependant remarquer que dans le cas d'un ordonnateur d'une « vie civile » [« vivere civile »] comme Romulus, son « action extraordinaire » ne s'apparente plus au « justitium » puisqu'il s'agit de créer un cadre institutionnel et donc des lois, en principe « inexistantes » avant son acte fondateur (voir toutefois encadré 26). Dans les cas les plus extrêmes où il en va de la survie de la république ou du principat, la question n'est pas aussi tranchée. En effet, Machiavel envisage également la nécessité de tout renouveler si l'on veut, non pas fonder un état, mais simplement le maintenir [*Discours*, I, 18 et III, 1 pour une république ; I, 26 pour un principat]. Ce renouvellement d'institutions n'a pas alors pour but d'instaurer un nouveau mode de gouvernement mais seulement de le renforcer et de garantir sa pérennité (voir Deuxième partie note 204).

On peut donc comprendre que cette nécessité de tout réformer concernerait uniquement la période de troubles, et permettrait à celui qui en assumerait la charge, d'entreprendre toutes les actions extraordinaires utiles sans pour cela répondre de ses actes devant les institutions et lois ordinaires. Cette période serait ainsi un véritable « état d'exception », caractérisé par une suspension des règles juridiques et morales coutumières, pendant laquelle le prince ou le chef du gouvernement libre inexécuterait le droit, au sens des lois habituelles, afin de pouvoir, en toute impunité, éliminer les ennemis de l'état responsables de ces troubles. Une fois cette période achevée, si l'état a été préservé, tous ces actes seront excusés car ils ont été accomplis pour le bien commun. Dans ce cas, cet « état d'exception » ainsi caractérisé n'est pas si éloigné du « justitium » romain.

Chez Machiavel, cet « état » correspondrait à une période de suspension de toute règle morale<sup>196</sup> et institutionnelle permettant à celui qui en a pris seul les rennes, de recourir aux moyens les plus extrêmes, sans pour autant être condamné, afin de réfréner l'insolence des hommes que les lois ne peuvent plus corriger.

#### ENCADRE 29. UNE LECTURE DE L'ARTE DELLO STATO : L'EXERCICE DE LA « POTESTAS ABSOLUTA » COMME EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE

Dans l'article qu'il a consacré à l'utilisation de la langue de la jurisprudence par Machiavel, Diego Quaglioni se penche sur un mot employé par Guicciardini dans l'une de ses lettres envoyées à Machiavel, datée du 18 mai 1521 [M (2002b), l. 46, p. 298-300], pour en étudier toute la portée juridique à laquelle il renvoie. Il s'agit du mot « extravagante » extrait de la phrase « et tanto più che, essendo voi sempre stato ut plurimum extravagante di opinione dalle commune, et inventore di cose nuove et insolite » [« et d'autant plus que vous, ayant toujours été d'une opinion si extravagante sur les communes, et inventeur de choses nouvelles et insolites, [...] »] [M (2002b), l. 46, p. 299].

Machiavel s'était lié d'amitié avec Guicciardini, alors gouverneur du pape à Modène, au cours d'une mission commanditée par la Seigneurie florentine auprès du Chapitre religieux des frères mineurs réunis à Carpi, et concernant le prédicateur Giovanni Gualberto Roaio. Dans cette lettre du 18 mai, Guicciardini utilise plusieurs registres pour parler de cette légation à son correspondant. Tout d'abord, la tristesse, empreinte d'une certaine tendresse, en évoquant son passé glorieux d'« ambassadeur » auprès des grands hommes politiques et en le comparant au caractère dérisoire de sa mission actuelle, « Quando io leggo e vostri titoli di oratore di Repubblica e di frati et considero con quanti Re, Duchi et Principi voi havete altre volte negociato » [« Quand je lis vos titres d'orateur de la république et des frères et que je regarde attentivement avec combien de rois, de ducs et de princes vous avez de nombreuses fois négocié »]. Ensuite, le respect, en rendant hommage à sa grande capacité d'analyse, « A che credo non vi sarà al tutto inutile questa legatione, perché in cotesto ocio di tre di harete succiata tucta la Repubblica de' Zoccholi et a qualche proposito vi varrete di quel modello, comparandolo o ragguagliandolo a qualchuna di quelle vostre forme » [« Je pense que cette légation ne vous sera en rien inutile, parce qu'après trois jours dans cette oisiveté vous aurez compris la république des Zoccholi [la constitution de l'ordre franciscain] et que vous vous servirez de ce modèle à quelque but, en le comparant ou en le confrontant à certaines de vos formes de gouvernement »]. Enfin, l'humour, la plaisanterie et la moquerie à l'encontre du frère, « Vi ricordo nondimanco che M. Gismondo è captivo et uso alle chiachiere o, in lombardo, alle berte : però è da andare cautamente, acciò che di pastori non diventassimo aratori » [« Je vous rappelle néanmoins que M. Gismondo est méchant et coutumier des ragots ou des blagues en lombard : c'est pourquoi, il faut agir prudemment, afin que de pasteurs nous ne devenions cultivateurs »] [M (2002b), l. 46, p. 298-99].

Tous ces différents aspects ont très bien été notés par Ridolfi dans sa biographie de Machiavel [Ridolfi (1960), p. 245-46 ; Ridolfi (1969), p. 299-300], mais la phrase qui comporte l'expression « extravagante » est restée sans commentaire jusqu'à l'article de Quaglioni.

Que signifie donc précisément ce terme ? Dans le langage juridique, nous dit l'auteur, « extravagante » correspond à cet « acte souverain » [« atto sovrano »] qui, parce qu'il est « extérieur à une tradition normative issue d'un corpus, parvient à innover, à modifier le droit en vigueur, en dérogeant aux normes précédentes ou même en les abrogeant » [« esterno ad una tradizione normativa raccolta in corpus, giunge ad innovare, a modificare il diritto vigente, derogando alle norme precedenti o abrogandole addirittura »]. Le verbe « extravagare » acquiert une signification particulière, qui ne signifie plus « errer au dehors d'un corpus de normes »

<sup>196</sup> Voir encadré 29 : Une lecture de l'*arte dello stato* : l'exercice de la « potestas absoluta » comme expression de la souveraineté.

[«vagare al di fuori di un corpo di norme»], mais précisément « modifier le droit existant » [«modificare il diritto vigente»]. Ce verbe, selon Quaglioni, fut utilisé, dans son expression française «extravager», par Gaspard d'Auvergne, «avocat», et traducteur de Machiavel, qui l'utilisa dans sa préface au *Prince* pour exprimer sa vision de la souveraineté. A partir de là, le commentaire de Quaglioni devient si dense et important que nous la citons in extenso :

« De la leçon de Machiavel, D'Auvergne a retiré une vision de la souveraineté comme exercice d'une *potestas absoluta*, "exorbitante des loix communes et ordinaires" ; un pouvoir qui n'est pas seulement un exercice de dérogation aux normes juridiques, mais qui s'étend aux règles morales en raison des exigences du gouvernement : "extravager selon les affaires, hors les bornes de la vertu, pour se faire raison de ce mechant et corrompu monde qui leur est subiet". L'expression est éloquent et sans équivoque : "extravager", *extravagare*, a ici la signification juridique précise de faire usage de la *plena et absoluta potestas*, du pouvoir de modifier et de créer le droit, contrairement à la puissance *ordinaria et ordinata*. De ces deux aspects du pouvoir, le juriste D'Auvergne préfère celui qui, dans toute la période intermédiaire, a été entouré de contraintes et de précautions, et qui seulement dans le dernier quart du XVI<sup>ème</sup> siècle, notamment en France, s'imposera au contraire au centre d'un nouveau paradigme de l'Etat » [«Dalla lezione del Machiavelli veniva al D'Auvergne la visione della sovranità come esercizio di una *potestas absoluta*, "exorbitante des loix communes et ordinaires", e dunque di un potere che non è solo esercizio di deroga alle norme giuridiche ma che si estende a quelle morali in ragione delle esigenze del governo : "extravager selon les affaires, hors les bornes de la vertu, pour se faire raison de ce mechant et corrompu monde qui leur est subiet". L'espressione è pregnante e inequivocabile : "extravager", *extravagare*, ha qui il preciso significato giuristico del far uso della *plena et absoluta potestas*, del potere di modificare e creare il diritto, in contrapposizione alla potestà *ordinaria et ordinata*. Delle due sembianze del potere, il giurista D'Auvergne preferisce già quella, che in tutta l'età intermedia è stata circondata di particolari vincoli e cautele, e che solo con l'ultimo quarto del Cinquecento, e proprio in Francia, si imporrà invece al centro di un nuovo paradigma dello Stato »] [Quaglioni (2004), p. 189].

Définir la souveraineté comme l'exercice d'une « *potestas absoluta* » qui ne se caractériserait plus seulement par la pratique de la dérogation aux normes juridiques mais qui s'étendrait également aux règles morales, ne peut mieux clarifier la problématique de la tension entre règle et exception chez Machiavel qui aurait ainsi élaboré, grâce à sa conception de l'*arte dello stato*, les fondations du concept moderne de l'« état d'exception » qui a fait débat tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle et qui se poursuit encore de nos jours.

Guicciardini aurait donc bien compris avant tout le monde la dimension de la pensée de son contemporain. L'historien finira par opter pour une position radicale dans ses *Ricordi*, affirmant que les choses du monde présentent presque toutes des exceptions, position qui l'éloigne de Machiavel, cf. Guicciardini (1990), p. 47.

Ces chapitres des *Discours*, qui dépassent par certains aspects le caractère radical de ceux du *Prince*, revêtent un côté paradoxal. En effet, ils montrent pourquoi, si on veut éradiquer toute corruption afin de préserver la liberté, il est nécessaire de s'éloigner d'un gouvernement libre, et de se rapprocher d'un pouvoir « presque royal ». La défense de la république et du gouvernement populaire est à ce prix.

#### 6.2.1. L'« ETAT D'EXCEPTION » COMME VIOLENCE NECESSAIRE DANS LA REPUBLIQUE NAISSANTE : CHAPITRE 16 - LIVRE I

Au chapitre 16, Machiavel prend l'exemple de Rome après l'exclusion des Tarquins pour expliquer

pourquoi, une fois libres, les Romains conservèrent difficilement leur liberté. Comme il l'écrit, de manière assez brutale : un peuple habitué à vivre sous un prince est tel une « bête brute » qui a « toujours été nourrie en captivité et en servitude » ; et, dès lors qu'on la laisse libre, « elle devient la proie du premier qui tente de l'enchaîner à nouveau » [D, I, 16, 1, p. 117]. L'horizon est le même pour un peuple vivant sous le gouvernement d'autrui. Machiavel précise toutefois que ces difficultés se rencontrent bien que la « matière »<sup>197</sup> ne soit pas encore corrompue<sup>198</sup>. La tâche semble donc apparemment plus simple. Mais l'état devenu libre provoque l'inimitié de ceux qui bénéficiaient de divers privilèges sous la tyrannie, et qui n'ont d'autre but que de la restaurer. En outre, si cet état suscite des factions qui lui sont ennemies, il n'acquiert pas pour autant des partisans amis. En effet, dans un « vivere libero » les honneurs et les récompenses sont attribués de manière honnête et équitable, et celui qui les obtient, les ayant mérités, n'a pas d'obligation envers ceux qui les lui distribuent. De plus, comme dans un tel état on jouit sans crainte de cette vie libre, « personne [...] n'admettra jamais d'avoir des obligations envers quelqu'un qui ne l'offense pas » [D, I, 16, 1, p. 118]. C'est alors que Machiavel, après avoir établi le diagnostic, prescrit le « remède » pour éliminer les dissensions qui apparaissent à l'instauration d'un gouvernement libre :

*« Et si l'on veut porter remède à ces inconvénients et aux désordres que les difficultés déjà mentionnées entraîneraient, il n'y en a pas de plus puissant, ni plus efficace, ni plus sûr, ni plus nécessaire que de tuer les fils de Brutus. »* [D, I, 16, 4, p. 118-19]

Ce conseil, « tuer les fils de Brutus », sur lequel nous allons revenir, s'adresse à un gouvernant soucieux de protéger une république naissante contre les risques d'un retour de la tyrannie. Le recours à des moyens extraordinaires d'une extrême violence, hors de tout cadre moral et légal, requiert une suspension des institutions républicaines qui ne peut se concevoir que temporairement. En effet, ce « prince » disposant de pouvoirs illimités a en vue le rétablissement du fonctionnement normal de la cité, c'est-à-dire du gouvernement libre. Mais Machiavel poursuit par une digression. Souhaitant parler de l'importance, pour « celui qui entreprend de gouverner une multitude » dans le cadre d'un nouvel ordre, de « s'assurer de ceux qui sont ennemis », il introduit l'alternative gouvernement libre (c'est-à-dire la république) / principat. Il fait alors le constat suivant : « [...] j'estime malheureux ces princes qui, pour assurer leur pouvoir, doivent emprunter des voies extraordinaires, si la multitude leur est ennemie » [D, I, 16, 4, p. 119]. C'est pourquoi il conseille de se faire ami avec le peuple, car il est

---

<sup>197</sup> C'est-à-dire les usages et coutumes politiques de la cité et des citoyens.

<sup>198</sup> De manière peu significative, faut-il ajouter, car Machiavel précise : « [...], nos réflexions concernent ces peuples où la corruption ne s'est pas trop étendue, et où il y a plus de bon que de pourri » [D, I, 16, 2, p. 118].

plus aisé de surmonter l'inimitié du petit nombre que de l'emporter sur celle du peuple tout entier. Si cette réflexion renvoie à un passage du chapitre IX du *Prince* consacré aux principats civils<sup>199</sup>, Machiavel, dans ce chapitre des *Discours*, détaille la manière dont un prince peut parvenir à « s'attacher un peuple qui lui serait ennemi » [D, I, 16, 5, p. 120]<sup>200</sup>. Une fois la digression terminée, il conclut :

*« Ainsi, après la mort des fils de Brutus et la fin des Tarquins, le peuple romain n'étant pas encore corrompu, quand il récupéra la liberté il put la maintenir avec toutes les coutumes et les institutions qu'on a examinées ailleurs. »* [D, I, 16, 6, p. 121-22]

Autrement dit, après la parenthèse d'autorité absolue exercée par Brutus, Rome retrouve son statut de république. Cependant, les difficultés deviennent insurmontables lorsque les cités sont corrompues.

#### ENCADRE 30. L'« AUTORITE ABSOLUE » : L'« ETAT D'EXCEPTION » DANS LE PRINCIPAT CIVIL

Nous employons ce terme « autorité absolue » précisément parce qu'il renvoie au paragraphe conclusif du chapitre IX du *Prince* qui commence par un constat difficile à comprendre : « D'ordinaire, ces principats périssent quand ils sont sur le point de s'élever de l'ordre civil à l'ordre absolu » [P, IX, § 23, p. 105]. Sans reprendre les analyses qui ont été faites par certains auteurs [Sasso (1988a), p. 351-490 ; Larivaille (1998), p. 221-39 et (1982), p. 77-86 ; Bausi (2005), p. 207-209 ; Inglese (2006), p. 65-69 dont le commentaire diffère de celui écrit une décennie plus tôt, voir M (1995), Introduction, p. XXIII-XXV] sur la signification de « ces » principats, on peut se demander pourquoi Machiavel parle d'un "entre-deux". En effet, ces principats courent un danger lorsqu'ils sont en train de « s'élever » d'un ordre à l'autre. Certes les magistratures précipitent davantage ce périment, contrairement à un principat où les princes « commandent par eux-mêmes » [P, IX, § 24, *ibid.*], car quand les temps sont contraires, soit ces magistrats, qui font bien sûr partie des optimates, abandonnent le prince, soit ils s'opposent à lui. Le péril vient de ce que le prince, n'ayant pas perçu les dangers à l'avance, n'a pas eu le temps de « s'emparer de l'autorité absolue » [P, IX, § 25, *ibid.*].

Autrement dit, pour éviter qu'un principat aille à sa perte lorsqu'il s'éloigne de l'ordre civil pour monter à l'ordre absolu, il est nécessaire que le prince exerce seul le pouvoir absolu. Mais dans cet entre-deux, il est « d'ordinaire » déjà trop tard. Cette « autorité absolue » du prince doit alors s'exercer dans le cadre même de l'ordre civil lorsque les dangers qui le menacent peuvent encore être éliminés. Le prince instaure ainsi un « état d'exception », une suspension des règles qui

<sup>199</sup> Voir encadré 30 : L'« autorité absolue » : l'« état d'exception » dans le principat civil.

<sup>200</sup> Le prince nouveau s'attachera le peuple s'il parvient à satisfaire ses deux désirs, se venger de ceux qui l'ont asservi et retrouver sa liberté. Pour répondre au premier il lui suffira d'imiter Cléarque qui, pour se libérer des grands, élimina les optimates qui le gênaient. Pour contenter le second, il doit savoir que seule une petite partie souhaite être libre pour commander, les autres veulent simplement vivre en sécurité. Une fois que le prince aura repéré ces citoyens qui ambitionnent d'obtenir des charges dans le gouvernement, il pourra soit les supprimer comme les optimates, soit leur octroyer les honneurs suffisants pour les satisfaire. Il comblera les autres citoyens en créant des institutions et des lois qui instaureront à la fois sa puissance et la sécurité demandée, cf. D, I, 16, 5, p. 120-21.

régissent la conduite normale des affaires de l'état, pour préserver son principat. Une action qui ne peut être qu'extraordinaire, car c'est ainsi que Machiavel conçoit la vertu d'un prince. Action extraordinaire qui n'est pas sans rappeler encore une fois celle de Romulus, le « sage ordonnateur » de la république romaine. Ainsi, si Machiavel reste, dans ce dernier paragraphe du chapitre IX du *Prince*, « à l'intérieur du principat civil », comme l'a noté G. Inglese [Inglese (2006), p. 69], il nous faut prendre en considération cette période particulière du temps de l'exception. Dans ce paragraphe, Machiavel ne dit rien sur l'exercice de cette autorité princière, préférant conseiller au « prince sage » de « penser à une façon grâce à laquelle les citoyens, toujours et quelle que soit la qualité du temps, aient besoin de l'état et de lui », pour que « toujours, ensuite, ils lui soient fidèles » [P, IX, § 27, p. 105]. Cependant, les solutions possibles sont exposées dans ces chapitres des *Discours* que nous abordons. Un prince doit fonder son pouvoir et son autorité en devenant, par les moyens cités précédemment (Voir Deuxième partie note 200), ami de son peuple, car il ne peut user de cruauté envers lui s'en s'affaiblir. En revanche, il peut s'assurer des optimates notamment en les éliminant comme Cléarque a su le faire.

Mais revenons à la maxime citée plus haut : « tuer les fils de Brutus ». Elle signifie que si l'on veut préserver un état nouvellement libre, il est nécessaire d'éliminer physiquement ses ennemis. Combien et comment ? Si la manière est connue pour l'épisode romain<sup>201</sup>, Machiavel ne dit rien à propos d'une république qui le concernait directement, celle du Grand Conseil pour laquelle il a travaillé pendant presque quinze ans. Ce passage renvoie bien sûr au chapitre 3 du livre III des *Discours* intitulé « Qu'il est nécessaire, pour maintenir une liberté nouvellement acquise, de tuer les fils de Brutus ». Dans ce chapitre, le Florentin adresse une sévère critique à celui qui était devenu un ami proche, le gonfalonier de justice, Piero Soderini. Il lui reproche de ne pas avoir agi comme Brutus quand il en avait la possibilité et les moyens de le faire. L'écriture de ce chapitre a dû être douloureuse pour Machiavel, mais son amour pour la patrie florentine l'a emporté sur l'amitié, et la raison sur le cœur. La sentence, comme nous allons le voir, est sans appel. Mais il est indispensable, auparavant, d'analyser en détail la construction du chapitre 3 des *Discours*, comme constitutif des fondements de l'*arte dello stato*, et de l'émergence d'une notion plus moderne : l'« état d'exception ».

---

<sup>201</sup> L'épisode est décrit par Tite-Live [Tite-Live, II, 3 à 5]. Lucius Junius Brutus, fils de Marcus Junius et d'une sœur de Tarquin le Superbe, chasse le tyran et est élu premier consul avec Collatin. Les fils de Brutus, Titus et Tiberius, désireux avec d'autres jeunes gens de remettre les Tarquins au pouvoir, organisent une conspiration qui finit par être découverte. Brutus condamne à mort ses propres fils qui sont exécutés sous ses yeux. Machiavel, pour expliquer la motivation des fils de Brutus et celle des autres jeunes Romains, reprend de manière à peu près identique le texte livien, à une exception près toutefois. Voulant marquer davantage le conflit entre les deux humeurs, il oppose à ces optimates privilégiés nostalgiques de la royauté la « liberté du peuple », alors que Tite-Live se contente de parler de la « liberté des autres » [« libertatem aliorum »] : « Ceux-ci [les fils de Brutus], comme l'histoire le montre, furent amenés à conjurer contre leur patrie, avec d'autres Romains, uniquement parce qu'ils ne pouvaient pas jouir sous les consuls des avantages extraordinaires qu'ils avaient sous les rois, de sorte que la liberté du peuple [« la libertà di quel popolo »] leur semblait être devenue leur esclavage [« loro servitù »] » [D, I, 16, 4, p. 119].

Après avoir rappelé au début du chapitre l'exemple de Brutus, et considéré son geste comme une « sévérité rare », Machiavel établit un parallèle entre république et tyrannie, en déclarant qu'une « action mémorable », autrement dit une violence régénératrice, doit s'exercer à l'encontre des ennemis du nouvel état lorsqu'on passe d'un mode de gouvernement à l'autre :

*« [...] après un changement de gouvernement [« mutazione di stato »], lorsqu'on passe d'une république à une tyrannie ou d'une tyrannie à une république, une action mémorable [« esecuzione memorabile »] est nécessaire contre ceux qui sont hostiles au nouvel état des choses. » [D, III, 3, 1, p. 398]*

Il ajoute :

*« Et il se maintient peu de temps celui qui instaure une tyrannie et ne tue pas Brutus, ainsi que celui qui établit un gouvernement libre et ne tue pas les fils de Brutus. » [D, III, 3, 1, ibid.]*

Mais le parallèle entre les deux types d'état n'est que simple hypothèse d'école, car ce qui intéresse Machiavel est bien entendu le passage de la tyrannie à la république. Et ce pour deux raisons. La première, évidente, est que le thème du chapitre est consacré au maintien de la liberté dans une république naissante, thème qui prolonge le chapitre 16 du livre I. La seconde, qui est au centre de notre recherche, est la notion d'« état d'exception » qui prend corps dans les *Discours*. Si l'on conçoit aisément qu'une « action mémorable » n'a rien d'exceptionnel de la part d'un tyran qui souhaite s'emparer d'une république, il est plus difficile d'accepter un acte d'une « sévérité rare » de la part de celui qui veut instaurer ou maintenir la liberté. Dans le premier cas, on ne peut s'étonner qu'une personne mauvaise commette des actes répréhensibles d'un point de vue moral. Son geste correspond à sa nature. Mais il est plus difficile d'imaginer qu'une personne, bonne puisqu'elle veut sauver la république, soit capable de faire des actes d'une extrême violence sans craindre d'effrayer le peuple qu'elle est chargée de libérer, et d'assurer la pérennité des institutions républicaines [D, I, 18, 4, p. 129-30]. Machiavel va résoudre ce dilemme en analysant l'attitude de Piero Soderini lorsqu'il était à la tête de l'exécutif de la république du Grand Conseil. La suite du chapitre 3, d'une grande concision, revêt un caractère d'une valeur hautement démonstrative comparable à celle du chapitre 9 du livre I. Le chapitre 3 du Livre III serait le contre-exemple du chapitre 9 du Livre I, c'est-à-dire, l'exemple à ne pas suivre. Après la partie introductive, le chapitre du Livre III est formé d'un seul et long paragraphe. Ce bloc, dont il est impossible de retirer un seul mot sans en perturber la force probante, s'articule autour de deux périodes concessives, chacune d'elles se prolongeant d'un commentaire explicatif. Etudions-les successivement. Mais citons au préalable, l'incipit de ce bloc :

*« Il s'agit de Piero Soderini, qui pensait par sa patience et sa bonté vaincre l'envie qu'avaient les fils de Brutus de revenir à un autre gouvernement, et qui se trompa. » [D, III, 3, 1, ibid.]*

Les fils de Brutus désignent évidemment ici les Médicis qui voulaient restaurer le principat<sup>202</sup>. L'erreur de Soderini, dénoncée à plusieurs reprises dans les *Discours*<sup>203</sup>, est celle que commettent les hommes prudents incapables de s'écarter de la morale et de faire preuve de « vertu extrême ». L'erreur est involontaire, car la prudence de Soderini est celle du *phronimos* aristotélicien, comportement que Machiavel récuse pour mener les républiques menacées à leur chute.

Viens ensuite la première période concessive :

*« Bien que [« benché »], par sa prudence, il ait compris cette nécessité, et que le sort et l'ambition de ceux qui le combattaient lui ait donné l'occasion de les supprimer, il ne prit néanmoins [« nondimeno »] jamais le parti de le faire. » [D, III, 3, 1, ibid.]*

La construction de cette phrase avec la paire corrélatrice « benché/nondimeno » est inversée par rapport à celle que Machiavel utilise habituellement. En effet, l'exception précède la règle. Les termes « prudence » [« prudenza »], « nécessité » [« necessità »], « occasion » [« occasione »], « supprimer » [« spegnere »] font partie du vocabulaire employé par le Florentin pour désigner la vertu du prince ou du gouvernant d'une république qui doit, lorsque l'occasion se présente, faire preuve de « prudence » en éliminant ceux qui le combattent. Il s'agit, nous le savons, de l'action extraordinaire et violente qui caractérise l'exception, ici placée en début de concessive, à la conduite normative des choses de l'état, introduite par la « corrélation de jonction » « nondimeno ». Par cette inversion Machiavel désigne donc l'erreur de Soderini, en expliquant pourquoi il s'est trompé : Soderini a raisonné à l'envers. Mais il n'ignore pas que le gonfalonier était conscient du danger que représentaient les ennemis de la république. C'est pourquoi, il nous évoque le dilemme auquel Soderini a été confronté, atténuant ainsi par cette remarque le jugement abrupt qu'il vient de prononcer à son égard :

*« En effet [« Perché »], outre qu'il croyait pouvoir supprimer les humeurs mauvaises par la patience et la bonté, et éliminer certaines inimitiés à son égard par des récompenses, il estimait – comme il*

---

<sup>202</sup> Il est probable que Machiavel fasse également allusion aux familles aristocratiques qui souhaitaient instaurer une république oligarchique. Elles avaient soutenu la nomination à vie du gonfalonier en 1502, comme solution de compromis avec ceux qui étaient partisans d'un gouvernement élargi [« governo largo »]. Cependant, Soderini ne tint pas compte de leur soutien et préféra s'appuyer sur le parti populaire, cf. Rinaldo Rinaldi in M (2006b), note 19, p. 964.

<sup>203</sup> « Piero aussi fit l'erreur de ne pas couper d'avance les voies par lesquelles ses adversaires le maintenaient dans la crainte » [D, I, 52, 2, p. 219] ; ou encore, D, III, 9, 2, p. 435.

*le confia souvent à ses amis – que pour contrer vigoureusement ses opposants et battre ses adversaires, il lui fallait prendre une autorité extraordinaire<sup>204</sup> et briser l'égalité civile en même temps que les lois. » [D, III, 3, 1, p. 398-99]*

Cette phrase n'a que l'allure d'une causale. Il s'agit vraisemblablement d'une correction syntaxique coutumière de la part du Florentin [Chiapelli (1969), p. 17-18]. Ce « perché » laisse entendre plutôt une « benché », la « corrélation de jonction » est absente mais ressentie juste avant « il estimait... ». Cette période a pu, lors d'un premier jet, n'être qu'une concessive construite symétriquement par rapport à la précédente. Cette correction peut s'expliquer. Comme il s'agit d'une confiance de Soderini à ses amis, Machiavel n'a peut-être pas voulu utiliser la forme syntaxique habituelle qu'il réserve en priorité à ses propres réflexions. On a du mal, toutefois, à ne pas imaginer que la fin de phrase, « il lui fallait prendre une autorité extraordinaire et briser l'égalité civile en même temps que les lois », ne soit pas une interprétation très personnelle des propos de Soderini, tant elle fait penser au dernier paragraphe du chapitre IX du *Prince*<sup>205</sup>, ou à la conclusion du chapitre 18 du Livre I des *Discours* que nous étudierons plus avant.

Le seconde concessive présente une construction complexe. Citons-la in extenso avant de l'analyser :

*« Bien qu' » [« la quale cosa, ancora che »] ensuite il<sup>206</sup> n'en eût pas fait un usage tyrannique, cette autorité aurait tellement effrayé le peuple tout entier [« l'universale »] que celui-ci n'aurait jamais consenti, après sa mort, à nommer à nouveau un gonfalonier à vie<sup>207</sup>, institution que Soderini estimait bon de renforcer et de maintenir. Ce scrupule [« Il quale rispetto »] était sage [« savio »] et bon ; néanmoins [« nondimeno »], on ne doit jamais laisser s'accroître un mal à cause d'un bien,*

---

<sup>204</sup> Comme l'a très justement fait remarquer Sasso dans son essai consacré à la question de la milice, cette « autorité extraordinaire », même si le recours à la violence est nécessaire, n'a pas pour but d'abattre mais plutôt de consolider un ordre libre et républicain : « Mais le but de la violence, de l'atrocité, de la cruauté est, dans ce cas, de supprimer les obstacles qui, dans les "cités" redevenues "libres" depuis peu, s'opposent au concret exercice de la liberté ; et l'autorité "extraordinaire" n'est pas pour cela dirigée vers la réalisation d'un pouvoir "absolu", ou "tyrannique", ou de toute façon, princier, qui doit durer au-delà de l'occasion qui l'a rendu nécessaire – le renforcement de la république et de la liberté », [« Ma scopo della violenza, dell'efferatezza e della crudeltà è, in questo caso, di rimuovere gli ostacoli che, nelle "città" da poco tornate "libere", si frappongono al concreto esercizio della libertà ; e l'"istraiordinaria" autorità non è perciò volta alla realizzazione di un potere "assoluto", o "tirannico", o comunque, principesco, che debba durare al di là dell'occasione – il rafforzamento della repubblica et della libertà – che l'ha reso necessario »] [Sasso (1988a), p. 88-89].

<sup>205</sup> Voir encadré 30 : L'« autorité absolue » : l'« état d'exception » dans le principat civil.

<sup>206</sup> Soderini.

<sup>207</sup> Le gonfalonariat à vie fut institué pour renforcer l'exécutif et stabiliser les institutions face aux menaces dont Florence faisait l'objet, à la fois du fait de discordes internes entre « popolari » et « grandi », mais aussi de l'exclusion de la « plebe » du jeu politique, et de la dimension désormais européenne des guerres d'Italie, cf. Barbuto (2013), p. 58-59.

*quand il est facile que ce bien soit éliminé par ce mal. Et ses actions et ses intentions devant être jugées d'après leur résultat [« fine »], il devait plutôt croire que si la fortune et la vie l'avaient secondé, il aurait pu convaincre tout le monde que ce qu'il avait fait, il l'avait fait pour le salut de la patrie et non par ambition personnelle ; et il aurait pu régler les choses de sorte qu'un successeur ne puisse faire en vue du mal ce qu'il avait fait en vue du bien. » [D, III, 3, 1, p. 399]*

Cette longue période peut se décomposer en quatre parties.

1. La première partie commence par « Bien qu'ensuite... »<sup>208</sup> pour finir à « ...maintenir ». Cette phrase a une valeur explicative, car elle donne la raison pour laquelle Soderini n'a pas voulu user d'une autorité extraordinaire. Il craignait en effet que son geste « bienfaiteur » pour la république florentine<sup>209</sup> ne conduise le peuple à rejeter cette institution du gonfalonariat à vie, par peur vraisemblablement qu'un homme moins bon que lui ne profite de cette nomination pour instaurer une tyrannie après lui.
2. La deuxième partie<sup>210</sup> : « Ce scrupule était sage et bon », rappelle ce qui vient d'être énoncé précédemment en lui associant un jugement moral. En effet, les actions violentes d'un gouvernant, même si elles sont entreprises pour le bien commun, sont hors des règles qui régissent d'ordinaire la conduite des affaires de l'état. Un homme sage et bon pense bien sûr aux effets néfastes que de telles actions pourraient avoir sur le peuple, surtout s'il est habitué à vivre libre. Le terme « sage » [« savio »] renvoie naturellement à la notion de prudence héritée de l'aristotélisme médiéval, qui prend en compte la conduite morale que doit avoir l'homme politique, et peut l'amener à se tromper involontairement. Dans le cas qui nous intéresse, Machiavel démontre que Soderini en se montrant respectueux de la morale a fait le mauvais choix. Ce qu'il va illustrer dans la proposition indépendante qui suit.
3. Cette troisième partie, qui commence par « néanmoins » [« nondimeno... »], constitue l'exception à la règle qui vient d'être exposée, mais également la sentence du jugement que prononce Machiavel à l'encontre de l'ancien gonfalonier. Aucune excuse ni circonstance atténuante cette fois, car il s'agit

---

<sup>208</sup> Il faut noter que dans le texte original il ne s'agit pas d'un début de phrase mais de la juxtaposition d'une proposition indépendante séparée de la phrase précédente - qui commence par « En effet » [« Perché »] – par un point virgule : « [...] rompere con le leggi la civile equalità ; la quale cosa, ancora che ... » [M (2006b), p. 965].

<sup>209</sup> Eliminer ses opposants.

<sup>210</sup> Ici aussi, il s'agit d'une proposition indépendante séparée du reste de la période par un point virgule. On pourrait même ajouter, par souci de simplification, que la période concessive commence précisément à partir de là, car le premier élément de la paire corrélatrice aurait pu y être intercalé. Cela aurait donné : « Bien que ce scrupule... ».

de trancher le dilemme. Il fallait faire ce choix, certes douloureux pour Soderini, d'éliminer les ennemis de la république, car il était « facile que ce bien soit éliminé par ce mal ». La tension entre la règle et l'exception est ici exprimée avec force par Machiavel qui a été témoin de l'erreur de Soderini, fatale à la république du Grand Conseil qu'il chérissait tant<sup>211</sup>. La sentence « Tuer les fils de Brutus », devient presque la règle. La règle de l'« état d'exception », si on s'autorise un oxymore.

4. Dans la quatrième partie [« Et ses actions... », Machiavel explique pourquoi Soderini devait faire le choix de l'exception. Reprenant un principe fondamental qui jalonne l'ensemble de son œuvre, il affirme que seuls les résultats obtenus permettent de porter un jugement sur les actes. La politique, au sens de *l'arte dello stato*, doit être moralement neutre. Mais plutôt qu'un conseil donné au « prince », il faut lire ce passage en considérant que Machiavel se met à la place de Soderini. Sous-jacent au pronom personnel de la troisième personne du singulier utilisé, résonne alors le « je » du Florentin. A une nuance près cependant. L'éventualité exprimée par l'utilisation du verbe « pouvoir » disparaît pour affirmer pleinement la force de conviction nécessaire. Cette partie commencerait alors par : « Si j'avais été Soderini, ... », pour se poursuivre ainsi : « [...] j'aurais convaincu tout le monde [...], je l'aurais fait pour le salut de la patrie [...]; et j'aurais réglé [...] ». Cette construction rappelle naturellement celle de la lettre à Vettori dans laquelle Machiavel se met à la place du pape<sup>212</sup>. Mais dans cette lettre, comme nous l'avons dit, il envisage les meilleures décisions à prendre dans un futur proche, alors que dans cet extrait du chapitre des *Discours*, il rend compte d'un événement passé. L'autre choix qui s'offrait à Soderini est alors décrit par Machiavel comme une alternative et non comme un choix fermement assumé.

Dans la conclusion, enfin, après avoir expliqué que l'erreur de Soderini est due à sa méconnaissance du caractère immuable et insatiable de la malignité des hommes, Machiavel termine son réquisitoire par une phrase, digne d'une des morales des fables de La Fontaine<sup>213</sup> :

---

<sup>211</sup> Dans une lettre à Francesco Vettori datée du 16 avril 1527, soit peu de temps avant sa mort, il écrira ces mots devenus célèbres qui montrent son dévouement indéfectible à sa patrie : « [...] amo la patria mia [...] » [M (2002b), l. 77, p. 383].

<sup>212</sup> Voir la lettre du 20 juin 1513, [M (2002b), l.10, p. 144].

<sup>213</sup> André Siegfried, dans son livre intitulé *La Fontaine, Machiavel français*, l'a fait remarquer en citant l'une des fables, *Le lion* : « Le fabuliste, nous le savons, avait lu les œuvres du grand Florentin et il en avait extrait la plus substantifique moëlle. La nature a des fantaisies inattendues : le bonhomme, si négligent, si désordonné, si peu efficace dans sa profession, avait de suite compris le sens profond du machiavélisme ! Telle fable, comme *Le lion*, [...], est évidemment dans l'esprit le plus authentique du *Prince* ou des *Discours sur Tite-Live* » [Siegfried (1955), p. 20-21]. La Fontaine adapta *La Mandragore* dans une nouvelle en vers qu'il intégra dans son recueil de *Contes et nouvelles* de 1671. Il entreprit quelques années plus tard une autre adaptation, également pour le même recueil, celle de la nouvelle *Belphégor*. Dans les deux cas, il utilisa les originaux pour effectuer son travail

*« si bien que, pour n'avoir pas su ressembler à Brutus, il perdit, avec sa patrie, son pouvoir [« stato »] et sa réputation. » [D, III, 3, 1, p. 399]*

En choisissant sa « première opinion », Soderini a donc tout perdu, alors que s'il avait opté pour la seconde, celle qu'il avait confiée à ses amis et partagée par Machiavel, son gain aurait été immense. La politique se réduit parfois à un pari aux accents pascaliens. Pour Machiavel, il a manqué d'audace, car il n'a pas cru que la fortune pouvait le seconder. Au chapitre 9 du Livre III, Machiavel compare l'attitude de Soderini avec celle de Jules II. Il blâme la patience et l'humilité du gonfalonier et encense l'impétuosité et la fureur du pontife. Mais comme nous l'avons vu lors de l'étude des *Ghiribizzi*<sup>214</sup>, le succès d'une entreprise dépend de l'adéquation entre le comportement et « les temps ». C'est l'impossibilité de changer leurs dispositions et leurs façons de procéder, quand les événements nécessiteraient de le faire, qui conduit les hommes à leur ruine. La fortune a cependant souri à Jules II, car, malgré tout, Machiavel pense à demi-mot que la « *mossa impetuosa* » qui animait ce pape constitue davantage un comportement vertueux que l'« *umana prudenza* » de laquelle - bien qu'au chapitre XXV du *Prince* Machiavel ne le mentionne pas - Soderini n'a pu se défaire, la nature l'y inclinant.

#### 6.2.2. LA RADICALITE DE L'« ETAT D'EXCEPTION » FACE A LA CORRUPTION : CHAPITRE 17 - LIVRE I

Dans ce chapitre, fondamentalement distinct du précédent, Machiavel s'attache à montrer combien il est difficile pour un peuple corrompu devenu libre de conserver sa liberté. Il aurait suffi que les Tarquins, ces rois tyranniques, se succèdent sur deux ou trois générations, et que leur corruption atteigne les membres de la cité, pour la rendre impossible à réformer. Mais les Tarquins ont été chassés avant que cela n'arrive. Les Romains, « ayant perdu le chef [« *capo* »] alors que le buste était intègre [« *intero* »] », ont pu ainsi regagner facilement leur liberté [D, I, 17, 1, p. 122]. Machiavel énonce alors le présupposé suivant :

*« Et l'on doit présupposer comme étant vrai qu'une cité corrompue qui vit sous un prince ne peut jamais devenir libre [« non si può ridurre libera »], même si celui-ci s'éteint avec toute sa progéniture. Et il se trouve aussi que les princes s'éliminent nécessairement l'un l'autre ; et sans*

---

de réécriture, cf. Marietti (2009), op.cité, p. 222. Voir également Larivaille, Introduction à la « Mandragore », in Machiavel (2008), p. XII.

<sup>214</sup> Voir chapitre 3.

*l'arrivée [« creazione »] d'un nouveau seigneur, la cité ne trouve jamais de repos, à moins que la bonté d'un homme, ainsi que sa vertu, ne la maintiennent libre [« tenesse libera »]. Mais cette liberté ne durera qu'autant que durera sa vie. » [D, I, 17, 1, p. 122-23]*

Le constat est clair : une cité corrompue, vivant sous un prince, ne peut jamais devenir libre, et, si elle y parvient, s'y maintenir. Machiavel nous donne la raison de cet échec à la fin du chapitre : « cette corruption et le peu d'aptitude à la vie libre naît [...] d'une inégalité qui existe dans cette cité » [D, I, 17, 3, p. 125]. Comme cette inégalité rend en principe impossible l'instauration d'une république<sup>215</sup>, le problème est donc de savoir si, toutefois, un homme peut, en imposant un « état d'exception », rendre la liberté à un principat, et surtout lui permettre de la conserver. Le cas est différent du chapitre précédent, car la corruption s'est répandue dans le peuple et ne concerne pas seulement les optimates [Sasso (1998), p. 410], autrement dit la tête et le buste sont contaminés par ce fléau. Eliminer les chefs ne suffira pas. Brutus (Marcus Junius) qui fit assassiner César, n'a pas pu, malgré son autorité et sa

---

<sup>215</sup> Au chapitre 55 du Livre I des *Discours*, Machiavel explique que dans les états et les provinces où vivent des gentilhommes riches et puissants, on ne peut instaurer un gouvernement libre à cause de la grande inégalité qui y règne. Citant les exemples du royaume de Naples, du territoire de Rome, de la Romagne et de la Lombardie, il affirme de manière catégorique : « Voilà pourquoi dans ces provinces il n'y a jamais eu de république ni de vie publique, car ce genre d'hommes est totalement ennemi de toute vie civile. Et si, dans de telles provinces, on voulait introduire une république, cela ne serait pas possible ; mais si quelqu'un voulait les réordonner, en ayant la faculté, il n'aurait d'autre voie que de créer un royaume. En voici la raison : là où la corruption de la matière est telle que les lois ne suffisent pas à y mettre un frein, il faut établir, outre ces lois, une force supérieure, c'est-à-dire la main d'un roi [« mano regia »] qui, avec un pouvoir absolu et extrême, réfrène l'ambition et la corruption excessives des puissants » [D, I, 55, 3, p. 230]. Ainsi, celui qui veut créer une république doit instaurer au préalable une égalité entre les citoyens si elle fait défaut, en éliminant tous les gentilhommes, et pour créer un royaume ou un principat là où règne une grande égalité, il lui est nécessaire au contraire de satisfaire à l'ambition de certains hommes de cet état en les faisant devenir de riches gentilhommes. Mais seul un « homme rare par son intelligence et son autorité » est capable d'accomplir cette « tâche » [« materia »] [D, I, 55, 4, p. 232]. A la fin de ce chapitre, Machiavel tire de sa réflexion la conclusion suivante : « Que cet homme constitue donc une république là où il y a, ou là où l'on a établi une grande égalité, et à l'inverse qu'il instaure un principat là où il y a une grande inégalité ; autrement on fera quelque chose sans proportion et peu durable » [D, I, 55, 4, p. 233]. Dans son *Discursus Florentinarum rerum*, Machiavel reprend la conclusion de ce chapitre 55, en posant comme principe d'un état stable la concordance entre le mode de gouvernement et la condition sociale des citoyens : « dans toutes les villes où il y a une grande égalité entre les citoyens, on ne peut ordonner de principat, si ce n'est avec la plus grande difficulté ; et dans les villes où il y a une grande inégalité entre les citoyens, on ne peut ordonner une république, si ce n'est avec la plus grande difficulté » [M (2015), p. 69]. Difficulté ne signifie pas pour autant impossibilité. Sasso considère que ce chapitre 55 atténue la tension qui caractérise les chapitres 16 à 18 du même Livre et consolide en quelque sorte les équivalences entre égalité et république d'une part, et inégalité et principat d'autre part : « Dans les chapitres qui vont du seizième au dix-huitième, l'exception avait le visage de la politique, de l'entreprise destinée à atteindre, avec des moyens extraordinaires, des résultats extraordinaires. Dans le cinquante-cinquième les équations [égalité=république, inégalité=principat] redeviennent des équations, des rapports statiques entre termes non modifiables » [« Nei capitoli che vanno dal sedicesimo al diciottesimo, l'eccezione aveva avuto il volto della politica, dell'impresa volta a raggiungere, con mezzi straordinari, risultati straordinari. Nel cinquantacinquesimo le equazioni tornarono a essere equazioni, statici rapporti fra termini non modificabili ; »] [Sasso (2015), p. 152].

sévérité, rendre le peuple romain « bien disposé à conserver cette liberté » [D, I, 17, 1, p. 123]. La corruption empêche également que les tumultes qui naissent de cette inégalité soient profitables aux institutions de la cité, comme l'avaient été ceux qui se produisirent après la fondation de la république à Rome<sup>216</sup>.

Machiavel en tire alors la conclusion suivante :

*« là où la matière n'est pas corrompue, les tumultes et autres troubles ne nuisent pas ; là où elle est corrompue, les lois bien instituées ne servent pas, si elles ne sont pas introduites par quelqu'un [« da uno »] qui, avec une force extrême [« estrema forza »], les fasse observer au point que la matière devienne bonne. »* [D, I, 17, 3, p. 124]

Mais cet homme [« uno »]<sup>217</sup> ne pourra faire « devenir la matière bonne » au-delà de sa propre vie, c'est-à-dire ne pourra faire renaître de manière durable dans le peuple cette disposition à vivre libre, « qu'au prix de nombreux périls et de beaucoup de sang ». En outre, ce besoin de liberté que doivent ressentir les membres de la cité, n'est véritablement viable que si l'égalité est établie entre les citoyens, c'est-à-dire si une république est instituée. Et pour cela, il est « nécessaire d'utiliser des moyens tout à fait extraordinaires, que peu de gens savent, ou veulent, utiliser, [...] » [D, I, 17, 3, p. 125]. Partant d'une cité corrompue, vivant sous un prince, et où règne une inégalité entre les citoyens peu enclins à vivre libre, Machiavel laisse entrevoir la possibilité d'y établir l'égalité et d'éliminer la corruption. Le saut est brutal, mais envisageable. Cet homme, qui veut conduire cette cité vers un gouvernement libre, doit être capable de mettre en œuvre des moyens d'une violence extrême, quitte à sacrifier une grande partie de la population<sup>218</sup>.

---

<sup>216</sup> Rappelons que les tumultes aboutirent à la création des Tribuns de la plèbe, et permirent à Rome d'être une république parfaite, cf. D, I, 2, 7, p. 66.

<sup>217</sup> Alors qu'au début du chapitre, Machiavel parlait de la « bonté » et de la « vertu » d'un homme [« l'arrivée d'un nouveau seigneur »] capable de maintenir libre une cité corrompue, dans la conclusion à ce même chapitre il évacue purement et simplement la « bonté » pour ne citer que la « vertu » : « [...] si jamais il se trouve qu'une cité, tombée en déclin à cause de la corruption de sa matière, se relève, ce sera par la vertu d'un homme alors en vie, et non par la vertu du peuple tout entier qui soutiendrait les bonnes institutions » [D, I, 17, 3, *ibid.*]. Comme toujours, qu'il s'agisse d'un principat civil menacé ou d'une république en crise, l'« état d'exception » ne peut être décidé et régi que par un seul homme vertueux. C. Schmitt, dans son livre *Théologie politique*, fait même de cette décision l'élément qui caractérise le souverain : « Est souverain celui qui décide de la situation exceptionnelle » [Schmitt (1988), p. 15].

<sup>218</sup> Sasso voit dans cette mise en œuvre, les raisons du pessimisme de Machiavel à l'égard d'une possible victoire de cet « homme » [« uno »] se battant pour la liberté et la civilité de sa cité : « En confiant la conversion à la force extrême d'un prince décidé à faire usage de celle-ci compte tenu de la difficulté de l'entreprise, Machiavel est conscient que la force devra être dirigée non seulement contre la poignée récalcitrante, mais toujours faible, des "grands", mais aussi contre le peuple, ou du moins, une partie ; et comme, de cette façon, il est évident que

Cependant, une « force extrême » capable de s'exercer également sur une partie du peuple tend à devenir tyrannique. Machiavel nous renvoie très vraisemblablement, comme nous y invitent les ultimes mots du chapitre, à l'exemple mentionné au chapitre 30 du Livre III. Moïse, confronté à la corruption et à l'envie de son peuple, décida, pour faire accepter ses lois et ses institutions, « de tuer un très grand nombre d'hommes », car « poussés par rien d'autre que par l'envie », ils « s'opposaient à ses desseins ». L'exemple de Moïse est dirigé contre Savonarole, et contre Soderini qui, bien que connaissant la nécessité d'user de ces moyens pour vaincre l'envie dans le peuple florentin, n'ont pas pu ou n'ont pas voulu le faire. Il faut rappeler que si Moïse demande à Dieu de ne pas punir son peuple pour avoir adoré le veau d'or [Exode, V, 32, 11-14], il s'arroge finalement le droit d'enfreindre le commandement qu'il a lui-même retranscrit sur les tables, « tu ne tueras point », en ordonnant l'exécution de 3000 personnes [Geerken (1999) ; Mansfield (1994), p. 177-212]. Tout fondateur connaît ce principe, selon lequel il faut savoir déroger à la règle morale pour faire taire les envieux qui nuisent aux bonnes institutions. Cependant, tous ne peuvent pas le faire<sup>219</sup>. C'est dans ce sens, nous semble-

---

le nombre d'hommes sur lesquels les très grands moyens "extraordinaires" devront être utilisés est très au-dessus de celui constitué par les seuls "grands", on comprend ainsi pourquoi la conclusion de l'analyse est si drastique, et, pour ce qui concerne les possibilités de victoire de celui qui se bat en faveur de la liberté et de la civilité, si pessimiste », [« Affidando la conversione all'estrema forza di un principe deciso a fare di questa l'uso conseguente che la difficoltà dell'impresa richiede, Machiavelli è consapevole che la forza dovrà essere diretta non solo contro il manipolo riottoso, ma pur sempre esiguo, dei "grandi", bensì anche contro il popolo, o almeno, una parte di esso; e come, in tal modo, si fa manifesto che il numero degli uomini sui quali i grandissimi "extraordinarii" dovranno essere usati va assai al di sopra di quello costituito dai soli "grandi", così si comprende perché la conclusione dell'analisi sia tanto drastica e, per quanto concerne le possibilità di vittoria di chi si batta in favore della libertà e della civiltà, tanto pessimistica »] [Sasso (1988a), p. 411].

<sup>219</sup> Des mesures exceptionnelles pour être acceptées nécessitent la crainte de Dieu. En effet, le dialogue avec Dieu est un subterfuge employé par l'ordonnateur de nouvelles institutions pour justifier notamment l'usage de la violence qui est dans certains cas l'unique moyen pour parvenir au but que Dieu lui-même a fixé. On ne peut autrement comprendre le geste meurtrier de Moïse à l'égard de son peuple. Rappelons qu'au chapitre 11 du livre I des *Discours* consacré à la religion des romains, Machiavel montre combien fut nécessaire la religion à Numa, contrairement à Romulus, pour introduire de nouvelles institutions à Rome. Craignant que sa seule autorité n'y suffise pas, Numa fit croire au peuple qu'il avait été conseillé par une nymphe. La crainte de Dieu est bien plus forte que celle suscitée par un humain, fût-il un roi. Et même si, pour instaurer cette « metus dei » on a recours au serment comme principal instrument, qui est davantage « le résultat d'une coercition » [« il risultato di una coercizione »] que celui d'un « acte spontané » [« un atto spontaneo »], d'un « engagement collectif qu'une communauté se donne à elle-même » [« un impegno collettivo che una comunità dà a se stessa »] [Cutinelli-Rèndina (1998), p. 169], la religion trouve son principal intérêt dans le fait qu'« il n'y a jamais eu d'ordonnateur de lois extraordinaires dans un peuple qui n'eût recours à Dieu, car autrement elles n'auraient pas été acceptées ». Et bien qu'il soit plus aisé d'imposer « un ordre ou une opinion nouvelle » dans un peuple fruste « où il n'y aucune vie civile », Savonarole y parvint malgré tout dans sa cité, puisqu'il persuada le peuple de Florence « qu'il parlait avec Dieu » [D, I, 11, p. 103-05]. Mais ce dernier, n'étant qu'un « prophète désarmé », « alla à sa ruine avec ses nouveaux ordres » [P, VI, § 23, p. 77].

t-il, qu'il faut interpréter ce passage des *Discours*, dans lequel Machiavel juge l'attitude de Soderini et celle de Savonarole à l'exemple de la sévérité de Moïse<sup>220</sup>.

Cette référence biblique sert d'illustration à la « loi d'exception » que l'ex-Secrétaire préconise d'appliquer à celui qui veut sauver ses institutions :

*« Pour vaincre cette envie il n'y a d'autre remède que la mort de ceux qui l'éprouvent ; et quand la fortune est si propice à cet homme vertueux qu'ils meurent de façon ordinaire, celui-ci atteint à la gloire sans désordres, s'il peut montrer sa vertu sans obstacle et sans offense. Mais s'il n'a pas cette chance, il faut qu'il pense à s'en débarrasser par tous les moyens ; et avant de faire quoi que ce soit, il lui faut s'employer à surmonter cette difficulté. »* [D, III, 30, 2, p. 493]

Dans ce cas, le rôle de la fortune n'a que peu de valeur aux yeux de Machiavel. En effet, le fait d'imaginer que les envieux s'éteignent naturellement sans que la vertu de cet homme n'ait à s'employer, désigne ironiquement la naïveté dont a fait preuve Soderini. Pour sauver la république florentine, ce dernier aurait dû se débarrasser de ses ennemis « par tous les moyens ». La radicalité de l'« état d'exception » chez Machiavel n'a pas de limite si l'objectif est la préservation du bien commun. Cependant, cette radicalité atteint un paroxysme lorsque la corruption est à un degré très élevé. C'est le thème du chapitre suivant qui clôt ce qui constitue pour nous la conception de l'« état d'exception » chez le Florentin, noyau dur de son *arte dello stato*.

### 6.2.3 LA FORME INDETERMINEE DE L'« ETAT D'EXCEPTION » AU STADE ULTIME DE LA CORRUPTION : CHAPITRE 18 - LIVRE I

Ce chapitre, apparemment assez similaire à celui du précédent, puisqu'il s'agit d'établir ou de maintenir un gouvernement libre dans des cités corrompues, traite de l'extension de la corruption à

---

<sup>220</sup> « Et qui lit la Bible sensément verra que Moïse a été forcé, en voulant que ses lois et institutions fussent acceptées, de tuer un très grand nombre d'hommes qui, poussés par rien d'autre que par l'envie, s'opposaient à ses desseins. Le frère Jérôme Savonarole connaissait très bien cette nécessité ; Piero Soderini, gonfalonier de Florence, la connaissait aussi. L'un, le frère, ne put la vaincre, n'ayant pas l'autorité nécessaire pour pouvoir le faire et n'étant pas bien compris par ceux qui le suivaient, qui en auraient eu l'autorité. Ce n'est pas pour autant qu'il se résigna, et ses sermons sont pleins d'accusations et d'invectives contre les sages de ce monde, car c'est ainsi qu'il appelait ces envieux et ceux qui s'opposaient à ses institutions. L'autre croyait, avec le temps, la bonté, sa fortune, en prodiguant des bienfaits à certains, éteindre cette envie ; il se voyait dans la fleur de l'âge, et il bénéficiait de tant de nouvelles faveurs que lui procurait sa façon de procéder, qu'il croyait pouvoir l'emporter, sans désordres, violence et tumultes, sur tous ceux qui s'opposaient à lui par envie ; et il ne savait pas qu'on ne peut pas laisser passer le temps, que la bonté ne suffit pas, que la fortune varie et qu'il n'y a pas de don qui apaise la malignité. Ainsi, tous les deux allèrent à la ruine, et la cause de leur ruine fut qu'ils ne surent ou ne purent vaincre cette envie » [D, III, 30, 2, p. 493-94].

l'ensemble de la population, c'est-à-dire aux « grandi » et aux « pochi »<sup>221</sup>. C'est dans ce contexte d'inefficacité juridique que Machiavel situe, sans toutefois le nommer, l'« état d'exception » vers lequel doit se tourner un gouvernement pour se maintenir libre. La tâche semble insurmontable tant la corruption est profondément ancrée dans la société. Machiavel déduit de cette hypothèse initiale un premier corollaire qui prend la forme d'un raisonnement circulaire peu propice à la résolution de la problématique posée :

*« on ne trouve en effet ni lois ni institutions [« ordini »] en mesure de mettre un frein à une corruption universelle [« universale corruttione »] car, de même que les bonnes mœurs [« costumi »], pour se conserver, ont besoin des lois, les lois, pour être observées, ont besoin des bonnes mœurs. »*<sup>222</sup> [D, I, 18, 1, p. 125-126]

On ne voit effectivement pas, comment de nouvelles lois pourraient changer les choses. En effet, précise Machiavel, lorsque les hommes deviennent mauvais, les institutions et les lois originelles de la république ne sont plus adaptées car elles ont été créées pour des hommes bons. Le problème vient de la difficulté de changer les institutions :

*« c'est pourquoi les nouvelles lois ne suffisent pas, car les institutions, qui se maintiennent, les corrompent. »* [D, I, 18, 1, p. 126]

Le degré élevé de corruption conduit Machiavel à effectuer une distinction entre lois et institutions. Et comme de nouvelles lois ne freinent pas la corruption, il s'attache aux institutions, c'est-à-dire au plus haut niveau de la hiérarchie des sources du droit. Car la difficulté de changer la constitution d'une république rend pratiquement impossible l'élimination de la corruption et le maintien de la liberté. Et prenant à nouveau l'exemple de Rome, il s'intéresse à ce qu'il appelle « l'ordre du gouvernement »,

---

<sup>221</sup> C'est ainsi que l'interprète Sasso : « [...] également dans le chapitre dix-huit, la caractéristique dominante est constituée par la "corruption", - une corruption que l'écrivain a voulu plutôt extrême et, pour ainsi dire, englobante, de telle sorte qu'elle concerne l'entière matière de la cité, et donc le peuple non moins que les "grands" », [« [...] anche nel diciottesimo capitolo, la nota dominante è costituita dalla "corruzione", - una corruzione, anzi, che lo scrittore vuole estrema e, per così dire, omnicomprensiva, tale cioè che riguardi l'intera materia della città, e quindi il popolo non meno che i "grandi" »] [Sasso (1988a), p. 412].

<sup>222</sup> Au chapitre cinq du *Dell'asino d'oro* (v. 79-87), Machiavel après avoir déclaré qu'un royaume s'élèvera toujours dès lors qu'il est poussé à agir soit par vertu soit par nécessité, une cité « piena di sterpi silvestri e di dumi » [« pleine de branches d'épines et de ronces »], c'est-à-dire corrompue, ne peut se maintenir même si ses lois sont bonnes car ses coutumes (sa « matière ») sont mauvaises : « Quel regno che sospinto è da virtù // ad operare o da necessitate, // si vedrà sempre mai gire a l'insù : // e per contrario fia quella città // piena di sterpi silvestri e di dumi, // cangiando seggio dal verno a la state, // tanto ch'al fine convien che si consumi // e ponga sempre la sua mira in fallo, // che ha buone leggi e cattivi costumi » [M (1965), p. 288-89].

autrement dit l'ordre « de l'Etat »<sup>223</sup> [D, I, 18, 2, *ibid.*]. En s'appuyant sur deux institutions romaines, l'élection des magistrats, et la possibilité pour tout citoyen de faire des propositions de lois, il montre, par le détournement progressif qu'elles connaissent au profit des hommes populaires et des puissants, la perte d'expression de la liberté du peuple. La popularité et la puissance finissent par remplacer la vertu. Ainsi, les nouvelles lois ne sont plus proposées pour la « liberté commune » [« libertà commune »], mais pour favoriser les intérêts des plus puissants. La corruption a eu raison des institutions pourtant fondatrices de la république, car les citoyens sont devenus mauvais.

Dans ce contexte très défavorable au maintien de la liberté, Machiavel propose deux manières d'opérer, mais se montre cependant très sceptique quant à leur chance d'aboutir :

*« Mais puisque ces institutions, il faut ou bien les renouveler toutes d'un coup, une fois qu'elles se sont avérées n'être plus bonnes, ou bien peu à peu, avant qu'elles n'apparaissent comme telles à chacun, j'affirme que ces deux choses sont l'une et l'autre presque impossibles. »* [D, I, 18, 3, p. 128]

Il donne ensuite les raisons de cette impossibilité. Dans le cas d'un renouvellement progressif des institutions, la tâche incombe à un « homme prudent », qui doit voir « cet inconvénient de très loin, et dès qu'il apparaît » [D, I, 18, 4, p. 128-29]<sup>224</sup>. Mais cet homme peut ne jamais se manifester. Si toutefois il surgissait, devant agir seul, il serait confronté à l'« aveuglement » des hommes généralement réticents à tout changement :

*« Et même s'il en surgissait un, il ne pourrait jamais convaincre les autres de ce que lui seul percevrait ; les hommes en effet, habitués à vivre d'une certaine manière, ne veulent pas la changer, d'autant qu'ils ne voient pas le mal en face, et qu'il faut le leur faire voir par conjecture. »* [D, I, 18, 4, p. 129]

Dans le cas d'un renouvellement « d'un coup », Machiavel conseille d'adopter des mesures radicales :

*« Pour faire cela [...] il ne suffit pas d'utiliser des mesures ordinaires, les mœurs ordinaires étant mauvaises, mais il est nécessaire d'en venir aux moyens extraordinaires, c'est-à-dire à la violence et aux armes, de devenir avant tout prince de cette cité et de pouvoir en disposer à sa guise »* [D, I,

---

<sup>223</sup> « dello stato » [M (2006), p. 536]. R. Rinaldi définit ce terme de « stato » comme la « structure constitutionnelle [...], qui établit les organes destinés à exercer l'autorité et la répartition des pouvoirs entre eux » [« La struttura costituzionale [...], che stabilisce gli ordini destinati a esercitare il potere e la ripartizione dei poteri tra loro »] [M (2006), n. 19, *ibid.*].

<sup>224</sup> Pour cette caractéristique de l'« homme prudent » consistant à voir de loin, voir [Deuxième partie note 88](#).

18, 4, ibid.]

Devenir prince, voire tyran de sa cité, sortir temporairement du cadre des institutions républicaines pour suspendre les règles et les principes, renoncer au gouvernement libre, recourir à la violence extrême ; telles sont les caractéristiques de l'« état d'exception » dont l'unique fonction est le rétablissement, une fois la corruption éradiquée, de la liberté et de l'égalité des citoyens.

Mais Machiavel se montre à nouveau pessimiste sur la possibilité que survienne un homme capable de remplir ces deux fonctions. Car « devenir par la violence prince d'une république » et garantir ensuite « le rétablissement d'une vie politique [« riordinare una città al vivere politico »] »<sup>225</sup>, sont des tâches antinomiques. En effet, la première de ces tâches présuppose un homme mauvais dont on a du mal à croire, qu'une fois devenu prince, il utilisera l'autorité acquise pour œuvrer en vue de la seconde ; comme « le rétablissement d'une vie politique » ne pourra être entrepris par un homme bon, car il ne voudra que très rarement devenir prince en employant des méthodes violentes<sup>226</sup>.

Machiavel résout alors le problème posé dans le titre du chapitre :

*« De toutes ces choses naît la difficulté, voire l'impossibilité, de maintenir une république dans les cités corrompues, ou d'en créer une toute nouvelle. » [D, I, 18, 5, p. 130]*

Il aurait pu clore ce chapitre par cette note défaitiste. Mais bien sûr, un tel constat est contraire au combat qu'il mène pour donner coûte que coûte des solutions à l'instauration et à la préservation des républiques. Il faut le rappeler une fois encore, l'ex-Secrétaire a assisté impuissant à l'effondrement de la république florentine, malgré son dévouement et son acharnement à la défendre tout au long de ses années passées à la chancellerie. Il écrit ces pages terribles pour les gouvernants futurs soucieux de préserver la liberté civile. C'est la raison pour laquelle il veut livrer à ceux qui les liront les moyens de résoudre cette crise grave des institutions causée par la corruption universelle :

---

<sup>225</sup> C'est-à-dire les libertés civiles et politiques républicaines, cf. Rinaldo Rinaldi in M (2006b), note 89, p. 540. Cet objectif de rétablir des institutions républicaines, une fois la violence opérée par ce « prince » pour éliminer tout risque de corruption, caractérise bien le rôle de l'« état d'exception » qui correspond, comme nous l'avons dit, chez Machiavel, à une suspension non seulement du droit mais aussi de toute considération morale.

<sup>226</sup> Sasso considère que ce passage reflète la technique qu'avait Machiavel « d'observer et d'étudier la réalité avec la capacité d'y déceler des coïncidences insolites, des convergences paradoxales, qui renversaient la manière traditionnelle de l'observer et de l'évaluer » [« di osservare e studiare la realtà con la disposizione a rivelarsi coincidenze inconsuete, convergenze paradossali, che capovolgevano il modo tradizionale di osservarla e valutarla »]. Il en déduit alors un rapprochement entre le *Prince* et les *Discours* qui ne sont en réalité, selon lui, que des expressions d'un seul et même monde, cf. Sasso (2015), p. 151-52.

« Si l'on devait tout de même la<sup>227</sup> créer ou la maintenir, il serait nécessaire de la rapprocher [« ridurla »] plutôt du gouvernement royal [« stato regio »] que du gouvernement populaire [« stato popolare »], afin que ces hommes dont l'insolence ne peut être corrigée par les lois soient de quelque manière refrénés par un pouvoir presque royal [« potestà quasi regia »]<sup>228</sup>. » [D, I, 18, 5, ibid.]

### ENCADRE 31. UN « POUVOIR PRESQUE ROYAL » : UNE EXPRESSION MAL DEFINIE ?

Gennaro Sasso, dès ses premiers écrits sur Machiavel, a caractérisé ce pouvoir « presque royal » comme une sorte de solution intermédiaire, un compromis entre république et principat. Mais il voit dans cette manière de résoudre la crise républicaine que théorise Machiavel une contradiction. En effet, face à la difficulté que pose l'éradication de la corruption élevée dans une république, il en arrive à ôter au prince une partie de son pouvoir [« podestà »], condition nécessaire à l'accomplissement d'une telle tâche, cf. Sasso (1967), p. 127. Cependant, Sasso va évoluer dans ses écrits postérieurs en considérant ce pouvoir « presque royal » comme une forme intermédiaire entre deux types de principats qu'il perçoit et distingue dans le *Prince* : le principat civil des optimates et le principat civil populaire, [voir encadré suivant : Le pouvoir « presque royal », ou la « tyrannie » comme forme intermédiaire].

Cependant, Paul Larivaille rejette l'analyse de Sasso en refusant de voir dans le « quasi » employé par Machiavel un manque de « cohérence rationnelle » entre, d'une part, la conclusion (c'est-à-dire, la nécessité de réfréner l'insolence des hommes par un « pouvoir presque royal »), et d'autre part, ses prémisses (la nécessité de recourir « à la violence et aux armes » si l'on a « la ferme volonté de restaurer ou de créer une république »). Ce terme « est tout à fait cohérent avec l'ensemble du raisonnement de Machiavel, qui peut se résumer ainsi : la seule chance qu'il y ait de voir restaurer ou créer une république dans une cité corrompue est qu'apparaisse [...] un homme décidé à le faire et qui, pour parvenir à ses fins, se rende maître absolu de la cité [...] et conserve ce pouvoir absolu (*podestà quasi regia* : un pouvoir semblable au pouvoir monarchique) aussi longtemps que la cité ne sera pas (ré)éduquée politiquement et qu'il restera donc nécessaire de réprimer par la force l'insolence de certains. Il conviendrait donc d'inverser l'interprétation que donne Sasso de cette "autorité quasi royale" qui, au lieu d'une autorité princière illogiquement restreinte, doit être entendue au contraire comme une autorité "civile" logiquement et provisoirement accrue, comparable à l'autorité absolue d'un monarque » [Larivaille (1982), p. 143-44].

Pour Bausi, l'instauration de ce « pouvoir presque royal » rendu nécessaire par la crise de l'état républicain, devenu ingouvernable par la domination des intérêts partisans, est comparable au « principat civil », c'est-à-dire à un régime qui, « en instaurant une autorité concentrée et monocratique » [« instaurando un'autorità accentrata e monocratica »], « limite le caractère "populaire" et démocratique de la constitution, mais de telle sorte qu'elle préserve en même temps les institutions républicaines, menacées par l'anarchie déferlante » [« che limiti il carattere "popolare" e democratico della costituzione, ma in tal modo consenta al tempo stesso la sopravvivenza delle istituzioni repubblicane, minacciate dall'anarchia dilagante »]. En outre, l'auteur précise que si le pouvoir exercé par les Médicis jusqu'à Côme l'Ancien illustre le principat civil machiavélien [« [...] l'Etat de Côme, qui tendit plus vers le principat que vers la république » M (2015), p. 59], ce mode de gouvernement n'a pas pour autant été abandonné après leur chute et à l'avènement de la république du Grand Conseil : « au contraire, en 1502 la figure du "prince civil" est pour ainsi dire institutionnalisée, avec la création du gonfalonier à vie, c'est-à-dire un "pouvoir presque royal" comparable au doge vénitien » [« anzi, nel 1502 la figura del "principe

<sup>227</sup> La république.

<sup>228</sup> Voir encadré 31 : Un « pouvoir presque royal » : une expression mal définie ?

civile” venne per così dire istituzionalizzata, con la creazione del gonfalonierato a vita, ossia di una “podestà quasi regia” paragonabile al dogado veneziano »] [Bausi (2005), p. 208]. Cependant, il nous semble que Machiavel, dans les chapitres que nous analysons et particulièrement dans ce chapitre 18, demeure dans le cadre d’une république et que ce « pouvoir presque royal » constitue un pouvoir exceptionnel, le temps pour celui qui l’exerce de résoudre la crise institutionnelle provoquée par la corruption généralisée. Cette exception à la conduite normative des choses de l’état ne signifie pas pour autant que la république ait cédé sa place au principat civil. C’est d’ailleurs comme cela que l’entend Larivaille lorsque, s’écartant toujours de l’analyse de Sasso, il attribue à la conclusion du chapitre 18 la place exacte qu’elle occupe dans le raisonnement machiavélien : « Il faut la situer d’abord strictement dans le cadre de la casuistique exclusivement républicaine dont s’occupe *hic et nunc* l’auteur, qui *ne veut pas* théoriser ici (comme Sasso pense qu’il devrait le faire) “la nécessité du passage [...] de la république à la principauté”, mais bien le passage d’une république corrompue (ou d’un vide institutionnel) à une république viable » [Larivaille (1982), p. 143].

Sacrifice douloureux puisque Machiavel, pour sauver la république, en appelle à un « pouvoir presque royal » qui signifie pour lui instaurer une forme de tyrannie<sup>229</sup>, mais incomparable bien sûr à celle exercée par les Tarquins et entièrement dédiée à la recherche du bien commun et à la lutte contre la corruption<sup>230</sup>. Ce changement d’institution au profit d’un cadre plus proche de la monarchie conduite par un « quasi roi » ne peut durer que le temps nécessaire au rétablissement des bonnes mœurs.

<sup>229</sup> Voir encadré 32 : Le pouvoir « presque royal », ou la « tyrannie » comme forme intermédiaire.

<sup>230</sup> La seule forme de « tyrannie » que semble admettre Machiavel, bien qu’il n’emploie pas le terme, est décrite, de manière concise mais caractéristique au chapitre 26 du Livre I. C’est celle qu’instaure un « prince nouveau » qui est contraint de s’écarter de la « vie civile » (autrement dit de s’écarter d’un « état fondé sur le *bien commun* et sur l’harmonieuse cohabitation sociale garantie par des *lois*, au moyen d’un ordre soit monarchique soit républicain », [R. Rinaldi in M (1999a), note 5, p. 565]) parce que « ses fondements sont faibles ». Le « meilleur remède » est alors « de tout renouveler dans cet Etat, c’est-à-dire de créer de nouvelles formes de gouvernement, avec de nouveaux noms, de nouvelles autorités, et de nouveaux hommes ». Puis, citant l’exemple de Philippe II de Macédoine qui « déplaçait les hommes de province en province, comme les bergers déplacent leurs troupeaux », Machiavel énonce, sous la forme d’une période concessive, déjà citée [voir [Introduction générale note 47](#)] ce que l’on pourrait considérer comme la substance profonde de sa réflexion sur *l’arte dello stato* : « Ces procédés sont très cruels et ennemis de toute forme de vie, non seulement chrétienne mais aussi humaine ; et tout homme doit les fuir, et vouloir vivre en simple particulier plutôt qu’en roi avec une telle ruine pour les hommes ; néanmoins, celui qui ne veut pas prendre ce premier chemin du bien doit, s’il veut se maintenir, entrer dans ce mal » [D, I, 26, 1, p. 145-46]. Le véritable pouvoir « royal », à la différence de celui « presque royal », consisterait ainsi à tout renouveler sans aucune considération morale et humaine. Cependant, il ne peut caractériser un « état d’exception » car il éloignerait durablement les hommes de toute vie libre. Il faut remarquer que certains procédés mentionnés dans ce chapitre et notamment le déplacement forcé de population serait susceptible de faire l’objet d’une condamnation devant la Cour pénale internationale car une telle mesure pourrait être assimilée à un crime contre l’humanité. En effet, au chapitre II du Statut de Rome, l’article 7 relatif à ce type de crimes stipule que « la Cour a compétence à l’égard des crimes suivants : [...] d) Déportation ou transfert forcé de population ; [...] ». En outre, il est précisé que « Par déportation ou transfert forcé de population, on entend le fait de déplacer des personnes, en les expulsant ou par d’autres moyens coercitifs, de la région où elles se trouvent légalement, sans motifs admis en droit international ; [...] ».

## ENCADRE 32. LE POUVOIR « PRESQUE ROYAL », OU LA « TYRANNIE » COMME FORME INTERMEDIAIRE

Dans son long essai « Principato civile e tirannide », Sasso, se référant au chapitre IX du *Prince* dans lequel il distingue deux types de principats civils, le principat civil des optimates [principato « civile-ottimazia »] et le principat civil populaire [principato « civile-popolare »], considère que dans le chapitre 18 des *Discours*, Machiavel théorise une « forme » princière intermédiaire entre ces deux types de principats qui oblige ce « prince réformateur » à ne s'appuyer que sur ses seules forces et donc à le rendre pareil à un « tyran ». Mais un tyran qui n'a d'autre ambition que de rétablir l'équilibre entre les différentes forces de la cité qui caractérise un ordre républicain : « Même si peut-être il ne le proposait pas, Machiavel dans l 18 arrive à théoriser une "forme" princière qui, rigoureusement, n'est pas, du moins dans sa genèse, "ottimazia", parce qu'elle doit toujours "corriger" et contenir par un vigoureux lien coercitif, l'"insolence" des "grands" ; mais n'est pas non plus populaire, parce qu'elle ne peut "absolument" pas satisfaire le peuple, qui est lui, de son côté, "corrompu" et, à l'égal des "grands", doit pour cela être soumis au frein d'une énergique coercition. Cette "forme" est en réalité intermédiaire entre les deux types de principat "civil", théorisés au chapitre IX du *Prince*. Et on ne voit pas, en vérité, ce qui, dans une perspective de temps très brefs, peut en être le fondement. Cette forme politique ne pourra pas, en effet, bénéficier de l'appui, de la "faveur", du consentement ni de l'une ni de l'autre institution [« ordine »] qui, dans toute société, s'opposent et s'affrontent. Le prince qui l'incarne ne peut être jusqu'au bout cohérent dans la répression de l'une ou de l'autre. Il doit d'une façon ou d'une autre se limiter à les contenir toutes les deux : la matière de la "corruption" sur laquelle l'action répressive devra s'exercer est en fait désormais trop diverse, entrelacée, composite. Pour cette raison le prince-réformateur doit s'accrocher à ses seules forces : lequel, malgré le "presque" qui diminue son autorité, le rend pareil (c'est un paradoxe, mais toutefois inévitable) au "tyran", dont le caractère essentiel consiste précisément en cela – dans la dure solitude qui le sépare des forces fondamentales de la cité et, comme ennemi, l'oppose à elles », [« Sebbene, forse, non se lo proponesse, in l 18 Machiavelli giunge a teorizzare una "forma" principesca che, a rigore, non è, almeno nella sua genesi, "ottimazia", perché deve pur sempre "correggere", e contenere in un vigoroso vincolo coercitivo, la "insolenzia" dei "grandi" ; ma nemmeno è popolare, perché non può "al tutto" soddisfare il popolo, che è pur esso, per la sua parte, "corrotto" e, al pari dei "grandi", deve perciò essere sottoposto al "freno" di un'energica coercizione. È, in realtà, intermedio, fra i due tipi di principato "civile", teorizzati nel nono capitolo del *Principe*. E non si vede, in verità, quale, in una prospettiva di tempi non brevi, possa esserne il fondamento. Questa forma politica non potrà, in effetti, godere dell'appoggio, del "favore", del consenso né dell'uno né dell'altro ordine che, in ogni società, si oppongono e si scontrano. Il principe che la incarna non può essere fino in fondo coerente nel reprimere l'una o l'altra. Deve, in qualche modo, limitarsi a contenerle entrambe : troppo varia, intrecciata, composita è infatti, ormai, la materia della "corruzione", sulla quale l'azione repressiva dovrebbe esercitarsi. Per questo il principe-riformatore deve reggersi sulle sue sole forze : il che, malgrado il "quasi" che dimezza la sua autorità, lo rende simile (è un paradosso, ma pressoché inevitabile) al "tiranno", il cui carattere essenziale proprio in questo, come poi vedremo, consiste, - nella dura solitudine che lo separa dalle forze fondamentali della città e, come nemico, lo oppone ad esse »] [Sasso (1988a), p. 419-21].

Reprenant par certains aspects le commentaire de Sasso, Bausi considère que si dans ce chapitre 18 du Livre I des *Discours* Machiavel fait allusion à cet ordre mitigé que revêt le principat civil entre république et principat véritable, dans les chapitres 40 du même Livre, en revanche, « la nette opposition entre "république" et "principat" provoque le déclin d'une forme "intermédiaire" (ou "état intermédiaire", selon la définition qu'en donne Machiavel lui-même dans le *Discursus Florentinorum rerum*, de 1520-'21) comme, précisément, le "principat civil", comparé désormais sans hésitation et sans incertitude à la pure et simple "tyrannie" » [« la netta contrapposizione di "repubblica" e "principato" determina il tramonto di una forma "intermedia" (o "stato di mezzo", secondo la definizione datane da Machiavel stesso nel *Discursus Florentinorum rerum*, del 1520-'21) come, appunto, il "principato civile", equiparato ormai senza esitazioni e incertezze alla pura e semplice "tirannide" »] [Bausi (2005), p. 175].

Ce « pouvoir presque royal » ne peut cependant pas se comparer à la Dictature, institution romaine<sup>231</sup> que Machiavel développe au chapitre 34 du Livre I<sup>232</sup>. Le Dictateur était nommé pour un temps mais « seulement pour remédier à la cause pour laquelle il avait été créé ». Il jouissait d'une autorité suffisamment étendue qui lui permettait de décider seul des « remèdes » à adopter pour éliminer le « danger pressant », de s'abstenir de consulter ou encore de condamner « quiconque sans appel ». Cependant, il ne pouvait rien faire qui soit « préjudiciable à l'Etat », comme supprimer des prérogatives au sénat ou au peuple, ou « détruire les anciennes institutions et en créer de nouvelles » [D, I, 34, 2, p. 169]. Machiavel en tire alors la conclusion suivante : « [...] les républiques qui, dans les dangers pressants, n'ont pas le refuge du Dictateur ou d'autorités de ce type, dans les circonstances graves iront toujours à la ruine » [D, I, 34, 2, p. 170]. Ainsi, la Dictature ne créait pas une suspension du droit puisque les attributs de cet *imperium* étaient prévus par la constitution de la république romaine. C'est pourquoi, Machiavel va critiquer au chapitre suivant la création du décemvirat qu'il considère comme une véritable tyrannie.

---

<sup>231</sup> La dictature romaine était conduite par un seul magistrat, contrairement à la magistrature collective typique de la république, et ne pouvait durer plus de six mois. Dotée à la fois d'un pouvoir et d'une autorité suprêmes (*summum imperium* et *summa potestas*), elle était chargée de mener les guerres à l'extérieur et de réprimer les rébellions à l'intérieur de l'état (*belli gerundae causa*, et *seditionis sedandae causa*). Compte tenu du caractère extraordinaire de l'*imperium* dictatorial, l'appel au peuple (*provocatio ad populum*) ou l'intercession tribunitienne (*intercessio*) était impossible. Cette institution en vigueur entre le VI<sup>ème</sup> et le V<sup>ème</sup> siècle et au cours du III<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., fut rétablie et dénaturée tout d'abord par Sylla, puis par César, cf. Barbuto (2013), p. 173. Jean Bodin considère que le Dictateur romain, compte tenu des limites de sa charge et de la durée de sa nomination, ne disposait pas de la souveraineté, cf. Bodin (1577), Livre I, ch. IX, p. 152-53.

<sup>232</sup> Pour Barbuto, le « pouvoir presque royal » ne peut se comparer au « pouvoir royal » [« potestà regia »], c'est-à-dire au pouvoir du Dictateur dont parle Machiavel au chapitre 34 du Livre I, car si le premier nécessite une cité corrompue, le second s'exerce dans une république et sur un peuple non corrompus : « Et, en effet, la dictature a été une institution utile et efficace tant que la république romaine n'était pas corrompue. Mais dès ce moment, de Sylla à César, elle n'aura été que le masque d'un pouvoir sans contrôle » [« E, infatti, la dittatura era stata una utile ed efficace istituzione finché la repubblica romana non si era corrotta. Allora, da Silla a Cesare, la dittatura sarebbe stata solo una maschera di un potere incontrollato »] [Barbuto (2013), p. 174]. De même, ce « pouvoir presque royal » se distingue de la « main d'un roi » [« mano regia »] évoquée au chapitre 55 et de la « puissance royale » [« potestà regia »] du *Discursus* [cf. M (2015), p. 69], qui représente « une autorité absolue nécessaire aux Etats, comme Milan et Naples » [« un'autorità assoluta necessaria agli Stati, come Milano e Napoli »] confrontés à « une forte présence baronniale, querelleuse et rebelle, qui avait besoin d'être disciplinée d'une main vigoureuse » [« una forte presenza baronale, riottosa e ribelle, che aveva bisogno di essere disciplinata da una mano vigorosa »]. Barbuto considère alors ce pouvoir royal comme caractéristique du principat examiné au chapitre IX du *Prince*, qui, s'appêtant à « s'élever de l'ordre civil à l'ordre absolu » [Machiavel § 23, IX, p. 105], sort donc d'un « quelconque ordre républicain » [« qualsiasi ordinamento repubblicano »] [Barbuto (2013), p. 173-74].

Dans ce chapitre 35 du Livre I, Machiavel cite l'exemple des dangers qu'encourt une république lorsqu'elle donne à une juridiction d'exception des pouvoirs illimités pour un temps long, c'est-à-dire pour un an ou plus ; et ce bien qu'elle ait été choisie librement par le peuple. Ainsi, les romains en créant le décemvirat en 451 av. J.-C., donnèrent à dix citoyens élus la possibilité, contrairement au Dictateur, de supprimer les consuls et les Tribuns, de faire appel au peuple, et de créer des lois. Mais, laissés sans surveillance ces magistrats « devinrent avec le temps » des « tyrans, et étouffèrent sans aucune hésitation la liberté romaine » [D, I, 35, 1, p. 172]<sup>233</sup>. Pour Machiavel, le décemvirat est l'exemple d'un instituton nuisible à la liberté par la grande étendue de ses pouvoirs, et la trop longue durée de son mandat. Il explique, au chapitre 40, que l'origine de la création de cette magistrature tyrannique est due à l'antagonisme profond de deux désirs excessifs : celui « du peuple d'être libre » et celui « des nobles de commander ». Cette rivalité entre ces désirs antagonistes, constitue pour lui la cause de la naissance « de la plupart des tyrannies » [D, I, 40, 5, p. 193]. Lorsque les Dix furent désignés, le peuple apporta son soutien à Claudius Appius, pensant qu'il allait « frapper » la noblesse et assouvir ainsi leur désir de voir l'autre camp muselé. Mais Appius fit tout le contraire en devenant un tyran, c'est d'ailleurs ce qui causa sa perte. Son « imprudence » est longuement commentée par Machiavel, qui donne par la même occasion des conseils à ceux qui veulent maintenir leur tyrannie :

*« Pour maintenir la tyrannie, en effet, il [Appius] se fit l'ennemi de ceux [les plébéiens] qui la lui avaient donnée, et qui pouvaient la lui assurer, et l'ami de ceux [les nobles] qui n'avaient pas contribué à la lui donner, et qui n'auraient pas pu la lui assurer ; il perdit ainsi ceux qui lui étaient amis, et chercha à avoir pour amis ceux qui ne pouvaient pas lui être amis. En effet, bien que les nobles désirent s'associer à la tyrannie, la partie de la noblesse qui s'en trouve exclue est toujours hostile au tyran ; et celui-ci ne peut jamais la gagner tout entière à sa cause, du fait de sa grande ambition et de sa grande avidité [« avarizia »], le tyran ne pouvant avoir ni assez de richesses ni assez d'honneurs pour la satisfaire. Ainsi, abandonnant le peuple et se rapprochant des nobles, Appius commit une erreur très évidente, pour les raisons dites ci-dessus, et aussi parce, si l'on veut tenir une chose par la violence, il faut que celui qui utilise la force soit plus puissant que celui qui la subit. » [D, I, 40, 5, p. 194]*

---

<sup>233</sup> C. Schmitt rappelle à ce sujet la distinction entre la dictature romaine et le décemvirat : « [...] la dictature est une institution conforme à la république, alors que les *decemvirs* ont mis celle-ci en danger à cause précisément de leur pouvoir illimité » [Schmitt (2000), p. 26]

Mais Machiavel n'omet pas de souligner également les erreurs commises par le peuple romain à cause de l'aveuglement produit par son désir :

*« [...] bien qu'on ait dit précédemment (dans le discours sur le Dictateur) que ce sont les magistrats qui se désignent tout seuls, et non ceux que désigne le peuple, qui sont nuisibles à la liberté, néanmoins, quand il institue les magistrats, le peuple doit faire en sorte qu'ils aient de la crainte à devenir scélérats. Et là où l'on doit leur imposer une garde pour les maintenir bons, les Romains la supprimèrent, en faisant du décemvirat la seule magistrature dans Rome et en annulant toutes les autres, à cause [...] de l'envie excessive qu'avait le sénat de supprimer les Tribuns, et la plèbe de supprimer les consuls; et cette envie les aveugla au point qu'ils se ruèrent ensemble dans ce travers. » [D, I, 40, 6, p. 195-96]*

Cet exemple montre bien que l'instauration d'un « état d'exception » ne peut se concevoir dans le cadre constitutionnel. En effet, seul un sage ordonnateur peut, compte tenu des circonstances et de l'impérieuse nécessité, fonder ou changer par des moyens extraordinaires les institutions. La durée de sa mission ne peut être déterminée à l'avance puisque c'est uniquement le succès de son entreprise, toujours effectuée en vue du bien commun, qui en fixe le terme. Le pouvoir dont il s'est investi lui-même n'est issu d'aucune loi, et sa conduite n'obéit à aucune morale, seule la recherche du bienfait à sa patrie le guide et les réalisations obtenues légitimeront sa prise de pouvoir ainsi que les violences exercées.

En revanche, la puissance « presque royale » n'est pas issue de la création d'une nouvelle magistrature. Située dans une « zone d'indistinction »<sup>234</sup>, elle est exercée par un homme qui jouit d'un pouvoir illimité et qui agit en dehors des institutions républicaines, sans toutefois lui être complètement étranger, puisque sa mission est de les rétablir.

Ce chapitre 18 nous permet ainsi de comprendre qu'au point culminant de la crise républicaine, c'est-à-dire de son effondrement imminent, l'*arte dello stato* est caractérisé par cette tension entre la règle et l'exception qui conduit l'homme vertueux surgissant, à s'emparer de cette autorité « quasi royale » pour, si l'on reprend une expression employée par Agamben, « “rompre” le système afin de le

---

<sup>234</sup> Pour reprendre l'expression utilisée par Agamben : « En vérité, l'état d'exception n'est ni extérieur ni intérieur à l'ordre juridique et le problème de sa définition concerne un seuil ou une zone d'indistinction, où intérieur et extérieur ne s'excluent pas, mais s'indéterminent » [Agamben (2003), p. 43].

sauver»<sup>235</sup>. La conception moderne de l'« état d'exception » plonge donc ses racines dans ces chapitres fondamentaux des *Discours*.

L'établissement d'un « pouvoir presque royal » pour maintenir les institutions républicaines est la seule forme de gouvernement acceptable et envisageable pour Machiavel. Car faire devenir bons des hommes corrompus par d'autres moyens serait une entreprise soit « très cruelle », à l'exemple de celle de Cléomène, soit « tout à fait impossible »<sup>236</sup>. Et la remarque à la fin du chapitre 18 laisse entendre qu'une trop grande cruauté serait difficile à entreprendre dans une cité très corrompue puisqu'elle devrait s'exercer sur une trop grande partie de la population :

« Si, pour gouverner seul, celui-ci tua tous les éphores et si, pour les mêmes raisons, Romulus tua son frère et Titus Tais le Sabin, en faisant par la suite bon usage de l'autorité acquise, on doit néanmoins remarquer que leur sujet [« soggetto »] n'était pas entaché de la corruption [...]. » [D, I, 18, 5, p. 130-31]

Cette autorité « presque royale », que nous avons du mal à définir de manière précise, ne sachant pas si Machiavel entend par là une forme intermédiaire entre république et principat disposant d'une autorité moins forte, ou entre principat civil des optimates et principat civil populaire rendant le « prince-réformateur » pareil à un « tyran » (Sasso) ; ou s'il la considère comme une forme transitoire entre une « république corrompue » et une « république viable » s'assimilant à un pouvoir monarchique absolu au sein d'institutions républicaines (Larivaille). Cette « zone d'indistinction » caractéristique de l'état d'exception est difficile à concevoir tant sur le plan éthique que juridique. Seule la rencontre entre la manière de gouverner de l'homme vertueux conscient de la nécessité de sauver son état et « les temps », permettrait de définir cet état, et de matérialiser ainsi la véritable signification de l'*arte dello stato*.

---

<sup>235</sup> Agamben (2003), p. 78-79. Agamben fait référence à une remarque de Adolf Nissen pour qui le « justitium » répond à la nécessité exprimée par Machiavel dans ses *Discours* [D, I, 34, 3, p. 170] de rompre avec les institutions en vigueur, dans le cas où une autorité telle que le Dictateur romain fait défaut, afin d'éviter à une république d'aller à sa ruine. Pour Agamben, le « justitium » ne peut s'interpréter comme le modèle de la dictature, car il n'y a pas dans cette proclamation de création d'une nouvelle magistrature. Le pouvoir illimité des magistrats existants n'est pas dû à l'attribution d'un « imperium » tel que celui du Dictateur, mais à la suspension des lois qui empêchent leur action. C'est la raison pour laquelle, l'auteur, reproche à Schmitt, Rossiter et Friedrich d'avoir « justifié juridiquement l'état d'exception en l'inscrivant dans la tradition prestigieuse de la dictature romaine », et préfère le restituer « à son authentique, mais plus obscur, paradigme généalogique dans le droit romain : le *justitium* » [Agamben (2003), p. 81-82].

<sup>236</sup> Machiavel ne précise pas quels sont ces autres moyens qui ne permettraient en aucun cas de rendre les hommes bons, mais il pense très vraisemblablement à ceux choisis par Piero Soderini : la « patience » et la « bonté », cf. D, III, 3, 1, p. 398, ou encore l'« humanité » et l'« humilité », cf. D, III, 9, 3, p. 435.

Enfin, une dernière attention doit être portée à la phrase finale, très peu commentée, de ce chapitre, qui montre comment Machiavel associe l'œuvre des ordonnateurs ou des « princes-réformateurs » à celle de l'homme de l'art. Il illustre l'acte cruel de Cléomène et les meurtres de Romulus - violences nécessaires pour qu'ils gouvernent seuls, et fassent bon usage de leur autorité - en recourant à une métaphore picturale :

« Ainsi [« e però »<sup>237</sup>] *purent-ils le vouloir et, l'ayant voulu, colorier leur dessin* [« colorire il disegno loro »]<sup>238</sup>. » [D, I, 18, 5, p. 131]

C'est parce que leur sujet n'était pas corrompu, autrement dit que la « matière » était saine, qu'ils purent concevoir leur but pour ensuite le réaliser comme un homme de l'art conçoit son dessin avant de l'exécuter sur sa feuille blanche. L'homme « prudent » et « vertueux » machiavélien engagé dans l'accomplissement de son œuvre fondatrice ou réformatrice, véritable *arte dello stato*, n'a jamais été aussi bien défini que dans cette simple phrase.

---

<sup>237</sup> « Et però » est le signe le plus fréquent de la causale explicative, cf. Chiapelli (1969), p. 131-32.

<sup>238</sup> Dans la dédicace du *Prince*, Machiavel utilise également la métaphore picturale pour montrer l'importance de se mettre à distance, lorsque, comme lui, devenu simple homme du peuple quand il rédige son opuscule, on cherche à bien connaître la nature des princes : « de même que ceux qui dessinent les *paysages* [« come coloro che disegnano e' paesi »] se placent en bas, dans la plaine, pour considérer la nature des monts et des lieux élevés, et que, pour considérer celle des lieux d'en bas, ils se placent haut sur les monts, semblablement, pour connaître bien la nature des peuples, il faut être prince, et pour connaître bien celle des princes, il convient d'être peuple » [P, p. 43]. Dans leur commentaire de la lettre de dédicace, J.-L. Fournel et J.-C. Zancarni précisent qu'ils ont traduit « paesi » par « pays » et non par « paysages », car ils considèrent que « cette allusion à ceux qui dessinent des "pays" [...] n'est pas l'indice d'un intérêt particulier de Machiavel pour les peintres paysagers ! ». Il est pour eux nécessaire de « remettre ce passage en rapport avec l'importance – pour faire la guerre – de la connaissance des "sites", explicitement mise en avant dans le chapitre XIV [du *Prince*] ». Puis, après avoir mentionné l'importance que Machiavel accorde à la cartographie au livre V de *L'art de la guerre*, ils font remarquer que le plan d'Imola réalisé en perspective cavalière par Léonard est un « bel exemple de "pays", dessiné d'en haut » [P, commentaire, § 5, p. 219-20]. Romain Descendre dans un article intitulé « L'arpenteur et le peintre. Métaphore, géographie et invention chez Machiavel », estime que « pour un certain nombre de raisons, qui tiennent à la fois à l'histoire de l'art et à l'histoire de la cartographie, et qui ne sont pas sans intérêt pour la pensée machiavélienne, il n'est pas possible de trancher entre une interprétation purement picturale et une autre purement cartographique », le mot « paesi » pouvant être traduit également par « plans » [Descendre (2008), p. 67, et note 7, p. 67-68]. En ce qui nous concerne, nous avons conservé, contrairement au point de vue des traducteurs cités ci-dessus, le terme « paysages » en nous référant à l'analyse de C. Ginzburg qui juge « très convaincants » les arguments, évoqués pour la première fois par Edmondo Solmi, en faveur de l'allusion possible de la dédicace du *Prince* à Léonard [Ginzburg (2001), p. 157-60 ; et plus particulièrement p. 158 et note 42, p. 232].

## CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

L'analyse sélective des œuvres politiques de la maturité nous a permis de confirmer ce qui avait été mis en exergue par l'étude des légations du Secrétaire florentin auprès de César Borgia en 1502-1503 et auprès de Jules II en 1506 : la politique conçue comme un *arte dello stato*, tendue entre la règle morale et sa dérogation. Cette conception de la manière de gouverner nous est apparue comme une suspension momentanée de la norme qui régit habituellement les choses de l'état, pour laisser la possibilité au prince ou au fondateur d'institutions de recourir à des moyens extraordinaires pouvant renvoyer à des méthodes d'une rare violence ou révéler des conduites non conformes à ce que l'on attend d'un chef d'état. Cette conception de l'*arte dello stato*, encore diffuse dans les écrits *ante res perditam*, culmine dans la correspondance avec Francesco Vettori, le *Prince*, et les *Discours*, à un degré inégalé de concision, voire d'abstraction.

La lettre à Vettori du 29 avril 1513, sur laquelle nous nous sommes longuement attardé, nous a permis de voir toute la capacité de Machiavel à élaborer une démonstration rigoureuse fondée sur un raisonnement par l'absurde qui répond à un ami incapable de comprendre la décision du roi d'Espagne Ferdinand d'Aragon de négocier une trêve, plutôt que de faire la paix ou de continuer la guerre avec le roi de France. Vettori en avait conclu que le souverain espagnol, qu'il considérait pourtant comme un homme « prudent », avait commis une erreur, ou alors qu'il y avait des choses cachées qu'il ignorait. Le rejet de l'hypothèse contradictoire de son correspondant n'empêche cependant pas l'ex-Secrétaire de démontrer par la suite la validité de la sienne. Si cette analyse digne des critères que se doit de respecter tout scientifique s'effectue à partir d'un événement qui s'est déroulé moins de trois semaines auparavant, dans la lettre suivante du 20 juin, Machiavel n'hésite pas à se mettre à la place du pape pour anticiper les décisions logiques que peut prendre le souverain pontife. L'argumentation débouche dès lors sur de la prospective et ne sert plus à expliquer un événement passé. L'*arte dello stato* tel qu'il est décrypté dans cette correspondance, révèle une grande finesse conceptuelle qui va se concrétiser dans les œuvres politiques majeures que le Florentin est en train de rédiger.

L'étude du chapitre XI du *Prince* consacré aux principats ecclésiastiques, nous a dévoilé un aspect essentiel de l'*arte dello stato* : le caractère provisoire du temps de l'exception. En effet, par la

succession des papes<sup>239</sup>, avec deux pontifes « hors normes » Alexandre VI et Jules II, enchâssés entre deux autres à la manière de gouverner plus classique, Sixte IV et Léon X, Machiavel illustre, dans un style brillant et synthétique, ce que nous avons appelé le « cycle norme-exception-norme », autrement dit le nécessaire retour à une conduite des affaires de l'état conforme à la morale, et ce d'autant plus qu'il s'agit de celles de l'Eglise.

Par l'analyse des premiers chapitres du Livre I des *Discours*, et plus particulièrement les chapitres 9, 11, et 16 à 18, nous avons pu dégager ce que l'on a dénommé l'« état d'exception machiavélien ». Un état d'exception, non pas entendu comme une suspension momentanée du droit, mais comme une exception à la règle morale. Le chapitre 9 est consacré à la naissance des premières institutions de la république romaine. Nous avons appelé ce moment de l'histoire romaine l'« état d'exception originel », car c'est par le meurtre de son frère jumeau que Romulus a pu jeter les fondements de cette république en créant notamment le sénat. Cette violence fondatrice est excusée au nom du bien commun qui en résulte. Mais grâce à l'œuvre de Numa Pompilius, cette république a pu « maintenir une vie civile » qui, en s'appuyant sur la religion et la crainte de Dieu, a conduit le peuple à l'obéissance. Cette pacification de l'état républicain s'assimile par ailleurs à l'adoption progressive d'une conduite morale, certes contrainte, mais qui devient la règle à respecter par tous. Une fois instituée dans l'ensemble de ses fondements, institutionnels et religieux, la république peut être menacée par la corruption qui risque de se propager à l'ensemble de la population. Une propagation qui, lorsqu'elle croît en intensité, ne témoigne plus seulement d'une différence de degré mais d'une différence de nature, car les moyens extraordinaires employés par l'« homme prudent » risquent de conduire la république à sa ruine. Le pouvoir dont il doit s'affubler est qualifié par Machiavel de « presque royal », et s'apparente à une période intermédiaire suspensive des institutions républicaines. C'est pourquoi nous avons renvoyé à l'expression de « seuil » ou de « zone d'indistinction » employée par Giorgio Agamben pour définir l'état d'exception.

---

<sup>239</sup> En excluant le pontificat très bref de Pie III avant l'élection de Jules II.

## CONCLUSION GENERALE

### L'EXCEPTION MACHIAVELIENNE : UNE NOTION ENCORE A DEFINIR ?

L'enjeu de cette recherche, que nous avons menée autour de textes qui couvrent plus d'un quart de siècle de la vie de Machiavel, en qualité de secrétaire et de penseur politique, sans omettre (quoique non abordée véritablement) son activité d'historien ou d'auteur d'œuvres littéraires, a été de tenter de jeter les bases d'une approche novatrice de l'*arte dello stato*. Cette approche nous est apparue à la lecture de l'article de Carlo Ginzburg, « Machiavelli, l'eccezione e la regola », qui, à l'époque de sa parution en 2003, comme le sous-titre l'indique, constituait une recherche en cours. La démarche de l'historien consistait, au moyen des instruments du langage et du contexte, à s'écarter des interprétations fondées, tant sur la distinction habituelle entre les termes « virtù » et « fortuna » que sur la volonté de mettre au premier plan les *Discours* plutôt que le *Prince*, afin de mettre en lumière le républicanisme du Florentin. Il sépare les spécialistes en deux catégories : les « généralistes », qui attribuent la modernité de Machiavel à la découverte – de par son expérience de Secrétaire mais aussi de ses lectures - d'un ensemble de principes universels de la politique ; et les « contextualistes », qui insistent sur la tentative du Florentin de toujours relier ces principes généraux à des circonstances exceptionnelles. En s'appuyant sur une analyse d'un passage de *La Mandragola* (acte III, scène 3), Ginzburg montre, par les liens qu'il établit avec un ouvrage du canoniste Giovanni d'Andrea et *Le Prince*, que Machiavel aurait davantage élaboré sa pensée politique sur le modèle d'une tension entre la norme et l'exception. Pour construire son argumentation, Ginzburg fait référence notamment à deux auteurs dont les travaux nous ont permis de constituer nos outils méthodologiques. Fredi Chiappelli, dont nous avons utilisé les études sur le langage de Machiavel, et plus particulièrement celles qui portent sur la période concessive, construction fondée sur deux syntagmes antithétiques : le premier commençant par un « bien que » [« benché » ou « ancora ché »], le second par la corrélation de jonction « néanmoins » [« nondimanco » ou « nondimeno »] ; et Charles Singleton, dont nous avons retenu l'analyse qui vise à considérer que Machiavel, en recourant à des concepts issus de l'aristotélisme médiéval, aurait opéré un renversement capital en faisant sortir la politique du champ de la prudence, pour la faire entrer dans le domaine de l'art. C'est à partir de ces différentes approches que nous avons pu poser notre problématique qui consistait à chercher à établir les fondements de l'*arte dello stato*, considéré dans la perspective de ce renversement et de cette tension. Voulant par ailleurs entrevoir l'unité de la réflexion machiavélienne, nous avons donc entrepris l'étude de textes

de corpus différents n'appartenant pas à la même période : les légations (Borgia, Jules II), puis les œuvres politiques majeures. Une étude sélective est toujours difficile à justifier, mais nécessaire pour éviter une trop grande dispersion. Par souci constant de ne pas trahir le langage et la pensée de Machiavel, nous nous sommes plongé dans les textes en italien, non sans difficultés, ou en français lorsque les traductions étaient considérées comme des références.

Ainsi, de l'analyse des lettres officielles retraçant le parcours de deux figures princières (l'une civile, l'autre ecclésiastique) antinomiques dans leur comportement jusqu'à celle des *Ghiribizzi*, nous avons déduit que sa manière de concevoir la politique était déjà bien avancée voire presque achevée dans ses grandes lignes. Les liens que nous avons établis avec les écrits de la maturité montrent que cette conception de l'*arte dello stato* était pratiquement aboutie dans ses fondements présentés comme autant d'hypothèses et de corollaires dans notre introduction : entrée de la politique dans le domaine de l'art ; renversement du concept de prudence ; tension entre la règle et l'exception. Il manquait à Machiavel l'éloignement forcé de la vie très prenante de secrétaire de la chancellerie. Sa condamnation, son emprisonnement, la torture qu'il a subie et qui a failli le faire mourir, puis finalement sa libération, et son assignation à résidence à Sant'Andrea in Percussina, l'ont contraint à se mettre en retrait des événements politiques qui ébranlaient la péninsule. Mais désormais sans emploi dans sa maison familiale proche de Florence, et pourtant si lointaine de cette cité patrie qu'il aime tant, ne pouvant que constater l'échec de la république du Grand Conseil à laquelle il s'est entièrement dévoué, il va pouvoir faire la synthèse à la fois de son expérience d'« envoyé spécial » de la Seigneurie florentine, et de ses nombreuses lectures, pour rédiger une œuvre qui va bouleverser la pensée politique moderne. Les différents portraits qu'il a dressés lors de ses légations et les réflexions qu'il en a retirées, vont être repris, parfois presque littéralement, dans ses écrits de la maturité. Cependant le *Prince* et les *Discours*, dans un style épuré mais incisif, libéré des contraintes imposées par la fonction de secrétaire, témoignent d'une grande connaissance historique, et sont entièrement consacrés à l'élaboration d'une réflexion à la fois profonde, novatrice, rigoureuse, et critique à l'égard des chefs qui mettent en péril leur état, qu'il soit un principat ou une république. Fondation d'institutions républicaines et de religion, lutte contre la corruption, organisation militaire, stratégie de défense et de conquête, modes d'acquisition et de conservation des principats, conseils aux gouvernants, le projet est ambitieux et dépasse, par ses propositions souvent radicales et extrêmes, le cadre de considérations, certes déjà très remarquables, mais éparses dans les nombreuses lettres écrites au cours de ses missions, rapportées pour certaines d'entre elles dans quelques brefs premiers écrits. Machiavel veut, comme il le confesse avec beaucoup de pudeur dans l'avant-propos des

*Discours*<sup>1</sup>, passer à la postérité en tant que précurseur d'une nouvelle réflexion sur la politique fondée sur une relecture assez libre des récits des auteurs classiques. Alors que la légation auprès de César Borgia va le conduire à rédiger plusieurs centaines de lettres à la fin 1502 pour tenter de déceler les intentions du duc, comme le lui ont demandé les Dix, l'épisode complet de l'aventure politique du Valentinois ne va prendre que quelques pages au chapitre VII de son célèbre opuscule. De même, au chapitre XXV, il résumera la personnalité de Jules II, qu'il a suivi dans son entreprise de reconquête de Pérouse et Bologne au cours de l'été-automne 1506, par une expression célèbre, « la sua mosca impetuosa »<sup>2</sup>, impétuosité qui a permis au pontife de vaincre sans combattre les tyrans de ces cités « ce que jamais un autre pape, avec toute la prudence humaine [« umana prudenza »] » [P, XXV, § 22, p. 203] n'aurait pu faire. Une « prudence humaine » qui ne renvoie pas naturellement à la prudence telle que Machiavel la conçoit, car l'homme prudent machiavélien est un artisan de l'*arte dello stato*, un domaine moralement neutre, entièrement tourné vers l'objet à produire. Dans les *Discours*, l'aventure papale ne prendra également que quelques paragraphes<sup>3</sup>. Mais que ce soit pour Borgia ou Jules II, rien d'essentiel n'est omis : les aspects déterminants de leur personnalité, le contexte politique, les forces en présence, les faits marquants qui concluent leur entreprise de conquête, et la chute en ce qui concerne le premier d'entre eux. Nous avons deux princes aux comportements opposés : l'un cultivant l'art du secret et les tromperies voire les félonies pour vaincre ses ennemis, l'autre mû par une volonté déterminée de se lancer impétueusement dans une entreprise qui semblait compromise. Et pourtant tous deux parviennent à leurs fins. L'entrée de Jules II dans Pérouse va amener Machiavel à rédiger à la même époque ce brouillon de lettre<sup>4</sup>, dans lequel il expose le fameux thème de la rencontre entre la façon de procéder des hommes et « les temps ». Thème qu'il exposera à nouveau dans le *Prince* (XXV), et les *Discours* (III, 9, 3). Si cette rencontre s'avère favorable, elle est le fruit du hasard, de la bonne « fortuna », puisque si les temps changent, les hommes ne le peuvent pas<sup>5</sup>. Machiavel célèbre cependant la vertu des princes qui sont capables pour gouverner leur état de

---

<sup>1</sup> Cf. Machiavel (2005), I, A-P, p. 52.

<sup>2</sup> Dans les *Discours*, Machiavel ajoute la « fureur » pour caractériser la personnalité de Jules II : « avec impétuosité et avec fureur » [« con impeto e con furia »] [D, II, 9, 3, p. 435]. Il a d'ailleurs déjà employé ce qualificatif à propos du pape au chapitre 27 du Livre I : « Ainsi, porté par cette fureur [...] » [D, I, 27, 1, p. 147]. Rinaldi précise toutefois dans une note de l'édition des *Discours* qu'il a dirigée que les deux termes « impeto » et « furia » sont synonymes [Rinaldi, in M (2006b), n. 51, p. 1025].

<sup>3</sup> Voir, *Discours*, I, 27 et III, 44, 2.

<sup>4</sup> Les *Ghiribizzi* à Soderini.

<sup>5</sup> Machiavel en donne les raisons notamment au chapitre 9 du Livre III des *Discours* : « Et que nous ne puissions pas changer, deux choses en sont la cause : l'une, c'est que nous ne pouvons pas nous opposer à ce à quoi nous incline la nature ; l'autre, c'est que lorsque quelqu'un a toujours beaucoup prospéré avec une façon de procéder, il n'est pas possible de le persuader qu'il puisse bien faire en procédant autrement. » [D, III, 9, 3, p. 436]. Si on

s'écarter des règles prudentielles classiques, et de recourir à des moyens extraordinaires qui ne sont pas toujours nécessairement violents, mais plutôt contraires à une conduite normative des choses de l'état. Parmi les nombreux cas de figure que le Florentin expose dans ses écrits majeurs, César Borgia et Jules II sont deux exemples emblématiques. C'est pourquoi, nous avons considéré qu'à partir de 1506, la réflexion machiavélienne était suffisamment avancée pour relier l'étude des écrits de chancellerie à celle des grandes œuvres et montrer la grande cohérence entre ces différents corpus.

L'étude de la correspondance avec Francesco Vettori a été l'occasion de rendre compte de la toute-puissance de l'argumentation de Machiavel, alors occupé à la rédaction du *Prince*, et sans doute des *Discours*. Discutant, voire polémiqueant par moment, avec son ami au sujet de la trêve signée entre Louis XII et Ferdinand d'Aragon, il parvient, au moyen d'une démonstration très brillante, à dénouer le caractère complexe des ambitions hégémoniques des différents acteurs présents dans la péninsule : les monarchies européennes, le pape, les Suisses, la république de Venise. L'ex-Secrétaire considère le souverain espagnol comme un être « rusé » [« astuto »] et « fortuné » [« fortunato »] pour avoir agi avec « art », c'est-à-dire en anticipant les conséquences de chacune des options qui s'offraient à lui, et en choisissant le parti le moins mauvais pour son royaume. Défait par le roi de France, il a renoncé à poursuivre les hostilités ou à signer un traité de paix comme le conseillait Vettori, et a choisi de s'écarter des règles de conduite coutumières propre à un chef militaire et d'opter astucieusement pour la trêve. Dans le *Prince*, Machiavel dresse un portrait élogieux de Ferdinand : « celui-ci peut presque être appelé prince nouveau car, de roi faible, il est devenu, par sa renommée et sa gloire, le premier d'entre les rois chrétiens » [P, XXI, § 2, p. 181]. En outre, exaltant sa « piété cruelle » [« pietosa crudeltà »] pour avoir chassé et dépouillé les Maranes d'Espagne, il conclut : « et il ne peut y avoir d'exemple plus digne de commisération ni plus rare que celui-ci » [P, XXI, § 5, *ibid.*]. Ruse et cruauté sont pour Machiavel des vertus princières qui rapprochent le roi d'Espagne de César Borgia. Le commentaire des lettres à Vettori nous a ainsi permis de dresser de manière quasi définitive les caractéristiques de l'*arte dello stato* élaborées pendant près de quinze ans par l'ancien Secrétaire.

Mais c'est avec l'étude de ses œuvres majeures, que nous avons pu compléter sa conception de la politique en définissant ce que l'on a appelé « l'état d'exception machiavélien ». L'étude du chapitre XI du *Prince* consacré aux principats ecclésiastiques, nous a permis de dégager la spécificité du moment de l'exception. Dans un style très synthétique, Machiavel nous montre comment l'Eglise a

---

retrouve les deux raisons dans le *Prince* [P, XXV, § 16, p. 201], seule la première est mentionnée dans les *Ghiribizzi* [P, p. 515].

pu, grâce à Alexandre VI, par son « argent » et ses « forces », sans omettre bien sûr la complicité de son fils César Borgia, devenir grande, et à Jules II, par son impétuosité, se renforcer. Une fois la puissance de l'Eglise établie, et les sources de tumultes taries, le moment de l'exception cesse, car les raisons de son surgissement ont été jugulées. Le retour à une conduite plus conforme à ce que l'on attend d'une politique papale peut alors arriver. Les « armes » cèdent la place à la « bonté ».

L'« état d'exception » - expression que n'emploie jamais Machiavel - n'est pas une suspension du droit décidée par le prince, mais seulement la volonté de s'engager avec les moyens dont il dispose et la personnalité qui le caractérise, dans une entreprise de reconquête ou de défense de son état. Que cette décision soit prise par un être rusé ou bien fougueux importe peu, du moment que son comportement correspond aux « temps », car la réussite de l'entreprise est alors quasi certaine. En outre, si cet « état d'exception » ne fait pas l'objet d'une proclamation de la part de celui qui en prend l'initiative, sa fin n'est pas non plus annoncée. C'est la réalisation de l'objectif à atteindre qui engendre son terme. Moment nécessairement limité dans le temps donc, mais qui peut s'interrompre avant l'achèvement de la tâche à accomplir par l'effet d'un revirement de la « fortuna ». Caractérisé chez le Florentin par la suspension de la règle morale et prudentielle, l'« état d'exception » prend une forme particulièrement intense dans les *Discours* lorsqu'il traite de la naissance de la république romaine et de la lutte contre la corruption.

A la violence fondatrice de Romulus et aux premiers moments de la création de la république à Rome, succède l'apaisement instauré par Numa par la crainte de Dieu qu'il a su insuffler dans le peuple pour « l'amener à l'obéissance civile ». Mais la république, comme un état devenu libre, parvient difficilement à se maintenir quand la corruption se répand dans la cité. Il est toujours possible pour les gouvernements, avant que la corruption n'apparaisse, de se prémunir contre ceux qui veulent restaurer la tyrannie. Ses partisans, ennemis de la liberté du peuple, doivent être tout simplement éliminés physiquement. Comme l'écrit Machiavel, il n'y a pas de remède « plus puissant, ni plus efficace, ni plus sûr, ni plus nécessaire que de tuer les fils de Brutus » [D, I, 16, 4, p. 118-19]. Mais cette voie extraordinaire ne peut fonctionner que si celui qui gouverne tant une république qu'un principat, cherche à se faire ami avec son peuple. La violence exercée à l'encontre des conjurateurs, bien que très sévère, constitue une exception à la règle morale que doit en général respecter tout homme politique à la tête de son état. Cet acte cruel doit cependant être excusé, car il vise à préserver les institutions, et dans un cas la liberté. L'exécution par le consul Lucius Julius Brutus de ses propres fils est citée en exemple par Machiavel pour bien montrer que, face au risque d'un retour de la tyrannie, l'attitude morale, compréhensible à l'égard de ses propres enfants, doit être totalement écartée, comme si toute filiation était rompue, et que cet infanticide laissait la place à une justice expiatoire.

Cet « état d'exception » n'en est pourtant qu'à un premier stade, et le « remède » employé d'une grande efficacité, car le peuple romain à cette époque n'était pas encore corrompu. C'est en fait l'inégalité qui engendre la « corruption et le peu d'aptitude à vivre libre ». Seul un homme vertueux capable d'avoir recours à « des moyens tout à fait extraordinaires » pourra instaurer l'égalité et rétablir la république. Toutefois, une telle décision s'avèrera très cruelle car elle donnera lieu à « de nombreux périls » et à « beaucoup de sang » [D, I, 17, 3, p. 125]. Aussi, rares sont les personnes qui savent ou peuvent utiliser de tels moyens. Avec la corruption, l'« état d'exception » prend une tournure particulière. En effet, lorsqu'elle contamine l'ensemble de la population, les « grands » et la plèbe, les institutions républicaines sont incapables de l'enrayer. Si l'on veut malgré tout maintenir la république ou en créer une nouvelle, il est nécessaire de sortir du « gouvernement populaire » [« stato popolare »], et de se rapprocher du « gouvernement royal ». Un homme prudent disposant, ou plutôt s'attribuant puisqu'aucune loi ni institution n'a prévu une telle prérogative, un « pouvoir presque royal » [« potestà quasi regia »] [D, I, 18, 5, p. 130], pourra dès lors réprimer cette corruption. Dans ces moments de périls extrêmes, cet homme suspend, voire change, les institutions de la république pour s'arroger les pouvoirs d'un « quasi roi » dont les moyens d'action ne sont pas précisés. Machiavel se contente en effet de dire que tous les autres moyens pour rendre bons les hommes sont soit très cruels, car il faudrait éliminer une trop grande partie de la population, soit tout à fait impossibles. La notion d'exception au sens machiavélien reste à définir.

## PERSPECTIVES CONTEMPORAINES ET LIMITES

Cet « état d'exception » mal défini, caractérisé par une suspension de la norme, sans toutefois s'en écarter définitivement, qui illustrerait la tension propre à l'*arte dello stato*, nous a conduit à nous référer à la manière dont Giorgio Agamben en rend compte dans son ouvrage controversé<sup>6</sup> : *L'état d'exception*. Bien que demeurant strictement dans le domaine juridique, la définition qu'il nous donne de l'état d'exception pourrait être un moyen d'appréhender ce que Machiavel a voulu exprimer dans le dernier paragraphe du chapitre 18 du Livre I des *Discours* où il parle d'une « puissance presque royale » pour sauver la république. Considérer l'état d'exception comme « un seuil ou une zone d'indistinction » où la « suspension de la norme ne signifie pas son abolition et la zone d'anomie qu'elle instaure n'est (ou du moins prétend n'être pas) sans relation avec l'ordre juridique » [Agamben (2003), p. 43], nous a semblé assez bien correspondre à l'expression employée par Machiavel. Mais là où Agamben parle de suspension de la norme juridique, Machiavel déroge à la règle institutionnelle et morale. Pour le philosophe italien, cette « zone d'indistinction » dans laquelle « fait et droit coïncident », vient du fait qu'à la différence de l'exception médiévale, qui représente « une ouverture du système juridique à un fait extérieur », l'état d'exception dans son sens moderne, « est une tentative d'inclure dans l'ordre juridique l'exception même » [Agamben (2003), p. 47]. Abordant ensuite un aspect particulier de la théorie juridique, celui des lacunes dans le droit, Agamben présente l'état d'exception, non comme un moyen de répondre à une carence normative, mais « comme l'ouverture dans le système d'une lacune fictive afin de sauvegarder l'existence de la norme et son applicabilité à la situation normale ». Cette lacune s'apparente à une « fracture » dans le droit qui se situe « entre l'établissement de la norme et son application ». Dans les situations extraordinaires l'état d'exception comblera cette lacune, créant ainsi une zone où l'application de la norme est suspendue,

---

<sup>6</sup> Dans son article « L'état d'exception n'a rien d'exceptionnel », Michel Troper critique la thèse de G. Agamben au motif que l'état d'exception n'est jamais une suspension du droit car « il est toujours défini et qualifié par le droit ». En effet, cet état caractérise « un régime juridique que l'on substitue à une autre conformément à une norme juridique supérieure ». Ainsi, pour l'auteur, « il n'y a jamais de droit en dehors du droit », car si une règle permet la concentration des pouvoirs créant de ce fait « une exception à une règle précédente », celle-ci étant une règle juridique, « l'exception est juridique elle-aussi » [Troper (2007), p. 107]. Voir également Marie Goupy qui reprend la critique de M. Troper mais aussi celle de Jef Huysmans à l'encontre du philosophe italien. Elle reconnaît cependant à l'ouvrage de ce dernier le mérite, en dépit des critiques dont il a fait l'objet, d'avoir mis en exergue la question que pose l'état d'exception, situation exceptionnelle dont on a cherché tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle « et de manière presque obsédante depuis le tournant du siècle » à comprendre les raisons pour lesquelles il « s'est à ce point imposé dans le champ de la pensée politique » [Goupy (2016), p. 35].

mais dans laquelle « la loi demeure, comme telle en vigueur » [Agamben (2003), p. 54]. Dans le chapitre intitulé « Fête, deuil, anomie », s'appuyant sur le traité en partie conservé de Diotogène sur la souveraineté, Agamben, reprenant le concept durkheimien d'anomie, en déduit que, comme le roi - le souverain - s'identifie à la loi, celui-ci « se pose [...] comme fondement anémique de l'ordre juridique ». Ce « *nomos empsuchos* » [« loi vivante »], en tant que « forme originelle du lien que l'état d'exception établit entre un en-dehors et un au-dedans de loi », représente « l'archétype de la théorie moderne de la souveraineté ». Ainsi, « avant de prendre la forme moderne d'une décision sur l'urgence », le lien qu'entretiennent « souveraineté et état d'exception se présente sous la forme d'une identité entre souverain et anomie » [Agamben (2003), p. 118]. A la fin de ce chapitre consacré notamment aux fêtes anémiques, l'auteur analyse les deux forces que représentent dans l'univers du droit la norme et l'anomie, l'une allant vers l'autre et inversement, comme « deux tensions conjuguées et opposées » et dont « l'enjeu dialectique [...] est la relation même entre le droit et la vie » [Agamben (2003), p. 122-23]. Mais le philosophe italien reprend finalement à son compte la thèse que développe Walter Benjamin dans son essai *Sur le concept de l'histoire* : « La tradition des opprimés nous enseigne que l'"état d'exception" dans lequel nous vivons est la règle ». Cette époque est celle de la domination de l'Allemagne nazie et Benjamin nous interpelle afin de « parvenir à une conception nouvelle de l'histoire » qui permette de rendre « compte de cette situation » dans le but de lutter contre le fascisme. En effet, s'étonner que de tels « événements soient "encore" possibles au XX<sup>ème</sup> siècle », ne nous conduit, selon Benjamin, « à aucune connaissance », excepté « à comprendre que la conception de l'histoire d'où il [le fascisme] découle n'est pas tenable » [Benjamin (2000b), 12, VIII, p. 433]. Ainsi, dire que l'exception est devenue la règle est une manière de dénoncer l'urgence qu'il y a à réagir face à une situation d'extrême péril pour les peuples. Si une telle expression peut donc se comprendre dans le contexte dans lequel elle a été formulée, elle ne peut s'appliquer à l'exception machiavélienne telle que nous l'avons mise en exergue, c'est-à-dire dans un rapport de tension et non pas d'indifférenciation avec la norme.

Cette conception de l'état d'exception tel que l'envisage Agamben, fait référence à celle que Carl Schmitt expose dans deux ouvrages essentiels *La Dictature* et *Théologie politique*. Dans le premier, le juriste allemand opère sa célèbre distinction entre dictature de commissaire, dont la fonction est de suspendre temporairement la constitution en vigueur pour la protéger, et dictature souveraine, qui invoque une constitution à établir. Dans l'une, la constitution peut être suspendue quant à son application « sans cesser d'être en vigueur, parce que la suspension signifie seulement une exception concrète » [Schmitt (2000), p. 142], alors que dans l'autre, le but est au contraire de « créer un état de choses où il devient possible d'imposer une nouvelle constitution » [Schmitt cité par Agamben (2003),

p. 59]. Dans cette seconde dictature, c'est la distinction entre pouvoir constituant et pouvoir constitué « qui permet d'ancrer l'état d'exception dans l'ordre juridique » [Agamben (2003), *ibid.*]. Schmitt précise à cette occasion ce qu'il entend par pouvoir constituant : « un pouvoir qui n'est pas lui-même constitué conformément à la Constitution, mais qui, malgré tout, se trouve dans un rapport tel avec toute Constitution en vigueur qu'il apparaît comme le pouvoir fondateur, même si ce pouvoir n'est jamais saisi par la Constitution, de sorte que, par conséquent, il ne peut être nié du fait que la Constitution existante le nie d'une certaine manière » [Schmitt (2000), p. 142].

Selon Schmitt, Machiavel et les auteurs du siècle suivant ne pouvaient pas distinguer les deux types de dictature, car ils considéraient la dictature comme une institution essentielle à la république romaine et à la sauvegarde de la liberté. Nous savons que si le dictateur romain, nommé pour six mois, bénéficiait d'un pouvoir illimité, il ne pouvait cependant pas modifier les lois ou abolir la constitution. Cet organe prévu par les institutions républicaines, qui prenait seul des décisions sans délibération afin de répondre rapidement aux cas d'urgence, doit être, pour Schmitt, distingué du Prince, car si le premier « est un "capitano", comme le consul ou d'autres "chefs" », avec pour objectif de préserver la république de la tyrannie, le second est « souverain », dont le seul but est de conserver le pouvoir. Le juriste fait remarquer les contradictions que l'on n'a pas manqué de soulever chez le Florentin entre, d'une part ses convictions républicaines exposées dans les *Discours*, et d'autre part son rôle de « conseiller du Prince absolu » dans son opuscule dénoncé comme un livre amoral. Mais pour Schmitt, ces contradictions et cette amoralité ne sont pas à prendre en compte, car Machiavel, comme d'ailleurs les grands artistes de la Renaissance, s'intéresse principalement aux problèmes techniques. L'important pour Machiavel est « de savoir comment on peut parvenir à un résultat déterminé, comment on "fait" quelque chose » [Schmitt (2000), 27]. La politique est entendue comme un « art » au sens classique du terme, un *arte dello stato* en somme. Le juriste ajoute : « De la "technicité" absolue dérive l'indifférence à l'égard de toute autre fin politique subséquente, tout comme un ingénieur peut trouver un intérêt technique à produire une chose sans éprouver pour autant le moindre intérêt pour les autres fins auxquelles servira la chose à produire » [Schmitt (2000), 27-28]. Cette conception machiavélienne de la politique telle que la résume Schmitt renvoie à nos présupposés présentés dans l'introduction de ce travail. Cette approche technique est pour lui « d'une importance capitale », tant « pour la naissance de l'Etat moderne » que « pour le problème de la dictature ». Il fait du dictateur un « commissaire d'action » car il intervient, précise-t-il, « dans le déroulement causal des événements de manière directe par des moyens concrets ». Il devient « l'exécutif » [Schmitt (2000), 29], et dans les cas extrêmes, il ne peut respecter les normes juridiques générales qui « du point de vue technique objectif » peuvent constituer un obstacle à

l'accomplissement de sa mission. Ainsi, précise Schmitt, dans la dictature seule la fin domine et, « libérée de toutes entraves juridiques », elle « est uniquement déterminée par la nécessité » [Schmitt (2000), 30]. Mais considérer uniquement l'aspect de la dictature de commissaire chez Machiavel, serait oublier le « pouvoir presque royal » de cet homme vertueux qui, pour sauver la république des risques d'effondrement causés par la corruption généralisée, peut, par ce pouvoir, la maintenir ou en créer une nouvelle en la rapprochant d'un « gouvernement royal ». Situation paradoxale que nous avons déjà soulignée, et qui s'apparenterait alors davantage à une dictature souveraine, puisqu'une nouvelle constitution apparaîtrait sans toutefois renoncer complètement aux institutions républicaines. Mais la comparaison avec les concepts schmittiens s'arrête là, étant donné que la réflexion machiavélienne sur l'« état d'exception » est demeurée une hypothèse jamais développée.

Le second ouvrage de Schmitt auquel nous nous référons constitue également une possible source de réflexion, non seulement autour de l'« état d'exception », mais aussi de ce qu'il entend par souveraineté. Au premier chapitre de sa *Théologie politique*, le juriste donne une définition de la souveraineté au moyen d'une maxime devenue célèbre : « Est souverain celui qui décide de la situation exceptionnelle »<sup>7</sup> [Schmitt (1988), p. 15]<sup>8</sup>. Mais pour dissiper tout risque de confusion avec ce que nous avons nommé l'« état d'exception machiavélien », précisons que Schmitt considère ce « cas limite », que représente la situation exceptionnelle, comme une « notion de la théorie générale de l'Etat » [Schmitt (1988), p. 16]. En effet, alors que chez le Florentin la décision de l'exception émane du seul Prince ou son équivalent dans les républiques, chez le juriste allemand elle renvoie à une instance, l'autorité de l'Etat, et c'est justement le cas d'exception qui révèle son essence [Schmitt (1988), p. 23]. Ainsi, si à cette occasion « l'Etat suspend le droit en vertu d'un droit

---

<sup>7</sup> Dans *La notion du politique*, C. Schmitt définit l'essence du politique en ces termes : « Quoi qu'il en soit, est politique tout regroupement qui se fait dans la perspective de l'épreuve de force. C'est pourquoi il est, en toute occasion, le regroupement décisif et par conséquent, pour autant qu'elle existe, l'unité politique est le facteur décisif, l'autorité souveraine en ce sens qu'il lui revient nécessairement et par définition de trancher la situation décisive, toute exceptionnelle qu'elle soit » [Schmitt (1992), p. 78]. L'unité politique, en tant que centre de décision, n'existe pour le juriste que si elle est capable de distinguer l'ami et l'ennemi : « il résulte de cette confrontation avec l'éventualité de l'épreuve décisive, celle du combat effectif contre un ennemi effectif, que toute unité politique est nécessairement ou bien le centre de décision qui commande le regroupement ami-ennemi, et alors elle est souveraine dans ce sens (et non dans un quelconque sens absolutiste), ou bien elle est tout simplement inexistante » [Schmitt (1992), p. 79].

<sup>8</sup> Voir cependant T. Ménissier qui dans son ouvrage *Machiavel ou la politique du centaure* se refuse, se référant à C. Schmitt, à interpréter la pensée de Machiavel en termes « décisionnistes », aux motifs qu'une telle approche « tend à cautionner la représentation de la politique en termes de "*Machtpolitik*", de la politique de puissance », et qu'« elle contribue à ne retenir de la pensée de Machiavel qu'une forme de machiavélisme », [Ménissier (2010), p. 79]. Pour Carlo Galli, si chez Schmitt « la décision, [...], est le spasme de la souveraineté qui crée et en même temps nie la forme juridico-politique », elle « ne peut être apparentée ni au libre déploiement de la puissance ni à la passion civile de Machiavel » [Galli (2005), p. 138].

d'autoconservation » [Schmitt (1988), p. 22], il subsiste toujours au sens juridique un ordre, mais qui n'est pas de droit. Les deux éléments, norme et décision, bien qu'entrant en opposition, et devenant autonomes, « demeurent dans le cadre du juridique » [Schmitt (1988), p. 23]. Cette conception de l'état d'exception s'analyse dès lors comme une tension entre la règle (ici de droit) et l'exception (la décision), qui s'accorderait, malgré les restrictions que nous avons soulevées, à l'exception machiavélienne qui, bien que suspendant la norme (éthique ou morale) au profit de sa dérogation, n'exclut pas totalement la conduite des choses de l'état de toute référence à l'ordre prudentiel classique. Norme et décision interagissent de manière contraire tout en étant liées entre elles et appartenant au même cadre, qu'il soit juridique ou moral : « [...] dans le cas normal, le moment d'autonomie de la décision peut être ramené à un minimum, dans le cas d'exception, la norme est réduite à néant » [Schmitt (1988), *ibid.*].

Cependant, à l'époque de Machiavel, une théorie de l'Etat en tant qu'entité autonome indépendante des personnes qui l'incarnent n'est pas clairement établie<sup>9</sup>, et encore moins celle que va développer le sulfureux juriste allemand qui « corrigera » le décisionnisme issu de ses premiers ouvrages par un

---

<sup>9</sup> Q. Skinner, dans le chapitre intitulé « From the state of princes to the person of the state » du second volume de ses *Visions of Politics*, considère que Machiavel et ses contemporains « introduisent indubitablement une innovation dans l'usage du terme *stato* ». En effet, pour l'auteur, ce mot désigne, notamment dans le *Prince*, « les institutions de gouvernement et donc, un appareil de pouvoir bien distinct ». Mais immédiatement après, l'historien anglais apporte une nuance importante en précisant que « Machiavel prend soin aussi de spécifier, d'habitude, que le pouvoir en question reste celui du prince et qu'en parlant de "*stato*" il parle de "son état", de l'état ou de la condition de gouvernant du prince », et finit par conclure : « Malgré l'importance des auteurs que j'ai pris en considération, aucun d'eux ne conçoit jamais l'Etat comme le nom d'un sujet distinct tant des gouvernants que des gouvernés » [trad. Italienne, Skinner (2006), p. 284]. Cependant, Skinner établit une distinction lorsqu'il traite plus particulièrement des *Discours*, et inverse en quelque sorte son raisonnement, car s'il commence par dire que ce terme « *stato* » continue d'être employé dans son acception traditionnelle (c'est-à-dire, « le type de régime ou de la zone ou du territoire sur lequel un prince ou une république exerce leur pouvoir »), « Machiavel semble dépasser ces limites » [trad. Italienne, Skinner (2006), p. 291] en donnant à ce mot un sens plus moderne. L'auteur, pour appuyer son argumentation, renvoie à différents passages des *Discours* dans lesquels Machiavel utilise le mot « *stato* », comme à la fondation de Sparte (I, 2), aux tumultes (I, 6) ou encore au moment de la grande expansion de la corruption (I, 18). Cette analyse, donnant au terme « *stato* » un sens soit plutôt traditionnel dans le *Prince*, soit au contraire plus moderne dans les *Discours*, est rejetée par R. Descendre dans son article « Aux origines de l'"Etat" : langage et institutionnalisation de la domination ». L'auteur estime que la « polysémie », et « l'instabilité référentielle » qui caractérisent ce mot sont autant présentes dans le *Prince* que dans les *Discours*. De plus, le mot vise parfois dans le premier des deux ouvrages du Florentin « une instance juridico-politique indépendante à la fois du prince et des sujets ou des citoyens » (ch. XVIII), et désigne même par moment « l'idée de l'Etat comme personne, considéré lui-même comme autonome par rapport aux hommes qui le constituent ou le composent » (ch. XXI) [Descendre (2014), p. 18-21]. Mais si Descendre estime que lorsque « Machiavel parle du *stato* que Borgia s'est taillé en Romagne, [...] il ne parle pas simplement de son accession à un pouvoir personnel, mais bien du fait qu'il a créé une entité territoriale dirigée par un pouvoir central », il ajoute, non sans une certaine contradiction, « Evidemment, le *stato* n'est pas conçu comme parfaitement distinct de celui qui l'exerce, [...] » [Descendre (2014), p. 20].

institutionnalisme développé notamment dans sa *Théorie de la Constitution*<sup>10</sup>. La filiation possible entre Machiavel et Carl Schmitt présente par ailleurs une autre limite majeure. En effet, pour le juriste, l'état d'exception ne vise qu'à renforcer la puissance de l'Etat et la prédominance de l'exécutif sur l'appareil législatif. Pour le Florentin en revanche, l'exception même la plus violente exercée par l'homme vertueux, au-delà de l'esprit de conquête qui l'anime, est toujours exercée à des fins bienfaitrices : la préservation de l'intégrité du territoire de l'état ; le maintien de la paix civile ; mais aussi (et surtout) la création d'institutions républicaines fondatrices d'une vie libre. Toute autre intention ne pourrait que conduire à la tyrannie. C'est pourquoi Machiavel accorde une importance capitale aux tumultes entre les deux « humeurs », celle des grands et celle du peuple, puisqu'ils ont permis d'amener la république romaine à sa perfection. Une telle désunion au sein de la société n'est pas concevable chez Schmitt, pour qui, « la tâche d'un Etat normal est avant tout de réaliser une pacification complète à l'intérieur des limites de l'Etat et de son territoire », et « à faire régner "la tranquillité, la sécurité et l'ordre" » en vue de rétablir « la situation normale » [Schmitt (1992), p. 84]. Dans le cas où la situation sociale devient critique, l'Etat peut même, en tant qu'unité politique, désigner, « l'ennemi du dedans, l'ennemi public » [Schmitt (1992), p. 86]. Pour Machiavel, en revanche, l'ennemi public ne peut être qu'un citoyen ou un groupe de citoyens corrompus, menaçant pour la liberté, et non un peuple qui réclame une représentation au sein des institutions de sa cité, fût-il fauteur de troubles graves<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Cf. Olivier Beaud dans sa préface à la *Théorie de la Constitution*, [Schmitt (1993), p. 37].

<sup>11</sup> Carlo Galli fait du thème du conflit l'un des éléments qui empêchent toute concordance entre le juriste allemand et le Florentin : « [...] : si la formule schmittienne du 'politique' comme rapport ami/ennemi institue entre guerre et politique un *continuum*, si Machiavel a à plusieurs reprises affirmé l'identité de "bonnes lois et bonnes armes", toutefois l'implication mutuelle originaire de la guerre et de la politique ne rend pas Machiavel identique à Schmitt. En réalité, dans l'antithèse entre ordre et conflit Schmitt et Machiavel sont de deux partis différents : le premier est le penseur du conflit comme ordre nié, dans l'optique d'une souveraineté qui est porteuse d'un ordre propre parce que capable de parvenir à l'extrême dans son spasme décisionnaire, tandis que le second accepte le conflit en tant que constitutif de la politique comme fait humain collectif. Schmitt en réalité craint le conflit, Machiavel non ; pour le premier il est à l'origine de la politique, et de son destin tragique ; pour le second il est la fin en soi (si le conflit est 'glorieux'). Et cette distance structurelle dément leur présumée concordance, ou même leur identification, comme deux maîtres de ce qu'on appelle communément le 'réalisme politique' » [« [...] : se la formula schmittiana del 'politico' come rapporto amico/nemico istituisce fra guerra e politica un *continuum*, se Machiavelli ha più volte e in più luoghi affermato l'identità di "buone leggi e buone arme", tuttavia la coimplicazione originaria di guerra e politica non rende uguali Machiavelli e Schmitt. In realtà, nell'antitesi fra ordine e conflitto Schmitt e Machiavelli stanno da due parti diverse: il primo è il pensatore del conflitto come ordine negato, nell'ottica di una sovranità che è portatrice di ordine proprio perché capace di giungere all'estremo nel suo spasmo decisionistico, mentre il secondo accetta il conflitto in quanto costitutivo della politica come fatto umano collettivo. Schmitt in realtà teme il conflitto, Machiavelli no ; per il primo esso è l'origine della politica, e il suo destino tragico ; per il secondo è il fine in sé (se il conflitto è 'glorioso'). E questa distanza strutturale smentisce la loro presunta consonanza, o addirittura la loro identificazione, come di due maestri di quello si suole definire 'realismo politico'. »] [Galli (2005), p. 139-40].

La conception de l'Etat moderne est en gestation dans la pensée politique de Machiavel, mais celle-ci demeure néanmoins attachée à cette idée antique que la conduite des affaires de l'état ne doit pas se dissocier de la recherche du bien commun, et si le prince ou l'ordonnateur de république y parvient, il sera toujours digne d'excuses de la part du Florentin d'avoir opté pour l'exception afin de préserver la règle.

## ANNEXES

### 1. UNE PERIODE DES GUERRES D'ITALIE (1494-1513)<sup>1</sup>

| Les principaux états régionaux d'Italie                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Les puissances étrangères en Italie                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- La république de Venise</li> <li>- Le duché de Milan (Ludovico Sforza)</li> <li>- La république de Florence (les Médicis ; la république du Grand Conseil)</li> <li>- Les états de l'Eglise (Alexandre VI ; Jules II ; Léon X)</li> <li>- Le royaume de Naples (les Aragon)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le royaume de France (Charles VIII ; Louis XII)</li> <li>- L'Espagne (Ferdinand d'Aragon le Catholique)</li> <li>- L'Angleterre (Henri VIII)</li> <li>- Le Saint Empire Romain Germanique (l'empereur Maxililien 1<sup>er</sup> de Habsbourg)</li> <li>- Les Suisses</li> </ul> |

#### 1. Le début des guerres d'Italie (1494)

Le roi de France Charles VIII revendique le royaume de Naples aux Aragon installés depuis 1442, s'estimant en être l'héritier par la légation de la famille d'Anjou. Ludovico Sforza, dit le More, qui dirige en fait le duché de Milan en qualité de tuteur du duc officiel Gian Galeazzo Sforza, pousse le roi à venir en Italie pour le lancer dans une croisade contre les Turcs, et délivrer la ville sainte de Jérusalem. En septembre 1494, le souverain français, franchit les alpes à la tête d'une puissante armée : 1 600 lances, 12 000 fantassins dont 6 000 Suisses et 3 000 Gascons, 70 pièces d'artillerie légère déplacées par des chevaux, et tirant des boulets de métal. Le 22 février 1495, il entre triomphalement à Naples. Ferdinand II d'Aragon, dit Ferrandino, s'enfuit.

#### 2. La chute des Médicis et la création de la république du Grand Conseil à Florence

Terrorisé par la manière de combattre des troupes françaises, Pierre de Médicis (fils de Laurent le Magnifique) cède aux demandes de Charles VIII, et livre plusieurs points fortifiés stratégiques pour la défense de Florence, comme le port de Livourne et les forteresses de Pise. Les pisans saisissent

---

<sup>1</sup> Cette annexe est un résumé des soixante premières pages de l'ouvrage de J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, *Les guerres d'Italie. Des batailles pour l'Europe (1494-1559)*, paru en 2003 dans la collection Découvertes Gallimard. Les parties citées de l'ouvrage sont trop nombreuses pour les référencer de manière systématique.

l'occasion pour se révolter contre Florence. Face au soulèvement populaire des Florentins, Pierre de Médicis est obligé de s'enfuir. Il mourra avant d'avoir pu revenir dans sa ville natale. Après le départ des Médicis, les Florentins se posent la question du mode de gouvernement à adopter. Les grandes familles, privées de pouvoir depuis l'arrivée des Médicis en 1434, souhaitent instaurer un gouvernement « stretto » (« étroit ») et former une oligarchie. Mais le dominicain Savonarole, élu prieur du couvent San Marco en 1491, prêche dans ses sermons pour un gouvernement « largo » (« large »), avec notamment la création d'un Grand Conseil où siègeraient les citoyens aptes aux offices. C'est finalement cette seconde option qui est choisie en décembre 1494. Le but des nouvelles institutions est d'éviter le retour de la tyrannie en empêchant « quiconque de se faire grand », et de favoriser une « paix universelle » entre tous les citoyens. Mais Savonarole, accusé d'hérésie, est excommunié par le pape Alexandre VI en 1497, et exécuté l'année d'après. Le Grand Conseil est toutefois maintenu jusqu'à la chute de la république en 1512 suite au retour au pouvoir des Médicis soutenus par les Espagnols.

### **3. La ligue anti-française et le retour du roi en France (1495)**

Les puissances de la péninsule, inquiètes des bouleversements profonds que provoque la venue victorieuse de Charles VIII, forment en mars 1495 une ligue anti-française qui réunit les Vénitiens, le pape Alexandre VI, l'empereur Maximilien 1<sup>er</sup>, et le roi d'Espagne Ferdinand d'Aragon dit le Catholique. Les forces conjointes de la ligue représentent 26 000 hommes commandées par le marquis de Mantoue, François Gonzague (Francesco Gonzaga). Les Français décident alors de quitter Naples, et de retourner en France. Les troupes de la ligue, peu unies, ne peuvent empêcher la retraite de l'armée française. Naples s'étant soulevée, le roi Ferdinand II d'Aragon (Ferrandino) peut reprendre sa ville en juillet 1495, mais meurt l'année suivante. Comme Louis d'Orléans, le futur roi Louis XII successeur de Charles VIII, est assiégé à Novare par Ludovico Sforza, les Français sont contraints de négocier une paix avec le duc de Milan, signée en décembre 1495. Malgré les victoires obtenues, la campagne militaire de Charles VIII ressemble à un échec. Le roi meurt prématurément à 27 ans en 1498.

### **4. Louis XII à la conquête du Milanais (1499). La chute de Ludovic le More (1500)**

Le nouveau roi de France Louis XII obtient du pape Alexandre VI l'annulation de son mariage avec Jeanne de France, fille stérile de Louis XI, qui voulait, en la mariant, éteindre la lignée des Orléans rivaux de la branche des Valois à laquelle il appartient. En échange de quoi le roi accorde à César Borgia, fils du pape, le titre de duc du Valentinois. Louis XII peut ainsi épouser en janvier 1499 Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Son principal conseiller, Georges d'Amboise, archevêque puis

cardinal de Rouen, l'incite à se lancer dans une nouvelle entreprise italienne ; d'autant que le souverain français n'a pas seulement hérité des droits sur le royaume de Naples, mais estime également en avoir sur le duché de Milan (sa grand-mère descendait de Gian Galeazzo, premier duc de Milan). Les Vénitiens assurent le roi de leur soutien, car ils ambitionnent de s'emparer d'une partie de la Lombardie. Ludovic le More, abandonné par l'empereur Maximilien lui-même confronté aux Suisses, doit s'enfuir de Milan. Un mois après sa venue dans la cité lombarde, Louis XII rentre finalement en France laissant Trivulzio, noble milanais rallié aux français, à la tête du duché. Ludovico Sforza reprend sa ville en février 1500, mais pour peu de temps. En effet, les troupes françaises, dirigées par La Trémoille et Georges d'Amboise, arrivent à Novare en avril et le font prisonnier, les fantassins suisses à sa solde ayant refusé de combattre contre leurs alliés français. Ludovico Sforza meurt en captivité en 1508.

### **5. L'arrivée du roi d'Espagne. La guerre pour le royaume de Naples (1501-1503)**

Pour faire valoir ses droits sur le royaume de Naples dont le trône est occupé par Frédéric d'Aragon depuis le décès de son neveu Ferrandino en 1496, Louis XII sait qu'il doit négocier avec l'Espagne, seule puissance capable de s'opposer à ses desseins. Il signe donc en 1500 avec le roi Ferdinand le Catholique un accord secret pour attaquer ensemble le royaume et se le partager. L'armée française commence sa progression vers le Sud. César Borgia se joint à elle. Une fois les troupes arrivées à Rome, les ambassadeurs français et espagnols font part au pape de l'accord entre les deux rois. Frédéric abandonne le royaume en 1501 au profit de Louis XII qui lui accorde le duché d'Anjou en échange. Mais les deux puissances étrangères entrent très vite en conflit pour la possession d'une partie des Pouilles, source de revenus fiscaux très importants. La guerre dure deux ans et voit la victoire des Espagnols qui occupent dès lors le royaume. Ferdinand le Catholique devient le nouveau roi de Naples en décembre 1503. Les Français conservent le duché de Milan. La campagne italienne de Louis XII aura eu deux effets : le renforcement par son soutien du pouvoir temporel de la papauté, et le solide établissement des Espagnols dans la péninsule.

### **6. César Borgia : un éphémère « prince nouveau ». L'élection du nouveau pape, Jules II (1503)**

César Borgia, soutenu par la France depuis que Louis XII a obtenu de son père l'annulation de son mariage, cherche à devenir le maître de l'Italie centrale. Il se lance dans la reconquête de la Romagne dont les cités sont de droit dans le giron des états pontificaux. Une fois cette entreprise achevée il s'empare en 1502 d'Urbino. Mais le roi de France le stoppe dans son élan en l'obligeant à renoncer à attaquer Florence. Il parvient en décembre à éliminer ses anciens alliés (notamment les barons romains de la famille des Orsini) qui, inquiets de sa puissance dans la région, se sont ligüés contre lui.

En août 1503, son père le pape Alexandre VI meurt. Pie III lui succède mais pour peu de temps puisqu'il meurt 25 jours à peine après le début de son pontificat. Julien della Rovere, l'ennemi juré d'Alexandre VI, neveu du pape Sixte IV, l'un des conseillers italiens de Charles VIII dans le cadre de son entreprise dans la péninsule, est élu pape sous le nom de Jules II. César Borgia qui a pourtant favorisé son élection est arrêté, et doit restituer les villes en sa possession. Prisonnier du pape puis des Espagnols, il s'évade, mais meurt en mars 1507 au cours d'une bataille. L'Espagne et la France semblent avoir trouvé un équilibre, notamment depuis que le roi Ferdinand le Catholique, après la mort de sa femme Isabelle de Castille, a épousé la nièce de Louis XII, Germaine de Foix.

### **7. La ligue de Cambrai contre les Vénitiens (1508)**

Jules II, dont l'objectif est d'accroître la puissance de l'Eglise, a reconquis Bologne et Pérouse en 1506. Il veut reprendre aux Vénitiens la Romagne et les cités de Faenza et de Rimini. Afin de récupérer ces villes, il va tenter de convaincre la France et le Saint Empire Romain Germanique que Venise doit leur restituer les territoires qu'elle occupe : les cités dépendant du Milanais pour le roi Louis XII, celles du Frioul pour l'empereur Maximilien. Les traités signés en décembre 1508 débouchent sur la ligue de Cambrai. Une clause secrète mentionne les ports des Pouilles qui doivent être restitués aux Espagnols, les territoires ôtés au duc de Ferrare et au marquis de Mantoue.

### **8. La défaite vénitienne face aux Français (1509)**

Les Vénitiens refusent de céder malgré la menace de censures ecclésiastiques. Une armée française avec à sa tête le roi lui-même, Trivulzio et Chaumont franchit le fleuve l'Adda, frontière orientale de la Lombardie, pour les affronter. Le 14 mai 1509, près d'Agnadel, les troupes vénitiennes s'engagent dans la bataille mais connaissent une lourde défaite, subissant des pertes humaines et matérielles très importantes. Comme le prévoient les traités, Louis XII peut s'emparer des cités qui lui reviennent, tout comme l'empereur et le pape. En juillet, les Vénitiens parviennent malgré tout à reprendre Padoue, grâce à des troupes formées essentiellement de paysans.

### **9. Le renversement des alliances : la Sainte Ligue contre les Français (1511)**

Le pape, conscient que l'affaiblissement des Vénitiens après leur défaite risque de donner un trop grand poids aux Français, lève l'excommunication prononcée à leur égard en février 1510, et cherche à renverser les alliances afin d'isoler le roi de France. Mais Venise va mener une politique plus prudente en se contentant de récupérer ses territoires de Terre ferme, et de favoriser les relations diplomatiques. La Sérénissime ne jouera dès lors plus un rôle central dans les guerres d'Italie. Face à la volonté du pape de chasser les Français d'Italie, ces derniers, avec leurs forces dirigées par Trivulzio,

prennent possession de la ville de Pérouse en mai 1511, et rétablissent Bentivoglio, chassé de sa cité depuis la campagne papale de 1506. Louis XII, qui soutient l'initiative de certains cardinaux de convoquer un concile à Pise destiné à réformer l'Eglise, ne poursuit pas plus loin son entreprise. Trivulzio ne va pas jusqu'à Rome, et se retire à Milan. Le roi est prêt à renoncer au concile, initiative qui sera finalement un échec. Le pape mène une politique ambivalente sur deux fronts : il négocie d'un côté une paix avec le roi de France ; de l'autre un traité avec le roi d'Espagne et la république de Venise contre les Français. Son choix de faire la guerre contre ces derniers débouche en octobre 1511 sur la publication de la Sainte Ligue regroupant le siège apostolique, les Vénitiens, et les Espagnols qui, à nouveau adversaires des Français, dirigeront les forces militaires. Le roi d'Angleterre et les cantons suisses rejoindront cette alliance par la suite.

#### **10. La victoire française contre la Sainte Ligue à Ravenne (1512)**

Les troupes de la Sainte Ligue entrent en lice en janvier 1512. Les Vénitiens prennent Brescia en février et les forces hispano-pontificales assiègent Bologne. Mais l'armée française commandée par Gaston de Foix, neveu de Louis XII, lance une contre-offensive. Brescia est reprise et Bologne libérée. Pour contraindre les forces de la Ligue à s'engager dans une confrontation décisive, le jeune général français avance vers Ravenne. En avril 1512, les deux armées s'affrontent dans une bataille acharnée et meurtrière pour les deux camps. Les troupes françaises l'emportent mais perdent leur général, tué par les espagnols alors qu'ils se retirent.

#### **11. Le départ des Français de la Lombardie. Le retour des Médicis à Florence**

Avec la mort de Gaston de Foix, l'armée française est privée d'un chef obéi, capable de maintenir ses troupes. Au lieu de se diriger vers Rome, comme l'avait prévu leur défunt général, celles-ci se livrent au pillage de Ravenne. Les forces espagnoles et pontificales peuvent ainsi se réorganiser. De plus, 18 000 Suisses arrivent en Lombardie en mai 1512. Le mois suivant les Français sont chassés de la province. Le duché de Milan est octroyé au fils de Ludovico Sforza, Massimiliano. L'armée espagnole, causant la chute de la république et la fuite du gonfalonier Piero Soderini, permet aux Médicis de revenir au pouvoir à Florence. Jules II meurt en février 1513.

#### **12. La victoire suisse contre les Français à Novare (1513)**

Quelques mois seulement après leur reconquête de Milan et des principales cités du duché, les Français subissent une lourde défaite à Novare en juin 1513 face aux Suisses pourtant largement inférieurs en nombre. Cette victoire suscite l'étonnement et l'admiration des commentateurs de l'époque qui encensent une armée helvète disciplinée et unie, à la manœuvre militaire simple mais

efficace, l'attaque frontale. Maximilien de Habsbourg, hésitant, en manque de forces et d'argent, et Louis XII, malade ne réagissent pas. La papauté, Florence et Venise se satisfont de cette défaite française. Le pape médicéen Léon X, élu en mars 1513, considère les Suisses comme des alliés, car ils constituent un rempart contre la puissance des monarchies étrangères, notamment de la France. De plus, il se contente de la reprise des villes de la Romagne. Les Médicis désormais de retour au pouvoir dans la cité toscane ne souhaitent pas que les protecteurs de la république défunte se relèvent. La Sérénissime estime que les Suisses, dont le désir de conquête est limité, représentent une garantie pour les territoires de Terre ferme qu'elle a en partie repris depuis la déroute d'Agnadel. Les Espagnols, quant à eux, ont profité des échecs français pour s'emparer de la Navarre et ne s'intéressent pas à cette époque à l'Italie septentrionale.

### **13. La France menacée sur ses terres. Le nouvel enjeu des guerres d'Italie.**

Le royaume de France subit au cours de l'été 1513 deux invasions : au Nord par les Anglais et à l'Est en Bourgogne par les Suisses. Par chance pour les Français, l'armée d'Henry VIII qui, largement victorieuse à Guinegatte, s'ouvrait la voie vers Paris, s'attarde à prendre d'autres villes, tandis que les Suisses qui réclamaient l'abandon des prétentions françaises sur le duché de Milan se retirent avant que Louis XII ne ratifie l'accord conclu avec eux. L'Italie devient alors le champ de bataille d'un conflit qui dépasse largement le cadre de ses seuls territoires, et qui peut se dérouler sur n'importe quelle frontière européenne. L'enjeu est dorénavant la lutte pour la suprématie de l'une des grandes monarchies nationales européennes : la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Saint Empire Romain Germanique. C'est de ces guerres de conquête et de l'équilibre fragile des forces en présence que naîtront la nouvelle Europe et les cadres politiques et sociaux de ce qu'on nommera plus tard l'« Ancien Régime ». C'est dans ce contexte que François 1<sup>er</sup> accède au trône le 1<sup>er</sup> janvier 1515.

## 2. MACHIAVEL, LECTEUR DE PONTANO

Mario Santoro, dans son essai « Fortuna e prudenza nella "lezione" del Pontano »<sup>2</sup>, a remarqué que « la notion de prudence » prenait chez Pontano « une signification nouvelle ». Elle implique pour lui « de nouveaux problèmes et de nouveaux thèmes », et « reflète une nouvelle interprétation de l'existence ». Plus loin il précise :

*« [...] il est clair que la prudence (intermédiaire entre la raison et la réalité) – on voit qu'ici Saint Thomas est l'une de ses sources les plus importantes – devient la vertu la plus concrète et la plus positive dont l'homme dispose non pas pour connaître schématiquement res expetendas et fugiendas et les reconnaître dans la réalité afin d'opérer des choix sûrs, mais plutôt pour engager une lutte continue, dramatique, variable avec la fortune, pour contrôler, dans les limites du possible, ses propres actions et les conduire à la réalisation de ses propres fins terrestres et actuelles. »<sup>3</sup>*

La prudence dans le commentaire de Santoro devient une vertu qui entre en lutte avec la fortune pour que l'homme puisse réaliser les buts qu'il s'est fixés. Une conception très pragmatique de la prudence qui, avant même que l'auteur ne cite son nom, laisse entrevoir une conception proche de celle de Machiavel.

En effet, dans son *De prudentia*, Pontano développe, en s'écartant de la tradition classique et médiévale, les différentes qualités du « prudent » en cherchant à lui donner un caractère rationnel et dynamique : la « celeritas » (la rapidité), la « versatilitas » (l'aptitude à changer selon l'opportunité), la « discretio » (le devoir de distinguer et de juger de manière à conseiller les choix opportuns), la « maturitas » (l'aptitude à saisir l'occasion favorable). A cette énumération se rajoutent d'autres qualités, comme la « versutia » (la ruse), la « simulatio » (simulation) et la « dissimulatio » (dissimulation), qui conduit Santoro à faire la remarque suivante qui ne laisse planer aucun doute sur

---

<sup>2</sup> [Santoro (1978), p. 27-69].

<sup>3</sup> « Al confronto con la tradizione letteraria, la nozione pontaniana di "prudenza" assume un significato nuovo, implica nuovi problemi e nuovi temi, riflette una nuova interpretazione dell'esistenza. [...], è chiaro che la prudenza (mediatrice tra la ragione e la realtà) diventi la virtù più concreta e positiva di cui l'uomo disponga non per conoscere schematicamente *res expetendas et fugiendas* e ravvisarle nella realtà e di conseguenza operare scelte sicure, bensì per impegnare una lotta continua, drammatica, varia con la fortuna, per controllare, nei limiti del possibile, le proprie azioni e indirizzarle alla realizzazione dei propri fini terreni e attuali » » [Santoro (1978), p. 54-55].

l'influence que l'ouvrage de Pontano a pu avoir sur l'un de ses lecteurs<sup>4</sup> les plus attentifs :

*« Dans cette liste il ne pouvait échapper à Pontano qu'au prudent il faudrait outre les qualités indiquées d'autres qui lui permettraient d'agir dans la réalité effective [« realtà effettuale »] (et de manière cohérente avec ces mêmes qualités) en tenant compte non pas des hommes et des choses comme nous voudrions qu'elles soient, mais comme elles sont et comme elles se présentent dans le vaste et complexe enchevêtrement des intérêts, des instincts, des passions de la société humaine. Cette réalité effective (que Pontano connaissait très bien pour en avoir fait une expérience directe et concrète) se déploie sous les yeux de l'auteur du traité comme l'arène naturelle, extrêmement fluide et variable, dans laquelle le prudent doit mesurer et réaliser les fins de son action. Et elle exige que le prudent ne sache pas seulement faire attention aux dangers, aux embûches, aux tromperies, mais que le cas échéant il sache aussi recourir aux moyens qui sont répréhensibles à la lumière des principes d'une morale absolue. »<sup>5</sup>*

---

<sup>4</sup> Carlo Dionisotti, commentant avec son style si particulier les réticences qu'aurait eues Machiavel à intégrer le cercle aristocratique et humaniste des Rucellai s'il en avait eu l'occasion à l'époque où il était secrétaire, envisage une lecture possible par le Florentin du *De prudentia* : « Quand également il [Machiavel] fut attentif à ce que les Giunti éditaient, et disposé à apprendre par le *De honesta disciplina* de Crinito [Pietro Baldi Del Riccio, dit Pietro Crinito, érudit florentin de la fin du XV<sup>e</sup> siècle] et à apprécier le *De prudentia* de Pontano [paru en 1508 à titre posthume, Pontano étant mort en 1503], souriant ironiquement à la préface provocatrice de Giovanni Corsi [L'éditeur Corsi qui se disait élève de Bernardo Rucellai, proposait à ses concitoyens l'héritage politique exemplaire laissé par Laurent le Magnifique, en insistant sur la décadence qui s'en suivit après sa disparition], il ne pouvait cependant pas se reconnaître dans cette antique cristallisation ostentatoire et exclusive, que Rucellai et son cercle opposaient à l'immonde réalité présente » [« Quand'anche egli fosse attento a quanto i Giunti stampavano, disposto a imparare dal *De honesta disciplina* del Crinito e a gustare il *De prudentia* del Pontano, sorridendo della provocatoria prefazione di Giovanni Corsi, egli però non si poteva riconoscere in quell'ostentata ed esclusiva cristallizzazione antiquaria, che il Rucellai e la sua cerchia opponevano all'immonda realtà presente » [Dionisotti (1980), p. 142]. Ginzburg précise toutefois que Dionisotti ne cite pas l'argument détaillé et convaincant de Brian Richardson qui montre la proximité, tant sur le fond que sur la forme, entre le traité de Pontano et les *Discours* que Machiavel commencera à rédiger une décennie plus tard, cf. Ginzburg (2009), op.cité, p. 118. A propos de la remarque de Machiavel dans sa lettre du 20 décembre 1514, « et conosco ogni dì, che gli è vero quello che voi dite, che scrive Pontano [...] », en réponse à la lettre de Vettori du 15 du mois qui commente en latin l'opinion de Pontano sur la « fortuna », voir la remarque de Sasso [Sasso (1993a), note n° 32, p. 43], pour qui il ne fait pratiquement aucun doute que Machiavel avait lu Pontano, ou du moins son *de fortuna*, mais que la pédanterie coutumière de son ami poussait, par ironie, à prétendre le contraire.

<sup>5</sup> « In questa rassegna non poteva sfuggire al Pontano che al prudente occorressero oltre le qualità indicate altre che gli consentissero di agire nella realtà effettuale (e coerentemente con quelle stesse qualità) tenendo conto non degli uomini e delle cose come vorremmo che fossero, ma come sono e come si presentano nel vasto e complesso intreccio di interessi, istinti, passioni della società umana. Questa realtà effettuale (che il Pontano conosceva molto bene per averne fatto diretta e concreta esperienza) si dispiega agli occhi del trattatista come il naturale agone, estremamente fluido e variabile, nel quale il prudente deve misurare e realizzare i fini della sua azione. Ed essa impone che il prudente non solo sappia guardarsi dai pericoli, dalle insidie, dagli inganni, ma che all'occorrenza sappia anche ricorrere a mezzi che sembrano riprovevoli alla luce dei principi di una morale assoluta » [Santoro (1978), p. 60].

« Réalité effective » [« realtà effettuale »], ne pas tenir compte « des choses comme nous voudrions qu'elles soient, mais comme elles sont » ; ou encore « recourir aux moyens qui sont répréhensibles à la lumière des principes d'une morale absolue », sont des expressions qui nous renvoient sans détour au *Prince*, et précisément au chapitre XV pour les deux premières. L'énigme ne sera d'ailleurs pas conservée longtemps puisque deux pages plus loin, Santoro cite nommément Machiavel : « Nous sommes, c'est évident, sur la voie de Machiavel », [« Siamo, è evidente, sulla via che porta al Machiavelli »]. Mais la voie ne signifie pas pour autant que l'on puisse dire avec certitude que Machiavel a lu le traité de Pontano.

Ginzburg signale toutefois dans son article, « Pontano, Machiavelli and Prudence : Some Further Reflections », que Santoro ne mentionne pas le passage que Pontano consacre à la peinture [Ginzburg (2009), p. 117-25]. Santoro cite des exemples de « prudence » d'hommes politiques tirés de l'histoire antique (Hannibal, César) et contemporaine (Laurent de Médicis, Alexandre VI) que Pontano propose au cinquième livre, mais ne fait jamais référence aux artistes que cite ce dernier, comme Giotto ou le sculpteur Donatello. Ginzburg remarque que Pontano, lorsqu'il parle des *prudentes* et des *sapientes*, effectue une trajectoire en zig zag qui oscille fréquemment entre une fidélité à suivre la « perspective aristotélicienne traditionnelle qui met l'accent sur la différence entre prudence et art, et une tendance à brouiller cette différence ; précisant que dans le langage quotidien les deux domaines se chevauchent souvent » [Ginzburg (2009), p. 120]. En effet, Pontano commence par rappeler que Giotto peignait de « manière véritablement excellente », mais n'était cependant jamais appelé *sapientes*, et poursuit en le considérant pourtant comme un « expert ». Ginzburg nous indique ce revirement :

*« Nos contemporains (nostri), remarque Pontano, appellent habituellement « experts » (peritos) ceux qui parviennent au premier plan dans un domaine : dans le droit, comme Bartolo, Baldo, et Ludovico (Bolognini) ; dans l'art de la guerre, comme Niccolò Piccinino et Francesco Sforza ; dans l'art oratoire, comme Leonardo Bruni ; dans la peinture, comme Giotto ; dans la sculpture, comme Donatello. En latin, leur compétence [« expertise »] peut de manière plus appropriée être appelée sapientia. »*<sup>6</sup>

Juristes, hommes politiques, artistes, appartiennent ainsi par moment au même cercle, celui de la

---

<sup>6</sup> « Our contemporaries (*nostri*), Pontano remarked, usually call "experts" (*peritos*) those who achieve prominence in one domain : in jurisprudence, like Bartolo, Baldo, and Ludovico (Bolognini) ; in warfare, like Niccolò Piccinino and Francesco Sforza ; in oratory, like Leonardo Bruni ; in painting, like Giotto ; in sculpture, like Donatello. In Latin, their expertise may be more appropriately called *sapientia* » [Ginzburg (2009), p. 120].

« sapientia ». Mais Ponano, en contribuant à rendre floue et ténue la distinction avec la « prudentia », peut avoir éveillé la curiosité, puis l'intérêt, et enfin l'intuition de Machiavel. Pour ce dernier, l'homme « prudent » doit dorénavant être considéré comme un « sapientes », autrement dit comme un homme de l'art.

Il faut noter également que le *De prudentia* pourrait aussi avoir été à l'origine de l'exemple de Romulus dans le chapitre 9 du Livre I des *Discours*. Ce chapitre, nous le savons, est d'une importance capitale, puisque Machiavel énonce la règle générale fondamentale bien connue selon laquelle une république ou une royauté ne peut être « bien ordonnée dès le début, ou totalement réformée *ex novo* en dehors de ses vieilles institutions, si elle n'est pas ordonnée par un seul homme » [D, I, 9, 2, p. 92]. Cette règle constitue en fait une exception à la norme prudentielle traditionnelle de gouvernement qui veut qu'un fondateur de vie civile ne doit pas, par son mauvais exemple, susciter la violence de ses citoyens qui pourraient ainsi, par ambition ou par désir de commander, attaquer ceux qui s'opposeraient à leur autorité. C'est exactement ce que Soderini a respecté ; et qui lui a été reproché par Machiavel. En posant comme principe que le fondateur doit détenir seul le pouvoir au moment précis de la création de nouvelles institutions, Machiavel excuse Romulus du meurtre de son frère, et de celui de Titus Tatius Sabinus, au motif qu'il a agi de façon extraordinaire pour le bien commun :

*« Pour cela, s'il veut être utile non pas à lui-même mais au bien commun, non pas à sa propre descendance mais à la patrie commune, un sage ordonnateur de république doit essayer de détenir tout seul l'autorité. Et jamais un esprit sage ne reprochera à quelqu'un une action extraordinaire pour ordonner une royauté ou instituer une république ; car, si le fait l'accuse, il faut bien que l'effet l'excuse. Et quand l'effet est bon, comme dans le cas de Romulus, il l'excusera toujours : car il faut blâmer celui qui est violent pour détruire et non celui qui l'est pour raccommoder. »* [D, I, 9, 2, p. 92]

Le passage mérite d'être à nouveau cité en entier parce qu'il est d'une puissance stylistique extraordinaire. Son auteur bouleverse la définition de la prudence aristotélicienne qui caractérisait l'agir politique depuis des siècles. Il révolutionne le politique en le remettant à sa juste place, comme Galilée a remis la terre à la sienne.

« Si le fait l'accuse, il faut bien que l'effet l'excuse » doit cependant être rapproché d'un passage du livre de Pontano, quoique se référant à un autre récit, celui du rapt des Sabines [Richardson (1971), p. 355-56]. Romulus cherchait, par le mariage, à atteindre deux buts politiques sages et légitimes : resserrer les liens avec les peuples voisins, et garantir la propagation de la lignée romaine. Mais comme toutes les tentatives entreprises de manière honnête ont échoué à cause de l'envie et de l'hostilité de ces peuples, il a agi « prudemment » en recourant à la ruse. Santoro cite à nouveau

Pontano : « Si artem arte lusit Romulus, non iniuria quidem videtur excusandus »<sup>7</sup>. Il est difficile d'imaginer que Santoro ne pense pas à Machiavel, et notamment à ce célèbre chapitre des *Discours*, lorsqu'il conclut son commentaire du passage du *De prudentia* consacré à Romulus :

*« Voici un cas dans lequel la prudence suggère d'agir aussi, par nécessité<sup>8</sup>, avec ruse, s'il faut réaliser une juste fin politique. Et la considération avec laquelle l'exemple se conclut est extrêmement significative, à confirmer la validité du but de Romulus et donc l'opportunité de son choix : celui-ci assura la survie du peuple romain et marqua le début de l'empire romain. Donc le "prudent" peut aussi s'écarter de l'observation des principes éthiques s'il en est contraint par la nécessité ; mesure de la conduite politique elle ne sera pas une norme abstraite mais plutôt le résultat concret de l'action. »<sup>9</sup>*

Santoro cite ensuite Pontano :

*« [...] Quam vero prudenter ab illo excogitatum sit et actum, exitus ipse, ac tanti magnitudo imperii declaravit. »<sup>10</sup>*

Ginzburg, se référant à la fois au passage des *Discours* et à celui du *de Prudentia*, précise le rôle joué par Pontano dans le bouleversement du concept de prudence :

*« Les deux passages, comme l'a fait remarqué Brian Richardson, sont, sinon « identiques », du moins très similaires. Mais cette spécifique convergence doit être replacée dans le cadre de l'argumentation de Pontano, fondée sur le déplacement de la prudence, intrinsèquement liée au bien, vers le domaine moralement neutre de l'art. »<sup>11</sup>*

---

<sup>7</sup> « Si Romulus joue à l'art pour l'art, il n'a pas besoin d'être excusé pour un crime » [Santoro (1978), p. 66].

<sup>8</sup> Plutarque, dans ses *Vies parallèles*, parle également de nécessité à propos de cet épisode : « La première preuve en est l'enlèvement des Sabines, qui ne fut pas un coup d'audace inspiré par la brutalité, mais une action nécessaire, imposée par l'absence de mariages volontaires » [Plutarque (2001), Romulus, IX, 2, p. 96].

<sup>9</sup> « Ecco un caso in cui la prudenza suggerisce di agire anche, per necessità, con inganno, se occorre realizzare un giusto fine politico. Ed è estremamente significativa la considerazione con cui l'esempio si conclude, a confermare la validità del fine di Romolo e quindi l'opportunità della sua deliberazione : questa assicurò la sopravvivenza del popolo romano e segnò gli inizi dell'impero di Roma. Quindi il "prudente" può anche scostarsi dall'osservanza dei principi etici se costretto dalla necessità ; misura della condotta politica non sarà una norma astratta bensì il risultato concreto dell'azione » [Santoro (1978), p. 66].

<sup>10</sup> « La prudence de son plan et de ses actions est démontrée par ses résultats, ainsi que par l'ampleur d'un si grand empire » [Santoro (1978), *ibid*].

<sup>11</sup> « The two passages, as Brian Richardson pointed out, are, if not "identical", very similar. But this specific convergence must be replaced in the larger framework of Pontano's argument, based on the shift of prudence, intrinsically related to good, to the morally neutral domain of art » [Ginzburg (2009), p. 124].

Ainsi, le *De prudentia* de Pontano a dû très certainement constituer une étape déterminante dans la démarche de Machiavel, consistant à faire basculer la politique du champ de la prudence vers celui de l'art, pour pouvoir développer sa réflexion sur l'*arte dello stato*.

### 3. MACHIAVEL, LECTEUR DE SAINT THOMAS

Machiavel, dans sa lettre à Becchi, premier écrit connu du Florentin, mentionne une phrase extraite du premier sermon de Savonarole à San Marco « prudentia est recta cognitio agibilum » citation qui reprend pratiquement la définition de la prudence de Thomas d'Aquin<sup>12</sup>. Une définition qu'il ne cessera de combattre, car pour lui la prudence en politique n'est justement pas la droite règle de l'action, mais ce qui dirige la production, c'est-à-dire l'art<sup>13</sup>. Malgré les violentes polémiques que Machiavel a dû avoir à distance avec ce dernier, elles ont peut-être constitué une étape importante dans l'élaboration de sa conception de l'*arte dello stato*. En effet, cette conception de l'art, moralement neutre, comme définie par Saint Thomas commentant Aristote, peut l'avoir influencé au point d'alimenter sa réflexion sur la politique.

Thomas d'Aquin, dans son commentaire du chapitre 9 du Livre I de la *Politique* d'Aristote<sup>14</sup>, distingue le métier (l'art, l'habileté) de la fortune (le hasard) :

*« [...] où il [Aristote] écrit 'Exigent le plus' etc. (1258 b 35), il explique certains concepts [idées] qu'il avait exprimés en traitant des activités strictement utilitaires [domestiques] et salariées. Sa thèse est que ces activités dans lesquelles l'incidence de la fortune [du hasard] est réduite au minimum exigent le plus haut niveau d'habileté : en fait nous sommes habitués à attribuer à la fortune ce qui arrive au-delà des prévisions de la raison ; l'art en revanche consiste précisément en cela. En conséquence, les activités dont le résultat est dû en grande partie à la fortune, exigent peu de métier [d'habileté], comme la pêche à la ligne.*

*En revanche, les activités pour lesquelles le rôle de la fortune est réduit, exigent le plus haut degré d'habileté : par ex., le travail des forgerons et des autres artisans. »<sup>15</sup>*

Thomas d'Aquin va reprendre cette référence au travail du forgeron un peu plus loin, lorsqu'il

<sup>12</sup> « prudentia est recta ratio rerum agibilum », [« la prudence est la droite règle de l'action »], [Thomas d'Aquin (1999b), IIa, q. 47, art. 2].

<sup>13</sup> Commentaire de l'*Ethique* à Nicomaque, VI, 3, #1158.

<sup>14</sup> Tommaso d'Aquino (1996b). Ouvrage comprenant uniquement la partie réellement écrite par Thomas, c'est-à-dire jusqu'au chapitre 6 du Livre III de la *Politique*.

<sup>15</sup> Tommaso d'Aquino (1996b), p. 155. Au chapitre 30 du deuxième livre des *Discours*, Machiavel qui oppose la vertu des anciennes républiques à la fortune de celles actuelles, rappelant que les romains « ne firent jamais de paix avec des deniers, mais toujours avec la vertu des armes » [D, II, 30, 1, p. 374], énonce, appliqué au domaine militaire, un principe voisin de celui de Thomas : « là où les hommes ont peu de vertu, la fortune montre grandement sa puissance » [D, II, 30, 5, p. 377].

commente un passage du chapitre 11 du même Livre de la *Politique*. Il explique, en renvoyant cette fois à l'*Ethique à Nicomaque* - lien qui nous semble essentiel à ce moment précis pour comprendre toute la qualité de l'analyse du commentateur - la différence entre l'esclave et l'artisan.

Alors que le premier constitue :

*« un instrument du domaine de l'action, c'est-à-dire, de la cohabitation humaine ; en conséquence, puisque les vertus morales perfectionnent la personne au sein de cette cohabitation, on exige que l'esclave, pour être bon, participe en quelque sorte à la vertu morale »,*

le second, en revanche :

*« œuvre plus loin que le milieu familial : en fait, le travail de l'artisan, en tant que tel, ne concerne pas l'ensemble des actions dans lesquels est entrelacée l'existence humaine, mais les objets déterminés qui sont produits avec la technique et sont appelés choses réalisables.*

*C'est ainsi qu'on dit de quelqu'un qu'il est un bon artisan, par ex., un bon forgeron, par le fait qu'il connaît l'art de fabriquer des bons couteaux, même si ensuite il fait un usage mauvais ou négligeant de cette habileté technique. » [Tommaso d'Aquino (1996b), p. 176]*

Alors que le comportement de l'esclave doit être conforme aux vertus morales, on attend de l'artisan de bons objets et non pas une attitude respectueuse de la morale. Cette idée se retrouve dans l'œuvre majeure de Saint Thomas, la *Somme théologique* : « Aussi, pour l'art, on n'exige pas que l'ouvrier se conduise bien, mais qu'il fasse un bon ouvrage », [II a, q 57, art. 5, sol. 1]. Dans son commentaire de la *Politique*, il pense à un autre passage qu'il a lu au chapitre 3 du livre II de l'*Ethique à Nicomaque* [1105 a], dans lequel Aristote distingue les actions faites selon la vertu pour lesquelles le comportement de l'agent importe, des productions de l'art qui ont leur valeur en elles-mêmes :

*« De plus, il n'y a pas ressemblance entre le cas des arts et celui des vertus. Les productions de l'art ont leur valeur en elles-mêmes ; il suffit donc que la production leur confère certains caractères. Au contraire, pour les actions faites selon la vertu, ce n'est pas par la présence en elles de certains caractères intrinsèques qu'elles sont faites d'une façon juste ou modérée ; il faut encore que l'agent lui-même soit dans une certaine disposition quand il les accomplit : en premier lieu, il doit savoir ce qu'il fait ; ensuite, choisir librement l'acte en question et le choisir en vue de cet acte lui-même ; et en troisième lieu, l'accomplir dans une disposition d'esprit ferme et inébranlable. Or ces conditions n'entrent pas en ligne de compte pour la possession d'un art quel qu'il soit, à l'exception du savoir lui-même, alors que, pour la possession des vertus, le savoir [i.e., le savoir théorique, la γνῶσις] ne joue qu'un rôle minime ou même nul, à la différence des autres conditions, lesquelles ont une*

*influence non pas médiocre, mais totale, en tant précisément que la possession de la vertu naît de l'accomplissement répété des actes justes et modérés.* » [Aristote (1997), II, 3, 1105 b, p. 99]

La lecture, par Machiavel, des commentaires de Saint Thomas sur la *Politique* d'Aristote est clairement affirmée par F. Chabod dans ses *Scritti su Machiavelli*. L'auteur réagit ainsi à la réponse de Machiavel à Vettori dans sa lettre du 26 août 1513, lorsqu'il prétend à juste titre, puisque ce thème est traité nulle part dans la *Politique*, ne pas connaître ce que dit Aristote à propos des « républiques divisées »<sup>16</sup> :

*« Mais c'est évidemment, ici, une – comment dire ? - exagération polémique : que Machiavel connaissait la pensée politique d'Aristote, dont il se servit, résulte de différents passages du Prince et des Discours ; il connaissait également le commentaire de Saint Thomas qui était souvent édité avec la traduction de la Politique d'Aristote faite par Leonardo Bruni. »*<sup>17</sup>

On trouve également dans l'ouvrage de Charles B. Schmitt, *Aristote à la Renaissance*, une remarque intéressante sur la présence des commentaires de Thomas d'Aquin dans les éditions des traductions latines d'Aristote de la Renaissance :

*« Alors que les commentaires de Thomas à la Renaissance ne sont pas accompagnés d'une version imprimée d'Aristote en grec, souvent on leur joint une traduction latine due à Bruni, Argyropoulos ou d'autres traducteurs ayant tous travaillé plus d'un siècle après la disparition de Saint Thomas. On aboutit à une situation où les traductions humanistes vont avec des commentaires du XIII<sup>ème</sup> siècle, et il faut ici se souvenir des critiques fréquentes et véhémentes que les humanistes ont adressées à la philosophie médiévale et à ses traductions philosophiques. Les éditeurs de la Renaissance ne voyaient nulle inconséquence dans cette pratique et pas davantage leurs successeurs aux siècles suivants. »* [Schmitt, B. Charles (1992), p 26].

Cette proximité bien que surprenante entre les textes humanistes et les commentaires de Thomas d'Aquin était toutefois bien réelle. Machiavel qui a fait ses humanités, comme dans tous les milieux

---

<sup>16</sup> Machiavel, dans sa lettre du 26 août 1513, répond à Vettori par une « réplique expéditive » : « Né so quello si dica Aristotile delle republiche divulse ; ma io penso bene quello che ragionevolmente potrebbe essere, quello che è, et quello che è stato » [M (2002b), I, 17, p. 182 ; et note 41, p. 178] [« Je ne sais ce que dit Aristote des républiques divisées [c'est-à-dire confédérées], mais je pense bien ce qui raisonnablement pourrait être, ce qui est, et ce qui a été »]. Voir également Sasso (1993a), note 32, p. 42-43.

<sup>17</sup> « Ma è evidente, qui, una – come dire ? – esagerazione polemica : che il Machiavelli conoscesse il pensiero politico di Aristotele, di cui egli servì, risulta da vari passi del *Principe* e dei *Discorsi* ; e conosceva anche il commento di San Tommaso che veniva spesso stampato con la traduzione della *Politica* aristotelica fatta da Leonardo Bruni aretino » [Chabod (1993), p. 259].

cultivés, n'a pas poursuivi, à ce que l'on sait, d'études universitaires. Sa formation, après avoir quitté le giron familial, est celle d'un autodidacte, certes génial, mais sans le soutien et le suivi de professeurs qui l'auraient guidé dans sa connaissance du philosophe grec. Il aurait donc trouvé dans ces commentaires, comme tant d'autres avant et après lui, un éclairage précieux qui a pu contribuer à l'élaboration de sa profonde réflexion de la politique conçue comme un art.

### ENCADRE 33. GASPARD SCHOPP, COMMENTATEUR ECLAIRE DE MACHIAVEL

Dans son ouvrage de référence, *Il Pensiero Politico di Gaspare Scioppio e il Machiavellismo del Seicento*, consacré à l'œuvre de Gaspar Schopp, Mario D'Addio [D'Addio (1962)] reprend une analyse que ce dernier développe dans une longue apologie de Machiavel demeurée inédite<sup>18</sup> : « Pour Schopp donc, Machiavel, sur le modèle d'Aristote et de S. Thomas, mais avec plus de clarté et avec un plus grand engagement dans la concrète réalité du monde de la politique, a voulu nous parler du Prince qui vit précisément dans la réalité concrète de tous les jours, et qui conforme son action politique plutôt au critère d'utilité qu'à celui de l'honnêteté et que faisant ainsi il doit cacher ses véritables intentions afin de ne pas susciter la haine chez ses sujets, haine qui tôt ou tard explose en émeutes. En d'autres termes, l'action du gouvernement doit toujours être inspirée par le maintien et le renforcement du pouvoir, mais il ne doit jamais oublier que les normes éthiques ont leur valeur précise, en ce sens qu'elles doivent toujours être respectées ; il est clair qu'ici le respect se pose uniquement que comme pure forme, comme "apparentia", comme "simulatio" dont avait déjà parlé Aristote et Saint Thomas. Machiavel nous a donné précisément, surtout dans les chapitres 15 et 18 du Prince, une analyse approfondie de cette technique de gouvernement qui, comme on l'a dit, est la seule qui puisse régir la ruse de son époque » [« Per lo Scioppio quindi Machiavelli, sulla falsariga di Aristotele e di S Tommaso<sup>19</sup>, ma con più perspicuità e con maggiore impegno alla concreta realtà del mondo della politica, ha voluto parlarci del Principe che vive per l'appunto nella concreta realtà di ogni giorno, e che informa la sua azione politica piuttosto al criterio della utilità che a quello dell'onestà e che così facendo deve dissimulare le sue vere intenzioni onde non suscitare odio nei suoi sudditi, odio che prima o poi esplode in rivolte. In altri termini, l'azione di governo deve essere sempre ispirata al mantenimento ed al rafforzamento del potere, ma non deve mai dimenticare che le norme etiche hanno un loro preciso valore, nel senso che debbono essere sempre rispettate : è chiaro che qui il rispetto si pone unicamente come pura forma, come "apparentia", come "simulatio" di cui avevano parlato già e Aristotele e S. Tommaso. Machiavelli per l'appunto ci ha dato, soprattutto nei capitoli 15 e 18 del *Principe*, una approfondita analisi di quella tecnica di governo che, come si è detto, è l'unica che possa reggere la malizia dei suoi tempi »] [D'Addio (1962), p. 437-39]. On peut se demander, en effet, ce que signifie véritablement le respect « comme pure forme » des règles éthiques. Mais Gaspar Schopp est l'un des premiers commentateurs de Machiavel à avoir considéré qu'il n'y avait pas, dans le *Prince*, de rupture franche et totale entre la politique et l'éthique. D'Addio remarque que le rapprochement effectué par Schopp entre Machiavel et les deux célèbres penseurs a pour but de réhabiliter la pensée du Florentin : « Rappeler Aristote et Saint Thomas, deux classiques de la pensée politique, faire voir comment Machiavel n'a fait que mener aux conséquences logiques le principe clairement implicite dans leurs œuvres, constitue l'un des arguments les plus valables de la défense

<sup>18</sup> Giuliano Procacci rappelle que c'est vers 1618 que Gaspard Scopp rédigea cette apologie, mais « qu'en 1623 il publia un opuscule, la *Paedia politicae*, en cherchant à exploiter et à condenser le contenu du précédent travail », [« che nel 1623 pubblicò un opuscolo, la *Paedia politicae*, cercando di spremervi e di condensarvi il contenuto della sua precedente fatica »] [Procacci (1995), p. 158].

<sup>19</sup> Schopp confronte le *Prince* au chapitre V de la *Politique* d'Aristote et au commentaire correspondant de Saint Thomas. Mais, on le sait dorénavant, la poursuite du commentaire de l'ouvrage du philosophe grec et donc du fameux chapitre consacré aux tyrannies est due à Pierre d'Auvergne, cf. Senellart (1995), p. 158.

schoppienne, non seulement afin d'opérer, comme on l'a vu, la "réintégration" de Machiavel dans la culture catholique "officielle", mais aussi du point de vue de l'originalité de l'interprétation critique de la pensée machiavélienne » [« Richiamare quindi Aristotele e S. Tommaso, due classici del pensiero politico, far vedere come in effetti Machiavelli non ha fatto altro che portare alle logiche conseguenze il principio chiaramente implicito nelle loro opere, costituisce uno degli argomenti più validi della difesa scioppiana, non solo al fine di operare, come si è visto, un "riinserimento" del Machiavelli nella cultura "ufficiale" cattolica, ma anche dal punto di vista della originalità della interpretazione critica del pensiero machiavelliano »] [D'Addio (1962), p. 429]. Plus loin, après avoir repris plusieurs passages du *Prince* et des *Discours* cités par l'auteur de l'apologie montrant la préférence de Machiavel pour le prince vertueux, D'Addio précise à nouveau que pour Schopp le Florentin demeurerait attaché à la morale : « Avec ce choix de passages, Schopp nous présente un Machiavel qui sympathise ouvertement avec les gouvernements qui se fondent sur la vertu entendue comme un comportement inspiré par les normes de la morale et que seulement à contrecœur, presque contraint par la "réalité effective" des choses, il considère également les aspects inhumains et antichrétiens de la politique. La fraude est toujours telle et ne pourra jamais être un instrument de gloire, puisque, contrairement à l'interprétation courante de la pensée machiavélienne, elle n'est pas la fin ultime de nos actes, à laquelle tout est sacrifié : la morale demeure une exigence toujours vive chez Machiavel et lui fait connaître précisément les limites du permis et de l'illicite » [« Con questa scelta di passi lo Scioppio ci presenta un Machiavelli che apertamente simpatizza per i governi che si fondano sulla virtù intesa come comportamento ispirato alle norme della morale e che solo a malincuore, quasi costretto dalla "realtà effettuale" delle cose, considera anche gli aspetti inumani ed anticristiani della politica. La frode rimane sempre tale e non potrà mai essere strumento di gloria, sì che questa, contrariamente alla corrente interpretazione del pensiero machiavellico, non è il fine ultimo dei nostri atti, cui va tutto sacrificato : la morale rimane istanza sempre viva nel Machiavelli e gli fa riconoscere con precisione i limiti del lecito e dell'illecito »] [D'Addio (1962), 441-42].

Un dernier passage mérite d'être cité car il montre bien comment, d'après D'Addio, Schopp avait bien senti, de manière implicite, la tension qui pouvait s'exercer dans l'esprit de Machiavel entre, d'une part, les fins ultimes que se fixent la science politique, la conquête et la conservation du pouvoir, et, d'autre part, la nécessaire présence de l'éthique dans toute réflexion de cet ordre : « La pensée de Machiavel se concentre donc principalement pour Schopp autour du pouvoir politique, de ses manifestations telles que nous les saisissons dans la réalité concrète, de l'universelle et éternelle nature humaine qui y correspond qui, malheureusement, est toute pétrie de mal, où la fraude, la violence, l'usage du renard et du lion sont autant de moyens qui sont requis de temps en temps par les situations concrètes déterminées à leur tour par la nature humaine méchante. Ces sujets sont traités par Machiavel avec sa propre méthode de la science politique, qui se soustrait à la dépendance de la morale, dans le sens que les techniques du pouvoir politique doivent être examinées avec une absolue impartialité, qui doit être instrumentalement appropriée pour atteindre la fin qu'elles se proposent : la conquête et la préservation du pouvoir politique. Mais, comme nous l'avons vu, cela ne veut pas dire que chez Machiavel n'est pas présent et vigilant le moment éthique, qui lui fait maintenir bien distinct le bien du mal, qui lui fait reconnaître que les ordres républicains sont plus proches des idéaux de liberté auxquels devrait toujours aspirer un peuple, qui lui fait désirer la liberté de sa patrie : le chapitre 26, pour Schopp, nous en donne une ample preuve. Et ce thème est précisément la "clé de voûte" de tout le système politique machiavélien. Le désir ardent de voir l'Italie libérée de la tyrannie des Français et des Espagnols l'a amené à étudier minutieusement la politique de cette forme de gouvernement, pour enseigner aux Italiens les secrets des tyrans afin de dévoiler en même temps les véritables intentions de la politique française et espagnole en Italie » [« Il pensiero del Machiavelli si incentra quindi per lo Scioppio intorno al potere politico, alle sue manifestazioni così come noi le cogliamo nella concreta realtà, alla universale ed eterna natura umana che vi corrisponde che, purtroppo, è tutta impastata di male, onde la frode, violenza, l'usar della volpe e del leone, sono tutti accorgimenti che sono richiesti di volta in volta dalle concrete situazioni determinate a loro volta dalla malvagia natura umana. Questi temi sono trattati dal Machiavelli col metodo proprio della scienza politica, che si sottrae alla dipendenza della morale, nel senso che le tecniche del potere politico debbono essere esaminate con assoluta imparzialità, cioè debbono essere strumentalmente idonee a raggiungere il fine che si propongono : la conquista e la conservazione del potere politico. Però,

come si è visto, ciò non significa che nel Machiavelli non sia presente e vigile il momento etico, che gli fa mantenere ben distinto il bene dal male, che gli fa riconoscere come gli ordinamenti repubblicani siano più vicini agli ideali di libertà cui dovrebbe aspirare sempre un popolo, che gli fa desiderare la libertà della propria patria : il capitolo 26, per lo Scioppio, ce ne dà una ampia riprova. Ed è proprio questo tema la “chiave di volta” di tutta la sistematica politica machiavellica. Il desiderio vivissimo di vedere l’Italia libera dalla tirannide dei Francesi e degli Spagnoli lo spinge a studiare meticolosamente la politica propria di questa forma di governo, proprio per insegnare agli Italiani i segreti dei tiranni onde svelare nel contempo le vere intenzioni della politica francese e sapgnola in Italia » [D’Addio (1962), op.cité, p. 449-50].

Pour terminer, nous renvoyons, une fois encore, à un article de Ginzburg, « Machiavelli, Aristotele, Thomas Aquinas ». Il montre, en se référant au *Paedia politicae* de Gaspard Schopp (Scioppius)<sup>20</sup>, « l’un des lecteurs les plus perspicaces » de Machiavel [Ginzburg (2015), p. 168], les ramifications possibles entre la *Politique* d’Aristote - plus particulièrement le chapitre 11 du cinquième livre consacré au salut des tyrannies [Aristote (1993), V, 11, 1313a-1315a, p.396-404] – le commentaire de Thomas d’Aquin (en fait de Pierre d’Auvergne), et les écrits du Florentin :

*« On a affirmé que l’aristotélisme et le machiavélisme étaient tout à fait incompatibles, puisque leurs devises respectives étaient in medio stat virtus, ‘la vertu se situe au milieu’, et in medio stat corruptio, ‘la corruption se situe au milieu’. Cette remarque conventionnelle, fondée sur des catégories globales (aristotélisme, machiavélisme) peut nous aider à clarifier un point qui n’est pas entièrement évident. Machiavel, qui était certainement amoureux des extrêmes, pourrait avoir trouvé de la nourriture dans la Politique d’Aristote, ainsi que dans ses commentaires, à la fois dans la partie de Thomas d’Aquin et dans celle de Pierre d’Auvergne<sup>21</sup>. »<sup>22</sup>*

Ginzburg ouvre la voie à une relation complexe, entre l’héritage de l’antiquité et de la tradition médiévale, et les aspirations nouvelles d’une réflexion sur la politique dans le contexte de l’humanisme renaissant.

---

<sup>20</sup> Voir encadré 33 : Gaspard Schopp, commentateur éclairé de Machiavel.

<sup>21</sup> Continuateur de Saint Thomas, ce dernier n’ayant commenté de la *Politique* que les deux premiers livres et les six premiers chapitres du troisième.

<sup>22</sup> « It has been argued that Aristotelianism and Machiavellianism were utterly incompatible, since their respective mottoes were *in medio stat virtus*, ‘virtue lies in the middle’, and *in medio stat corruptio*, ‘corruption lies in the middle’ [note : B. Guillemain, ‘Machiavel, lecteur d’Aristote’, in *Platon et Aristote à la Renaissance*, Paris 1976, pp. 163–73, esp. 169]. This conventional remark, based on large, comprehensive categories (Aristotelianism, Machiavellianism) can help us to clarify a point which is not entirely obvious. Machiavelli, who was certainly fond of extremes, could have found food for thought in Aristotle’s *Politics*, as well as in its commentary, both in the section by Thomas Aquinas and in that by Peter of Auvergne » [Ginzburg (2015), p. 167-68].

## 4. ERREUR DU POLITIQUE – VOLONTE DU CREATEUR

### 4.1. LA DENONCIATION DE L'ERREUR EN POLITIQUE

Au chapitre III du *Prince*, après avoir énoncé les règles que se doit d'observer tout prince qui conquiert un état, et veut le conserver, Machiavel explique les raisons pour lesquelles Louis XII a perdu par deux fois le duché de Milan<sup>23</sup>. Pour Machiavel le roi a commis cinq erreurs<sup>24</sup> : il a « anéanti les moins puissants », se privant ainsi du soutien des cités amies, nombreuses et faibles, qui craignaient l'Eglise ou les Vénitiens ; il a « accru en Italie la puissance d'un puissant », en apportant son aide au pape Alexandre VI pour que ce dernier conquiert la Romagne par l'intermédiaire de son fils César Borgia ; il y a « mis un étranger », et comme « il voulait le royaume de Naples » il a pris le mauvais parti de le partager avec le roi d'Espagne ; il n'est pas « venu y habiter » ; et enfin, il n'y a pas « mis de colonies ». Puis, immédiatement après, il ajoute une sixième erreur : il a ôté l'« état aux Vénitiens » [P, III, § 42-43, p. 61].

#### ENCADRE 34. LES ERREURS DE LOUIS XII : UNE REFLEXION PRECOCE

Machiavel, peut démontrer que le roi de France s'est trompé à plusieurs reprises car il a présenté au préalable les règles à respecter si l'on veut se maintenir dans le pays que l'on occupe. Ces règles sont développées dès sa première légation en France en 1500. Dans son importante lettre du 21 novembre, il rend compte de l'un de ses entretiens avec le cardinal de Rouen, Georges d'Amboise, ministre du roi de France. Machiavel qui n'a de cesse de réitérer le message de loyauté au roi de la part de Florence, « Li mostrai quanta era la fede di vostre Signorie, quanto era el desiderio di satisfarli e quanto sua Maestà posseva facilmente dimostrare di amare quella e la cagione perché questi danari non si pagavano al presente » [« Je leur ai montré combien était la foi de vos Seigneuries, et leur désir de le satisfaire, et combien sa Majesté pouvait facilement montrer qu'il appréciait cette fidélité et [comprendait] la raison pour laquelle cet argent n'était pas payé maintenant »] [M (2002a), I. 301, p. 522], répond au cardinal qui met en doute cette fidélité et exige le paiement pour l'envoi de troupes françaises dans la guerre contre Pise, « ma che questa Maestà si doveva bene guardare da coloro che cercavano la distruzione degli amici suoi, non per altro che per fare più potenti loro e più facile a trarli l'Italia delle mani. A che questa Maestà doveva riparare e seguire l'ordine di coloro che hanno per lo addietro volsuto possedere una provincia esterna : che è diminuire e' potenti [Le Prince, III, § 21], vezzeaggiare li sudditi [III, § 18], mantenere

<sup>23</sup> Voir encadré 34 : Les erreurs de Louis XII.

<sup>24</sup> Pour G. Inglese, les erreurs de Louis XII peuvent se réduire à trois : l'appui au Valentinois entre 1500 et 1502, l'accord avec l'Espagne en 1500, et la participation à la ligue anti-vénitienne en 1508. Cette dernière est caractérisée par l'attaque contre les Vénitiens dont la défaite rendit les armées espagnoles et papales plus fortes qui pouvaient ainsi se retourner contre les Français. Cette participation de la France s'explique, selon G. Inglese, par la prédominance chez Louis XII du dessein irrationnel d'expansion sur l'exigence réelle de tenir l'ennemi « éloigné » [« discosto »] de « l'entreprise de la Lombardie » [« l'impresa di Lombardia »], cf. Inglese (2006), p. 59-62 et note 69 p. 235.

li amici [III, § 36] e guardarsi da' compagni [III, § 39], cioè da coloro che vogliono in tale luogo avere eguale autorità. E quando questa Maestà ragguardassi chi in Italia li volessi essere compagno, troverebbe che non sariano né le Signorie vostre, né Ferrara, né Bologna, ma quelli che sempre per adretto hanno cerco di dominarla » [« mais que cette Majesté [Charles VIII] devait se méfier de ceux qui cherchaient à détruire ses amis, dans le seul but de devenir plus puissants, et lui ôter plus facilement l'Italie des mains. Ce à quoi cette Majesté devait remédier et suivre les règles de ceux qui par le passé ont voulu posséder une province extérieure : qui est de réduire les puissants [P, III, § 21], flatter ses sujets [P, III, § 18], maintenir ses amis [P, III, § 36], et se méfier de ses pairs [P, III, § 39], c'est-à-dire de ceux qui veulent en un tel lieu avoir une même autorité. Et si cette Majesté regardait celui qui en Italie voulait être son allié, il trouverait que ce ne seraient ni vos Seigneuries, ni Ferrare, ni Bologne, mais ceux qui toujours auparavant ont cherché à le dominer »] [M (2002a), I, 301, p. 525].

Cette proximité entre l'analyse sur le terrain et la reconstruction théorique rétrospective à plus de dix ans d'intervalle est, pour Giorgio Inglese, « impressionnante ». Gennaro Sasso l'avait dit avant lui, en insistant sur la précocité de la réflexion du Secrétaire florentin qui transparait dans le passage cité ci-dessus, que cette réflexion était « sans aucun doute, pour la rencontrer parmi les dépêches d'une légation, une page impressionnante. Mais une page, aussi, dans laquelle ce qui est intéressant ce ne sont pas seulement la lucidité et la perfection avec lesquelles le jugement du *Prince* est anticipé : mais plutôt la précocité (nous sommes en effet en novembre 1500) d'une semblable suggestion de réflexion théorique » [« senza dubbio, a incontrarla fra i dispaaci di una legazione, una pagina impresionnante. Ma una pagina, altresì, nella quale quel che interessa è non solo la lucidità e la compiutezza con cui il giudizio del *Principe* è anticipato : è bensì la precocità (siamo infatti nel novembre del 1500) di un simile spunto di riflessione teorica »] [Sasso, (1993a), p. 71]. Inglese en tire cependant la conclusion suivante, illustrant, ce que nous avons déjà mentionné, une méthode inductive qui permet à Machiavel de définir des règles qui découlent de l'observation des faits historiques à l'époque romaine comme de ceux dont il a été le témoin : « Mais il [le passage] ne justifie certainement pas la représentation d'un Machiavel qui observe la réalité à travers le conditionnement d'une abstraction livresque. Les choses sont, à bien regarder, exactement à l'opposé, parce que seule une lecture "politique" de l'histoire romaine, animée par l'*actualité* des problèmes, peut avoir permis d'extraire – déjà en 1500 – du *continuum* narratif livien le profil tranchant de la règle » [« Ma non giustifica certo la rappresentazione di un Machiavelli che osserva la realtà attraverso una condizionante astrazione libresca. Le cose stanno, a ben vedere, esattamente all'opposto, perché solo una lettura "politica" della storia romana, animata dall'*attualità* dei problemi, può avere permesso di estrarre – già nel 1500 – dal *continuum* narrativo liviano il profilo tagliente della regola »] [Inglese (2006), p. 61]. Pour Inglese le caractère concret du problème politique, le recours aux « histoires », et la détermination de la règle forment un cercle vertueux.

Pour autant, il faut signaler que lorsqu'il arrive en France, Machiavel n'a effectué qu'une légation d'importance, celle qui l'a conduit auprès de Caterina Sforza en juillet 1499. Jean-Jacques Marchand reconnaît, à propos de cette mission diplomatique chez la Madona d'Imola, que « la structuration de l'argumentation rhétorique, le balancement entre idéal et réalité, entre conviction profonde et exigence d'adaptation aux conditions politiques [...] annoncent les articulations récurrentes de la pensée machiavélique des œuvres majeures (on pense par exemple, aux chapitres XVII et XVIII du Prince) », [voir encadré 6]. Même en supposant que le jeune Secrétaire ait eu une grande faculté à dégager une pensée politique théorique concomitante à son expérience sur le terrain, il est difficile d'imaginer qu'une telle proximité entre les écrits de « jeunesse » et ceux de la maturité ne soit pas le fruit au préalable d'une lecture approfondie et « critique » d'ouvrages, certes historiques à la fois antiques et contemporains, mais également de bien d'autres dont il est impossible de connaître véritablement l'ampleur et le domaine.

C'est pourquoi, nous avons du mal à partager l'exaltation de ce grand historien qu'est Federico Chabod qui a tellement fait pour la connaissance de l'œuvre de Machiavel, mais qui sur ce point semble faire trop confiance à l'imagination créatrice du Florentin : « Seulement – et cela est le propre de Machiavel – de cette expérience concrète, précise, minutieuse, il s'élève d'un coup d'aile à la "règle" : ce qui signifie que, par l'observation particulière il s'élève aux normes générales qui régissent, aujourd'hui comme hier, l'agir politique. Ici nous sommes face à ce que j'ai appelé l'"imagination" de Machiavel : c'est-à-dire, transformer l'événement déterminé, concret, en un

simple point de départ pour se hisser, haut, avec sa fantaisie créatrice, et percevoir dans cet événement un moment particulier, une expression particulière de quelque chose qui n'est pas particulier, mais plutôt éternel – l'agir politique ») [« Soltanto – e questo è il proprio del Machiavelli – da questa esperienza concreta, precisa, minuta, egli sale con un colpo d'ala alla "regola" : vale a dire, dall'osservazione particolare egli sale alle norme generali che regolano, oggi, come ieri, l'agire politico. Qui siamo di fronte a quella che ho definita la "mmaginazione" del Machiavelli : cioè il trasformare l'evento determinato, concreto in un semplice spunto iniziale per salir su, in alto, con la fantasia creatrice, e scorgere in quell'evento un momento particolare, una espressione singola di qualcosa che non è particolare, bensì eterno – l'agire politico »] [Chabod (1993), p. 283].

Ces erreurs du roi de France démontrent son manque de « prudence » pris au sens machiavélien. De même, après avoir expliqué au chapitre VII que la chute de César Borgia était due à un revirement de la « fortune », il conclut le chapitre en disant que le Valentinois a commis une erreur en choisissant comme pape le cardinal Saint-Pierre-aux-liens. Sa faute a été de favoriser un pape injurié par son père, le pape Alexandre VI, car « celui qui croit que, chez les grands personnages, les bienfaits font oublier les vieilles injures se trompe ». L'erreur étant ici involontaire, César Borgia ne s'est pas conduit en homme « prudent », et n'a pas su voir à l'avance les fins désastreuses de son choix, manque de clairvoyance vraisemblablement dû à sa maladie.

La recherche des erreurs commises par les chefs politiques anciens et nouveaux est l'un des grands thèmes des *Discours*. C'est le grand reproche que Machiavel fait à Soderini tout au long de l'ouvrage, notamment au chapitre 52 du Livre I :

*« Piero [Soderini] aussi fit l'erreur de ne pas couper d'avance les voies par lesquelles ses adversaires le maintenaient dans la crainte. »*

Ses adversaires voulaient remettre les Médicis au pouvoir. De là le dilemme qui se posait à Soderini : soit il éliminait ses adversaires pour les empêcher de lui nuire, soit il refusait de pendre un tel parti, ce qu'il a fait. Machiavel excuse toutefois Soderini de ne pas avoir choisi la première option, car le gonfalonier ne pouvait pas « adopter honnêtement ce parti, ne pouvant pas détruire la liberté dont on l'avait fait gardien sans ternir sa réputation » ; reproche et excuse que Machiavel réitérera au chapitre 3 du Livre III. « Honnêtement » doit être entendu au sens classique de « prudemment », c'est-à-dire adjectif caractérisant l'homme politique respectueux des valeurs éthiques. Soderini ne pouvait se comporter en homme de l'art, voué exclusivement à la réalisation de son objet. C'est pourquoi il n'a pu suivre le principe selon lequel :

*« Les hommes doivent donc, dans tous les partis qu'ils prennent, en considérer les inconvénients et les dangers, et ne pas les prendre quand ils s'avèrent plus dangereux qu'utiles, même si des avis*

*conformes à leur décision ont pu être exprimés. » [D, I, 52, 2, p. 219-20]*

Ces avis sont les voix de la conscience mais non celles de la *ratio*.

#### 4.2. L'ERREUR VOLONTAIRE OU LA « CREATION » D'UNE PENSÉE POLITIQUE

Mario Martelli, dans son ouvrage, *Machiavelli e gli storici antichi*, consacré à certains passages des *Discours*, recense les erreurs commises par Machiavel, notamment lorsqu'il cite Tite-Live, et cherche des explications plausibles à ces négligences. Ainsi commente-t-il un passage du chapitre 13 du Livre III, dans lequel Machiavel commet une erreur flagrante, et peut-être volontaire :

*« Quand il fut envoyé contre Mithridate, Lucullus n'avait aucune expérience de la guerre : néanmoins [nondimanco], dans cette bonne armée, il y avait beaucoup de chefs excellents, qui firent bientôt de lui un bon capitaine. »*

Plutarque [Lucullus, VII, 1] dit au contraire, que Lucullus trouva des soldats « corrompus par la débauche et la cupidité ». Reprenant une hypothèse émise par Giorgio Inglese qui pense que Machiavel aurait mal recopié l'exemple de Lucullus qu'il avait noté sur le « discours » original, Martelli en tire la conclusion suivante :

*« L'hypothèse d'Inglese ressemble beaucoup à celle que moi aussi j'ai plusieurs fois formulée, que Machiavel, ne travaillait pas sur Tite-Live, mais sur des notes et des résumés de Tite-Live qu'il avait rédigés longtemps ou peu de temps auparavant. Ce qui reste cependant est que, au cours de l'histoire romaine, ni Lucullus n'a été un personnage d'importance secondaire, ni la guerre de Mithridate un événement à peine significatif : ce qui ne facilite pas la compréhension de la façon dont un homme qui voulait être considéré comme un expert en histoire romaine a pu commettre, au sujet d'un tel personnage et d'un tel événement, une erreur si flagrante. »<sup>25</sup>*

La difficulté que l'on ressent chez Martelli à imaginer que Machiavel ait pu faire une telle erreur à propos d'un personnage, Lucullus, et d'un événement, la guerre contre Mithridate, de première importance, peut nous amener à nous demander si ce type d'erreur n'est pas volontaire. Par ailleurs,

---

<sup>25</sup> « L'ipotesi dell'Inglese assomiglia decisamente a quella che anch'io più volte sono tornato a formulare, che Machiavelli, cioè, lavorasse non su Livio, ma su appunti e sunti di Livio da lui presi molto o poco tempo prima. Quel che, tuttavia, resta è che, nel corso della storia romana, né Lucullo fu personaggio di marginale rilievo né la guerra mitridatica fu avvenimento scarsamente significativo : il che non facilita la comprensione di come un uomo che volesse essere ritenuto un esperto di storia romana potesse commettere, a proposito di un tanto personaggio e di un tanto avvenimento, un errore così vistoso » [Martelli (1998), p.156].

Martelli, citant Ridley, précise que sur les 58 citations de Tite-Live, 9 seulement sont fidèles au texte dans les *Discours*<sup>26</sup>, et pose le problème de manière plus générale :

« *Le travail qui, pour cette raison, reste à faire est celui de se demander, [...], quelles raisons peuvent être à l'origine des altérations ou des manipulations auxquelles Machiavel (ou qui pour lui) assujettit le texte de Tite-Live.* » [Martelli (1998), p. 14]

Rien n'explique pour Martelli cette accumulation d'inexactitudes et d'erreurs qui jalonnent les *Discours* : citations faites de mémoire [Martelli (1998), p. 80-81]<sup>27</sup>, citation d'un florilège [p. 125], confusions [p. 27, 31-32, 36, 76, 77, 120], oublis [p. 37, 89, 114, 159, 163], erreurs de recopie [« retroversione », p. 40 & 43], lapsus calami [p. 21, 38, 147], recherche de figures rhétoriques [p. 38-39], fantaisie ou excitation de l'écrivain [p. 23, 49], connaissances approximatives [p. 77, 128], erreurs de copiste [p. 128], C'est pourquoi il s'interroge sur la conception que Machiavel avait de l'histoire, conception qui l'autorisait « à cacher la vérité des faits et à procéder parfois à leur plus déconcertante manipulation » [Martelli (1998), p. 8].

Martelli suggère, et insinue même dans certains cas lorsqu'il dénonce une manipulation d'une « décisive gravité » [Martelli (1998), p. 46], que Machiavel se trompe volontairement<sup>28</sup>. Ainsi, au chapitre 53 du Livre I, intitulé « Le peuple désire souvent sa propre ruine, trompé par une fausse apparence de biens ; et de quelle façon les grandes espérances et les vigoureuses promesses l'agitent facilement. » [D, I, 53, p. 221], Machiavel rapporte un épisode emprunté à Tite-Live qui se déroule en 212 av. J.-C. Hannibal fait régner la terreur en Italie depuis une dizaine d'années, quand un homme, Marcus Centenius Penula, se présente au sénat et propose, si on lui donne le pouvoir de lever une armée de volontaires, de livrer Hannibal prisonnier ou mort. Le sénat accepte de peur de provoquer l'hostilité du peuple qu'il sait être favorable à la décision de Penula. Mal organisée, l'armée est mise en déroute par Hannibal qui tue son chef et ceux qui l'ont suivi. A la différence de Machiavel, Tite-Live ne parle pas du peuple, mais seulement de la crédulité des sénateurs qui, impressionnés par une

---

<sup>26</sup> Du moins à l'une des douze versions de *l'Histoire romaine* dont Machiavel pouvait disposer.

<sup>27</sup> Hypothèse peu probable, selon Martelli, car Machiavel aurait dû dans ce cas apprendre par cœur toute la première décade et même, ajoute-t-il non sans une pointe d'ironie, si on fait abstraction du fait qu'il n'est pas fréquent de rencontrer quelqu'un capable de mémoriser plus d'un millier de pages en prose, est-il possible que jamais Machiavel n'ait ressenti le besoin de vérifier l'exactitude de ses citations ?

<sup>28</sup> Martelli n'hésite pas à parler de « consciente manipulation » lorsque Machiavel emprunte un autre passage du récit livien pour montrer les dangers d'une lente délibération, cf. Martelli (1998), p. 93-94. En outre, il rappelle la remarque de Marchand qui signalait une « altération volontaire » à propos des modifications apportées au texte de Tite-Live par la traduction de Machiavel dans l'un des ses premiers écrits politiques, *Del modo di trattare i popoli della Valdichiana ribellati*, cf. Martelli (1998), note 124, p. 103.

démarche aussi téméraire, ont donné à Penula plus d'hommes qu'il n'en a demandé :

*« Hannibal trouva dans ces lieux une autre occasion de remporter une victoire. M. Centenius, surnommé Penula, était l'un des centurions les plus remarquables de la première ligne, par sa haute stature et sa bravoure. Après son temps de service, il s'était fait présenter au sénat par le préteur P. Cornelius Sulla, et avait demandé le commandement d'un corps de cinq mille hommes. "Connaissant et l'ennemi et les lieux, il ne tarderait pas à se signaler ; et toutes les ruses auxquelles avaient été pris nos généraux et nos armées, il les ferait tourner contre leur auteur". La promesse était téméraire ; la crédulité ne le fut pas moins, comme si ce qui fait un soldat faisait aussi un général. Au lieu de cinq mille hommes on lui en avait donné huit mille, moitié Romains, moitié alliés ; il ramassa sur sa route un grand nombre de volontaires, et son armée était presque doublée lorsqu'il arriva en Lucanie, où Hannibal s'était arrêté, après avoir inutilement poursuivi Claudius. »*  
[Tite-Live XXV, 19]

Il est évident qu'ici l'erreur de Machiavel ne peut être que volontaire, et on comprend bien la raison d'une telle manipulation : illustrer par un récit de l'histoire romaine la maxime énoncée dans le titre du chapitre. Il veut démontrer par cet exemple - il en cite d'autres dans ce chapitre - que le peuple s'enthousiasme facilement d'une promesse qui lui est faite, aveuglé par une opinion qui paraît vigoureuse. Comme il le dit dans un chapitre précédent, si les hommes ne se trompent pas dans les choses particulières, ils se trompent dans les générales [D, I, 47]. Or en chaque chose il faut voir la fin, et l'armée de Penula ne pouvait triompher de cet éminent chef de guerre qu'était Hannibal avec une armée aussi insuffisamment préparée et désordonnée. Mais là n'est pas la question. Machiavel était bien conscient qu'il modifiait de manière substantielle le texte livien, et que n'importe quel lecteur cultivé, historien, penseur politique, ou commentateur finirait par se rendre compte de l'altération. Or, quand un argument tiré d'une *auctoritas* telle que Tite-Live est à ce point modifié, il finit par être invalidé, et par remettre en cause le fondement même de la démonstration. En définitive, il discrédite son auteur. C'est faire bien peu de cas de la réalité historique et des grands auteurs antiques. Machiavel n'a-t-il pas écrit dans son célèbre avant-propos que les hommes dans les choses de l'état n'avaient jamais recours aux exemples des Anciens car « ils n'ont pas une vraie connaissance des histoires, parce que, en les lisant, ils n'en tirent pas ce sens ni ne goûtent cette saveur qu'elles ont en elles » et que comme ils ne pensent pas à les imiter, il a voulu « sortir les hommes de cette erreur » en écrivant « sur tous les livres de Tite-Live qui n'ont pas été détruits [...] » ce qu'il estimait « nécessaire pour mieux les comprendre, afin que ceux qui liront les discours puissent en tirer plus aisément ce profit pour lequel il faut recourir à la connaissance des histoires » [D, I, p. 51-52]. Bref, écrire un commentaire afin d'inciter ses contemporains et ses futurs lecteurs à imiter les Anciens comme les

médecins d'aujourd'hui fondent leur avis sur l'expérience des médecins antiques. Mais cela ne signifie pas pour autant que l'on puisse prendre toute liberté avec le texte qui constitue la source même de ce commentaire. Machiavel le dit lui-même : il veut réparer l'erreur qui a consisté à oublier les grands penseurs de l'antiquité. Une forme de respect s'impose, pense-t-on, à l'égard de ces auteurs. Et bien non. Il n'en est rien. Cette manipulation d'une « décisive gravité » n'en est pas une pour lui. Il a décidé de parler du peuple, et si, dans cet épisode narré par Tite-Live, il n'est pas présent, et bien soit, il le rajoute. Machiavel n'a donc pas peur de susciter la réprobation de lecteurs attentifs. Pourquoi ? Parce que son erreur est volontaire. Mais pour nous signifier quoi ? Qu'il est l'auteur, le créateur, et qu'il peut décider « d'emprunter un chemin qui, n'ayant encore été parcouru par personne » lui « vaudra certainement des peines et des difficultés », mais pourrait également lui « procurer une récompense, de la part de ceux qui considèreraient avec bienveillance le résultat » de ses « fatigues » [D, I, p. 49]. Il peut et veut imprimer au texte de Tite-Live une « forme nouvelle », tirer de ce « marbre brut » une « belle statue »<sup>29</sup>, la sienne, qui fera oublier ce qu'était le texte originel, car il aura imprégné dans la matière sa marque à jamais. Il se comporte comme un homme de l'art, comme doit le faire tout homme politique lorsqu'il veut parvenir à la fin recherchée. Eugenio Garin caractérise l'activité humaine de l'homme de la renaissance qui, refusant la philosophie scolastique médiévale, revendique la valeur fondamentale des *studia humanitatis*, comme celle de l'« homo creator ». Cet homme, dans la discipline qui est la sienne, « édicte ses lois, où il est à la fois législateur et libre artisan », et c'est même « en cela que réside sa dignité ». Il « tire sa valeur du fait qu'il œuvre, qu'il crée, qu'il se sert des lois et des formes naturelles pour les modifier à son avantage, une fois qu'une telle notion est devenue évidente, alors ce n'est plus une rhétorique qui triomphe, mais bien un nouvel âge qui commence » [Garin (1969), p. 158-59].

Cette « forme nouvelle » que Machiavel imprime au texte livien, cette structure si particulière qu'il donne à ses commentaires de la première décade, derrière laquelle à la différence du *Prince* « il n'y a rien », sinon cette « formidable tradition exégétique humaniste du Quattrocento », et « surtout la rupture de cette tradition opérée à Florence dans le *Miscellanea* de Politien et confirmée sous les yeux de Machiavel secrétaire par Crinito dans son *De honesta disciplina* », et qui au-delà de cette « préhistoire » constitue un « saut prodigieux », est admirablement décrite par Carlo Dionisotti. Dans un style brillant, virtuose, clairvoyant, inimitable, faisant appel à une nécessaire érudition mais

---

<sup>29</sup> Pour la métaphore du sculpteur, cf. les *Discours*, D, I, 11, 2, p. 103-104 : « et un sculpteur tirera plus facilement une belle statue d'un marbre brut que d'un marbre mal dégrossi par d'autres » ; ou encore *L'art de la guerre*, Machiavel (1991), VII, p. 257 : « Jamais un bon sculpteur n'essaiera de faire une belle statue d'une mauvaise ébauche, il lui faut un marbre brut ».

toujours avec le souci de la réserve, de sa mise en sourdine, pour reprendre une expression chère à Spitzer, Dionisotti adresse l'un des plus beaux hommages à l'auteur des *Discours*. Pour ne pas paraphraser cette fameuse page, nous la citons en entier :

*« Les Discours montrent combien, au moment de son réveil de l'ombre dans une nouvelle vie, Machiavel était encore bien loin d'être respectueux même superficiellement des normes de la littérature contemporaine, quand la matière du discours était solum la sienne et le prenait entièrement. Derrière Le Prince il y a quelque chose, qui veut ergoter et s'occuper de la structure de l'œuvre. Il y a la tradition, en latin et en langue vulgaire, du traité théorico-pratique, divisé en chapitres. Derrière les Discours il n'y a rien, que l'on sache, ni en latin ni en vulgaire. Il n'y a pas de commentaire d'un quelconque genre à Tite-Live ; il n'y a pas un commentaire de ce genre à un quelconque auteur classique. Bien sûr, l'œuvre de Machiavel est impensable sans précisément la tradition exégétique humaniste du XVe siècle, et en particulier sans la rupture de cette tradition faite à Florence par Politien dans les Miscellanea et réitérée sous les yeux du secrétaire Machiavel par Crinito dans son De honesta discipline. Parce que de là vient dans un premier temps la subordination du discours ou de la questio à un texte de base, ce qui avait été et était une procédure normale des juristes et des artistes, et non des littéraires ; et dans un second temps, le désengagement du commentaire continu du texte de base et l'isolement de simples passages librement choisis par l'interprète ; enfin la superposition à ces simples extraits d'un commentaire sortant de l'interprétation du texte de base et visant à clarifier des questions générales. Cela est sans aucun doute la préhistoire des Discours, en ce qui concerne leur structure littéraire, et la préhistoire entièrement terminée à l'époque même de Machiavel et expliquée en grande partie sous ses yeux, à Florence, sans qu'il ait dû regarder très loin. Avec tout cela le saut, même pour la seule structure, de la tradition scolastique et humaniste latine à une œuvre en langue vulgaire, à un auteur classique qui était resté en marge de cette tradition, à une matière aussi risquée et d'un intérêt général immédiat, reste prodigieux. »<sup>30</sup>*

---

<sup>30</sup> « I Discorsi mostrano quanto, in quel momento del suo risveglio dall'ombra a una nuova vita, Machiavelli ancora fosse meravigliosamente lontano da una sia pur superficiale ossequenza alle norme della letteratura contemporanea, quando la materia del discorrere fosse solum sua e lo prendesse interamente. Dietro *Il principe* qualcosa c'è, volendo sottilizzare e badando alla struttura dell'opera. C'è la tradizione, in latino e in volgare, del trattatello teorico-pratico, diviso in capitoli. Dietro i *Discorsi* non c'è, che si sappia, nulla, né in latino né in volgare. Non c'è un commento di qualunque genere a Livio ; non c'è un commento di quel genere a qualunque autore classico. Beninteso, non è pensabile l'opera di Machiavelli senza per l'appunto la tradizione esegetica umanistica del Quattrocento e senza in ispecie la rottura di quella tradizione operata a Firenze dal Poliziano nella *Miscellanea* e ribadita sotto gli occhi di Machiavelli segretario dal Crinito nel *De honesta disciplina*. Perché di lì viene in un primo tempo la subordinazione del discorso o della *questio* a un testo base, che era stato et era

Les erreurs relevées notamment par Martelli ne sont pas pour Dionisotti significatives. La liberté que prend Machiavel de ne pas entreprendre un commentaire continu du texte original, mais également celle qu'il se donne dans le choix des passages qu'il souhaite commenter, aboutissent à superposer à ces passages un commentaire qui dépasse l'interprétation du texte de Tite-Live. Liberté non pas de l'historien, ni même celle du théoricien, mais liberté totale de l'artiste, du sculpteur face à la matière à modeler.

---

procedimento normale dei legisti e degli artisti, non dei letterati; in un secondo tempo il disimpegno dal commento continuo del testo base e l'isolamento di singoli passi liberamente scelti dall'interprete; finalmente la sovrapposizione a quei singoli passi di un commento esorbitante l'interpretazione del testo base e mirante a chiarire questioni generali. Questa senza dubbio è la preistoria dei *Discorsi*, per quanto è della loro struttura letteraria, ed è preistoria tutta conchiusa nell'età stessa di Machiavelli e in gran parte spiegata sotto i suoi occhi, a Firenze, senza che egli dovesse guardar lontano. Con tutto ciò il salto, anche per la sola struttura, da quella tradizione scolastica e umanistica latina a un'opera in volgare, a un autore classico che era rimasto ai margini di quella tradizione, a una materia così rischiosa e di immediato generale interesse, resta prodigioso » [Dionisotti (1980), p. 258].

## FRISE BIOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE



### Le Secrétaire

- 1469 : Naissance à Florence
- 1498 : Nommé Secrétaire de la Seconde Chancellerie et placé sous l'autorité du Conseil des Dix
- 1500 : 1ère légation en France
- 1502 : Légations auprès de César Borgia (dit le Valentinois) à Urbino puis à Imola
- 1503 : Premiers écrits politiques; légation à Rome
- 1504 : 2ème légation en France
- 1505 : Chargé par les Dix d'enrôler les premiers fantassins de l'Ordonnance
- 1506 : Légation auprès du pape Jules II; *Ghiribizzi à Soderini; Première Décennale* (poésie)
- 1507 : Nommé chancelier des Neuf de la milice (armée florentine)
- 1507-1508 : Légation en Allemagne auprès de l'empereur Maximilien; *Rapporto di cose della Magna*
- 1509 : Rencontre avec les Pisans pour négocier une reddition sans représailles; *Seconde Décennale*
- 1510 : 3ème légation en France; *Ritratto di cose di Francia*
- 1511 : 4ème légation en France
- 1512 : Destitution de son office de Secrétaire



### Contexte historique

- 1494 : Descente de Charles VIII en Italie; début des guerres d'Italie; les Florentins chassent Pierre de Médicis de la ville; instauration de la République du Grand Conseil
- 1495 : Retour en France de Charles VIII; début de la guerre contre Pise
- 1498 : Condamnation à mort de Savonarole
- 1499 : Entrée de Louis XII à Milan
- 1501 : César Borgia nommé duc de Romagne
- 1502 : Rébellion d'Arezzo et de la Valdichiana contre la domination florentine; Piero Soderini nommé gonfalonier à vie; Borgia doit faire face à une Ligue d'anciens condottieres qu'il finit par éliminer
- 1503 : Le cardinal Giuliano della Rovere élu pape sous le nom de Jules II; Borgia doit renoncer à ses terres
- 1506 : Jules II entre dans Pérouse sans combattre
- 1509 : Reddition de Pise à Florence
- 1512 : Retour des Médicis au pouvoir; fin de la République du Grand conseil; défaite des troupes espagnoles à Ravenne face aux Français
- 1513 : Mort de Jules II, Léon X lui succède; trêve entre Louis XII et Ferdinand le Catholique; victoire des Suisses sur les Français à Novare
- 1515 : Les Suisses battus à Marignan par François 1er signent l'année suivante une "paix perpétuelle" avec le souverain français
- 1516 : Signature d'un concordat entre le pape Léon X et François 1er
- 1527 : Sac de Rome par les troupes de Charles Quint; les Médicis sont déchus et la République du Grand Conseil restaurée à Florence jusqu'en 1530



### Le penseur politique

- 1513 : Suspecté à tort d'avoir participé à un complot, Machiavel est jeté en prison et soumis à la question; libéré mais assigné à résidence dans la maison familiale, il commence à rédiger *Le Prince*; début de la correspondance avec son ami Francesco Vettori ambassadeur florentin à Rome, alimentée par les événements politiques du moment
- 1514 : Retour à Florence
- 1515 : Fréquentation des jardins de la maison Bernardo Rucellai où se réunit un groupe de jeunes gens pour parler d'histoire et de politique; les nombreuses réflexions que Machiavel expose au cours de ses rencontres alimentent vraisemblablement les *Discours sur la première décade de Tite-Live*
- 1518 : Ecriture de sa comédie *La Mandragore* et de sa fable *Belphegor archidiable*
- 1520 : Rédaction de *la Vie de Castruccio Castracani*, seigneur puis duc de Lucques; le cardinal Jules de Médicis, le futur pape Clément VII, commande à Machiavel un ouvrage d'histoire sur la ville de Florence, achevé en 1524 et intitulé *Histoires florentines*; entreprend l'écriture du *Discours florentinarum* qu'il terminera en 1521
- 1521 : Il est envoyé par la Seigneurie de Florence au chapitre général des frères mineurs réuni à Carpi; se noue d'amitié avec Francesco Guicciardini
- 1527 : Machiavel meurt le 21 juin

## BIBLIOGRAPHIE

## MACHIAVEL

## EN ITALIEN

Machiavelli, Niccolò (1995). *Il principe*, a cura di Giorgio Inglese. Torino : Einaudi.

Machiavelli, Niccolò (2006a). *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio, Dell'arte della guerra e altre opere 1*, a cura di Rinaldo Rinaldi. Torino : UTET.

Machiavelli, Niccolò (2006b). *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio, Dell'arte della guerra e altre opere 2*, a cura di Rinaldo Rinaldi. Torino : UTET.

Machiavelli, Niccolò (1984). *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, a cura di Giorgio Inglese. Milano : Rizzoli.

Machiavelli, Niccolò (2007). *Istorie Fiorentine e altre opere storiche e politiche*, a cura di Alessandro Montevecchi. Torino : UTET.

Machiavelli, Niccolò (2004). *Mandragola*, commento a cura di Antonio Stäuble. Firenze : Franco Cesati.

Machiavelli, Niccolò (1980). *La Mandragola*, introduzione Gennaro Sasso, nota al testo e appendici Giorgio Inglese. Milano : Biblioteca Universale Rizzoli.

Machiavelli, Niccolò (1965). *La Mandragola. Clizia. Belfagor. Tutto il teatro e tutti gli scritti letterari*, a cura di Franco Gaeta. Milano : Feltrinelli.

Machiavelli, Niccolò (2002a). *Legazioni. Commissarie. Scritto di Governo. T. I - 1498-1500*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno.

Machiavelli, Niccolò (2003). *Legazioni. Commissarie. Scritto di Governo. T. II - 1501-1503*, a cura di Denis Fachard & Emanuele Cutinelli-Rèndina. Roma : Salerno.

Machiavelli, Niccolò (2005). *Legazioni. Commissarie. Scritto di Governo. T. III - 1503-1504*, a cura di Jean-Jacques Marchand & Matteo Melera-Morettini. Roma : Salerno.

Machiavelli, Niccolò (2006c). *Legazioni. Commissarie. Scritto di Governo. T. IV - 1504-1505*, a cura di Denis Fachard & Emanuele Cutinelli-Rèndina. Roma : Salerno.

Machiavelli, Niccolò (2008). *Legazioni. Commissarie. Scritto di Governo. T. V - 1505-1507*, a cura di Jean-Jacques Marchand, Andrea Guidi & Mateo Melera-Morettini. Roma : Salerno.

Machiavelli, Niccolò (2011a). *Legazioni. Commissarie. Scritto di Governo. T. VI - 1507-1510*, a cura di Denis Fachard & di Emanuele Cutinelli-Rèndina. Roma : Salerno.

Machiavelli, Niccolò (2011b). *Legazioni. Commissarie. Scritto di Governo. T. VII - 1510-1527*, a cura di Jean-Jacques Marchand, Andrea Guidi & Mateo Melera-Morettini. Roma : Salerno.

Machiavelli, Niccolò (2002b). *Lettere a Francesco Vettori e a Francesco Guicciardini*, a cura di Giorgio Inglese. Milano : Biblioteca Universale Rizzoli.

Machiavelli, Niccolò. *Lettere*. [Internet]. Biblioteca dei Classici Italiani di Giuseppe Bonghi, <http://www.classicitaliani.it/index213.htm>

Machiavelli, Niccolò (2015). *Discursus florentinarum rerum et autres textes politiques*, traduction, introduction et notes Jean-Claude Zancarini. Les Cahiers d'ALLHis n°2. Neuville-sur-Saône : Chemins de tr@verse.

\* \* \*

---

## EN FRANÇAIS

Machiavel (2004). *Discours sur la première décade de Tite-Live*, traduction et commentaires Alessandro Fontana & Xavier Tabet. Paris : Gallimard.

Machiavel (2000). *De principatibus. Le Prince*, traduction et commentaires Jean-Louis Fournel & Jean-Claude Zancarini. Paris : PUF.

Machiavel (1996). *Œuvres*, traduction et édition Christian Bec. Paris : Robert Laffont.

Machiavel (2008). *Mandragola. La Mandragore*, texte critique établi par Pasquale Stoppelli, introduction, traductions et notes de Paul Larivaille. Paris : Les Belles Lettres.

Machiavel (1991). *L'art de la guerre*. Paris : GF Flammarion.

Machiavel (1955a). *Toutes les lettres de Machiavel. Tome 1*. Paris : Gallimard.

Machiavel (1955b). *Toutes les lettres de Machiavel. Tome 2*. Paris : Gallimard.

## AUTRES SOURCES

Actes du colloque sur la Renaissance, Sorbonne 30 juin-1<sup>er</sup> juillet 1956 (1958). Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.

Agamben, Giorgio (2009). *Le sacrement du langage. Archéologie du serment*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.

Agamben, Giorgio (2003). *Etat d'exception. Homo sacer, II, 1*. Paris : Seuil.

Agamben, Giorgio (2002). *Moyens sans fins. Notes sur la politique*. Paris : Payot & Rivages.

Agamben, Giorgio (1997). *Homo sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue*. Paris : Seuil.

Anselmi, Gian Mario (2006). Machiavelli, i Borgia e le Romagne. In : *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del Potere / Potere della Scrittura*. Atti del Convegno di Losanna, 18-20 novembre 2004, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 221-30.

Aristote (2007). *Les seconds analytiques*. Organon IV. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.

Aristote (2004). *Economiques*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.

Aristote (2003). *Economique*. Paris : Les Belles Lettres.

Aristote (2000). *Premiers analytiques*. Organon III. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.

Aristote (1998). *Rhétorique*. Paris : Gallimard.

Aristote (1997). *Ethique à Nicomaque*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.

Aristote (1993). *Les politiques*. Paris : Flammarion.

Aristote (1991). *La Métaphysique*. Paris : Pocket.

Aron, Raymond (1995). *Machiavel et les tyrannies modernes*. Paris : Robert Laffont.

Aron, Raymond (1967). *Les étapes de la pensée sociologique*. Paris : Gallimard.

Atti del Convegno di Milano, 16 & 17 mai 2003 (2006). *Machiavelli nella storiografia e nel pensiero politico del XX secolo*, a cura di Luigi Marco Bassani & Corrado Vivanti. Milan : Giuffrè Editore.

Atti del Convegno di Losanna, 18-20 novembre 2004 (2006). *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del Potere / Potere della Scrittura*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno.

Atti del IX Convegno di Gargnano, 30 settembre-2 ottobre 2004 (2005). *Il Teatro di Machiavelli*, a cura di Gennaro Barbarasi & Ana Maria Cabrini. Milano : Cisalpino.

Atti del Convegno Internazionale di Studi, Torino, 2-4 dicembre 1999 (2001). *La Lingua e le lingue di Machiavelli*, a cura di A. Pontremoli. Firenze : Leo S. Olschki.

Atti del Convegno di Firenze-Pisa, 27-30 settembre 1997 (1998). *Cultura e scrittura di Machiavelli*. Roma : Salerno.

Atti del Convegno di Losanna, 27-30 settembre 1995 (1996). *Niccolò Machiavelli politico storico letterato*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno.

- Atti della giornata di studi, 20 novembre 2006 (2007). *Governare a Firenze. Savonarola, Machiavelli, Guicciardini*, a cura di Jean-Louis Fournel & Paolo Grossi. Paris : Istituto Italiano di Cultura.
- Atti del Seminario di Studi, Pistoia, 23-24 maggio 1997 (1998). *Savonarola. Democrazia, tirannide, profezia*, a cura di Gian Carlo Garfagnini. Firenze : Edizioni del Galluzzo.
- Aubenque, Pierre (1963). *La prudence chez Aristote*. Paris : PUF.
- Audier, Serge (2005). *Machiavel, conflit et liberté*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.
- Auerbach Erich (1968). *Mimésis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*. Paris : Gallimard.
- Bachelard, Gaston (2004). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.
- Bachelard, Gaston (1934). *Le nouvel esprit scientifique*. Paris : PUF.
- Baeck, Louis (1999). The Legal and Scholastic Roots of Leonardus Lessius's Economic Thought. *Storia del pensiero economico*, 37.
- Bárberi Squarotti, Giorgio (1987). *Machiavelli o la scelta della letteratura*. Roma : Bulzoni.
- Bárberi Squarotti, Giorgio (1977). Progetto e prassi : Le "Operette" del Machiavelli. *MLN*, 92(1), 17-37.
- Bárberi Squarotti, Giorgio (1968). L'"Arte della guerra" o l'azione impossibile. *Lettere Italiane*, XX(3), 281-306.
- Bárberi Squarotti, Giorgio (1966). *La forma tragica del "Principe" e altri saggi sul Machiavelli*. Firenze : Leo S. Olschki.
- Barbuto, Gennaro Maria (2013). *Machiavelli*. Roma : Salarno Editrice.
- Bathory, Dennis (2004). The Augustinian Moment : St. Augustine and Machiavelli on the Roman Republic. [Internet]  
[http://www.allacademic.com/meta/p89979\\_index.html](http://www.allacademic.com/meta/p89979_index.html)
- Battaglia, Salvatore (1965). *La coscienza letteraria del Medioevo*. Napoli : Liguori.
- Bausi, Francesco (2005). *Machiavelli*. Roma : Salerno.
- Bausi, Francesco (1985). *I Discorsi di N. Machiavelli, genesi e struttura*. Firenze : Sansoni.
- Bayet, Jean (1996). *Littérature latine*. Paris : Armand Colin.
- Bayle, Pierre. *Dictionnaire historique et critique*. [Internet],  
<http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/BAYLE/search.fulltext.form.html>
- Benjamin, Walter (2000a). Critique de la violence. In : Walter Benjamin, *Œuvres I*, Paris : Gallimard, p. 210-43.
- Benjamin, Walter (2000b). Sur le concept d'histoire. In : Walter Benjamin, *Œuvres III*, Paris : Gallimard, p. 426-43
- Berlin, Isaiah (1972). The Originality of Machiavelli. In : Myron P. Gilmore (Ed.), *Studies on Machiavelli*. Firenze : G. C. Sansoni, p. 147-206.

- Berns, Thomas (2001a). L'origine de la loi chez Machiavel. In : Gérald Sfez & Michel Senellart (Dir.), *L'Enjeu Machiavel*. Paris : PUF, p. 123-148.
- Berns, Thomas (2001b). Il "Romolo machiavelliano". Il momento dell'origine dello stato nel pensiero di Machiavelli. In : Patrizia Castelli (Ed.), *Finestre sul Rinascimento*. Ferrara : Castelli, p. 3-30.
- Bertelli, Sergio (1975). Machiavelli e Soderini. *Renaissance Quarterly*, 28(1), 1-16.
- Bertelli, Sergio (1972). Machiavelli e la politica estera fiorentina. In : Myron P. Gilmore (Ed.), *Studies on Machiavelli*. Firenze : G. C. Sansoni, p. 29-72.
- Bertelli, Sergio (1971). When Did Machiavelli Write Mandragola ? *Renaissance Quarterly*, 24(3), 317-326.
- Bianchi, Luca (2003). *Studi sull'aristotelismo del Rinascimento*. Padova : Il Poligrafo.
- Bianchi, Luca (2002). Interpréter Aristote par Aristote. Parcours de l'herméneutique philosophique à la Renaissance. [Internet]. *Methodos*, 2, <http://methodos.revues.org/document98.html>
- Boucheron, Patrick (2008). Léonard et Machiavel. Paris : Verdier.
- Blythe, James M. (2005). *Le gouvernement idéal et la constitution mixte au Moyen Age*. Fribourg : Academic Press ; Paris : Editions du Cerf.
- Blythe, James M. (2000). "Civic humanism" and medieval political thought. In : James Hankins (Ed.), *Renaissance Civic Humanism : Reappraisals and Reflections*. Cambridge, UK : Cambridge University Press, p. 30-74.
- Boccace (1994). *Décameron*. Paris : Librairie Générale Française (traduction : Christian Bec).
- Bock, Gisela, Viroli, Maurizio & Skinner, Quentin (Ed.) (1990). *Machiavelli and Republicanism*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Bock, Gisela (1990). Civil discord in Machiavelli's *Istorie Fiorentine*. In : Gisela Bock, Maurizio Viroli, & Quentin Skinner (Ed), *Machiavel and Republicanism*. Cambridge, UK : Cambridge University Press, p. 181-201.
- Bodin, Jean (1577). *Les six livres de la République de J. Bodin Angevin*. Paris: Jacques du Puys, Libraire Juré à la Samaritaine.
- Buono, Benedict (1998). L'insegnamento dell'italiano fra diacronia e sincronia : analisi di alcune strutture sintattiche tra lingua arcaica e parlato contemporaneo. *Quaderns d'Italia*, 3, 73-81.
- Burckhardt, Jacob (1958a). *Civilisation de la Renaissance en Italie. Tome 1*. Paris : Livre de poche.
- Burckhardt, Jacob (1958b). *Civilisation de la Renaissance en Italie. Tome 2*. Paris : Livre de poche.
- Burckhardt, Jacob (1958c). *Civilisation de la Renaissance en Italie. Tome 3*. Paris : Livre de poche.
- Burnham, James (1949). *Les Machiavéliens. Défenseurs de la liberté*. Paris : Calmann Lévy.
- Cabrini, Ana Maria (2005). Fra Timoteo. In : Atti del IX convegno di Gargnano, 30 settembre-2 ottobre 2004, *Il Teatro di Machiavelli*, a cura di Gennaro Barbarasi, & Ana Maria Cabrini. Milano : Cisalpino, p. 291-307.

- Cabrini, Anna Maria (1990). *Interpretazione e stile in Machiavelli. Il terzo libro delle "Istorie"*. Roma : Bulzoni Editore.
- Cadoni, Giorgio (2001). Il "profeta disarmato". Intorno al giudizio di Machiavelli su Girolamo Savonarola. *La Cultura*, a.XXXIX(2), 239-265.
- Cadoni, Giorgio (1985). Il Principe e il Popolo. *Cultura*, 23(1), 124-202.
- Caillé, Alain, Lazzeri, Christian & Senellart, Michel (Dir.) (2007a). *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique. Tome I. De l'antiquité aux Lumières*. Paris : Flammarion.
- Caillé, Alain, Lazzeri, Christian & Senellart, Michel (Dir.) (2007b). *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique. Tome II. Des Lumières à nos jours*. Paris : Flammarion.
- Cambiano, Giuseppe (2002). La *tekhnê* dans l'*Ethique à Nicomaque*. In : Gilbert Romeyer Dherbey (Dir.) & Gwenaëlle Aubry (Ed.). *L'excellence de la vie. Sur « l'Ethique à Nicomaque » et « l'Ethique à Eudème » d'Aristote*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, p. 161-77.
- Cariou, Pierre (1992). *Les idéalités casuistiques : Aux origines de la psychanalyse*. Paris : PUF.
- Chabod, Federico (1993). *Scritti su Machiavelli*. Torino : Einaudi.
- Chabod, Federico (1965). *Machiavelli and the Renaissance*. New York : Harper & Row.
- Chiappelli, Fredi (1988). Primi avvisi su come lavorava Machiavelli. In : Peter Hainsworth, Valerio Lucchesi, Christina Roaf, David Robey & J. R. Woodhouse (Ed.), *The Languages of Literature in Renaissance Italy*. Oxford : Oxford University Press, p. 123-132.
- Chiappelli, Fredi (1974). *Machiavelli e la "lingua fiorentina"*. Bologna : Massimiliano Boni.
- Chiappelli, Fredi (1969). *Nuovi studi sul linguaggio del Machiavelli*. Firenze : Le Monnier.
- Chiappelli, Fredi (1952). *Studi sul linguaggio del Machiavelli*. Firenze : Le Monnier.
- Ciceron (1965). *Les devoirs. Livre 1*. Paris : Les Belles Lettres.
- Ciceron (1970). *Les devoirs. Livres 2 et 3*. Paris : Belles Lettres.
- Ciceron (1965). *De la république. Des lois*, traduction, notices et notes par Ch. Appuhn. Paris : Gallimard
- XVIe Colloque International De Tours (1976). *Platon et Aristote à la Renaissance*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.
- Corabi, Gilda (2006). Machiavelli e la "via dello inferno". In : Atti del Convegno di Losanna, 18-20 novembre 2004. *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del Potere / Potere della Scrittura*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 287-99.
- Croce, Benedetto (1994). Machiavelli e Vico. La politica e l'etica. In : Benedetto Croce, *Elementi di politica*. Milano : Adelphi, p. 291-97.
- Croce, Benedetto (1952). La "commedia" del Rinascimento. In : Benedetto Croce, *Poesia popolare e poesia d'arte*. Bari : Laterza, p. 239-302.
- Croce, Benedetto (1998). La questione del Machiavelli. In : Benedetto Croce, *Indagini su Hegel e schiarimenti filosofici*. Napoli : Bibliopolis, p. 165-76.

Cutinelli-Rèndina, Emanuele (2007). Gli *Scritti di Governo* nella genesi del *Principe*. In : Atti della giornata di studi, 20 novembre 2006. *Governare a Firenze. Savonarola, Machiavelli, Guicciardini*, a cura di Jean-Louis Fournel & Paolo Grossi. Paris : Istituto Italiano di Cultura, p. 45-56.

Cutinelli-Rèndina, Emanuele (2006a). Eglise et religion chez Machiavel. In : Marie Gaille-Nikodimov & Thierry Ménissier (Ed.), *Lectures de Machiavel*. Paris : Ellipses, p. 193-225.

Cutinelli-Rèndina, Emanuele (2006b). Osservazioni e appunti sulla corrispondenza amministrativa di Niccolò Machiavelli. In : Atti del Convegno di Losanna, 18-20 novembre 2004. *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del Potere / Potere della Scrittura*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 117-129.

Cutinelli-Rèndina, Emanuele (2003). *Introduzione a Machiavelli*. Roma-Bari : Laterza.

Cutinelli-Rèndina, Emanuele (2001). Assunzione e metamorfosi del lessico politico machiavelliano nei *Ricordi* di Francesco Guicciardini. In : Atti del Convegno Internazionale di Studi, Torino, 2-4 dicembre 1999, *La Lingua e le lingue di Machiavelli*, a cura di A. Pontremoli. Firenze : Leo S. Olschki, p. 47-60.

Cutinelli-Rèndina, Emanuele (1998). *Chiesa e religione in Machiavelli*. Pisa-Roma : Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali.

D'Addio, Mario (1962). *Il Pensiero Politico di Gaspare Scioppio e il Machiavellismo del Seicento*. Milano : Giuffrè.

Dardano, Maurizio (1989). Per lo studio della sintassi nei testi toscani antichi. *Revue Romane*, 24(2), 204-224.

Derrida, Jacques (1994-2005). *Force de loi. Le « Fondement mystique de l'autorité »*. Paris : Galilée.

Descartes, René (1937). *Œuvres et lettres*. Paris : Gallimard.

Descendre, Romain (2014). Aux origines de l'"Etat" : langage et institutionnalisation de la domination. In Eni Orlandi (dir.), *Linguagem, Sociedade, Políticas*. Pouso Alegre/Campinas : RG Editores, p. 15-27.

Descendre, Romain (2008). L'arpenteur et le peintre. Métaphore, géographie et invention chez Machiavel. Laboratoire italien. Politique et société, n° 8. Lyon : ENS Editions, 63-98.

Dionisotti, Carlo (1980). *Machiavellerie. Storia e fortuna di Machiavelli*. Torino : Einaudi.

Dionisotti, Carlo (1972). Machiavelli letterato. In : Myron P. Gilmore (Ed.), *Studies on Machiavelli*. Firenze : G. C. Sansoni, p. 101-43.

Dotti, Ugo (2006). *La révolution Machiavel*. Grenoble : Jérôme Millon.

Dotti, Ugo (1979). *Niccolò Machiavelli. La fenomenologia del potere*. Milano : Feltrinelli.

Fachard, Denis (2009). Machiavel et Vettori en Todescheria. *Cahiers de la Méditerranée*, 78, 241-61 [internet], <http://cdlm.revues.org/index4695.html>

Fachard, Denis (2004). Des *tulliane* du Palais de la Seigneurie aux *bibbie* de l'épistolaire Machiavélien. In : Alessandro Fontana, Jean-Louis Fournel, Xavier Tabet & Jean-Claude Zancarini (Dir.), *Langues et Ecritures de la république et la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni, p. 121-141.

Fachard, Denis (2002). La lingua della Mandragola et il politichese cancelleresco. *Versants : revue suisse de littérature romane*, 41, 5-26.

- Fachard, Denis (2001). Gli scritti cancellereschi inediti di Machiavelli durante il primo quinquennio a Palazzo Vecchio. In : Atti del Convegno Internazionale di Studi, Torino, 2-4 dicembre 1999, *La Lingua e le lingue di Machiavelli*, a cura di A. Pontremoli. Firenze : Leo S. Olschki. p. 67-121.
- Fachard, Denis (1996). Implicazioni politiche nell'*Arte della guerra*. In : Atti del Convegno di Losanna, 27-30 Settembre 1995. *Niccolò Machiavelli politico storico letterato*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 149-173.
- Fedi, Francesca (2004). L'argomentare per paradossi nei Discorsi : una proposta di lettura. In : Alessandro Fontana, Jean-Louis Fournel, Xavier Tabet & Jean-Claude Zancarini (Dir.), *Langues et Ecritures de la république et la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni, p. 121-141.
- Ferroni, Giulio (2003). *Machiavelli, o dell'incertezza. La politica come arte del rimedio*. Roma : Donzelli.
- Ferroni, Giulio (1996). La struttura epistolare come contraddizione (carteggio privato, carteggio diplomatico, carteggio cancelleresco). In : Atti del Convegno di Losanna, 27-30 Settembre 1995. *Niccolò Machiavelli politico storico letterato*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 247-269.
- Ferroni, Giulio (1980). *Il testo e la scena. Saggi sul teatro del Cinquecento*. Roma: Bulzoni.
- Ferroni, Giulio (1972). "Mutazione" e "riscontro" nel teatro di Machiavelli e altri saggi sulla commedia del cinquecento. Roma, Bulzoni.
- Fido, Franco (1974). Appunti Sulla Memoria Letteraria Di Machiavelli. *MLN*, 89(1), 1-12.
- Fido, Franco (1969). Machiavelli 1469-1969 : Politica e teatro nel badalucco di Messer. *Italica*, 46(4), 359-375.
- Finzi, Claudio (1998). Giovanni Pontano : politica e cultura in Napoli aragonese. *Anales de la Fundación Francisco Elías de Tejada*, 4, 161-168.
- Fontana, Alessandro, Fournel, Jean-Louis, Tabet, Xavier & Zancarini, Jean-Claude (Dir.) (2004). *Langues et Ecritures de la république et la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni.
- Fontana, Benedetto (1999). Love of Country and Love of God : The Political Uses of Religion in Machiavelli. *Journal of the History of Ideas*, 60(4), 639-658.
- Fournel, Jean-Louis (2006). Temps de l'histoire et temps de l'écriture dans les *scritti di governo* di Machiavelli. In : Atti del Convegno di Losanna, 18-20 novembre 2004. *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del Potere / Potere della Scrittura*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 75-95.
- Fournel, Jean-Louis & Zancarini, Jean-Claude (2004). Sur la langue du Prince : des mots pour comprendre et agir. In : Alessandro Fontana, Jean-Louis Fournel, Xavier Tabet & Jean-Claude Zancarini (Dir.), *Langues et Ecritures de la république et la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni, p. 51-86.
- Fournel, Jean-Louis & Zancarini, Jean-Claude (2003). *Les guerres d'Italie. Des batailles pour l'Europe (1494-1559)*. Paris : Gallimard.
- Fournel, Jean-Louis & Zancarini, Jean-Claude (2002). Les enjeux de la traduction. Traduire les penseurs politiques florentins de l'époque des guerres d'Italie. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 145, 84-94.

- Fournel, Jean-Louis & Zancarini, Jean-Claude (2000). Les mots propres et naturels et les termes d'Etat : une nouvelle langue de la politique. In : P. *De principatibus. Le Prince*. Paris : PUF, p. 545-61.
- Fournel, Jean-Louis (2001). Frontiere e ambiguità nella lingua del *Principe* : condensamenti e diffusione del significato. In : Atti del Convegno Internazionale di Studi, Torino, 2-4 dicembre 1999, *La Lingua e le lingue di Machiavelli*, a cura di A. Pontremoli. Firenze : Leo S. Olschki, p. 71-85.
- Fubini, Ricardo (1998). Politica e morale in Machiavelli. Una questione esaurita ? In : Atti del Convegno di Firenze-Pisa, 27-30 settembre 1997, *Cultura e scrittura di Machiavelli*. Roma : Salerno p. 117-143.
- Gaille-Nikodimov, Marie & Ménissier, Thierry (Ed.) (2006). *Lectures de Machiavel*. Paris : Ellipses.
- Gaille-Nikodimov, Marie (2005). *Machiavel*. Paris : Tallandier.
- Gaille-Nikodimov, Marie (2004). A la recherche d'une définition des institutions de la liberté. La médecine, langage du politique chez Machiavel. In : Alessandro Fontana, Jean-Louis Fournel, Xavier Tabet & Jean-Claude Zancarini (Dir.), *Langues et Ecritures de la république et de la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni, p. 143-64.
- Galli, Carlo (2005). Schmitt e Machiavelli. *Filosofia politica*, a.XXI(1), 123-40.
- Garfagnini, Gian Carlo (1998). Machiavelli e la filosofia medievale. In : Atti del Convegno di Firenze-Pisa, 27-30 settembre 1997, *Cultura e scrittura di Machiavelli*. Roma : Salerno, p. 63-80.
- Garin, Eugenio (2007). *Rinascite e rivoluzioni. Movimenti culturali dal XIV al XVIII secolo*. Roma-Bari : Gius. Laterza & Figli.
- Garin, Eugenio (2006). *Machiavel entre politique et histoire*. Paris : Allia.
- Garin, Eugenio (2005). *L'humanisme italien*. Paris : Albin Michel.
- Garin, Eugenio (1992). *La cultura filosofica del Rinascimento italiano. Ricerche e documenti*. Firenze : Sansoni.
- Garin, Eugenio (a cura di) (1977). *Prosatori latini del Quattrocento. VIII : Giovanni Brancati, Giovanni Pontano, Antonio Galeteo*. Torino : Einaudi.
- Garin, Eugenio (1970). *Dal Rinascimento all'Illuminismo. Studi e ricerche*. Pisa : Nistri-Lischi Editori.
- Garin, Eugenio (1970). Aspetti del pensiero di Machiavelli. In : *Dal Rinascimento all'Illuminismo. Studi e ricerche*. Pisa: Nistri-Lischi Editori, p. 43-77.
- Garin, Eugenio (1969). *Moyen Age et Renaissance*. Paris : Gallimard.
- Garin, Eugenio (1968). *L'éducation de l'homme moderne. 1400-1600*. Paris : Fayard.
- Geerken, John H (1999). Machiavelli's Moses and Renaissance. *Journal of the History of Ideas*, 60(4), 579-595.
- Genieys, William (2011). *Sociologie politique des élites*. Paris : Armand Colin.
- Gerbier, Laurent (2006). La composition de la langue civile. Sources, enjeux et construction de l'écriture politique machiavélique. In : Marie Gaille-Nikodimov & Thierry Ménissier (Ed.), *Lectures de Machiavel*. Paris : Ellipses, p. 51-91.

- Ghinassi, Ghino (1971). Casi di paraipotassi relativa in italiano antico. *Studi di Grammatica Italiana*, I, 45-60.
- Gilbert, Felix (2004). Le Concept Humaniste du Prince et Le Prince de Machiavel, traduction Marie Gaille-Nikodimov. *Cahiers philosophiques*, 97, 89-115.
- Gilbert, Felix (1996). *Machiavel et Guichardin : Politique et histoire à Florence au XVI<sup>ème</sup> siècle*. Paris : Seuil.
- Gilbert, Felix (1977). *Machiavelli e il suo tempo*. Bologne : Mulino.
- Gilbert, Felix (1953). The composition and structure of Machiavelli's Discorsi. *Journal of the History of Ideas*, 14(1), 136-156.
- Gilmore, Myron P. (Ed.) (1972). *Studies on Machiavelli*. Firenze : G. C. Sansoni.
- Ginzburg, Carlo (2015). Machiavelli, Aristotle, Thomas Aquinas. *Journal des Instituts de Warburg et de Courtauld*, LXXVIII, 157-172.
- Ginzburg, Carlo (2013). *Peur révérence terreur. Quatre essais d'iconographie politique*. Paris : Les presses du réel.
- Ginzburg, Carlo (2009). Pontano, Machiavelli and Prudence : Some Further Reflections. In : Diogo Ramada Curto, Eric R. Dursteler, Julius Kirshner and Francesca Trivellato (Ed.) *From Florence to the Mediterranean and Beyond. Essays in Honour of Anthony Molho*. Firenze : Leo S. Olschki, p. 117-125.
- Ginzburg, Carlo (2006). Diventare Machiavelli. Per una nuova lettura dei "Ghiribizzi al Soderini". *Quaderni storici*, 121/a.XLI(1), 151-164.
- Ginzburg, Carlo (2003a). Machiavelli, l'eccezione e la regola. Linee di una ricerca in corso. *Quaderni storici*, 112/a.XXXVIII(1), 195-213.
- Ginzburg, Carlo (2003b). *Rapports de force. Histoire, rhétorique, preuve*. Paris : Seuil / Gallimard.
- Ginzburg, Carlo (2002). *Nessuna isola è un'isola*. Milano : Feltrinelli.
- Ginzburg, Carlo (2001). *A distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*. Paris : Gallimard.
- Goupy, Marie (2016). *L'état d'exception ou l'impuissance autoritaire de l'Etat à l'époque du libéralisme*. Paris : CNRS Editions.
- Goyet, Francis (2009). *Les Audaces de la prudence. Littérature et politique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*. Paris : Classiques Garnier.
- Guicciardini, Francesco (1997). *Considérations à propos des Discours de Machiavel* (Lucie de Los Santos, Trad.). Paris : L'Harmattan.
- Guicciardini, Francesco (1996a). *Histoire d'Italie. T. 1 : 1492-1513*, traduction Jean-Louis Fournel & Jean-Claude Zancarini. Paris : Robert Laffont
- Guicciardini, Francesco (1996b). *Histoire d'Italie. T. 2 : 1513-1534*, traduction Jean-Louis Fournel, & Jean-Claude Zancarini. Paris : Robert Laffont.
- Guicciardini, Francesco (1994). *Dialogo del reggimento di Firenze*, a cura di Gian Mario & Carlo Varotti. Torino : Bollati Boringhieri.

- Guicciardini, Francesco (1990). *Ricordi*, a cura di Vincenzo de Caprio. Roma : Salerno.
- Guichardin (1997). *Avertissements politiques*, traduction Jean-Louis Fournel, & Jean-Claude Zancarini. Paris : Les Éditions du Cerf.
- Guillemain, Bernard (1977). *Machiavel. L'anthropologie politique*. Genève : Librairie Droz.
- Hobbes, Thomas (2000). *Léviathan*. Paris : Gallimard.
- Holeindre, Jean-Vincent (2017). *La ruse et la force. Une autre histoire de la stratégie*. Paris : Perrin.
- Hurtubise, Pierre (2005). *La casuistique dans tous ses états. De Martin Azpilcueta à Alphonse de Liguori*. Ottawa : Novalis.
- Inglese, Giorgio (2006). *Per Machiavelli. L'arto dello stato, la cognizione delle storie*. Roma : Carocci.
- Jonsen, Albert R. & Toulmin, Stephen (1988). *The Abuse of Casuistry*. Berkeley : University of California Press.
- Keenan, James F. & Shannon, Thomas A. (1995). *The Context of Casuistry*. Washington : Georgetown University Press.
- Kristeller, Paul Oskar (1992). Thomism and the Italian Thought of the Renaissance. In : Paul Oskar Kristeller, *Medieval Aspects Of Renaissance Learning*. New York : Columbia University Press, p. 27-91.
- Kristeller, Paul Oskar (1967). *Le thomisme et la pensée italienne de la Renaissance*. Montréal : Institut d'études médiévales, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.
- Larivaille, Paul (2006). Confidenti machiavelliani – nominati ed innominati – tra i « primi ministri » di Cesare Borgia. In : Atti del Convegno di Losanna, 18-20 novembre 2004. *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del Potere / Potere della Scrittura*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 169-182.
- Larivaille, Paul (1998). Il capitolo IX del 'Principe' e la crisi del « principato civile ». In : Atti del Convegno di Firenze-Pisa, 27-30 settembre 1997 (1998). *Cultura e scrittura di Machiavelli*. Roma : Salerno, p. 221-39.
- Larivaille, Paul (1982). *La Pensée politique de Machiavel*. Nancy : Presses universitaires.
- Lazzeri, Christian (1995). Prudence, éthique et politique de Thomas d'Aquin à Machiavel. In : André Tosel (Ed.), *De la prudence des anciens comparée à celle des modernes. Sémantique d'un concept, déplacement des problématiques*. Paris : Les Belles Lettres, p. 195-219.
- Lefort, Claude (1972). *Le travail de l'œuvre Machiavel*. Paris : Gallimard.
- Lines, David A. (2001). Ethics as Philology : A Developing Approach to Aristotle's *Nicomachean Ethics* in Florentine Humanism. In : Marianne Pade, *Renaissance Readings of the Corpus Aristotelicum. Proceedings of the Conference held in Copenhagen 23-25 april 1998*. Copenhagen : Museum Tusculanum Press, p. 24-42.
- Lucrèce (1985). *De la nature*. Paris : Gallimard.
- Machiavelli, Bernardo (2007). *Libro di ricordi di Bernardo Machiavelli*, a cura di Cesare Olschki. Roma : Edizioni di Storia e Letteratura.

- Malendrino, Corrado (2006). Michels *Machiavellian* o interprete di Machiavelli ?. In : Atti del Convegno di Milano, 16 & 17 mai 2003 (2006). *Machiavelli nella storiografia e nel pensiero politico del XX secolo*, a cura di Luigi Marco Bassani & Corrado Vivanti. Milan : Giuffrè Editore.
- Manent, Pierre (1998). *Naissance de la politique moderne, Machiavel, Hobbes, Rousseau*. Paris : Payot.
- Mansfield, Harvey Clafin (2001a). *Machiavelli's New Modes and Orders : A Study of the Discourses on Livy*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Mansfield, Harvey Clafin (2001b). Bruni, Machiavel et l'humanisme civique. In : Gérald Sfez & Michel Senellart (Dir.), *L'Enjeu Machiavel*. Paris : PUF, p. 103-121.
- Mansfield, Harvey Clafin (2000a). Bruni and Machiavelli on civic humanism. In James Hankins (Ed.), *Renaissance Civic Humanism : Reappraisals and Reflections*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Mansfield, Harvey Clafin (2000b). The Cuckold in Machiavelli's *Mandragola*. In : Vickie B. Sullivan (Ed.), *The Comedy and Tragedy of Machiavelli : Essays on the Literary Works*. New Haven & London : Yale University Press, p. 1-29.
- Mansfield, Harvey Clafin (1994). *Le prince apprivoisé. De l'ambivalence du pouvoir*. Paris : Fayard.
- Mansfield, Harvey Clafin (1991). Introduction. In : Machiavel. *L'art de la guerre*. Paris : GF Flammarion, p. 9-51.
- Marchand, Jean-Jacques (2016). Da Livio a Machiavelli. Annibale e Scipione in "Principe", XVII. *Parole rubate* 7(13), 33-49.
- Marchand, Jean-Jacques (2006). Machiavelli e Madonna d'Imola : la narrazione dell'incontro diplomatico. In : Atti del Convegno di Losanna, 18-20 novembre 2004. *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del Potere / Potere della Scrittura*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 183-193.
- Marchand, Jean-Jacques (2005). Teatralità nel primo Machiavelli. Il dispaccio ai Dieci di Balìa del 28 agosto 1506. In : Atti del IX convegno di Gargnano, 30 settembre-2 ottobre 2004, *Il Teatro di Machiavelli*, a cura di Gennaro Barbarasi & Ana Maria Cabrini. Milano : Cisalpino, p. 45-65.
- Marchand, Jean-Jacques (2001). Teatralizzazione dell'incontro diplomatico in Machiavelli : messa in scena e linguaggio dei protagonisti nella prima legazione in Francia. In : Atti del Convegno Internazionale di Studi, Torino, 2-4 dicembre 1999, *La Lingua e le lingue di Machiavelli*, a cura di A. Pontremoli. Firenze : Leo S. Olschki, p. 125-143.
- Marchand, Jean-Jacques (1998). Machiavelli in limine. La figura dell'autore, dell'opera e del destinatario nei testi proemiali machiavelliani. In : Atti del Convegno di Firenze-Pisa, 27-30 settembre 1997 (1998). *Cultura e scrittura di Machiavelli*. Roma : Salerno, p. 311-325.
- Marchand, Jean-Jacques (1996). L'esperienza diplomatica *post res perditas*. In : Atti del Convegno di Losanna, 27-30 Settembre 1995. *Niccolò Machiavelli politico storico letterato*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 149-173.
- Marchand, Jean-Jacques (1987). Le discours paradoxal dans le Prince de Machiavel. Caractéristiques et fonctions. *Colloquium Helveticum. Akten der Studentagung über das literarische Paradox*. Universität Zürich 28 & 29 november 1986, 5, 29-41.

- Marchand, Jean-Jacques (1975). *Niccolò Machiavelli. I Primi Scritti Politici (1499-1512)*. Padova : Editrice Antenore.
- Marchand, Jean-Jacques (1969). L'évolution de la figure de César Borgia dans la pensée de Machiavel. *Schweizerische Zeitschrift Geschichte*, 19, 327-355.
- Marietti, Marina (2009). *Machiavel : Le penseur de la nécessité*. Paris : Payot
- Marietti, Marina (2007). Le Discursus Florentinarum Rerum de Machiavel. La réforme de la cité-état. In : Atti della giornata di studi, 20 novembre 2006. *Governare a Firenze. Savonarola, Machiavelli, Guicciardini*, a cura di Jean-Louis Fournel & Paolo Grossi. Paris : Istituto Italiano di Cultura, p. 57-69.
- Marietti, Marina (2004). L'ennemi intérieur dans les *Istorie fiorentine*. In : Alessandro Fontana, Jean-Louis Fournel, Xavier Tabet & Jean-Claude Zancarini (Dir.), *Langues et Ecritures de la république et la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni, p. 274-297.
- Maritain, Jacques (1942). The End of Machiavellianism. *The Review of Politics*, 4(1), 1-33.
- Maritain, Jacques (1965). *Art et scolastique*. Paris : Desclée De Brouwer.
- Martelli, Mario (2006). Prosa cancelleresca. In : Atti del Convegno di Losanna, 18-20 novembre 2004. *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del Potere / Potere della Scrittura*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 15-39.
- Martelli, Mario (2003). Per la definizione della nozione di "principe civile". *Interpres*, XXII, 299-302.
- Martelli, Mario (1999a). *Tra filologia e storia. Otto studi machiavelliani*, a cura di Francesco Bausi. Roma : Salerno.
- Martelli, Mario (1999b). *Saggio sul Principe*. Roma : Salerno.
- Martelli, Mario (1998a). Machiavelli e i classici. In : Atti del Convegno di Firenze-Pisa, 27-30 settembre 1997 (1998). *Cultura e scrittura di Machiavelli*. Roma : Salerno, p. 279-309.
- Martelli, Mario (1998b). *Machiavelli e gli storici antichi. Osservazioni su alcuni luoghi dei "Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio"*. Roma : Salerno.
- Martelli, Mario (1996). Machiavelli e Firenze dalla Repubblica al Principato. In : Atti del Convegno di Losanna, 27-30 Settembre 1995, *Niccolò Machiavelli politico storico letterato*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 15-31.
- Masters, D. Roger (1998). *Fortune is a river. Leonardo da Vinci and Niccolò Machiavelli's Magnificent Dream to Change of Course of Florentine History*. New York : The Free Press.
- Masters, Roger, D. (1997). Machiavel, Léonard de Vinci et l'émergence de la modernité. *Archives de philosophie du droit*, 41, 413-443.
- Matheron Alexandre (2011). *Etudes sur Spinoza et les philosophies de l'âge classique*. Lyon : ENS Editions.
- Matucci, Andrea (2006). Le parole del personaggio. Il discorso diretto nelle legazioni di Machiavelli. In : Atti del Convegno di Losanna, 18-20 novembre 2004. *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del Potere / Potere della Scrittura*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 169-182.

- Matucci, Andrea (1996). Narrare o interpretare : Machiavelli e la congiura dei Pazzi. In : Atti del Convegno di Losanna, 27-30 Settembre 1995. *Niccolò Machiavelli politico storico letterato*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 315-335.
- Matucci, Andrea (1991). *Machiavelli nella storiografia fiorentina. Per la storia di un genere letterario*. Firenze : Leo S. Olschki.
- Mazzoleni, Marco (2002). La "paraipotassi" con *ma* in italiano antico : verso una tipologia sintattica della correlazione. *Verbum*, IV(2), 399-427.
- Meinecke, Friedrich (1973). *L'idée de raison d'Etat dans l'histoire des Temps modernes*. Genève : Librairie Droz.
- Ménissier, Thierry (2010). *Machiavel ou la politique du centaure*. Paris : Hermann éditeurs.
- Ménissier, Thierry (2001). *Machiavel, la politique et l'histoire. Enjeux philosophiques*. Paris : PUF.
- Mesnard, Jean (1996). Perspectives contemporaines sur la casuistique. In : Pierre Force & David Morgan (Dir.), *De la morale à l'économie politique. Dialogue franco-américain sur les moralistes français. Actes du colloque de Columbia University, New York, 14-16 octobre 1994*. Pau : Publications de l'Université de Pau, p. 107-116.
- Michels, Robert (2009). *Les partis politiques*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Mormando, Franco, S.J. (1995). "To Persuade Is a Victory" : Rhetoric and Moral Reasoning in the Sermons of Bernardino of Siena. In : James F. Keenan & Thomas A. Shannon, *The Context of Casuistry*. Washington : Georgetown University Press, p. 55-84.
- Mosca, Gaetano & Bouthoul Gaston (1955). *Histoire des doctrines politiques depuis l'antiquité. Les doctrines politiques depuis 1914*. Paris : Payot.
- Mosca, Gaetano (1923). *Elementi di scienza politica*. Torino : Fratelli Bocca.
- Najemy, John M. (1996). *Between Friends. Discourses of Power and Desire in the Machiavelli-Vettori Letters of 1513-1515*. Princeton : Princeton University Press.
- Naude, Gabriel (1989). *Considérations politiques sur les coups d'Etat*. Université de Caen : Centre de philosophie politique et juridique.
- Olschki, Leonardo (1969). Machiavelli scienziato. *Il pensiero politico. Rivista di Storia delle idee Politiche e Sociali*, 2(3), 509-535.
- Parent, Joseph M. (2005). Machiavelli's missing Romulus and the murderous intent of The Prince. *History of Political Thought*, 26(4).
- Pareto, Vilfredo (1968). *Traité de sociologie générale*. Genève : Librairie Droz.
- Pascal, Blaise (1954). *Œuvres complètes*. Paris : Gallimard.
- Passeron, Jean-Claude & Revel, Jacques (Dir.) (2005). *Penser par cas*. Paris : EHHSS.
- Picone, Michelangelo (1996). La Favola di Belfagor fra *exemplum* e novella. In : Atti del Convegno di Losanna, 27-30 Settembre 1995. *Niccolò Machiavelli politico storico letterato*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 137-148.

Platon (2006). *Les Lois*. Paris : Flammarion.

Platon (1966). *La République*. Paris : GF-Flammarion.

Plutarque (2001). *Vies parallèles*. Paris : Gallimard.

Pocock, John G. A. (1998). *Le moment machiavélien. La pensée politique florentine et la tradition républicaine*. Paris : PUF.

Polybe (2003). *Histoire*. Paris : Gallimard

Pozzi, Mario (2004). Appunti sulla lingua e lo stile di Machiavelli. In : Alessandro Fontana, Jean-Louis Fournel, Xavier Tabet, & Jean-Claude Zancarini (Dir.), *Langues et Ecritures de la république et la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni, p. 165-176.

Procacci, Giuliano (1995). *Machiavelli nella cultura europea dell'età moderna*. Rome—Bari : Laterza.

Quaglioni, Diego (2004). Machiavelli e la lingua della giurisprudenza. In : Alessandro Fontana, Jean-Louis Fournel, Xavier Tabet & Jean-Claude Zancarini (Dir.), *Langues et Ecritures de la république et la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni, p. 177-192.

Quaglioni, Diego (2003). *A une déesse inconnue. La conception pré-moderne de la justice*. Paris : Publications de la Sorbonne.

Rahe, Paul A. (2000). Situating Machiavelli. In : James Hankins (Ed.), *Renaissance Civic Humanism : Reappraisals and Reflections*. Cambridge, UK : Cambridge University Press, p. 270-308.

Rahe, Paul A. (1994). *Republics Ancient and Modern : New Modes and Orders in Early Modern Political Thought. Vol. II*. Chapel Hill : University of North Carolina Press.

Raimondi, Ezio (1998). *Politica e commedia*. Bologna : Il Mulino.

Reale, Mario (1985). Machiavelli, la politica e il problema del tempo. Un doppio cominciamento della storia romana ? A proposito di Romolo in "Discorsi", I, 9. *Cultura*, 23(1), 45-123.

Renaudet, Augustin (1956). *Machiavel*. Paris : Gallimard.

Richardson, Brian (1971). Pontano's De prudentia and Machiavelli's Discorsi. *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance. Travaux et documents*, XXXIII(2), 353-57.

Ridolfi, Roberto (1969). *Vita di Niccolò Machiavelli*. Firenze : Sansoni.

Ridolfi, Roberto (1960). *Vie de Nicolas Machiavel*. Paris : Librairie Arthème Fayard.

Ridolfi, Roberto (1968). *Studi sulle commedie di Machiavelli*. Pisa : Nistri-Lischi.

Romeyer Dherbey, Gilbert (Dir.) & Aubry, Gwenaëlle (Ed.) (2002). *L'excellence de la vie. Sur « l'Éthique à Nicomaque » et « l'Éthique à Eudème » d'Aristote*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin.

Rousseau, Jean-Jacques (1973). *Du contrat social*. Paris : Union Générale d'Éditions.

Rubinstein, Nicolai (1999). *Il governo di Firenze sotto i Medici (1434-1464)*. Milano : La Nuova Italia.

Rubinstein, Nicolai (1990). Machiavelli and Florentine republican experience. In : Gisela Bock, Quentin Skinner & Maurizio Vioroli (Ed.), *Machiavel and Republicanism*. Cambridge, UK : Cambridge University Press, p. 3-16.

- Russo, Luigi (1966). *Machiavelli*. Bari : Laterza.
- Saint Augustin (2004a). *La Cité de Dieu. Volume 1. Livres I à X*. Paris : Seuil.
- Saint Augustin (2004b). *La Cité de Dieu. Volume 2. Livres XI à XVII*. Paris : Seuil.
- Saint Augustin (2004c). *La Cité de Dieu. Volume 3. Livres XVIII à XXII*. Paris : Seuil.
- Saint Augustin (2000). *La Cité de Dieu. Œuvres, II*. Paris : Editions Gallimard.
- Saint-Bonnet, François (2001). *L'Etat d'exception*. Paris : P.U.F.
- Salluste (1968). *Conjuration de Catalina. Guerre de Jugurtha. Histoires*. Paris : GF Flammarion.
- Sansone, Mario (1970). Osservazioni intorno al capitolo XI del Principe di Machiavelli. In *Studi storici in onore di Gabriele Pepe*. Bari : Dedalo.
- Santoro, Mario (1978). *Fortuna, ragione e prudenza nella civiltà letteraria del cinquecento*. Napoli : Ligori editore.
- Sasso, Gennaro (2015). *Su Machiavelli. Ultimi scritti*. Rome : Il Mulino.
- Sasso, Gennaro (1993a). *Niccolò Machiavelli. 1 : Il Pensiero politico*. Bologna : Il Mulino.
- Sasso, Gennaro (1993b). *Niccolò Machiavelli. 2 : La storiografia*. Bologna : Il Mulino.
- Sasso, Gennaro (1988a). *Machiavelli e gli antichi e altri saggi. Tomo 2*. Milan—Naples : Riccardo Ricciardi.
- Sasso, Gennaro (1988b). *Machiavelli e gli antichi e altri saggi. Tomo 3*. Milan—Naples : Riccardo Ricciardi.
- Sasso, Gennaro (1988c). Considerazioni sulla "Mandragola". In : Niccolò Machiavelli, *La Mandragola*, introduzione Gennaro Sasso, nota al testo e appendici Giorgio Inglese. Milano : Biblioteca Universale Rizzoli, p. 5-92
- Sasso, Gennaro (1985). Machiavelli e Romolo. *Cultura*, 23(1), 7-44.
- Sasso, Gennaro (1967). *Studi su Machiavelli*. Napoli : Morano.
- Savonarole, Girolamo (1993). *Sermons, écrits politiques et pièces du procès*, traduction Jean-Louis Fournel & Jean-Claude Zancarini. Paris : Editions du Seuil.
- Scavuzzo, Carmelo (2003). *Machiavelli. Storia linguistica italiana*. Roma : Carocci.
- Schmitt, Carl (2000). *La dictature*. Paris : Seuil.
- Schmitt, Carl (1993). *Théorie de la Constitution*. Paris : PUF.
- Schmitt, Carl (1992). *La notion de politique – Théorie du partisan*. Paris : Flammarion.
- Schmitt, Carl (1988). *Théologie politique*. Paris : Gallimard.
- Schmitt, B. Charles (1992). *Aristote et la Renaissance*. Paris : PUF.
- Senellart, Michel (1995). *Les arts de gouverner*. Paris : Seuil.

- Sfez G rald, & Senellart, Michel (Dir.) (2001). *L'Enjeu Machiavel*. Paris : PUF.
- Siegfried, Andr  (1955). *La Fontaine, Machiavel fran ais*. Paris : Ventadour.
- Singleton, Charles S. (1953). The perspective of art. *The Kenyon Review*, 15(Spring), 169-189.
- Singleton, Charles S. (1942). Machiavelli and the Spirit of Comedy. *Modern Language Notes*, 57(7), 585-592.
- Skinner, Quentin (2006). *Virt  rinascimentali*. Bologna : Il Mulino [Ch. I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, XIV, de l' dition originale (2002), *Visions of politics*. Vol. 2 : *Renaissance Virtues*. Cambridge UK : Cambridge University Press].
- Skinner, Quentin (2004). Machiavel : La R publique et la libert . In Alessandro Fontana, Jean-Louis Fournel, Xavier Tabet & Jean-Claude Zancarini (Dir.), *Langues et Ecritures de la r publique et la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni, p. 335-345.
- Skinner, Quentin (2003). *L'artiste en philosophie politique : Ambrogio Lorenzetti et le bon gouvernement*. Paris : Liber.
- Skinner, Quentin (2001a). *Dell'interpretazione*. Bologna : Il Mulino.
- Skinner, Quentin (2001b). *Machiavel*. Paris : Seuil.
- Skinner, Quentin (2001c). *Les fondements de la pens e politique moderne*. Paris : Albin Michel.
- Skinner, Quentin (2000). *La libert  avant le lib ralisme*. Paris : Seuil.
- Skinner, Quentin (1990a). Machiavelli's Discorsi and the pre-humanist origins of republican ideas. In : Gisela Bock, Quentin Skinner & Maurizio Viroli (Ed.), *Machiavel and Republicanism*. Cambridge, UK : Cambridge University Press, p. 121-41.
- Skinner, Quentin (1990b). The republican ideal of political liberty In : Gisela Bock, Quentin Skinner & Maurizio Viroli (Ed.), *Machiavel and Republicanism*. Cambridge, UK : Cambridge University Press, p. 293-309.
- Solmi, Edmondo (1976). *Scritti vinciani. Le Fonti dei Manoscritti di Leonardo da Vinci e altri studi*. Firenze : La nuova Italia.
- Spinoza (1966). *Trait  politique. Lettres*. Paris : Garnier Fr res.
- Spinoza (1965). *Trait  th ologico-politique*. Paris : Garnier Fr res.
- Stoppelli, Pasquale (2003). L'ultima scena della "Mandragola". In : Beatrice Alfonzetti & Giulio Ferroni, *I finali. Letteratura e teatro*. Roma : Bulzoni, p. 25-39.
- Strauss, Leo (2007). *Pens es sur Machiavel*. Paris : Payot.
- Strauss, Leo (1986). *Droit naturel et histoire*. Paris : Editions Flammarion.
- Strauss, Leo (1954). *De la tyrannie*. Paris : Gallimard.
- S t ne (1961). *Vies des douze C sars*. Paris : Librairie G n rale Fran aise.
- Sullivan, Vickie B. (Ed.) (2000). *The Comedy and Tragedy of Machiavelli : Essays on the Literary Works*. New Haven & London : Yale University Press.

- Sumberg, Theodore A. (1961). La Mandragola : An Interpretation. *The Journal of Politics*, 23(2), 320-340.
- Tacite (1993). *Annales* (Pierre Grimal, Ed.). Paris : Gallimard.
- Tite-Live. *Histoire Romaine*. [Internet], <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/LIV/Intro.html>
- Thomas d'Aquin, Saint (2000). *Commentaire de l'Éthique à Nicomaque d'Aristote*, (Yvan Pelletier, Trad.). [Internet], <http://docteurangelique.free.fr/bibliotheque/complements/Aristoteethiquenicomaque.htm>
- Thomas d'Aquin, Saint (1999a). *Somme théologique* 1. Paris : Cerf.
- Thomas d'Aquin, Saint (1997). *Somme théologique* 2. Paris : Cerf.
- Thomas d'Aquin, Saint (1999b). *Somme théologique* 3. Paris : Cerf.
- Thomas d'Aquin, Saint (1996a). *Somme théologique* 4. Paris : Cerf.
- Thomas d'Aquin, Saint (1926). *Du Gouvernement Royal (De Regimine Principum)*. Paris : La Gazette Française.
- Tommaso d'Aquino, San (1996b). *Commento alla Politica di Aristotele* (Lorenzo Perotto, Trad.). Bologna : Studio Domenicano.
- Troper Michel (2007). L'état d'exception n'a rien d'exceptionnel. In : Spyros Théodorou (dir.), *L'exception dans tous ses états*. Paris : Editions Parenthèses.
- Vanossi, Luigi (1970). Situazione e sviluppo del teatro machiavelliano. In : Luigi Vanossi, M. Milani, M. Tonello, D. Battaglin & P. Spezzani, *Lingua e strutture del teatro italiano del Rinascimento*. Padova : Liviana, p. 3-108.
- Vanzulli, Marco (2005). La soglia invalicabile della politica. Su Machiavelli e Vico. *Isonomia*. [Internet], <http://www.uniurb.it/Filosofia/isonomia/storica1.htm>
- Varotti, Carlo (1996). Le figure di Romolo e Numa creatori di istituzioni nei *Discorsi*. In : Atti del Convegno di Losanna, 27-30 Settembre 1995. *Niccolò Machiavelli politico storico letterato*, a cura di Jean-Jacques Marchand. Roma : Salerno, p. 121-130.
- Vecce, Carlo (2001). *Léonard de Vinci*. Paris : Flammarion.
- Vico, Giambattista (2001). *La Science Nouvelle*. Paris : Arthème Fayard.
- Vico, Giambattista (1974). *Opere giuridiche. Il diritto universale*, a cura di Paolo Cristofolini. Firenze : Sansoni.
- Vivanti, Corrado (2007). *Machiavel ou les temps de la politique*. Paris : Editions Desjonquères.
- Vivanti, Corrado (2004). L'apprentissage de l'art politique. In : Alessandro Fontana, Jean-Louis Fournel, Xavier Tabet & Jean-Claude Zancarini (Dir.), *Langues et Ecritures de la république et la guerre. Etudes sur Machiavel*. Genova : Name edizioni, p. 399-415.
- Viroli Maurizio (2005). *Il Dio di Machiavelli e il problema morale dell'Italia*. Bari : Laterza

- Viroli, Maurizio (2000). *Niccolò's Smile. A Biography of Machiavelli*. New York : Farrar, Strauss & Giroux.
- Viroli, Maurizio (1990). Machiavelli and the republican idea of politics. In Gisela Bock, Quentin Skinner & Maurizio Viroli (Ed.), *Machiavel and Republicanism*. Cambridge, UK : Cambridge University Press, p. 143-71.
- Weber, Max (2003). *Le savant et le politique. Une nouvelle traduction. La profession et la vocation de savant. La profession et la vocation de politique*. Paris : La Découverte.
- Weber, Max (2000). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Flammarion.
- Weber, Max (1996). *Sociologie des religions*. Paris : Gallimard.
- Weber, Max (1995a). *Economie et société 1. Les catégories de la sociologie*. Paris : Pocket.
- Weber, Max (1995b). *Economie et société 2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*. Paris : Pocket.
- Weber, Max (1992). *Essais sur la théorie de la science*. Paris : Pocket.
- Weinstein, Donald (1972). Machiavelli and Savonarola. In Myron P. Gilmore (Ed.), *Studies on Machiavelli*. Firenze : G. C. Sansoni, p. 251-64.
- Wolff, Francis (1991). *Aristote et la politique*. Paris : PUF
- Xénophon. *Cyropédie*. [Internet],  
<http://ugo.bratelli.free.fr/Xenophon/Cyropedie/CyropedieLivres.htm>
- Zancarini, Jean-Claude (2007). Emergence d'une pensée de la politique dégagée du religieux dans la Florence des guerres d'Italie. In : Atti della giornata di studi, 20 novembre 2006. *Governare a Firenze. Savonarola, Machiavelli, Guicciardini*, a cura di Jean-Louis Fournel & Paolo Grossi. Paris : Istituto Italiano di Cultura, p. 71-84.
- Zancarini, Jean-Claude (2005). "Ridere delli errori delli huomini". Politique et comique chez Machiavel. In : Atti del IX convegno di Gargnano, 30 settembre-2 ottobre 2004, *Il Teatro di Machiavelli*, a cura di Gennaro Barbarasi & Ana Maria Cabrini. Milano : Cisalpino, p. 99-124.
- Zancarini, Jean-Claude (2001). Gli umori del corpo politico : "popolo" e "plebe" nelle opere di Machiavelli. In : Atti del Convegno Internazionale di Studi, Torino, 2-4 dicembre 1999, *La Lingua e le lingue di Machiavelli*, a cura di A. Pontremoli. Firenze : Leo S. Olschki, p. 61-70.
- Zarka, Yves Charles, & Ménissier, Thierry (coordonné par) (2001). *Machiavel, le Prince ou le nouvel art politique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Zarka, Yves Charles, & Ion, Cristina (éds) (2015). *Machiavel : le pouvoir et le peuple*. Editions Mimésis.

**Résumé en français :**

Cette thèse a pour but de montrer que Machiavel a forgé sa conception toute personnelle de l'*arte dello stato* en établissant une tension entre la règle et l'exception. C'est-à-dire, l'ensemble des normes qui permet à un prince ou un ordonnateur de république de mener les choses de l'état en recourant à des moyens ordinaires conformes à l'attitude d'un homme prudent respectueux de la morale (de l'éthique), et la suspension momentanée de cette conduite normative par l'usage de moyens extraordinaires mais nécessaires au maintien de son état ou des institutions républicaines, contraires à la prudence et à ladite morale.

Cette approche de la réflexion machiavélienne sur l'*arte dello stato* permet de rendre compte de la grande homogénéité des textes qui composent son œuvre politique et couvrent une période presque trentenaire.

La méthode employée est principalement herméneutique et s'inspire de travaux sur le langage de Machiavel.

**Titre et résumé en anglais :**

Titre : *At the foundation of the arte dello stato : the tension between rule and exception in the political work of Niccolò Machiavelli.*

Abstract : This thesis aims to show that Machiavelli has forged his very personal conception of the *arte dello stato* by establishing a tension between the rule and the exception. That is to say, the set of norms that allows a prince or a founder of the republic to lead the things of the state by ordinary means of recourse consistent with the attitude of a prudent man respectful of morality (ethics), and the momentary suspension of this normative conduct by the use of extraordinary means necessary for the maintenance of its state or republican institutions, contrary to prudence and to that morality.

This approach of the Machiavellian reflection on the *arte dello stato* makes it possible to account for the great homogeneity of the texts that compose his work and cover a period of almost three decades.

The method used is mainly hermeneutic and is inspired by the work on Machiavelli's language.

**Discipline :**

Droit et science politique

**Mots-clés :**

Machiavel, arte dello stato, langage, exception

**Intitulé et adresse de la Faculté ou du Laboratoire :**

Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

39, rue de l'Université

34060 Montpellier Cedex 2